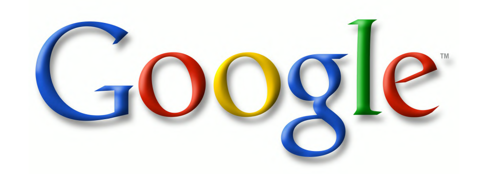
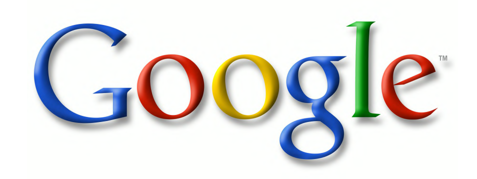
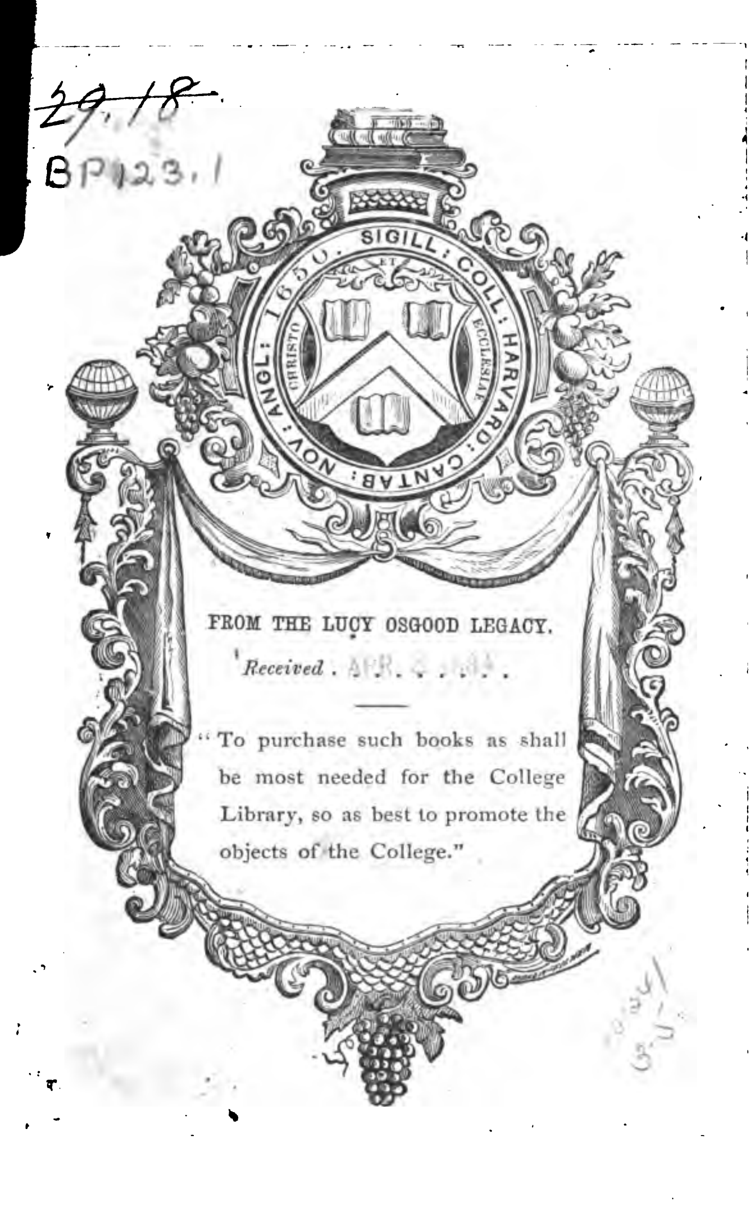





SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
FROM THE LUCY OSGOOD LEGACY.
Received . APR. . . . .
"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

AVEC NOTES

DE MM. JACQ.-CH. BRUNET, G. DUPLESSIS, C. LEBER, G. PEIGNOT, POLAIN, LE BARON DE REIFFENBERG, A. TAILLANDIER, ETC.,

ET NOTICES

BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS.

1840-1841. — IVe SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1842.

LISTE DES DIVISIONS

DE

LA TABLE MÉTHODIQUE DU BULLETIN.

I. THÉOLOGIE.

1. *Écriture sainte.*
2. *Littérature. Conciles. SS. Pères.*
3. *Traités divers de théologie dogmatique et morale.*
4. *Sermons. Ouvrages de piété.*
5. *Théologie polémique.*
6. *Opinions singulières, Illuminés, etc.*
7. *Incrédules, athées, etc.*

II. JURISPRUDENCE.

III. SCIENCES ET ARTS.

1. *Philosophie.*
2. *Métaphysique.*
3. *Morale.*
4. *Politique.*
5. *Monnaies, Finances, etc.*
6. *Sciences naturelles.*
7. *Sciences mathématiques.*
8. *Sciences occultes.*

BEAUX-ARTS.

9. *Traités généraux.*
10. *Emblèmes.*
11. *Estampes, Galeries, Costumes, etc.*
12. *Portraits.*
13. *Musique, Danse, Jeux, etc.*
14. *Chasses.*

IV. BELLES-LETTRES.

I.

GRAMMAIRE.

1. *Langue arabe.*
2. *Langues grecque et latine.*
3. *Langues françoise, romane, etc.*
4. *Ouvrages en patois.*

II.

ÉLOQUENCE. ORATEURS.

III.

POÉSIE.

1. *Poëtes grecs.*
2. *Poëtes latins anciens.*
3. *Poëtes latins modernes.*

POÉSIE FRANÇOISE.

4. *Collections.*
5. *Poëtes du moyen-âge.* — XVe *et* XVIe *siècles.*
6. — *des* XVIIe *siècle et suivants.*
7. — *macaroniques. Chansons.*
8. *Poëtes italiens, etc.*

IV.

ART DRAMATIQUE.

V.

MYTHOLOGIE. FABLES.

VI.

ROMANS.

1. *Romans grecs. Romans de chevalerie et du moyen-âge.*
2. *Romans de différens genres.*
3. *Romans historiques.*
4. *Romans anglais, italiens, etc.*

VII.

FACÉTIES.

1. *Facéties. Dissertations plaisantes et enjouées.*
2. *Dissertations sur l'Amour. Traités pour et contre les femmes.*

*

VIII.

PHILOLOGIE.

1. *Critique. Satires.*
2. *Proverbes et Sentences.*

IX.

DIALOGUES.

X.

ÉPISTOLAIRES.

XI.

POLYGRAPHES.

XII.

ISOGRAPHIE DES PERSONNES CÉLÈBRES, RANGÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

V. HISTOIRE.

I.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE.

II.

VOYAGES.

1. *Introduction. Collections. Voyages autour du monde.*
2. *Voyages en diverses parties du monde.*
3. *Voyages en Europe.*
4. — *en Asie.*
5. — *en Afrique.*
6. — *en Amérique.*

III.

HISTOIRE ANCIENNE.

1. *Histoire universelle. Histoire de la Grèce.*
2. — *romaine.*

IV.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

V.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'EUROPE.

VI.

HISTOIRE DE FRANCE.

1. *Géographie et description de la France.*
2. *Mœurs, Costumes et Monumens de la France.*
3. *Histoire des Celtes et des Gaulois.*
4. *Histoire générale.*
5. *Mémoires, dissertations, chroniques, etc., relatifs à l'histoire de France.*
6. *Histoire praticulière des rois de France jusqu'à Charles VII.*
7. *Louis XI jusqu'à Charles IX.*
8. *Henri III.*
9. *Henri IV.*
10. *Louis XIII et Louis XIV.*
11. *Louis XV jusqu'à Napoléon.*
12. *Histoire des reines de France.*
13. *Loi salique, Cérémonial, Monnoies, etc.*

HISTOIRE DES PROVINCES ET DES VILLES DE FRANCE.

1. *Paris et ses environs.*
2. *Picardie, Artois, etc.*
3. *Champagne. Lorraine. Alsace.*
4. *Bourgogne. Franche-Comté.*
5. *Normandie.*
6. *Lyonnois. Dauphiné. Auvergne. Bugey, etc.*
7. *Chartres. Touraine. Anjou. Berry. Blois.*
8. *Bretagne. Maine.*
9. *Provence. Languedoc.*
10. *Gascogne. Roussillon. Navarre. Corse.*

VII.

HISTOIRE DES AUTRES PAYS.

1. *Histoire de la Lorraine et du pays de Liége.*
2. *Histoire de la Belgique et de la Hollande.*
3. — *de la Flandre et du Hainaut.*
4. — *de l'Italie, etc.*
5. — *de l'Allemagne, de la Pologne, etc.*
6. — *de l'Angleterre et de l'Écosse.*
7. — *de l'Asie.*
8. — *de l'Afrique.*
9. — *de l'Amérique.*

VIII.

ART HÉRALDIQUE.

1. *Histoire de la chevàlerie.*
2. — *de la noblesse. Généalogie.*

IX.

ANTIQUITÉS.

X.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

XI.

BIBLIOGRAPHIE.

1. *Traités sur les bibliothèques, etc.*
2. *Histoire de l'Imprimerie et Dissertations sur quelques éditions remarquables.*
3. *Bibliographes généraux, professionaux, etc.*
4. *Journaux.*
5. *Catalogues des manuscrits et des livres.*

XII.

BIOGRAPHIE.

1. *Biographie générale.*
2. — *particulière.*

XIII.

EXTRAITS HISTORIQUES.

TABLE MÉTHODIQUE

DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

IVe SÉRIE. 1840-1841.

THÉOLOGIE.

1. *Écriture sainte.*

2. *Liturgie. Conciles. SS. Pères.*

3. *Traités divers de théologie dogmatique et morale.*

4. *Sermons. Ouvrages de piété.*

OEuvres de Massillon. 1029.
Imitatio Christi. 424-1438-1544.
Imitation de Jésus-Christ. 1497.
Passio, mors et resurrectio Jesu-Christi, a Pauwels. 595.
Vision de Tondalus. 546-624.
Manuel des dames, goth. 927,
Prières de l'âme chrestienne, par Moreau. 951.
Les douces pensées de la mort, par de La Serre. 464.
OEuvres posthumes de Fléchier. 1381.

5. *Théologie polémique.*

Vérité de la religion, par J. Denyse. 1370.
Trialogue sur les erreurs de Luther, etc. 981.
Conférence du diable avec Luther. 881.
Tombeau du Socianisme, par N. Aubert de Versé. 1441.
Histoire de la Mappemonde papistique. 908.
La Mappe romaine. 1406.

6. *Opinions singulières. Illuminés, etc.*

De trinitatis erroribus, Mich. Servet. 972.
Pensées et cantiques de Simon Morin, etc. 1132-1674.
La foy dévoilée par la raison, par J. Parisot. 1513.
Des rapports entre Dieu, l'homme et l'univers, par Swedenborg. 144.
OEuvres posthumes de saint Martin. 113.
Alcoran de Mahomet, trad. par Du Ryer. 550.

7. *Incrédules. Athées, etc.*

Evangelium medici B. Connor. 1364.
Dialogues sur la religion naturelle, par Hume. 1399.
Système de la nature, par d'Holbach. 736.
Renversement de la morale chrétienne par les désordres du monachisme. 960.

JURISPRUDENCE.

Traité des délits et des peines, trad. de Beccaria. 150.
Corps diplomatique du droit des gens, etc., par Dumont. 1012.
Rymer. Fædera, conventiones, etc. 1554.
De insignium sive armorum jure tractatus, etc., Th. Hœpingii. 1023.
Cujacii opera. 885.
OEuvres de d'Aguesseau. 855.
Lois des François dans les coutumes angloises, par Littleton. 922.
Déclaration et confirmation des priviléges des notaires, par Louis XI, François Ier et Henri II. *Ms.* 887.
Journal de la chambre de justice, avec les tableaux des financiers, etc. *Ms.* 748.
Ancien coutumier de Picardie, par A. J. Marnier. 480.
Coustumes générales du pays et côte de Blois, etc. 174.
Coutumes d'Auvergne. 1006.
Circonstances de la mort de la marquise de Ganges. 470.
Factum et Mémoires concernant l'assassinat de la Pivardière. 453.
De la dissolution du mariage, par Hotman. 1649.

SCIENCES ET ARTS.

1. *Philosophie.*

Brukeri historia philosophiæ. 776.
Platonis opera, gr. et lat. 1422.
Aristotelis opera, gr. 525.
Œuvres de Bacon. 1539.
De occasionibus vitandi errorem, etc., per Math. Flaccium. 39.
Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses, par Lancre. 50.
Œuvres d'Helvétius. 811.
Conjectures philosophiques, etc., par Al. Fr. de Lasalle. 1115.
Dissertation sur la philosophie atomistique, par Lafaist. 1114.

2. *Métaphysique.*

Métaphysique d'Aristote. 770.
Essais de Théodicée, par Leibnitz. 100.
De habitibus intellectus libri VII, etc., ab A. Duodo. 549.
Du corps et de l'âme, par Cordemoy. 799.
Nature de l'âme, par Collins. 784.
Dispute d'un asne contre Ans. Turmeda sur la dignité de l'homme. 1627.
Essai sur l'âme des bêtes. 1484.

3. *Morale.*

Xenophontis memorabilium Socratis libri. 1720.
Epicteti enchiridion, gr. et lat. 552.
Discours philosophiques d'Epictète. 37.
Catonis disticha de moribus. 537.
Les Motz dorez de Cathon. 777.
Touche naïf pour éprouver l'ami et le flatteur, trad. de Plutarque. 835.
Fontaine de toute science, par Sydrach. 1434.
Miroir de vertu et chemin de bien vivre. 820.
Manière de policer la république chrétienne, par de Marconville. 1504-1662.
De la Sagesse, par Charron. 1610-1611.
Maximes de La Rochefoucauld. 1654.
Caractères des passions, par de La Chambre. 1609.
Discours de Gab. Siméon sur la cognoissance des esprits et desseings des hommes. *Ms.* 1726.
Philologue d'honneur, par Cuzzi. 1623.

4. *Politique.*

Lois et dialogues de Platon. 1683.
Le corps politique, par Hobbes. *Elzev.* 422.
Pietra del paragone politico, per Boccalini. 388.
Codicille d'or, ou Recueil tiré de l'Institution du Prince d'Erasme. 391.
Lettres sur l'éducation des princes, par de Fontenay. 192.
Institution des princes, par Boistuau. 1599.
Question royalle et sa décision, par de S. Cyran. 1146.
Principes de la fidélité due aux rois, par Villiers; et autres pièces. 604.
Advis d'un fidèle conseiller, par J. de Loyac. 1405.
Le Bréviaire des nobles, revu par J. Lemasle. 82.
La Belle éducation, par Bordelon. 80.

5. *Monnaies, Finances, etc.*

Traité des monnaies, par Boizard. 15.
Système financier de la France. 1445.
Régime administratif et financier des communes, par H. J. B. Davenne. 209.
Produits des fermes unies, de 1668 à 1674. *Ms.* 1724.
Fragment sur les colonies. 182.
Fêtes à Gand pour l'ouverture du chemin de fer. 609.
Examen du système pénitentiaire, par de La Rochefoucault-Liancourt. 519.

6. *Sciences naturelles.*

Plinii Secundi historia naturalis. 824.
Traité des bestes, etc. — Le Jardin de santé. 1712.
Occultes merveilles et secrets de nature, trad. de Lévin-Lemne. 1659.
Histoire naturelle de Buffon. 1601.
Discours sur les révolutions du globe, par Cuvier. 175.
Histoire naturelle de Provence, par Bernard. 669.
Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, etc., par P. Barière. 236.
Le Mercure indien, ou Trésor des Indes. 333.
Baccii de Thermis. 1586.
Recherches sur les propriétés des eaux du Mont-d'Or, par Bertrand. 670.
Description de la nature et condition des oyseaux, etc. 403.
Selby's the figures of british birds. 1429.
Mémoires sur les insectes, par Réaumur. 955.
Le bon mesnager, par des Cresceus. 917.
Plaisirs du gentilhomme champêtre, par Rapin. 948.
Le royal sirop de pommes, par G. Droyn. 1375.

7. *Sciences mathématiques et militaires.*

Boetii arithmetica. 869.
Astronomi veteres. 526.
Procli sphæra, etc. 1686.
Galileo Galilei opere. 689.
Pluralité des mondes, par Fontenelle. 808.
Déclaration de l'usage du graphomètre, par Danfrie. 32.
Frontini stratagematicon, cum notis variorum. 555.
Rozier des guerres, compilé par Louis XI. 1519.
La nef des princes et des batailles, etc., par Symph. Champier. 1363.
Le combat de Mutio Justinopolitain. 938.
Fr. de Marchi. Architettura militare. 1551.
Œuvres diverses de Debenat, officier de galère. *Ms. autogr.* 743.

8. *Sciences occultes.*

Dictionnaire infernal, par Collin de Plancy. 29.
De la science des anciens magiciens dans l'Egypte moderne, par L. de Laborde. 650.
Mich. Maieri viatorium. 933.
De la démonomanie des sorciers, par Bodin. 78.
Des spectres, ou apparation d'esprits, etc., par Le Loyer. 56.
Discours des sorciers. 1596-1597.
Discours sur Marthe Brossier, prétendue démoniaque. 1625-1626.
Imaginations extravagantes de M. Oufle. 420.
Censorini de die natali, cum notis variorum. 538.
Pratique des jugemens astrologiques sur les nativités, par de Boulainvilliers. *Ms.* 742.
Paracelsi prognosticatio. 122.
Pronostication pour 1492. 952.
Pronostication pour 99 ans. 1588.
Le Manuel kalendrier, par Arbeau. 857.

BEAUX-ARTS.

9. *Traités généraux.*

Watts. Cabinet of modern art. 1444.

Cabinet de l'amateur d'estampes et de tableaux. 1566.

Essai sur la peinture sur verre, par H. Langlois. 572.

Recherches sur la peinture sur verre. 623.

Architecture de Vignole et de Michel-Ange, par Daviler. 158.

10. *Emblèmes.*

Ori Apollinis de sacris Ægyptiorum notis. 1418.

Historiarum veteris instrumenti icones. 1648.

Historie e figvre de la morte. 1707.

La Danse des morts, par Holbein. 187.

Typotii symbola divina et humana. 1559.

Academia, sive speculum vitæ, cum figuris. 1.

Spectacle de la vie humaine, en 103 tableaux, par Vænius. 973.

Microscomos parvus mundi. 580.

Emblêmes d'Alciat. 1353.

D. Meisneri emblemata, sive moralia politica. 1506.

Had. Junii medici emblemata. 1113-1644.

Emblesmes royales, par Martinet. 1408.

11. *Estampes, Galeries, Costumes, etc.*

Liber veritatis. 200 dessins d'après Cl. Le Lorrain. 1499.

Notice des estampes exposées à la bibliothèque royale, par Duchesne. 1056.

Galerie de Dusseldorf. 42.

Galerie de Staffort, par Ottley. 1521.

Le Temple des Muses, par B. Picart. 976.

Il trionfo della virtù, festa d'armi a cavallo, etc. 1157.

Furniture with candelabra, etc., by Shaw. 1525.

Costume of the ancients, by Hope. 1398.

Costumes Suisses. 678-843.

Recueil de caricatures espagnoles, par Fr. Goya. 695.

12. *Portraits.*

Portraits des patriarches, juges, etc., du peuple hébreu. 1143.

Portraits des papes. 828.

Portraits des empereurs et impératrices romains. 826.

Portraits des empereurs d'Orient. 827.

Portraits des rois et des reines de France. 229.

Portraits des chanceliers et gardes des sceaux de France. 728.

Portraits des hommes illustres de France. 726.

Portraits des rois et reines d'Espagne. 830.

Portraits des princes de Maurienne, ducs de Savoye, des princes de Venise et de Naples. 725.

Portraits des ducs de Brabant. 825.

Portraits des roys d'Angleterre. 727.

80 portraits de la court de Henry VIII, par Holbein, gravés par Bartolozzi. 1495.

Portraits des rois de Pologne. 724.

Portraits des grands maîtres de saint Jean de Jérusalem. 1039.

Portraits des interprêtes du droit romain et des poëtes latins. 1141.

Portraits des faux dieux et déesses. 142.

Portraits des douze Sibylles. 1244.

13. *Musique, Danse, Jeux, etc.*

Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique. 761.

Mélanges de musique, par Glow le jeune. 390.

Traité de la danse, par Cahusac. 150.

Ev. Dygbeii de arte natandi libri II. 411.

Cinquante jeux d'honneste entretien, par Rhinghier. 1697.

Les Oracles divertissans. 437.

4. Chasses.

Le livre du roi Modus et de la royne Racio. 463.
La Chasse royale, par Charles IX. 393.
Arte de ballesteria, etc., por Martinez d'Espinar. 1505.
La Vénerie de J. du Fouilloux. 1488-1489.
La Vénerie royale, par de Salnove. 1524-1702.
La Fauconnerie de J. de Franchières. 897.
Traité des chasses. 1527.
Ruses innocentes de la chasse et de la pesche. 964.
Le parfait chasseur, par Selincourt. 1705.
Impressions of a series of animal, birds, etc. 913.
Code des chasses. 879-1473.
Almanach du chasseur. 1456.

BELLES-LETTRES.

I. Grammaire.

1. Langue arabe.

Grammaire arabe, par Sylvestre de Sacy. 732.
Golii lexicon arabico-latinum. 1390.
Arabica Chrestomathia facilior, arab. et lat., edente Humbert. 5.
Arabica analecta inedita, arab. et lat., edente Humbert. 4.

2. Langues grecque et latine.

Grammatica Th. Gazæ, etc. 900.
Theod. Gazæ introductivæ grammatices libri IV, etc. 556.
Grammaires grecque, latine et française de P. de La Ramée. 128.
H.-Stephani thesaurus linguæ græcæ. 1431.
Rob.-Stephani gallicæ grammatices libellus. 1432.
De rectâ latini græcique sermonis pronuntiatione : Des. Erasmi dialogus. 91.
Guidonis de Fontenayo liber synonymorum, epitheta, etc. 105.
J. Balbi de Januâ catholicon, seu Grammatica et lexicon latinitatis. 1498.
Catholicon parvum, goth. 1082.
Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, aut. Dufresne du Cange. 890.

3. Langues française, romane, etc.

Origine de la langue et poésie françoise, par Cl. Fauchet. 895.
Deffense et illustration de la langue françoise, par J. du Bellay. 531-864.
Conformité du langage françois avec le grec, par H. Estienne. 1630.
Étude sur la langue françoise, par Fr. Wey. 230.
Antiquitez gauloises, par Borel. 871.
Dictionnaire comique de Leroux. 1657.
Collection des anciens monumens de l'histoire et de la langue françoise, par Crapelet. 990.
Histoire de la langue romane, par Fr. Mandet. 1062.
Histoire des langues romanes, par Bruce White. 1449.
Notice sur la langue romane d'*oïl*, par Tailliard. 1454.
Grammaire de la langue romane, par Raynouard. 130.
Lexique roman, par le même. 954.
Glossaire de la langue romane, par de Roquefort. 961.
Dictionnaire françois-celtique, par de Rostrenen, 963.
Dictionarium scoto-celticum. 1372.
Alphabet irlandais, par Marcel. 1125.
De l'Origine du flamand, etc., par Delepierre. 638.

Dictionnaire françois-caraïbe et caraïbe-françois, par R. Breton. 406-832.

4. *Ouvrages en patois.*

Histoire des patois, par Pierquin de Gembloux. 853.
Tableau des idiomes populaires ou patois de la France, par Schnakenburg. 226.
Noël Bourguignon. 1589.
Recueil de poëtes gascons. 1517.
Notices et extraits d'ouvrages en patois du midi. 221.
Bouno Gorjo, poëme patois d'A. Brugié. 758.
La grosse Enwaraye messine. 511.

II. Éloquence. Orateurs.

De l'Art de parler (*Elzevir*). 401.
Lascaris de octo partibus orationis, etc. 573.
Oratores græci. 591.
Demosthenis orationes, gr. 1554. 3 v. in-8. 547.
Themistii orationes. 1710.
Conciones et orationes ex historicis latinis. 398.
Choix de discours de réception à l'Académie françoise, par Boudou. 169.

III. Poésie.

1. *Poëtes grecs.*

Iliade et Odyssée d'Homère, par madame Dacier. 1397.
L'Iliade d'Homère, trad. en prose par de La Valterie. 423.
Remarques sur Homère. 1426.
Pindari carmina, gr. et lat. 1421.
Apollonii Argonautica. 1581.
Musæi de Herone et Leandro poema, gr. et lat. 586.
Nicander. Theriaca et Alexipharmaca, etc., gr. 587.
Quinti Calabri prætermissorum ab Homero libri, gr. et lat. 605.

2. *Poëtes latins anciens.*

Corpus poetarum latinorum. 1366.
Recueil de pièces d'Horace, d'Ovide, de Catulle, etc, 1691.
Lucretii de rerum naturâ. 1550.
Catulli, Tibulli et Propertii opera. 1469-1543.
Virgilii opera. 1561-1718-1719.
Horatii poemata. 108-910-1549.
Sermons satyriques d'Horace, trad. en rimes françoises par Fr. Habert de Berry. 139.
Métamorphoses d'Ovide. 120-1680.
Épistres d'Ovide. 956-1089-1679.
Lucani de bello civili. 1501.
Martialis epigrammata. 578-579.
Claudiani quæ exstant. *Elzevir*. 396.
La Guerre civile, poëme de Pétrone, traduit par Deguerle. 597.
Hygini poeticon astronomicon opus. 566.
Sidonii Apollinaris opera. 1049.
Ausonius. 528.

3. *Poëtes latins modernes. — Poëtes maccaroniques.*

Carmina ethica. 1468.
Audoeni epigrammata. 1073-1355.
Philomusi poemata. 947.
Recueil de pièces en vers latins et flamands. 608.
Le grand Nauffraige des folz. 902.
Augurelli poemata. 1584.
De recessu studentum ex erphordiâ tempore pestilentiæ carmen, etc. 177.
Liber Nanceidos, autore Blaru. 167.
Anagraphe de origine cartusiani ordinis (versibus), et traduction. 1070.
Guillelmi Apuliensis rerum in Italiâ ac regno neapolitano libri v. 183.
De tristibus Franciæ libri iv, edente L. Cailhava. 665-850.
Histoire maccaronique de Merlin-Coccaie. 781-1396-1636.
Antonius de Arenâ. 1580.

POÉSIE FRANÇAISE.

4. *Collections.*

Histoire poétique, par Gautruche. 1642.

Faintises (les) du monde, par Gringore. 1568.

Sensuyvent les menus propos de mère sote, par le même. 1643.

Vigilles des mors. 1717.

Poésies de J. Tahvreau. 975. 1709.

Œuvres de Ronsard. 135.-613. 1698. 1699.

Micropédie, par Parradin de Lovhans. 1419.

Tuteur (le) d'amour, par d'Aurigny. 858.

Amoureux repos de Guill. des Autelz. 859.

La nouvelle Pallas, par Habert. 905.

Odes pénitentes, par Nic. Bargude. 939.

Œuvres poétiques de Jamyn. 381.

Œuvres choisies de du Bellay. 1564.

Œuvres poétiques de Remy Belleau. 1357.

Œuvres poétiques de Courtin de Cissé. 1094. 1621.

Bergeries (les) de Juliette, par Ollenix du Mont-Sacré. 1417.

Œuvres poétiques de Forcadel. 1639.

Œuvres poétiques de J. Peletier. 1034.

Recueil de poésies de Sponde, Perron, Bertrand, etc. 452.

Forest (la) de conscience, par Guill. Michel. 1508.

Imitation d'Arioste, par Desportes, Baïf, etc. 1354.

Les douze heures du jour, par Navières. 1416.

Œuvres poétiques du sieur de Nuysement. 1676.

Passions d'amour, par Debaste. 1624.

Œuvres poétiques de Du Buys. 410. 1081. 1628.

Poëmes et anagrammes des lettres du nom du roy. 950.

Puces (les) de madame Desroches. 1687.

6. *Poésies du* XVIIe *siècle et suivans.*

Opuscules poétiques de J. Péléus. 245.

Œuvres poétiques de J. de Poille. 1568.

Magdeleine (la), poëme. 1591.

Sonnets sur la passion de Jésus-Christ, par le P. de Lessav. *Ms.* 847.

Poésies sur Henry IV et Louis XIII, par Dupeyrat. 681.

La Ménagerie, par Cotin. 1620.

Poésies de Regnier-Desmarais. 1478.

Clovis, par le même. 888.

Epigrammes de Giraudière. 1490.

Satyres de D. (Despréaux). 459.

Contes de Lafontaine, Satyres de Boileau, et autres pièces. 450.

Contes de La Fontaine. 1637. 1638.

Achille à Scyros, poëme, par Luce de Lancival. 112.

Recueil de quelques vers, par de La Borde. 455.

Poésies de Chénier. 1612. 1613.

Recueil de famille, par le comte de Ségur. 138.

Jeune (le) romantique, ou la Bascule littéraire, en vers, par Grille. 561.

Poésies de Guttinguer. Jumièges. 763.

7. *Poésies burlesques. Chansons.*

Eschole de Salerne, en vers burlesques. 412.

Paris ridicule, par Le Petit, pièce satyrique. 440.

Congé des troupes de Hollande, par de Pierson. 1684.

Chanson des Saxons, par J. Bodel. 206.

Mélanges contenant plusieurs chansons avec musique, par Orlando de Lassus. 438.

Recueil des plus beaux airs. 1374.

Rossignols (les) spirituels ligués en duo, etc. 136.

Pieuse (la) alouette, avec son tirelire. 442.

Recueil des plus beaux airs à danser. 409.

8. *Poëtes italiens, etc.*

Jérusalem délivrée, trad. du Tasse. 146.

IV. Art dramatique.

V. Mythologie. fables.

VI. romans.

1. *Romans grecs. Romans de chevalerie et du moyen-âge.*

2. *Romans de différens genres.*

Les Epistres de l'esclave fortuné, par Michel d'Amboise. 1672.
Trois livres des Serées, par Bouchet. 1600.
Les Neuf matinées, par Cholières. 1614.
Les Aventures provinciales, par Le Noble. 428.
Le Diable hermite, ou Aventures d'Astaroth. 53.
Contes de Bonav. des Periers. 851.
Télémaque, par Fénelon. 1379.
Gilblas, par Lesage. 1027.
Histoire de Nicolas Ier, roi du Paraguay. 1394.
Les Amours de Faublas, par Louvet. 430.
L'Occasion et le Moment, ou les Petits riens, par Mérard de Saint-Just. 436.
André le voyageur, avec notes, par F. Denis. 65.

3. *Romans historiques.*

Morale galante, ou l'Art de bien aimer, par le Boulanger. 118.
Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin. 534.
La France galante. 102.
Amours des rois de France, par Sauval. 1410.
Histoire des amours de Henri IV, roi de Castille. 1111.
Histoire secrète de Bourgogne, par de la Force. 1486.
Amours du grand Alceste, par mademoiselle de Guise. 1493.
Vie du roy Almanzor. 471.
Le prince de Condé, par Boursaut. 1465.
Amour de l'empereur de Maroc pour la princesse de Conty. 1695.
Le maréchal de Boufflers, prisonnier à Namur. 1661.
La princesse de Montpensier. 1634.
Floriginie, ou l'Illustre victorieuse, par de la Motte. 415.
L'Héroïne mousquetaire, par Prechac. 444.
Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule, par Le Petit. 429.
Désordre de la bassette. 1371.
Intrigues galantes de la reine Christine de Suède. 1395.
Lycoris, ou la Courtisanne grecque. 431.

4. *Romans anglais, italiens, etc.*

History of Knight Arthur. 978.
Aventures de Robinson Crusoé. 1485.
Decameron di Boccaccio. 1595.
La Fiammette amoureuse, par J. Boccace. Ital.-fr. 387.
Don Quichotte de la Mancha, por Cervantes. 1001-1470-1607-1608.
Les Sept visions de Quevedo. 1688.
Mille et une Nuits (en angl.) 1411.

VII. Facéties.

1. *Facéties. Dissertations plaisantes et enjouées.*

Facéties, raretés et curiosités littéraires. 1632.
Des bons mots et des bons contes, par de Caillière. 402.
Les Récréations françoises, ou Recueil de contes à rire. 456.
Œuvres de Rabelais. 446-447-1040-1423-1689.
Le Moyen de parvenir, par Beroalde de Verville. 1565.
Le Palais des curieux, par le même. 1592.
Excellens traités de vérité. 1578.
Statuts, règles et ordonnances de Herpinot. 141.
Caquets de l'accouchée. 1604.
Contes de Bonaventure Desperiers. 88-1533.
Aventures de Tiel Ulespiegle, illustrées par Lauters. 636.
Péripatetiques résolutions de Bruscambille. 1138.
Histoire comique de Francion. 160-1414.
Bigarrures du seigneur des Accords. 166-1576.

Facécieux réveille-matin. 1633.
Le Varlet a loüer a tout faire, par Christophe. 840.
Le Cornement des cornars. 786.
Débat des lavendières de Paris. 791.
Poisson d'avril, pour servir de suite aux étrennes. 127.
Eloge de l'enfer. 892.
Voyage de S. Cloud, par mer et par terre. 1443.
Tableaux du monde risible, par A. Van de Vennes. 156.
Recueil de pièces du régiment de la Calotte. 454.

2. *Dissertations sur l'amour. Traités pour et contre les femmes.*

Vænius. Tractatus de pulchritudine. 984.
Quinze joies du mariage, par Ant. de La Salle. 953.
Noblesse du sexe féminin, par Agrippa. 1577.
Discours en l'honneur de l'amour et des dames, par C. de Taillemont. 618.
Noble naissance des femmes et leurs vertus héroïques. — Apologie des femmes. 119.
Triomphe des femmes, par Noël. 153.
Controverses des sexes masculin et fœmenin. 1365.
Séance de la société des observateurs de la femme, par Lemontey. 132.
Entretiens de Tartufe et de Rabelais sur les femmes, par de la Dailhière. 97.
Tableau des piperies des femmes mondaines. 143-466.
Les différens caractères des femmes du siècle. 407.
Les présomptions des femmes (en vers). 1145.
Discours des friponniers et des friponnières. 797.
Demandes d'amours avec les responces. — Doctrinal des filles. — Droitz nouveaulx établiz sur les femmes. 792-793-794.
Brief discours pour la réformation des mariages. — La Blanque des filles d'amour. — L'Ordre de chevalerie des cocus réformez. 83.
Etrennes des filles de Paris. 893.
Plaidoyé contre l'introduction des cadenats, ou Ceintures de chasteté, par Freyder. 40.

VIII. Philologie.

1. *Critiques. Satyres.*

Athenæus. Gr. 527.
Athénée, ou le Banquet des savans, tr. par Lefèbvre de Villebrune. 773.
Alexandri ab Alexandro genialium dierum libri. 1455.
Petronii satyricon. 1515.
Observationes litterariæ. 589.
Titii locorum controversorum libri. 1711.
Bibliothèque critique, par Sainjore (Rich. Simon). 1523.
Mémoires secrets de la République des lettres, par Bachaumont. 7.
Mémoires de littérature, par de Sallengre. — Continuation, par le P. Desmolets. 59.
Querelles littéraires, par Irail. 501.
Récréations hist. crit., etc., par Dreux du Radier. 1690.
Lettres juives. 1658.
Apologie pour Hérodote, par H. Etienne. 1377.
Apologie d'Erasme et critique de l'apologie, par Marsollier. 1407.
Études sur Rabelais, par G. Brunet de Bordeaux. 762.
Examen des histoires de Van Arteveide, par Voisin. 1535.
Quelques recherches sur le tombeau de Virgile, par G. Peignot. 517.
République des Champs-Élysées, par Ch. Jos. de Grave. 559.
Philosophie des lettres et misosophie voltairienne, par Capmartin de Chaupy. 1139.
Histoire des Coqueluchons. 1646.
Le Moine sécularisé. 1131-1413.
Recueil d'écrits, en vers et en prose, des Jésuites contre les Jansénistes, par le P. Bougeant. 451.

2. *Proverbes et sentences.*

IX. Dialogues.

X. Épistolaires.

XI. Polygraphes, ou collections d'oeuvres réunies.

Recueils. Mélanges.

XII. Isographie des personnes célèbres, rangée par ordre alphabétique.

Devienne (Mlle), actrice. Lettre aut. 1204.
Drouet. Lettre aut. 1205.
Dubois-Crancé. Pièce sign. 1206.
Dufriche-Valazé. Billet sign. 1207.
Duplessis (veuve de Camille-Desmoulins). Pièce aut. 1315.
Dupont (de Nemours). Lettre aut. 1208.
Duras (la duchesse de). Lettre aut. 1209.
Dusaulx. Lettre aut. 1210. — Pièce sign. 1211.
Dutens (L.). Lettre aut. 1212.
Elisabeth, reine d'Angleterre. Lettre aut. 1213.
Escherny (le comte). Lettre aut. 1214
Eugène de Savoie. Lettre aut. 1215.
Fauchet (Cl.), év. du Calvados. Lettre sign. 1216.
Ferrière. Lettre aut. 1217.
Fontanes. Lettre aut. 1218.
Foy (général). Lettre aut. 1219.
Garat. Lettre aut. 1220.
Gaston (J.-B.), duc d'Orléans. Lettre aut. 1221.
Gautier de Sibert. Lettre aut. 1222.
Goujet (l'abbé). Lettre aut. 1223.
Grappin (Dom.). Lettre aut. 1224.
Grégoire, év. de Blois. Lettre aut. 1225.
Grétry. Pièce sign. 1226.
Grimoard (comte de). Lettre aut. 1227.
Grosley. Lettre aut. 1228.
Guillotin. Billet sign. 1229.
Guise (duc de). Lettre aut. 1230.
Heinsius (Ant.). Lettre aut. 1231. 1232.
Hemyloys, év. de Poitiers. Lettre aut. 1232.
Henry II, roi de France. Sig. 1233.
Henry IV, roi de France. Lettre aut. 1234.
Henry de Lorraine, duc de Guise. Lettre aut. 1235.
Hérault de Séchelles. Lettre aut. 1236.
Hugues de Lionne. Lettre aut. 1237.
Isnard (Max.). Lettre aut. 1238.
Isoré. Lettre aut. 1239.
Jean-Bon S.-André. Lettre aut. 1240.
Jean de Brie. Lettre aut. 1241.
Joséphine (l'impératrice). Sign. 1242.
Kéralio. Lettre aut. 1243.
Kersaint (Guy de). Lettre aut. 1244.
Labbe (le P. Phil.). Billet aut. 1245.
La Fayette. Lettre aut. 1246.
Lalande (de). Lettres aut. 1247-1248.
Lalanne. Lettre aut. 1249.
Lamonnoye (Bern. de). Lettre aut. 1250.
Lamothe-Houdancourt (Phil. de). Lettres aut. 1251-1252.
Langlès. Sign. 1254.
Lannes (maréchal). Trois quittances sign. 1253.
Laporte du Theil. Pièce sign. 1254.
Lasource. Billet aut. 1288.
Laus de Boissy. Lettre aut. 1255.
La Vallière (duc de). Lettre aut. 1256.
Laverdy (de). Lettre aut. 1257.
Le Bailly, fabuliste. Lettre aut. 1258.
Leblond (l'abbé). Lettre aut. 1259.
Le Brigand. Lettre aut. 1260.
Legouvé. Fragment aut. 1261.
Legrand. Sign. 1254.
Lemontey. Lettre aut. 1262.
Lescalier. Lettre aut. 1263.
Letellier, jésuite. Lettre aut. 1264.
Levasseur, de la Sarthe. Lettres aut. 1265-1266.
L'Hospital (Michel de). Lettre aut. 1267.
Lindet, prêtre. Lettre aut. 1268.
Lindet (Rob.-Fr.). Lettre aut. 1269.
Louis XII. Lettres aut. 1270-1271.
Louis XV. Lettre aut. 1272.
Louis XVI. Deux lettres aut. 1273.
Louis de Bourbon II. Lettre aut. 1274.
Lettres de Louise de Savoie, etc. 1725.
Maillebois (Maréchal de). Lettre aut. 1275.
Mallet, historien. Lettre aut. 1276.
Malouet. Lettre aut. 1277.
Maret (Hugues). Lettre aut. 1278.
Marguerite de Valois. Sign. 1280-1281.
Marret, duc de Bassano. Lettre aut. 1279.

Maupertuis, Billet aut. 1282.
Maury (L'abbé). Billet aut. 1283.
Méon. Lettre aut. 1287.
Mercier (abbé de Saint-Léger). Pièce aut. 1284.
Mercier (auteur du Tableau de Paris). Lettre aut. 1285.
Mercier (de Compiègne). Pièce aut. 1286.
Merlin (de Douai). Lettre aut. 1288.
Millin. Lettre aut. 1289.
Mirabeau (G. Hon. Riquetti de). Let. aut. 1290.
Molé (Mathieu). Lettre aut. 1291.
Monluc (Maréchal de). Lettre aut. 1292.
Monnier (Sophie Rufey, marquise de). 1293.
Montpensier (Duchesse de). Lettre aut. 1294.
Montpensier (Mademoiselle de). Let. aut. 1295.
Mounier. Lettre aut. 1296.
Nivernois (Le duc de). Lett. aut. 1297.
Oberlin, auteur des patois lorrains. Lettre aut. 1298.
Orléans (L.-P.-J. d'). Deux sign. 1299.
Palloy. Lettre aut. 1300.
Pastoret. Lettre aut. 1288.
Patris-Dubreuil. Lettre aut. 1301.
Paulmy (Le marquis de). Lettre aut. 1302.
Philippeaux. Billet aut. 1303.
Pigault-Lebrun. Lettre aut. 1304.
Rabaut-Saint-Etienne. Lettre aut. 1305. — Billet aut. 1306.
Rabbe (Alph.). Lettre aut. 1307.
Raynal (Guill. Th.). Fragment aut. 1308.
Raynouard. Fragmens aut. 1309.
Regnard, poëte comique. Fragment. aut. 1310.
Réveillère-Lépeaux. Billet aut. 1311.
Reverchon. Billet sign. 1199.
Révolution. Mémoire des frais d'inhumations, par Joly, fossoyeur de la Madeleine. 1312.
Révolution (Pièces sur la), dont une avec la signature de Santerre. 1313.
Révolution. Trois pièces avec les signatures : Collot-d'Herbois, Robespierre, etc. 1314.
Revrius. Lettre aut. 1318.
Richelieu (Cardinal de). Lettre aut. 1319.
Richelieu (Maréchal de). Lettre aut. 1320.
Rigoley de Juvigny. Lettre aut. 1321.
Robespierre (Maxim.). Billets aut. 1322-1323.
Rubens (P.-P.), peintre. Lettre aut. 1324.
Rusca (J.-B.), général. Lettre aut. 1325.
Saintange-Fasian. Mémoire aut. 1326.
Saint-Hyacinthe. Lettre aut. 1327.
Saint-Lambert. Lettre aut. 1328.
Say (J.-B.). Lettre aut. 1330.
Sillery (Marquis de). Lettre aut. 1331.
Simon, comédienne. Lettre aut. 1332.
Solignac (Chevalier de). Lettre aut. 1333.
Sombreuil. Lettre aut. 1334.
Suard, de l'Institut. Lettre aut. 1335.
Sully. Sign. 1336.
Talleyrand. Lettre aut. 1337.
Tallien. Lettre aut. 1338.
Target. Lettre aut. 1339.
Thibeaudeau, syndic du Poitou. Let. aut. 1340.
Thou (Christ. de). Lettres aut. 1341-1342-1343.
Thouin. Lettre aut. 1344.
Thouret, député. Lettre aut. 1345.
Toulongeau (Le marquis de). Lettre aut. 1346.
Toustain-Richebourg. Mémoire aut. 1347.
Tracy (Le comte de). Pièce aut. 1348.
Tureau (L.-A.-S). Lettres aut. 1349.
Turenne (Vicomte de). Lettre aut. 1350.
Villelume (Comtesse de). Lettre aut. 1351.
Voisenon (Abbé). Lettre aut. 1352.

HISTOIRE.

I. Géographie ancienne et moderne.

Concordance de la géographie des différents âges, par Pluche. 347.

Géographie des Grecs et des anciens, par Gosselin. 1106.

Ptolemei opus geographicum. 831.

Pomponii Melæ de situ orbis, cum notis variorum. 602.

Itinerarium Antonini Augustini. 289.

Grands chemins de l'empire romain, par Bergier. 866.

Benjamini tutelensis itinerarium. 241.

Recherches sur la Mecène et la Characène, par S. Martin. 57.

Trésor des chartes (par de La Haye). 1529,

Cours des principaux fleuves de l'Europe, par Louis XV. 926.

II. Voyages.

1. *Introduction. — Collections. — Voyages autour du monde.*

De l'utilité des voyages, etc., par Baudelot de Dairval. 239.

Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs, trad. de Léop. Berthold. 242.

Lettres édifiantes et curieuses. 315.

Histoire du commerce des Européens dans les Indes, par Raynal. 350.

Die newe welt Landscheften, etc. 258.

Voyages en Europe, etc., par Thevenot. 1437.

Voyages de Cook, Byron et Carterets. 256.

Voyage autour du monde, par Byron. 373.

Quinze ans de voyages autour du monde, par G. Lafond. 302.

Voyages autour du monde, par Vancouver. 367.

Voyage autour du monde, par J. Arago. 374.

Voyage de l'Astrolabe, par Dumont d'Urville. 987.

2. *Voyages en diverses parties du monde.*

Voyage en diverses parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, par de la Crenne, Borda et Pingré. 369.

Voyage de Fleurieu en 1773. 272.

Voyages de Guillaume de Rubruk, Bernard le Sage et Sævulf. 610.

Voyages en Europe et en Asie, des frères Bacheville. 233.

Voyage de Villamont en Hierusalem, Rome, Égypte, etc. 372.

Voyages en Moscovie, en Tartarie, aux Indes, en Perse, etc., par Struys. 364.

Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant, par G. Wheler, trad. de l'angl. 377.

Voyage aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil, etc., par Fr. Pyrard. 348.

Voyages et observations d'Italie, Grèce, Perse, Grand-Mogol, etc., par Legouz-Boulaye. 249.

Troisième voyage de P. Lucas en Asie, etc. 320.

Voyages en Turquie et en Perse, par Otter. 343.

Voyages en Hongrie, Servie, Autriche, etc., par Ed. Brown. 250.

Voyage de P. Lucas au Levant et en Egypte. 321.

Voyages auentureux de Jan Alfonce. 1457.

Voyage en retour de l'Inde par terre, par Th. Howel. 287.

Voyage de la France équinoxiale, Cayenne, etc., par Ant. Beyty. 245.
Voyages aux côtes de Guinée et en Amérique. 342.

3. *Voyages en Europe.*

L. H. Lomonii itinerarium. 319.
Voyages historiques de l'Europe, par Jordan. 291.
Voyages de Payen. 1682.
Voyage et aventures de l'ambassadeur de Perse en France. 495.
Voyage dans la Haute et Basse-Auvergne, par Legrand d'Aussy. 711.
Voyage dans le midi de la France, par Millin. 335.
Souvenirs de l'Algérie et de la France méridionale, par Dopigez. 210.
Voyage en Corse, et vues politiques sur cette île, par Gaudin. 274.
Tableaux de la Suisse, par de Laborde. 1653.
Voyages dans les Alpes, par de Saussure. 968.
Voyage de Montaigne en Italie. 337.
Voyage d'Italie, par Misson. 336.
Journal d'un voyage en Italie et en Suisse. 188.
Voyage en Espagne, par de Langle. 305.
Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant. 92.
Voyages en Allemagne, Hongrie et Italie. *Ms.* 755.
Voyage en Hongrie, etc., trad. de Robs Touwnson. 359.
Voyage en Angleterre et en Écosse, par Pichot. 346.
Voyages faits en Turquie, par Nic. de Nacolay. 340.
Voyage à Constantinople. 356.
Description de la Morée, etc., par Coronelli. 257.

4. *Voyages en Asie.*

Voyages pour l'établissement de la compagnie hollandaise aux Indes orientales. 351.
Voyage aux Indes orientales en 1658, par Schouten. 275.
Histoire de la navigation de J. Hugues de Linschot. 288.
Les six voyages de Tavernier en Turquie, en Perse, etc. 365.
Description de l'Arabie, par Niebuhr. 341.
Voyage en Syrie et au mont Liban, par Laroquè. 306.
Jerosolymitana peregrinatio N. Chr. Radzivili. 606.
Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum, etc., autore Joa. Cotovico. 542.
La Terre Sainte, ou Description des saints lieux, etc., par Eug. Royer. 361.
Voyage d'Alep à Jérusalem, trad. de H. Maundrell. 328.
Voyage en Perse et aux Indes orientales, trad. de J. Van Vliet. 281.
Voyage aux Indes orientales, par Dellon. 259.
Voyages aux Indes orientales, par Bossu. 248.
L'Ambassade de D. Garcias de Silva Figveroa en Perse, etc., par Vicqfort. 371.
Histoire de la découverte et de la conqueste des Indes par les Portugais, par d'Ussieux. 366.
Voyage de Bernier aux états du Grand-Mogol, au royaume de Cachemire, etc. 243.
Voyage à la côte de Malabar, Goa, etc. 244.
Voyage de Siam, par l'abbé de Choisy. 255.
Ambassade angloise dans le royaume d'Ava, par Symes. 252.
Lettere dell' India orientale, etc. 313.
Lettres d'un missionnaire à Pékin, sur la Chine. 314.
Ambassade vers l'empereur de la Chine, par P. Goyer et Jac. de Keyser. 279.
Travels in China, etc., by J. Barrow. 237.

5. *Voyages en Afrique.*

6. *Voyages en Amérique.*

III. Histoire ancienne.

1. *Histoire universelle. — Histoire de la Grèce.*

Élémens d'histoire générale, par Millot. 718.
Laurenbergii Græcia antiqua. 1655.
Herodoti libri IX, gr. 562.
Hérodote, trad. par Larcher. 703.
Bibliothèque historique de Diodore de Sicile, trad. par A. F. Miot. 117.
Expédition de Cyrus. 1631.
Q. Curtii de rebus Alexandri Magni. 543.

2. *Histoire romaine.*

Titi Livii Historia. 812-923.
Eutropii breviarium historiæ romanæ. 554.
Paterculi opera. 598.
Sallustii et Flori historiæ romanæ. 615-616-1556-1701.
Corn. Tacitus. 1708.
Cæsaris de bello gallico, etc. 1083-1084-1467-1603.
Dionis Cassii historia romana. 1097.
Analyse de l'histoire romaine, par E.-G. Arbanère. 204.
La République romaine, par Beaufort. 11.
Histoire des empereurs et impératrices, par Tristan. 983.

IV. Histoire ecclésiastique.

Parallèle des religions, par Brunet. 943.
Les Religions du monde, etc., par Rosset La Grue. 1152.
Sulpitii Severi opera. 1155-1433-1706.
Histoire ecclésiastique de Fleury. 807.
Histoire sainte, par Goutard. 747.
De veris et visibilibus ecclesiæ catholicæ notis, à Th. Bezâ. 13.
Persécutions de l'église. 1698.
Destruction de Hierusalem. 404-889-1338.
Histoire des papes, par Bruys. 872.
Vitæ paparum avenionensium, à Baluzio. 385.
Conduite présente de la cour de Rome. 457.
Notizie delle chiese fiorentine, da G. Richa. 612.
Bonanni ordinum religiosorum catalogus. 16.
Virorum illustrium ex ordine eremitarum D. Augustini elogia, à F. Corn. Curtio. 90.
Chronicon cœnobii montis Francorum Goslariæ. 539.
Révélations apocryphes de saint Barthélemy, etc., par Ed. Dulaurier. 1098.
Apologie des dominicains missionnaires de la Chine. 232.
Lettera del Nic. Pimenta. 313.
Alcoranus franciscanorum. 2-856.
Catéchisme des jésuites, ou Examen de leur doctrine, par Et. Pasquier. 86.
Protestation touchant les jésuites et leurs tyrannies. 1096.
Cabinet jésuitique. 84.
Anticoton. Preuves que les jésuites sont coupables du parricide de Henri IV. 522.
La Sausse Robert, par Thiers. 967.
Toilette de l'archevêque de Sens, etc. 469.
Bollandi acta sanctorum. 1541.
Histoire de sainte Genefiefve. 1652.
Vie de sainte Aldegonde, par A. Triquet. 1440.
Vie de saint Quentin, par C. Bendier. 996.
Vie de saint Thomas de Cantorbéry. 1590.
Vie du P. Paul. 1716.
Nécrologe de Port-Royal, par dom Rivet. 1045.
Exposé de la religion des Druses, par Sylvestre de Sacy. 137.
History of the Huguenots, by W. S. Browning. 205.
Histoire de la confession d'Ausbourg. 1615.
Histoire des guerres religieuses en Auvergne, par Imberdis. 213.
Histoire des Vaudois, par J.-P. Perrin. 1035.

V. Histoire générale de l'Europe.

VI. Histoire de France.

1. *Géographie et description de la France.*

2. *Mœurs, coutumes et monumens de la France.*

3. *Histoire des Celtes et des Gaulois.*

4. *Histoire générale de la France.*

Histoire de l'origine et des progrez de la monarchie française, par G. Marcel. 197.
Variations de la monarchie française, par Gautier de Sibert. 1048.
Inventaire de l'histoire de France, par J. de Serres. 836.
Histoire des rois de France, par P. Aubert. 995.
Nouvelle histoire de France jusqu'à Louis XIII, par Legendre. 54.
Histoire de France, par Mézeray. 819-932-1671.
Histoire de France, par Daniel. 488-789.

5. *Mémoires, dissertations, chroniques, etc., relatifs à l'Histoire de France.*

Discours sur l'Histoire de France, par Moreau. 583.
Histoire de l'empire d'Occident, par Cousin. 1477.
Ordonnances des rois de France de la troisième race. 1552.
Mémoires pour l'Histoire de France, jusqu'au XIIIe siècle, par M. Guizot. 783.
Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, de Philippe-Auguste au XVIIe siècle. 172.
Chroniques nationales du XIIIe au XVe siècle, par Buchon. 782.
Mémoires pour l'Histoire de 1390 à 1580, par Camusat. 498.
Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis Henri IV jusqu'en 1763. 173.
Mélanges historiques sur l'Histoire de France, par P. de Saint-Julien. 505.
Pièces fugitives pour l'Histoire de France, par d'Aubais et Menard. 994.
Documens sur l'Histoire de France, aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, par J.-J. Barrau et d'Arragon. 60.
Recueil pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, par Lebeuf. 110.
Traités concernant l'Histoire de France, par Dupuy. 1014.
Six mémoires de l'abbé de Longuerue sur l'Histoire de France. *Ms. aut.* 848.
Dissertations sur quelques points de l'Histoire de France, etc., par P. Lacroix. 764.
Histoire de Charlemagne, de François Ier, et de la rivalité de la France et de l'Angleterre, par Gaillard. 688.
Pièces sur l'Histoire de France. 1018.
J.-G. Eckhart. De rebus Franciæ orientalis commentarii. 1547.
Traité de Westphalie, par Bougeant. 20.
Traités de paix depuis la paix de Westphalie, par Koch et Schoell. 419.

6. *Histoire particulière des rois de France jusqu'à Charles VII.*

Histoire des trois premières dynasties françoises, par Laboulinière. 571.
Eginarti vita et gesta Caroli Magni. 1099.
OEuvres d'Éginhard, trad. par A. Teulet. 641.
Histoire de Charlemagne, trad. d'Hegewisch. 1108.
Histoire de saint Louis, par Joinville; éd. donnée par Du Cange. 1025.
Histoire de Charles VII, par Juvénal des Ursins. 1054.
Histoire d'Artus III. 1583.
Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, sous Charles VI et Charles VII. 199.
J. Hordal Historia Joannæ d'Arc. 1496.
Procès de Jeanne d'Arc. 52-1571.
Relation du siége de Metz, en 1444. 1044.

7. *Louis XI jusqu'à Charles IX.*

Cronique de Loys vnze. 1367.
Mémoires de Phil. de Comines. 635-1475-1617.
Histoire de Charles VIII, par Juvénal des Ursins. 1054.

8. *Henri III.*

9. *Henri IV.*

10. *Louis XIII et Louis XIV.*

11. *Louis XV jusqu'à Napoléon.*

12. *Histoire des reines de France.*

13. *Loi salique. — Cérémonial. — Monnaies, etc.*

Collection des monnayes frappées en France dans le moyen-âge, par A. de Longpérier. 219.
Ordonnances et édits relatifs aux monnoies de Henri III, Henri IV et Louis XIII. 595.
Défense de Charles Martel contre l'imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques, etc., par Raepsaet. 607.
État de la France, par L. Trabouillet. 38.

HISTOIRE DES PROVINCES ET DES VILLES DE FRANCE.

1. *Paris et ses environs.*

Histoire des Antiquités de Paris, par Sauval. 460.
Dissertations sur les Parisii, ou Parisiens, par Déal. 1095.
Histoire de Paris, par Lebeuf. 496.
Histoire de Paris, par Dulaure. 490.
Curiosités de Paris, de Versailles, etc. 679.
Sept vol. Recueil de pièces sur l'histoire de Paris. 1019.
Projets des embellissemens de Paris, par Poncet de la Grave. 126.
Histoire de l'Université de Paris, par Crevier. 486.
Histoire de la Bastille, par Renneville. 133.
Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par Doublet. 1011.
La même, par Félibien. 685.

2. *Picardie. — Artois, etc.*

Histoire du duché de Valois, par Carlier. 85 bis.
Dissertation sur l'étendue de Belgium et sur l'ancienne Picardie, par Carlier. 85.
Histoire d'Amiens, par A. de la Morlière. 720.
Noyon et le Noyonnois au XIVe et XVe siècles, par Al. de la Fons. 1534.
Mémoires sur la ville de Dourdan, par J. de Lescornay. 1028.
Histoire de Roye, par Grég. d'Issigny. 696.
Supplément à l'histoire du Beauvoisis, d'Ant. Loisel et du P. Louvet, par Simon. 1050.
Histoire du comté de Ponthieu, de Montreuil et d'Abbeville, par de Vérité. 1009.
Inventaire des chartes et titres des hospices de Douay, par Brassart. 61.
Gayant, ou le Géant de Douay, par Quenson. 223.
Augusta viromanduorum (S. Quentin) vindicata, ab Cl. Hemeræo. 6.
Droits anciens, prérogatives, etc. de Saint-Quentin, par L. Hordret. 706.
Défense de Valenciennes en 1793, par J.-H. Becays Ferrand. 1451.
Petites histoires des communes de l'arrondissement de Saint-Omer, par H. Piers. 1068.
Histoire de Notre-Dame de Boulogne, par Ant. Leroi. 216.

3. *Champagne. — Lorraine. — Alsace.*

Archives du diocèse de Troyes. 1574.
Dessein de l'histoire de Reims, par Bergier. 667.
Notice de la Lorraine, par Calmet. 474.
Mœurs, coutumes et usages dans la Lorraine, par Richard. 1150.
Histoire de Nancy, par Lionnois. 714.
Résumé de l'histoire de l'Alsace. 1116.

4. *Bourgogne. — Franche-Comté.*

Histoire de Bourgogne, par Mille. 717.
Notice sur Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, par F. Roubaux. 516.
Assassinat de Charles-le-Bon. 598.
Responce pour les députés des états de Bourgogne. 134.
J. Richardi antiquitates divionensium. 1151.

Histoire de Beaune, par Gandelot. 691.
Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus, par Chifflet. 675.
Histoire ecclésiastique d'Auxerre, par Le Beuf. 709.
Antiquités de Langres, par Gaulthe-rot. 692.
Résumé de l'histoire de la Franche-Comté. 1116.

5. *Normandie.*

Ypodigma Neustriæ vel Normanniæ, per Th. de Walsingham. 630.
Chroniques anglo-normandes. 508.
Histoire de la Normandie, par Goube. 694.
Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre. 513.
Coutume de Normandie, par Houard. 911.
Histoire du parlement de Normandie, par Floquet. 479-509-642-1059.
Lettres sur l'histoire de Normandie pendant le XIVe siècle, par A. Canel. 24.
Extrait du registre des dons, confiscations, etc., en Normandie, en 1418 et suiv., faits par Henri V, par Ch. Vautier. 155.
Biographie de la Seine-Inférieure, par Guilbert. 904.
Histoire de Rouen, par Farin. 705.
Chronique des abbés de Saint-Ouen de Rouen. 654.
Maisons de Rouen, par Delaquerière. 1450.
Histoire du comté d'Évreux, par Le Brasseur. 1026.
Analectes historiques sur l'histoire d'Évreux, par Bonnin. 161.
Dictionnaire des noms de lieux du département de l'Eure, par A. Le Prévost. 162.
Esquisse sur Navarre, près d'Évreux, par d'Avannes. 757.
Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer, par A. Canel. 23.
Eu et Tréport, par Le Beuf. 766.
Caudebec et ses environs, par An. Saulnier. 769.
Essai sur l'abbaye de Fécamp. 217.
Description du château d'Anet. 796.

6. *Lyonnais. — Dauphiné. — Auvergne. — Bugey, etc.*

Antiquités de Lyon, par de Colonia. 1003.
Histoire de Lyon, par Poullin de Lumina. 729.
Histoire ecclésiastique de Lyon, par J. de Saint-Aubin. 1046.
Résumé de l'histoire du Lyonnois. 1116.
Éloge de Lyon, par Menestrier. 1030.
Notes et documens pour servir à l'histoire de Lyon, 1350 à 1483, par A. Péricaud. 72.
Résumé de l'histoire du Dauphiné. 1116.
Histoire de Vienne, par J. Le Lièvre. 713.
Histoire de Bresse et de Bugey, par Guichenon. 903.
Description de la Limagne d'Auvergne. 140.
Résumé de l'histoire d'Auvergne. 1116.
Notice sur le royaume des Auvergnats et la ville de Clermont, par Delarbre. 680.
Origines de Clermont, par J. Savaron. 734.
Notice sur la cathédrale de Clermont-Ferrand, par B. Gonod. 1104.
Histoire du Bourbonnais, par Coiffier Demoret. 676.
Recherches sur Nevers, par Sainte-Marie. 733.

7. *Chartres. — Tourraine. — Anjou. — Berry. — Blois.*

Histoire de Chartres, par Chevard. 674.
Histoire de Chartres, par Doyen. 704.
Description de la cathédrale de Chartres, par A.-P.-M. Gilbert. 1103.

Trésor de Notre-Dame de Chartres, par Aug. de Santeul. 854.
Histoire de Touraine, par Chalmel. 673.
Tablettes chronologiques de l'histoire de la Touraine, par le même. 171.
Ecclesiæ turonensis historia, ab J. Maan. 716.
Notice sur la ville de la Guerche, par L. Dubois. 211.
L'Anjou et ses monumens, par Godart, Faultier et Hawke. 510.
L'Émigration angevine, par F. Grille. 647.
Histoire de Chinon, par Dumoustier. 178-1013.
Histoire du Berry dans l'éloge de Bourges, par Phil. Labbe, etc. 1060.
Histoire de Sancerre, par Poupart. 730.
Histoire du château de Blois, par de la Saussaye. 852.

8. *Bretagne. — Maine.*

Biographie de la Bretagné, par Miorcet de Kerdanet. 934.
Dissertations sur la mouvance de la Bretagne, sur l'histoire de Normandie, l'origine des rois de France, etc., par du Moulinet. 585.
Notices sur les villes et les communes de la Loire-Inférieure. 200.
Essais historiques du Maine, par Renouard. 731.
Chroniques fontenaisiennes, par Fontanelle de Vaudoré. 643.

9. *Provence. — Languedoc.*

Histoire de Provence, par Papon. 721.
Voyage en Provence, par le même. 721.
Ecrits de la Provence sur la propriété du Rhône. 683.
Canal de Provence, son utilité, etc., par Floquet. 1015.
Marseille ancienne et moderne, par Guis. 701.
Tableau historique et politique de Marseille. 738.
Portefeuille de Romieu. Description d'Arles. 723.
Antiquités d'Arles, par Seguin. 735.
Ancienneté d'Arles, par Anibert. 666.
Couronne des roys d'Arles, par Bouis. 671.
Panégyrique d'Arles, par Fabre. 684.
Description de l'amphithéâtre d'Arles, par Guis. 700.
Dix brochures relatives à la ville d'Arles. 1077.
Histoire du Languedoc, par Genssane. 693.
Résumé de l'histoire du Languedoc. 1116.
Le Trésor des grandeurs du Languedoc, par Louvet. 497.
Histoire de ce qui s'est passé à Toulouse à la mort du duc de Montmorency, etc. 186.
Statistique de l'arrondissement de Castres. 1088.

10. *Gascogne. — Roussillon. — Navarre. — Corse.*

Annales d'Aquitaine, par Bouchet. 81-998.
Résumé de l'histoire de la Guyenne. 1116.
Description du département de l'Aveyron, par Monteils. 719.
Histoire du Roussillon, par Henry. 702.
Résumé de l'histoire du Roussillon. 1116.
Histoire de Navarre et de Flandres, par Galland. 690.
Résumé de l'histoire du Béarn et des Basques. 1116.
P. Cyrnæi de rebus corsicis. 1007.
A.-P. Filippini istoria di Corsica. 1102.

VII. Histoire des autres pays.

1. *Histoire de la Lorraine et du pays de Liége.*

Légende de Charles de Lorraine. 1388.

Arrest contre Charles II, duc de Lorraine. 1401.
Enterrement de Cl. de Lorraine. 1528.
De la prison de Ferry III, duc de Lorraine. 64.
Géographie du pays de Liége, par F. Henaux. 649.
Souveraineté des évêques de Liége, etc., par L. Polain. 600-1140.
Révolutions de Liége sous Louis de Bourbon. 611.
Essais historiques sur la Meuse-Inférieure et Maëstricht. 682.
L'Inquisiteur, histoire Liégeoise, par A. Polain. 599.

2. *Histoire de la Belgique et de la Hollande.*

Historia veteris ac novi Belgii Ponti Heuteri. 1037.
OEuvres de Raepsaet. 448.
Histoire de la Belgique, par Coomans. 399-541.
Chronique rimée de Phil. Mouskhes. 821.
Recherches sur les monnoies des Pays-Bas, etc., par Gérard. 558.
Notice sur les anciens registres des monnoies de Belgique, par Serrure. 617.
Mémoires du comte de Mérode. 653.
Chronique de Gilles de Chin. 634.
Bataille de Woëringen, par Voisin. 627.
Bataille de Courtray, par le même. 626.
Défense d'Ant. de Lalaing. 544.
Chronique de l'abbaye de Saint-André, par Delepierre. 545.
Histoire de Bruxelles et de ses environs, par Mann. 323.
Apologie du prince d'Orange contre l'édict du roi d'Espaigne. 77.
Lettres et négociations entre Jean de Witt et les plénipotentiaires des Provinces-Unies, etc., de 1652 à 1669. 193.
Mémoires de J. de Witt. 1409.
Copie d'une missive, par un gentilhomme anglais sur la réduction de Deventer, etc. 89.
Advis aux Hollandais touchant les cruautés que les François ont exercées à Bodegrave et à Swammerdam. 380.
Guide d'Amsterdam. 699.

3. *Histoire de la Flandre et du Hainaut.*

Légende des Flamens. 918.
Histoire de la Flandre et de ses institutions, par Warkoenig. 472.
Documens des archives de la Flandre occidentale, par Delepierre. 478-639.
Censures qu'ont subies les Annales de Flandre de J. Meyer, par Voisin. 663.
Traité des fiefs en Flandre. 530.
De la nature des fiefs en Flandre. 473.
Habitudes conviviales et bachiques de la Flandre, par A. Dinaux. 1057.
Le faux Baudoin, par J. de Saint-Genois. 557-646.
Ancienneté de la ville de Gand, par de Bast. 9.
Chronique de saint Bavon à Gand (1298), par J. de Thielrode. 468-619.
Recherches sur la vie de Henri de Gand, par Fr. Huet. 565.
Recherches sur l'abbaye de Sainte-Claire de Beaulieu, par J. Ketele. 570.
Histoire de Tournay et du Tournaisis, par Chotin. 477-633.
Note pour une biographie tournaisienne, par Leglay. 574.
Études sur l'histoire du Haynaut de J. de Guise, par Benezech. 1447.
Histoire de Fréd. Henry de Nassau, par Commelyn. 1004.
Particularités sur Jacqueline de Bavière, comtesse du Hainaut. 594.

4. *Histoire d'Italie, etc.*

Histoire des républiques italiennes, par Sismonde de Sismondi. 1558.

Statistique du département de Montenotte. 874.
Gouvernement du duc d'Ossune dans l'état de Milan. 104.
Notes historiques sur Mantoue. *Ms.* 751.
La ville et république de Venise. 159.
Origine du royaume de Sicile et de Naples, etc. 283.
Histoire des deux conquestes d'Espagne par les Mores, trad. par D. Lobineau. 285.
Révolutions du Portugal, par Vertot. 1714.
Troubles arrivez en Portugal. 1694.

5. *Histoire de l'Allemagne, de la Pologne, etc.*

Cluverii Germania antiqua. 1616.
Abrégé de l'histoire et du droit public d'Allemagne, par Pfeffel, 1036.
Maximilien Ier et Marguerite d'Autriche, sa fille, par Le Glay. 1120.
Épitaphe de l'empereur Maximilien. 1100.
La Couronnation de Charles V. 1093.
Election impériale du prince Charles (1519). 1147.
Nouvelles de l'empereur et du duc de Saxe. 822.
Entrée et couronnement de Fernant de Hongrie et de Bohême. 1158.
Testament politique d'un ministre de l'empereur Léopold. *Ms.* 744.
Mémoires d'un Américain sur la Prusse. 331.
Vie de Jean l'Aveugle, roi de Bohême, par Lenz. 575.
Description de l'Ukranie, par Beauplan. 240.
Gesta populi Poloni, ab A. Max. Fredro. 687.
Discours sur l'histoire des Polognois. 1482.
Le Médailler de Pologne. 114.
Victoire du roi de Poloine contre le duc de Muldauie. 1159.
Scission de la Pologne en 1697. 246-1463.
Partage de la Pologne, trad. de Brougham, par Clapier. 484.
Forme du gouvernement de Suède, etc., par Mallet. 101.
Tableau historique, géograph., etc. de la Russie, par Damaze de Raymond. 176.

6. *Histoire de l'Angleterre, et de l'Écosse.*

Tableau des mœurs, usages, etc. des anciens Bretons, des Danois, etc., trad. de Struitt, par Boulard. 1051.
Chronique de Math. Paris. 66-220-767.
Britannia after the romans. 1360.
Magna charta of King John, etc., by Thompson. 1439.
Anecdotes and traditions of early english history, by W. J. Thoms. 3.
The way to wealth or poor Richard, by B. Franklin. 898.
Historia aliquot martyrum Angliæ. 45-1022.
Le Chevalier de Saint-George réhabilité. 394.
Conæi vita Mariæ Stuartæ. 1090.
L'Innocence de la royne d'Écosse. 914.
Responsio Philopatri ad edictum reginæ Angliæ. 125.

7. *Histoire de l'Asie.*

Histoire des Huns, des Turcs, etc., par de Guignes. 1492.
Annales de la petite Russie. trad. de J.-B. Scherez. 461.
Description des hordes et steppes des Kirghiz Kozaks, trad. du russe d'Alex. de Levchine, par Ferry de Pigny. 69.
Mœurs et usages des Turcs, par Guer. 280.
Tableau de l'empire ottoman. 737.
État général de l'empire ottoman, par Lacroix. 299.
Révolutions de l'empire de Constantinople, par Burigny. 873.
Oppugnation de la cité de Rhodes. 1650.

Relation militaire du siége de Candie. 332.

Histoire de la Perse, trad. de l'angl. de Malcolm. 196.

Description des provinces et villes les plus fameuses de l'Inde orientale, par Marc Paule. 432.

Essais historiques sur l'Inde, par de la Flotte. 273.

Histoire des Indes orientales et occidentales, par Corn. Witfliet. 378.

Histoire des Indes orientales et occidentales, par J.-P. Maffée. 322.

Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais, par Lafitau. 300.

Histoire des choses memorables advenues tant ez Indes orientales que autres païs de la descouverte des Portugais, par P. du Jarric. 290.

Discours touchant l'établissement d'une compagnie françoise aux Indes orientales (par Fr. Carpentier). 95.

Histoire du royaume de Siam, par Nic. Gervaise. 276.

Du royaume de Siam, par La Loubère. 304.

Histoire de l'île de Ceylan, trad. de J. Rybeyro. 357.

Histoire de la Chine, trad. de M. Martini par Le Peletier. 326.

Histoire du Japon, par Kaempfer Engelbert. 295.

Annales de ce advenu au Japon et aultres lieux des Indes. 231.

De rebus Japonicis epistolæ. 261.

8. *Histoire de l'Afrique.*

Histoire des Arabes sous les califes, par Marigny. 324.

Événemens passés en Égypte, depuis le traité d'El-Arych. 1424.

Histoire des États barbaresques. 1494.

État des royaumes de Barbarie, Tripoly, Alger, etc. 268-278.

Révolutions de l'empire de Maroc. 286.

Estat de l'empire de Maroc (par Pidon de S. Olon). 267.

Histoire de Mouley-Ismaël, roi de Maroc, par Dom. Busnot. 251.

Essais sur les isles Fortunées et l'antique Atlantide, par Bory de Saint-Vincent. 247.

Histoire de Madagascar, par Flacourt. 269.

9. *Histoire de l'Amérique.*

Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux? 266.

Mœurs des sauvages américains, par Lafitau. 301.

Historia delle nvove Indie occidentali, per Lopez de Gomara. 316-317.

Guerres des Espagnols dans les Indes. 1641.

Tyrannies et crvavtés des Espagnols ès Indes occidentales, etc., trad. de Barthelemy de Las Casas. 238.

Nouuelles Dindie et de la Terre-Neufue, etc. Goth. 1134.

Conquète du Mexique, par Cortez. 1430-1640.

Découverte et conquête du Pérou, trad. de l'esp. de Zarate. 379.

Histoire de la Floride, trad. de Garcilasso de la Vega, par Richelet. 358.

Histoire de la Louisiane, par Barbé-Marbois. 234.

Histoire de la Virginie. 283.

Histoire de la Nouvelle-France, par Charlevoix. 876.

De la Démocratie en Amérique, par Alexis de Tocqueville. 75.

Mémoires sur les pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amérique. 330.

Histoire des îles Antilles, avec un vocabulaire caraïbe, par Rochefort. 360.

Histoire de la Jamaïque. 282.

Histoire de Saint-Domingue, par Charlevoix. 253.

Histoire de la Guadeloupe, de la Martinique et autres isles, par du Tertre. 263.

Description et histoire naturelle du Groenland, trad. d'Eggede. 264.

VIII. Art héraldique.

1. *Histoire de la chevalerie.*

Théâtre d'honneur et de chevalerie, par Vulson de la Colombière. 1055-1532.
La science héroïque, par le même. 842-1055.
Meyrick's painted illustrations of ancient arms and armour, etc. 116.
Livre des Duels, par Olivier de La Marche. 1678.
Histoire des Ordres militaires. 46.
Ordonnance de Louis XI, en l'honneur de saint Michel. 941-1723.
Ordonnances des chevaliers de Saint-Michel. 925.
Histoire de la fondation des hôpitaux du Saint-Esprit, de Rome et de Dijon, par G. Peignot. 201.

2. *Histoire de la noblesse. — Généalogie.*

Traicté de la vraye noblesse. 1677.
Traité de la noblesse, par de La Roque. 503.
Des nobles, de leurs vertus, charge, vocation, etc., par Fr. de l'Alouette. 992.
Lettres sur la noblesse, etc. 1137.
Blason des couleurs en armes. 774.
Traité des armes de France, par Sainte-Marthe. 504.
Recherches sur les fleurs de lis. *Ms.* 1042.
Essais sur la noblesse de France, par Boulainvilliers. 21.
Armorial de la France, par d'Hozier. 1024.
Histoire généalogique de la maison de France, par Anselme. 382-993-1538.
Dictionnaire de la noblesse, par La Chenaye des Bois. 1008.
Abrégé de cet ouvrage. 1008.
Dictionnaire de la noblesse de France, par de Courcelles. 31.
Armoiries des archevêques, etc. du temps de la régence. 754.
Réfutation de la liste des noms des ci-devant nobles de Dulaure, par P. Lacroix. 765.

IX. Antiquités.

Étude des Antiquités. *Ms.* 753.
Græviii thesaurus antiquitatum græcarum et romanarum. 1017.
L'Antiquité expliquée, par de Montfaucon. 1031.
J. Cesari raccolti nel Farnese museo G. Pedrusi. 1553.
Anciens monumens inédits (angl. et Fr.), par Millengen. 1412.
Cérémonies nuptiales de toutes les nations, par de Gaya. 87.
Balduini calceus antiquus, etc. 1461.
Huit brochures sur les antiquités. 1076.
Lettre de M. Beaulieu sur des antiquités égyptiennes. 1446.
Lettre sur les hiéroglyphes égyptiens. 515.
Vingt brochures sur les antiquités égyptiennes. 1076.
Huit brochures sur le zodiaque de Denderah. 1078.
Objets Gallo-romains trouvés à Tours. 632.
Tombes celtiques de la Souabe et de l'Allemagne, par de Ring. 658.
Sculptures et peintures anciennes en Angleterre (en angl.). 1362.
Morelliani thesaurus, sive Familiarum romanarum numismata, etc. 435.
Monnaies françaises inédites du cabinet de M. Dassy, décrites par A. de Longpérier. 70.
Essai sur les médailles des rois de la dynastie Sassanide, par le même. 218.
Pierres gravées du duc d'Orléans, par de la Chau et Le Blond. 779.
Apiani inscriptiones. 1071.
Inscriptions grecques et latines, par Ph. Le Bas. 1117.

X. Histoire littéraire.

Herm. Hugonis de primâ scribendi origine. 1112.
Paléographie universelle, par Sylvestre. 1453.
Calligraphie du moyen-âge, par Langlois. 1569.
Essai sur les livres dans l'antiquité, par Géraud. 212.
Traité de diplomatique. 1481.
Contestations sur la diplomatique de Dom Mabillon, par Raguet. 1110.
Diplomatique-pratique, par Lemoine. 920.
Alphabetum tironianum, a Carpentier. 672.
Histoire des troubadours, par de Sainte-Palaye. 494.
Reminiscences of litterary life, by Dibdin. 1480.
Wright and Halliwell reliquiæ antiquæ. 989.
Histoire littéraire de la France. 1021.
Mémoires pour l'histoire littéraire des Pays-Bas, etc., par Paquot. 439.
Voyage littéraire dans les Pays-Bas, par Dom. Berthod. 533.
La Belgique illustrée par les sciences, les arts et les lettres. 637.
Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1020.
Archives du nord de la France et du midi de la Belgique. 1056.
Annales de la Société pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale. 631.
Mémoires de la Société des Sciences du Hainaut. 481.

XI. Bibliographie.

1. *Traités sur les bibliothèques, etc.*

Notice sur les bibliothèques, par J.-L.-A. Bailly. 165.
Traité des plus belles bibliothèques, par L. Jacob. 148.
Histoire des bibliothèques en Belgique, par Voisin. 660.
Annuaire de la bibliothèque de Belgique, par de Reiffenberg. 224.
Notice sur la bibliothèque d'Anvers, par Voisin. 664.
La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés, par l'abbé Rives. 202.
Bibliographical, etc., tour by Dibdin. 1479.
Musée bibliographique, par P.-J. Hogois. 564.

2. *Histoire de l'Imprimerie, et Dissertations sur quelques éditions remarquables.*

Histoire de l'invention de l'Imprimerie (par Duverger). 512 bis.
Histoire de l'invention de l'Imprimerie, par J.-F. Lichtenberger. 1122.
Débuts de l'Imprimerie à Strasbourg, par L. de Laborde. 67.
Nouvelles recherches sur l'origine de l'Imprimerie, par le même. 68.
Histoire de l'Imprimerie dans l'ancienne Belgique, par Voisin. 661.
Mémoire sur l'origine des signatures dans l'art typographique, par de la Serna Santander. 203.
Dissertations sur 60 traductions de l'Imitation, par Barbier. 8.
Notice sur la Bible de Douai. 1570.
Notizie intorno a due rarissime edizioni del seculo xve, per A. Pezzara. 124.
Notice sur le Speculum humanæ salvationis, par Guichard, 512.
Notice sur le livre : Die wouderlicke oorloghen, etc., par Voisin. 662.
Recherches bibliographiques sur Télémaque, les Oraisons funèbres de Bossuet et le Discours sur l'histoire universelle. 1572.
Échantillons et projets d'éditions de La Fontaine, Racine, etc. 551.

3. *Bibliographes généraux, professionaux, etc.*

Photii bibliotheca, gr. et lat. 949.
J. Alb. Fabricii bibliotheca græca. 414.

Bibliotheca historica Struvii et aliorum. 433.
Bibliotheca historica litteraria patrum latinorum Car. Schœnemann. 462.
Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, par Dupin. 891.
Bibliotheca patrum cisterciensum, a Tissier. 979.
Sandii bibliotheca antitrinitariorum 1427.

4. *Journaux.*

Mercure de France. 115.
L'Artiste, journal, de 1831 à 1840. 712.
Revue nationale de la Belgique. 657.
Revue anglo-française. 73.

5. *Catalogues des Manuscrits et des Livres.*

Catalogue des manuscrits et des livres imprimés de la bibliothèque royale. 1542.
Manuscrits français de la bibliothèque du roi. 482-1452.
Inventaire des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. 514.
Catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, par M. G. Peignot. 1065.
Notice des manuscrits de la bibliothèque de Rouen, etc., par l'abbé Saas. 614.
Manuscrits de la bibliothèque de Chartres. 849.
Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer sur l'histoire de France. 1069.
Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille. 1067.
Manuscrits de la bibliothèque de Marseille. 1091.
Catalogue des archives du baron de Joursanvault. 485.
Catalogue des autographes et manuscrits de Pixérécourt. 475.
Specimen bibliothecæ Hispano-Majansianæ, etc. 465.
Bibliothèque des princes de Ligne à Bel-Œil. 229.-629.
Catalogue de la bibliothèque de M. Leber. 63.
Catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque du bibliophile Jacob (Paul Lacroix). 476.

XII. Biographie.

1. *Biographie générale.*

Vies des hommes illustres de Plutarque, trad. par Tallemant. 443.
Dictionnaire de Moréri. 936.
Supplément au Dictionnaire de Moréri. 937.
Dictionnaire historique de Chauffepié. 878.
Dictionnaire historique de Marchand. 628.
Biographie universelle. 1358.
Bibliothèques françoises de La Croix du Maine. 884.
Les Auteurs de Bourgogne, par Papillon. 942.
Œuvres de Brantôme. 389.
Bibliotheca belgica, a Fr. Foppens. 686.
Vies des peintres, par Descamps. 92-795.
Vies des peintres, par Landon. 1402.
Anecdotes of painting in England, by H. Walpoles. 154.
Galerie des Femmes fortes, par Le Moyne. 1403.
Notes historiques sur quelques prisonniers détenus à la Bastille de 1475 à 1769. *Ms.* 750.

2. *Biographie particulière.*

Vie d'Homère, par Larcher. *Ms. aut.* 749.
Mémoires sur Raoul de Coucy, avec ses chansons. 1128.
Vie de Jeanne de Laval, femme de René d'Anjou. 360.
Vita Magdalenæ Montis-Acuti, a Rich. Smitheo. 1154.
Histoire du cardinal Louis Portocarrero. 563.

Histoire d'Urbain Grandier. 106.
Mémoire des principales œuvres de Félix Vialart. 752.
Histoire de la comtesse des Barres. 1393.
Vie et Mort de Vittoria Accorambona. 1109.
Essai sur la vie et les œuvres de Réveillère-Lépeaux. 656.
Notice sur le P. Fr. Verbiest, par Carton. 536.
Notice sur Goethals Dercruyssen, par Voisin. 628.
Notice sur l'abbé J.-H. Duvivier. 71-640.
Biographie de Daunou, par Taillandier. 659.

XIII. Extraits historiques.

Valerius Maximus. 622.
Considérations sur plusieurs histoires, par Fl. Remy. 1518.
Histoire des princes qui ont mérité le surnom de Grand, par Bezanson. 1462.
Histoire des plus illustres favoris. 421.

TABLE

DES NOTICES,

CORRESPONDANCES ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

de la 4e série du Bulletin.

FIN DES TABLES DE LA QUATRIÈME SÉRIE.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

SOUS LA DIRECTION DE MM. CH. NODIER, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, ET M. PAULIN PARIS, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ACCOMPAGNÉ DU CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 1. — 4e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

JANVIER 1840.

AVIS SUR LE BIBLIOPHILE.

Le *Bulletin* est composé comme il suit, savoir :

1re *Série*. —	Années 1834-1835. 20 numéros et une table méthodique ; 20 notices de M. Ch. Nodier, 1 gros vol. in-8.	14— »
2e *Série*. —	1836-1837, 1 vol. avec une table méthodique.	10— »
	Analecta Biblion de M. du Roure, 2 vol. in-8.	14— »
3e *Série*. —	1838-1839. 2 vol. in-8, avec une planche; la table méthodique sous presse (*avril* 1840).	20— »

La 4e *Série* commence avec l'année 1840.

RAPPORT

Fait à la Chambre des pairs par M. le vicomte Siméon, *au nom d'une commission spéciale* (1) *chargée de l'examen du projet de loi relatif à la propriété littéraire.*

Messieurs,

Dans aucun siècle, l'intelligence n'a exercé sur le monde un empire aussi illimité et si peu contesté que de nos jours. A une renommée souvent incertaine, que les talens obtenoient autrefois, viennent se joindre aujourd'hui les distinctions sociales; et la charge périlleuse de gouverner les hommes est un noble prix auquel ils peuvent aspirer.

Ce n'est pas lorsque les mœurs publiques nous ont conduits à un progrès si remarquable, que la loi, dont la protection s'étend sur toute chose, pouvoit négliger les intérêts matériels des auteurs. Elle n'étoit pas, il est vrai, restée muette à leur égard; mais on réclamoit, depuis longtemps, une amélioration de ses dispositions. Cette amélioration est l'objet du projet de loi dont vous avez, messieurs, confié l'examen à une commission spéciale, et c'est pour me conformer à ses ordres que j'ose, avec témérité peut-être, me rendre son organe.

Avant le xve siècle, les ouvrages littéraires ne se perpétuoient qu'au moyen de copies faites à la main; ils étoient, par conséquent, peu répandus, et leur valeur vénale étoit toujours considérable. L'industrie des copistes, dans l'antiquité et dans le moyen âge, pouvoit à grand'peine leur procurer une chétive existence. Il est permis de croire que les auteurs dont la pauvreté a souvent été déplorée, et qui, dans tous les temps, se sont plaints de ces hommes qui cherchent à se faire honneur et profit des œuvres d'autrui, n'avoient aucun droit reconnu sur les copies de leurs ouvrages, ou qu'ils en retiroient un très-faible avantage.

(1) Cette commission étoit composée de MM. Bertin de Veaux, le duc de Broglie, Cousin, le baron Charles Dupin, Félix Faure, Kératry, le vicomte Siméon, le baron Thénard, le vicomte de Villiers du Terrage.

L'établissement des ordres religieux créa de nombreux ateliers de copistes, mais ils travailloient principalement pour les bibliothèques de leurs couvens. Personne n'ignore que c'est dans ces vastes et précieux dépôts que, dans les temps de barbarie, se conservèrent les ouvrages anciens, et qu'ils en sortirent aux jours de la renaissance pour l'instruction et le charme des générations nouvelles.

Lorsque l'imprimerie eut été inventée, tout changea de face. Cet art, dont on peut dire, comme de la renommée, qu'il est composé d'oreilles pour tout recueillir, de bouches pour tout répéter, donna une existence nouvelle aux œuvres de l'esprit. Les livres se multiplièrent à l'infini; ils n'avoient été, jusqu'à Guttemberg, qu'un objet de luxe, qu'une propriété rare et précieuse. Le prix moyen d'un volume in-folio, au XIII[e] siècle, n'étoit pas moindre de 4 ou 500 fr. de notre monnoie actuelle (1). Des achats de livres se faisoient par contrats notariés avec hypothèque et sous garantie corporelle; et, cependant, comme le goût de l'étude s'étoit partout réveillé, on comptoit, à l'époque de l'invention de l'imprimerie, plus de dix mille scribes dans les seules villes de Paris et d'Orléans. On conçoit avec quel avantage se présenta l'invention nouvelle; Louis XI la protégea, et, sous son règne, Ulric Gering, de Constance, et deux Allemands, ses associés, furent appelés en France par le prieur de Sorbonne, et y fondèrent, en 1469, la première imprimerie dans les bâtimens même de la Sorbonne. Gering mourut en 1510, laissant une fortune considérable, et déjà cinquante imprimeurs existoient à Paris.

Louis XII confirma les immunités accordées aux libraires « pour « la considération, comme s'exprime son édit, du grand bien qui est « advenu en notre royaume au moyen de l'art et science d'impres« sion, l'invention de laquelle semble être plus divine qu'hu« maine. »

Les deux professions qui ont pour objet d'imprimer et de vendre les livres, distinctes aujourd'hui, étoient, dans ces premiers temps, confondues : elles obtinrent une constante protection; mais elles

(1) Qu'il nous soit permis de contester l'exactitude de cette assertion du noble rapporteur. Au XIII[e] siècle, les moyens d'exécution des copistes étoient tellement rapides, qu'un manuscrit, sans ornemens, se vendoit, chez les libraires de l'université, à peu près le même prix qu'aujourd'hui les livres du même format imprimés chez Didot, Crapelet ou Treuttel. (P. P.).

furent, dès leur origine, soumises à une surveillance particulière, et ne s'exercèrent que sous l'inspection de l'autorité. L'approbation préalable des écrits, avant l'impression, étoit dévolue à l'université, qui prétendoit exercer exclusivement ce droit comme le tenant du pape.

De nombreuses ordonnances sur les obligations et les immunités des libraires continuèrent de montrer la sollicitude du gouvernement en leur faveur, pendant les XVIe et XVIIe siècles; mais, jusqu'au XVIIIe, on ne s'étoit point inquiété des droits des auteurs. On ne peut mettre en doute qu'ils ne retirassent un prix quelconque de la cession qu'ils faisoient de leurs ouvrages; mais la loi ne leur accordoit aucune protection. Ce silence tenoit peut-être à ce qu'ils n'avoient point élevé de réclamations. Peut-être pensoit-on aussi que les lettres ne devoient pas être un objet de négoce, et que les auteurs auroient dérogé à leur dignité en trafiquant de leurs productions. Ils s'assimiloient ainsi aux gentilshommes, à qui les spéculations de commerce étoient interdites.

Les priviléges d'impression étoient en conséquence, sauf quelques rares exceptions, délivrés aux libraires, et, lorsqu'ils l'étoient aux auteurs, ceux-ci n'avoient d'autre ressource, pour en tirer parti, que d'en faire cession entière à des libraires, qui avoient seuls la permission d'imprimer et de vendre les livres. Les auteurs étoient donc à leur merci.

A mesure que les préjugés s'affoiblirent, et que l'on sentit qu'il n'y avoit point de honte, comme le dit Boileau, à tirer un tribut de son travail, les auteurs hasardèrent des plaintes encore timides; mais ce ne fut qu'en 1720 qu'un *Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris* s'éleva, pour la première fois, avec force pour soutenir leurs droits. Depuis, Louis d'Héricourt, Diderot, Linguet, Voltaire, Beaumarchais, plaidèrent la cause des gens de lettres, et cherchèrent à prouver que leurs droits sur leurs ouvrages constituaient une véritable propriété.

Un arrêt de 1761, rappelé par M. le ministre de l'instruction publique, rendu en faveur des petites-filles de la Fontaine, un autre du 20 mars 1777, au profit de la famille de Fénelon, reconnurent le droit des héritiers naturels des auteurs. Les débats auxquels ces arrêts avoient donné lieu, et surtout les idées plus justes qui s'étoient répandues relativement à la propriété des œuvres de l'esprit, firent sentir la nécessité d'une législation qui leur fût plus favo-

rable. L'arrêt du conseil, du 30 août 1777, sur les priviléges, parut. C'est le premier acte qui ait statué d'une manière générale sur les droits des auteurs.

Il autorisa l'auteur qui obtiendroit le privilége de son ouvrage en son nom à le vendre chez lui, et à jouir de son privilége lui et ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le cédât à aucun libraire, auquel cas sa durée seroit réduite, par le seul fait de la cession, à la vie de l'auteur. Après l'expiration du privilége d'un ouvrage ou la mort de l'auteur, tous libraires et imprimeurs pouvoient obtenir la permission d'en faire une édition sans que cette permission pût empêcher aucun autre d'en obtenir une semblable.

Ces dispositions excitèrent les plus vives plaintes de la part des libraires, qui croyoient y voir la perte du monopole qu'ils exerçoient en vertu des priviléges perpétuels; elles en excitèrent aussi de la part des auteurs, qui jugèrent qu'il étoit contraire à leurs intérêts de ne pouvoir céder temporairement l'autorisation d'imprimer et de vendre leurs ouvrages.

C'est à la suite de ces réclamations qu'intervint l'arrêt du conseil du 30 juillet 1778, qui déclara, d'une part, que les priviléges ne pourroient être moindres de dix ans, et, de l'autre, qu'un auteur qui auroit obtenu le privilége de son ouvrage pourroit en faire faire plusieurs éditions par divers imprimeurs, sans que les traités qu'il feroit pour les imprimer ou les vendre pussent être réputés cession de son privilége.

Les libraires, accoutumés à considérer les priviléges comme des propriétés perpétuelles et transmissibles, ne furent point satisfaits, et les arrêts furent déférés au parlement, qui ordonna qu'il lui en seroit rendu compte par les gens du roi. Ce compte lui fut présenté par l'avocat général Séguier dans les audiences des 10, 17 et 31 août 1779.

Il exposa que, bien que ce fût la première fois qu'il eût été parlé de la propriété des auteurs et des droits de leur postérité, cette propriété paroissoit évidente; que jusqu'à la fin du règne de Louis XV on avoit accordé des continuations de priviléges à tous ceux qui étoient propriétaires du manuscrit original; qu'il en étoit résulté des droits auxquels les nouveaux arrêts portoient atteinte, et que c'étoit au parlement à reconnoître le parti qu'on devoit adopter entre une liberté indéfinie et une propriété exclusive.

L'avocat général ne prit d'ailleurs aucune conclusion. Le parle-

ment ne se prononça point, et les règlemens de 1777 et de 1778 se maintinrent en vigueur jusqu'à la révolution de 1789.

Les priviléges de toute nature ayant été alors abolis, la défaveur attachée à ce nom s'étendit aux concessions faites par lettres du prince aux auteurs, imprimeurs et libraires. Une nouvelle législation devint indispensable.

La première loi sur cette matière est celle du 19 janvier 1791, concernant les théâtres; elle porte, article 2, que *les ouvrages des auteurs morts depuis cinq ans et plus sont une propriété publique, que les ouvrages des auteurs vivans ne pourront être représentés sans leur consentement, et que leurs héritiers et cessionnaires seront propriétaires de leurs ouvrages durant cinq années après la mort de l'auteur.*

Cette loi fut rendue sur le rapport de Chapelier. Il commença par établir que la propriété des auteurs est la plus sacrée, quoique d'un genre différent des autres propriétés, et il conclut que, « comme il est juste que les hommes qui cultivent le domaine de la pensée tirent quelque fruit de leur travail, il faut que pendant leur vie, et quelques années après leur mort, personne ne puisse sans leur consentement disposer du produit de leur génie. Mais aussi, ajoutoit-il, après le délai fixé la propriété du public commence, et tout le monde doit pouvoir imprimer, publier les ouvrages qui ont contribué à éclairer l'esprit humain. Voilà ce qui s'opère en Angleterre, pour les auteurs et le public, par des actes que l'on nomme tutélaires; ce qui se faisoit autrefois en France par des priviléges que le roi accordoit, et ce qui sera dorénavant fixé par une loi, moyen beaucoup plus sage, et le seul qu'il convienne d'employer. »

Cette loi ne profita qu'aux auteurs dramatiques. Ce ne fut qu'en 1793 qu'on s'occupa des autres auteurs qui étoient restés sans garantie depuis l'abolition des priviléges de publication.

Le décret du 9 juillet pourvut à cette nécessité; il fut rendu sur la demande du comité d'instruction publique, qui rappela les principes exposés dans le rapport de Chapelier, mais qui, tout en proclamant comme lui la propriété des auteurs, n'établit cependant qu'un droit temporaire en faveur de leurs héritiers.

Cette loi, qui est encore aujourd'hui celle de la matière, s'applique à toutes les productions des lettres et des beaux-arts.

Elle déclare « que les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront, durant leur vie entière, du droit

exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la république, et d'en céder la propriété en tout ou en partie. »

L'art. 2 porte que « leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs. »

Le décret du 5 février 1810, contenant règlement sur la librairie et l'imprimerie, étendit, dans son titre III, les dispositions de la loi de 1793. « Il garantit le droit de propriété à l'auteur et à sa veuve pendant leur vie, si les conventions matrimoniales de celle-ci lui en donnent le droit, et à leurs enfans pendant vingt ans, » au lieu de dix que la loi précédente avoit accordés.

Tel est l'état actuel de la législation. Aucun acte directement relatif aux droits des auteurs n'a été rendu sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X.

Cependant les progrès de l'industrie et l'activité du commerce avoient répandu dans toutes les classes de la société une aisance jusqu'alors inconnue. On tentoit dans tous les genres de vastes entreprises; et la librairie avoit multiplié avec une étonnante rapidité la réimpression des ouvrages de tous nos grands écrivains. Une prodigieuse quantité de pièces nouvelles faisoient la fortune des auteurs et des comédiens. Dans cet état de prospérité générale, on songea aux familles des auteurs, et la pensée d'améliorer leur situation se présenta et fut saisie avec la vivacité qu'inspirent en France toutes les pensées généreuses. Une commission fut, en 1825, chargée de préparer un projet de loi, et s'en occupa avec un zèle qu'on ne sauroit trop louer. On ne donna à cette époque aucune suite à son travail, qui a été imprimé avec le procès-verbal de ses séances en 1 volume in-4.

En 1836, une nouvelle commission, présidée par notre honorable collègue M. le comte de Ségur, eut une semblable mission.

Ces deux commissions, composées de savans magistrats, d'hommes de lettres et d'artistes les plus distingués, avoient commencé, l'une et l'autre, par déclarer que la propriété littéraire étoit, ainsi que s'étoient exprimés l'avocat général Séguier en 1779, et les rapporteurs des lois de 1791 et 1793, la plus intime, la plus sacrée, la plus digne de la protection des lois. La conséquence de cette déclaration devoit être de lui appliquer toutes les règles qui concernent le droit absolu de propriété; mais les discussions les plus approfondies les ont conduites à revenir au système mitigé qui avoit précédemment prévalu.

En effet, un ouvrage, tant qu'il reste dans les mains de son auteur, a le caractère d'une propriété mobilière ordinaire. L'auteur peut le garder, le donner, le vendre, le détruire, en user, en un mot, comme il l'entend; mais, dès qu'il l'a livré au public, la société acquiert un droit sur l'ouvrage; il devient une sorte de propriété indivise entre l'auteur et la société. L'un et l'autre doivent jouir de la part qui leur est afférente : l'auteur, du produit de son œuvre; le public, du plaisir, ou de l'instruction qu'elle lui procure. Cette indivision ne doit porter aucun préjudice à l'auteur. Si la publication de son œuvre a modifié la nature de sa propriété, elle ne l'en a pas dépouillé; il a renoncé au droit de la détruire, mais non à ce qu'elle a d'utile. Ainsi le droit exclusif d'en autoriser les diverses publications qui pourront en être faites lui appartient incontestablement pendant sa vie. La loi est ainsi plus favorable aux auteurs qu'aux inventeurs de procédés mécaniques, auxquels elle ne reconnoît qu'un droit temporaire dont le terme est déterminé par le brevet d'invention qui leur est accordé. Plus généreuse envers les productions que la pensée livre à la presse, ce n'est point à la période de cinq, de dix ou de quinze ans qu'elle borne la jouissance des auteurs; elle la garantit pour leur vie entière, non par suite d'un droit naturel constituant une véritable propriété, mais par l'effet d'une juste concession.

On s'est demandé si ce droit exceptionnel ne devroit pas s'éteindre avec la vie des auteurs. La société ne devroit-elle pas, au moment de leur décès, entrer dans la plénitude des droits qu'elle tient de la publicité donnée à l'ouvrage? C'est ce que beaucoup de bons esprits ont pensé. Mais, a-t-on dit, si l'on restreint ainsi les droits des auteurs, que devient le bienfait? Vous ne leur laisseriez que ce qu'il est impossible de leur ravir, vous ne leur accorderiez aucun avantage, et leur postérité resteroit après eux dans le besoin. Verra-t-on de sang-froid un descendant de Corneille réduit, peut-être, à demander l'aumône à la porte du théâtre où depuis deux siècles on applaudit Cinna? et d'abord un semblable malheur peut-il être à craindre de nos jours? ne pourrions-nous pas invoquer de nombreux exemples qui prouvent la sollicitude de nos princes, celle du public et celle de la loi, en faveur des veuves ou des descendans d'hommes qui ont honoré la France par leurs talens? Il ne faut point trop se préoccuper des écrivains dont le pays s'enorgueillit; ils forment une exception. Qu'il naisse des Corneille, la fortune ne leur

manquera pas plus que la gloire ; mais la plupart des auteurs ne sont pas appelés à de si hautes destinées ; et c'est surtout pour ceux-ci qu'une disposition générale et bienveillante est nécessaire.

On a donc voulu que le droit qu'on leur garantit ne s'éteignît pas immédiatement avec eux, et qu'il leur survécût pendant un certain temps en faveur de leur famille.

Il est à remarquer que, si l'ancienne législation paroissoit consacrer cette propriété, elle y avoit apporté de telles restrictions qu'elle l'avoit affoiblie au moment même qu'on la disoit absolue et transmissible à perpétuité. Si, après la révolution, on proclama encore le droit illimité des auteurs, vous venez de voir qu'en même temps la loi sur les théâtres borna cette propriété à la vie de l'auteur, et à cinq ans après sa mort, et qu'en 1793 la loi générale lui donna pour limites la vie de l'auteur et de sa veuve, et dix années de celle de ses enfans. Plus récemment, le gouvernement impérial suivit la même marche, puisqu'en favorisant davantage les auteurs, il restreignit cependant le droit de survie à vingt années pour leur descendance directe et le maintint à dix ans pour les autres héritiers.

Les commissions de 1825 et de 1836, composées d'hommes si éminens, et qui comptoient dans leur sein plusieurs de nos honorables collègues, déclarèrent aussi que la propriété littéraire est la plus sacrée ; et, néanmoins, le projet de loi qui sortit et de l'une et de l'autre de ces commissions ne la garantit encore que pour un temps déterminé.

Pourquoi cette différence perpétuelle entre les principes que l'on proclame et leur application, si ce n'est parce qu'en approfondissant la question on a reconnu qu'il étoit impossible de donner le caractère d'une propriété absolue et de droit commun à ce qui n'en est pas une ? Aussi, quelque ingénieuses qu'aient été les diverses combinaisons qu'on a imaginées, soit pour faire acheter tous les manuscrits par le gouvernement, soit pour prélever sur le prix de vente des livres imprimés un droit proportionnel en faveur des auteurs et de leur postérité à tout jamais, et après elle en faveur de l'État, qui pourroit, par ce moyen, venir au secours des gens de lettres et des artistes, soit qu'afin d'éviter les embarras des partages on ait voulu conserver la propriété dans la descendance directe de l'auteur, et créer ainsi des espèces de majorats, on a toujours fini par reconnoître que, la pensée une fois émise, il importe qu'elle reste à la disposition de tous, et qu'il vienne enfin un moment où il ne

puisse point dépendre de la cupidité d'héritiers avares de priver la société des bienfaits des hommes de génie.

Ce principe établi, j'arrive à l'examen du projet qui vous est soumis.

Le titre d'une loi ne doit pas donner une idée inexacte de la matière qu'elle est destinée à régir; et, comme les mots sont la représentation des idées, nous demanderons qu'on substitue à ceux de *loi sur la propriété littéraire* ceux de *loi relative aux droits des auteurs sur les productions dans les lettres et les arts*. Ce titre sera plus conforme aux dispositions que nous allons développer devant vous.

TITRE PREMIER.

Les cinq premiers articles ne nous ont paru susceptibles d'aucun amendement.

L'article 2 est le plus essentiel, puisqu'il détermine le temps pendant lequel le droit garanti aux auteurs pourra leur survivre. Le désir de favoriser autant que cela seroit possible leurs familles a constamment animé les rédacteurs de la loi. Ils auroient voulu, et votre commission partageait à cet égard tous leurs vœux, pouvoir prolonger ce temps. Ils n'ont été arrêtés que par des considérations puissantes, et dont il n'étoit pas permis de ne point tenir compte. Vous avez vu que le droit des héritiers des auteurs a été borné, dans quelques cas, à cinq ans, puis élevé à dix, et enfin porté à vingt par le décret de 1810. La commission de 1825 et celle de 1836 avoient proposé le terme de cinquante ans. Malgré ses intentions bienveillantes, le gouvernement a trouvé cette durée trop étendue; il a considéré que le droit exclusif de publication ainsi prolongé, au lieu de servir les intérêts de la descendance des auteurs, seroit un encouragement à la contrefaçon, comme le sont à la contrebande les prohibitions en matière de commerce.

La vente des livres est un commerce auquel il ne faut pas donner trop d'entraves si l'on veut qu'il prospère. Les priviléges prolongés ont nécessairement pour effet d'arrêter les spéculations les plus utiles au pays. C'est pour favoriser l'industrie que les découvertes dans les sciences, dont quelques-unes ont changé la face du monde et font l'orgueil de l'humanité, dont un grand nombre enrichit tout un pays, ne procurent à leurs inventeurs qu'un privilége momentané et fort court. On avoit songé à donner au droit de survie

des auteurs tout le temps de la vie de leurs enfans et petits-enfans ; mais la durée d'une pareille fixation, étant éventuelle, auroit l'inconvénient de nuire à des transactions qui ne peuvent être utiles aux parties contractantes qu'autant qu'elles reposent sur une base certaine. Rien ne l'est moins que la vie des hommes, et l'on a préféré, avec raison, ainsi que la loi existante l'a fait, une période fixe d'années, qui est la même pour tous, et qui permet d'aliéner et d'acheter, avec toute assurance. Ce mode a, de plus, l'avantage d'établir l'égalité entre les auteurs; en sorte que leurs ayans cause jouissent tous du même privilége.

La fixation du nombre d'années étant arbitraire, celle de cinquante, équivalente à deux générations, selon les supputations ordinaires, avoit été, ainsi qu'on l'a vu, proposée par les commissions de 1825 et 1836. Le gouvernement a adopté le terme de trente ans, égal à celui qui est accordé dans les pays où les auteurs sont traités de la manière la plus favorable. Cette période assure encore un avantage réel aux familles des auteurs, dont la jouissance est ainsi prolongée de dix ans. Il n'est pas indifférent, d'ailleurs, dans la prévision d'une loi internationale dont la possibilité sourit aux amis des lettres, de ne pas donner à la loi françoise des bases trop différentes de celles qui ont été adoptées par les gouvernemens étrangers; et ce n'est jusqu'ici que dans les États prussiens qu'une jouissance aussi longue a été accordée aux héritiers des auteurs (1).

(1) La législation angloise sur le droit de copie (*copy-right*), dénomination qui a été aussi adoptée en Allemagne, et qui, pour le dire en passant, est beaucoup plus exacte que celle de propriété littéraire, ne remonte qu'à l'année 1710, la huitième du règne de la reine Anne. Elle a été complétée en 1735, 1775, 1794, 1801 et 1814. Elle fixe le droit exclusif de l'auteur et de ses ayans cause à vingt-huit ans, à compter de la première publication de l'ouvrage. Toutefois, si l'auteur vit encore à l'expiration des vingt-huit ans, le droit exclusif de publication continue jusqu'à sa mort. Un acte du 10 juin 1833 a accordé la même jouissance aux auteurs dramatiques.

Dans les États-Unis d'Amérique, une loi du 3 février 1831 accorde, comme en Angleterre, le droit exclusif de copie pour vingt-huit ans à compter de la première publication. Ce droit peut être prorogé de quatorze autres années, si l'auteur est encore vivant après les vingt-huit ans, ou si, à son décès, il a laissé une veuve ou des enfans. Ce supplément de jouissance n'est accordé qu'après avoir rempli de nouveau toutes les conditions prescrites pour acquérir originairement le droit de propriété exclusive. Une loi additionnelle du 30 juin 1834 ordonne que tout acte ou contrat de transport ou de cession seroit soumis aux formes usitées pour les aliénations d'immeubles.

Tels sont les motifs qui ont déterminé votre commission, ainsi qu'ils avoient déterminé le gouvernement, à s'arrêter au terme de trente ans.

L'art. 4, qui autorise l'auteur à céder son droit de publication,

L'ancienne législation hollandoise n'accordoit aux auteurs et à leurs cessionnaires que des priviléges temporaires de vingt ans au plus, et qu'on ne renouveloit qu'avec beaucoup de peine. En 1796, une loi applicable à la seule province de Hollande, étendue en 1803 à toute la république batave, reconnut le droit de propriété perpétuelle des auteurs ou de leurs ayans cause. Cette loi, suspendue pendant la réunion à l'empire françois, fut rétablie en 1814. Tandis qu'une nouvelle loi, applicable à la Belgique seulement, accorda à l'auteur, pendant sa vie, et à sa veuve et à ses héritiers, pendant la leur, un droit exclusif de publication qui cessoit après l'extinction de la première génération. En 1817, une loi générale pour tout le royaume des Pays-Bas réduisit le droit à la vie de l'auteur, et à vingt années après lui en faveur de ses ayans cause.

En Allemagne, l'acte fédéral du 8 juin 1815 prescrivoit à la diète de s'occuper, dès sa première réunion, d'une législation uniforme sur la liberté de la presse et sur les droits des auteurs et éditeurs. Ce n'a cependant été qu'en 1837 que la diète a pris deux résolutions portant que les productions littéraires de tout genre, de même que les ouvrages d'art, publiés ou non, ne pourront être multipliés par des moyens mécaniques quelconques, sans le consentement de l'auteur ou de celui auquel il a cédé ses droits. Ce droit de l'auteur passe à ses héritiers ou ayans cause pour en jouir pendant au moins l'espace de dix ans. L'art. 5 porte que le débit de toutes les contrefaçons, soit qu'elles aient été confectionnées dans les États de la confédération germanique ou en dehors de ces États, est défendu dans tous les États de la confédération.

La diète renvoie à l'année 1842 une nouvelle délibération sur la question de la prolongation de la période de protection réclamée par la majeure partie des États de la confédération ; elle ajourne également la question de la protection à accorder aux auteurs de compositions musicales et d'œuvres dramatiques.

Le code civil autrichien, en vigueur depuis l'année 1812, et rendu commun au royaume lombardo-vénitien, reconnoît le droit de l'auteur pendant sa vie ; mais il déclare que ce droit, relativement aux nouvelles éditions, ne passe pas à ses héritiers.

Le code Frédéric disoit que le droit d'auteur, qui consiste en ce qu'on ne puisse donner une nouvelle édition qu'avec son consentement, ne passe point à ses héritiers, à moins d'une convention expresse et par écrit. Si, cependant, il existoit encore des enfans de l'auteur au premier degré, lorsque l'ouvrage tomboit dans le domaine public, le nouvel éditeur étoit tenu de prendre des arrangemens avec eux. La loi prussienne du 11 juin 1837, rédigée avec le plus grand soin, et prévoyant presque tous les cas, déclare que le droit de faire imprimer de nouveau un écrit déjà publié appartient exclusivement à son auteur ou à ceux qui tirent leurs droits de lui. La protection accordée contre

non-seulement pour le temps qui lui est personnellement assuré, c'est-à-dire pour toute la durée de sa vie, mais encore pour le temps accordé à ses héritiers après son décès, a excité quelques ob-

[illegible]

la contrefaçon appartiendra à l'auteur pendant toute la durée de sa vie, et à ses héritiers pendant trente ans, à partir de sa mort. A l'expiration de ce terme, la protection assurée par la loi cessera d'avoir effet. La loi ne prononce nulle part le mot de propriété et ne parle que de protection contre la contrefaçon, parce que c'est, en effet, tout ce que peuvent réclamer les auteurs. Les mêmes dispositions sont appliquées aux œuvres de l'art et aux compositions musicales. La représentation d'un ouvrage dramatique ou musical ne pourra avoir lieu qu'avec la permission de l'auteur pendant sa vie, ou de ses héritiers et ayans droit pendant dix ans après son décès.

Le code pénal bavarois porte que tout individu qui, sans le consentement de l'auteur, de ses héritiers ou ayans cause, aura publié, par l'impression ou par toute autre voie, un ouvrage de science ou d'art sera condamné à des dommages et intérêts et aux peines portées par le privilége accordé à l'éditeur, ou, à défaut, par les lois de police.

Dans le royaume de Wurtemberg, une loi de 1835 n'assure que pour six ans aux auteurs et éditeurs la protection légale contre la contrefaçon.

Le code civil du grand-duché de Bade contient un chapitre intitulé : *De la propriété littéraire*. Cette propriété, dit-il, est transmissible comme toute autre propriété, mais elle s'éteint, pour les écrits imprimés, à la mort de l'auteur.

En Danemarck, une ordonnance de 1741 garantit les droits des auteurs et prohibe les contrefaçons. Une ordonnance de 1828 étend le bénéfice de cette législation aux auteurs étrangers sujets de tout gouvernement qui accordera la même protection sur son territoire aux sujets danois.

En Russie, un ukase de 1830 reconnoît à tout auteur ou traducteur d'un livre le droit exclusif de l'éditer et de le vendre à son gré comme bien acquis. Après son décès, ce droit passe à ses héritiers ou ayans cause, et ne peut se prolonger au delà de vingt-cinq ans.

En Italie, les contrefaçons se multiplient sans que les divers États de la Péninsule paroissent s'en occuper ; on assure même qu'elles sont protégées dans quelques endroits ; les droits des auteurs y résultent des priviléges qui peuvent leur être accordés par les divers gouvernemens italiens. Toutefois, les lois pénales des Deux-Siciles punissent d'une amende et de dommages et intérêts l'édition, la vente, le débit ou l'introduction d'écrits, compositions musicales, dessins, peintures, ou autres productions imprimées ou gravées au mépris des lois et des réglemens relatifs à la propriété et au privilége des auteurs et éditeurs.

Le nouveau code civil pour les États sardes reconnoît que les productions de l'esprit sont la propriété de l'auteur, à la charge d'observer les lois et réglemens qui devront régler la matière. Je dois à M. Renouard, conseiller à la cour de cassation, d'avoir pu compléter cet extrait de la législation étrangère. On trouvera dans son excellent ouvrage sur les droits des auteurs tous les renseignemens qu'on pourroit désirer sur ce qui concerne cette matière.

servations. On a demandé s'il étoit bien conforme aux intentions du législateur, dont le but est d'améliorer la position des familles des gens de lettres, d'autoriser ceux-ci à les dépouiller à l'avance, en aliénant leur héritage.

« Si le droit que l'on garantit aux auteurs n'est point un droit naturel, mais un privilége résultant d'un octroi bénévole de la loi, la loi doit chercher à le rendre le plus profitable possible à leur famille. Elle devroit, en conséquence, compléter le privilége qu'elle crée, et déclarer que l'auteur ne pourra pas aliéner les droits qui, après son décès, appartiendront à ses représentans.

Cette proposition d'établir ainsi une sorte de propriété inaliénable en faveur des héritiers de l'auteur n'a pas paru à la majorité de votre commission devoir être acceptée. Il faudroit des causes bien graves pour entraver la faculté dont chacun jouit de disposer, de son vivant et par dispositions testamentaires, de ce qu'il a légitimement acquis, et ces causes ne lui ont pas semblé se rencontrer ici. En effet, l'on ne doit pas supposer qu'un père de famille soit porté à dévorer, de son vivant, le patrimoine de ses enfans, et les auteurs, quelque peu soucieux de leur fortune qu'on puisse les supposer, ne doivent pas inspirer, à cet égard, plus de crainte que les autres citoyens.

Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que la faculté laissée à l'auteur d'aliéner, de son vivant, ses droits et ceux de ses héritiers peut être, dans beaucoup de cas, fort avantageuse à ceux-ci. Les ouvrages qui traversent les siècles sont rares, et l'on a vu les livres les plus recherchés à leur apparition tomber bientôt dans le discrédit et l'oubli. Un auteur, en cédant le droit de ses ayans cause, pourra donc, dans bien des cas, leur assurer un héritage plus fructueux qu'un privilége exclusif de publication.

L'article 6 assure le même privilége à l'éditeur d'un ouvrage anonyme : votre commission a pensé qu'il falloit l'étendre à l'éditeur des ouvrages publiés sous un nom supposé; mais elle a ajouté que ces éditeurs n'en jouiroient que jusqu'à ce que l'auteur ou le véritable auteur se fût fait connoître. Il a paru inutile de dire que le temps pendant lequel l'éditeur auroit joui de son droit seroit précompté sur les trente années de jouissance des héritiers de l'auteur, si le droit de l'éditeur ne venoit à cesser qu'après le décès de l'auteur. Si c'est l'auteur lui-même qui rentre dans son droit, il y aura lieu à l'application des articles 1 et 2.

Le projet de loi n'avoit rien stipulé en faveur des leçons orales

des professeurs, des sermons, plaidoyers et autres discours prononcés publiquement. La jurisprudence a déjà consacré le droit des professeurs; il a paru utile qu'il le fût par la loi elle-même. La même garantie doit appartenir aux avocats, aux prédicateurs et à tous ceux qui prononcent des discours en public; mais ce ne peut être que lorsqu'il s'agit de la publication de ces leçons ou de ces discours en corps d'ouvrages. Il ne peut venir à la pensée de personne de mettre obstacle à leur reproduction entière ou par fragmens dans les journaux quotidiens ou autres. Les discours prononcés en public en appartiennent aux auditeurs et aux feuilles qui font profession de les faire connoître. Ceux qui sont prononcés dans les chambres et devant les tribunaux ne peuvent avoir trop de publicité; elle est prescrite par les lois. Mais, si les journaux ont le droit de les transcrire ou de les analyser, celui de les publier séparément ou d'en former le recueil doit être réservé à leurs auteurs; et c'est ce que nous avons voulu consacrer dans l'article additionnel, sous le n° 7.

TITRE II.

Le goût des représentations théâtrales, si vif chez les anciens, remonte en France jusqu'aux premiers temps de notre histoire. Dès le XIVe siècle, elles furent soumises à des règlemens, et c'est dans le XVIe que la censure théâtrale, si nécessaire dans un État policé, fut établie. Elle n'a pas cessé d'être inscrite dans nos lois.

Les comédiens achetoient ordinairement les pièces des auteurs. On sait, par les registres conservés au Théâtre-François, combien peu les ouvrages de Corneille et de Molière ont été payés. Ils devenoient la propriété des comédiens. Quinault paroît être le premier qui se soit assuré, par un traité passé avec eux, d'une part proportionnelle dans le produit des représentations. Elle fut dès lors fixée au neuvième. Ce marché a servi de base aux traités postérieurs passés avec la Comédie françoise. Divers arrêts du conseil confirmèrent ces dispositions; et, jusqu'en 1757, il fut réglé que les auteurs toucheroient le neuvième de la recette, après prélèvement des frais ordinaires et journaliers, et cela jusqu'à ce que deux recettes consécutives eussent prouvé que la comédie n'avoit retiré que ses frais. Alors la pièce appartenoit aux comédiens. Cet état de choses, contre lequel les auteurs s'étoient souvent et inutilement

soulevés, continua jusqu'en 1791, qu'intervint la loi du 19 janvier. Elle établit la liberté d'élever des théâtres et d'y faire représenter des pièces de tous les genres, en soumettant la représentation des pièces des auteurs vivans à leur consentement écrit et formel. Depuis, l'autorité ne se mêla plus des marchés passés entre les auteurs et les comédiens. Le projet de loi confirme cette dispo-tion; il maintient le droit de l'auteur pendant toute sa vie; mais, après sa mort, l'ouvrage peut être librement représenté, à moins d'une convention contraire, à la seule charge que, pendant trente ans, ses héritiers percevront une rétribution égale à celle dont il jouissait de son vivant. La législation actuelle n'accorde que dix ans aux représentans des auteurs dramatiques après leur décès. C'est donc une prolongation de vingt ans qu'ils obtiendront en vertu de cette nouvelle disposition.

Les ouvrages dramatiques, quant à leur publication par la voie de l'impression, rentrent dans les dispositions du titre Ier; elles leur sont appliquées par le second paragraphe de l'article 8 du projet dont nous avons pensé qu'il était convenable de faire un article séparé.

TITRE III.

Les arts sont ainsi que les lettres une émanation du génie; ils ne diffèrent que par la forme dont ils revêtent la pensée. La parole, l'écriture, le crayon, le ciseau, le chant, servent d'interprètes à l'imagination, et c'est à cause de cette origine commune qu'on a jugé devoir couvrir d'une garantie pareille des productions qui, il faut en convenir, sont peu semblables entre elles.

Il existe, en effet, une différence notable entre un ouvrage littéraire et un ouvrage de l'art. L'ouvrage littéraire ne peut se répandre qu'au moyen de l'impression, et lorsqu'il est imprimé, il est transmis en entier à tous ceux qui en achètent un exemplaire. Le manuscrit d'un livre imprimé peut être précieux aux yeux de quelques amateurs; mais le plus grand nombre préfère les copies sorties des presses des Didot, des Bodoni, des Ibarra ou des Baskerville. Le manuscrit ne contient rien qui ne soit dans l'exemplaire imprimé.

Il n'en est point de même d'un tableau, d'un dessin, d'une

sculpture, d'un monument qu'on imite au moyen de la gravure ou de la lithographie. Une estampe n'est qu'une imitation plus ou moins exacte, presque toujours réduite, destinée seulement à rappeler une œuvre de l'art à ceux qui l'ont vue, à en donner une idée imparfaite à ceux qui ne la connaissent pas. Quelle que soit sa perfection, la gravure ne rend ni le coloris d'un tableau, ni le relief et les divers aspects d'une sculpture. Ce n'est que la traduction, dans un autre langage, d'un ouvrage qu'un autre art a créé.

Un dessin, un tableau, une statue, constituent une propriété matérielle que le code civil a pu comprendre parmi les propriétés mobilières. Elle passe entière d'un possesseur à un autre; et lorsqu'on a acheté un dessin, un tableau ou un ouvrage de sculpture, on est devenu propriétaire d'un tout unique et indivisible; on peut en jouir seul, on peut le détruire, on n'en doit compte à personne, pas même à l'artiste qui l'a vendu. Ce serait attenter à ce droit illimité de propriété que de s'introduire chez l'acquéreur pour copier ou graver cet ouvrage, et le publier sans son autorisation.

Aussi l'art. 12 du projet amendé par la commission a-t-il pour but de consacrer ce droit exclusif de propriété sur les ouvrages des arts, droit qui passe de l'auteur à l'acquéreur, à moins d'une réserve expresse insérée dans le contrat de vente.

Cette disposition semble si naturelle et si conforme à la raison, qu'on eût pu croire qu'elle était inutile, si des prétentions élevées à ce sujet par quelques artistes ne l'avaient rendue nécessaire.

La propriété des dessins destinés aux fabriques d'étoffes ne doit pas être confondue avec les droits que le projet de loi qui nous occupe a pour objet de garantir; elle continuera à être régie par les lois et règlements particuliers qui concernent le commerce.

TITRE IV.

Quant aux œuvres de musique, qui font l'objet du titre IV, on leur applique, pour ce qui regarde la publication par l'impression ou la gravure, les dispositions du titre Ier; et celles du titre II, en ce qui concerne leur exécution sur un théâtre ou dans des concerts publics.

TITRE V.

Dispositions générales.

En accordant un droit exceptionnel aux auteurs, l'État ne peut vouloir s'en attribuer les avantages, dans le cas où ils feraient partie d'une succession qui lui écherrait faute d'héritiers. L'ouvrage tombera alors dans le domaine public, ce qui ne veut pas dire le domaine de l'État, mais la jouissance commune. Cette déclaration fait l'objet de l'art. 15.

Pour compléter ce qui regarde les droits des héritiers, il nous a paru nécessaire de rétablir un article proposé par la commission de 1836, et qui a été omis dans le projet du gouvernement. Il a pour but de faire jouir des avantages assurés par le projet dont nous nous occupons les héritiers des auteurs dont le droit, résultant des lois antérieures, ne serait pas épuisé lors de la promulgation de la loi nouvelle. Cette disposition transitoire nous paraît trop juste pour que vous ne soyez pas disposés à l'adopter.

Le dépôt d'un exemplaire de tout livre imprimé à la bibliothèque du roi a été ordonné, pour la première fois, par François Ier, en 1537. Le règlement de la librairie de 1723 porte à neuf le nombre des exemplaires à déposer, dont trois pour la Bibliothèque royale. La loi de 1793 réduisit le dépôt à deux exemplaires de tous les ouvrages de littérature et de gravure, sous peine de ne pouvoir être admis à poursuivre les contrefacteurs.

Le décret du 5 février 1810, portant règlement de l'imprimerie et de la librairie, l'avait élevé à cinq exemplaires.

La loi du 21 octobre 1814 maintint l'obligation du dépôt, et l'ordonnance réglementaire du 24 du même mois détermina que le nombre des exemplaires déposés continuerait à être de cinq.

Des plaintes s'étaient cependant élevées contre la distribution des exemplaires du dépôt plus que contre le dépôt lui-même, et M. de Martignac, à peine entré au ministère, fit rendre l'ordonnance du 9 janvier 1828, qui réduisit le dépôt à deux exemplaires pour les livres et à trois pour les gravures. La légalité de cette ordonnance pourrait paraître douteuse, puisqu'elle déroge aux dispositions d'un décret et d'une loi, et qu'elle a été rendue sans que le conseil d'État eût été entendu dans une matière qui exigeait au

moins l'intervention d'un règlement d'administration publique. Cependant, comme elle était favorable aux imprimeurs, elle a été exécutée sans réclamation ; mais l'administration ne tarda pas à s'apercevoir des inconvénients de cette mesure.

Le gouvernement a jugé qu'il fallait revenir à ce qui s'était pratiqué de 1810 à 1828, et fixer à cinq, comme il l'était alors, le nombre des exemplaires de dépôt, en leur assignant une destination utile et contre laquelle personne ne pût raisonnablement réclamer.

La librairie n'aurait pas à se plaindre, car si on lui impose une charge, elle en trouverait une ample compensation dans la protection qu'on lui assure contre la contrefaçon.

En Angleterre, le dépôt des livres a été de onze exemplaires jusqu'au 20 août 1836, qu'un acte de la septième année de Guillaume IV l'a réduit à cinq en accordant une indemnité annuelle sur le fonds consolidé aux établissements à l'égard desquels le dépôt a été supprimé.

Votre commission a pensé que le dépôt légal, malgré son utilité pour ceux à qui il est imposé, est une sorte d'impôt prélevé sur le commerce de la librairie, et qu'il devait être réduit dans les plus étroites limites. La loi de 1793 l'avait fixé à deux exemplaires, lesquels étaient remis à la Bibliothèque royale. Il est juste que cet établissement si précieux pour la science ne soit pas privé d'un avantage qui, en définitive, tourne au profit du public. Votre commission vous propose donc de lui assurer les deux exemplaires que la loi de 1793 lui avait assignés, et d'en laisser un troisième dans les bureaux du ministère de l'intérieur, pour servir à constater l'identité de l'édition, afin de garantir aux auteurs et éditeurs la protection de la loi. Si vous adoptez cet amendement, le dépôt légal sera donc fixé à trois exemplaires. Il doit comprendre tout ce qui s'imprime en France, à l'exception de ces produits éphémères connus en imprimerie sous le nom de *bilboquets*, et qui ne sont d'aucune espèce d'importance. Tous les autres imprimés quelconques doivent être soumis au dépôt, et nous le rappelons ici à dessein, parce que le Gouvernement n'a pas toujours exécuté lui-même les prescriptions de la loi, qui doivent s'étendre à toutes les impressions qu'il ordonne. Si, comme mesure de police, le dépôt est inutile dans certains cas, il convient de ne point oublier que la loi assigne deux exemplaires à la Bibliothèque royale, et qu'il est

d'intérêt public que rien ne sorte des presses françaises, ce qui comprend celles des colonies, sans venir se classer dans ce vaste établissement, où tout doit être mis à la portée des lecteurs, et se retrouver dans la suite pour servir à l'histoire de notre temps.

TITRE VI.

Dispositions pénales.

Nous arrivons aux dispositions pénales qui forment le titre VI du projet de loi et qui en sont la sanction.

La contrefaçon est le fléau de la librairie. C'est l'atteinte la plus grave qui puisse être portée à la propriété des libraires, aux droits des auteurs et quelquefois à leur réputation; car la contrefaçon, clandestine de sa nature et se hâtant dans ses œuvres, défigure souvent les ouvrages qu'elle reproduit. Elle a de tout temps été poursuivie; mais, véritable Protée, elle échappe lorsqu'on croit la saisir et prend toute espèce de moyens pour se soustraire à l'animadversion des lois.

De vives réclamations se sont élevées contre leur insuffisance actuelle. Le code pénal a qualifié ce délit et contient dans ses articles 425 à 429 toutes les dispositions qui lui sont applicables; il détermine les amendes dont les délinquans seront passibles, ordonne que le produit des confiscations sera remis au propriétaire lésé, pour l'indemniser d'autant du préjudice qu'il a souffert, et que le surplus de l'indemnité ou l'indemnité entière, s'il n'y a pas de saisie, sera réglé par les voies ordinaires.

On se plaint que ces dispositions n'assurent point assez la réparation du dommage causé; et votre commission, après avoir entendu les réclamations de MM. les libraires, a cru qu'il était nécessaire de rétablir dans les art. 16 et 19 du projet de loi du ministre, qui forment les art. 18 et 20 du projet amendé, un *minimum* des dommages et intérêts accordés à la partie civile.

La commission qui avait préparé le projet de loi avait dit que tout contrefacteur sera puni d'une amende de 100 fr. à 2,000 fr. au profit de l'État, et condamné à payer au propriétaire des dommages et intérêts équivalens au prix de vente de 1,000 exemplaires au moins et de 3,000 au plus de l'édition originale, et que tout

débitant de l'ouvrage contrefait sera puni d'une amende de 50 fr. à 1,000 fr. et de dommages et intérêts équivalens au prix de 500 exemplaires au moins et 1,500 au plus de l'édition originale.

Le gouvernement avait cru devoir laisser aux tribunaux le soin d'arbitrer les dommages et intérêts d'après le prix de vente de l'édition originale. En jugeant nécessaire de rétablir un *minimum* pour la valeur à donner aux dommages et intérêts, votre commission n'a pas pensé qu'il fût bon de fixer aussi le *maximum*. Elle abandonne aux tribunaux le soin de le porter, suivant les cas, au taux le plus élevé, parce qu'il est des occasions où l'on ne saurait frapper avec trop de rigueur les délinquans et accorder une trop forte indemnité à la partie civile. La sévérité des peines est le seul moyen de mettre un frein au brigandage aujourd'hui organisé de la contrefaçon, et le caractère français, naturellement porté à l'indulgence, ne permet pas de craindre que les magistrats puissent abuser de la liberté qu'on leur laisse d'élever la peine suivant les circonstances du délit.

Ces motifs nous ont déterminés à fixer l'amende dont le contrefacteur doit être puni à la somme de 300 fr. à 2,000 fr., et le *minimum* des dommages et intérêts à la valeur de mille exemplaires du livre contrefait.

Quant au débitant de l'édition contrefaite, nous n'avons pas changé le taux de l'amende dont la commission de 1836 le rendoit passible, et nous avons fixé à la valeur de cent exemplaires, au moins, les dommages et intérêts.

En conservant au juge la faculté de punir d'un emprisonnement le délinquant en cas de récidive, nous avons ajouté le double de l'amende et des dommages et intérêts. Cette sévérité nous semble justifiée par le renouvellement même du délit.

L'introduction en France d'éditions contrefaites à l'étranger est, d'après le projet du gouvernement, article 17, punie des mêmes peines que la contrefaçon. Nous avons pensé que l'introduction, sur notre territoire, d'un ou plusieurs exemplaires d'éditions contrefaites pouvoit avoir lieu sans aucune intention de nuire, et qu'il étoit juste de ne la considérer comme un délit et de la punir comme la contrefaçon elle-même que lorsqu'elle auroit lieu sciemment, ou que les exemplaires introduits seroient destinés à être vendus. C'est en ce sens que nous avons amendé l'article.

D'après l'article 429 du code pénal, les objets confisqués doivent

être remis au propriétaire lésé en indemnité de la perte qu'il a éprouvée. Dans le plus grand nombre de cas, cette indemnité est illusoire; le libraire qui la reçoit encourroit lui-même la peine du délit dont il a provoqué la punition, s'il mettoit dans le commerce les exemplaires saisis de l'édition contrefaite; il faudroit, pour en tirer quelque parti, qu'il les exportât, et cette opération ne seroit, de sa part, ni morale, ni lucrative, puisqu'il iroit se faire concurrence à lui-même sur les marchés étrangers; il est donc réduit à les mettre au pilon, et nous tenons, d'un honorable libraire de Paris, qu'ayant reçu ainsi une édition contrefaite à dix mille exemplaires, elle avoit à peine produit le montant des frais assez peu considérables de son procès, et il ne lui étoit resté comme indemnité qu'une misérable somme de 82 fr.

Le projet de loi, en prononçant la confiscation des exemplaires contrefaits et des ustensiles qui ont servi à la contrefaçon, ajoute que la partie civile pourra demander ou qu'ils lui soient attribués ou qu'ils soient détruits, auquel cas, sur la demande des libraires, nous avons ajouté que ce seroit en présence de la partie civile ou de son fondé de pouvoir.

Les infractions à la nouvelle loi étant, dans beaucoup de cas, assimilées à la contrefaçon, elles seront poursuivies de la même manière; les officiers de police judiciaire sont chargés de les constater d'office. C'est une preuve nouvelle de la protection que l'on veut accorder aux lettres et aux beaux-arts.

Le gouvernement avoit eu la pensée de l'étendre même aux hommes qui les cultivent en pays étranger. C'est ainsi que les bienfaits de Louis XIV alloient chercher le mérite dans les diverses parties de l'Europe. Le but de l'art. 18 du projet de loi étoit d'assurer à tous les ouvrages en langue françoise ou étrangère, publiés pour la première fois en pays étranger, soit du vivant de l'auteur, soit après sa mort, pendant un espace de temps qui seroit déterminé par des traités, la protection qu'on garantit aux publications faites en France, en ajoutant toutefois que cette disposition ne seroit appliquée qu'à l'égard des États qui auroient accordé à la France une complète réciprocité. On voit, dans le beau rapport de l'éloquent M. Villemain, adressé au ministre de l'instruction publique au nom de la commission chargée de l'examen des questions relatives à la contrefaçon étrangère des livres françois, qu'on avoit été jusqu'à penser qu'il seroit digne de la France de faire, à l'égard de

la contrefaçon, ce qu'elle a fait en 1819 pour le droit d'aubaine, de l'abolir chez elle sans attendre de profiter elle-même, au dehors, de cette abolition. La commission ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'il n'y avoit que peu d'États intéressés à l'adoption de ce principe, qu'il n'y auroit à le proclamer sans condition et sans réserve, qu'une générosité apparente, qu'il valait mieux l'offrir comme gage de réciprocité, et en faire la base de conventions diplomatiques sur un point qui excite la sollicitude de toutes les nations civilisées.

On se borna donc à proposer l'article 18 du projet. Votre commission l'a examiné avec d'autant plus de soin, qu'elle avoit à se défendre de l'entraînement des sentimens généreux qui l'avoient inspiré. Elle a considéré que la réciprocité offerte par la France ne seroit acceptée que par les États qui auroient avantage à le faire, et nous seroit refusée par les autres.

Le grand atelier de contrefaçon des livres françois est en Belgique. On ne peut se dissimuler que ce commerce ne lui procure de grands bénéfices, auquel elle ne renonceroit pas pour obtenir une réciprocité qui n'auroit aucune application à son égard, car on n'imprime en France aucun ouvrage au détriment des auteurs ou des imprimeurs belges.

Les seuls livres anglois réimprimés à Paris et livrés au commerce à un prix très-modéré, comparativement aux éditions angloises, offrent aux acheteurs et aux libraires françois un avantage réel. En Angleterre, où la main-d'œuvre est plus chère qu'en France, on ne réimprime aucun livre françois. La réciprocité entre les deux pays seroit donc toute favorable aux sujets de la Grande-Bretagne, et nous priveroit, sans aucune compensation, du moyen de nous procurer à un prix raisonnable les livres en langue angloise, dont la cherté est excessive lorsqu'il faut les faire venir d'outre-mer.

Votre commission s'est, en conséquence, décidée à vous proposer le rejet de cet article. Ce n'est pas sans regret qu'elle en a pris la résolution ; mais elle n'a pas dû perdre de vue qu'en opposition de ces nobles intérêts qu'il avoit pour but de protéger, il en existoit de très-importans qu'un gouvernement prévoyant ne doit jamais négliger, les intérêts du commerce et du public. Nous appelons de nos vœux le moment où il sera possible de les concilier avec ceux des lettres et des auteurs de tous les pays.

Nous arrivons au dernier article du projet. Il avoit été préparé pour être inséré dans une nouvelle loi relative aux douanes ; mais,

comme elle pouvoit tarder à être promulguée, il est devenu nécessaire de le joindre au projet actuel.

Le *transit* des objets de librairie d'une frontière à l'autre du royaume se fait aujourd'hui sans examen et sans contrôle. Les livres françois exportés de France y sont librement réimportés dans un intervalle de cinq ans. Les contrefaçons seules sont prohibées à l'entrée.

Deux résultats, a dit la commission dont M. Villemain étoit le rapporteur, ont dû suivre cette législation. Les contrefaçons des livres françois venant de l'étranger ont profité du *transit*. Les mêmes contrefaçons se sont fréquemment introduites en France parmi les livres réimportés.

C'est à prévenir ce double inconvénient que l'art. 23 du projet est destiné. Il dispose que les livres en langue françoise venant de l'étranger ne pourront être présentés à l'importation ou au *transit* que dans les bureaux qui seront désignés par une ordonnance du Roi. MM. les libraires ont demandé que cette obligation ne soit pas bornée aux seuls livres en langue françoise, et qu'elle soit étendue à tous les livres, en quelque langue qu'ils soient. C'est un retour aux dispositions de la loi du 27 mars 1817, et nous ne voyons, en effet, aucune raison de nous en éloigner.

Tous les livres qu'on introduit en France, même pour le *transit*, doivent être soumis à une vérification qui exige une attention particulière : en la concentrant on aura des agens plus exercés et plus capables. D'ailleurs, un moyen certain de rendre la surveillance des douanes efficace est de réduire le nombre des portes ouvertes à l'importation. La loi du 27 mars 1817 n'avoit affecté à ce service que cinq bureaux ; il y en a aujourd'hui dix-sept. Il est indispensable d'en réduire le nombre. La loi eût pu le faire; mais, comme cette fixation est essentiellement variable suivant les besoins du commerce, il a paru plus convenable d'en laisser le soin au gouvernement. Il est bien entendu que l'obligation de ne présenter les livres qu'aux bureaux qu'il désignera ne sauroit être applicable à un exemplaire isolé qu'un voyageur porteroit avec lui, et qui seroit évidemment à son usage personnel. Dans ce cas seulement les divers postes de douanes pourront le laisser passer. La commission n'a pas cru nécessaire d'en faire une disposition spéciale. Il appartient à l'administration de donner les instructions convenables

pour prévenir les vexations particulières tout en assurant la répression de la fraude.

MM. les libraires ont également demandé qu'un nouveau paragraphe fût introduit dans cet article Il consisteroit à prescrire que les livres qui ne sont pas tombés dans le domaine public, qui auroient été expédiés à l'étranger, et qu'il y auroit lieu de réimporter en France, seront tous dirigés sur la douane de Paris, et ne seront délivrés qu'à l'éditeur ou sur son autorisation. Cette disposition concourroit à empêcher, sous le prétexte de réimportation, les introductions frauduleuses dont nous parlions tout à l'heure. Elle rentre dans les considérations exposées dans le rapport de M. Villemain, et qui avoient conduit à demander que la réimportation des livres françois fût entièrement prohibée. Nous ne pouvons, en conséquence, que l'approuver, sauf l'obligation de l'envoi à la douane de Paris de tous les ballots de livres réimportés indistinctement, ce qui seroit inutilement onéreux pour les éditeurs qui habitent une autre ville. Il nous a semblé plus juste de les faire adresser au chef-lieu du département où les éditeurs auroient leur domicile, et où toutes les vérifications nécessaires pourront être faites par les agens de l'autorité (1).

(1) Note de l'Editeur. — Il seroit à désirer qu'à l'article 25 l'on pût ajouter l'amendement suivant :

« A l'égard des vieux livres françois imprimés avant 1800, ils ne devroient supporter que le même droit que les livres en langues mortes, — et devroient être considérés en langues mortes : les livres du moyen âge, les vieilles chroniques, les vieux poëmes, etc., etc. »

SIMON PONCET.

Simon Poncet est un poëte de la fin du xvi[e] siècle, à peu près inconnu aujourd'hui. Les éditeurs de la Croix du Maine et de Duverdier, le père Niceron, etc., n'en font aucune mention : on chercherait vainement son nom dans la *Biographie universelle*. M. Brunet, qui a recueilli avec un soin digne d'éloge les ouvrages de nos vieux auteurs français, a omis dans ses nomenclatures les *Regrets sur la France. Composez par Simon Poncet Melunois, Thresorier et Secretaire de monsieur le Chevalier d'Aumalle. ensemble un colloque chrestien, composé par luy-mesme, dedié à madame de Chelles. A Paris, par Mamert Patisson.* 1589, in-8 (1). Ce petit volume ne mérite pourtant pas l'oubli où l'ont laissé les bibliographes. Simon Poncet n'est pas un de ces poëtes qui dominent toute une époque, mais il doit occuper une place distinguée parmi les écrivains du xvi[e] siècle ; son livre est, d'ailleurs, l'expression la plus complète de l'opinion des honnêtes gens pendant les troubles qui ont ensanglanté la France sous le règne de Henri III.

Les *Regrets sur la France* sont dédiés *à monseigneur le chevalier d'Aumalle, colonnel général de l'Estat et Couronne de France* (2). Après la dédicace viennent deux sonnets d'un style louangeur et emphatique, adressés à l'auteur par la Roque (3). L'ouvrage est composé de XLVIII sonnets numérotés. Pour donner tout d'abord

(1) La Bibliothèque royale possède de cet ouvrage un exemplaire qui a appartenu à Guillaume Colletet, et qui porte sa signature sur le premier feuillet.

(2) Claude de Lorraine, abbé du Bec, chevalier de Malte, général des galères de la religion, dit le *chevalier d'Aumale*, appartenoit au parti de la Ligue ; il assista au siége de Dieppe et à la bataille d'Arques, en 1589 ; il y fut tué le 3 janvier 1591, à l'âge de 27 ans, en voulant s'emparer de Saint-Denis ; il étoit fils de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, et de Louise de Brézé, dame d'Anet. Le chevalier d'Aumale étoit un des plus braves capitaines de son temps.

(3) S.-G. de la Roque de Clermont en Beauvoisis, contemporain de Simon Poncet, et auteur de plusieurs poëmes.

au lecteur une idée de notre poëte, nous citerons son premier sonnet adressé à l'écho :

ECHO.

Nymphe, l'ame des bois et la fille de l'aer,
Qui navrée autrefois de la flèche cruelle
D'amour, ainsi que moy, d'une triste querelle
Respon quand je te vien mes travaux deceler.

Ore que je te veux sur la France appeller,
Respon, Nymphe, et di moi, malheureuse, n'est-elle? *Telle* (1).
Las! qu'estoit-elle avant qu'elle eust esté rebelle? *Belle.*
Et son los où est-il, dont l'ont n'oit plus parler? *Par l'air.*

O terrible destin! ô dieux pleins de vengeance,
Qui plus dessous les cieux endure de souffrance? *France.*
Ne verra elle plus sa gloire et son renom? *Non.*

Hé! quel fut le moteur d'un si piteux orage? *Rage.*
O fureur des François, vrayment fureur et rage,
Qui la perte de vous recherchez pour guerdon.

Le poëte est frappé de la misère du temps et des malheurs causés par la guerre civile; c'est avec les couleurs les plus vives qu'il dépeint l'état du royaume :

Piller, prendre, voler, à chacun faire tort,
Et dessus le plus foible user de violance,
Le rançonner de plus qu'il n'est en sa puissance,
Et pour simple refus le livrer à la mort:

Pour entre les plus grands avoir plus de support,
Avecque l'ennemy mesme prendre alliance:
Puis reprendre party, et pour avoir vengeance
De celuy que l'on hait se ranger au plus fort:

Contrefaire le grand, et n'estre qu'un belistre,
N'avoir religion, toutesfois sous ce tiltre
Dix mille cruautez commettre sur autruy:

Changer à tous propos de foy, et de parolle,
C'est ce que l'on apprend en la commune eschole
De ceux que l'on estime en la France aujourd'huy.

Sonnet IV.

(1) Reponses de l'Echo.

L'auteur des *Regrets* était attaché à la maison de Lorraine, et particulièrement au chevalier d'Aumale; c'est dire assez qu'il était catholique. Cependant il a compris que les Mayenne, les Guise et tous ces chefs tumultueux et remuants, qui tenaient dans leurs mains les destinées de la France, ne prenaient pour guide que le caprice du moment ou l'intérêt personnel : le poëte leur dit hautement sa pensée, il leur reproche avec colère les maux qu'ils ont attirés sur la patrie. On sent à chaque vers l'horreur que lui inspire la Saint-Barthélemy, quoiqu'il ne nomme pas une seule fois cette fatale journée dans ses vers; papiste, il est plein de tolérance, il prêche le pardon et l'oubli, il exhorte les partis à se réunir contre l'ennemi commun, l'étranger :

Le barbare estranger, entre tandis chez toy,
Qui te pille, desrobe, et traine avecque soy,
O France, tes tresors, que joyeux il emporte.

Sonnet XIV.

Et plus loin, sonnet XXII :

Le barbare estranger, qui la (*la France*) tient sous ses mains,
A desja corrompu et chassé de mémoire
Le langage françois : son honneur et sa gloire,
Et ce que nous parlons ce sont mots incertains.

Oubliant un instant les villes saccagées, les batailles sanglantes, le poëte se prend tout à coup à déplorer la corruption du langage françois, l'honneur et la gloire de son pays.

Que le lecteur nous permette de lui citer encore un fragment des *Regrets ;* c'est un sonnet sur l'ambition : ce morceau, plein de verve et de chaleur, nous a paru un des plus remarquables du recueil :

Maudite ambition, la nourrice féconde
Du vice desbordé, engence de malheurs,
Qui aveugle le sens et trouble de fureurs
L'humain entendement, la misere du monde.

Qui maschine, conspire, et tousjour-tousjour sonde
Quelque nouveau moyen d'accroistre tes honneurs,
Du sang mesme innocent achetant les grandeurs,
Envieuse opprimant celuy qui te seconde.

Cruelle, insatiable, et ribaude p....,
Vraye contagion, peste du genre humain,
Propre pour abuser la jeunesse mieux née :

Par toy, France n'a plus son honneur ancien,
Ains comme pauvre fille ayant perdu le sien,
Tu l'as, sale, impudique, au vice abandonnée.

Sonnet XX.

Simon Poncet et Régnier étaient presque contemporains (1); poëtes satyriques, ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre : libre dans ses mœurs et dans ses vers, Régnier est resté un type d'insouciance paresseuse; ses satyres éblouissent par les saillies, les traits fins et caustiques; religieux et austère, Poncet a pris les hommes au sérieux; le côté comique et ridicule de la vie lui a échappé. Poncet rappelle involontairement Gilbert : chez tous les deux, l'audace et l'indignation sont pareilles; chez tous les deux, c'est une pensée de haute moralité et une critique impitoyable; ils sont tous deux jeunes et désespérés. L'auteur du *Jugement dernier*, parlant à un siècle frivole et sans croyance, use parfois d'une moquerie railleuse et incisive. Poncet est toujours sombre et inflexible comme les factions au milieu desquelles il a vécu.

Le poëte de Melun termine les *Regrets* par cette strophe :

Et toy, France, reçoy ce bref essay nouveau,
Ce sera, s'il te plaist que tes cendres j'honore,
Un épitaphe court en un large tombeau.

Dans le *Colloque chrestien*, second poëme de Simon Poncet, quatre personnages, Eusèbe, Théophile, Dorothée et Astée, discutent entre eux sur l'Eucharistie, le culte des images, les prières qu'on adresse aux saints, la confession et d'autres points de controverse entre les protestants et les catholiques. Il est inutile de dire qu'Eusèbe le papiste convertit les opposans à son parti. Un tel sujet étoit peu propre à la forme poétique; aussi, quoique cet ouvrage soit écrit avec une certaine facilité, il ne peut cependant être comparé aux *Regrets* : l'auteur l'a dédié *à très-illustre et très-vertueuse princesse M. Marie de Lorraine, abesse de Chelles*. Cette dame, que Henri IV appeloit *ma chaste cousine*, était sœur du chevalier d'Aumale; elle fut célèbre par sa charité et sa dévotion.

Le silence incompréhensible des biographes nous met dans l'impossibilité de donner d'amples détails sur la vie de Poncet : nous avons vu, par le titre de son livre, que, né à Melun, il était trésorier

(1) La première édition des Satyres de Régnier est de 1608.

et secrétaire du chevalier d'Aumale, chez qui il demeurait, à Paris. Dans le deuxième sonnet de la Roque à Poncet, nous trouvons un passage qui jette quelque lumière sur la famille du poëte : voici ce passage :

Quand je te voy, Poncet, regretter nostre France,
Escrire ses malheurs et chanter son trespas,
Vrayment (dis-je) tu suis de *ton oncle* les pas,
Qui prophete preschoit sa fin et decadance.

Il est évident que cet oncle n'est autre que Maurice Poncet, docteur en théologie de l'université de Paris, né à Melun (1), et mort, à Paris, le 23 novembre 1586 (2). Maurice Poncet fut successivement curé de Saint-Aspais, à Melun, et de Saint-Pierre-des-Arcis, à Paris : c'était un de ces prédicateurs fougueux qui, pendant les troubles de la Ligue, excitaient les Parisiens par leurs déclamations. En 1583, il censura avec tant de violence la confrérie des Flagellants, instituée par Henri III, que le roi l'exila à Melun ; plus tard, il revint à Paris, remonta dans sa chaire, et mourut en faisant au peuple les plus sinistres prédictions. C'est sans doute dans les sermons du curé de Saint-Pierre-des-Arcis que notre poëte puisa l'idée de ses regrets. On peut consulter, sur Maurice Poncet, l'*histoire de Melun* (3) de Sébastien Rouillard, qui, dans son gros livre, ne dit pas un mot du poëte. Rouillard parle aussi (4) d'un Jehan Poncet, né à Melun, et qui fut nommé par François Ier, abbé du couvent de Saint-Père de cette ville. Ce Jehan était probablement de la même famille que Maurice et Simon.

Le portrait de Simon Poncet a été gravé, par Thomas de Leu, vers l'année 1590 : cette date est précieuse, car elle nous donne celle de la naissance de notre poëte. Autour du portrait, on lit ces mots : *Anno ætatis suæ vigesimo nono*. Poncet est donc né en 1561 ; il est représenté tenant à la main une marguerite. Nous cherchions à comprendre cette singularité, lorsque le poëte nous en a donné lui-même l'explication :

(1) Et non à Meaux, comme le dit Crevier, *Histoire de l'université*, t. VI, p. 386.

(2) Et non pas le 27 novembre, comme le disent les éditeurs de la Croix du Maine, t. II, p. 3.

(3) Pag. 627 et 628.

(4) Loc. cit., p. 276.

Je ne la tenois point en la main seulement,
Ains au plus pres du cœur trop vivement portraicte,
Et certes mon amour n'en fust oncque distraicte :
Car mon amour ne peut aymer le changement.

Je trouvay ceste fleur si douce au sentiment,
Si fraiche pour cueillir, si belle, si parfaicte,
Qu'il me sembla vrayment que nature l'eust faicte
Exprès, pour loy bas nous servir d'ornement.

Aussi l'ay-je chérie, ignorant que si belle
Elle eust si tost perdu sa douceur naturelle,
Et que le temps luy deust apporter tant d'aigreur.

La nature manqua en sa forme divine :
Car le temps trop facheux luy gela la racine,
Et me gela les doigts, la poictrine et le cœur.

Ces vers, pleins, charmans de fraîcheur et de naïveté, fortement empreints de tristesse comme tout ce qu'a fait notre poëte, semblent révéler une déception dans sa vie : ce sont les seuls vers d'amour échappés de sa plume; on ne les trouve pas dans ses œuvres, ils ont été insérés dans un Recueil de poésies de la Roque, qui engageait son ami à oublier l'ingrate Marguerite. Enfin, pour terminer ce que nous avions à dire des productions de Simon Poncet, nous indiquerons une épigramme latine qu'il composa en 1590 sur les *Amours de Phyllis* de la Roque, et qu'on trouvera en tête des œuvres de ce poëte.

Il n'est plus question de Simon Poncet après l'année 1590; nous pensons qu'il est mort vers cette époque : son silence semble autoriser notre conjecture. Un vers noble, un esprit tout à la fois mélancolique et passionné, une imagination riche et puissante; Poncet étoit doué de ces qualités qui font les grands poëtes : la patrie de Jacques Amyot doit être fière de le compter au nombre de ses enfans.

J.-Marie Guichard.

SUR QUELQUES POÉSIES BOURGUIGNONNES.

Dans le beau catalogue de la bibliothèque de M. de Pixérécourt, publié en 1838, avec des notes littéraires et bibliographiques, se trouve annoncé, pag. 119, sous le n° 907, un *Recueil de nouvelles poésies galantes, critiques, latines, françoises et bourguignonnes*. Londres, s. d. (vers 1740). 2 part. en 1 vol. in-12. L'annonce de ce recueil, assez curieux et peu commun, méritoit bien d'être accompagnée d'une note de la part des savans bibliographes qui ont présidé à la rédaction du catalogue; aussi l'un d'eux a-t-il mis à la suite de cette annonce... « Ce recueil renferme des pièces très-curieuses qu'on ne rencontre pas ailleurs, et le choix « paroît en avoir été fait par un homme d'esprit. Ce qui le recommande particulièrement, ce sont les pièces en patois bourguignon, qui sont charmantes, et qu'on attribue, à Dijon, au « père d'Alexis Piron, honnête apothicaire qui n'en étoit pas moins « poëte; je ne crois pas qu'elles soient imprimées autre part. On « peut savoir mauvais gré à Piron de n'avoir jamais parlé du talent poétique de son père : le sien lui devoit certainement quelque chose. »

Cette note, comme tout ce qui sort de la plume du rédacteur, est ingénieuse et se fait lire avec plaisir; c'est dommage qu'elle manque d'exactitude, et que l'auteur ait été trompé dans les renseignemens qu'on lui a fournis. Je crois lui faire plaisir en lui signalant cette erreur, sans doute bien involontaire. Aimé Piron, père d'Alexis, n'est point auteur des poésies bourguignonnes en question; et elles ne méritent pas tout à fait les éloges qu'on leur donne ici. C'est ce que va prouver l'article que je leur ai consacré dans ma BIBLIOTHÈQUE *idio-bourguignonne* (ouvrage encore inédit).

Cet article est le huitième des quatre-vingts qui composent cette bibliothèque, le voici textuellement :

« VIII. TROIS PIÈCES BOURGUIGNONNES détachées : 1° *Lou véritable « vey de gôdô;* 2° une autre pièce, sans titre; 3° *Le menou d'or.*

« Ces trois pièces occupent les pages 173-183 de la seconde « partie d'un RECUEIL *de nouvelles poésies galantes, critiques*,

« *latines et françoises*. Londres, cette présente année, *in*-12; je « présume que l'éditeur de ce recueil est dijonnois, et qu'il l'a « publié vers le milieu du XVIII[e] siècle (1).

« L'auteur de la première de ces trois pièces licencieuses est « Pierre Malpoy, avocat et conseil de la ville de Dijon, qui y est « mort le 7 juillet 1644. Il a encore composé d'autres pièces qui « ne méritent pas le même reproche que celle-ci, qui cependant a « été louée par Barthélemi Morisot (Ep. VI[e] *de la* I[re] *centurie*). « mais La Monnoye en a porté un jugement bien différent : « Il « s'en faut bien, dit-il; que cette pièce mérite les louanges qu'on « lui a données; ce n'est, à le bien prendre, qu'un verbiage plein « de redites, même des contradictions. Le style, quoique assez « énergique par-ci par-là, n'y est pourtant pas correct partout. Les « élisions, malgré le privilége de la poésie bourguignonne, y sont « choquantes, et la finesse du sens n'y dédommage presque nulle « part des négligences de la versification, ce qui a donné de la « réputation à l'ouvrage n'est autre chose que sa matière. L'obs- « cénité nue auprès des lecteurs de mauvais goût, tenant lieu « d'agrément et d'esprit, il n'est pas surprenant que ces gens, qui « font toujours le plus grand nombre, aient eu le crédit de faire « passer ce petit poëme pour un chef-d'œuvre.

« C'est, sans doute, cette débauche d'esprit qui a valu à son « auteur l'épigramme suivante, dans laquelle on joue sur son nom « (Malpoy).

« Sive malum pisum, malus aut pilus, aut mala pix es,
« Sive malum pondus, res mala semper eris.

« Cette première pièce est suivie d'une autre du même genre et « que l'on croit appartenir au même auteur. Quant à la troisième, « *Lou menou d'or* (Le meneur d'ours), elle est aussi dans le genre

(1) Cet ouvrage est divisé en deux parties, ayant chacune leur grand titre en encre rouge et noire, et leur pagination particulière. La première partie a un avis de l'éditeur en 8 pages, la table des matières de cette partie également en 3 pages, et sur la quatrième page une pièce latine intitulée : FORNICA, *auctore*, *ut dicitur, Joanne Cusa*., puis viennent 192 pag. remplies de pièces de vers plus ou moins longues.

La seconde partie a 183 pag., plus la table en 3 pag. non chiffrées; les pièces bourguignonnes occupent les pp. 173-183; elles fourmillent de fautes d'impression, sans doute parce que l'ouvrier typographe ignoroit le patois bourguignon. Le reste de l'ouvrage est bien imprimé.

» libre ; on ignore si Malpoy en est l'auteur, je ne le crois pas. »

Il résulte, de ce que nous venons d'exposer, que ces trois pièces de poésie ne sont point d'Aimé Piron, père d'Alexis, et qu'elles lui sont bien antérieures, car elles datent d'environ 1620, et Aimé Piron est né à Dijon, le 1er octobre 1640, et y est mort le 7 décembre 1727 ; son fils Alexis est né le 9 juillet 1689, et est mort, à Paris, le 21 janvier 1773 : il n'est pas non plus exact de dire qu'Alexis Piron n'a jamais parlé des poésies de son pére. Dans une lettre, datée de Paris le 10 novembre 1750, qu'il adressait à son frère, apothicaire à Dijon, et qui a été imprimée, il lui dit : « Vous « m'enverrez quelques poésies de mon père, manuscrites ou autres ; « *Lai comédie du ba du bor ou l'opéra grionche* puisse-t-il s'y « trouver !... » Cette espèce de vaudeville, très-populaire, avait été publié longtemps auparavant sous le titre suivant : Bontan *de retor, operar grionche*, ai Dijon, ché Defay, vé le palai, aivô parmission, 1714, in-12. La permission date du 12 décembre ; cette pièce (*Bon temps de retour*) a été faite à l'occasion du traité de paix conclu entre Louis XIV et l'Empire, à Baden en Argaw, le 7 septembre 1714.

Aimé Piron, qui a précédé La Monnoye dans la carrière des *noëls bourguignons*, en a composé un grand nombre, connus sous le nom d'*avents ;* mais presque tous ont disparu : il a, en outre, vingt-huit pièces bourguignonnes, la plupart très-satyriques, dont nous citons les principales dans notre Bibliothèque *idio-bourguignonne.*

G. P.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

...... Les matériaux les plus importants pour la bibliographie arabe, perse et turque, se trouvent dans les nombreux ouvrages encyclopédiques de ces nations, dans lesquels sont indiqués, sur chaque science, les livres estimés. Le seul grand ouvrage spécial sur la bibliographie orientale est du savant turc *Kadschi-Kalfa*, plus connu sous le nom de *Kiatib-Tschelebi*, portant le titre de *Keschlos-Sounoum ann Essamiïl-Koutoub vel founoum* (1): C'est un dictionnaire bibliographico-encyclopédique, dont le principal mérite réside moins dans les propres recherches de l'auteur sur cette matière, que dans le classement, par ordre alphabétique, de la grande encyclopédie de *Taschkeuprisade : Miftahos-seadet ve missbahos-seyadet fi mewsuatil-ouloum* (2); ouvrage qui paraît être compilé d'anciens livres arabes, tels que ceux d'*Ebil faradsch Mohamed Ben Jsshak Ben Ennedim*, de *Hafiseddin El-adschemi* et d'*Abbarol-Kitebe*.

Outre ces deux ouvrages de *Hadschi-Kalfa* et de *Taschkeuprisade*, les suivants peuvent encore servir de ressources dans les recherches bibliographiques sur la littérature orientale :

Herbelot, Bibliothèque orientale, 4 vol. in-fol. La Haye, 1777-1782.

Hottinger, Promptuarium, sive bibliotheca orientalis, in-4. Heidelberg, 1658.

Schnurrer, Bibliotheca arabica, in-8. Halle, 1811.

Rossi, Dizionario degli autori arabi più celebri, 2 vol. in-8. Parma, 1807.

Erpenius, T. rudimenta linguæ arabicæ, in-4. Leide, 1790. (A la fin se trouve un bon catalogue de livres arabes.)

Kohler, Nachrichten von einigen arabischen Schriftstellern. (Voir le Repertorium für biblische und morgenländische Litteratur, in-8. Leipsic, 1778.)

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ. Tom. 1, in-fol. Paris, 1738.

(1) Dévoilement des opinions sur les noms des livres et des sciences.
(2) Clef de la félicité et flambeau de la puissance dans les sciences.

Catalogus bibliothecæ mediceæ laurentianæ et palatinæ, in-fol. Florence, 1742.

Asseman, Catalogus bibliothecæ orientalis clementino-vaticanæ, in qua manuscriptos codices syricos, etc., recensuit et genuina scripta a spariis secrevit, 4 vol. in-fol. Romæ, 1718-1728.

Uri (*J.*), Catalogus bibliothecæ Bodleianæ codd. oriental., in-fol. Oxford, 1787.

Catalogus librorum tam impressorum quam manuscriptorum bibliothecæ publicæ universitatis lugduno-batavæ, in-fol. Leide, 1716, et supplementum, 1741.

Casirus (*P.*), Bibliotheca arabico-hispan. escurialensis, in-fol. 2e volume. Madrid, 1770.

Hammer (*J. de*), Catalogus codicum arabicorum, persicorum, turcorum bibliothecæ palatinæ vindobonensis, in-4. Vienne, 1812.

Stewart (*C.*), A descriptive catalogue of the oriental library of the late Tippoo sultan of Mysore, in-4. Cambridge et Londres, 1809.

Möller, Catalogus librorum tam manuscr. quam impress. qui ab Sutzenio in Oriente empti in bibliotheca gothana asservantur, 2 parties, in-8. Gotha, 1825.

Fraser (*J.*), A Catalogue of manuscripts in the persic, arabic and sanskrit languages, collected in the east, in-4. Londres, 1742.

Hammer (*J. de*), Catalogus codicum qui in collectione Richiana Bagdadi existunt. Voir le 3e vol. des Fundgruben des orients, von V. Hammer in-fol. Vienne, 1811.

Catalogue de cinq cents manuscrits orientaux, in-8. Paris, 1817.

Plusieurs autres catalogues de livres orientaux n'existent qu'en copies manuscrites, qui se trouvent entre les mains de quelques élus. Les plus remarquables sont ceux des bibliothèques du Cte de Rzewuski, de l'académie i. r. de l'orientaliste de Hammer et de M. Hœck, à Vienne en Autriche, de l'Internonce Bon de Sturmer, à Constantinople, du chev. Isalinrkg, à Rome, des bibliothèques royales de Copenhague, Paris et Berlin, des bibliothèques des universités d'Upsal, Gættingue, Cambridge, etc., etc.

Mélanges bibliographiques.

Monsieur l'Éditeur,

Sterne fit, vous le savez, une nomenclature piquante des diverses sortes de voyageurs connues de son temps; mais depuis le platonique adorateur d'Élisa Dapper, la science s'est enrichie de beaucoup de noms nouveaux qu'il n'avait pu comprendre dans son énumération; le voyageur gastronome, le voyageur archéologue, le voyageur philanthrope, et enfin le *bibliographical traveller* ont été successivement découverts. Je crois bien qu'un des coryphées de cette dernière espèce c'est le révérend T.-F. Dibdin, l'auteur de la *Bibliotheca spenseriana*, du *bibliographical Decameron*, du *Tour in France and in Germany, etc.*, livres en général plus somptueux qu'utiles et dont vous aviez naguère de beaux exemplaires qui sont devenus miens.

Je vous avouerai qu'émule du révérend docteur anglais et libre de suivre mes goûts, j'ai parcouru la Guyenne, le Languedoc et la Provence dans le seul et unique but de visiter les bibliothèques publiques et rien autre chose, d'examiner les collections particulières où l'on voudrait bien m'admettre et de fouiller en tout sens, toujours et partout, tous les amas de livres *vielz et anticques* qui m'offriraient la moindre chance d'une trouvaille heureuse, le plus faible espoir d'une acquisition importante. Je conviendrai que d'assez grands sacrifices de temps et d'argent n'ont abouti qu'à une moisson peu abondante, n'importe : plusieurs quintaux de bouquins et quelques liasses de notes ont été le résultat de mon *voyage bibliographique dans le Midi*, et Dieu aidant, je compte bien diriger successivement mes excursions bibliophiliques vers le nord, le centre, l'est et l'ouest de la France. Toutefois je n'imiterai pas jusqu'au bout l'exemple de Dibdin, le récit de mes explorations ne sera point délayé en gros volumes; jugez comme les marchands de papier imprimé seroient tentés d'accepter l'offre de mon manuscrit.

Dieu paternel, quel dédain! quel accueil!

Mon livre pourroit plaire tout au plus à un nombre infiniment

restreint de bouquinolâtres selon mon cœur. O gens de bien, où estes vous! Poinct ne vous voy. . . . .

Consacrant tout ce que je peux avoir d'intelligence et d'activité à un seul objet, y vouant toutes mes pensées, j'ai passé, sans y entrer, le croiriez-vous? devant les cathédrales d'Auch et de Narbonne; j'ai à peine donné un coup d'œil au magnifique amphithéâtre d'Orange et à celui de Nîmes; à Arles, tout préoccupé de ne pas perdre la piste d'un exemplaire du *Dondon infernal* de la Bellaudière, je n'ai fait aux Arènes qu'une visite de deux minutes pleine de distractions.

Ce préambule bavard vous ennuie; je viens donc au fait en vous transmettant quelques pages prises absolument au hasard dans mon journal. Je sais mieux que personne, hélas! que je ne suis qu'un jeune et très-faible écolier, et, sans vouloir affecter une fausse modestie qui n'est le plus souvent qu'une vanité énorme, je crois ne ressentir aucune tendresse pour quelques ébauches indignes de la moindre publicité; mais j'ai vu imprimer, réimprimer même, tant de galimatias inintelligibles, tant de compilations pitoyables dont les auteurs sont, je le dis et ils le prouvent, de véritables puits d'ignorance, tant de vers après lesquels, soyons justes, la lecture de Pradon et de Cottin serait chose douce et rafraîchissante, tant de contes et de romans.... Mais ne parlons pas de ceux-là; le roman était naguère épuisé, haletant, aux abois, ne sachant plus sur quelles vignettes, ni sur quelles pancartes spéculer, ainsi que l'a fort bien dit l'incisif et spirituel antagoniste de la littérature facile; maintenant le roman est mort. Dites-moi où sont les gloires qu'avait échafaudées une camaraderie sans pudeur? où sont les grands hommes auxquels de plus ou moins adroits compères fabriquaient, à charge de revanche, une réputation brillante? où est le public gobe-mouches, bénin, crédule, liseur et payant? où sont ces éditeurs empressés, surenchérissant les uns sur les autres? l'argent qu'ils apportaient, où est-il? Dites-moi où sont les neiges d'antan. . . . .

J'ai conclu témérairement sans doute, de tout cela, que vous me jugeriez peut-être aussi bon à imprimer que MM. tel et tel. Lorsque vous n'aurez pas à offrir aux lecteurs du bulletin des articles signés Nodier, Reiffenberg, Colomb de Batines ou Peignot, vous utiliserez, si bon vous semble, les matériaux dont je soumets la révision à votre intelligente amitié et à votre indulgence mise déjà à

plus d'une épreuve. Voltaire et Montesqieu faisaient à beaucoup de méchans livres l'honneur de les lire, moi j'ai souvent l'honneur de lire d'un bout à l'autre les plus sots et les plus mal écrits des bouquins.

> Hic campo indulget; hunc alea decoquit : ille
> In Venerem est putris.....
> At *me* nocturnis juvat impallescere chartis (Perse).

C'est grâce à ce procédé bien simple que j'ai rencontré maintes fois dans des auteurs ignorés certaines choses que tout le monde n'y aurait pas vues. J'ai gratté dans beaucoup de fumier, j'ai trouvé quelques grains de blé ; peut-être un jour serai-je à même d'étaler à vos yeux les perles que j'aurai découvertes. C.-B.

Je quitte Toulouse ; je me rends à Carcassonne afin d'examiner l'important et unique manuscrit du poëme provençal qu'a décrit M. Raynouard en lui donnant le nom de Flamenca. Chemin faisant, au lieu de perdre mon temps à regarder les campagnes que je traverse, je feuillette quelques volumes que j'ai complétés au moment de monter en voiture ; le premier qui me tombe sous la main est intitulé : *Histoire abrégée de la vie de J.-F. Marmiesse, prêtre. Paris* 1828, 2 vol. in-8. Je ne crois pas que dans sa spirituelle notice sur la bibliographie des fous M. Nodier ait fait mention de cet auteur ; il est assez singulier et assez extravagant pour mériter quelques lignes. Il naquit à Cahors en 1745 ; son père était forgeron ; il entra au séminaire, en sortit et se maria. « Quant à ma femme, nous dit-il naïvement, il peut bien se faire qu'elle ne fût pas vierge quand je l'épousai, mais elle tricotait bien, elle savait coudre, elle faisait d'excellentes soupes. La première année de notre hyménée, sur 12 oies qu'elle fit couver, 11 vinrent à bon port ; elle filait mes habits, que je faisais teindre vert de bouteille. » Devenu veuf en 1807, Marmiesse se fit ordonner prêtre ; sa tête, qui avait toujours été assez faible, acheva de se détraquer : il croyait avoir des visions, des apparitions, et il nous donne une table de 56 songes avec leur explication. Il voit son frère tout nu sur le bord d'un grand fleuve ; il voit tantôt un abbé déguenillé, tantôt un évêque avec la tête bien soignée, tantôt deux serpents l'un mâle et l'autre femelle ; il voit aussi

sa nièce sous la forme d'une perdrix rouge ; deux Ethiopiens apparaissent à sa gauche, il se trouve dans un enclos entouré de haies vives dont il a bien soin de faire graver le plan. Un autre jour, je voulais dire une autre nuit, il tue d'un seul coup de fusil deux corbeaux l'un mâle et l'autre femelle, cela signifiait clairement que son frère entretenait un commerce peu moral avec sa servante, et cette fois-ci il avait moins de chance de se tromper que lorsqu'il se croyait prédestiné à convertir 32 millions de Français et à réparer tout le mal causé par Voltaire et par la philosophie du XVIIIe siècle. Il se rend à Paris et s'adresse à monseigneur l'évêque d'Hermopolis ; il vouloit absolument lire devant les chambres son histoire, et notez en passant que les 850 pages qu'il nous a données ne sont qu'un préambule très-abrégé, une introduction si succincte que ce n'est pas la peine d'en parler. On juge facilement que le ministre se refusa à se mêler de cette affaire ; s'il y a au monde des péchés irrémissibles, des crimes impardonnables, s'écrie le pauvre auteur, c'est bien celui-là. Il adresse au roi Charles X, qui ne l'a certes point lue, une longue lettre pleine de radotages, et il se met, pour se consoler, à écrire, à l'âge de 82 ans 7 mois, le récit de sa vie, qu'il surcharge des détails les plus insignifiants, des digressions les plus prolixes, avec dose énorme de rabâchages et de répétitions fastidieuses. Imprimés aux frais de l'auteur, comme on peut bien le croire, ces deux volumes ont dû passer en bloc chez l'épicier ; on ne les recherchera jamais ; quelques amateurs de livres singuliers et extravagants, ineptes, les ramasseront peut-être si le hasard les amène sous leurs yeux.

Epitaphia joco-seria. F. Swert collegit. Coloniæ, 1645, in-12.

On trouve quelques épitaphes singulières dans ce recueil latin, français, espagnol, italien, flamand. En voici quelques-unes relevées dans les cimetières d'Orléans, de Valenciennes et d'Arras.

Ci gist le sire Jean Ratet
Et tous ses petits ratelets
Et sa femme dame Sibelle.
Mais, Dieu merci, encore vit-elle.

Ci gist auprès de cette porte
Une femme qui n'est pas morte,
La veuve de feu Jean d'Arbois,
En son vivant marchand de bois.

Ci gist le piqueur de Margot,
Friand de chair comme une pie,
Pour tremper trop sa pièce au pot,
Le pauvret a perdu sa vie.

Promeneur d'estappe,
Si la mort t'attrape,
T'attrapant te happe,
Te happant te trappe,
Ma foy, tu mourras,
Car elle n'exempte,
Quand elle se présente,
Ni chatte ni rats.

Une autre épitaphe :

Dessous ce tumule est jacens
Un impigre locum tenens, etc.

est écrite dans le jargon de l'*escolier limousin tout joliet* qui rencontra Pantagreul, se promenant après souper.

On trouve encore l'inscription mise sur le tombeau d'une femme qui, morte en 1514 à l'âge de 88 ans, vit ou put voir 295 enfans issus d'elle. Dulaure en a fait mention. (Hist. de Paris, édit. in-12, tom. II, p. 290.)

Quant à Swert, l'éditeur de ce recueil, il en est question dans Nicéron, tome 27, et dans la biographie universelle, tome 44.

Jocorum atque seriorum libri duo, recensente O. Melandro, 1604, in-12; volumes de près de 1200 pages. C'est une compilation où il y a quelques traits piquants, quelques anecdotes assez plaisantes égarées dans beaucoup de pages sans intérêt. La cour de Rome y est souvent maltraitée; on y trouve de fréquentes railleries contre les moines, plastrons des faceties luthériennes; par-ci par-là se sont introduits des contes assez graveleux : *De muliere quadam maritum suum in adulaterio deprehensum castrante; de nobili qui suæ ipsius famulæ stuprum volebat inferre.*

Le beau sexe n'y reçoit pas toujours des éloges, témoins les vers suivans :

Sunt tria mala macra : Anser, Fœmina, capra;
Non nisi Dæmonibus convenit iste cibus.

Aspide quid pejus? Tigris; quid Tigride? Dæmon;
Dæmoni quid? Mulier; quid Muliere? Nihil.

Ailleurs on lit un reproche adressé aux Allemands sur leur goût pour la boisson :

Germani cunctos possunt tolerare labores;
Outinam possint tam bene ferre sitim.

Mais l'habitant des bords de l'Elbe ou du Rhin riposte :

Bacchus Germanos vexat, sed femina Gallos;
Dic mihi quid gravius vulva vel urna nocet.

La fameuse histoire du frère Baçon, contenant les choses merveilleuses qu'il fit dans sa vie et le récit de sa mort, avec l'histoire des deux sorciers Bungie et Vandermast, 1661. Tel est le titre d'un ouvrage populaire anglais, plusieurs fois réimprimé, et peut-être est-ce aux événemens de la campagne de 1814 que je dois d'en avoir trouvé un exemplaire dans la capitale du Languedoc, où l'on ne devait guère s'attendre à le rencontrer. La première édition de cet ouvrage curieux parut à Londres au commencement du XVIe siècle (4° goth. sans date); les réimpressions modernes sont tronquées, mais le texte est reproduit sans retranchement dans les *miscellanea antiqua anglicana* (Lond., 1814 22, 4°), et dans la collection de Thoms (early prose romances, 1828, 3 vol, 8°). Ces ouvrages sont à peine connus en France, je puis donc esquisser une analyse de ce *moult délectable* récit.

Il est d'abord question de la naissance et des parents du frère Bacon; il étudie avec ardeur et il est présenté au roi et à la reine; il leur fait voir des choses merveilleuses et il s'occupe ensuite de sauver un gentilhomme qui s'était vendu au diable pour une somme d'argent; c'est long et pénible. Il construit une tête de bronze qui parlait et qui devait lui servir à entourer l'Angleterre d'une muraille de même métal, projet que la stupidité de son domestique fait échouer; il se rend promptement, grâce à son art, maître d'une ville que le roi avoit en vain assiégée pendant trois mois; il triomphe du magicien allemand Vandermast qu'il fait rapporter en Westphalie par un esprit, et qui envoie un soldat pour assassiner Bacon, échappé miraculeusement à ce danger. Notre héros sauve la vie à trois frères qui étoient au moment d'en

venir aux mains au sujet de l'héritage de leurs parents ; des voleurs essayent de l'arrêter, une force surnaturelle les oblige à courir en dansant, malgré eux, à travers champs et fossés pleins d'eau et de boue, au son d'une musique diabolique. Remarquons, en passant, que Bacon ne se sert de son pouvoir surnaturel que dans des vues louables et méritoires, et il traite souvent fort cavalièrement les autorités de l'enfer. Un gentilhomme étoit épris de la fille d'un de ses voisins et étoit payé de retour ; le père de la jeune personne, profitant d'une absence de l'amant, vouloit la forcer à se marier à un autre et l'union allait se célébrer ; Bacon vit tout cela par le moyen d'un miroir magique où se retraçait tout ce qui se passait à 25 lieues à la ronde ; il s'assit, avec le gentilhomme, sur une chaise enchantée qui les transporta, à travers les airs, dans la chapelle où allait s'effectuer le mariage. Le chapelain allait dire le fatal *conjungo ;* Bacon lui paralyse la langue, fait survenir un tel brouillard que personne n'y voit à un pas devant soi, prend la belle par la main, la mène à celui qu'elle aime, bénit leur union et s'en va avec eux, laissant le père, le prétendu désappointés, et le reste de la compagnie errer à tâtons pendant 24 heures encore.

Ses ennemis Vandermast et Bungie se prirent un jour de querelle entre eux et se portèrent des défis ; ils se rendirent en rase campagne pour voir lequel des deux l'emporterait sur l'autre ; chacun trace un cercle à quelque distance de celui de son adversaire. Vandermast fit paraître un dragon qui courut, en vomissant des flammes, autour du cercle de Bungie ; celui-ci, en danger d'être consumé, opposa à son antagoniste le monstre marin qui fut jadis sur le point de dévorer Andromède et qui lançait des torrens d'eau. Exposé à être noyé, Vandermast évoqua Persée qui combattit et tua le monstre, tandis que Bungie appeloit à son secours un esprit qui, sous les traits de saint George, fit tomber le dragon sous ses coups.

Les deux rivaux eurent, chacun de leur côté, recours à des esprits qui leur promirent la victoire, à condition de recevoir trois gouttes de sang tirées du bras gauche. Ils y souscrivent : Bungie fait alors apparaître Achille à la tête des Grecs ; Vandermast lui oppose Hector avec une armée troyenne. Un combat furieux s'engage ; Hector est tué, mais survient alors une tempête des plus effroyables ; le démon, maître des deux magiciens par suite de l'imprudence qu'ils avoient commise, leur tord le cou, emporte leurs âmes et

laisse là leurs cadavres que l'on trouva par terre horriblement défigurés et brûlés quand l'orage fut passé.

Frère Bacon finit par renoncer au sortilége; il brisa son miroir magique, fit un grand feu de ses livres, se consacra à l'étude de la théologie et vécut encore deux ans comme anachorète, sans sortir d'une cellule faite dans la muraille de l'église; il recevoit ses alimens par une petite croisée qui lui servait aussi à s'entretenir avec ceux qui venoient le consulter; il creusa avec ses ongles la fosse où il fut déposé.

R. Greene puisa dans ces contes le sujet d'une comédie qui, imprimée en 1594, a reparu 5 ou 6 fois.

Des fables dictées par l'ignorance et adoptées par le vulgaire se sont ainsi attachées à la vie de quelques hommes de génie que la crédulité s'est plu à doter d'une puissance surnaturelle. Il n'est pas surprenant que Roger Bacon, qualifié avec tant de justice par ses contemporains du titre de docteur admirable, ne fût transformé en sorcier; il s'éleva au-dessus des connaissances et des erreurs de son siècle, il fut probablement l'inventeur de la poudre à canon, et on le fit asseoir à côté de Virgile sur le banc des magiciens (1).

(1) On peut lire sur Roger Bacon un article fort intéressant de M. Delécluze, dans la Revue françoise, mai et juin 1839, tom. XII, pp. 201-244.

J'ai parlé des *faicts merveilleux* de Virgile dans une note de mon petit extrait du roman des Sept Sages de Rome (1839, pp. 35-40), et je travaille à achever un mémoire sur l'origine et le degré d'antiquité de cette histoire fabuleuse, ainsi que sur les diverses manières dont elle a été racontée.

On sera peut-être curieux de voir le chantre d'Énée arrêter une armée qui monte à l'escalade, et faire rester les assaillans un pied en l'air; on apprendra qu'il fit un homme de cuivre qui, monté sur un cheval de même métal, parcouroit toutes les nuits les rues de Rome, assommant avec un fléau de fer tous ceux qui n'étoient pas rentrés chez eux au signal que leur donnoit une cloche qui sonnoit tous les soirs à dix heures.

Nous avons cherché à réunir toutes les citations éparses dans les vieux écrits, et relatives à la légende de Virgile; ce n'est pas ici le lieu de les donner, nous allons seulement transcrire un passage de l'*Amoureux passe-temps déclaré en joyeuse poésie*. (Lyon, B. Rigaux, 1582, in-16.)

Virgile une fillette aima
A Rome, et comme femmes font
Pour son amy la réclama.

VARIÉTÉS.

M. le chevalier C. Gazzera, conservateur de la bibliothèque publique de Turin et secrétaire de l'Académie des sciences de Piémont, savant non moins distingué par ses connaissances que par son affabilité, a publié, il n'y a pas longtemps un volume relatif à l'immortel Torquato Tasso. Il donne quelques détails intéressants relatifs à la biographie et aux écrits du chantre d'Armide et il publie pour la première fois un *trattato della dignita*, morceau de 16 pages, deux lettres assez longues où Tasse discute le plan de son épopée, deux octaves qui n'avoient point été imprimées et des variantes relatives au poëme, *il mondo creato*. Tous ces fragmens, laborieusement extraits des recoins de quelques bibliothèques peu accessibles où ils sommeilloient, ne peuvent être que d'un grand prix aux yeux des amateurs de la littérature italienne.

Ce qui ne nous intéresse pas moins, nous autres Français, c'est une introduction assez étendue où M. Gazzera rend compte d'un voyage qu'il a fait dans le midi de notre patrie : nous allons lui emprunter quelques détails sur l'état de diverses bibliothèques publiques ; c'est ce qu'il a eu de bonnes occasions de vérifier, son but principal étant d'aller à la quête de manuscrits italiens ou concernant l'Italie.

La bibliothèque de *Carpentras*, donation de l'évêque Inguimbert, mérite d'arrêter momentanément l'étranger dans cette petite ville. A l'exception d'un petit nombre de volumes envoyés par le gouvernement ou offerts par des particuliers, on n'y trouve à peu près rien de ce qui a paru depuis 50 ans, mais la partie ancienne y offre 25 à 30,000 volumes des meilleurs ouvrages en tout genre, en éditions de choix et souvent rarissimes. Il y a près de 800 manuscrits ; la plupart sont fort précieux. Les plus curieux sont ceux qui proviennent de chez Peiresc ; ils sont au nombre de 82 volumes, et, au milieu de beaucoup de pièces relatives à l'histoire de la Provence, on remarque des lettres autographes de maint Italien, célèbre ; il s'en trouve de Galilée qui y parle longuement de sa situation et de la cause de ses malheurs.

Toulon possède, depuis peu d'années, une bibliothèque de 15,000 volumes ; elle s'enrichit peu à peu ; elle n'a qu'un seul manuscrit ; c'est une paraphrase en vers latins de l'Écriture sainte, écrite par un anonyme, Pierre de Riga, peut-être (in-4°, vélin, XIVe siècle).

Marseille compte près de 40,000 volumes et de 500 manuscrits ; ils sont, en général, d'un faible intérêt. On y remarque un *Athenæum massiliense* (ou biographie marseillaise, travail du P. Zacharie, mort en 1758 ; il ne serait pas indigne de l'impression), une copie du *Speculum humanæ salvationis* (manuscrit sur vélin, in-folio, XIIIe siècle, avec 162 miniatures fort médiocres, il est vrai).

La bibliothèque d'*Aix*, sur laquelle M. Rouard a donné une for

bonne notice, contient une copie de toute la correspondance de Peiresc; M. de Méjanes, qui avait l'intention de la publier, la fit transcrire à Carpentras et partout où il put en trouver trace. M. G. a, de plus, remarqué des manuscrits de deux ouvrages de Boccace (*la Teseide* et *il Corbaccio*), une relation en espagnol du siége de Malte, 1565.

30,000 volumes forment la bibliothèque de *Nîmes*; une bonne portion, legs du savant Séguier, se rattache à l'histoire naturelle et à l'archéologie. Selon notre Piémontais, auquel nous laissons toute la responsabilité de ces paroles sévères, cette bibliothèque n'est guère fréquentée et la patrie des Séguier et des Guizot est une des villes du Midi qui délaissent le plus les belles-lettres. L'Académie du Gard s'est éteinte; la presse se borne à enfanter quelques écrits de controverse religieuse très-peu charitable ou de politique acharnée et fort intolérante : si c'est là tout ce qu'elle doit produire, il vaudroit mieux qu'elle s'en tînt à la plus complète inaction.

La correspondance de Séguier renferme une foule de lettres autographes des savants les plus distingués de l'époque, des Montfaucon, des Maffei, des Muratori, etc. C'est, pour l'histoire littéraire, une mine abondante de renseignements importants.

Narbonne, bien déchue de son ancienne splendeur, possède une bibliothèque peu considérable, mais où l'on remarque, en six énormes in-folio sur vélin, le recueil de tous les actes de son administration dans le moyen âge, comme république, vicomté ou commune. Cette collection offre à l'histoire des pièces d'un haut intérêt; beaucoup d'actes et les plus anciens sont écrits dans l'idiome provençal.

A Toulouse la bibliothèque dite du collége renferme près de 40,000 volumes et de 500 manuscrits. Une portion des livres du cardinal de Brienne, ceux de Lefranc de Pompignan, ont été s'y fondre. Ce dernier possédait un grand nombre de volumes ayant appartenu à Racine; bon nombre sont annotés de la main de l'auteur d'Athalie, on doit distinguer son exemplaire des trois tragiques grecs; sur les marges il a mis des notes aux plus beaux passages qu'il a fréquemment imités. Les manuscrits ne sont encore ni classés, ni catalogués : M. G. en examina quelques-uns; il reconnut un beau manuscrit sur vélin in-folio des épîtres de Pétrarque qui en renferme peut-être d'inédites, une copie *autographe* d'une nouvelle de Bandello.

Plusieurs manuscrits importants, sortis on ne sait trop de quelle façon de l'Italie, sont venus figurer sur les rayons de la bibliothèque de *Montpellier*. On y remarque 15 volumes in-4° de lettres écrites à la reine Christine de Suède par les hommes les plus distingués de son époque; des copies d'ouvrages de Galilée qui pourroient offrir des variantes; deux volumes de lettres originales adressées à C. dal Pozzo (mort en 1686) par un grand nombre d'artistes et de littérateurs célèbres; un volume de *lettres autographes* écrites à Alde

le jeune et à Paul Manuce : il s'en trouve du Tasse, de Muret, de Sigonius, du grand-duc de Toscane, etc. ; deux volumes des lettres autographes de Peiresc ; un volume d'observations sur l'antiquité, de la main de Winckelmann, etc. Tous ces manuscrits proviennent de la bibliothèque Albani à Rome ; il ne faut pas oublier 34 volumes in-folio ou in-4° formés par l'historien Guichenon et renfermant une multitude de pièces relatives au Bugey, à la Bresse et à la Savoie.

On sait que la bibliothèque entière d'Alfieri, léguée à la comtesse d'Albany, devint la propriété du peintre Fabre, qui en fit don, avec le reste de ses belles collections, à sa ville natale de Montpellier. Conservés à part, les livres du célèbre auteur tragique forment environ 3,000 volumes grecs, latins, italiens ; il n'y a qu'un *seul* auteur français ; c'est Marot. Chaque ouvrage porte la signature d'Alfieri ; beaucoup renferment des notes de sa main ; il n'y a aucun de ses manuscrits ; Fabre les offrit tous au grand-duc de Toscane, dans le but d'obtenir plus aisément l'autorisation dont il avait besoin pour emporter avec lui en France sa précieuse galerie de tableaux. M. Gazzera signale un bien curieux volume dont l'existence n'était pas même soupçonnée. C'est un petit in-8° de 6 feuillets seulement et contenant 6 sonnets que l'on ne trouve dans aucune des éditions d'Alfieri ; le titre porte qu'ils furent imprimés de sa propre main ; le dernier de ces sonnets est d'autant plus curieux que l'auteur y défend sa manière d'envisager l'art de la tragédie et qu'il est écrit dans le patois d'Asti. C'est la seule fois qu'Alfieri a employé le dialecte de sa patrie ; nous transcrivons ici les 4 premiers vers :

Son dur, lo seu, son dur, ma i parlo a gent
Ch' han lanima tant mola e deslava
Ch' a lè pa da stupi, s' d' costa nià
I piaso appena appena a l'un per cent.

A la suite d'un exemplaire des œuvres de Machiavel sont des feuillets blancs sur lesquels Alfieri s'est exercé à mettre en vers la célèbre comédie de la Mandragore. Ce travail, dont mention n'est faite nulle part, ne s'étend que jusqu'à la 10e scène du 3e acte : cette versification a une allure libre, dégagée, facile ; M. Gazzera en transcrit un fragment.

Bornons là nos extraits ; c'est notre faute s'ils ne donnent pas une idée du degré d'intérêt que présente l'ouvrage qui nous les a fournis ; n'oublions pas cependant d'ajouter qu'il renferme encore un facsimilé de onze lignes de la main de Tasse ; c'est un avis aux amateurs qui chercheront sans succès à se procurer quelque autographe de l'auteur de la Jérusalem ; fantaisie suceptible, d'ailleurs, de devenir un peu chère, car, tout récemment, à la vente du comte Boutourlin (n°), un volume, insignifiant sous d'autres rapports, a été payé 280 fr. ; le grand poëte l'avoit annoté.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 1. — JANVIER ET FÉVRIER 1840.

1 **ACADEMIA**, sive speculum vitæ scholasticæ, cum figuris. Cr. Passæi. *Ultrajecti*, 1612, *in-fol. obl.*, *v. m.*, 16 planches. 16— »

Joli recueil pour ses vignettes.

2 **ALCORANUS FRANCISCANORUM**, id est blasphemiarum et nugarum Lerna, de stigmatisato idolo, quod franciscum vocant ex libro confirmatum cum hoc versiculo franciscanorum, Franciscus est in cœlo. Responsio. Quis dubitat de illo? Antiphona. Anno XLIII. 1 vol. in-12, mar. vert, fil., dor. s. tr. 15— »

3 **ANECDOTES** and traditions, illustrative of early english history and litterature deriver from ms. sources; edited by William J. Thoms. *London*, *printed for the Camden Society*, 1839, pet. in-4, rel. angl. en toile verte. . . . . 12— »

4 **ARABICA** analecta inedita e tribus manuscriptis genevensibus in usum Tironum edidit Joh. Humbert, arabicæ linguæ professor, et instituto gallico adscriptus. *Parisiis*, *e typographiâ regiâ*, 1838, 1 vol. in-8 br. . . . . 8— »

Ce vol., écrit en arabe avec notes et sommaires en latin, est un recueil très-intéressant de contes, fables et nouvelles en vers et en

prose tirés des meilleurs auteurs arabes, indispensable à ceux qui étudient les langues orientales. (Voy. aussi l'excellent ouvrage de feu M. Loiseleur-Deslonchamps sur les fables indiennes, qui se joint aux fables des XIIe et XIIIe siècles de M. Robert.)

5 **Arabica** chrestomachia facilior, quam partim ex profanis libris, partim e sacro codice collegit, in ordinem digessit, ac notis et glossario locupleti auxit Joh Humbert, arabicæ linguæ in academiâ genevensi professor. *Parisiis, e typographiâ regiâ*, 1834, 2 vol. in-8. . . . . 24— »

Cet ouvrage, comme le précédent, est destiné aux élèves de l'école des langues orientales vivantes, et fait partie des livres classiques à leur usage.

6 **Augusta** Viromanduorum vindicata et illustrata duobus libris...; adjectum est regestum chartorum, operâ Cl. Hemeræi. *Parisiis, apud J. Bessin*, 1643, pet. in-4, v. f., fil.

Avec le plan topogr. de Saint-Quentin et une vue de Saint-Quentin. *Ms.* rare . . . . 12— »

7 **Bachaumont**. Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours (1787), par Bachaumont (Pidansat de Mairobert, Moufle d'Angerville, etc.). *Londres, John Adamson*, 1777-89, 36 vol. in-12, v. éc., les 9 derniers br. . . . .

C'est un extrait de ces fameuses *nouvelles à la main* qui échappoient à toutes les investigations de la police comme à toutes les tyrannies de la censure. Les premiers volumes sont bien préférables aux derniers, où les extraits et les analyses de livres prennent trop souvent la place des anecdotes et des nouvelles littéraires. Toute l'histoire des mœurs de la fin du XVIIIe siècle est dans cette compilation satirique.

8 **Barbier**. Dissertation sur 60 traductions françoises de l'Imitation de J.-C. *Paris*, 1812, 1 vol. in-12, mar. r., tr. dor. . . . 12— »

Ex. en pap. vélin.

9 **Bast (de)**. Ancienneté de la ville de Gand établie par des chartes et autres monumens. *Gand*, 1821, in-4, pap. vél., fig., mar. r. . . . 18— »

10 **Bazin.** Théâtre chinois, ou Choix de pièces de théâtre composées sous les empereurs mongols, traduites pour la première fois sur le texte original. *Paris, imprimerie royale*, 1838, 1 vol. in-8, br. . . . . 8— »

11 **Beaufort.** La république romaine. *La Haye*, 1766, 2 vol. in-4, fig., v., f. f. (*Derome.*). . . . . 25— »

12 **Bergmann.** Poëmes islandois, tirés de l'Edda de Sœmund, publiés avec une traduction, des notes et un glossaire, par F.-G. Bergmann, membre de la société asiatique de Paris. *Paris, imprimerie royale*, 1838. . . . . 10— »

La savante et longue introduction qui précède ces trois poëmes, les plus anciens de l'Islande, suffit pour nous faire connoître complétement la poésie mystique et la mythologie des anciens bardes scandinaves.

13 **Beze.** De veris et visibilibus ecclesiæ catholicæ notis tractatio, Theodoro Beza, Vezelio, auctore, à l'Ancre sacrée. *Genevæ, apud Eustathivm Vignon*, 1579, 1 vol. in-12, mar. r., fil., dor. s. tr. . . . . 12— »

14 **Bible** trad. par R. Olivetan. *Genève*, *Pignot*, à l'Épée, 1555, pet. in-4, mar. r., tr. d. . . . . 21— »

Bel exempl. en ancienne reliure : cette Bible est connue sous le titre de la Bible à l'Épée.

15 **Boizard.** Traité des Monnoies. *Paris*, 1711, 2 vol. in-12, fig., mar. r. (*Derome*). . . . . 16— »

16 **Bonanni** ordinum religiosorum in ecclesiâ militanti, catalogus eorumque indumenta in iconibus expressa. *Norimbergæ*, 1732, 4 tom. en 2 vol. pet. in-4, rel. en vél., cordés. (*Bel ex.*) 55— »

Le père Héliot a donné en françois (*voy.* Bulletin n° 20, 3e série) une hist. des ordres religieux en 8 vol. in-4. Cette édition latine, faite sur celle de Rome, 1706, est plus ample et contient un plus grand nombre de figures, et mieux gravées pour cette édition ; le 1er vol. contient 141 pl., le 2e 108, le 3e 75, le 4e 164 ; et les planches 142 à 164 représentent des insignes d'ordre et de chevalerie.

17 **Bonnet.** Recueil chretien, où se trouve une prophetie de sainte Brigide, reine d'Ecosse, promettant au roi une grande prospérité. *Paris*, 1611, in-8, mar. r., tr. (*Fort rare.*). . 15— »

18 **Bordelon.** Questions (mille) et réponses sur differens sujets pour le mois de janvier 1704, par l'abbé Bordelon. *Paris, Urbain Coustelier*, 1704, 3 part. en 2 vol. in-12, v. jas. (*Rare.*) 15— »

19 **Bouchet (du).** Histoire de la vie et faits de Louis de Bourbon. surnommé le Bon, premier duc de Montpensier, etc., contenant ce qui s'est passé de plus remarquable, de son vivant, sous le règne des roys Henry II, François II, Charles IX et Henry III, par Nicolas Coustureau, seigneur de la Jaille; mise au jour et augmentée de plusieurs autres pièces servant à l'histoire, par Du Bouchet. *Rouen, Jac. Caillové*, 1645, pet. in-4, v. f., fil. (*Rare. Omis dans les collect. de Mém.*) 10— »

20 **Bougeant.** Histoire du traité de Westphalie, par Bougeant. *Paris*, 1744, 3 vol. in-4, *v. m., tr. dor., gr. pap.*. . 36— »

Aut. ex. 16— »

21 **Boulainvilliers.** Essais sur la noblesse de France, contenant une dissertation sur son origine et son abaissement, par le comte de Boulainvilliers; avec des notes historiques, un projet de dissertation sur les premiers François et un supplément aux notes par forme de dictionnaire (par Tabary). *Amsterdam*, 1732, pet. in-8, v. br. . . . .

Ce remarquable traité avoit déjà paru dans le tom. 9 de la *Contin. des Mém. de littér.*, par Desmolets. L'éditeur Tabary l'a complété par un petit dictionnaire extrait du *Glossarium infimæ latinitatis*, et très-utile pour l'histoire de la chevalerie et de l'art militaire au moyen âge, etc.

22 **Braccelli (Jacobi)** Genevensis lucubrationes. De bello hispaniensi libri V; De Claris Genevensibus libellus vnus; Descriptio Lyguriæ libro vno; Epistolarum liber vnus; Additum q. diploma miræ antiquitatis tabellæ in agro geneuensi repertæ. *Vœnundantur cū gratiâ et privilegio in Triennium in ædibus Jo. Badiê ascensii*, s. d., in-4, d.-rel. . . . . 12— »

23 **Canel.** Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer, par A. Canel, avocat. 2 vol. in-8, avec atlas in-4. . . . . 15— »

24 Canel. Lettres sur l'histoire de Normandie pendant la 2e moitié du XIVe siècle, par M. A. Canel. *Pont-Audemer*, 1 vol. in-8 br. . . . . 4—50

25 Cardinal (le) Mazarin joué par un Flamand, ou Relation de ce qui se passa à Ostende, le 14 mai 1658. *Cologne, P. Marteau (Holl., à la Sphère)*, 1671, pet. in-12 rel. . . .

Livret rare et vraiment curieux. Quoique la relation qu'il contient ait tout l'intérêt et aussi la couleur du roman, le sujet, borné au fait principal, n'en appartient pas moins à l'histoire. J'ai cherché inutilement dans nos bibliographes quelques éclaircissemens sur l'origine de l'auteur de cet écrit : je n'en ai trouvé que le titre, sauf une note de deux mots que fournit le P. Lelong, et qui même n'est point exacte. Elle porte que *cette relation concerne la reddition de Dunkerque aux Anglois* : or il n'y est nullement question de Dunkerque. Voici ce que l'examen et le rapprochement de quelques pièces peu connues, et non consultées, m'ont mis dans le cas de remarquer sur ce sujet. Il s'agit de la conduite et de l'exécution d'un complot dont le but apparent étoit de surprendre Ostende et de livrer cette place au maréchal d'Aumont, mais qui, ayant été conçu et dirigé par deux traîtres au service de l'Espagne, n'aboutit qu'à faire tomber le maréchal dans un piége, et à retarder les succès de l'armée de Turenne. Un nommé Bosq, ou Bock, et le capitaine Spintelet furent les principaux agens de cette entreprise, dans laquelle le cardinal Mazarin se seroit jeté sans défiance, et auroit été complétement *joué*, suivant l'auteur. Il en parut une relation en latin, dont l'épître dédicatoire à Philippe IV, roi d'Espagne, est signée Bock. J'en connois une seconde, en espagnol, intitulée : *Carta a un amigo sobre lo sucedido en Ostende, en XIV de mayo 1658*, sans nom de lieu et sans date d'impression, comme le texte latin. C'est d'après ces deux relations, dont l'une pourroit n'être qu'une copie de l'autre, que doit avoir été rédigée, quelques années plus tard, la version françoise, sous le titre : *Le cardinal Mazarin joué par un Flamand.* Quoi qu'il en soit, l'ouvrage ne sauroit être que d'un ennemi de la France; et l'on croira difficilement, sur la foi de l'auteur de la rédaction latine, que les circonstances dont il n'auroit pas été le témoin oculaire sont tirées des lettres autographes de Cromwell, de Mazarin et de leurs agens diplomatiques (p. 19 et 20).

(Note extraite du Catalogue de M. Leber, tom. II, p. 345.)

26 Carrousel célébré a Dresde en 1695, avec explicat. en allem. In-fol., obl., v., f. f., 19 planches, avec costumes. 20— »

27 CLEF DU CABINET DES PRINCES de l'Europe, ou Recueil historique et politique sur les matières du temps, depuis juillet 1704, par C.-J. (Claude Jordan). *Verdun, Cl. Muguet, impr. par Jacq. le Sincère, à l'enseigne de la Vérité*, 1704-16, 25 vol. pet. in-8, v. gr., d. s. tr. (*Cette première partie du Journal de Verdun est presque exclusivement politique ; on n'y trouve que quelques nouvelles de littérature fort écourtées au milieu de l'histoire générale du temps.*) — Supplément de la Clef, ou Journal historique sur les matières du temps, contenant ce qui s'est passé en Europe d'intéressant sur l'histoire depuis la paix de Riswick (par le même). *Verdun, Cl. Muguet*, 1713, 2 vol. pet. in-8, v. gr., d. s. tr. — Suite de la Clef, ou Journal historique sur les matières du temps, contenant quelques nouvelles de littérature et autres remarques curieuses (par le même), jusqu'en 1727, et continué par L.-Jos. de La Barre, avec le concours des premiers poëtes du temps. *Paris, Et. Ganeau*, 1717-32, 32 vol. pet. in-8, v. gr., d. s. tr. —(Dans cette seconde partie du *Journal de Verdun*, rédigée avec un goût et une sagesse irréprochables, les dissertations historiques sont fort rares, et l'on y trouve seulement quelques notices biographiques, ainsi que toute la discussion relative à la prééminence de la ville de Châlons-sur-Troyes, en Champagne (1723-25). Ainsi, le *Journal de Verdun* ne sort pas encore de son premier plan politique et littéraire.) — Suite de la Clef, ou Journal historique, etc. (par Monchaut d'Egly, jusqu'en 1749; et depuis, par P. Nic. Bonamy, aidé par Dreux du Radier). *Paris, Ganeau*, 1737-69, 59, v. br., 24 cart., 6 en livrais. Manquent le 2ᵉ vol. de 1737; les années 1738, 1739 et 1754. — (Les noms des directeurs de cette partie du *Journal de Verdun* témoignent assez du degré d'utilité qu'il offre pour les études historiques. Pendant cette période de trente-quatre ans, les dissertations les plus piquantes sur l'histoire de France sont venues se réunir dans ce recueil, qui ne le cède pas à celui de l'Académie des Inscriptions. Les auteurs ordinaires de ces précieuses notices sont l'abbé Lebeuf, Grosley, Dreux du Radier, Béziers, Durand, l'abbé Carlier, etc., et d'autres savans qui, sans se nommer, envoyoient le résultat de leurs découvertes archéologiques au journal, où elles étoient admises avec empressement. La *Bibl. hist. de la*

Fr. cite quelques centaines de mémoires insérés dans la *Clef*; on en citeroit deux fois autant que les éditeurs ont laissés de côté, par oubli ou par négligence. Nous regrettons de ne pouvoir présenter ici une liste plus complète de ces morceaux excellens qui mériteroient d'être recueillis et réimprimés. Chaque volume en contient six ou huit, outre une foule de bons articles analytiques et de renseignemens importans pour l'histoire du temps.) — Table générale, alphabétique et raisonnée du Journal de Verdun, sur les matières du temps, depuis 1697 jusques et compris 1756, avec une préface historique par Dreux du Radier. *Paris*, *Ganeau*, 1759, 9 vol. pet. in-8, cart. Les 127 vol. . . . . 120 — »

28 Codicilles de Louis XIII, roy de France et de Navarre, à son très cher fils aisné successeur. 1643, 2 vol. in-16, m. v., fil., tr. dor. . . . . 48 — »

Cet ouvrage est rare et singulier; on y trouve les rêveries et les extravagances d'un imposteur qui paroît attaché à la religion, et qui a pris le nom de L. 18. On peut voir la dissertation en forme d'extrait qui se trouve au Mercure, septembre 1754. (Note jointe au volume.)

29 Collin de Plancy. Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses, etc., etc.; par Collin de Plancy, 2e édit., entièrement refondue, avec cette épigraphe: « Mais l'homme superstitieux craint toutes choses, la terre, la mer, le ciel et l'air, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence; il craint même jusqu'à un songe. (Plutarque.) *Paris*, 1825, 4 v. in-8, avec figures doubles coloriées, carton. (*N. D.*). . 45 — »

Ex. en pap. vélin, tiré à très-petit nombre, surtout avec planches coloriées; — le papier ordinaire. . . . . 18 — »

30 Coppia della Riposta che fa il Christianis-re di Francia alle parole dette dalla sacratis. Maesta Cesarea, etc. — Aviso de Tutti li apparati, et solennita fatte in Francia nella cità di Rens per la Coronatione del Christianis re Francesco II. 1559. — I decretti della corte del parlamente di Parigi contra li ribelli e seditiosi. 1562. — Relatione della entrata del sere-

nissimo et eccelso principe Carlo Emmanuelle duca di Savoia, nella città d'Aix sotte li 19 novembre 1590. — Capitoli et conditioni della pace perpetuā fra Enrico IIII et Philippo II, 1598. — Tutte le Battaglie passate nella Franciâ fra catholici et Ugonotti, *Padova*, 1562. — Il theatro Maraviglioso delle magnificenze grandissime trionfi, etc. celebrate in Parigi alli 5-6-7 d'aprile 1612 per la felice matrimoniale parentela fatta fra il Christianis-Ludovico XIII re di Francia et di Navarra et la serenissima prencepessa Anna infanta di Spagna. *Venetia*, 1612. — Il trionfo et le ceremonie del battessimo del serenis-prencipe delfino et della serenis-prencipessa sue Sorelle. *Venetia*, 1606. — Relatione della entrata pomposa fatta in veneta d'all. illustris. et eccellentis signor di Crequy. *Venetia*, 1634. En tout, 1 vol. pet. in-4, mar. b. . . 24— »

31 **Courcelles**. Dictionnaire universel de la noblesse de France, par de Courcelles. *Paris, au bureau de la Noblesse*, 1820-22, 5 vol. in-8, br. . . . . 16— »

On trouve, dans ce dictionnaire, beaucoup de notices curieuses sur l'ancienne chevalerie et tout ce qui s'y rattache; il y a aussi plusieurs pièces intéressantes, telles que la liste des personnes admises aux honneurs de la cour jusqu'en 1789, etc.

— Du même, Hist. des pairs de France, 12 vol. in-14, br. (*avec armoiries*). . . . 175— »

32 **Danfrie**. Déclaration de l'usage du graphomètre. *Paris*, 1597, in-8, fig., mar. r. (*Belle anc. rel.*) . . . . 25— »

Ouvrage imprimé en caractère dont on remarque peu l'usage. Les vignettes imprimées dans le texte sont d'une très-belle exécution.

33 **Davila**. Istoria delle guerre civili di Franciâ. *Parigi*, 1644, 2 vol. in-fol., mar. v., dent., *aux armes bl.* . . . . 50— »

34 **Détail de la France sous le règne présent**, augmenté en cette nouvelle édition de plusieurs mémoires et traitez sur la même matière (par P. le Pesant de Boisguilbert). 1707, 2 v. in-12, v. br. . . . .

Il y a des réimpressions sous le titre de Testament politique de M. de Vauban, ou bien avec un titre plus détaillé. La première édition parut en 1695.

35 **Dialogus quo Multa** exponuntur quæ Lutheranis et Hugonotis Gallis acciderunt. *Oragniæ, Admanus de Monte,* 1573, pet. in-8, v. m. . . . . 15— »

Relation du massacre de la Saint-Barthélemi, et des événemens qui l'ont suivi, attribuée, par Adrien Baillet, à Théodore de Bèze, mais plutôt de Nicolas Barnaud. Cette édition est l'original. Il en parut, dans la même année, une traduction intitulée : *Dialogue des choses advenues aux Luthériens et Huguenots de France. Basle,* 1573, in-8. L'année suivante, on ajouta une seconde partie latine à la réimpression de la première, sous le titre : *Dialogi ab Eusebio Philadelpho, cosmopolitâ, in Gallorum et cæterarum nationum gratiam compositi... Edimburgi*, 1574, in-8; et l'on eut presque en même temps la traduction françoise du tout, augmentée de quelques pièces préliminaires, sous le nouveau titre de *Réveille-Matin des François et de leurs voisins... Édimbourg*, 1574, in-8. On se gardera bien de confondre, mais on mariera cet ouvrage avec un autre Réveil de même date et format : *Le vray Resveille-matin des Calvinistes et Publicains*, par Sorbin : l'un est tout noir, l'autre est tout blanc; le gris est introuvable, et c'est le vrai. (V. les art. ci-après.) Ces diverses éditions pourroient être mieux classées dans la bibliographie de le Long. On y chercheroit inutilement ce lien de famille qui unit les deux parties de l'œuvre commencée en 1573, et accomplie l'année suivante; les rapports de commune origine entre le *Dialogus* et les *Dialogi*, entre le premier *Dialogue* et le *Réveille-matin*, n'y sont point indiqués. Mais il falloit que Dulaure, l'historien de Paris, fût bien singulièrement préoccupé quand il écrivit, sur son exemplaire du *Dialogus* de 1573, *que cette édition étoit demeurée inconnue au P. le Long, et que le Réveille-matin n'en est que la traduction,* sans autre explication. Dulaure avoit certainement lu l'art. 18139 de le Long; mais il ne s'en souvenoit plus. Je ne rappelle cette note que parce qu'elle a été imprimée dans un ouvrage bibliographique. (*Bull. du Biblioph.*, 1836.)

(Note extraite du Catalogue de M. Leber, tom. II, page 179.)

36 **Dialogus super Tridentini** concilii progressu et successu, recenter editus, authore M. Valerio Philarcho. *Basileæ*, 1 v. in-12, m. r., f. d. s. t. . . . .

37 **Epictète.** Discours philosophiques, recueillis par Arrien, et traduits du grec en françois par A.-P. Thurot. *Paris, imprimerie royale*, 1838, 1 vol. in-8, br. . . . . 6— »

Ce recueil de préceptes de la secte stoïcienne, qui forma tant de grands hommes et d'illustres philosophes, a été très-élégamment et très-fidèlement traduit par notre auteur.

38 État de la France, contenant les princes, le clergé, les ducs et pairs, les maréchaux de France et les grands officiers de la Couronne... etc., par Louis Trabouillet (et le père Ange). *Paris, G. Cavelier*, 6 vol. in-12, blasons, v. br. . 15— »

L'*Almanach royal* a rendu inutile la continuation de l'*Etat de la France*, qui paroissoit à des intervalles inégaux; mais l'*Almanach royal*, aride entassement de noms propres, ne nous offre pas, comme l'*État de la France*, de savantes notices relatives à l'origine et aux prérogatives de toutes les charges de la couronne et du gouvernement.

39 Flaccus. De occasionibus vitandi errorem in essentia injustitiæ originalis, item de eximia vtilitate summaq. necessitate doctrinæ, de essentiâ imaginis Dei à Diaboli, justitiæ, ac injustitiæ originalis, per Math. Flaccium Illyricum. *Basileæ, apud Petrum Pernam*, 1569, 1 vol., mar. r., d. s. t. (*Anc. rel.*) 25— »

40 Freyder. Plaidoyé contre l'introduction des cadenats ou ceintures de chasteté. *Montpellier*, 1700, in-8, v. m. . 25— »

Vol. rare, singulier et très-curieux. Un très-bel ex. rel. en mar. citron, fig. ajoutés.................................... 50— »

41 Galeacius Capella, de rebus gestis pro restitutione Francisci II, Mediolanensium ducis. Vol. in-4, vél. . 10— »

42 Galerie de Dusseldorf. 1 vol. gr. in-4 oblong, dos mar. r., (*Très-bel exemp. pour les épreuves.*). . . . . . 45— »

43 Harangue faicte de la part de la chambre ecclésiastique, en celle du tiers-état, sur l'article du serment, par monseigneur le cardinal du Perron. *Paris, Antoine Estienne*, 1515, 1 vol. pet. in-4, demi-rel., v. f. (*Bel ex.*). . . . . . . 10— »

44 Heures latines à l'usage de Rome. *Paris, Jehan Pychore*, 1503, pet. in-4, goth., mar. r., tr. dor. (*Du Seuil*). 145— »

Imprimées sur vélin, avec 12 grandes miniatures; toutes les pages sont entourées d'un encadrement, remplies d'arabesques, de fleurs, d'animaux, avec initiales en or et en couleur, parfaitement conservées.

45 **Historia** aliquot nostri seculi martyrum cum pia, tum lectu jucunda, nunquam antehac typis excusa. Anno 1550, in-4, v. br., fil. . . . . 18— »

46 **Histoire des ordres militaires** ou des chevaliers, des milices séculières et régulières. *Amsterdam*, 1721, 4 vol. in-8, fig., v. m., gr. pap. . . . . 28— »

47 — très recreative, traictant des faicts et gestes de noble et vaillant cheualier Theseus de Coulongne, par sa proesse empereur de Rome, et aussi de son fils Gadifer, empereur de Grèce; pareillement des trois enfans de Gadifer, c'est asauoir : Regnault, Regnier, Regnesson, lesquelz firent plusieurs beaulx faicts d'armes. *Paris*, *Jehan Bonfons*, *s. d.*, pet. in-4, goth., fig. en bois. . . . . 200—»

Superbe exempl. en mar. r., d. s. t.

48 **Irrévocabilité de l'édit de Nantes**, prouvée par les principes du droit et de la politique, par C. A., docteur en droit. *Amsterdam*, *Henri Desbordes*, 1688, 1 vol. in-12, v. j. 5— »

49 **La Fontaine.** Fables et contes, avec de petites notes et un dictionnaire des vieux mots. *Hambourg*, 1731, 4 tom. en 2 vol. pet. in-12, mar. r., tr. dor. (*Anc. rel.*) 18— »

50 **Lancre.** Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses. *Paris*, 1610, 1 vol. in-4, v f. . . . . . 15— »

51 **Laval (le frère de).** La vraye et entière histoire des troubles et guerres civiles avenües de nostre temps, pour le fait de la religion, tant en France, Allemagne que Pays-Bas. *Paris*, *Jean Hulpeau*, 1573, 1 vol. in-8, v br. . . . . . 10— »

52 **Lenglet Dufresnoy.** Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie françoise, tirée des procès et autres pièces origi-

nales (d'après les mss. de Richer). *Orléans*, *Couret de Villeneuve*, 1753-54, 3 tom. en 1 vol. in-12, m. m.

Le troisième tome est si rare, ou du moins si peu connu, que les éditeurs de la *Bibl. hist. de la Fr.*, publ. en 1767, ne l'ont indiqué que dans leur supplément, et Michault, biographe de Lenglet-Dufresnoy, ne soupçonnoit pas même l'existence de ce tome, puisqu'il dit : « Dans la 3e partie, il se proposoit de rassembler les témoignages favorables à cette vaillante fille, avec la généalogie de MM. du Lys, descendans des frères de Jeanne d'Arc. » Il semble que cette troisième partie, qui n'est pas la moins importante, a éprouvé quelque difficulté de la part des censeurs, puisque l'imprimeur n'a pas jugé à propos de s'y nommer, comme il l'avoit fait sur le titre des deux premiers tomes. (*Jacob bibl.*)

53 **Le Diable hermite**, ou aventures d'Astaroth banni des enfers, ouvrage de fantaisie (par M. de M *Amsterdam*, *François Joly*, 1741, 2 vol. pet. in-12, v. f., fig. . 9— »

Cet ouvrage, qui paroît avoir servi de modèle au Diable boiteux, contient des aventures très-amusantes et très-bien écrites.

54 **Legendre.** Nouvelle histoire de France, jusqu'à Louis XIII. *Paris*, 1718, 3 vol. in-fol., 8 grav. . . . . . . 24— »

Histoire un peu délaissée, et qui cependant est encore très-utile, ne seroit-ce qu'une bonne introduction ayant pour titre : « Les historiens principalement contemporains, avec un jugement de leurs ouvrages, » petit dictionnaire des historiens de l'histoire de France, leur jugement.

55 **Lettres** de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, et nouvelles lettres du même (publiées par le P. Bouhours). *Paris*, 1697-1716, 7 vol. in-12, v. br. . . . . 12— »

Ces charmantes lettres, qui auroient été mieux placées après celles de madame de Sévigné, sont pourtant bien utiles pour l'histoire du temps, depuis l'année 1666 jusqu'en 1692, et l'on regrette seulement que l'éditeur, par un excès de scrupule, n'ait imprimé que les initiales des noms propres. On sait encore moins de gré à cet éditeur d'avoir si mal surveillé la correction d'un recueil aussi précieux pour l'histoire que pour la langue : il n'en existe pas d'autre édition.

56 **Loyer** (**P. le**). Des Spectres, ou apparition et visions d'esprits, anges et demons, etc. *Angers*, 1686, 2 part., 1 vol. in-4, vél. 18— »

57 MARTIN (St-). Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mesène et de la Characène, ouvrage posthume, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. *Paris, imprimerie royale*, 1838, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 7— »

58 MÉMOIRES D'ETAT de Maximilien de Bethune (Sully). *Jouxte la copie*, 1652, 4 vol. pet. in-12, v. ant., tr dor. 25— »

Édition que l'on réunit aux Elzevirs.

59 — de littérature (par de Sallengre). *La Haye, Henri du Sauzet*, 1712, 4 part. en 2 vol. pet. in-8, fig., vél. — Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de Sallengre (par le P. Desmolets). *Paris*, *Simart*, 1726-29, 18 tom. en 9 vol. in-12, vél. Cette seconde partie contient : Liste de quelques gens de lettres français vivans en 1662, par Chapelain; Description des grottes d'Arcy; Vie de Charles Fevret, par l'abbé Papillon ; Mémoires des gens de lettres célèbres de France, par Costar ; Relation de l'assemblée de la nation de France à Constance pendant le temps du concile; Vie de Philibert Collet, par l'abbé Papillon; Mémoires sur la vie et les ouvrages de H. Arnaud, évêque d'Angers ; Lettre sur la mort de l'abbé Boisot ; — sur la chronique latine de saint Benigne de Dijon ; Lettre d'un ambassadeur de France à Constantinople à Louis XIV; — sur une inscription antique concernant la ville de Bibracte, par Moreau de Mautour ; — sur l'élection de nos rois de la première et deuxième race ; — sur quelques singularités de la ville de Paris, par Moreau de Mautour ; Recherches concernant Raymond Dupuy, grand maître de l'ordre de Malte; Dialogue sur la lecture des vieux romans, par Chapelain ; Histoire de la conquête de la Franche-Comté, par Pellisson ; Dissertation sur les ouvrages de Cl. Mignaut ; Histoire abrégée des évêques de Nantes ; Vie de S. Thibaut, ermite; Remarques historiques et critiques sur le propre du diocèse de Saint-Flour ; Dissertation sur le port Icius, sur le véritable auteur de la Chronique de saint Marien d'Auxerre, par l'abbé Lebeuf; Traité du comte de Boulainvilliers sur l'origine et les droits de la noblesse ; Vie d'André Lenostre ; Explication d'une inscription de Charles le Chauve, etc.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

60 **Barrau (J.-J.) et d'Arragon.** Nouveaux documens sur l'histoire de France aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, ou histoire des croisades contre les Albigeois. 2 gros vol. in-8. 15 — »

Cet ouvrage, aussi intéressant que curieux, mérite d'attirer l'attention des savans et des gens du monde, tant par la manière dont il est écrit que par la lacune importante qu'il comble dans nos annales.

61 **Brassart.** Inventaire général des chartes, titres et papiers appartenant aux hospices et au bureau de bienfaisance de la ville de Douai. *Douai*, 1840, 1 vol. in-8 . . . . 8 — »

62 **Brotonne (de).** Histoire de la filiation et de la migration des peuples, par F. de Brotonne, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. *Paris*, 1837, 2 vol. in-8. . . . 12 — »

63 **Catalogue** de la bibliothèque de M. Leber. Tom. 2 et 3 in-8, avec beaucoup de facsimilés. . . . . . 8 fr. chaque.
—— le même, grand papier. . . . . 16 *id.*

Ce catalogue, vrai monument bibliographique, mérite une mention spéciale, aussi y reviendrons-nous dans notre prochain numéro en donnant une notice étendue sur cette magnifique collection de curiosités bibliographiques.

64 **De la prison de Ferry III, dit le Chauve,** duc de Lorraine, dans la tour de Maxéville. *Nancy*, 1839, in-8. 3 — 50

Quoique cette dissertation ne parle que d'un fait particulier à l'histoire de la Lorraine, l'auteur, par la pureté de son style et le nombre de ses citations, a su la rendre intéressante pour toutes les classes des lecteurs, et nécessaire aux érudits pour la connoisance exacte des mœurs féodales au XIIIe siècle. Ce livre, imprimé à Nancy, peut se placer à côté de nos plus jolies publications : c'est assez dire que cela a été surveillé de main de maître.

65 **Denis (Ferdinand).** André le voyageur, avec des notes nouvelles, comprenant le naufrage aux îles Crozet, suivi du Brahme, *ouvrage couronné par l'Académie*, par Ferdinand Denis, bibliothécaire du ministère de l'instruction publique, 4e édition. *Paris*, 1840, avec planches, 1 vol. in-8. 8 — »

Cet ouvrage, d'abord publié en deux parties, contient des récits pleins de simplicité et de grâce; le Brahme, surtout, par la sagesse et le bon choix de ses préceptes, peut prendre place à côté de nos meilleurs ouvrages de morale pratique.

66 HUILLARD-BREHOLLES. Grande chronique de Mathieu Paris, traduite en français, par Huillard-Breholles, accompagnée de notes et précédée d'une introduction, par M. le duc de Luynes, membre de l'Institut. *Paris*, 1840, tom. 1er, in-8. 7— »

Cette nouvelle traduction de l'*Historia major Anglorum* s'annonce sous les auspices d'un grand nom ; l'auteur s'est placé sous le patronage d'un homme savant et protecteur des belles-lettres, qu'il honore lui-même. L'ouvrage aura huit vol. paroissant tous les mois ; on doit s'engager à retirer l'ouvrage complet.

67 LABORDE (L. DE). Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, ou recherches sur les travaux mystérieux de Guttemberg, et sur le procès qui lui fut intenté en 1439, à cette occasion ; par M. Léon de Laborde. *Paris*, 1840, 1 vol. gr. in-8, avec fig. et facsimilé. . . . . 3— »

Cet ouvrage, qui fait suite aux savans travaux du même auteur sur l'histoire de l'impression, contient toutes les pièces authentiques du procès avec des facsimilés des dépositions des témoins, et des caractères de cette époque ; il contient, en outre, une notice étendue et très-intéressante sur Guttemberg et ses associés, ainsi que sur les premiers temps de l'imprimerie, avec un tableau raisonné et chronologique des progrès de l'imprimerie de 1400 à 1450.

68 — — Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, ou débuts de l'imprimerie à Mayence et à Bamberg. *Paris*, 1840, 1 vol. in-4. . . . . 10— »

Ce volume contient beaucoup de gravures sur bois, sceaux et facsimilés des caractères anciens ; il sera accueilli avec plaisir par tous les hommes savans qui s'occupent de bibliographie, et par les gens du monde, pour qui il servira d'utile délassement.

69 LEVCHINE. Description des hordes et steppes des Kirghiz Kazaks, par Alexis de Levchine, conseiller d'État, membre de plusieurs sociétés savantes ; traduite du russe par Ferry de Pigny, revue et publiée par E. Charrière. *Paris*, *imprimerie royale*, 1840, 1 vol. gr. in-8, 10 planch. et 1 cart. 21— »

Cet ouvrage, dont l'auteur a réellement visité les peuplades dont il décrit les mœurs, contient des détails très-intéressans sur les habitudes, les lois, la religion et le gouvernement de ces hordes nomades jusqu'ici peu connues.

70 LONGPÉRIER. Monnaies françaises inédites du cabinet de M. Dassy, décrites par Adrien de Longpérier, membre de la

Société royale des antiquaires de France. *Paris*, 1840, 1 vol. in-8, br., avec planches. . . . . 5— »
Sans planches. . . . . 3— »

71 **Notice** sur l'abbé Jos.-Hip. Duvivier, ancien secrétaire du cardinal-archevêque de Malines, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, vicaire général du diocèse, né à Mons, le 20 avril 1752, mort à Tournay, le 25 janvier 1834; ornée d'un portrait. *Tournay*, 1840, broch. in-8, tirée à 50 exemp. *seulement*. . . . .

72 **Péricaud** (A. aîné). Notes et documens pour servir à l'histoire de Lyon, 1350 à 1483. *Lyon*, 1839.

Résumé chronologique très-important pour l'étude de l'histoire politique et littéraire de Lyon; chaque fait y est appuyé de citations prises dans les historiens contemporains; on y trouve, en outre, une foule de notes bibliographiques de la plus haute importance, et rédigées avec un talent et une exactitude qui font honneur à l'érudition de l'auteur.

73 **Revue anglo-française**, publiée par une société de savans et de littérateurs, sous la direction de M. de la Fontenelle de Vaudore. 2e livraison de la 2e série. Prix par année : 10— »

Quatre cahiers par année; la première série, commencée en 1834, a maintenant 5 vol. donnant la matière de 10 vol. in-8, est du prix de 50 fr.; le titre seul de l'ouvrage indique assez le but de cette publication, consacrée à recueillir toutes les données historiques se rattachant aux points de contact entre la France et l'Angleterre. Ce sont de précieuses archives qui font honneur au savant directeur de cette publication.

74 **Taillard**. Des lois historiques et de leur application aux cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, ou Notice analytique sur l'empire romain, le christianisme, etc.; par M. Taillard, conseiller à la cour royale de Douai. *Douai*, 1839, 1 vol. in-8. — »

Tiré à très-petit nombre.

75 **Tocqueville** (Alexis de). De la démocratie en Amérique, par Alexis de Tocqueville, avocat à la cour royale de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, député; 7e édition, revue et corrigée. *Paris*, 1839, 2 vol. in-8. 12— »

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 2. — FÉVRIER ET MARS.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans le deuxième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

LIBER PHISIONOMIE MAGISTRI MICHAELIS SCOTI.

(Sans date, in-4°.)

Michel Scott vivoit dans le xiiie siècle; né en Écosse, il séjourna successivement en France, en Allemagne à la cour de l'empereur Frédéric II, et en Angleterre : les biographes disent qu'il mourut dans son pays vers l'année 1291. Scott étoit habile dans les langues, les mathématiques et la physique; ses contemporains l'accusèrent de s'être adonné à l'étude des sciences occultes, reproche souvent prodigué, dans les siècles d'ignorance, aux hommes qui appliquoient leur esprit à découvrir les phénomènes de l'astronomie et de l'histoire naturelle. Les deux ouvrages les plus connus de Michel Scott sont les *Mensa philosophica* et le *Liber de physiognomiâ et de hominis procreatione;* ce dernier se compose de cent deux chapitres dans lesquels l'auteur traite des principaux organes du corps humain et de leurs diverses maladies; Scott s'y montre tout à la fois anatomiste, médecin et philosophe. Ce livre a joui, pendant deux ou trois cents ans, d'une certaine popularité; peut-être offrirait-il encore aujourd'hui des observations curieuses, mais nous n'avons à le considérer ici que sous le rapport typographique.

Lorsqu'on lit les savantes recherches des bibliographes sur l'origine de l'imprimerie et ses premières productions; lorsqu'on étudie les nombreuses nomenclatures des Maittaire, des Panzer, des la Serna Santander, des Hain, etc., on croiroit qu'il n'existe pas aujourd'hui un livre imprimé dans le xve siècle qui n'ait été fidèlement et scrupuleusement décrit. Cependant chaque jour apporte un volume inconnu, une rectification utile et quelquefois une lumière précieuse pour le philologue ou l'antiquaire. L'édition que nous annonçons en tête de cet article a, pour ainsi dire, échappé aux investigations des *cataloguistes;* nous commencerons tout d'abord par la décrire :

In-4° de 40 feuillets imprimés sur deux colonnes de 33 ou

34 lignes chacune, caractères semi-gothiques, sans chiffres ni réclames, avec signatures A-E. Chaque signature contient 8 feuillets; sur le recto du feuillet 1, on lit, en gros caractères gothiques :

LIBER PHISIONOMIE MA
GISTRI MICHAELIS SCOTI.

Le verso est blanc; la table des chapitres commence au feuillet 2 recto, colonne 1, et finit au feuillet 3 recto, colonne 2, par la souscription suivante :

Expliciunt rubrice oĩuz ca
pituloruz contentorum in hoc
p̄senti volumine.

L'ouvrage commence au feuillet 4 recto, colonne 1, ainsi :

N c i
pit li
ber phisi-
onomie :
quē cōpi-
lavit magister michael scot 9.

Le volume finit sur le recto du 40e et dernier feuillet, colonne 2, ainsi :

Aliq non errabit. 2 nō erratuz
non fallet deo volente. Et hec
de phisionomia q̄ nūc predixi
mus dicta sufficiant.
Michaelis Scoti de pere-
atione 2 hoīs phisionomia
opus feliciter finit.

Les savans ont élevé de nombreux systèmes sur la découverte de l'imprimerie; ils se sont passionnés, qui pour Harlem, qui pour Mayence; entraînés par cette polémique, ils ont presque oublié l'histoire de la propagation des procédés typographiques en Europe. Cependant, quel tableau plus digne de l'attention du critique que celui de l'établissement d'un art qui a exercé une influence si puissante sur les destinées de l'esprit humain, qui a donné une direction si progressive et si sûre aux sciences, aux littératures, enfin à tout ce qui touche aux développemens de l'intelligence des peu-

ples! Pour notre part, nous aimerions à suivre, jusque dans leurs moindres détours, les premiers pas de l'imprimerie naissante : que de villes, de bourgs, de monastères qui reçurent l'imprimerie à des époques rapprochées de l'invention, mais incertaines aujourd'hui ! Que de dates perdues ou fausses! On pourroit citer, à l'appui de ce que nous avançons ici, l'ancienne province de la Franche-Comté, où, comme nous le verrons bientôt, a été publiée l'édition du *Liber phisionomie* citée plus haut.

La Franche-Comté, voisine de l'Allemagne, ne pouvoit manquer de jouir promptement des bienfaits de l'art typographique; aussi compte-t-elle, pendant le xve siècle, trois imprimeries dans ses trois villes principales : Salins, Besançon et Dôle. Panzer n'a indiqué, dans ses *Annales typographici* (1), que les imprimeries de Besançon et de Dôle; il n'a pas connu la plus ancienne, celle de Salins, et il assigne une fausse date à celle de Dôle. La Serna Santander (2), Petit-Radel (3), etc., ont copié Panzer, sans rien ajouter. Ces erreurs et ces omissions doivent d'autant plus nous étonner, que le père Laire avait publié en 1785 un mémoire détaillé sur les premières productions des presses franc-comtoises (4).

En 1485, Jean Desprels, Benoît Bigot et Claude Baudrand, imprimoient un missel à l'usage de l'église de Besançon; ce livre, par son élégante exécution, a mérité les éloges du père Laire. En 1486, l'imprimerie s'établissait à Besançon : cette ville vit paraître successivement, pendant les années 1487 et 1488, I° *Speculum aureum animæ peccatricis a quodam Carthusiensi editum. Canones pœnitentiales. Tractatus brevis de horis canonicis dicendis. Tractatus de arte bene moriendi*, in-fol. II°. *Codex constitutionum ecclesiæ Bisuntinæ, editus a Carolo de Novo-Castro, archiepiscopo Bisuntino. Speculum sacerdotum missam celebrare volentium, a B. Bonaventura editum. Historia horrenda de Udone, archiepiscopo Magdeburgensi. Speculum ecclesiæ domini Hugonis primi, cardinalis ordinis prædicatorum*, in-fol. III°. *Regimen sanitatis, cum Tractatu epidemiæ seu*

(1) Tom. 1, pag. 203 et 376.

(2) *Dictionnaire bibliographique choisi du* xve *siècle*. 1805-1807, 3 vol. in-8, tom. 1, pag. 423 et 433.

(3) *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*. 1819, in-8, pag. 208.

(4) *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le* xve *siècle*. Dole, Xavier Joly, 1785, in-8.

pestilentiæ, una cum commentariis Arnaldi de Villanova, medico, in-4. IV°. *Liber de pestilentia et liber Michaelis Scoti de phisiognomia*, in-4. V°. *Roderici de Zamora episcopi speculum vitæ humanæ*, in-4. VI°. *Speculum artis bene moriendi. Opusculum de horis canonicis dicendis sive cantandis. Opusculum quod speculum aureum animæ peccatricis inscribitur. Speculum conversionis peccatorum Dyonisii de Levivis, alias Richel Carthusiani*, in-4. VII°. *Opusculum, quod Speculum sacerdotum dicitur, editum a sancto Augustino de honestate et dignitate eorum. Historia horrenda Udonis, archiepiscopi Magdeburgensis*, in-4. L'artiste qui publiait ces divers ouvrages y mettoit quelquefois l'indication de l'année et de la ville, mais jamais son nom; heureusement le père Laire possédoit un exemplaire du *Codex constitutionum ecclesiæ Bisuntinæ*, à la fin duquel l'imprimeur, qui s'appeloit Jean Contet, avoit ajouté sa signature et son chiffre. Le 1er mai 1490, un artiste, venu d'Allemagne et nommé Pierre Metlinger ou Betlinger, le même qui, plus tard, porta l'imprimerie à Dijon, publioit à Dôle les *Ordonnances du comté de Bourgogne*, in-4. Enfin, deux années après, en 1492, paraissoit aussi à Dôle un traité sur les maladies épidémiques, composé par Jean Héberlin, médecin, qui professoit avec éclat dans l'université de cette ville. Telle est, d'après le père Laire, la liste des productions typographiques de la Franche-Comté, pendant le xve siècle : elle se compose principalement de livres de dévotion, de jurisprudence et de médecine; trois de ces ouvrages seulement furent publiés à Salins et à Dôle, c'est à Besançon que l'imprimerie fut la plus active; il est étonnant que Jean Contet ait pu éditer cette longue série de petits livres dans le court espace de deux années.

Notre édition du *Liber phisionomie* ne porte aucune indication de ville, d'année ni d'imprimeur, mais les caractères sont ceux dont se servoit Jean Contet (1); aussi le père Laire a-t-il compté ce

(1) C'est seulement au xvie siècle que les typographes eurent un caractère composé de deux lettres pour figurer la diphthongue latine æ; auparavant ils mettoient partout un e simple. Dans le *Liber phisionomie*, Jean Contet a ajouté une espèce de cédille retournée sous la lettre e toutes les fois qu'elle représente la diphtongue æ. Nous pensions d'abord que l'artiste bisontin étoit l'auteur de cette amélioration philologique; mais nous avons remarqué le même signe dans quelques éditions d'imprimeurs vénitiens, notamment dans les *Tabulæ astronomicæ Alfontii regis Castellæ*, in-4 publié à Venise en 1483, par Erhardus Ratdolt. Malheureusement, nous ne pouvons pas vérifier si Jean Contet a employé la cédille dans plusieurs de ses ouvrages; nous

livre au nombre de ceux qui furent publiés par cet artiste : mais, en lisant la dissertation du savant bibliographe, on voit bientôt qu'il doutait de l'existence d'une édition qu'il ne connoissoit qu'imparfaitement ; il range sous un même article le *Liber de pestilentiâ* et le *Liber Michaelis Scoti de phisiognomiâ*, à la fin duquel, dit-il, on lit: *Impress. Bisuntii anno Domini milles*. CCCCLXXXVII (1). Le *Liber de pestilentia* et le *Liber phisionomie* sont deux ouvrages publiés, à la vérité, par le même imprimeur, mais séparément, et le dernier ne porte aucune date. L'erreur du père Laire vient de ce qu'il n'avoit jamais vu le *Liber phisionomie*, et qu'il n'en a parlé que d'après une indication très-incomplète de Maittaire (2), lequel reproduit littéralement un article du catalogue de la bibliothèque du baron de Hohendorf, ainsi conçu : *Liber phisiognomiæ, Mich. Scoti. Liber de pestilentia. Bisuntiæ* 1487 (3); enfin Panzer et Hain, soupçonnant sans doute quelque erreur, ont gardé le silence. Toutes ces petites confusions disparaissent maintenant que nous avons décrit le volume : le *Liber phisionomie* n'a aucune souscription, il fut imprimé à Besançon, par Jean Contet, en 1487 ou 1488; nous adoptons de préférence cette dernière date (4).

Hain indique 10 éditions toutes plus ou moins communes de l'ouvrage de Michel Scott, la première datée est de l'année 1477; celle de Jean Contet peut passer pour un livre *rarissime;* elle manque à la bibliothèque de Besançon, et nous n'en connoissons que deux exem-

n'avons vu de cet imprimeur que le *Regimen sanitatis* et le *Tractatus de pestilentia*, tous deux datés de l'année 1487, et tous deux exécutés avec les mêmes caractères que le *Liber phisionomie*, mais n'ayant pas, comme ce dernier, la cédille pour indiquer la diphthongue æ. Or cette cédille, qui paroît avoir été adoptée par Jean Contet dans le cours de sa courte carrière typographique, ne seroit-elle pas un moyen de fixer approximativement la date des publications non datées de cet artiste, et ne pourroit-on pas supposer que les ouvrages de l'imprimeur bisontin où manque la cédille sont de l'année 1487, tandis que ceux où se trouve la cédille sont de l'année 1488? Nous soumettons cette induction bibliologique à M. Weiss : le savant bibliothécaire de la ville de Besançon a sous la main les ouvrages de Jean Contet; il a voué sa vie à toutes les gloires de son pays; qui mieux que lui pourroit nous donner de précieux renseignemens sur les fondateurs de l'imprimerie en Franche-Comté?

(1) *Dissertation citée*, pag. 37.

(2) *Annales typographici*, tom. 1, pag. 491, 2e édit.

(3) *Bibliotheca Hohendorfiana*, 1720, in-8, 2e partie, pag 27, n° 259.

(4) *Voir* la note de la page 70.

plaires, celui qui appartenoit autrefois au baronde Hohendorf, et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Vienne, et celui que nous avons sous les yeux. Ce second exemplaire est encore dans sa reliure originale, il fait partie d'un recueil non moins précieux qui contient, entre autres raretés, le *Regimen sanitatis* et le *Tractatus de pestilentia*, imprimés par Jean Contet. M. Joliet, de Dijon, l'heureux propriétaire de ce petit trésor bibliographique, nous l'a communiqué avec un empressement dont nous lui témoignons ici notre reconnoissance; M. Joliet, bibliophile aussi éclairé qu'obligeant, nous a ainsi mis à même de constater l'existence d'une des anciennes productions de la typographie franc-comtoise.

MARIE GUICHARD.

OBSERVATIONS

SUR DEUX ÉDITIONS DU TEXTE DE VILLEHARDOUIN,

NOUVELLEMENT PUBLIÉES PAR M. BUCHON.

Peut-être tous les lecteurs du Bulletin n'ont-ils pas oublié qu'en 1828 la *Société de l'Histoire de France* chargea l'un de ses membres (précisément l'auteur de ces *Observations*) de publier une nouvelle édition de la Chronique de Joffroi de Villehardouin. Cette Société, comme on le sait, est en général composée d'hommes graves et profonds, qui, frappés des bienfaits économiques de toute association, s'entendent pour payer d'avance un peu plus cher que tout le monde les volumes qu'ils jugent à propos de mettre au jour. Je m'acquittai de cette tâche honorable : j'avois reconnu, dans la Bibliothèque du Roi, deux leçons de notre vieil historien, que personne, auparavant, n'avoit consultées ; je les croyois (comme je les crois encore) « l'une plus ancienne, et toutes deux plus belles, « plus correctement écrites et par conséquent d'une autorité « plus grave que celle des manuscrits précédemment examinés » (préface, page XXXIII). J'arrêtai donc les bases de mon travail sur ces deux manuscrits que j'eus soin de confronter non-seulement avec les anciennes éditions, mais encore avec les nombreux fragmens de Villehardouin, insérés dans les continuations inédites de Guillaume de Tyr ; et, comme entre ces fragmens transcrits au XIIIe siècle et les deux nouvelles leçons j'avois remarqué la plus parfaite identité d'orthographe et de formes grammaticales, j'en avois conclu qu'il pouvoit m'être permis de reproduire enfin la dictée primitive, originale de Villehardouin.

Du reste, il ne s'agissoit pas de relever des erreurs fort graves dans les éditions précédentes : dom Brial avoit déjà réuni au texte donné par du Cange les variantes de trois leçons manuscrites, et M. Buchon, dans ses *Chroniques Nationales Françoises*, ne s'étoit

pas contenté de réimprimer le texte de dom Brial, il avoit encore joint aux variantes du bénédictin-académicien le sommaire des notes manuscrites que du Cange destinoit à une édition nouvelle. Mais la sincérité du récit n'est pas tout ce que l'on étoit en droit de rechercher dans le plus ancien de nos chroniqueurs. On avoit souvent comparé Villehardouin et Joinville ; d'après les éditions précédentes, on accordoit même unanimement au dernier l'avantage du style; bien plus, on les avoit appelés tous les deux en témoignage de je ne sais quel développement progressif de langage dont l'un sembloit avoir été le point de départ et l'autre le terme. C'étoit donc sous le point de vue philologique que la découverte de plusieurs leçons anciennes pouvoit être digne de l'attention des esprits sérieux. Car, s'il étoit permis de juger le style de Villehardouin, c'étoit d'après des manuscrits exécutés trente ans après sa mort, et non d'après ceux qui l'avoient été un siècle ou même deux siècles plus tard. Or les manuscrits les plus anciens renversent complétement l'opinion que l'on avoit adoptée ; ils attestent que, loin d'être inférieur au livre de Joinville, celui de Villehardouin est, en général, plus clair, plus nerveux, mieux ordonné, et qu'enfin l'on ne doit plus assigner à la langue françoise un progrès sensible, dans la période de cent années qui sépare le sage chroniqueur de l'empereur Baudouin, du naïf et bon historien de saint Louis.

Un autre intérêt se rattachoit encore à nos deux nouvelles leçons : dom Brial avoit, pour la première fois, publié la *Continuation de Henry de Valenciennes* : mais, comme le seul volume qui lui en avoit fourni le texte lui paroissoit, avec toute raison (M. Buchon pense le contraire), remonter au xv[e] siècle, il avoit cru pouvoir attribuer ce travail à un écrivain du xv[e] siècle. Son opinion doit tomber en présence de nos manuscrits, puisqu'ils nous offrent la même continuation. Il reste donc également prouvé que le continuateur Henry de Valenciennes avoit pu, comme il le dit, se trouver le témoin oculaire des événemens dont il a transmis la mémoire à la postérité.

Quant à mon édition, je n'ai pas voulu qu'elle reproduisît exclusivement le manuscrit qui paroissoit le plus ancien : la meilleure leçon contient toujours un assez grand nombre de fautes, et je demande ici la permission de citer ce que j'avois cru nécessaire de dire dans ma préface. : « Que, pour une première édition, on suive rigou-

« reusement un seul manuscrit, rien de plus judicieux; mais,
« quand on fait tant que de réimprimer un ouvrage, il est conve-
« nable de s'entourer du secours des leçons diverses, et de *sarcler*
« chacune d'elles de toutes les fautes d'ignorance et d'inattention
« que l'habileté des meilleurs scribes ne fait jamais complète-
« ment disparoître. » Ainsi je me suis écarté du système de dom Brial et de M. Buchon lui-même ; au lieu de rejeter dans les variantes toutes les leçons du texte de du Cange, j'ai fondu dans le mien toutes les phrases qui, dans les divers manuscrits, me sembloient les plus authentiques; et je me suis contenté de renvoyer aux *Notes* les variantes essentielles, celles qui pouvoient offrir matière à l'hésitation, à l'incertitude, en un mot à la discussion.

Et je ferois encore aujourd'hui ce que j'ai fait en 1838. Cependant je dus craindre que mon système de publication n'eût rencontré des adversaires redoutables, quand j'appris que M. Buchon se proposoit de donner une nouvelle édition de Villehardouin ; j'imaginai même qu'il avoit trouvé, dans son expérience, d'excellentes raisons de condamner mon travail: et pourtant, ce n'étoit pas tout : dans le même volume, M. Buchon, au lieu d'un nouveau texte, en publioit deux. C'étoit donc pour le moins trois éditions de Villehardouin que nous devions à son infatigable ardeur. Certes, si la relation de Constantinople reste ignorée, l'on n'aura pas droit d'accuser son indolence; et, pour mon compte, je n'offrirois ici que le tribut de mes actions de grâces au recommandable éditeur de tant de précieux monumens historiques avant lui complétement ignorés ou moins bien publiés, si je ne me trouvois obligé de défendre mon travail, je ne dirai pas contre le sien, mais contre la notice dont ce dernier travail est accompagné. Je n'ai pas ouvert la polémique, je ne puis m'empêcher de la terminer, en réduisant à leur valeur des allégations dont la forme est, il est vrai, parfaitement polie, mais dont le fonds m'a semblé très-éloigné d'être rigoureusement exact. Personne ne se méprendra sur la convenance de mes réclamations : si M. Buchon, immédiatement après mon édition, a jugé nécessaire de la refaire, c'est évidemment parce qu'il n'en a pas reconnu l'importance. Pour être conséquent avec lui-même, il s'est vu contraint de déclarer que les bases de cette édition étoient fragiles, et que l'échafaudage de mes preuves ne soutenoit pas l'examen. Vainement, après cela, son texte, dans ce

qu'il a de mauvais et dans ce qu'il a de bon, donne-t-il nettement gain de cause à mon système, M. Buchon n'ignore pas combien rarement il arrive au lecteur de juger un gros livre autrement que par la préface ; plus rarement encore, la préface étant lue, en compare-t-on les assertions aux parties du volume qui pourroient les justifier. Ainsi M. Buchon, si l'on s'en tient aux allégations de ses préliminaires, doit, avec toute raison, passer pour le seul éditeur convenable de Villehardouin : et c'est là ce que la *Société de l'Histoire de France* semble avoir quelque intérêt à contester.

Il est bien entendu que je ne prétends pas ici juger le travail de M. Buchon dans toutes ses parties ; il me suffira de démontrer que j'avois de bons motifs de dire ce que j'ai dit en 1838. Une fois ma justification exposée, je devrai me taire et souhaiter à M. Buchon bonne aventure : le monde est assez grand pour nos deux éditions.

Premier point. J'avois essayé de prouver que le manuscrit du Roi, aujourd'hui désigné sous le nº 9644, étoit celui que Fr. Contarini avoit découvert dans les Pays-Bas ; le même sur lequel on avoit commencé la première édition de Venise, puis exécuté l'édition de Lyon, 1601, Guillaume *Roville* : M. Buchon n'admet pas ces inductions. Frappé de la physionomie vénitienne du nº 9644, il ne peut supposer qu'on l'ait acquis en Belgique ; il aime mieux alléguer que la République de Venise *dût* acheter un autre manuscrit que celui de Contarini, et qu'elle *dût* faire commencer, d'après deux leçons, l'édition que cependant elle ne put terminer. M. Buchon auroit évité l'ennui de me contredire, s'il avoit bien voulu méditer sur la difficulté de trouver aucune preuve à l'appui de son allégation : s'il avoit même bien lu ce que j'avois exposé, il auroit appris que le manuscrit vénitien, apporté plus tard en France par Contarini, conservoit, sur l'une de ses *gardes*, les titres évidens de la propriété d'un Flamand sous la date de 1508. Ainsi, bien que Vénitien, le manuscrit avoit été nécessairement retrouvé par un Vénitien en Flandre, depuis le commencement du XVIe siècle.

Mais voyez où cette première dissidence va conduire M. Buchon: Suivant lui, deux leçons de Villehardouin étoient à Venise où l'on n'en trouve plus aujourd'hui (1); l'une aux mains de Conta-

(1) Je ne compte pas, en effet, une copie très-moderne dont j'ai donné la désignation dans ma *Préface*.

rini, l'autre dans les archives de la république. Contarini vient en France : emportera-t-il les deux manuscrits? S'il n'en prend qu'un seul, lequel prendra-t-il? Le sien, sans doute? — Nullement. « Celui « qu'*il choisit* (dit M. Buchon), fut le manuscrit de Venise. *Peut-« être* avoit-il été autorisé par la République, à remettre ce manus-« crit, *qui appartenoit à l'État*, entre les mains d'un libraire qui se « chargeât de le publier.... Ce manuscrit a passé depuis, *je ne « sais comment*, dans la bibliothèque du cardinal Mazarin, et de là « dans celle du roi. »

Certainement voilà bien des inexactitudes. Où M. Buchon a-t-il vu que ce manuscrit de Venise *appartenoit à l'État?* Pourquoi ces *peut-être*, afin d'expliquer une allégation gratuite? mieux eût valu la sacrifier. Et, pour ce qui touche à la fin de la phrase, je comprends que M. Buchon *ne sache comment le volume avoit passé* dans la bibliothèque Mazarine : car, *peut-être*, ne fut-il jamais question de lui dans la célèbre collection du cardinal : c'est là, du moins, ce qu'il m'est permis de lui affirmer le plus nettement du monde....

Second point. M. Buchon maltraite beaucoup le manuscrit 7974, dont il n'auroit tiré aucun fruit ni pour son ancienne édition, ni pour celles-ci. J'avois exprimé beaucoup plus d'estime pour le même volume; et, comme, en dépit des dernières paroles de M. Buchon, nous voyons le témoignage du n° 7974 invoqué très-fréquemment et très-utilement par dom Brial et par M. Buchon lui-même dans sa première édition, je m'en tiens à ma première opinion.

Troisième point. M. Buchon, qui, dans le premier texte de son dernier volume, a suivi rigoureusement le manuscrit n° 207, pense que cette copie a été exécutée sur la fin du XIVe siècle; je soutiens, avec l'appui de dom Brial, qu'elle doit être renvoyée au XVIe : M. Buchon la suppose faite à Valenciennes, parce que l'orthographe, la forme des lettres, d'autres motifs encore rendent cette supposition vraisemblable. — Alors le volume devra donc furieusement sentir ce dialecte flamand que l'on a bien gratuitement nommé *le patois rouchi*; et je ne sache pas que notre bon Champenois Villehardouin puisse être accusé d'avoir écrit en *rouchi*, sur la foi d'un manuscrit flamand du XVe siècle. Quoi qu'il en soit, malgré l'orthographe, M. Buchon préfère ce volume à tous les autres, parce

qu'il *lui paroît* copié sur un manuscrit très-ancien, et qu'il *lui semble* reproduire *mieux que tous les autres* ce qu'*a dû être* le texte original. Fort bien ; mais, entre deux copies faites sur le même original, on conviendra que la plus ancienne d'un siècle pour le moins, en même temps la plus belle et la plus nette, devoit mériter une attention particulière. Voilà donc pourquoi, tout en remarquant l'exactitude du nº 207, *quant au fond*, avois-je signalé *son méchant dialecte artésien*, et m'étois-je dispensé de le reproduire.

Quatrième point. Vient ensuite le nº 455, celui que j'ai regardé comme datant de la première moitié du XIIIᵉ siècle, et comme renfermant le texte le plus ancien que nous ayons conservé. Mais, comme il avoit été écrit dans l'Artois ou dans le Ponthieu, il avoit affecté quelquefois les désinences et les accens de l'Artois, surtout pour ce qui touchoit aux noms de lieu et de personne; et cette considération m'avoit décidé à lui préférer, pour établir l'ensemble de mon texte, le beau volume nº 687. Au reste, pour éviter toute incertitude, j'aurois dû, dans ma préface, ajouter à ces mots : *l'ensemble de mon texte*, ceux-ci : *quant aux noms de lieux et de personnes :* je ne l'ai pas fait parce que je croyois avoir suffisamment indiqué le travail auquel je m'étois livré en disant que j'avois « consulté, sur chaque phrase et sur chaque mot, le nº 455. » M. Buchon, qui avoit pu comparer mon texte à celui du manuscrit 687, n'auroit donc pas dû me reprocher aussi légèrement de m'en être entièrement rapporté au nº 687.

Il est certain que ce manuscrit 687, copié vers l'année 1340 dans l'Ile-de-France ou la Champagne, conserve parfaitement les formes de la langue du XIIIᵉ siècle, et que, sous ce rapport, il mérite une attention spéciale. Joffroi de Villehardouin, originaire de Champagne, n'avoit pu suivre le dialecte de la Picardie ou de la Flandre. Que devoit donc préférer, quant à l'orthographe des noms et des mots, l'éditeur curieux de reproduire le jet original de l'auteur? une leçon qui joignît à l'emploi rigoureux de la syntaxe du siècle de Villehardouin les nuances d'orthographe particulières à la patrie de cet écrivain ; et voilà ce que j'avois eu l'intention d'expliquer dans ma préface. Du reste, à la première inspection du nº 687, j'avois reconnu facilement les nombreuses coupures que le copiste s'étoit permises : je les avois fait disparoître, et M. Buchon savoit

mieux que personne combien le manuscrit 455 m'avoit été utile ; et s'il m'étoit une seule fois arrivé de ne pas lui emprunter tout ce qui combloit exactement les lacunes du n° 687.

Maintenant, je n'aurai pas de peine à prouver qu'en donnant au n° 455 la préférence sur le n° 207, j'aurois dû recevoir les félicitations de l'éditeur des *Chroniques nationales,* plutôt que ses reproches ; il me suffira, pour cela, d'en appeler de M. Buchon à lui-même, et de sa notice sur Villehardouin à la réimpression dernière qu'il a faite du vieux chroniqueur. Mais voulez-vous le secret de toutes ses incertitudes, le voici : d'abord il entreprit son volume dans la conviction que le mien laissoit tout à désirer. Il fit sa notice ; puis, à mesure qu'il réimprimoit le texte du n° 207, il s'apercevoit que le manuscrit en étoit criblé de fautes orthographiques, d'obscurités grammaticales, d'inexactitudes palpables. La *Notice* avoit beau s'en taire, M. Buchon ne pouvoit démentir les excellentes leçons qu'il empruntoit dans ses variantes aux nos 455 et 687. Avant donc d'achever son texte, il n'aura pu s'empêcher de reconnoître qu'en effet le n° 455 offroit la meilleure comme la plus ancienne de toutes les transcriptions. Alors, son embarras toujours croissant en proportion de sa bonne foi, il paroît avoir douté de la parfaite justesse de ses Prolégomènes, et voilà comment il a terminé son volume en refaisant encore Villehardouin, en réimprimant *mot pour mot* ce manuscrit 455, qu'après tout j'avois reconnu le premier et dont il avoit d'abord contesté l'importance avec tant de vivacité.

Et, si l'on compare, dans le volume de M. Buchon, le dernier texte à celui qui le précède, il ne sera pas malaisé de décider auquel, sous tous les rapports, la supériorité est acquise. Eh bien, je le répète, mon texte, établi sur la comparaison de toutes les leçons manuscrites et imprimées, suit de très-près la meilleure de toutes ; il n'en diffère même que dans l'orthographe de certains mots et dans l'addition nécessaire de quelques membres de phrases.

Cinquième point. Après tout ce qu'on vient de lire, il est à peine besoin de réfuter l'opinion de M. Buchon, qui place la transcription du manuscrit 455 d'abord au commencement du XIVe siècle, puis à la fin du XIIIe. Il est certain qu'il faudroit l'attribuer à la première moitié du XIIIe siècle. « Quand (avois-je dit) il ne seroit pas « facile, au premier abord, de juger qu'elle remonte au milieu du « XIIIe siècle, l'histoire d'Angleterre, qui termine le volume et s'ar-

« rête à l'année 1220, nous en offriroit une preuve suffisante. » J'ajoute maintenant qu'une autre chronique d'outre-mer, renfermée dans le même volume, s'arrête également à l'année 1228. Et que dirai-je de plus? une longue habitude des questions de ce genre pouvoit me faire espérer que M. Buchon, en émettant un autre avis, voudroit bien exposer les motifs de son dissentiment. Il n'en a rien fait : c'est pourquoi je lui demande la liberté de maintenir l'exactitude de mon allégation.

Cette erreur de M. Buchon sert d'échafaudage à la dernière et à la plus contestable de ses assertions : ce n° 455, à l'entendre, est une copie *modernisée*, plus éloignée de la véritable dictée de Villehardouin que celle du n° 207 supplément françois. Un manuscrit du XIIIe siècle *modernisé!* Mais quelle différence si grande a donc pu reconnoître M. Buchon entre la langue du règne de Philippe le Hardi et celle du règne de Philippe-Auguste? Où sont les mots créés dans cet intervalle, les tournures de phrases introduites, les signes orthographiques modifiés? Pensez-vous donc, avec ce mot tranchant, détruire l'autorité d'une leçon que vous-même ne faites pas difficulté de considérer comme la plus ancienne? « Elle est la « plus ancienne, » dites-vous, « la plus nette, la plus claire, la « plus complète; mais elle a été *modernisée!* » et vous ne sortez plus de là. Avis à ceux qui découvriroient un texte de Joinville antérieur à la leçon contemporaine de Charles V : M. Buchon conviendra de son antériorité; mais, pour en détruire l'importance, il lui suffira de cette déclaration pure et simple : *Elle est modernisée.*

Je demande, une seconde fois, pardon à nos lecteurs de cette polémique contre un écrivain recommandable dont, plus que personne peut-être, j'estime et j'honore les grands travaux littéraires. J'ai dû me défendre pour justifier la confiance que la *Société de l'Histoire de France* avoit mise en moi, et je crois encore avoir rempli convenablement ses vœux en donnant un texte de Villehardouin, d'après des manuscrits nouvellement reconnus, plus anciens et, je persiste à le dire, plus recommandables que ceux dont on s'étoit auparavant servi. P. P.

25 mai 1840.

UN MOT

SUR QUELQUES BIBLIOTHÈQUES D'ITALIE.

Nous l'avons écrit plus d'une fois, nous ne nous lasserons pas de le répéter, le plus grand service que l'on pourroit rendre à l'histoire, à la philologie, aux sciences, ce seroit la publication d'un catalogue exact et méthodique des manuscrits qui gisent dans les bibliothèques de l'Europe : combien s'en trouve-t-il dont l'existence, tout à fait ignorée des étrangers, est assez peu connue des personnes chargées de les garder ; et, cependant, cet inventaire seroit indispensable. C'est, peut-être, dit M. Buchon, à Carpentras que se trouve un manuscrit cherché en vain par un savant de Grenade ou d'Édimbourg ; c'est à Wolfenbuttel qu'un savant de Toulouse pourroit compléter ses travaux, et réciproquement. Le catalogue de G. Haënel (Leipsick, 1828-30, in-4) ne doit être considéré que comme une ébauche défectueuse et bien incomplète ; il faut cependant louer le zèle et la patience de l'auteur, et nous trouvons d'une rigueur excessive le jugement qu'en a porté récemment un critique anglois : « C'est, sans contredit, le pire de tous les détestables ouvrages qu'on ait jamais eu l'impudence de présenter au monde savant ; aucun manuscrit n'est fidèlement décrit ; la date de la plupart n'est pas indiquée. » (*Litterary Gazette*, 27 july 1839.)

En attendant la publication d'un inventaire aussi général et aussi étendu que possible, qui seroit, pour les érudits de tous les pays, un service immense, mais qui ne pourroit être entreprise et terminée qu'avec l'appui du gouvernement, il faut louer ceux qui en réunissent les matériaux dans de bonnes monographies. L'Allemagne, ce pays d'études consciencieuses, et d'une persévérance que n'auroit pas surpassée le plus patient des bénédictins, l'Allemagne donne le signal de ses travaux pénibles et peu brillans ; et nous

voudrions, aujourd'hui, faire connoître succinctement aux lecteurs du Bulletin la *Bibliotheca librorum manuscriptorum italica*, rédigée par F. Blume (Gottingue, 1834, in-8, 272 pag.). Ce livre a paru depuis quelques années, mais il est resté presque inconnu en France; d'ailleurs ce n'est pas un ouvrage de circonstance.

L'auteur s'attache à faire connoître les richesses de 43 bibliothèques italiennes, dont 2 à Gênes, 2 à Vérone, 12 à Lucques, 2 à Rome, 2 à Naples, 3 à Messine, 5 à Palerme. En général, il ne s'occupe que des manuscrits relatifs à la jurisprudence; il en énumère 32 appartenant à la bibliothèque ambroisienne, à Milan; 202 faisant partie de celle de Saint-Marc, à Venise; il se tait sur ce que, hors du cercle du droit, possèdent ces riches dépôts; cependant, quant aux bibliothèques de Gênes, de Sicile, Angélique et Alterianna, à Rome, etc., il admet dans ses listes les manuscrits relatifs à l'histoire et aux belles-lettres : il est fâcheux que, très-souvent, il n'en ait pas indiqué l'âge. On voit que son travail est loin de tout embrasser, il servira cependant à apprendre à ceux qui voudront travailler sur les auteurs grecs (nous nous bornons à cet exemple) qu'ils trouveront :

De Sophocle : deux manuscrits, l'un in-4 vélin, avec des scolies, à Pérouse; l'autre, du XVe siècle, dans la bibl. Chisi, à Rome.

De Diogène de Laërce : deux manuscrits, l'un à la bibl. Angélique, l'autre à la bibl. Chisi.

Des Halieutiques d'Oppien, bibl. de Pérouse.

Du Myriobiblon de Photius, bibl. Palatine et Angélique, à Rome; cette dernière possède, en outre, un manuscrit de son glossaire.

De Pindare, trois *Mss.* : bibl. Angélique à Rome, de Pérouse et de Parme.

En fait de *Mss.* relatifs à la France, nous n'avons guère remarqué qu'un extrait de Grégoire de Tours (biblioth. du chapitre de Vérone), et un Vincent de Beauvais. (Bibl. Albornoti, à Rome.)

Les *Mss.* des divers ouvrages d'Ovide sont au nombre de 20; on en compte 23 de Virgile, 2 de Tacite, 4 de Tite-Live, 11 de Juvénal.

Dans la bibliothèque Angélique, nous avons noté un *Ms.* d'Alde Manuce *De falsa antiquorum religione, deque larario, et de statuis, earumque antiquitate et usu*, in-4. Il nous semble que ce travail n'est pas mentionné dans les annales des Aldes de M. Renouard (3e édit., 1834), livre qui n'en est pas moins un modèle d'investigation éru-

dite et infatigable ; mais, en bibliographie, comment parvenir à ne rien laisser échapper?

Nous allons transcrire ici (comme échantillon de ce que possèdent les dépôts littéraires d'un pays que, jusqu'à présent, la science a peu exploré) la liste des *Mss.* que renferme une bibliothèque de Messine, celle *degli Studii.* (*Voir* un article de Fleck, dans la Gazette littéraire de Leipsick, 1833, n° 36, p. 308-310.)

Extraits de l'Ancien Testament, en grec. *Mss.* sur vélin, in-4 imparfait ; il paroît du XIIIe siècle.

Bible grecque, avec une préface d'Eusèbe ; vélin in-4, XIIIe siècle.

Hésiode, avec des scolies qui paroissent inédites ; vélin, in-4, XIIIe siècle.

Épîtres de saint Grégoire, pape, *cum notis* variorum.

Élémens de géométrie d'Euclide et optique, *Ms.* grec moderne.

Règlemens et arrêtés du monastère de la Charité, à Messine (en latin et en sicilien).

Les Éthiques d'Aristote, traduction latine de Léonard Arétin ; vélin, in-4, XVe siècle.

Vies des Hommes illustres de Plutarque, *Ms.* latin du XIIIe siècle ; incomplet de la fin.

Psautier latin ; vélin, in-4.

Vie de saint François en latin ; in-fol., XVe siècle.

Comédies de Térence ; vél. in-8, écrit en 1446.

Traité de la Sphère de J. de ISaco Busco ; à la suite une Vie du pape Grégoire ; vélin, in-4.

Évangile de saint Matthieu, avec des scolies ; vélin, in-4.

Juvénal, *Ms.* peu ancien.

Le Livre des Roses, *Ms.* mystique en sicilien ; vélin, in-8.

F. Cascio ; guerres civiles de Messine.

G. B.

SUR LES PATOIS.

Dans un temps où les patois s'altèrent, où les grands changemens survenus dans notre organisation et nos relations sociales tendent, de jour en jour, à les modifier davantage; dans un temps où on peut considérer comme prochaine l'époque à laquelle les idiomes, comme les costumes provinciaux, auront disparu complétement, il étoit naturel que l'attention des amateurs se fixât sur les derniers débris d'une littérature qui va s'éteindre. C'est sans doute pour cette raison que nous voyons, depuis plusieurs années, les ouvrages en patois, jusque-là négligés, tombés au dernier rang des bouquins les plus oubliés, attirer vivement l'intérêt des hommes studieux : ils en exhument de curieux renseignemens sur les mœurs, sur les idées populaires du temps; ils recherchent des locutions vives, énergiques, pittoresques.

Les travaux des Oberlin, des Champollion, des Fallot, des Peignot, des Nodier, des Colomb de Batines sont là pour attester quelle mine féconde offrent ces champs, auprès desquels la muse académique passoit sans les honorer d'un regard. Les bibliomanes (ce ne sont pas toujours des bibliographes) se sont aussi épris d'une subite passion pour ces malheureux livrets, dont le sort étoit de périr victimes des accidens d'un ménage d'ouvriers, ou délaissés dans un coin d'une obscure chaumière. En effet, quelques feuillets mal imprimés, à peine cousus, défigurés par les fautes d'impression les plus inouïes, où l'orthographe est plusieurs fois outragée dans chaque ligne, où jamais la ponctuation ne se montra, voilà, en général, quels sont ces opuscules, dont on ne connoît souvent qu'un ou deux exemplaires et qui atteignent, dans certaines ventes, des prix exorbitans qui suffiroient presque à payer une collection complète du *Moniteur* (1). Il faut pourtant convenir qu'il s'agit d'exemplaires dont l'embellissement a mis à contribution l'habileté de nos

(1) Les fanfares et courvées abbadesques, Chambéry, 1613, ont été payées, en 1830 (vente Nodier), 500 fr., et en 1837 (vente Bignon) 200 fr.; et ce même livre avoit été vendu 13 fr. chez Gaignat en 1769, et 10 fr. chez Lavallière, en 1780.

premiers relieurs, et que l'affection d'un heureux propriétaire a revêtus d'un maroquin éblouissant, ou d'un cuir de Russie embaumé.

C'étoit donc faire une chose qui n'est pas sans importance et sans agrément pour une certaine classe de lecteurs que de tenter de remettre dans la circulation quelques-uns de ces ouvrages que bientôt, malgré beaucoup de recherches, de temps et d'argent, on pourroit bien finir par ne plus rencontrer, et nous devons de la reconnoissance à un amateur qui, tout en désirant garder l'anonyme, a consacré ses loisirs à réunir dans un petit volume des fragmens de ces curieuses productions (1). Se bornant à des compositions poétiques, il a cherché à jeter de la variété dans ses extraits et il fait passer, sous les yeux du lecteur, des citations en bourguignon, en auvergnat, en savoyard, en languedocien, en provençal, en breton, en franc-comtois, en périgourdin, etc., souvent piquantes et d'une originalité singulière; ces fragmens sont très intéressans sous le rapport de la linguistique.

A l'exception d'un ou deux opuscules anciens et d'une rareté excessive, l'auteur n'a pas cru devoir reproduire, en totalité, des pièces dont la réunion auroit fini par faire un très-gros volume, où se seroient trouvées bien des pages dont peu de personnes auroient osé braver la lecture. Les imitations de Virgile, en plusieurs idiomes, les noëls, une traduction à peu près inconnue du *Misanthrope* de Molière, un débat vraiment curieux entre le dieu de Lampsaque et le fils de Sémélé, des comédies que se disputent les amateurs lorsqu'il en surgit, de loin en loin, un exemplaire. Tout cela a été transcrit ou analysé, et chaque fois que vient le tour d'un nouvel ouvrage, une courte indication bibliographique lui est consacrée.

Nous avons lu avec un véritable intérêt la *Farsa de Jouannou*, 1594, et du *Guemen d'Uchard*, 1615, déjà si rare du temps de Falconet, que cet infatigable collecteur fut obligé de se contenter d'en avoir une copie manuscrite. Nous recommandons à l'attention des curieux les extraits de ces *Fanfares et courvées abbadesques*, célèbres dans les fastes de la bibliomanie, et une pièce en patois bourguignon, dont nous préférons ne pas rapporter le titre et que

(1) Recueil d'opuscules et de fragmens en vers patois extraits d'ouvrages devenus fort rares, in-16, 180 pages. Paris, Techener. (Tiré à 120 exempl.)

l'éditeur n'a pas cru devoir transcrire d'un bout à l'autre; les citations qu'il fait suffiront pour motiver ses scrupules au sujet des passages qu'il a supprimés.

Nous aurions bien quelques critiques à adresser à M. G. B.; nous aurions aimé à trouver chez lui un glossaire qui auroit pu être fort utile et dont, comme nous, il sent la nécessité; nous savons qu'il s'occupe de ce travail, mais qu'il le juge bien loin encore du degré de perfection auquel il ne désespère pas de l'amener. Plusieurs opuscules qui auroient ajouté un prix réel à son recueil n'y figurent pas (1), et il en donne une raison qui prouve bien l'importance qu'il y a à les rechercher; c'est qu'il a fouillé, sans les rencontrer, toutes les bibliothèques publiques de Paris. Espérons que l'heureux détenteur de ces *introuvables* se décidera à les faire réimprimer, ou que le hasard favorisera M. G. B. si, comme nous l'engageons à le faire, il se remet à leur poursuite avec une ardeur nouvelle, et nous lui signalerons, en passant, un curieux volume qui paroît lui avoir échappé, car il n'en fait nulle mention dans ce qu'il dit au sujet des manuscrits en patois de la bibliothèque du roi; c'est un petit in-folio de 328 pages (supplément français, n° 1523, 4), intitulé *Prouerbios et santanços prouencalos;* il mérite examen. Enfin un censeur rigoureux pourroit peut-être encore le blâmer au sujet de quelques notes qui ne se rattachent guère à l'objet de la collection; mais ces notes occupent si peu de pages, elles indiquent une érudition si variée, que, bien que nous puissions dire à leur occasion, *non erat hìc locus*, nous avouons que nous les avons lues avec plaisir et curiosité, et nous espérons que les lecteurs partageront notre opinion, ne fût-ce qu'en lisant celle par laquelle M. G. B. rappelle à ceux qui le savent, et apprend à ceux plus nombreux qui l'ignorent, que Kircher (2) et Heilscher (3) ont établi qu'Adam étoit auteur et bibliophile, que Reimann (4) a indiqué

(1) Les Noëls et chansons françoises et savoisiennes de N. Martin. Lyon, pet. in-8, 1556. La Margalide gascove de Larade. Tolose, in-12, 1604. Les grands Noëls nouveaux en françois, en poitevin et en escossois. Paris, in-8, sans date, gothique. La confession générale de frère Olivier Maillard en languatge de Tolosa (s. l. n. d.), in-8 goth.

(2) OEd. Ægypt., tom. II, p. 1.

(3) Schediasma de bibliothecâ Adami. Dresde, 1711.

(4) Hist. litt. antediluviana, Halæ, 1709, in-8.

les livres que Noé emporta dans l'arche, que Vockerodt (1) et Mader ont démontré que Caïn et Enoch étoient membres de l'Institut, etc.

M. G. B. est instruit, il apprécie l'étendue de la carrière qu'il commence à parcourir, il devine les difficultés qu'il rencontrera sur sa route; mais il est jeune, qu'il travaille; qu'il s'efforce de ne jamais s'écarter des règles d'une exactitude rigoureuse, qu'il nous donne ce *Cours de littérature patoise,* dont il apprécie si judicieusement toute l'importance, et nous osons lui prédire que les hommes qui se livrent à l'étude des idiomes provinciaux applaudiront à ses efforts et lui auront peut-être un jour des obligations réelles. Sa lettre à M. de *** sur les ouvrages écrits en patois (2), que nous l'avons entendu d'ailleurs juger plus sévèrement que qui que ce soit, prouve mieux que de la bonne volonté, et nous croyons que le petit volume qu'il vient de mettre au jour n'est pas indigne de rencontrer un accueil favorable; il est d'ailleurs imprimé avec soin, ce qui ne veut pas dire qu'il soit exempt de ces fautes typographiques, tourmens d'un malheureux auteur, et qui ont fourni à M. Nodier un de ces charmans articles que tous les abonnés du *Bulletin* lisent, relisent, apprennent par cœur et relisent encore.

Dr J. F. P.

(1) Hist. societ. litterar. ante diluvium. Ienæ, 1687, in-8.
(2) 1839, in-8, 68 pages. Tiré à petit nombre, chez Techener.

Nouvelles bibliographiques.

La suite du charmant catalogue de M. Leber étoit impatiemment attendue des amateurs. Cet excellent ouvrage, qui se distingue, parmi tous les livres du même genre, par l'importance des spécialités qui y sont contenues et par le goût exquis des annotations du savant propriétaire, est maintenant complet. Les quatre premières divisions de la Bibliographie n'y occupoient qu'un volume. L'*Histoire*, objet particulier, pour M. Leber, de précieuses études, dont le public a souvent recueilli le fruit, en remplit deux à elle seule, comme on pouvoit s'y attendre. Ce n'est pas dans une annonce rapide, et qu'on écrit au courant de la plume pour n'être pas devancé, qu'on donneroit une idée de ce *Catalogue*, qui est un des meilleurs livres de bibliothèque dont la science du bibliographe se soit depuis longtemps enrichie; nous y reviendrons avec toute la sollicitude que méritent l'exactitude consciencieuse et l'habile critique de l'auteur. Il nous suffira d'attester aujourd'hui que l'exécution matérielle du *Catalogue* de M. Leber n'est pas au-dessous du mérite de cette importante publication. Les exemplaires, en grand papier, sont de la plus grande beauté. Ch. Nodier.

M. le président *Lelewel*, auteur du savant ouvrage sur la numismatique du moyen âge, réfugié polonois, emploie ses loisirs, à Bruxelles, à l'éclaircissement de plusieurs points de l'histoire numismatique, pour laquelle il ne cesse de manifester sa vive sympathie. Il va publier ses *Études numismatiques et archéologiques*, TYPE GAULOIS. C'est pour la première fois que la numismatique gauloise, jusqu'à ce moment très-négligée, recevra les honneurs d'un traité spécial. 275 pièces seront gravées dans ce nouvel ouvrage de l'antiquaire polonois; la plupart sont de celles qu'on trouve à Bavay, à Tournay, et sur d'autres

points de l'antique *Nervia*. Les notes et tables chronologiques qui accompagnent ces figures jetteront un nouveau jour sur les trois siècles qui ont précédé l'invasion romaine dans les Gaules, période trop peu connue et enveloppée de fables et de traditions nébuleuses. Si M. Lelewel obtenoit du gouvernement françois la permission de résider dans le département du Nord, il pourroit rendre un grand service à la science en perfectionnant son ouvrage sur les lieux mêmes dont il traite. Tous les hommes éclairés et amis de la science se joindront à nous pour solliciter, par la voie de la presse, l'entrée, en France, de ce vieillard laborieux et érudit, qui consacre ses dernières années à des travaux scientifiques faits pour honorer le pays qui les verra mettre au jour.

La Chasse du cerf, poëme du XIIIe siècle, contenant 524 vers (*V. Ste-Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 1826, *t.* , *p.*), avec un glossaire des mots hors d'usage et des termes de chasse.

Cet ouvrage, publié par les soins et aux frais d'un amateur connu par son goût pour les anciens ouvrages de chasse, est *le plus ancien qui existe dans la langue françoise sur cette matière* : on n'en connoît qu'un seul *Ms.* qui, après avoir appartenu à Henry de Mesmes, sieur de Roissy, et à Claude Fauchet, est aujourd'hui à la bibliothèque du roi. On trouvera, dans le Glossaire qui est à la fin du poëme, des explications détaillées de certains termes qui ne se trouvent que dans les plus anciens thèreuticographes; et, sous ce rapport, cet opuscule ne sera peut-être pas inutile pour la lecture de nos anciens romans, où la chasse joue un si grand rôle.

Malgré l'importance relative de la Chasse du cerf, M. P. n'en a fait tirer que 50 ex. numérotés, parce qu'il ne destine son livre qu'aux amateurs, ses confrères, et au très-petit nombre de chasseurs qui aiment à réunir les productions de leurs devanciers.

Cet ouvrage, contenant 2 feuilles (32 p.) pet. in-8, coûtera, en papier de Hollande (véritable), 7 fr.

Sur vélin (3 ex., 2 seulement à vendre), 40 fr.

ÉTABLISSEMENS ET COUTUMES, ASSISES ET ARRÊTS DE L'ÉCHIQUIER DE NORMANDIE, au XIIIe siècle (1207 à 1246), d'après le *Ms.* françois F. 2 de la bibliothèque Sainte-Geneviève, publiés par *M.-A.-J. Marnier*, avocat bibliothécaire de l'ordre des avocats de Paris. 1 vol. in-8.

Les pièces de ce recueil, rédigées sous Philippe-Auguste et antérieurement, ont servi à composer la très-ancienne coutume de Normandie. Ce monument, un des premiers du droit françois, peut prendre place à côté des assises de Jérusalem.

La Normandie, dit M. Pardessus, d'après le Paige, est la province de France où l'on s'est occupé le plus anciennement à constater les coutumes par écrit; Rollon Ier, duc de Normandie, prit l'engagement de les conserver. *Il conferoit*, disent les anciens textes, *avec moult saiges hommes par qui la vérité étoit seüe, ce qui toujours avoit été dit ou fait.*

Ce livre est donc indispensable pour tous ceux qui s'occupent de rechercher les origines du droit françois.

On sait que, de tous les livres qui aient jamais passé en vente, celui qui s'est payé le plus cher, c'est le Décameron de Boccace, édition de Valdarfer, 1471; il fut acheté 2,260 liv. st. (52,000 fr.) en 1812, à la vente Roxburgh, par le marquis de Blandford, qui le fit vendre sept ans après avec 60 pour cent de perte. On trouvera une description minutieuse de ce joyau bibliographique dans la *bibliotheca spenceriana* de Dibdin, et dans le bibliogr. Décam., du même auteur, on peut lire (tom. III, p. 62-67) un récit emphatique et tant soit peu burlesque de l'enchère qui eut pour dénoûment ce prix énorme. Un autre exemplaire de ce volume, qu'un vrai bibliophile ne regarde qu'à genoux, est à la bibliothèque du roi, à Paris; mais il n'est pas tout à fait complet. Il en existe un troisième, également imparfait, dans la bibliothèque du château de Blenheim, appartenant au duc de Sunderland.

J'ai déterré une lettre du révérend Vaughan Thomas, conservateur de cette belle collection, et qui rend compte de cet exem-

plaire, qui n'a jamais été exactement décrit ; il est exempt de défaut et bien conservé ; malheureusement il y manque 5 feuillets.

D'abord le dernier feuillet de la table des matières ou intitulés des chapitres ; il contenoit les chapitres des nouvelles de la 10e journée, qui manquent en totalité, si ce n'est les trois premières lignes.

Ensuite il faut déplorer la perte du premier, à l'exception des trois dernières lignes : ce feuillet venoit après la table.

Il manque dans la 4e journée 2 feuillets consécutifs, ce qui cause un vide de 16 lignes à la fin de la 1re nouvelle, Tancredi, et de 144 lignes au commencement de la 2e nouvelle, Frate Alberto.

La dernière perte est celle d'un feuillet de la 10e journée ; il devoit contenir 22 lignes à la fin de la 3e nouvelle, Mitridanes, et 52 lignes au commencement de la 4e, Messer Gentile de Carrisendi.

L'exemplaire de Bleinheim a 12 pouces 3 huitièmes sur 8 pouces et demi (anglois) ; l'exemplaire Roxburgh a, selon Dibdin, 11 pouces et demi sur près de 8 pouces.

On peut regarder ces dimensions comme d'une rigoureuse exactitude, s'il est vrai, comme on nous l'assure, qu'elles ont été prises avec un *elzéviriomètre*, commandé à grands frais par un amateur célèbre. G. B.

Il vient de paroître à Oxford, en 4 vol. in-8, une traduction du Dictionnaire bibliographique allemand d'Ébert.

NOTE SUR L'OUVRAGE INTITULÉ HISTOIRE LITTÉRAIRE DE FRANCE.

Commencée par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, D. Rivet, 1er et principal auteur de cet ouvrage, publia le 1er volume en 1733, et il terminoit le 9e en 1749, quand il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Plusieurs membres de cette congrégation continuèrent : le 12e vol. fut publié en 1766 ; il comprenoit une partie du XIIe siècle.

Une commission de l'Institut a été chargée d'achever cette entreprise ; ils ont suivi le plan des bénédictins, qui consistoit à offrir, dans chaque art., la vie des auteurs, l'analyse de leurs ouvrages ; assigner les rangs en s'asservissant à la date de la mort des auteurs ; en tête de chaque siècle un discours historique sur l'état des lettres.

Les discours préliminaires, en général, offrent beaucoup d'intérêt ; on y trouve le tableau progressif des lettres, des faits ignorés, des détails curieux, etc.

Il est ridicule de ranger les auteurs d'après la date de leur mort : des écrivains qui ont beaucoup vécu ne se trouvent pas dans le volume, quelquefois dans le siècle où il a exercé une grande influence : des disciples morts jeunes sont connus avant le maître. C'est comme si, dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle, on omettoit Boileau, Fénelon, morts dans le XVIIIe, tandis qu'on y mettroit Racine, Molière, etc.

Un autre inconvénient, c'est d'offrir pêle-mêle tous les divers genres dans lesquels les auteurs ont écrit ; les écrivains devroient être classés par ordre de matière.

La commission de l'Institut a déjà publié 2 vol. qui forment les 11e et 12e de l'ouvrage ; ils publient maintenant le 13e, qui finit le XIIe siècle.

Pour pouvoir se reconnoître, je diviserai les matières de ce volume en parties ; la première comprendra les ouvrages qui appartiennent à la littérature latine, etc.

(Chaque partie en §.) § 1, la théologie ; 2, grammaire ; 3, légistes ; 4, historiens, chroniqueurs ; 5, poëtes ; 6, épistolaires.

La partie de la théologie offre peu d'intérêt ; les points de doctrine sont fixés ; il est utile que de telles controverses ne se renouvellent pas.

Les articles qui concernent la législation, les coutumes, les ordonnances offrent presque toujours de l'intérêt.

Les épistolaires id. La plupart des écrivains et des grands personnages du temps ont laissé des lettres où l'on rencontre des détails intéressans ; comme, d'ailleurs, elles sont en général datées, elles sont précieuses pour les faits historiques ou les hommes publics dont il y est question.

Il seroit difficile d'indiquer tous les art. que présente ce vol. : les continuateurs ont amélioré ; il est mieux écrit que le vol. des bénédictins ; les analyses sont plus faciles ; les citations mieux choisies.

Les art. sur les troubabours, les trouvères sont trop courts dans un ouvrage destiné à faire connoître les richesses de notre ancienne littérature. Les auteurs des articles ne paroissent pas avoir pris le soin d'acquérir les connoissances indispensables pour apprécier et faire apprécier la langue et la littérature des troubadours ; ils ne parlent pas de la vérification, du mécanisme, variété des formes, mélange des rimes, etc. ; ils suivent Nostradamus qui avoit rassemblé de nombreux matériaux, mais dont le cabinet fut pillé lors des troubles de 1562 : plus l'ancien françois se rapproche de la romance, plus il est ancien.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la liste de tous les auteurs qui se trouvent dans l'ouvrage de Duchesne, intitulé *Historiæ Francorum*, 5 vol. Cette nomenclature sera d'une grande utilité pour les travailleurs.

LISTE DES AUTEURS
QUI SE TROUVENT DANS L'OUVRAGE DE DUCHESNE.

A

B

C

D

E

F

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, Nº 12.

Nº 2. — Février et Mars 1840.

76 **Æsopi fabulæ**, interpretibus Salone et Aviano. 1507, in-4, v. f., tr. dor. (*Bel ex. d'un livre fort rare.*). . . . 25— »

77 **Apologie du prince d'Orange** contre le ban et édict du roi d'Espaigne. *Leyde*, 1581, in-4, d.-rel. (*Koehler*). *Rare.* 16— »

78 **Bodin.** De la Démonomanie des sorciers, à monseigneur Chrestofle de Thou, chevalier seigneur de Cœli, premier président à la cour du parlement. *Paris*, 1582, 1 vol. pet. in-4, v. violet à compart., tr. d. . . . . 17— »

79 **Bona** (J.) De Sacrificio missæ. *Bruxellis*, 1679, pet. in-12, v. f. (*Koehler.*). . . . . 10— »

Très-joli vol. pour la collect. elzévir.

80 **Bordelon.** La belle éducation. *Imp. jouxte la copie de Paris, Bruxelles*, 1693, pet. in-12, dos de mar. vert. (*K.*). 15— »

81 **Bouchet** (J.). Les Annales d'Aquitaine, faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan, augmentées de plusieurs pièces rares et historiques extraites des bibliothèques et recueillies par A. Mounin. *Poictiers*, *Abraham Mounin*, 1644, 1 vol. in-fol., dos et coins de v. f. à nerf. . . . . 45— »

Ce vol. contient, outre les Annales d'Aquitaine, par Jean Bouchet: —Les Mémoires du sieur de la Haye.—Traité de l'université de Poictiers.—Lettres des églises de sainte Radegonde, saincte Croix, sainct Hilaire et sainct Pierre.—Intendance de la province de Poictou.—Séance des grands jours de Poictiers, en l'an 1631.—Liste de messieurs les officiers du siége présidial de Poictiers, de l'an 1644. —Les noms, qualitez et armes des maistres de la ville de Poictiers, jusqu'à l'an 1644. — Preuve historique des Litanies de saincte Radegonde.— Ordonnance de monseigneur de Poictiers, pour l'adoration de la Vraye Croix. — Rapport et pourtraict du miracle arrivé à Pressac, ou la Saincte Hostie le jeudy saint, 2 avril 1643.— Ordonnance de Monseigneur de Poictiers pour l'adoration du très-Saint-Sacrement, et Entretiens des lampes ardentes devant iceluy.

Cette édition, de 1644, pour être complète, doit être ainsi composée.

82 **Brévíaire (le) des nobles**, reveu et augmenté par Jean Lemasle. *Paris, Nicolas Bonfons*, 1578, in-8, mar. b., dent., tr. dor. (*Très-rare.*) . . . . 18— »

83 **Brief** Discours pour la réformation des mariages. *Paris, Dubreuil,* 1614. — La Blanque des filles d'Amour. *Paris*, 1615. — Boutade hazardeuse des Deux Morfondus aux actes de Vénus, 1615. — Réponce de dame Friquette, bohémienne appelée en France par les Malcontens pour dire leur bonne aventure. *Paris*, 1615. — L'ordre de chevalerie des Cocus réformez, 1624. — Les Essais de Mathurine. Le tout en un pet. In-8, mar. r., dent., tr. dor. (*Recueil piquant et très-rare, d'une charmante rel.*). . . . . 60— »

84 **Cabinet jésuitique**, etc. Légende véritable de Jean Leblanc (Français réfugié, ministre luthérien à Copenhagne). Cologne (Holl. Elzevir.), 1682, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. noir, n. r. . . . . 18— »

Un frontispice gravé, première partie, 184 pages. La Légende de Jean Leblanc, 61 pag.; livre piquant et satirique.

85 **Carlier.** Dissertation sur l'étendue de Belgium, et sur l'ancienne Picardie, ouvrage qui a remporté le prix en l'année 1752. *Amiens*, 1 vol. in-12, rel., dos de veau (*Koehler.*). . 9— »

85 *bis.* ———**Histoire du duché de Valois**, par le même, 3 vol. in-4. (*Rel.*). . . . . 42— »

86 Catéchisme des jésuites, ou Examen de leur doctrine (par Est. Pasquier). *Villefranche, Grenier* (Holl. Elz.), 1677, pet. in-12, mar. à comp., tr. d. (*Héring*). . . . . . . 15 »

87 Cérémonies nuptiales de toutes les nations, par de Gaya. *Lyon* (1693), pet. in-12, mar. r., tr. d. . . . . 9— »

88 Contes (les), ou Nouvelles, Récréations et Joyeux devis de Bonav.-Despériers, avec notes de la Monnoye. *Amst.* (Paris), 1735, 3 vol. pet. in-12, mar. r. à comp., tr. d. (*Héring Muller.*). . . . . 30— »

89 Copie d'une missive escripte par vn gentil-homme anglois, estant au camp de Sa Majesté Catholique és Pays-Bas, au révérend monseigneur Gvillavme Allain, docteur en théologie, sur le faict de la réduction de la ville de Deventer et aultres lieux à l'obéissance de Sa Majesté Catholique, ensemble la réponce et résolution d'iceluy à la dicte missive. *Rome*, 1587, 1 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. . . . . . . 15— »

Ce petit vol., dont la lettre remplit seulement trois feuillets, est très-rare; la réponse de G. Alan est une dissertation fort curieuse sur les devoirs religieux des soldats catholiques et sur la manière dont ils devoient entendre le véritable honneur; il insiste surtout sur la haine qu'ils doivent avoir pour les hérétiques. A la fin du volume se trouve l'image du Christ gravé sur bois.

90 Curtius. Virorum illustrium ex ordine eremitarum D. Augustini elogia, cum singulorum expressis ad vivum iconibus, auctore F. Cornelio Curtio ejusdem ordinis historiographo et definitore generali. *Antuerpiæ*, 1636, pet. in-4, portraits, v. ant., fil. (*Bauzonnet.*) . . . . 16— »

91 De recta latini, græcique sermonis pronuntiatione, Des. Erasmi Roterodami dialogus. *Lutetiæ, ex officina Rob. Stephani*, 1547, 1 vol. in-12, v. f., fil. (*Koehler.*) . . 8— »

92 Descamps (J.-B.). La vie des peintres flamands, allemands et hollandois, avec des portraits en taille-douce, une indication de leurs principaux ouvrages et des réflexions sur leurs différentes manières. *Paris, Desaint et Saillant*, 1753, 4 vol. in-8.

— Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, par le même. *Paris*, 1769. En tout 5 vol. in-8, portraits gravés par Fiquet, mar. vert, fil., tr. d. (*Bauzonnet*.) . . . 135— »

Ce magnifique exempl. pour les épreuves et la reliure est enrichi d'une lettre autographe de l'auteur, signée.

93 Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris, par M. B*. *La Haye*, 1685, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, rel. en vél. . . . . 14— »

94 Dialogue de la Mode et de la Nature, 1662, pet. in-12, v. fauv. . . . . 8— »

95 Discours d'un fidèle sujet touchant l'établissement d'une compagnie françoise aux Indes pour le commerce des Indes orientales (par François Carpentier de l'Académie française). (*Holl.*), 1665, pet. in-12, v. fauve. . . . . 6— »

96 Discours du mouvement de l'année 1620 (par Peleus). *Paris*, s. d. (1621), pet. in-8, mar. v., fil., tr. d. (*Derome.*) . 12— »

97 Entretiens curieux de Tartuffe et de Rabelais sur les Femmes, par de la Daillhière. *Middelbourg*, *Hortemels* (Elz.), 1688, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Thouvenin.*). . . . 34— »

98 Entretiens familiers des animaux parlans, où sont découverts les plus importans, avec une clef qui donne l'intelligence du tout. *Amsterdam*, 1672, 1 vol. pet. in-12, v. f. (*Koehler.*). 15 — »

99 Erasme (les Colloques d'), ouvrage très-intéressant par la diversité des sujets, par l'enjouement et l'utilité morale, trad. par Gueudeville, avec des notes et des figures. *Leide*, 1704, 6 tom. en 4 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Rel. à la Derome.*). 36— »

100 Essais de Théodicée sur la Bonté de Dieu et l'Origine du Mal, par Leibnitz, édit. du Chev de Jaucourt. *Amsterdam*, 1747, 2 vol. pet. in-8, *brochés*, *n. r.* . . . . 15— »

101 Forme du gouvernement de Suède, avec quelques autres pièces

concernant le droit public de ce royaume, traduites en françois, par Mallet, *impr. pour la dernière fois à Stockholm, en* 1755, *par ordre des Etats, à Copenhague et à Genève, chez les frères Philibert,* 1754, pet. in-8, gr. pap. . . . 10— »

102 **France (la) galante**, ou Histoires amoureuses de la cour, nouvelle édition. *Cologne, Pierre Marteau* (à la Vérité), 1706, pet. in-12, mar. bl., tr. dor. . . . . 10— »

Recueil des plus amusans sur les galanteries de la cour à cette époque.

103 **Gaguini (Roberti)** Compendium super Francorum gestis : ab ipso recognitum et auctum. *Parisiis, Thielman Kerver*, 1500, 1 vol. pet. in-fol., rel. en mar. du Levant. (*Bel exempl. relié par Bauzonnet.*). . . . . 55— »

104 **Gouvernement du duc d'Osoune** dans l'état de Milan. *A Cologne, chez Pierre Marteau,* 1678, pet. in-12, dos de mar. v., non rog. (*Koehler.*) . . . . 18— »

105 **Guidonis de Fontenayo**; tum juvenibus, tum artis et poetice et oratorie degustatoribus, Liber synonymorum, — Regul. grammaticales, — Epitheta, etc. *Parisiis* (*s. a.*), *in domo Sansonis* (*circa* 1500), 1 vol. in-4, v. f. . . . 18— »

Très-rare et non cité.

106 **Histoire d'Urbain Grandier**, condamné comme magicien, auteur de la Possession des Religieuses de Loudun. *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie,* pet. in-8, d.-rel., dos de v. (*Koehler.*). . . . . 5— »

107 ——— du petit Jehan de Saintré (en vieux langage, avec préfaces et notes de Gueulette). *Paris*, 1724, 3 t. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., tr. dor. . . . . . 24— »

108 **Horatii Flacci** poëmata, scholiis sive annotationibus, instar commentarii illustrata à Joanne Bond; editio nova. *Aurelianis*, 1767, 1 vol. in-12, m. r., fil., tr. dor. . . . 10— »

109 **Jacob.** Recherches historiques sur les croisades et les templiers. *Paris*, 1828, 1 vol. in-8 br., avec 4 figures au trait. 3— »

Ce curieux travail, dont le mérite est bien constaté, contient des notes très-importantes pour l'étude des croisades et des mœurs des croisés.

110 **Lebeuf (l'abbé).** Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France et de supplément à la notice des Gaules. *Paris*, 1738, 2 vol. in-12, maroq. r. (*non rog.*). Belle rel. de Closs. . . . . 36— »

111 — — — Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique, avec le directoire qui en contient les principes et les règles suivant l'usage présent du diocèse de Paris et autres, précédé d'une nouvelle méthode pour l'enseigner et l'apprendre facilement. *Paris*, 1741, 1 vol. in-8. . 18— »

Exempl. avec toutes ses marges, d'une belle reliure, en mar. du levant, par Closs.

112 **Luce de Lancival (J.-Ch.-J.).** Achille à Scyros, poëme en six chants. 1807, 1 vol. in-8, v. m., tr. dor. . . 10— »

Exempl. provenant de la bibliothèque de Talma, auquel on a joint une lettre autographe de l'auteur.

Ce volume contient, sous le titre de poésies diverses, les pièces suivantes du même auteur : Épître sur les Dangers de la Coquetterie, l'Épître à l'ombre de Caroline, l'Automne, et quelques pièces inédites.

113 **Martin (Saint-).** Œuvres posthumes de M. de Saint-Martin. *Tours*, 1807, 2 vol. in-8, br. . . . . 8—50

Ces deux volumes contiennent toutes les œuvres philosophiques et les fragmens littéraires de cet auteur, dont le caractère religieux honore la philosophie moderne.

114 **Médailler (le) de Pologne**, ou Collection de médailles ayant rapport à l'histoire de ce pays, depuis 1513 jusqu'en 1696; par le comte Édouard de Raczinski; traduit du polo-

nais par M. M***. *Breslau*, 1838, 2 vol. in-4, cart., avec 260 planches gravées par le procédé Colas.

Véritable histoire de Pologne par les médailles, et d'une superbe exécution, sur pap. vélin.

115 **Mercure de France**, depuis 1728 jusqu'à 1778 (rédig. par Antoine et Jean de la Roque, jusqu'en octobre 1744; par Fuzelier et le Clère de la Bruère, jusqu'en 1752; par l'abbé Raynal, jusqu'en 1754; par Louis de Boissy, jusqu'en 1758; par Marmontel, jusqu'en 1762; par la Place, jusqu'en 1769; par Jacques Lacombe, jusqu'en 1778). *Paris, G. Cavelier, Ve Pissot, Chaubert*, etc., 1728-78, 900 part. environ, en 339 vol. in-12, fig. et mus., v. m.

Cette partie du Mercure de France mérite d'être placée à la suite des Mémoires de l'Académie des inscriptions, à cause des nombreuses, savantes ou ingénieuses dissertations qu'elle renferme, surtout jusqu'en 1744; car, tant qu'Antoine de la Roque fut directeur de ce journal mensuel, il s'attacha spécialement à lui donner un caractère grave et un but d'utilité durable, en y admettant des travaux sérieux et solides sur l'histoire, l'archéologie et la philologie. Ses rédacteurs ordinaires furent l'abbé Lebeuf, dom Toussaint Duplessis, l'avocat Boucher d'Argis, le père Texte, Dreux du Radier et autres qui formaient entre eux une espèce de joute littéraire où l'on débattait avec d'incroyables ressources d'érudition les questions les plus neuves et les plus intéressantes relativement à nos antiquités nationales. Pendant cet intervalle de seize années, le Mercure de France est si bien rempli de ces recherches historiques, un peu différentes des antécédens frivoles du Mercure Galant, que l'énumération en serait aussi étendue que la table des matières d'un grand ouvrage. L'abbé Lebeuf, dans les 3 vol. de Dissertations sur la ville de Paris, et dans les 2 vol. du Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, n'a pas recueilli le tiers des notes et des documens qu'il a fournis seul au Mercure. Boucher d'Argis, dans les trois vol. des Variétés historiques, n'a réuni qu'un très-petit nombre des morceaux de sa collaboration. On pourroit encore former 6 ou 8 vol. in-8 de dissertations extraites entièrement de ces seize années du Mercure, et déjà plusieurs

fois on a songé à cette publication, qui rendroit service aux études historiques. En attendant, le Mercure, qui renferme tant d'excellentes notices concernant les étymologies, les usages, les origines, les faits et les hommes célèbres de notre histoire, est l'unique dépositaire de ces trésors de savoir et de critique, trop incomplétement catalogués dans la Bibliothèque historique de la France. Outre ces pièces de main de maître, on remarque une foule de relations de cérémonial qu'on ne trouverait pas ailleurs, une immense quantité de renseignements généalogiques et d'autres matériaux pour l'histoire journalière du temps. A la mort d'Antoine de la Roque, la direction du journal passa tout à coup à la merci de deux faiseurs d'opéras, Fuzelier et la Bruère, qui ne réussirent pas à lui faire perdre toutes les bonnes traditions de la période précédente; mais ensuite l'abbé Raynal ouvrit la porte à la littérature légère, qui acheva d'expulser les successeurs de l'abbé Lebeuf, et ceux-ci se réfugièrent dans le *Journal de Verdun*, qui entra dès lors dans les voies de rédaction que le *Mercure* abandonnait. L'auteur comique L. de Boissy, Marmontel, le traducteur la Place et le compilateur Lacombe firent successivement régner dans le *Mercure* la poésie fugitive, les contes moraux, les traductions de l'anglais et les extraits d'ouvrages modernes. Aussi le *Mercure* était tombé *sur la place*, comme on disait plaisamment, et ne rapportait plus de quoi payer les pensions qu'il traînait après lui. Voltaire, qui, en 1777, essaya de ranimer la vogue de ce vieux rival de l'*Année littéraire* de Fréron, n'eut pas l'honneur de renouveler ce que Marmontel avait fait un moment avec l'immoralité de ses contes moraux, et il renonça bientôt à réparer les fautes des rédactions qui s'étaient si obstinément éloignées des errements de celle de la Roque. Cependant, au milieu de cette longue décadence, quelques dissertations d'histoire et de littérature se glissèrent çà et là, au travers des envahissements de l'énigme et du logogriphe; les nouvelles des événements ne furent pas rédigées avec moins d'exactitude; la généalogie, qui se payait à gros intérêts, conserva toujours l'espace et l'importance qu'on refusait à l'histoire et à la science. En outre, les Académies de France continuèrent de transmettre le résumé de leurs séances et de

leurs travaux au vénérable doyen des recueils périodiques. Il y a donc du bon même dans les plus mauvais numéros du *Mercure de France*.

MERCURE DE FRANCE (Suite du), depuis juillet 1778 jusqu'à la fin de 1790 (rédig. par la Harpe, Marmontel, Lacretelle, Garat, Gaillard, de Saint-Ange, Naigeon, Voltaire, etc., sous la direction du libraire Panckoucke, représenté par Dubois Fontanelle et Mallet du Pan). *Paris*, *Panckoucke*, 1778-90, 149 vol. in-12, v. m. (Man. sept. 1781.)—Dans cette suite du *Mercure de France*, la politique, sous la plume de Dubois Fontanelle et de Mallet du Pan, envahit tout, et si les nouvelles beaucoup plus détaillées sont intéressantes pour l'histoire du temps, on n'y rencontre presque pas de ces bonnes dissertations qui portaient une vive lumière dans les ténèbres des origines historiques. Le *Mercure* ne se distingue donc alors du *Journal de Paris* que par des notices généalogiques souvent fort curieuses, quoique la plupart soient commandées ou envoyées au nom des intéressés, et par des articles de critique littéraire où la Harpe préludait à son *Cours de littérature*. (*Le bibliophile Jacob*.)

116 MEYRICK'S PAINTED ILLUSTRATIONS of ancient arms and armour. A critical inquiry into ancient armour as it existed in Europe, but particularly in England. *London*, 3 vol. pet. in-fol., dos de mar. r., 100 planc. coloriées, or et argent, publiés à 550 fr., réduits à. . . . . 246— »

Superbe livre sur les anciens tournois, la chevalerie et anciennes armures; ce n'est pas seulement un livre magnifique, c'est un ouvrage rempli d'érudition et de renseignements qui doivent le faire rechercher par les savants et les amateurs de beaux livres.

117 MIOT (A.-F.). Bibliothèque historique de Diodore de Sicile, traduite du grec. *Paris*, *Firmin Didot*, 1837, 7 vol. in-8, br. 36— »

118 MORALE GALANTE, ou l'Art de bien aimer, dédiée à monseigneur le Dauphin (par le Boulanger). (*S. la copie de*) *Paris*, 1669 (*Holl., à la Sphère*), pet. in-12, v. coul., front. gravé. (*Koelher*.). . . . . 16— »

119 NOBLE NAISSANCE DES FEMMES et leurs vertus héroïques. Dédié

à madame la marquise de V***, mis au jour par M. de la V***, où il fait voir que la femme est plus noble que l'homme. *Paris, chez Samouroux*, 1699. — Apologie des femmes (par Perrault contre Boileau), 1694. *Paris, J.-B. Coignard*, 1694, 2 part. en 1 v. in-12, v. ant. . . . . 10— »

120 **Ovide**. Les XV livres de la métamorphose d'Ovide, interpretez en rimes françoises, par Fr. Habert. *Paris, Marnef*, 1587, 3 vol. in-12, fig. en bois., v. m. . . . . 24— »

121 **Paracelsi** Prognosticatio, eximii doctoris Theophrasti Paracelsi. — Ad illustrissimum ac potentissimum principem Ferdinandum Romanorum regem semper augustum atque archiducem Austriæ conscripta, anno 1536. 1 vol. in-4, vél. 12— »

Chaque page contient une gravure donnant l'explication de chaque pronostication.

122 **Pasquino in Estasi**, nuovo et molto piu pieno, Ch'el primo, insieme co'l viaggio de l'inferno aggiunte le propositioni d'el medesimo da disputare nel Concilio-di-Trento. — Vi dico, che se questi taceranno le pietre grideranno. Luca XIX. Pet. in-12, maroq. r., anc. rel. . . . . 30— »

123 **Perron (le cardinal du)**. Harangue faicte de la part de la chambre ecclésiastique sur l'article du Serment. *A Paris, par Antoine Estienne, imprimeur du roi.* 1 vol. in-4, d.-rel., dos de v. (*Koehler.*) . . . . 15— »

124 **Pezzana (Angelo)**. Notizie bibliografiche intorno a due rarissime edizioni del secolo xv°. *Parma*, 1808, 1 vol. gr. in-8. 3—50

Savante dissertation sur le premier livre imprimé à Parme en 1472.

125 **Philopatri**. Responsio ad edictum reginæ Angliæ. 1593, pet. in-8 rel., vél. . . . . 18— »

126 **Poncet de la Grave.** Projets des Embellissemens de la ville et faubourgs de Paris. *Paris*, *Duchesne*, 1756, 3 part. en 1 v. in-12, d.-rel. . . . . — »

La *Bibliothèque historique de la France* ne cite que la première édition, et par conséquent la première partie. — Cet ouvrage, peu commun, qui ne paroît avoir été publié que pour être distribué, offre une singularité que l'auteur n'explique pas dans sa préface : les pages ne sont imprimées que d'un seul côté, sans doute afin que les personnes à qui ce projet devoit être soumis pussent marquer leurs observations en regard du texte.

127 **Poisson d'avril** pour servir de suite aux étrennes. *Belgique*, en 1789, 1 vol. pet. in-12, d.-rel., fig. (*Koehler*.) . 4— »

128 **Ramée (P. de la).** Grammaires de P. de la Ramée, lecteur du roy en l'université de Paris. *Paris*, 1572, 1 vol. in-8, v. ant., tr. m. . . . . 24— »

Ce volume contient, outre la grammaire françoise, la grammaire latine et la grammaire grecque du même auteur.

129 **Raynouard.** Choix de Poésies originales des troubadours; par M. Raynouard. *Paris*, *Firmin Didot*, 1816, 6 vol. in-8, cart., dos de mar. r. *Ouvrage devenu très-rare.* 178— »

130 ———— Élémens de la grammaire de la langue romane, avant l'an 1000, précédés de Recherches sur l'origine et la formation de cette langue. *Paris*, *Firmin Didot*, 1816, 1 vol. in-8, dos de v. . . . . 16— »

Rel. avec la grammaire comparée des langues de l'Europe latine. *Paris*, 1821, in-8.

131 **Rationarium evangelistarum**, etc. Pet. in-4, 1522, mar. v., tr. dor., fig. grotesque. . . . . 55— »

Voyez, sur ce livre singulier, la note fort curieuse de M. Leber, dans son catalogue, tom. Ier, pag. 7. — Nous devons ajouter que notre exempl. doit être alors de la 5e édition, et celle d'Anvers, 1553, de la 6e.

132 **Récit** de ce qui s'est passé à la séance de la société des observateurs de la femme, le 2 novembre 1802 (par Lemontey). *Paris*, 1803, in-18, v. fauve, fil., non rog. . . . . 9 — »

133 **Renneville.** L'Inquisition françoise, ou l'Histoire de la Bastille, par Constantin de Renneville. *Amsterdam*, 5 vol. pet. in-8, rel. 25— »

La préface de cette seconde édition nous donne, sur la première, des détails qui méritent d'être rapportés : « De mille exemplaires tirez de la première impression, il n'en reste pas un seul à M. Roger ; il les a débitez en moins de deux ans, quoiqu'on ait traduit mon histoire de la Bastille en anglois, en hollandois, en allemand et en italien, et qu'un libraire en France ait esté assés hardy pour braver la vigilance de M. d'Argenson, en contrefaisant l'impression de ce livre, aux risques d'aller tout au moins aux galères pour le reste de ses jours, et je sçai, par un seigneur digne de foi, qu'il se vend à Paris, sous le manteau, jusqu'à deux louis.»

134 **Responce**, pour les députez des trois étatz de Bourgoingne, contre l'apologie de l'édit du roi contre la pacification de son royaume. *S. l. n. d.*, pet. in-8, v. f., tr. dor. . . 12— »

135 **Ronsard.** Ses OEuvres complètes, avec commentaires de Richelet. *Paris*, 1623, 2 vol. in-fol., v. br., portraits. (*Rare.*) 30— »

136 **Rossignols (les) spirituelz** liguez en duo, dont les meilleurs accords relèvent du sieur Pierre Philippes, organiste. *Valenciennes*, *Jean Veruliet*, 1621, pet. in-12, v. ant., fil., tr. dor., musique. (*Fort rare.*). . . . . 15— »

137 **Silvestre de Sacy.** Exposé de la religion des Druzes, tiré des livres religieux de cette secte, et précédé d'une introduction et de la vie du khalife Hakem-Biamb-Allah ; par M. le baron Silvestre de Sacy. *Paris*, *imprimerie royale*, 1838, 2 vol. in-8. . . . . 25— »

Travail profond et plein d'érudition, bien digne de l'illustre savant que toute l'Europe honore et regrette.

138 **Ségur (le comte de).** Recueil de famille, dédié à madame la comtesse de Ségur. *Paris*, 1826, 1 vol. in-8. . . 10— »

Ce recueil, publié seulement pour la famille, et tiré à petit nombre, contient quelques pièces de vers qui font le plus grand honneur au talent poétique de M. le comte de Ségur.

139 Sermons satyriques du sententieux poëte Horace, divisez en deux livres, interprétez en rimes françoises par Françoys Habert de Berry, avec aucunes épistres dudict Horace, non encores imprimées. *Paris*, 1581, 1 vol. pet. in-8, *réglé*, v. ant. 15— »

Exempl. d'une conservation parfaite.

140 Siméon. Description de la Limagne d'Avvergne, en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes, etc.; traduite de l'italien de Symeoni, en langue françoise, par Antoine Chappuys du Dauphiné. *Lyon*, *Guillaume Roville*, 1561, 1 vol. pet. in-4 demi-rel., v. fauve, avec beaucoup de grav. sur bois, médailles et une carte générale de la Limagne. . . . . 30— »

141 Statuts, Règles et Ordonnances de Herpinot, réformé, touchant la conversation et police humaine. *Paris*, *veuve Oudot*, *s. d. d'impression*, avec permission. 1 vol. in-8, cart. 15— »

Ce petit livre, fort rare, est très-bien conservé, avec gravure représentant Herpinot réformé.

142 Stocker. Vocabularium latinitatis antiquioris et medii ævi diplomaticum. *Nordlingæ*, 1805, in-8, d.-rel. . . 6— »

143 Tableau des Piperies des Femmes mondaines. *Cologne*, *P. Marteau*, *à la Sphère*, 1685, pet. in-12, dos et coins de Russie. . . . . 30— »

144 Tableau naturel des Rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers (par Swedenborg). *Édimbourg*, 1782, 2 vol. in-8. . . . . 8— »

145 Tartier (Adrien le). Les Promenades printannières (d'Adrien le Tartier, médecin champenois). *Paris*, 1586, in-16, v. j. 10— »

146 Tasse (le). Jérusalem délivrée, poëme traduit de l'italien (par Lebrun), nouvelle édition, revue et corrigée, enrichie de la vie du Tasse, ornée de son portrait. *Paris*, *Bossange*

et Masson, 1803, 2 vol. in-8, gr. pap. vél., maroq. bl., doub. de tabis, dent., tr. dor. . . . . 48— »

Exempl. enrichi de beaucoup de gravures, épreuves avant la lettre et eaux-fortes. Au commencement se trouve une lettre autographe signée du traducteur.

147 Thimothée Réné, sieur Delepine. La Parure des Dames. *Bruxelles*, 1609, pet. in-12, v. fauve. . . . . . 20— »

148 Traité des plus belles Bibliothèques publiques et particulières qui ont esté et qui sont à présent dans le monde, par le P. Louis Jacob. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1655, pet. in-8, vél. . . . . 5— »

Le P. Jacob a souvent, avec sa bonhomie ordinaire, vanté certaines collections peu importantes, comme de magnifiques bibliothèques; mais néanmoins on peut toujours juger, d'après son traité, que les belles bibliothèques, appartenant à des particuliers, n'étoient pas rares au xviie siècle; aujourd'hui on n'en citeroit pas six à Paris, et encore sont-elles vendues et dispersées dans un laps de temps très-borné; car la passion des livres est inconstante de même que toutes les passions, et plus que les autres. On conserve dans une famille un bien, une terre, un château, un portrait même; on n'y conserve jamais une bibliothèque, comme si c'étoit l'affaire d'un jour et l'œuvre du premier venu, que de rassembler une bonne collection de livres.

149 Traité contre les Masques, par Savaron. *Paris*, 1611. — Homelia B. Augustini de kalendis Januarii et Sorbonæ decretalis epistola, contra festum fatuorum, notis illustratæ. *Ibid.*, 1611, 2 part. en 1 vol. in-8, v. fauve, fil., tr. dor. . 7— »

150 Traité des Délits et des Peines, traduit de l'italien d'après la troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur (Beccaria), avec des additions de l'auteur qui n'ont pas encore paru en italien. *Lausanne*, 1766, 1 vol. in-12, v. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 10— »

151 Thrésor des Sentences dorées et argentées, proverbes et dictons communs, avec le bouquet de philosophie morale par demandes et réponses; par Hab. Meurier. *Cologny*, *Le-*

febvre, 1617, pet. in-8, mar. ant. à compart. de petits fers, tr. dor. . . . . 28— »

152 **Traité** historique de la Danse, par Cahusac. 1754, 3 t. en 1 vol. pet. in-12. . . . . 6— »

153 **Triomphe des Femmes**, où il est montré que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le masculin (par Noël). *Anvers*, 1700, pet. in-12, v. f., fil., tr. dor. . . 8— »

154 **Walpoles** (H.). Anecdotes of painting in England; with some account of the principal artists; and incidental notes on other arts; collected by the late M. G. Vertue with considerable additions by the Rev. James Dallaway. *London*, 1826, 5 vol. gr. in-8, 150 portraits sur chine, et pl., cart., non rog., publiés à 385 francs. . . . . 125— »

155 **Vautier** (Ch.). Extrait du registre des dons, confiscations, maintenues et autres actes faits, dans le duché de Normandie, pendant les années 1418, 1419, 1420, par Henri V, roi d'Angleterre. *Paris*, 1828, 1 vol. in-12. . . . 4—50

Ce pet. vol., très-curieux pour l'histoire de Normandie, contient les noms des Anglois auxquels Henri V donna des terres, ceux des familles qui les perdirent, et les noms des propriétaires qui conservèrent leurs biens.

156 **Vennes**. Tableaux du monde risible, par Adr. Van de Vennes, en hollandais. *La Haye*, 1635, in-4, *v. r. à compart., tr. dor., jolies figures*. . . . . 18— »

157 **Vie du roi Salomon**, surnommé le sage, rédigée par Théophile, prince R.·. C.·., souverain d'Héredon. *Jérusalem, de l'imprimerie de Gunéronian, l'an* 5802 *de la création* (1802), 1 vol. in-18, maroq. v., fil., tr. dor. (*Bauzonnet.*). 15— »

Ouvrage satirique et rare.

158 **Vignole**. Architecture de Vignole et de Michel-Ange, avec les commentaires du sieur Daviler. *Paris*, 1691, 1 vol. in-4,

rel. en mar. v., fil., tr. dor., bl. *Exempl. relié par Bauzonnet*. . . . . 34— »

159 **Ville (la) et République de Venise.** *Paris* (*Holl., à la Sphère*), 1680, pet. in-12, v. fauve. (*Koehler*.). . 15— »

160 **Vraye (la) histoire comique de Francion**, par Nic. de Moulinet (Ch. Sorel). *Leyde*, 1721, 2 vol. in-12, fig., maroq. v., fil., tr. dor., anc. rel. . . . . 25— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

161 **Bonnin.** Analectes historiques, recueil de documents inédits sur l'histoire de la ville d'Évreux, publiés par Bonnin. *Évreux*, 1839, 1 vol. in-8, avec une planche représentant Évreux en 1634, tiré à très-petit nombre. . . . 8— »

Sous ce titre d'analectes se trouvent réunies les chartes les plus intéressantes et les moins connues pour l'histoire d'Evreux, avec des notes explicatives.

162 **Le Prévost (Auguste).** Dictionnaire des Noms de lieux du département de l'Eure. *Évreux*, 1839, 1 vol. in-12. 4— »

Ouvrage très-utile aux historiens et aux bibliographes, à qui il épargnera bien de longues et fastidieuses recherches. Tiré à très-petit nombre.

163 **Taillar.** De l'Affranchissement des Communes dans le nord de la France, et des avantages qui en sont résultés, par M. Taillar, conseiller à la cour royale de Douai. *Cambrai*, 1839, 1 vol. in-8. . . . . 6—50

164 **Texier de la Pommeraye.** Relation du Siége et du Bombardement de Valenciennes, en mai, juin et juillet 1793. *Douai*, 1839, 1 vol. in-8. . . . . 4—50

Histoire écrite avec impartialité et talent par un homme acteur et témoin dans cette belle épisode des guerres de notre révolution.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 3 ET 4. — AVRIL ET MAI.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
No 12.

1840.

Notices contenues dans les troisième et quatrième numéros du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

Parmi les productions littéraires du XVe siècle, il est une certaine sorte de livres qui forment une classe à part et bien distincte; tout y paroît bizarre et sort de l'usage commun; auteurs, lecteurs et imprimeurs semblent s'être donné le mot pour créer quelque chose de singulier, qui diffère également de ce qu'on faisoit avant et de ce qu'on a vu depuis : ces ouvrages, je ne sais pourquoi, ont passé presque inaperçus de la critique; ils sont appelés aujourd'hui *Livres xylographiques* (1).

Oubliée en Europe depuis plus de trois cents années, l'imprimerie xylographique y a vécu à peu près un siècle; cette application de la gravure sur bois a été le point intermédiaire entre la calligraphie et l'imprimerie proprement dite; c'étoit un moyen ingénieux, mais insuffisant pour la publication des livres; aussi, dès que les types fondus furent généralement adoptés, l'imprimerie xylographique disparut peu à peu. Née au commencement du XVe siècle, elle finit pour ainsi dire avec lui.

Les livres xylographiques sont des ouvrages populaires, c'est là leur caractère le plus particulier; beaucoup d'entre eux sont écrits en allemand, en hollandois et en françois : les auteurs de ces petits ouvrages laissoient de côté les investigations savantes pour recueillir les traditions, les histoires romanesques qui plaisent au vul-

(1) Livres dont les textes sont imprimés au moyen de planches de bois gravées. *Xylographie* vient de deux mots grecs, *ξυλον*, *bois*, et *γραφω*, *j'écris*; or, d'après son étymologie, l'épithète *xylographique* devroit s'appliquer également à des impressions exécutées avec des caractères mobiles de bois : sans nous inquiéter de savoir s'il existe aujourd'hui des livres imprimés de cette manière, nous dirons que l'usage a attaché au mot *xylographique* le sens que nous lui donnons ici; il désigne des caractères fixes et non mobiles.

gaire ; ils écrivoient pour les hommes peu lettrés, pour les pauvres prêtres qui vouloient acquérir, à bas prix, quelques extraits des Écritures saintes, quelques lambeaux d'histoires édifiantes tirés des légendes. Il ne faut jamais perdre de vue cette destination des livres xylographiques : auteurs et imprimeurs travailloient pour la foule ; aussi point de luxe, point de miniatures rehaussées d'or ; si le peintre enluminoit les figures, c'étoit grossièrement au patron ; on n'employoit jamais le vélin, mais un papier mou, jaunâtre et d'une qualité commune. Les savants du xvie siècle méprisoient fort ces productions, ils n'en disent pas un mot.

Les historiens de l'imprimerie ont beaucoup parlé des livres xylographiques, tous les faiseurs de système se sont emparés de ces vieux monumens, la plupart sans date, sans indication de ville ni d'imprimeur, et les ont attribués, sans difficulté, aux artistes de leur choix. Schelhorn est le premier bibliographe qui ait laissé quelques remarques utiles ; l'auteur des *Merveilles de Vienne* a décrit ceux qui étoient dans la bibliothèque du comte Pertusati (1) ; Meerman a consacré à l'imprimerie tabellaire un chapitre des *Origines typographicæ* (2) ; mais l'écrivain qui s'est le plus signalé dans ce genre d'étude est le baron Charles-Henri de Heinecken ; ce savant distingué, dont la mémoire est chère aux bibliographes et aux artistes, passa une partie de sa longue vie à parcourir les bibliothèques d'Allemagne, de France et d'Italie ; il est auteur de plusieurs ouvrages sur les beaux-arts : nous laissons à d'autres le soin de suivre Heinecken dans ses nombreux travaux, nous n'aurons à le considérer dans nos recherches que comme l'historien de l'imprimerie xylographique ; il publia à Leipsick, en 1769, le second volume d'un ouvrage intitulé : *Nachrichten von Künstlern und Kunst-Sachen* (3) ; l'auteur y décrit, page 114-240, les livres xylographiques qu'il a jugés dignes d'être mentionnés ; car il est à remarquer qu'il n'a pas admis dans sa nomenclature tous ceux qui étoient connus de

(1) *Das Merckwürdige Wienn*, 1744, in-4, pag. 101-117.

(2) Tom. I, caput IX. Origo et prima specimina impressionis tabellariæ, pag. 217-260.

(3) *Mémoires sur les artistes et les objets d'art* imprimés à Leipsick pour Jean-Paul Krauss, libraire à Vienne ; le premier volume avoit paru en 1768. En 1786, Heinecken publia aussi en allemand de *nouveaux Mémoires sur les artistes et les objets d'art*, tome I. Cette nouvelle publication ne fut pas continuée.

son temps. En 1771, Heinecken fit paroître l'*Idée générale d'une collection complète d'estampes*, Leipsick, in-8°, où il inséra, page 292-482, une traduction françoise de la partie de son ouvrage allemand, citée plus haut; la version françoise contient des corrections et des additions importantes. Heinecken est le premier, et pour ainsi dire le seul, qui ait fait une étude approfondie des livres xylographiques, le premier qui ait décrit, distingué et classé leurs différentes éditions. Des écrivains modernes, sans avoir égard au temps où le savant bibliographe publia son livre, sans tenir compte des difficultés de tout genre qu'il eut à vaincre, ont sévèrement critiqué Heinecken; ces critiques sont souvent injustes. Pour nous, nous admirons la patience infatigable, la perspicacité judicieuse de ce laborieux écrivain : si quelques erreurs lui ont échappé, si des découvertes récentes ont agrandi le domaine de la science, n'oublions pas que, sans les travaux de Heinecken, les élémens de la *bibliographie xylographique* n'existeroient pas et seroient fort difficiles à rassembler aujourd'hui. L'abbé Rive avoit promis une *Histoire critique des livres xylographiques* (1); mais cet ouvrage, de même que beaucoup d'autres annoncés par l'auteur, n'a jamais paru. De nos jours, MM. Dibdin (2), Ottley (3), Heller (4), Jacobs et Ukert (5) ont habilement décrit plusieurs de ces ouvrages; nous pourrions ajouter aux savants auteurs que nous venons de citer une foule d'autres écrivains; la plupart n'ont vu, dans les livres xylographiques, que des estampes et des figures gravées sur bois, ils ont ainsi négligé le côté littéraire; le grand nombre les connoissoit peu et n'y attachoit qu'une foible importance.

Ayant remarqué dans les livres xylographiques de la bibliothèque royale quelques volumes curieux ou inédits, notre première

(1) *La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal-avisés*. 1788, tom. I, pag. 307.

(2) On trouve de curieuses notices sur les productions xylographiques dans les nombreux ouvrages de ce savant bibliographe, principalement dans la *Bibliotheca spenceriana*, tom. I, p. IV-XLIII.

(3) *An inquiry into the origin and early history of engraving*. London, 1816, 2 vol. in-4.

(4) *Geschichte der Holzschneidekunst*. Bamberg, 1823, 1 vol. in-8.

(5) *Beiträge zur ältern Litteratur oder Merkwürdigkeiten der Herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha. Ersten Bandes erstes Heft*. Leipzig, 1835, in-8.

intention étoit de décrire cette précieuse collection; mais bientôt nous avons compris que le petit nombre de livres xylographiques parvenus jusqu'à nous ne pouvoit être divisé, qu'une publication partielle étoit, pour ainsi dire, sans but, sans intérêt et sans utilité; dès lors notre plan s'est agrandi, et nous avons essayé d'embrasser l'histoire complète de la *bibliographie xylographique*. Dans une série d'articles insérés au *Bulletin*, nous publierons successivement le fruit de nos laborieuses recherches; chaque livre et chaque édition seront examinés avec soin. Lorque nous n'aurons pas le volume sous les yeux, nous interrogerons les auteurs les plus érudits et les plus accrédités; nous chercherons à fixer le rang qui appartient à ces étranges productions dans l'histoire littéraire de l'Europe; nous n'oublierons pas non plus les imprimeurs-xylographes; enfin nous ne négligerons rien pour rendre ce travail plus parfait que ceux qui l'ont précédé.

Paris, 15 juin 1840.

---

§ I.

MIRABILIA ROMÆ (*germanice*), in-8.

Les *Mirabilia Romæ* étoient une espèce de *guide du voyageur* pour les chrétiens d'Allemagne qui alloient visiter la ville de Rome pendant le xve siècle. Cet ouvrage, qui ne porte aucun titre, contient 1° deux feuillets préliminaires; 2° l'histoire de Rome jusqu'à l'empereur Constantin, 24 feuillets; 3° une description des églises de Rome et une indication des stations (1) pour les différens jours de l'année, 65 feuillets; 4° un dernier feuillet, avec une gravure en bois, en tout 92 feuillets opisthographes imprimés à longues lignes, au nombre de 19, 20 ou 21, sur les pages entières, sans chiffres, signatures ni réclames, avec initiales; aucun signe de ponctuation; caractères gothiques; sans indication d'année, de lieu ni d'imprimeur : l'auteur est inconnu.

Le recto du feuillet 1 est blanc; au verso, une gravure en bois représente le sujet suivant : entre deux jeunes gens qui portent des cierges, un prêtre montre à la foule assemblée le *suaire* de sainte Véronique. Au recto du feuillet 2, on lit une table du contenu de l'ouvrage; cette page, qui contient 20 lignes, commence ainsi : *Item in dem puechlein stet geschrieben wie Rome gepauet ward und vō dem erstē kunig und vō yclichem kunig zu Rome wie sie geregieret haben. Und das auch die romer kaynē kunig mere wolten haben und satzten aus in hauhleut und bürgermaister lange Zeit*, etc. Sur le verso du feuillet 2, nouvelle gravure sur bois; à droite, un bourg sur une colline (le Capitole); à gauche, une femme (Rhea-Sylvia) agenouillée devant la porte d'un temple; sur le premier plan, une louve allaite deux enfants (Romulus et Rémus). Dans

(1) Les stations étoient des processions que les papes faisoient autrefois dans les différentes églises de Rome principalement pendant les quadragésimes et les fêtes. Onufre Panvini, commentateur de Platina, l'auteur des Actes du pape Damase, et Anastase le bibliothécaire, dans la Vie du pape Hilaire, parlent de ces stations pendant lesquelles le peuple entendoit des sermons ou assistoit à la célébration des divins mystères. Voy. *Amœnitates litterariæ* G. Schelhornii, tom. III, p. 69.

la partie supérieure du recto du feuillet 3 se trouvent trois écussons : celui de gauche avec l'aigle impériale et, au-dessus, le mot IMPIVM (*imperium*) ; celui du milieu avec les clefs de saint Pierre et, au-dessus, la tiare papale ; celui de droite avec les lettres S. P. Q. R. (*Senatus Populus Que Romanus*) ; au-dessus le mot ROMA ; plus bas, l'ouvrage commence ainsi :

R Oma civitas scta
Caput mundi
Von anbeginne
der welt x cccc
und l iare do throia
erstoeet (sic) ward von
dem krychischem kayser und
die fursten und hern fluhen
von der grossen stat throya
auf dem mere mit grossem
guet mandre land und in den (1)

La description des églises de Rome commence, au recto du feuillet 27, par le titre suivant : *Hie her noch stet geschrieben die genade und ablas und das heyltum Bey den Syben haupt kyrchen und allen kyrchen zu Rome und vil wundertzaichen und geschiecht so zu Rome ist gescheen Und alle Staciones in kyrchen uber iare.* L'ouvrage finit, au verso du feuillet 91, ainsi :

Also hat das puchayn end.
Itzs uns allen kumer wend
Ā
P̄NS. P̄TVM. FVTVRVM (2)

Au recto du feuillet 92 se trouve une nouvelle gravure sur bois sans texte ; dans le haut, deux anges portant le *suaire* ; au-dessous, trois écussons : celui de gauche avec les lettres S. P. Q. R. ; celui du milieu avec les armes du pape Sixte IV, et celui de droite avec les clefs de saint Pierre. Le verso de ce dernier feuillet est blanc.

Panzer a décrit au long cette curieuse édition. « Les caractères, « dit le bibliographe allemand, ne peuvent avoir été fondus ; ils « sont gravés ; car ils diffèrent tous les uns des autres : je ne peux

(1) M. Dibdin a publié un facsimilé de ce feuillet : *Ædes althorpianæ or an account of the mansion, books, and pictures, at Althorp, the residence of G. J. Earl Spencer*, 1822, t. 2, p. 189.

(2) M. Dibdin a publié le facsimilé de cette souscription : *loc. cit.*, p. 188.

« les comparer à aucun caractère connu; ils ont quelque ressem- « blance avec ceux des anciennes éditions xylographiques de la « Bible des pauvres (1). » Bernardo de Rossi possédoit, de cette édition, un exemplaire imparfait; de Rossi, qui, sans doute, n'avoit pas lu l'article de Panzer, a publié une petite brochure (2), dans laquelle il décrit son volume qu'il signale comme une production xylographique tout à fait inconnue. Lord Spencer possède un exemplaire complet qui provient des doubles de la bibliothèque de Munich et qui a été décrit par M. Dibdin (3). Apparemment M. Dibdin n'a remarqué ni la curieuse notice de Panzer, ni la brochure de Bernardo de Rossi; car il prétend que le livre a échappé aux recherches des bibliographes. Un troisième exemplaire est à Munich; il provient de la bibliothèque du couvent de Tegernsee (4). Un quatrième imparfait du dernier feuillet se trouve dans la bibliothèque de Gotha; il est intitulé par MM. Jacobs et Ukert : *Das geistund weltliche Rom.* (la Rome sacrée et profane) (5).

Les *Mirabilia Romæ* ne contiennent pas moins de 180 pages de texte, chiffre énorme qui pourroit faire douter de l'existence d'une impression xylographique aussi étendue, si les témoignages de Panzer, de Bernardo de Rossi, de MM. Dibdin, Heller, Jacobs et Ukert ne s'accordoient tous sur ce point : cette édition est sans date; mais les armes du pape Sixte IV, qui se trouvent sur le dernier feuillet, indiquent que le livre ne put être imprimé que sous le règne de ce pontife, c'est-à-dire de 1471 à 1484.

L'auteur des *Mirabilia Romæ* ne s'est pas piqué d'une grande exactitude historique; il attribue les événemens les plus étranges

(1) Die Typen können schlechterdings nicht gegossen seyn. Sie sind vielmehr zuverlässig geschnitzt. Denn keiner kommt mit dem andern überein. Ich kann sie mit keiner bekannten Schriftart vergleichen. Am ähnlichsten sind sie der Schrift, die man auf den ältesten Holztafeln der bekannten Bibel der Armen antrift. *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, nº 77, p. 45.

(2) *Dell' origine della stampa in tavole incise e di una antica e sconosciuta edizione zilografica del dottore* G. Bernardo de Rossi. Parma, 1811, in-8.

(3) *Ædes althorp.*, tome II, p. 188, nº 1184.

(4) Heller's *Geschichte der Holzschneidekunst*, pag. 386.

(5) *Beiträge zur ältern Litteratur*. Ersten Bandes erstes Heft. S. 76-79.

aux empereurs dont il fait la biographie ; il a puisé largement dans les traditions populaires et les légendes chrétiennes de son temps : nous en citerons quelques-unes, qui suffiront pour faire connoître l'ouvrage. L'auteur rapporte à sa manière l'histoire de Curtius, qu'il nomme Martin : « 300 ans avant Jésus-Christ, un trou d'où sortoient des flammes et des vapeurs infectes s'ouvrit au milieu de la ville de Rome et causoit la mort de beaucoup de citoyens. Les Romains interrogèrent leur pontife ; celui-ci répondit : Le trou se fermera si quelqu'un s'y jette volontairement. Alors un jeune homme appelé Martin se présenta et déclara que, s'il lui étoit permis de vivre pendant une année avec la femme qu'il lui plairoit de choisir, il se précipiteroit dans le gouffre : ces conditions furent acceptées, et, l'année écoulée, Martin accomplit fidèlement sa promesse. » Nous retrouvons aussi cette sibylle qui, la nuit de la naissance de Jésus-Christ, montra à Auguste la Vierge et Jésus, au milieu des airs, dans un nuage d'or, prodige qui, selon l'auteur des *Mirabilia Romæ*, convertit Auguste au christianisme. On se souvient d'avoir déjà lu cette fable dans le chapitre VIII du *Speculum humanæ salvationis;* mais ce qu'il y a ici de particulier, c'est que le même fait est attribué à presque tous les empereurs suivans. A propos de la chapelle *Sancta Sanctorum*, l'auteur raconte qu'autrefois saint Pierre y disoit la messe en ornemens pontificaux, et que le Christ y assistoit dans toute sa gloire ; l'auteur ajoute que, dans la même chapelle, l'on voit l'image du Sauveur peinte, par saint Luc, à la prière de la Vierge Marie. Dans un autre passage, on lit l'histoire de la papesse Jehanne, cette figure singulière qui a préoccupé tout le moyen âge. Ces fables, souvent ridicules, sont toujours intéressantes pour le critique qui cherche à saisir l'esprit d'une époque.

Les bibliographes indiquent plusieurs éditions latines, allemandes et italiennes des *Mirabilia Romæ,* imprimées avec des caractères mobiles, pendant les xve et xvie siècles (1) ; les éditions latines pa-

(1) La Bibliothèque royale possède une édition allemande qui a échappé aux recherches de Panzer et de Hain : c'est un petit in-8 de 67 feuillets, sans chiffres, signatures ni réclames, imprimé à longues lignes, au nombre de 21 sur les pages entières, avec initiales et figures gravées sur bois ; sans indication d'année, de lieu, ni d'imprimeur, mais imprimé à Rome avec les caractères d'Etienne Planck. Sur le recto du feuillet 1 on lit :

roissent si différentes des éditions allemandes, que Panzer n'hésite pas à en faire deux livres distincts (1). Nous ne sommes pas de l'avis du savant bibliographe ; les deux ouvrages, quelles que soient les variations qu'ils présentent, n'ont eu certainement qu'une seule et unique origine ; c'est sans doute la version allemande qui est l'originale, car aucune des éditions latines ne peut prétendre à une antiquité aussi reculée que l'édition xylographique allemande. La première édition latine qui porte une date est de l'année 1489. La vogue des *Mirabilia Romæ* s'est prolongée jusqu'à nos jours. En 1652, de Launay traduisit ce livre de l'italien en françois, en y ajoutant quelques additions (2). En 1656, le père Nicolas de Bralion, Parisien, publia un ouvrage françois assez étendu et disposé sur le même plan que les *Mirabilia Romæ* (3).

J Tem in dem puechlin stet geschri
ben wie Rome gepauet wart und
von dem ersten kunig und von
yclichem kunig zu Rome wie sie geregiret.

Les armes du pape Innocent VIII, qui se trouvent sur le recto du feuillet 2, indiquent que cette édition parut entre les années 1484 et 1492.

La même Bibliothèque possède encore de cet ouvrage une édition italienne qui, comme la précédente, me paroît inconnue. In-8, 67 feuillets, sans chiffres ni réclames, avec initiales, figures sur bois et signatures a-i. Imprimé avec les caractères d'Étienne Planck à longues lignes au nombre de 21 ou 22 sur les pages entières ; aucune souscription ; sur le recto du feuillet 1, on lit :

J N questa operetta si contiene come
Romulo 2 Remo nacquono 2 alle
vati furono. Et poi come romulo he
dificatore di roma facto su primo re
de romani. Et come 2 quanto tempo epso 2 lisu.

Sur le recto du feuillet 2 on voit les armes du pape Alexandre VI. Ainsi cette édition fut publiée entre les années 1492 et 1503.

(1) *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 44.

(2) *Les merveilles de la ville de Rome, où il est traité des églises, stations et reliques des corps saincts qui y sont, avec la guide qui enseigne aux estrāgers à aysément trouver les choses plus remarquables de Rome*, etc. *A Rome*, 1652, *in*-8.

(3) *Les curiositéz de l'une et de l'autre Rome, ou traité des plus augustes temples et autres principaux lieux saints de Rome chrétienne, et des plus notables monuments et vestiges d'antiquité et magnificence de Rome, divisé en deux livres*, etc. Paris, 1655-1659, in-8 avec des plans et des figures gravés sur bois.

Enfin, en 1722, G. Tenzel donna, à Arnstadt, une nouvelle édition latine des *Mirabilia Romæ*, sous le titre de : *Historia Romana ab urbe condita usque ad tempus Constantini M. Imp. Item descriptio templorum* 86 *Romæ existentium et indulgentiarum.* On connoît aussi un petit volume composé seulement de quelques feuillets et qui contient une description très-abrégée et fort peu fidèle des monumens et des curiosités de la ville de Rome. Cet opuscule, qui porte également le titre de *Mirabilia Romæ* ou *Mirabilia Romæ urbis*, ne doit pas être confondu avec l'ouvrage xylographique que nous avons décrit.

§ II.

ZEITGLÖCKLEIN, in-8°.

Zeitglöcklein (petite horloge); c'est ainsi que M. Heller (1) désigne ce livre qui ne porte aucun titre et dont un exemplaire se trouve dans la bibliothèque de Bamberg; l'auteur est inconnu.

16 feuillets opisthographes, sans chiffres, signatures ni réclames, avec figures sur bois; caractères gothiques, des accens sur les i, le point pour ponctuation; chaque page est entourée d'un filet d'encadrement, sans indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

1 Feuillet, recto.

Figure. Un prêtre, à genoux devant un autel, célèbre la messe; Jésus sort à mi-corps du tabernacle. Au-dessous on lit:

Die xxiiij. stund des wercks.
unserer lósunguñdes leÿdẽs x̄p̄c
mit xxiiij figürlin getailt ī die
Siben tagtzeÿt ūn̄ was man
betten soloder betraihfe zů eín
ex ÿegklichen tagtzeÿt (2).

1. verso.

Figure. L'enfant Jésus tient un marteau pour frapper les heures

(1) *Geschichte der Holzschneidekunst.* 1823, in-8, pag. 379-384.
(2) M. Heller, *loc. cit.*, a publié un facsimilé de cette première page.

sur une cloche suspendue près de lui. Sur un rouleau on lit : *Ich stee unnd klopffe* (je suis debout et je frappe). Au-dessous les huit heures de la nuit, avec une inscription.

2. recto.

Figure. Jésus à table avec sept de ses disciples.
Texte. 4 lignes.

2. verso.

Figure. Jésus lave les pieds de ses disciples.
Texte. 3 lignes.

3. recto.

Figure. La Cène.
Texte. 2 lignes.

3. verso.

Figure. Jésus au jardin des Oliviers.
Texte. 4 lignes.

4. recto.

Figure. Les Juifs viennent prendre Jésus au jardin des Oliviers.
Texte. 3 lignes.

4. verso.

Figure. Jésus devant Anne, grand prêtre des Juifs.
Texte. 2 lignes.

5. recto.

Figure. Saint Pierre renie Jésus.
Texte. 4 lignes.

5. verso.

Figure. Jésus devant Caïphe.
Texte. 3 lignes.

6. recto.

Figure. Jésus méprisé et insulté.
Texte. 3 lignes.

6. verso.

Figure. Jésus devant Pilate.
Texte. 4 lignes.

7. recto.

Figure. Jésus devant Hérode, roi de Galilée.
Texte. 3 lignes.

7. verso.

Figure. Jésus salué par dérision Roi des Juifs.
Texte. 3 lignes.

8. recto.

Figure. L'Enfant Jésus agite une cloche ; au-dessus est un rouleau, avec cette inscription : *Ich stee uñ leut* (je suis debout et je sonne) ; au-dessous les heures du jour disposées circulairement et indiquées par des chiffres romains.

8. verso.

Figure. La flagellation.
Texte. 3 lignes.

9. recto.

Figure. Jésus couronné d'épines.
Texte. 3 lignes.

9. verso.

Figure. Ecce Homo.
Texte. 3 lignes.

10. recto.

Figure. Pilate se lave les mains.
Texte. 4 lignes.

10. verso.

Figure. Jésus porte la croix.
Texte. 3 lignes.

11. recto.

Figure. Jésus attaché sur la croix.
Texte. 2 lignes.

11. verso.

Figure. Jésus en croix est injurié par les Juifs.
Texte. 4 lignes.

12. recto.

Figure. Jésus en croix ; saint Jean et la Vierge Marie.
Texte. 3 lignes.

12. verso.

Figure. Un soldat perce de sa lance le côté de Jésus.
Texte. 4 lignes.

13. recto.

Figure. Descente de croix.
Texte. 3 lignes.

13. verso.

Figure. Les saintes femmes pleurent la mort de Jésus.
Texte. 2 lignes.

14. recto.

Figure. Jésus mis au tombeau.
Texte. 2 lignes.

14. verso.

Figure. Vision de saint François (1).
Texte. 8 lignes.

15. recto.

Texte sans figure, 18 lignes.

15. verso.

Texte sans figure, 18 lignes.

16. recto.

Texte sans figure, 18 lignes.

16. verso.

Texte sans figure, 16 lignes.

L'ouvrage finit sur le verso de ce dernier feuillet ainsi : *Witwen*

(1) Il vit, dit S. Bonaventure, descendre du ciel un séraphin ayant six ailes de feu et brillant de lumière.....; entre les ailes paroissoit la figure d'un homme crucifié. A la suite de cette vision, les mains et les pieds du saint se trouvèrent percés de clous dans le milieu.....; au côté droit se voyoit une plaie rouge, comme s'il eût été percé d'une lance ; et quelquefois il en sortoit du sang qui mouilloit ses vêtemens.

und eeleuttē uñ aller ausserwelten seyent zwischē mir uñ allen meinen veindē sichtbarlich und unsichtbarlich yetzunt und in der stund unsers todes.

Ce livre où, à propos de chaque heure du jour et de la nuit, on rappelle une scène de la Passion de Jésus-Christ, doit être rangé parmi ces productions ascétiques si communes pendant les XVe et XVIe siècles. Les quatre dernières pages, qui sont sans figure, contiennent une prière à Jésus, des litanies et une oraison finale. Le graveur a placé son monogramme sur le recto du feuillet 2. Ce signe, dont on trouvera la copie dans l'ouvrage cité de M. Heller, appartient à un artiste ignoré.

Panzer n'a pas connu ce curieux volume ; il fait mention d'un livre intitulé *Zeitglöcklein*, publié à Ulm, par Conrad Dinckmut, en 1493, in-8 (1). L'édition de Dinckmut, imprimée avec des caractères mobiles, contient trois opuscules ; le dernier est peut-être le même ouvrage que le *Zeitglöcklein* décrit par M. Heller. Quoi qu'il en soit, l'édition de 1493, indiquée par Panzer, et dont un exemplaire se trouve à Buxheim, me paroît antérieure à l'édition xylographique qui, autant que j'en puis juger par le fac-similé de la page 1, doit appartenir aux premières années du XVIe siècle.

§ III.

MÉDITATIONS TIRÉES DU NOUVEAU TESTAMENT (*germanice*).

Voici un livre que je regarde comme entièrement inconnu ; je ne l'ai trouvé décrit par aucun bibliographe, aucun auteur ne l'a cité. De courtes méditations sur la vie de Jésus, des prières à Dieu le Père et à Marie, des figures gravées sur bois, tel est le contenu de ce petit volume, qui est sans titre et sans nom d'auteur.

In-16, 32 feuillets imprimés d'un seul côté du papier, à longues lignes, au nombre de 10 ou 11 sur les pages entières ; sans chiffres, signatures ni réclames ; des points ou des accens sur les i ;

(1) *Annalen der ältern deutschen Litteratur*, p. 200, n° 360, et *Susätze*, pag. 73.

aucun signe de ponctuation, excepté le point; caractères gothiques. Le recto du premier feuillet et le verso du dernier sont blancs; sur les verso des feuillets impairs, 1, 3, 5, 7, etc., est une figure en bois représentant un sujet tiré du nouveau Testament; sur les recto des feuillets pairs, 2, 4, 6, 8, etc., est une espèce d'oraison ou de méditation en langue allemande et relative au sujet représenté dans la figure du feuillet précédent; ainsi, au verso du premier feuillet, la figure représente l'Annonciation, et sur le recto du feuillet 2 on lit: *Gegrüsset pis tu kunigyn der himel ein mutter der parmhertizkait erwirb unns durch den engelischern grus den ewigenn grus. Ich pit dich dürch dein heilige menschwerdung piss genedig uns armen sundern Amen* (1). Chaque feuillet est entouré d'un filet d'encadrement; chaque page de texte commence par une lettre capitale; les figures, dessinées au simple trait et sans hachures, sont d'un style purement gothique; moins délicates et moins ornées que celles de la *Biblia pauperum*, elles ont cependant avec ces dernières beaucoup d'analogie dans la disposition et les attitudes des personnages.

1. Feuillet, verso (2). Figure.

L'Annonciation.

2. Recto. Texte.

Gegrüsset pis tu kuni-
gyn der himel ein (3)

3. Verso. Figure.

La Visitation.

4. Recto. Texte.

O kunigen der hy-
meln durch den ganck

5. Verso. Figure.

La Nativité.

(1) Soyez saluée, Reine du ciel, mère de miséricorde; obtenez-nous par la salutation angélique le salut éternel: je suis à vous par votre sainte incarnation; protégez-nous, pauvres pécheurs, ainsi soit-il. On trouve dans les textes le T pour le D, le P pour le B, l'A pour l'E, l'Y pour l'I, etc. Ces petites variations se rencontrent fréquemment dans les écrivains allemands du xve siècle.

(2) C'est-à-dire imprimé au verso.

(3) Nous donnons les deux premières lignes de chaque page de texte.

6. Recto. Texte.

Durch dein gepurt
raine mayt maria

7. Verso. Figure.

L'Adoration des rois.

8. Recto. Texte.

Herr Ihesu xpe ich
pit dich durch das

9. Verso. Figure.

La présentation au temple.

10. Recto. Texte.

Als du herr nach
gewonheit des gesetz

11. Verso. Figure.

La Circoncision.

12. Recto. Texte.

Als du herr nach
gewonheit des gesetz (1)

13. Verso. Figure.

Entrée de Jésus à Jérusalem.

14. Recto. Texte.

O almechtiger herr
als du in dem palm

15. Verso. Texte.

La Cène.

16. Recto. Texte.

Ewiger got als
du an dem pfing-

17. Verso. Figure.

Jésus mis au tombeau par ses disciples.

18. Recto. Texte.

Zu der complet zeit
herr ihu ward dein

(1) Le texte du feuillet 12 est le même que celui du feuillet 10. Voici la seule différence ; ligne 4, à la place du mot : *getragen*, *porté ;* on lit ici : *beschnitten*, *circoncis*.

19. Verso. Figure.

Jésus descend aux enfers.

20. Recto. Texte.

O du kunig der ern
wie gar mit grosser

21. Verso. Figure.

La Résurrection.

22. Recto. Texte.

Als du herr krefft
tiglich pist erstundē

23. Verso. Figure.

Jésus apparoît à Marie-Madeleine.

24. Recto. Texte.

O herr Jhesu als Ma
ria magdalena dich

25. Verso. Figure.

Jésus apparoît à saint Thomas.

26. Recto. Texte.

Als du herr Jhesu
thome deinem libō

27. Verso. Figure.

L'Ascension.

28. Recto. Texte.

O lieber herr ihesu
criste als du an dem

29. Verso. Figure.

La Pentecôte.

30. Recto. Texte.

Lieber herr du hast
gelobt deinen iūgern

31. Verso. Figure.

Le Jugement dernier.

32. Recto. Texte.

O herr Jh'ū criste du
gestrenger richter ub'

Aucune indication d'année, de lieu ni d'imprimeur; l'encre est noire, le papier fort, les textes sont très-lisibles et contiennent peu d'abréviations; cette production xylographique, publiée en Allemagne, me paroît de la fin du xvᵉ siècle.

La Bibliothèque royale de Paris possède les deux seuls exemplaires de cet ouvrage que je connoisse : tous deux sont en feuilles; l'un, complet, est de 32 feuillets; et l'autre, sans les figures, contient seulement 16 feuillets. La qualité des épreuves est fort différente; lors de l'impression de l'exemplaire en 32 feuillets, les planches étoient fraîches, nouvellement gravées et encore intactes; tandis que les épreuves de l'exemplaire de 16 feuillets laissent voir des traces non douteuses de fatigue, les filets d'encadrement sont cassés et baveux, beaucoup d'accens et de traits déliés ont disparu; cette détérioration, qui résulte du fréquent usage des planches, indique que ce petit livre fut tiré à un grand nombre d'exemplaires.

§ IV.

VOCABULARIUM CATHOLICON NUNCUPATUM. MOGUNTIÆ. JOANNES GUTENBERG ET JOANNES FUST SOCII: CIRCA 1450.

Trithème rapporte que le premier livre publié à Mayence, par Gutenberg et Jean Fust, fut un vocabulaire appelé *Catholicon*, et imprimé avec des planches de bois gravées (*characteribus litterarum in tabulis ligneis per ordinem scriptis*) (1). On a longtemps cherché un monument si précieux pour l'histoire de la xylographie et de l'imprimerie proprement dite : le livre n'existe plus. Quel étoit ce vocabulaire nommé *Catholicon?* Ici nous sommes réduits aux conjectures; selon Heinecken (2), les auteurs ont appelé *Donat*, *vocabulaire* ou *catholicon* un seul et même ouvrage. Cette explication n'est pas admissible; si Trithème avoit voulu parler d'un *donat*, il n'auroit pas dit un *vocabulaire* : le *donat* étoit un livre si connu à cette époque, que le savant abbé de Hirschau ne pouvoit faire

(1) *Annales Hirsaug*. T. 2, p. 421.
(2) *Idée générale*, p. 256.

confusion. Quelques auteurs, Marchand entre autres (1), oubliant sans doute que le livre indiqué par Trithème étoit xylographique, ont pris cet ouvrage pour le *Catholicon* de Jean Balbi, de Gênes (2), Meerman a fait voir le ridicule de cette opinion (3). Si Trithème a dit vrai, si Gutenberg et Fust ont imprimé un *Catholicon* xylographique, ce livre ne pouvoit être qu'un lexique composé seulement de quelques feuillets, destiné, comme la grammaire d'Ælius Donat, aux écoliers, et qu'on appeloit vulgairement *Catholicon*, peut-être parce qu'il étoit un abrégé du grand ouvrage de Balbi.

§ V.

HOROLOGIUM BEATÆ MARIÆ SEU HORÆ MATUTINÆ.

Voici ce que rapporte Joseph Scaliger sur cet ouvrage (4) : Véronique Lodroni, mère de Jules César Scaliger, possédoit un *Horologium beatæ Mariæ*, appelé vulgairement *Horæ matutinæ*, de format oblong, imprimé sur vélin, non pas avec des caractères mobiles joints ensemble, comme cela se pratique aujourd'hui, mais avec des planches de bois gravées (*pagellis ligneis incisis impressum*) : les caractères étoient semblables à l'écriture cursive des Allemands et des Hollandois, de sorte que celui qui n'auroit pas examiné les pages de ce livre avec attention n'aurait pu distinguer si l'ouvrage avoit été imprimé ou écrit à la main. Ce volume étoit dans une reliure en bois garnie de soie et ornée de coins et de fermoirs en argent doré; dans l'intérieur de la reliure, on avoit creusé, dans l'épaisseur du bois, un compartiment rond, couvert d'un verre transparent et où l'on voyoit trois figurines en argent : le Christ, la Vierge Marie et saint Jean l'évangéliste; plus bas, non loin des pieds du Christ, une main de femme avoit écrit

(1) *Histoire de l'imprimerie*, pag. 14.

(2) La première édition du *Catholicon* de Balbi, Mayence, 1460, in-fol., contient 373 feuillets imprimés des deux côtés du papier, et sur deux colonnes de 66 lignes chacune; il est évident qu'un pareil ouvrage n'a jamais été publié avec des planches de bois.

(3) *Origines typographicæ*, t. 1, p. 150, not. c.

(4) Voy. *Confut. stultissimæ Burdonum fabulæ*, p. 261, et *Epist.* J. Scalig., 273, *ad* Jo. Caselium, pag. 571.

ces mots : *Veronica di Ludrone della Scala.* Ce livre, que conservoit encore Jules César Scaliger 36 ans après la mort de Véronique Ludroni, fut déchiré par une chienne de chasse, événement, dit Joseph, qui affecta fort mon père ; car il tenoit beaucoup à cet *Horologium*, qu'il regardoit comme une des premières productions de l'art de l'imprimerie.

On sait que J.-C. Scaliger, fils de Benoît Bordoni, peintre en miniature et géographe, à Padoue, prétendait avoir des droits sur la principauté de Vérone, en qualité de descendant de la noble maison de la Scala; cette folie ridicule fut aussi celle de Joseph : on pourrait alors soupçonner que l'*Horologium beatæ Mariæ* de Véronique Ludroni de la Scala est une des nombreuses fables inventées par Jules César et son fils pour légitimer leurs prétentions princières.

L'existence de l'*Horologium*, que personne n'a jamais vu, est très-problématique, et je serais fort tenté de dire, avec Gabriel Naudé, « que ces Heures ayant esté deschirées par une levrette « auparavant que personne les ait peu voir, il y a bien de l'appa- « rence de croire qu'elles n'ont jamais esté que dans l'imagination « de Jules César Scaliger, qui ne nous donne assez souvent que sa « seule relation pour preuves de beaucoup d'histoires et rencon- « tres, et de celles là principalement qui regardent luy, ses an- « cestres ou sa principauté (1). »

(1) *Addit. à l'hist. de Louis* XI, pag. 267.

Marie Guichard.

(*La suite au numéro prochain.*)

Mélanges bibliographiques.

Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, pour 1840, *par le baron de Reiffenberg, in*-18, *avec six planches.*

Voici un petit volume aussi élégant, aussi coquet qu'un roman intime, qu'une légende moyen âge. Il ne traite cependant que de bibliologie et ne s'adresse qu'aux bibliophiles. M. de Reiffenberg, qui est chargé de la direction d'une des belles Bibliothèques publiques de l'Europe, veut en faire connoître les richesses. Dans ce but, il publie, chaque année, un recueil pareil à celui-ci. Cette année, l'*Annuaire* contient une piquante dissertation, où l'auteur s'occupe du goût des Belges pour les livres : vient ensuite un exposé de la Bibliothèque royale, du cabinet des estampes, de celui des médailles et de la collection de manuscrits, en 1840 ; des extraits de quelques-uns de ces manuscrits ; des mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique ; des notices sur des bibliophiles belges, Foppens, Van Bavière, Van Praet ; et enfin des mélanges bibliographiques. Tout cela est rédigé de manière que les dames mêmes pourroient lire ces pages sans ennui, et que les érudits ne les liront pas sans profit.

UN AUTOGRAPHE DE SAINT VINCENT DE PAULE.

On raconte que saint Vincent de Paule, curé de Châtillon-les-Combes, en 1617, étant sur le point de monter en chaire un jour de fête, fut prié par une dame de recommander à la charité de ses paroissiens une famille extrêmement pauvre, habitant les environs de la ville, et dont la plus grande partie étoit tombée malade. Il le fit avec

cette onction qui lui étoit naturelle, et un grand nombre de personnes portèrent aux infortunés toutes sortes de provisions. Il prit occasion de cette circonstance pour former une société de dames pieuses et riches, dans le but de secourir non-seulement cette famille, mais toutes celles qui se trouveroient dans de semblables besoins. Il fit à ces dames un règlement pour les diriger dans leur bonne œuvre. L'original de ce règlement vient d'être retrouvé dans les archives communales, par M. Caillon, maire de la ville. Il paroît avoir été écrit par le secrétaire de l'archevêché de Lyon, comme l'approbation de l'archevêque; mais la dernière page, qui contient le procès-verbal de l'érection de cette société de dames en confrérie, est tout entière de la main de saint Vincent de Paule. — C'est ici le cas de rappeler que, dans l'établissement des *Sœurs de la Charité* à Gand, il existe aussi un autographe du même saint; il porte la date du 31 juillet 1658. Ce précieux souvenir fut donné à M. le chanoine Triest par le supérieur de l'institution de saint Vincent de Paule, à Paris, comme un témoignage de respect et d'admiration pour celui que l'on a surnommé, à si juste titre, le *Vincent de Paule de la Belgique.*

A cette anecdote nous ajouterons que les autographes de saint Vincent de Paule sont assez rares et très-recherchés; car, à la vente du bibliophile Jacob, une lettre d'une page petit in-4° a été vendue 79 fr. Voici sa désignation et son analyse:

(*Paris*) *de Saint-Lazare*, 29 *mai* 1655. *A mon R. P. Bignon, père de la congrégation de Sainte-Genevie fve.*

Il lui rend mille actions de grâces du bon accueil que sa bonté a fait *à ce bon religieux*, qui *apprehende son retour* à sa maison de mission, et qui demande à être reçu dans la congrégation de Sainte-Geneviefve; il appuie donc cette requête, *voiant sa persévérance* en la demande qu'il fait au nom de nostre Seigneur.

ERRATA.

Pour le n° 4 du BULLETIN 1842.

Malgré tout le soin que nous avons pris, il s'est glissé à l'impression quelques erreurs dans les prix de plusieurs numéros, que nous prions nos lecteurs de rétablir comme il suit :

Le n° 154 *Amadis,* doit être coté, *au lieu de* 70 fr. — 95 fr.

Dans la note « lisez les ex. de ce livre, comme le fait observer M. Brunet, sont presque toujours en mauvais état, le nôtre, etc. »

—	156	*Ægidii menagii,*	*au lieu de*	10 fr.	— 60 fr.
—	172	*Bullet,* broché, 6 fr., relié,			9
—	187	Cy commance le livre appelle Trésor	*au lieu de*	85 fr.	— 105 fr.
—	189	Deist de Botidoux, broché, 6 fr., relié,			9
—	215	Hécatomgraphie,	*au lieu de*	16	— 20
—	228	Le Beuf,	—	6	— 12
—	229	———	—	18	— 24
—	244	Mélusine, prix			120
—	248	Mémoires du duc de Rohan,	—	4	— 15
—	252	Mirouer,	—	6	— 9

Ajoutez que ce livre, publié par Pontier sur un exemplaire unique de la bibliothèque d'Aix, pour faire suite aux collections de Caron et autres, n'a été tiré qu'à 40 ex., dont le prix fixé primitivement était de 20 fr.; c'est un volume de 100 pages.

—	255	*Ornatissimi viri,*	*au lieu de*	10 fr.	— 30 fr.

Ouvrage en faveur de la Saint-Barthélemy.

—	259	Poésies de Bonnecorse	*au lieu de*	10	— 7 fr.
—	268	Gautier de Sibert, 4 vol.	—	5 fr.	— 10
—	271	Prix,			4

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 5. — JUIN.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans le cinquième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

REMARQUES

SUR UN LIVRE PUBLIÉ PAR ANT. VÉRARD.

(*A monsieur le rédacteur du Bulletin du Bibliophile.*)

Permettez-moi, monsieur, d'appeler votre attention sur une singularité bibliographique qui a échappé à mon illustre prédécesseur, M. Van Praët, dans son *Catalogue des livres imprimés sur vélin*. La Bibliothèque royale possède quatre exemplaires, trois sur peau de vélin, et un sur papier, des *louenges de Loys* XII, par *Claude de Seyssel*, in-4. M. Van Praët a considéré cet ouvrage comme imprimé *sans lieu ni date;* seulement il a fait remarquer « qu'on « le trouvoit *ordinairement* réuni à *la Victoire du roi contre les* « *Vénitiens* (Paris, par Antoine Vérard, 10 mai 1510, in-4), et « qu'il sortoit des mêmes presses. » J'ignore jusqu'à quel point il est vrai de dire que les *Louenges de Loys* XII se rencontrent *ordinairement;* mais il est certain que M. Van Praët n'a pas vu de souscription aux *nombreux* exemplaires qui ont pu passer sous ses yeux pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière : autrement il en auroit fait mention.

Toutefois, le dernier feuillet de l'exemplaire *sur papier* de la Bibliothèque présente, au bas du verso, deux lignes qui sont bien le commencement d'une souscription :

> *Cy finist les louenges du Roy Loys* XIIe *de ce nom composees en latin et translatees en francois par maistre Claude de*

la phrase est interrompue à cet endroit, et, pour la compléter, un des anciens possesseurs de l'exemplaire (probablement Cangé, auquel il doit avoir appartenu, si l'on en juge par le caractère de la reliure) a ajouté, à la main, le mot *Seissel*. Les exemplaires sur vélin n'offrent, au premier aspect, aucune trace de cette souscription ; mais, en les examinant avec attention, on s'aperçoit que sur deux de ces exemplaires la pierre ponce a été passée avec soin à l'endroit correspondant, et que sur le troisième la presse a poussé assez profondément les deux lignes dans le vélin. Le même effet a été produit sur le feuillet blanc qui complète le cahier signé *i*, le

dernier du livre : on y reconnoît, par l'empreinte de la presse sèche, la fin de la souscription, consistant en dix lignes, et le cartouche ordinaire d'Antoine Vérard. Cette empreinte est assez marquée sur l'exemplaire décrit, le premier, par M. Van Praët, sous le n° 127, pour qu'avec un peu de soin et de persévérance j'aie pu compléter la souscription dont deux lignes seulement existent sur l'exemplaire en papier. Elle est ainsi conçue :

Cy finist les louenges du Roy Loys XIIe *de ce nom composees en latin et translatees en francois par maistre Claude de*

« *Seyssel, docteur en tous droits et maistre des requêtes ordinai-*
« *res dudit seigneur, et imprimé à Paris nouvellement par An-*
« *thoine Vérard, le* XXIIIIe *jour de décembre mil cinq cens et huyt. Et a*
« *donné ledict seigneur audit Vérard lectre de previleges et terme de*
« *trois ans pour vendre et distribuer lesdicts livres affin de soy rem-*
« *bourser de ses fraiz et mises, et deffend ledict seigneur à tous im-*
« *primeurs et autres de ce royaulme de non imprimer ledit livre,*
« *et demeure ledit Vérard devāt nr̄e dame dudit paris a lymage sāit*
« *iean levāgeliste ou au palais au p̄mier pillier devant la chappelle ou*
« *lon chante la messe des presidens.* »

J'ai probablement pris une peine inutile en restituant cette souscription, puisque M. Brunet, qui mentionne la copie comme imprimée par Anthoine Vérard, 1508, l'a sans doute recueillie sur quelques exemplaires; mais elle n'a jamais été publiée en entier. Au reste, le livre lui-même fournit les moyens de préciser l'époque de la composition, et l'on ne ponvoit craindre de se tromper en lui assiguant la date de 1508 ou 1509. En effet, Claude de Seyssel, en parlant des alliés du roi Louis XII, s'exprime ainsi (feuille I, ii R°) :

« Il y estoit au surplus le duc de Lorraine q̄ les siēs appeloiēt
« roy de cecile..... lequel, par son sēs et vaill̄ace, estoit pour faire
« de grans seruices en france; mais la mort cruelle depuis q̄ avōs
« cecy commēce a escripre et *de ce moys present*, le nous a soub-
« dainement tollu..... Mais il a laisse mōsieur anthoine, son ainsne
« filz et successeur audit duche, etc... »

Le père d'Antoine de Lorraine étoit René II, lequel mourut effectivement le 10 décembre 1508.

Je trouve au verso du dernier feuillet une allusion encore plus importante. « Le grāt zele q̄ a tousiours eu ledict roy loys a la paix

« generalle entre les chrestiens moyenant le sens, la prudence et « diligence de ma dame marguerite daultriche, fille dudit roy « des rommains, de son cote et dudit seigñr cardinal dāboise legat « en frāce du coste dudit roy loys ont tellemēt adoulcy les cueurs « desd deux roys que les moiēs de paix se sont finablemēt *et depuis* « *quinze iours* trouvez entre eulx. » Ce traité conclu entre le roi des Romains, Maximilien Ier et le roi de France Louis XII, par l'intermédiaire de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, et du cardinal d'Amboise, est celui qui a donné lieu à la fameuse *Ligue de Cambray*, et qui, en effet, fut signé dans cette ville, le 10 décembre 1508, le jour même de la mort de René II, duc de Lorraine. La connoissance de ces deux dates auroit dû porter à placer la publication *des Louenges de Loys* XII, dans les premiers mois de 1509 : mais la souscription du livre que nous connoissons maintenant nous prouve que Claude de Seyssel modifiait son texte et corrigeoit sur l'épreuve au fur et à mesure des événements. Il y a même une étrange coïncidence entre la souscription du livre, 24 décembre 1508, et la date de la signature du traité de Cambray, le 10 du même mois, précisément *quinze jours* auparavant. Claude de Seyssel, qui venoit d'arriver en France, se *poussoit en cour* au plus vite ; lors de l'*impression des Louenges de Loys* XII, il n'étoit encore que maistre des requêtes ; quand il publia la victoire *du roi contre les Vénitiens*, il prenoit le titre d'évêque élu de Marseille, siége, au reste, qu'il n'occupa jamais.

Nous ignorons, d'ailleurs, les motifs qui portèrent Vérard ou Claude de Seyssel à supprimer la souscription des exemplaires sur *peau de vélin*. Vérard craignoit-il que le parlement ne trouvât mauvais qu'il eût mis cavalièrement *la chapelle où l'on chante la messe des Présidens,* au lieu de, *la chapelle où l'on chante la messe de messeigneurs les Présidens*, comme on le lit à la fin des autres productions de son imprimerie, particulièrement dans la souscription *de la Victoire du Roy contre les Venitiens?* Les curieux en jugeront.

Cette lettre contient la rectification d'une omission assez grave de M. Van Praët. N'eût-on pas exigé de ses yeux, qui n'étoient pas excellents, un travail divinatoire comme celui auquel je me suis livré, peut-être avoit-on droit de se plaindre que, dans un volume publié en 1822, il n'eût pas profité, au moins pour le supplément, de l'indication fournie par l'édition de 1820 du

Manuel du libraire. En tous cas, je crois qu'il falloit parler de ces feuillets imprimés à la presse sèche. Tout le monde eût alors compris comment il pouvoit exister des exemplaires sans souscription, et d'autres bibliographes, tels que M. Weiss (article Seissel de la *Biographie universelle*), n'auroient pas entretenu le soupçon qu'il existoit deux éditions presque semblables de l'ouvrage (1). Je reproche encore à M. Van Praët d'avoir omis, en parlant des trois exemplaires sur peau de vélin, que la Bibliothèque royale possède de la *Victoire du roi contre les Vénitiens*, de mentionner les armes de l'auteur, qui se voient au-dessous des armes de France : au lieu de *deux figures en bois enluminées*, l'illustre bibliographe auroit dû constater dans ces exemplaires l'existence de trois *vignettes* en bois, dont la troisième, très-importante, représente la *bataille d'Agnadel*. M. Van Praët savoit

(1) Je regrette d'avoir à relever d'assez nombreuses inexactitudes dans la bibliographie de cet article Seissel. Le lecteur en jugera lui-même, car je cite textuellement. « III. La *Victoire du Roi contre* les Vénitiens, ibid., 1510, « petit in-4o. »

Ibid. désigne ici non *Lyon, Pierre Maréchal*, comme on pourroit le croire d'après la ligne qui précède, mais Paris; il falloit ajouter: *Antoine Verard;* le nom en valoit la peine.

« On trouve ordinairement à la suite *les Louanges du roi Louis XII* (l. « *les Louenges de Loys XII*), composées en latin par Seissel, et par lui mises « en françois. »

M. Van Praët avoit dit qu'on trouvoit les *Louanges* ordinairement réunies à la victoire du Roi; *réunies*, si l'on veut; mais à *la suite?* M. Weiss va dire lui-même que les *Louenges* sont de deux ans antérieures à la victoire. « Il en « existe deux sortes d'exemplaires, ou peut-être même deux éditions, ce que « nous n'avons pu vérifier. Les uns portent la date de 1508, *Paris, Antoine* « Verard (voyez *le Manuel du Libraire* de M. Brunet); les autres sont sans « date et sans indication de lieu. »

L'article qu'on vient de lire résout les questions posées par M. Weiss.

« La bibliothèque du roi en possède trois exemplaires sur vélin, sans date, « reliés avec l'ouvrage précédent. »

Les trois exemplaires, dont les reliures sont déjà anciennes, n'ont probablement jamais été reliés avec *la Victoire du Roi sur les Vénitiens*.

« IV. *Histoire singulière du roi Louis XII, père du peuple, ibid.*, 1508, « édition 4o, citée par le P. Nicéron et par la *Bibl. historiq. de France* (lis. « *de la France*), ibid., 1558, in-8° de 75 feuillets, revue par Denis Sauvage, « ibid., 1587, in-8o, et publiée par Théodore Godefroy, avec l'histoire de « Jean d'Auton, etc., ibid., 1615, in-4o. Quoique cet ouvrage soit moins « l'histoire que le panégyrique de Louis XII, il est très-estimé. »

L'*Histoire singulière de Louis XII* n'est autre chose que les *Louenges de*

très-bien que le troisième exemplaire, n° 26, avoit appartenu aux frères Dupuy : mais il ne l'a pas dit. Les trois exemplaires sur vélin des *Louenges de Loys* XII sont des exemplaires *de présentation*. Le n° 127 a appartenu à Louise de Savoie, mère de François Ier, dont il porte les armes. M. Van Praët, qui a mentionné cette dernière circonstance, dit, en parlant du n° 129, qu'il a appartenu à *un prélat de la famille d'Amboise :* il falloit dire que c'étoit de celui de George d'Amboise, Ier ministre de Louis XII, dont on voit, au v° du titre, les armes surmontées du chapeau de cardinal, et accompagnées de la devise : *Non confundas me domine ab expectatione mea.* Cet exemplaire est donné comme ayant appartenu au duc de la Vallière, et M. Van Praët cite, à ce propos, son propre ouvrage, tome III, p. 209, n° 5087. Mais au n° 5087 du *Catalogue de la Vallière*, nous trouvons *la Victoire du Roi contre les Venitiens* et non pas les *Louenges de Loys* XII. Les *Louenges* étoient-elles reliées à

Loys XII, avec un nouveau titre et quelque rajeunissement dans le style. Ce dernier travail a été entrepris par *Denis le Sauvage*, en 1558, comme le prouvent ces phrases de la dédicace *aux Gentilshommes françois :* « A ce faire « les éveillera l'honnête et recommandable labeur de Denis le Sauvage, sei- « gneur du Parc... Aussy y pourra servir d'aiguillon l'histoire du roy Loys « douziesme, ores de frais remise en lumière, et devant *quarante-cinq ans*, « rédigée par feu de bonne mémoire messire de Seissel... » Le titre de l'édition de 1587 que j'ai sous les yeux est ainsi conçu : *Histoire du roy Loys douziesme, père du peuple*, par mess. Claude de Seissel, etc... A Paris, chez Jacques Dupuys, à la Samaritaine, M. D. LXXXVII. Le titre au commencement de la première page est plus développé : *Histoire singulière du bon Roy de France Loys douziesme de ce nom, dit père du peuple*, et *de la félicité de son règne*. Au bas du dernier feuillet, on lit la date de 1558. Comme ce feuillet porte le n° 75, on doit croire que l'éditeur, Jacques Dupuy, s'est contenté de rajeunir l'ancienne édition, avec un nouveau titre, au millésime de 1587. Du reste, le texte de cette histoire ne diffère aucunement de celui des Louenges de Loys XII, et les changements que Denis le Sauvage a pu y faire ne doivent pas être bien considérables, puisque nous lisons, dans cette édition de 1558-1587, les indications citées plus haut et qui se rapportent au mois de décembre 1508, « que ces moyens se sont finablement et depuis *quinze jours trouvés entre eux.* » On comprend à présent que l'édition de 1508 de l'*Histoire singulière* citée par Nicéron n'est autre chose que l'édition des *Louenges*, Paris, Ant. Verard, 1508, qui nous a jusqu'à présent occupé. Nicéron a donc eu bien raison de dire que cet ouvrage était moins l'histoire que le panégyrique de Louis XII. Enfin l'*Histoire singulière* qui se trouve dans l'édition donnée par Godefroy, 1615, in-4°, n'est point réunie à celle de Jean d'Auton ; celle-ci ne figure que *c'est le titre* de ce volume, et Godefroy l'a publiée plus tard en un vol. séparé, Paris, 1620, 4°.

la suite de la *Victoire?* S'il en étoit ainsi, le rédacteur du *Catalogue de la Vallière* a eu le premier tort de ne pas mentionner le second ouvrage à la suite du premier, et l'auteur du *Catalogue des livres sur velin* auroit au moins dû rappeler cette circonstance omise dans son premier travail. Le nº 128 a appartenu à Anne de Bretagne. M. Van Praët mentionne la miniature peinte au verso du titre, qui représente l'auteur présentant son ouvrage à la reine, au-dessous, l'écu mi-parti de France et de Bretagne; il cite aussi les deux premiers vers d'un rondeau manuscrit, qu'on trouve sur un feuillet séparé en regard du titre. Mais le rondeau, qui est probablement trop joli pour avoir été composé par Seyssel, méritoit d'être rapporté en entier. Le voici :

A vostre usage ces heures vous présente,
Très-noble royne, tout nouvellement faites,
Que, comme espére, trouverez plus parfaites
Qu'ayez point vues jusqu'à l'heure présente.
Car ceste hystoire tel saint vous représente
Auquel sans cesse humble oraison vous faictes
A vostre usage.

Quant de la veue du saint serez absente,
J'ay fantaisie qu'aux jours ouvriers et festes,
Lisant au livre ses tres-merveilleux gestes,
Ceste legende trouverez moult plaisante
A vostre usage.

On voit à *quel saint* le bon prêtre savoyard adressoit ses oraisons pour obtenir l'évêché de Marseille.

Ces longues et vétilleuses observations, tout le monde le comprendra, j'espère, n'ont pas été écrites dans une intention de dénigrement. Je sais ce que je dois à la mémoire de M. Van Praët; à tous les momens j'ai sous les yeux le spectacle des immenses services qu'il a rendus. Mais M. Van Praët, et c'est sa plus grande louange, appartenoit beaucoup plus aux autres qu'à lui-même. La rédaction de son *Catalogue de livres imprimés sur velin* s'en est ressentie; le nombre des remarques accessoires qu'on pourroit y joindre est considérable, et la nécessité d'une rectification s'y présente assez fréquemment. C'est un point duquel il est bon que les bibliophiles soient avertis.

Agréez, etc. CH. LENORMANT.

NOTICE

SUR

LES COURS D'AMOUR EN BELGIQUE,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.

Si les cours d'amour n'avoient été qu'un passe-temps frivole, sans liaisons avec les mœurs, elles seroient dignes, au plus, malgré les idées gracieuses qu'elles réveillent, d'une rapide mention dans l'histoire; mais elles contribuent à faire connoître l'état social du moyen âge, et les idées morales qui régloient les plus vives passions du cœur humain : à ce titre, elles méritent l'attention des graves penseurs.

Vers quelle époque peut-on fixer l'origine des cours d'amour ? Voltaire en rassemble une autour de la reine Berthe, sans doute cette bonne Berthe au grand pied, dont le nom est devenu proverbial; mais Voltaire faisoit un conte (1), et son autorité ne tire pas à conséquence.

M. Raynouard, en alléguant les décisions recueillies par le chapelain André, place l'existence des cours d'amour antérieurement à l'année 1170, dans laquelle vivoit cet écrivain, selon Fabricius.

Cette circonstance, toutefois, n'est pas décisive; car, dans une très-ancienne édition de l'*Art d'aimer* d'André, la plus ancienne peut-être, édition sans date et sans lieu d'impression, André est désigné comme chapelain du pape Innocent IV. Or ce pontife gouverna l'église de 1243 à 1254.

Quelques écrivains mettent l'institution des cours d'amour sous le règne de Charles VI, et l'attribuent à la reine Isabeau, à qui la métaphysique amoureuse convenoit peu, j'imagine. Le livre

(1) *Ce qui plaît aux Dames.*

d'André et les poésies des troubadours donnent un démenti formel à cette opinion.

Les cours d'amour sont nées avec la vie de château, l'émancipation de la femme et la chevalerie. Dans les loisirs des vieux castels, lorsque la poésie eut adouci les mœurs, de nobles dames, pour tromper l'ennui de leur captivité forcée au fond de leurs sombres manoirs, ont pu, en riant, improviser un tribunal pour résoudre les questions auxquelles leur sexe a, de tout temps, attaché le plus d'importance. De beaux esprits, admis dans leur intimité, auront donné à cette distraction un certain raffinement, et l'intervention des idées religieuses dans les plaisirs les plus mondains, celle des clercs au milieu des courtisans, aura soumis ces simples jeux aux formes de la scolastique.

Si l'on se figuroit que les cours d'amour étoient des institutions sérieuses, exerçant une juridiction réelle et permanente, on seroit, je crois, dans l'erreur. Ces cours n'avoient probablement, dans le principe, qu'une existence passagère; une fête, un tournoi, les jours de plaid en étoient l'occasion. Plus tard l'agrément qu'elles procuroient aura inspiré le désir de les organiser d'une manière durable; de là ces confréries amoureuses pareilles à tant d'autres sociétés qui remontent aussi à une époque reculée. Une fois installées, la vanité aura fait des efforts pour y introduire des personnes de tous rangs, les cours d'amour auront dégénéré, et, au moment où expiroit la chevalerie, elles n'auront plus été que des associations bourgeoises, comme les *sermens* dans lesquels l'aristocratie ne s'inscrivoit que par condescendance et pour mémoire.

Les cours d'amour attestent trois choses : l'empire progressif des plaisirs intelligents; l'influence croissante de la femme; une législation morale du mariage, qu'on croiroit toute moderne à bien des égards.

Il étoit curieux de voir des hommes ignorants et bardés de fer s'intéresser à des subtilités de sentiment.

Il ne l'étoit pas moins d'observer comment la galanterie, en s'exaltant, tempéroit la grossièreté des mœurs. Voilà sans doute pourquoi de respectables ecclésiastiques, loin de condamner ces relations nouvelles, sembloient, au contraire, les approuver. Le chapelain André formoit un code amoureux; le bon Philippe Mouskes, alors chanoine, et depuis, évêque de Tournay, regrettoit ces siècles où l'on aimoit par amour, c'est-à-dire avec éléva-

tion et délicatesse. Ils apprécioient les effets d'un penchant qui, renfermé dans des bornes convenables, peut servir de frein à de mauvaises passions, et sembloient avoir deviné confusément la pensée de Sterne, qui dit quelque part qu'il ne s'étoit jamais glissé dans son âme de sentiment bas ou condamnable, que s'il cessoit d'être épris d'une princesse inconnue ou imaginaire. Aussi, point de paladin accompli sans amour : Froissart, voulant faire l'éloge du duc Wenceslas de Brabant et de Luxembourg, n'a garde de ne pas répéter qu'il étoit *frisque, courtois et amoureux* (1).

Toutefois cet amour, malgré ses conséquences salutaires, ne se réduisoit pas, il s'en faut, à un pur platonisme, et même, dans sa dialectique déliée, il obscurcissoit quelquefois les plus claires notions du devoir. La plupart des sentences compilées par le chapelain André donnent tort aux maris : en vérité, l'auteur de *Jacques* ne fait pas mieux.

Que les cours d'amour aient pris naissance dans la patrie des troubadours, cela est possible et même probable. Toujours est-il qu'elles ont été connues en Belgique dès leur origine ou à peu près. Le chapelain André rapporte deux jugemens de la comtesse de Flandre.

On avoit posé cette grande et importante question : « Un amant, « déjà lié par un attachement convenable, requit d'amour une « dame, comme s'il n'eût pas promis sa foi à une autre ; il fut « heureux ; dégoûté de son bonheur, il revint à sa première « amante, il chercha querelle à la seconde. Comment cet infidèle « doit-il être puni ? »

La comtesse de Flandre prononça souverainement : « Ce mé« chant doit être privé des bontés des deux dames ; aucune femme « honnête ne peut plus lui accorder de l'amour. »

Admirablemement jugé, n'est-ce pas ?

Quelle étoit cette sage comtesse ? M. Raynouard n'hésite pas à désigner Sibylle, fille de Foulques d'Anjou, laquelle, en 1134, épousa Thierry d'Alsace, comte de Flandre (2).

Beaucoup de Belges s'étoient affiliés à la confrérie de la *court amoureuse*, qui, sous Charles VI, a existé à la cour de France. Le

(1) *Voy*. les mémoires et les poésies de Froissart.

(2) *Choix des poésies originales des Troubadours*. Paris, 1817, II, LXXXI-XC, CXVI. Cf. nos *Nouvelles Archives hist. des Pays-Bas*, V, 264-268.

manuscrit n° 626 de la Bibliothèque royale de Paris est cité par M. Raynouard (1), et M. Lucien de Rosny en a fait une copie pour la Bibliothèque du royaume, à Bruxelles. Il a appartenu à Moreau de Mautour.

Dans cette *court*, dont le roi étoit *souverain*, les femmes ne siégoient pas; marque évidente de dégénération. Ceux qui la composaient étoient divisés par classes. La première n'a point de désignation; ceux qui y sont portés reçoivent tous la qualification de *messire*, que l'on donnait aux chevaliers et aux plus grands seigneurs, même aux princes du sang, car les titres n'ont été prodigués qu'à mesure qu'ils perdoient de leur valeur. L'*altesse* d'aujourd'hui est moins honorifique que le *monsieur* d'autrefois. Clovis se contentoit du titre de *noble homme*, dont un simple anobli auroit de la répugnance à s'accommoder.

La seconde classe est celle des *grands veneurs de la court;*

La troisième, des *trésoriers des chartres et registres;*

La quatrième, des *auditeurs;*

La cinquième, des *chevaliers d'honneur, conseillers de la court, amoureuse;*

La sixième, des *chevaliers-trésoriers;*

La septième, des *maîtres des requêtes;*

La huitième, des *trois présidens de l'ordre;*

La neuvième, des *secrétaires;*

La dixième, des *concierges des jardins et vergers amoureux;*

La onzième, enfin, des *veneurs.*

Une autre organisation se remarque dans une cour d'amour, postérieure de quelques années.

Parmi les archives de l'ordre de la Toison d'or à Vienne, il se trouve un livre d'armoiries sur lequel est écrit: *Ce livre appartient et est à Gilles Rebecques, roi d'armes de Hainaut, de Hollande et de Zélande, de la Basse-Frise, de Namur et de Cambrésis.*

Les armoiries sont celles des membres d'une cour d'amour établie en France en 1400. Le même volume contient une copie de la charte de cette cour, publiée cette année même à Paris, dans l'hôtel d'Artois, le jour de Saint-Valentin, époque assez connue dans les annales amoureuses. On y a inséré les règlemens de cette institution.

(1) *Id.* CXXXII.

Cette cour, *fondée sur l'humilité et la fidélité, et instituée à l'honneur des dames*, étoit composée, 1° d'un chef nommé *prince de la cour d'amour*; 2° de *trois grands conservateurs* qui furent, au temps de la création, Charles VI, roi de France, Philippe, duc de Bourgogne, et Louis, duc de Bourbon; 3° de plusieurs autres personnes du premier rang, qualifiées seulement de conservateurs; 4° de vingt-quatre chevaliers, écuyers et autres possédant la rhétorique et la poésie, appelés *ministres de la cour*, lesquels avoient la principale autorité après les grands conservateurs, et étoient chargés de présenter aux assemblées, que cette cour était obligée de tenir à certaines époques de l'année, des ballades et autres pièces de poésie, suivant ce qui était réglé par les statuts; 5° enfin de quelques officiers, tels que trésoriers des chartres, secrétaires, concierges et huissiers (1).

Pour en revenir à la première cour amoureuse de Charles VI, elle s'étoit associé grand nombre de Belges, tels que

Messire Robert, seigneur de Waurin;

Messire Gilles, seigneur de Chyn, de la maison de Berlaimont, dont il portait les armes pleines;

Messire Guillaume, seigneur de Ligne;

Messire Jehan, seigneur de Ghystelle;

Messire Jehan, seigneur de la Hamede (Hamaide);

Messire Hues de Lannoy;

Messire Ramaige (?), chevalier seigneur de Lannoy;

Messire prince de Steehus (Steenhuyse), souverain (grand bailli) de Flandre;

Messire Jehan Weltin, prévôt de la ville de Tournay;

Pierre de Rosembos, écuyer, prévôt de la ville de Lille, écuyer d'écurie de monseigneur le duc de Bourgogne;

Sandra Leboucq, écuyer-échanson du comte de Hainaut, probablement de la famille de l'historien-poëte;

Galiffer de Jumelle, écuyer, huissier d'armes du roi (d'argent à trois bandes de gueules); Pailliot, p. 671, dit *à quatre bandes*;

Pierre le Musy, seigneur d'Esquelmes, échanson du roi : nous avions dit, dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire* (2), que nous ne connaissions pas les émaux héraldiques de la famille

(1) *Nouv. Arch. hist. des Pays-Bas*, V, 340-341.
(2) II, 232.

de *li Muisis*; on voit ici qu'ils étoient de gueules à la bande d'or accompagnée de six quintefeuilles d'argent trois et trois : la bande étoit chargée de différentes brisures, suivant les branches ; celle de Pierre le Musy offre un double aigle de sable en chef ;

Arnoult le Musy, la bande d'or chargée d'une étoile à cinq rais, marqués d'argent, sans doute par erreur ;

Guillaume le Musy, bourgeois de Tournay, la bande chargée en chef d'un aigle de sable au vol abaissé ;

Guillebin de Lannoy, écuyer ;

Guillaume Picard de Hainaut, écuyer ;

Jacques de Renty, écuyer, chambellan de M. le duc d'Orléans ;

Jehan de Wassenaer ;

Maître Hues de Quogen, prévôt de l'église de Saint-Omer, chantre de Coutances, maître des requêtes de la cour du roi, *grand auditeur de la court amoureuse* ;

Messire Roland d'Utquerque ;

Robert le Courtraisien, écuyer (d'or à quatre chevrons de gueules) ;

Le Bègue de Lannoy ;

Jacquemart Petit, bourgeois de Tournay (de sable au massacre de cerf d'or, chevillé de cinq pièces de chaque côté) ;

Maître Jehan de Ferries, chantre et chanoine de Lille ;

Maître Thierry Palene, prévôt de Saint-Pierre de Douai (d'azur à trois croissants d'or) ;

Pierre d'Outervoysin, dit Gournay, sergent d'armes du roi (les mêmes armes que les Roisin).

Indépendamment du recueil d'André, plusieurs documens peuvent nous faire connoître les objets qui exerçoient en Belgique les cours d'amour. M. Hécart a donné au public les sirventois du puits d'amour de Valenciennes, institué en 1229, transformation de ces cours brillantes qui florissoient dans les palais des princes. De son côté, M. Willems a communiqué à la commission d'histoire un extrait curieux d'un manuscrit composé au XVe siècle, où les problèmes amoureux les plus ardus sont résolus en prose et en vers (1). Les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne ont été commentés en latin par un jurisconsulte, Benoît de Court (2), qui a pris la

(1) *Bulletins*, n. 217-233.

(2) M. du Petit-Thouars, *Biogr. univ.*, X, 104, l'appelle Benoît Court ou de Courtil, Sallengre, *le Court*, Lenglet *de Court*.

chose au sérieux et n'auroit pas traité autrement les Pandectes ou le Digeste (1). M. Dellac, trompé par le titre latin des éditions de ce commentaire, s'est imaginé que les arrêts mêmes avoient pris la forme latine, et M. Villemain, trompé par M. Dellac, a avancé que les sentences de la vicomtesse de Béziers étoient rendues en latin presque aussi bon que celui de Saint-Thomas (2). C'est ainsi que les bévues se répètent et ont pour échos les hommes les plus habiles.

Les advineaux amoureux, imprimés deux fois par Colard Mansion (*voir* les Évangiles de Cornoilles, réimprimés dans la même collection), ont beaucoup de ressemblance avec le recueil de M. Willems, du moins à en juger par son extrait. L'auteur, dans le prologue, affirme avoir fait ce recueil à l'instigation de noble et gentil chevalier le seigneur de la Marche, qui même lui fournit quelques-unes des demandes. Elles ne se trouvent point réimprimées, comme l'assure l'abbé Mercier, dans le livre des Évangiles de Cornoilles, et réimprimées dans la collection de Joyeusetés et facéties, publiée par Techner, ni dans l'Abusé en cour (3).

Voici une de ces énigmes :

LA DEMOISELLE.

Sire chevalier, ils sont deux hommes qui, tous deux, aiment une damoiselle, et chacun d'eux lui requièrt avoir guerredon de son service. La damoiselle, veuillant user de courtoisie, ottroye à l'un qu'il prengne d'ell ung seul baisier, et de l'autre elle seuffre qu'il l'accole tant seulement. Or vous demande auquel elle montre plus grand signe d'amour?

LE CHEVALIER.

Damoiselle, sachiez que c'est à celllui auquel elle ottroye le baisier,

(1) Sur l'édition de Paris 1555, voir le *Ducatiana*, I, 104-105, et sur l'ouvrage même les *Mémoires de littérature* de Sallengre, I, 104-116, Michault, *Mémoires sur Lenglet-Dufresnoy*, n° 158, le marquis du Roure, *Analectabiblion*, I, 206-208. La Bibliothèque royale, fonds Van Ulthem, n° 12787, possède une édition des *Arresta*, de Paris, Charles Laugelier, 1544, in-8. Elle n'est pas indiquée par M. Brunet; peut-être n'en valoit-elle pas la peine.

(2) *Biogr. universelle*, XXVII, 286. *Littérature du moyen âge*, première édition de Paris, I, 15.

(3) Van Praët, *Notice sur Collard Mansion*, 47-50.

car cent mille accolers n'attaindroient pas à un baisier ottroyé d'une dame en amour.

Ces entretiens peuvent être futiles, je n'en disconviendrai pas; mais leur frivolité ne vaut-elle pas l'ennui pesant de notre politique de salon et de nos parlemens d'antichambre?

Marguerite d'Autriche, la gente damoiselle, tenoit souvent une espèce de cour amoureuse et poétique.

L'intéressante publication de M. le Glay, qui a tiré de l'oubli une partie de la correspondance de cette princesse, et l'excellente notice qu'il lui a consacrée, ont rappelé mon attention sur un manuscrit de la Bibliothèque royale qui lui a appartenu, et où l'on voit des traces de sa main et de son esprit. C'est un livre de ballades dont j'ai parlé ailleurs (1), et que M. Van Hasselt a signalé de son côté. Ce petit volume est de nature à faire connoître le cercle intime de Marguerite, où l'on s'occupoit de politique, de vers, de musique, de dévotion et de galanterie. Ce qui le rend remarquable, indépendamment du mérite des chansons amoureuses qu'il contient, c'est qu'elles sont presque toutes sous des dénominations bizarres, qui cachent, comme l'a deviné M. Van Hasselt, les noms véritables de quelques dames, seigneurs, favoris ou familiers de l'archiduchesse, à l'aide d'anagrammes chargées de lettres et de syllabes parasites, afin de dérouter les OEdipes.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la clef de ces logogriphes : je suis l'ordre du livre.

Vlednera truopa zamo hemady.
Rondel pour Madame (*l'archiduchesse*).
Tindez, Knidep, Znidep,
Edin. Jean d'Ostin, dit Hesdin ou Edin, maître d'hôtel de Marguerite, gouverneur de Béthune, eut une mission en Angleterre l'an 1515. Le Glay, *Correspondance de Maximilien*, etc. II, 318.
Itocipu, Etocipi, Dtocipo, Dtocipo, Stocipo, Stocipu, Itocipo, Itacipa, Utocipi, Stacipu, Stocipi, Otocipo Ytocipa.
Picot. Pierre Picot, médecin de Marguerite.
Zamo Temadi, Semadams, Dama Temado.
Madame.
Pertsonh Kemado.
Nostre Dame (*l'archiduchesse*).

(1) *Notices et extraits des Mss. de la biblioth. de Bourgogne*, I, 17-24. Le *Ms.* est coté 10572 (610). — *Essai sur la poésie françoise en Belgique*, p. 181, 284 et suiv.

Bingibuaz, Lingibuap. Lingibuaz, Lingibuam. Lingibuat, Kingibuaz, Pingibuan.

Aubigni.

Pamo Hellisiomeda zienalpo.

Mademoiselle Planci.

Il est parlé d'une famille *de Plancy* dans les mémoires du feld-maréchal de Mérode-Westerloo, I, 223.

Grueingisnomo sedz tussuoba.

Monseigneur de Boussut.

Kamo pellesiomedi Vmalcuho.

Mademoiselle Huclam.

Dnotuobz, Vnotuoba.

Bouton. Sans doute l'écuyer Bouton qui présenta Anne de Boleyn à Marguerite. Notice de M. le Glay, pag. 77. Il s'appeloit Claude.

Fama Bellesiomadi, Camo Zellesiomeda.

Mademoiselle (*nièce de Marguerite?*).

Dsez osellify.

Ses filles (*d'honneur de l'archiduchesse*).

Taly Spofo.

La Fop, personnage qui avoit peut-être quelque analogie avec la gentille *Fosseuse* de la cour de Navarre, dans *Tristram Shandy*.

Dossnana.

Nansso (le comte de *Nassau*).

Dnomo Truetiuresa.

Mon serviteur (*ce qui semble annoncer quelque amourette*).

Fely Stuedisrepo Zedz Pelodz, Otnediserpi Sedz Meloda.

Le président de Dôle.

Trionaebz.

Beanoir (*Beauvoir?*)

Las pellesiomada seds ferevo.

La demoiselle de Vère, de la maison de Montfort ou de celle de Borselen.

En 1784, l'auteur de la *Défense des Belges confédérés*, I, 40, exprimoit le regret qu'en Zélande le corps des nobles ne fût représenté que par le prince d'Orange, alors marquis de Vère et de Flessingue. « Il y a encore, disoit-il, dans cette province, au « moins quatre maisons très-anciennes et auxquelles on ne pour- « roit contester sans injustice une illustre et antique noblesse. Celle « de Borselen y existe encore, et cette maison ne le cède certaine- « ment pas à aucune des plus anciennes de toute la république. »

Zely adratsabo sedz Inobruoba.

Le Bastard de Bourbon.

Tali lemuabz, Malo kemuabq, Naly femuabo, Taly nemuaba, Laly pemuabo, Halo kemuabi.

Gui de la Baume, comte de Montrevel, chevalier de la Toison d'Or, chevalier d'honneur de Marguerite, cinquième fils de Pierre de la Baume, seigneur de St-Sorlin. Il est appelé *Marc* dans la table de la Correspondance de Maximilien et de Marguerite, publiée par M. le Glay. Claude de la Baume étoit chef du conseil privé.

Las pami bellesiomedi sedz ceduabo, pami bellesiomedo bedz ceduabo, Pami bellesiomedi heduabi.

(La) Mademoiselle de Baude (*Bade?*); le jeune marquis de Bade étoit, en effet, pensionnaire de Philippe le Beau et fréquentoit sa cour.

Fruengisnomo bellesudu.

Monseigneur (*sic*) Duselle (d'Utzelle). M. *de Duzelle* est compté parmi les chevaliers d'honneur de Marie de Bourgogne. *Suppl. aux Troph. de Brab.*, I, 45. Le seigneur de *Dutzelles* est chambellan de Philippe le Beau, *Ib.*, pag. 46.

Dsenrotem, Dseurotem.

Etorues, Etornes, Hornes?

Veuqreuqilo.

Liquerque (*Liedekerke?*)

Reginuase Izsifo Kudr Atnediserpa Zuilz Umabqrba.

Sauvaige, fils du président de Brabant. Il portoit d'azur à trois têtes de licornes d'argent.

Brueingisnomo sedz stepuopa.

Monseigneur de Poupet. Guillaume de Poupet fut maître d'hôtel de Marie de Bourgogne et commis des finances en 1449.

Ces personnages tiennent encore aux cours d'amour qui s'en alloient mourant comme l'héroïsme chevaleresque et la vieille foi religieuse.

Nous rassurerons M. le Glay, en lui annonçant que le *Ms.* dont il parle à la page 78 de sa notice se conserve toujours à la Bibliothèque royale. C'est un bel in-fol. en parchemin, contenant des hymnes latines et des chansons françaises. Il est orné d'encadremens tout diaprés de marguerites allégoriques, et présente même le portrait de la princesse. J'en ai fait faire un facsimilé fidèle pour le roi de Sardaigne

Après Marguerite il n'existoit plus personne en Belgique qui pût sauver les cours d'amour du ridicule. Aujourd'hui il n'y a plus d'amour, il reste à peine des femmes, mais nous avons le régime constitutionnel, les sociétés en commandite et les romans de George Sand.

Mélanges bibliographiques.

UN LIVRE DE LA REINE MARGUERITE.

Il y a quelque temps, le hasard ou le bon génie qui préside trop rarement à mes destinées bibliographiques me fit entrer chez un honnête épicier qui, ennuyé de ne vendre que du sucre et du poivre, s'est mis aussi à tenir *la partie des vieux livres*. Dans un coin de son obscure boutique, j'aperçus un volume qui attira mon attention par quelques circonstances particulières, et je m'empressai de l'acheter, car je reconnus qu'il étoit digne de figurer dans le cabinet d'un curieux.

Cet ouvrage est intitulé : *Les Propos d'Épictète, recueillis par Arrian, auteur grec, son disciple. Translatez du grec en françois, par fr. I. D. S. F.* A Paris, chez Jean de Heuqueville, rue Saint-Jacques, à la Paix. 1 vol. in-8°, 1609.

Cette traduction du *Manuel d'Epictète*, dont l'auteur est indiqué seulement par les initiales que je viens de rapporter, est due à Jean Goulu, alors prieur et depuis général des feuillans. Ce savant helléniste, fils et frère de professeurs de grec au collége de France, échangea son nom de famille, lorsqu'il entra dans la vie monastique, contre celui de Jean de Saint-François.

Pourquoi, allez-vous dire, attacher quelque prix à un bouquin qui est loin d'être rare sans doute ?... Voici ma réponse à cette question. Mais auparavant laissez-moi dire quelques mots de cette traduction d'un livre si souvent traduit avant et depuis.

Le père Goulu entreprit de translater du grec en françois *les Propos d'Épictète*, sur l'ordre de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, ainsi qu'on le voit dans l'*Epître* à cette princesse placée en tête du volume, et dans le *Privilége* où le roi annonce que cette traduction fut faite par le *commandement de nostre très-chère et bien-aimée sœur la roine Marguerite.* (On sait que Hen-

ri IV donnoit ce titre à sa femme, après son divorce.) Remarquons, en passant, que l'auteur de l'article Goulu (Jean), dans la *Biographie universelle*, s'est trompé lorsqu'il a dit que ce fut par ordre de Henri IV que cette traduction fut faite. Ajoutons qu'il s'est encore trompé, ainsi que l'auteur de l'article Épictète, dans le même ouvrage, lorsqu'il n'a cité que l'édition du même livre, imprimé en 1630, tandis qu'il falloit indiquer préférablement celle de 1609, qui fait l'objet de cette notice.

J'arrive maintenant à la circonstance qui m'a fait acheter la vieille traduction d'Épictète par le bon frère Jean de Saint-François. En examinant ce volume, je remarquai les lignes suivantes, tracées en écriture du temps sur un feuillet blanc qui précède le titre: *Achapté en l'inuentaire de la feu reine Margueritte, par moy, Jean de Saint-Pré pour Jeanne de Berges.* 4 liv. 10 s.

Il me fut facile de reconnoître que l'exemplaire que je tenois dans la main étoit celui qui avoit été offert par l'auteur à la reine Marguerite; et ce qui ajoute encore à l'authenticité de cette origine ce sont les fleurs de lys et le chiffre M. V., surmonté d'une couronne, qui sont frappés à fer froid et parsemés en grand nombre sur la reliure en veau brun qui couvre ce volume, auquel quatre rubans de soie bleue sont attachés en guise de fermoirs.

N'est-ce donc pas, je vous le demande, une bonne fortune pour un amateur que de posséder un livre ayant appartenu à la petite-fille de François Ier, à la fille de Henri II, à l'épouse de Henri IV?

A. T.

RAOUL DE CAMBRAY.

Plusieurs des écrivains qui ont écrit sur les productions romanes, par une erreur bien excusable lorsqu'on parle sur des œuvres mal intitulées, et que l'on n'a pu analyser à fond, erreur que nous avons partagée nous-mêmes dans nos précédentes éditions, ont pris et cité le nom d'un poëme pour celui d'un poëte, et ont ainsi élevé au rang des trouvères *Raoul de Cambray*, qui n'est que le titre d'une œuvre anonyme, que, du reste, l'on peut supposer,

sans trop de présomption, le fruit d'une muse cambrésienne. Il est temps cependant de remettre chaque chose en son lieu et de rendre à la vérité son empire : Cambray, d'ailleurs, ne perdra pas au change ; si on lui enlève un poëte, on lui restitue un héros.

Passant désormais sous silence ceux qui ont été conduits à citer *Raoul de Cambray* comme trouvère, nous arriverons de suite aux écrivains qui en parlent comme héros de roman. Le troubadour Arnaud d'Entrevènes le mentionne comme un des plus fameux romans du treizième siècle ; il auroit pu faire reculer sa célébrité de cent ans encore sans se compromettre ; ceci prouve, du reste, que sa réputation, devenue populaire, avoit, comme l'on voit, franchi la Loire et s'y étoit longtemps maintenue, car un autre troubadour, Folquet de Romans, en met aussi la citation dans la bouche de ses acteurs : « Vous avez, ô dame, mon cœur que je vous « laisse, à condition de ne jamais le reprendre ; que mieux ne prit à « *Raoul de Cambray*, etc. » Le savant Raynouard a récemment cité avec honneur ce roman dans le tome II du *Choix des poésies originales des Troubadours*, pages 297 et 311.

Le roman de *Raoul de Cambray* est d'une haute antiquité ; selon l'opinion de M. Paulin Paris, c'est l'une des plus anciennes compositions de la langue d'oil, et l'on peut, sans crainte, la faire remonter même au commencement du XIIe siècle. On n'a aucune espèce de donnée sur le poëte qui a pu enfanter cette brillante épopée, composée d'environ six mille vers de dix syllabes, et écrite comme la plupart des chansons de geste en tirade de vers omioteleútes et en assonances. On ne connoît qu'un seul manuscrit de ce roman, c'est celui de la bibliothèque du roi, inscrit sous le n° 8201.

L'action est bien antérieure à la date de la composition du poëme, puisqu'elle se passe sous le règne de Louis IV d'Outremer ; l'auteur désigne un évêque de Cambray, sous le nom de *Régnier*, ce qui n'est qu'une fiction de poëte. Toute l'épopée roule sur l'histoire du Cambrésis, de l'Artois et de la Picardie. On y voit que Raoul, comte de Cambray, vers 940, fils de Taillefer de Cambray, ayant incendié l'abbaye d'Origny en Vermandois (1), événe-

(1) Origny-Ste-Benoite, bourg de l'arrondissement de St-Quentin, est situé sur l'Oise, entre Guise et Ribemont ; il tire son nom de sa patronne, sainte

ment qui tient de la place dans le poëme (1), se prend de dispute avec Bernier de Ribemont (2), son écuyer; ce qui donne lieu à un épisode qui offre quelque réminiscence de celui de la querelle d'Agamemnon et d'Achille, dans l'Iliade. L'écuyer finit par tuer Raoul dans un combat près de Saint-Quentin; il demande pardon à Dieu de ce meurtre et fait plusieurs pèlerinages pour l'expier. Gérin d'Artas, oncle de Raoul, après plusieurs refus, consent enfin à donner à Bernier pour épouse la belle Béatrix sa fille. Mais, un jour qu'il revenoit, avec son gendre, de Saint-Jacques-de-Compostelle, en passant sur le champ de mort de Raoul; Gérin se trouve exalté par le souvenir de la perte de son neveu, il frappe Bernier d'un coup d'étrier et lui brise la tête.

Cette brillante épopée est pleine de poésie et de charme: tous les détails d'intérieur y sont d'une naïveté piquante et surtout d'une vérité bien remarquable; l'auteur pousse même sa franchise jusqu'à appeler chaque chose par son nom et sans aucune circonlocution: la civilisation n'avoit pas encore appris aux écrivains à dire plus dans ce qu'ils laissoient supposer que dans ce qu'ils énonçoient littéralement. On trouvera, en outre, dans ce poëme une foule d'événemens dont le temps avoit entièrement effacé les traces, ou dont il ne nous restoit que des récits imparfaits et confus.

Le roman de *Raoul de Cambray*, reconnu par M. Paulin Paris, copié et traduit par M. *Édouard le Glay*, avocat et élève de l'école

Benoite, qui passe pour y avoir subi le martyre en 302. Une abbaye de bénédictines y fut fondée vers 850.

(1) L'incendie de l'abbaye d'Origny, épisode du roman de *Raoul de Cambray*, parut en 1834, avec une traduction et des notes par M. Ed. le Glay, élève de l'École des Chartes, dans *la Jeune et vieille France*, et en 1835, dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, années 1832-33, pages 145-178.

(2) Ribemont est un bourg du Vermandois, jadis siége d'un châtelain puissant dont plusieurs terres voisines relevoient. Plusieurs seigneurs de ce nom furent célèbres dans les croisades; ils descendoient de Bernier de Ribemont, que l'histoire donne comme un fils naturel d'Elibert, et d'une converse d'Homblières, qui depuis devint, dit-on, abbesse d'Origny-Ste-Benoite. Bernier, suivant l'histoire, se fit moine en 948 et devint premier abbé régulier d'Homblières. (*Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, par Colliette, *Cambrai*, 1771, in-4, t. 1, p. 495.)

des chartes, paroît en ce moment, par ses soins, à Paris, chez Techener, en un volume grand in-12 (1); il est précédé de l'analyse de tout le poëme et accompagné de notes historiques et philologiques, et de la traduction littérale des épisodes les plus remarquables. Ce travail, fait consciencieusement par un jeune homme érudit et capable, nous dispense d'entrer dans de plus grands détails sur un monument littéraire que chacun voudra posséder en entier; nous nous bornerons ici à donner les premiers et les derniers vers du poëme de Raoul, pour en offrir un avant-goût aux lecteurs.

Voici la première strophe :

I.

Oiez chançon de joie et de baudor!
Oit avés auquant et li plusor :
Chantet vus ont cil autre jogleor
Chançon novelle, mais il laissent la flor
Del grant barnaige qui tant ot de valor :
C'est de Raoul; de Cambrai tint l'onor:
Taillefer fu clamés par sa fieror.
Cis ot I. fil qui fu bon poigneor;
Raoul ot non, molt par avoit vigor,
Au fils Herbert fist maint pesant estor,
Mais Berneçous l'ocit puis à dolor.

DERNIÈRE STROPHE.

Grans fu l'assaut par verté le vus di :
Bien se deffent d'Arras li sor Geri.
Ruent il pierres et maint caillo faitis
Ens el fosset, assés en abati;
Et Juliens si c'escrie à hau cris :
Laissiés l'assaut pour le cor St.-Felis!
Et li nuis vint con n'il pot plus veir.
Quant il fu nuis, par verté le vus di,
Li sor Geri de la cité issi

Sor son cheval, si ala en escit,
Mais on ne set certes que il devint :
Hermites fu ainsis con j'ai oït,
Et Hentiés ot Arras la for cit

(1) Voir numéro de la collection des Douze pairs.

Et si fu Sires de Artois je vus dis
Et Juliiens r'ala à Saint Quentin,
Puis fu il cuens de Sain Gile autresis.
D'or an avant faut la chançon ici :
Beneois soit cis qui l'a vus a dit,
Et vus ausis qui l'avés ci oit.

Explicit.

On voit, par cette fin, qu'après le meurtre de Bernier par le vieux comte Géri d'Arras, Julien, fils aîné de Bernier, mit le siége devant la capitale de l'Artois et ravagea le pays ; le rancuneux Géri ou Gérin se sauva à cheval ; l'auteur présume qu'il se fit ermite : la cité d'Arras resta à Henry. Julien retourna à Saint-Quentin et devint comte de Saint-Gilles. A. D.

M. de Polenz, qui habite ordinairement à Peylau, par Gnadenfrey, en Sicile, et actuellement à Paris, nous communique la notice suivante, que nous croyons devoir insérer dans notre Bulletin.

La guerre des camisards ou les troubles des Cévennes étant une des plus intéressantes parties de l'histoire sous les rapports religieux, politique et militaire, on doit s'étonner qu'il n'en existe pas encore en allemand une histoire puisée dans les sources. Ayant vainement espéré jusqu'ici qu'elle trouveroit une plume plus habile que la mienne, je me suis enfin décidé à essayer de remplir ce vide dans notre littérature historique. Si cette tâche est au-dessus de mes forces, elle n'est pas au-dessus de mon zèle, qui ne me laissera épargner ni peines, ni frais, pour me procurer autant de matériaux que possible et pour suppléer aux défauts de la composition par de longues recherches, une critique consciencieuse et exacte, et avant tout par l'amour de la vérité. Quoique j'aie déjà recueilli tous les matériaux à ma portée, je ne puis les considérer que comme des sources secondaires, et je ne pense pas mettre la main à la composition avant d'avoir puisé aux sources originelles. Je regarde comme telles les livres rares, les gazettes et journaux, les pamphlets de ce temps-là, les édits, ordonnances et autres pièces officielles, et surtout les mémoires manuscrits des témoins oculaires. C'est dans ce but que je m'adresse au public, et

particulièrement à toutes les personnes qui se trouveroient en état de m'aider dans l'exécution de mon projet, soit par des conseils, soit par des notices historiques et topographiques, soit enfin en me fournissant des matériaux authentiques ou en m'indiquant les sources où je pourrois remonter à la certitude des faits.

Inconnu, je ne puis prétendre à ce qu'on me confie les manuscrits originaux, quoique je me fisse un devoir de les renvoyer scrupuleusement après m'en être servi. J'ose donc inviter les personnes qui en possèdent de m'en donner avis, pour que je puisse les prier de les faire copier à mes frais. J'adresse la même prière à ceux qui pourroient et voudroient me fournir des ouvrages ou des pièces imprimées. Cette précaution est nécessaire pour que je ne reçoive pas deux fois le même livre ou manuscrit. A cet avis pourroit être joint celui des frais pour la copie des manuscrits ou du prix des livres qu'on préféreroit me vendre au lieu de me les prêter, et j'aurois soin d'en faire parvenir le montant soit par la poste, soit par la voie de la librairie, soit par quelque autre moyen et, si on le désire, avant qu'on m'ait envoyé l'objet. Il en seroit de même des frais de port.

Persuadé que ce n'est pas un des moindres devoirs d'un historien que de rendre compte au public des sources auxquelles il a puisé, et de le mettre ainsi en état de juger tant de sa bonne foi que de son discernement et de sa critique, non-seulement j'indiquerai ces sources, mais aussi je nommerai les personnes auxquelles je les devrai, et je m'acquitterai par là d'une dette de la reconnoissance. Le temps que je me propose de décrire appartenant à l'histoire, il n'est pas à craindre que cet acte de gratitude puisse compromettre des individus ou blesser des intérêts quelconques.

De Polenz,
Ancien major au service de Sa Majesté le roi de Saxe.

LES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Édition critique, philologique et littéraire.

De tous les genres de littérature cultivés en France, avant le XVIIIe siècle, le conte est un de ceux qui méritent le plus de fixer notre attention. Ce genre, naturel au génie de la nation, avait déjà atteint un certain degré de perfection pendant le règne de saint Louis.

On sait que nos jongleurs récitoient, par les villes et les châteaux, des contes appelés fabliaux, dont ils empruntoient les circonstances soit à la tradition, soit aux aventures contemporaines. Ces fabliaux et les nombreux romans en prose, d'amour et de chevalerie, qui les suivirent, donnèrent naissance aux contes et aux nouvelles qui, dans les XVe et XVIe siècles, ont signalé la littérature françoise et la rendent, aujourd'hui encore, digne de remarque.

Le recueil de contes, connu sous le nom des *Cent Nouvelles nouvelles*, est un des livres les plus curieux de cette littérature. On trouve déjà, dans cet ouvrage, composé à la fin du XVe siècle, plusieurs des qualités brillantes qui, plus tard, ont fait la gloire de nos meilleurs écrivains. Par la clarté du style et par la simplicité du récit, ce livre contraste singulièrement avec les compositions obscures et pédantesques des littérateurs attitrés de la même époque; l'art du conteur y est souvent porté au plus haut degré; on peut enfin le considérer comme l'un des modèles de la vieille prose françoise.

Les différents récits qui composent ce recueil ont été faits à Genappe, petite ville du Brabant, dans l'intervalle des années 1456 à 1461, par les seigneurs, domestiques et familiers de Louis, Dauphin de France, qui fut depuis le roi Louis XI. Ce prince s'était réfugié auprès du duc de Bourgogne, pour échapper au ressentiment de Charles VII, son père. Le dauphin lui-même, le duc Philippe le Bon, et quelques-uns des plus grands seigneurs de la cour de Bourgogne, figurent au nombre des personnes qui racontèrent les *Cent Nouvelles*. Plusieurs de ces nouvelles ne sont rien de moins que des anecdotes contemporaines redites par ceux qui en avoient

été les acteurs ou les témoins. Ainsi les *Cent Nouvelles nouvelles* appartiennent à l'histoire et méritent d'être étudiées sous ce point de vue.

C'est dans le but de faciliter cette étude que j'ai entrepris la nouvelle édition de ce recueil.

Mais, pour que cette édition fût véritablement utile et pût remplacer toutes celles que l'on trouve communément dans le commerce, des travaux de différente nature étoient nécessaires.

Il falloit d'abord, à l'aide de quelque manuscrit ou de l'une des éditions princeps, rétablir dans sa pureté le texte primitif que des réimpressions nombreuses, toujours accompagnées d'altération, avoient entièrement défiguré. Il falloit encore retrouver quels étoient les différents personnages nommés comme auteurs en tête de chaque récit, puis chercher si chacun de ces récits étoit d'invention nouvelle ou imité d'un conte plus ancien; enfin quelques détails sur la jeunesse de Louis XI, et sur son séjour à la cour de Bourgogne, devoient compléter ce travail destiné à l'intelligence des *Cent Nouvelles nouvelles*. Voici comment je me suis appliqué à en remplir les différentes parties.

Depuis le jour où ces contes furent récités, jusqu'au moment où on les imprima pour la première fois, ils furent en grande faveur dans les deux cours de France et de Bourgogne; plusieurs manuscrits, dont j'ai trouvé l'indication, mais qui ne paroissent pas être parvenus jusqu'à nous, le prouvent suffisamment. Parmi ces indications, il en est une d'après laquelle on peut croire que les *Cent Nouvelles nouvelles*, recueillies par l'un des personnages qui composoient la petite cour de Genape, furent présentées au duc Charles le Téméraire. Dans l'inventaire de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, on trouve un article ainsi conçu :

> N° 1261. Ung livre tout neuf escript en parchemin à deux coulombes, couvert de cuir blanc de chamois, historié en plusieurs lieux de riches histoires contenant *Cent Nouvelles*, tant de monseigneur que Dieu pardonne, que de plusieurs autres de son hostel, quemenchant le second feuillet après la table, en rouge lettres : *celle qui se bâtignoit*. Et le dernier : *lis demanda* (1).

(1) Bibliothèque protypographique, ou librairie des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne et les siens. 1 vol. in-4; *Paris*, 1830 (page 185).

D'après cette indication, on peut croire que les *Cent nouvelles* ne furent rédigées qu'après la mort de Philippe le Bon, comme l'indiquent ces mots : *tant de monseigneur que Dieu pardonne.*

Les *Cent Nouvelles nouvelles* furent imprimées pour la première fois, en 1486, à Paris, par le célèbre libraire Antoine Vérard. Le roi Louis XI, qui se trouvoit l'un des auteurs de cet ouvrage, étoit mort depuis moins de trois années, et tout porte à croire qu'on attendit cet événement pour mettre au jour un recueil qui n'avoit pas été destiné au public. Cette première édition eut quelques succès, puisque le même libraire en publia une seconde presque aussitôt, mais qui n'est pas datée. Ces deux éditions, faites d'après un manuscrit de l'époque, sont fort exactes et contiennent seules le véritable texte des *Cent Nouvelles nouvelles*. N'ayant pas eu à ma disposition de manuscrit, c'est sur l'une de ces deux éditions, celle qui porte la date de 1486, que j'ai établi mon texte.

Quant aux éditions postérieures, c'est-à-dire à celles qui ont été faites depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe, elles sont toutes plus ou moins défectueuses. J'ai comparé avec le texte de 1486 une édition imprimée, à Paris, pour Michel Lenoir, dans la première moitié du XVIe siècle, et j'y ai rencontré des changemens dans le langage et des fautes nombreuses. Si, à peine un demi-siècle après la publication du texte original des *Cent Nouvelles nouvelles*, ce texte avait déjà subi de grandes altérations, on ne doit pas être étonné de toutes celles qui défigurent les impressions postérieures. Je les ai examinées avec soin : non-seulement le langage si correct et si pur des *Cent Nouvelles* est altéré, mais encore des fautes grossières rendent souvent le sens inintelligible. Je ne citerai qu'un exemple emprunté à l'édition imprimée en 1701, en deux volumes in-12, et que les gravures, dessinées par Romain de Hoogt, font rechercher des amateurs et portent à un prix assez élevé, quand elle se trouve dans le commerce. Dans la Nouvelle XXX, qui est intitulée *les trois Cordeliers*, le narrateur dit : Leurs mariz qui avoient assez bien béu le soir, et qui se attendoient à *l'appeau* de leurs femmes c'est-à-dire à l'appel, à l'invitation de leurs femmes) ; dans l'édition de 1701, on a imprimé à *la peau* de leurs femmes, ce qui rend la phrase obscure et grossière. Quant aux fautes de langage, elles sont incalculables : dans une page de vingt-huit lignes, j'en ai souvent relevé plus de cinquante. Ces détails suffisent, je le crois, pour faire comprendre la nécessité d'un nouveau texte, si

l'on veut connoître les *Cent Nouvelles nouvelles* dans leur pureté originelle. Pour entreprendre utilement un travail de ce genre, il ne faut employer aucune des éditions postérieures à celle de 1486; mais il faut copier cette édition, et la reproduire dans toute son intégrité; c'est ce que j'ai fait en corrigeant avec patience, à la marge d'un exemplaire de 1701, toutes les fautes que je rencontrois.

Les différentes éditions des *Cent Nouvelles* contiennent, soit à la table, soit en tête de chaque récit, le nom de celui qui a fait ce récit. Ces narrateurs sont au nombre de trente-cinq, en y comprenant Louis XI, qui raconta sept nouvelles, et le duc Philippe le Bon, qui en raconta trois. On y trouve aussi le nom de quelques-uns des plus grands seigneurs des cours de France et de Bourgogne; par exemple, celui du connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, décapité par ordre de Louis XI, en 1475. Des noms comme ceux de *Jean Lambin* de *Poncelet* sont mêlés à ceux de la plus haute noblesse; ce sont, pour la plupart, des domestiques de la maison de Bourgogne, chargés par le duc de servir le dauphin, et qui passèrent plus tard en France, où le roi Louis XI chercha toujours à les attirer.

Je m'appliquerai à faire connaître, dans de courtes notices, ces différents personnages, et quel rôle ils ont joué pendant les règnes de Louis XI et de Charles VIII, dont plusieurs d'entre eux furent les principaux acteurs. Quelques-unes de ces notices se réduiront à peu de mots : il me suffira de rappeler le nom du personnage, sans donner une biographie qui ne renfermeroit aucun fait nouveau; mais il n'en sera pas ainsi du plus grand nombre de ces notices, consacrées à des hommes qui ont joué, dans l'histoire de la dernière moitié du xve siècle, un rôle important, et qui sont encore presque ignorés. Certains documens inédits jusqu'à ce jour éclairciront ces biographies. Ce travail, qui aura pour but de bien faire connoître tous ceux qui ont pris part à la composition des *Cent Nouvelles nouvelles*, en augmentera l'importance.

J'ai dit, plus haut, qu'il était nécessaire de rechercher si chaque récit des *Cent Nouvelles nouvelles* était original ou imité, voici pourquoi : on lit, dans la préface du recueil, que les différentes aventures dont il se compose eurent lieu en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hainaut, Flandre et Brabant, et après : « pour ce « qu'elles eurent lieu naguère, on les intitula *Cent Nouvelles nou-* « *velles.* » Ces paroles pourraient faire supposer que toutes les his-

toires racontées dans ce recueil sont relatives à des anecdotes contemporaines ; il n'en est rien malheureusement : plusieurs de ces histoires ne sont autres que d'anciens fabliaux déjà mis en œuvre par Boccace, Pogge ou quelques conteurs. Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des *Cent Nouvelles nouvelles* est original et paroît fondé sur des aventures galantes arrivées dans les pays nommés plus haut. Si les *Cent Nouvelles nouvelles* ont emprunté quelques traits aux fabliaux du moyen âge, en récompense elles ont servi bien souvent de modèles aux conteurs françois des trois derniers siècles, qui tous y ont largement puisé : la reine de Navarre, Bonaventure Desperiers et tant d'autres, jusqu'à notre la Fontaine, doivent aux *Cent Nouvelles nouvelles* plusieurs de leurs piquans récits. Il étoit donc aussi nécessaire de constater les imitations que les origines. Ce travail, tout entier de recherches, eût demandé plusieurs années d'étude, si des littérateurs, savans et laborieux, n'avoient pas pris le soin d'en réunir, avant moi, quelques parties. Aidé des travaux philologiques de le Duchat, de la Monnoye, de Legrand d'Aussy et de plusieurs autres, j'ai pu obtenir un ensemble, sinon complet, au moins très-satisfaisant. Le résultat de ces recherches, toujours assez longues, n'aura que peu d'étendue : quelques pages à la fin du second volume suffiront pour le contenir. Je me contenterai de placer dans deux colonnes, soit les origines, soit les imitations de chaque récit, en indiquant les ouvrages dans lesquels elles se trouvent.

La fuite de Louis, Dauphin de France, en Bourgogne ayant été la cause de la composition des *Cent Nouvelles*, j'ai cru nécessaire de faire connoître les événemens qui ont amené cette fuite, ainsi que ceux qui l'ont signalée. Il étoit d'autant plus convenable de tracer l'histoire de cette période de la vie du roi Louis XI, qu'aucun écrivain ne l'avait tenté jusqu'à ce jour, et que c'était une lacune de notre histoire qui méritoit d'être remplie.

On le voit, l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles* que je me propose de publier (1) est un travail sérieux d'histoire et de philologie, dont l'importance ne peut pas être révoquée en doute ; cette importance fera oublier aux personnes scrupuleuses la légèreté de la plupart des récits et le scandale qui pourroit en résulter.

LE ROUX DE LINCY.

(1) La souscription est ouverte à la librairie, place du Louvre, n. 12, à 8 fr. le volume. 2 forts volumes in-12 semblables à la collection des Romans des Douze pairs.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

D'après une longue lettre que nous recevons de Belgique, il paroît que la société des Bollandistes poursuit, avec un zèle digne d'éloge, l'entreprise colossale de son fondateur: mais souvent son travail est interrompu faute de matériaux et de renseignements, qu'elle est obligée de faire venir de très-loin. Malgré tous ces retards, nous espérons (dit notre correspondant) voir se continuer avec succès une collection si importante et qui a demande tant de patience et de temps à ceux qui l'ont commencée. Ce qui facilitera beaucoup le travail des savans Bollandistes, c'est 1° la confection de la table générale des matières contenues dans les 53 volumes terminée dans le courant de l'année passée; 2° le dépouillement détaillé et minutieux non-seulement de tous les légendaires et passionnaux si nombreux de la bibliothèque de Bourgogne, mais encore de la collection des manuscrits des anciens Bollandistes qui y est conservée en grande partie; 3° le martyrologe critique universel, tiré de tous les livres de cette espèce qu'ils ont eus à leur disposition, travail long et pénible; 4° le dépouillement des manuscrits de plusieurs autres grandes bibliothèques; 5° le catalogue détaillé de toutes les collections historiques qui forment la plus grande partie de leur bibliothèque, laquelle monte à présent à 7,000 volumes. Tous ces travaux préparatoires qui ont, en partie, absorbé leur temps jusqu'à présent, outre une grande disette de livres spéciaux sur les provinces, les évêchés, les monastères, les villes, les monumens du monde chrétien, retarderont nécessairement la publication de leur premier volume.

— Sous le titre d'*Études numismatiques et archéologiques*, M. J. Lelewel se propose de publier consécutivement une suite de ses études et de ses recherches. Le champ immense de l'archéologie et de la numismatique offre une multitude de monumens de toute espèce à ses observations, mais c'est la numismatique qu'il traitera avec prédilection; il n'en excepte que les monumens monétaires du moyen âge, qu'il réserve pour la continuation de sa *Numismatique du moyen âge*, qu'il a publiée, il y a cinq ans, en deux volumes et atlas. Cependant, dans les volumes suivans de ses *Études*, surtout dans ceux qui n'ont pas l'étendue du premier, il reproduira les planches de cet ouvrage, qui doivent subir les additions,

changemens et corrections. Ces planches pourront être considérées comme un supplément très-important et très-utile aux amateurs qui possèdent sa précédente publication de la *Numismatique du moyen âge.*

Dans le premier volume de ses *Études*, il traitera du *type gaulois* ou *celtique* qui se présentoit aux archéologues et amateurs des antiquités, dans une confusion extrême, n'ayant pas été approfondi par leurs investigations : les médailles gauloises, si nombreuses, si variées, étoient même négligées et encombroient les collections sans suite et sans ordre ; M. Lelewel, analysant leur type, a essayé, conformément à sa méthode, d'établir la marche du monnoyage des Gaulois, et de déterminer les phases des trois siècles de son existence. Il appuie ses observations sur des événemens historiques, sur les témoignages des écrivains anciens, et sur les nombreux monumens monétaires qu'il a eus dans les mains ou qu'il a trouvés dans les publications des numismatiques. Cet essai remplit une lacune dans la numismatique ancienne qu'aucune publication n'a encore abordée en entier et d'une manière aussi vaste. L'ouvrage se composera d'un volume de vingt feuilles d'impression environ, et d'un atlas formé de plusieurs tables chronologiques et explicatives, de sept planches gravées sur cuivre, sur lesquelles les amateurs trouveront une petite carte géographique du type gaulois, plus de 180 médailles gravées au burin, par l'auteur, d'après les originaux, et plus de 90 médailles tirées et copiées de différens ouvrages et publications antérieures.

— M. G. Peignot, dont les nombreux écrits sont recherchés avec tant d'empressement par tous les véritables bibliophiles, va mettre incessamment sous presse deux nouveaux ouvrages ; l'un aura pour titre : *Le livre des singularités*, vol. in-8°, d'environ 400 pages ; l'autre, *Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries clandestines, particulières et secrètes, découvertes dans les différens états de l'Europe, surtout en France, depuis le* XVe *siècle jusqu'à nos jours, avec indication de leurs principales productions*, vol. in-8°, du même nombre de pages à peu près.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

Nº 12.

Nº 5. — Juin 1840.

165 **Bailly** (J.-L.-A.). Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes. *Paris*, 1828, 1 vol. in-8. . . . 3— »

166 **Bigarrvres dv Seigneur des Accords** ***.

Tel fera la nique à ce livre
Voyant ce mot de bigarrure
Que le lisant par adventure
Dira qu'il est digne de vivre.

Poitiers, 1619, in-12, vél. . . . . 6— »
Autre édition plus complète. 12— »

167 **Blaru**. Liber Nanceidos. 1 vol. in-fol., mar. (*Bel exempl.*). 125— »

Au xvᵉ siècle, entre l'invention de l'imprimerie et la découverte du nouveau monde, se présente la Bataille devant Nancy, dernier sanglant épisode de la guerre entre René II et Charles le Hardi, resté misérablement parmi les morts du 5 janvier 1477; mystère, suivant Philippe de Comines, que Dieu voulut achever, pour anéantir la puissante maison de Bourgogne, rivale altière et me-

naçante du royaume de France aux prises avec la féodalité. La maison de Lorraine trouva son salut, la maison d'Autriche sa puissance, dans cette journée où fut détruit en moins de six heures l'ouvrage de tout un siècle. Aussi les chroniqueurs, les historiens, les poëtes en ont-ils retracé les circonstances diverses; dans les Annales littéraires, typographiques, et surtout lorraines, on remarque, à plus d'un titre, le poëme latin de Pierre de Blaru. *Liber Nanceidos*, imprimé en 1518, in-fol. parvo, fig., à Saint-Nicolas-de-Port, par Pierre Jacobi.

168 **Bonnet.** Recueil chrestien où sont une prophétie de sainte Brigide, royne d'Écosse, promettant au roy et aux chrestiens, par sa majesté, une grande prospérité et élévation, et conseillant et enseignant la sienne première spirituelle, etc. *Paris*, 1611, in-8, mar. r. à comp. 15— »

Livre fort rare avec le portrait de Henri IV à cheval.

169 **Boudou.** Choix de Discours de réception à l'Académie françoise, depuis son établissement jusqu'à sa suppression, suivis de la table chronologique de tous ses membres, et de ses statuts et règlemens. *Paris*, 1808, 2 vol. in-8, br. 5— »

170 **Catalogue** *Ms.* d'une nombreuse collection d'ouvrages facétieux, bizarres et tous fort rares. Les titres sont longuement et soigneusement détaillés : on y a joint plusieurs articles des observations bibliographiques. In-8 oblong, rel. en mar. r. 15— »

171 **Chalmel** (J.-L.). Tablettes chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de mélanges historiques sur la même province. *Tours*, 1818, in-12, br. 4— »

172 **Collection** complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis Philippe-Auguste jusqu'au commencement du XVIIe siècle, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage par Petitot (et Monmerqué), avec table générale des matières (par Delbare). *Paris, Foucault*, 1824-26, 1re série, 52 vol. in-8, d.-rel.

Contient : Mémoires de Geof. Ville-Hardouin; de Joinville (avec les dissert. de du Cange); de Bertrand du Guesclin, des Faits et bonnes mœurs de Charles V, par Christ. de Pisan; de P. de Fenin; de Boucicaut; de la Pucelle; d'Artus III, comte de Richemont, de Florent d'Illiers (par Godefroy); d'Olivier de la

Marche; de Jacq. du Clercq; de Phil. de Comines; de Jean de Troyes; de Guill. de Villeneuve; de Louis de la Tremouille (par J. Bouchet); du chev. Bayard; de Robert de la Marck, seign. de Fleurange; de Louise de Savoie; de Martin du Bellay; de Guill. du Bellay; de Blaise de Montluc; de Gaspard de Saulx-Tavannes; de Fr. Scepeaux de Vieilleville (par Carloix); de Fr. de Boyvin, baron de Villars; de Fr. de Rabutin; de Bert. de Salignac, seign. de la Mothe-Fénelon; de Gasp. de Coligny; de la Chastre; de Guil. de Rochechouart; de Jean de Mergey; de Michel de Castelnau; d'Achille Gamon; de Jean Philippi; de Fr. de la Noue; du duc de Bouillon; de Guill. de Saulx-Tavannes; de Phil. Hurault de Cheverny; de Phil. Hurault, abbé de Pont-le-Roy; de Marguerite de Valois; de Jacq.-Aug. de Thou (trad. du lat.); de Math. Merle; de Jean Choisnin; de Palma-Cayet (chronique novenaire); de Jacq. Hape; de Villeroy; du duc d'Angoulême; de P. de l'Estoile et de Fontenay-Mareuil.

Cette édit. se distingue de celle de MM. de Michaud et Poujoulat, par les introductions histor. de Petitot et par les notices littéraires de MM. Monmerqué, Villenave, etc.

173 Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'avénement de Henri IV jusqu'en 1763, avec notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage, par Petitot (et Monmerqué), avec table générale des matières (par Delbare). *Paris, Foucault*, 1820-29, 2e série, 78 vol. (et le tome 21 *bis*), d.-rel.

Contient : Mémoires de Sully, du cardinal de Richelieu, du prés. Jeannin, du maréchal d'Estrées, de Pontchartrain, de Henri, duc de Rohan, de Bassompierre, du duc d'Orléans, de Pontis, d'Arnauld d'Andilly, de l'abbé Arnauld, de la duchesse de Nemours, du comte de Brienne, de madame de Motteville, de mademoiselle de Montpensier, du card. de Retz, de Guy Joly, de Cl. Joly, de Conrart, de Berthod, de Montglat, de la Châtre, de la Rochefoucauld, de Gourville, de Pierre Lenet, de Montrésor et de Fontrailles, du duc de Guise (par Saint-Yon), du maréchal de Grammont, du maréchal du Plessis Choiseul, de M***, de la Porte, d'Omer Talon, de l'abbé de Choisy, du chev. Temple, de madame de la Fayette, de la Fare, du maréchal de Berwick, de madame de Caylus, de Torcy, du maréchal de Villars, de Noailles, par l'abbé Millot, de Forbin, de Duguay-Trouin, de Duclos et de madame de Staal.

Cette collect. est beaucoup plus correcte et plus soignée que celle de MM. Michaud et Poujoulat, mais cette dernière contient quelques mémoires inédits qui manquent à l'autre. Les deux séries ensemble 131 vol. in-8, 1/2 rel. . . . . 490—»

174 **Coustumes générallES du pays et côte de Bloys**, avec les coustumes localles des chastellenies et baronnies du ressort dudit conte. On les vend à *Paris*, au palays, en la gallerie par où on va à la chancellerie; par Jean Longis. 1547, 1 vol. pet. in-12, dos de v. vert. . . . . . . 10— »

Ce petit vol., imprimé en gothique, fait partie de la collection des *Coutumes* publiée dans le même temps.

175 **Cuvier**. Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changemens qu'elles ont produits dans le règne animal. *Paris*, *Dufour*, 1825, in-8, br. . . . 6— »

176 **Damaze de Raymond**. Tableau historique, géographique, militaire et moral de l'empire de Russie. *Paris*, 1812, 2 vol. in-8, brochés, avec une carte de la Russie d'Europe, une carte et deux feuilles de la route de Berlin à Pétersbourg, d'un plan de Pétersbourg et d'un plan de Moscou. 8— »

L'auteur cite et critique tous les ouvrages qui ont parlé de l'histoire de Russie, et qu'il a consultés pour composer son tableau. Cet ouvrage, écrit sous l'influence de la guerre de 1812, donne cependant des notions très-exactes et très-positives sur la situation militaire et morale de la Russie à cette époque.

177 **De Recessu** studentvm ex erphordia tempore pestilentiæ Eobani Hessi Francobergii Carmen heroicum extemporaliter concinnatum. De Pugna studentum erphordiensium cum quibusdam conjuratis nebulonibus Eobani Hessi Francobergii Carmen. *Expressum in alma Vniversitate Erphordiensi Typis Wolfii Sturmer anno* 1506, in-4 de 20 pages, avec gravures sur bois, relié en mar. n., 2 part. en 1 vol. 18— »

178 **Dumoustier**. Essais sur l'histoire de la ville de Chinon; seconde édition. *Chinon*, 1809, in-12, avec une planche représentant la ville et le château de Chinon du côté de la rivière de la Vienne. . . . . 4— »

179 **Duseval**. Mémoire de Louis XIV sur la guerre de 1672. *Amiens*, 1838, gr. in-8, br. . . . . 3— »

180 **Ésope.** Fables d'Ésope, Phrygien, avec celles de Philelphe, traduction nouvelle enrichie de discours moraux et historiques et de quatrains à la fin de chaque discours. On a joint à cette traduction les fables diverses de Gablos, d'Avienus et les contes d'Esope; par de Bellegarde. *Utrecht*, 1752, 2 vol. in-12, avec une figure en bois, dans le texte, pour chaque fable. . . . . 10— »

181 **Fontaine.** Manuel de l'Amateur d'autographes (donnant les prix auxquels se sont vendus les autographes depuis leur introduction dans le commerce). *Paris*, 1836, in-8, br. 7— »

On a joint à cet exemplaire le catalogue des autographes du bibliophile Jacob dont la vente vient d'avoir lieu avec les prix de la vente.

182 **Fragment** sur les Colonies en général et sur celles des Anglois en particulier, traduit de l'anglois. *Lausanne*, 1778, 1 vol. in-12, br. . . . . 3— »

183 **Guillelmi apuliensis** rerum in Italia ac regno neapolitano normanicarum libri quinque. *Rothomagi, apud Martinum le Mesgisser*, 1582, in-4, v. ant., de 52 pages. . . 15— »

Ce poëme latin sur la conquête des Normands en Italie est rare.

184 **Guy-Patin.** Lettres choisies, dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités historiques sur la vie et la mort des sçavans de ce siècle, sur leurs écrits et plusieurs autres choses curieuses, depuis 1645 jusqu'en 1672, édition augmentée de plus de 300 lettres. *Cologne, P. du Laurens*, 1692, 3 vol. in-12, m. j. — Nouveau Recueil de Lettres choisies de Guy-Patin, tomes 4 et 5. *Rotterdam, Renier*, 1725, 2 vol. in-12, v. br. — Nouvelles Lettres du même, tirées du cabinet de Ch. Spon. *Amsterdam, Steenhouwer*, 1718, 2 vol. in-12, cart. . . . . 15— »

Ces 7 vol., difficiles à réunir, composent la collect. épistol. de Guy-Patin, et forment une espèce de journal historique pendant vingt-sept ans, journal rempli de détails intéressans et malicieux

sur le ministère du card. Mazarin. Un recueil complet de la correspondance de ce savant médecin serait au moins aussi curieux et plus utile que celui des lettres de Peyresc, projeté et promis depuis longtemps.

185 **Histoire des Anabaptistes**, ou Relation curieuse de leurs doctrine, règne et révolutions, tant en Allemagne, Hollande, qu'en Angleterre, où il ēt traité de plusieurs sectes de Mennonites, Kouakres et autres qui en sont provenues; le tout enrichi *de figures* en taille-douce. *Paris*, 1645, 1 vol. in-12. 6— »

Relation très-curieuse des événements survenus en Allemagne, Hollande, et en Angleterre pendant le règne de cette secte extravagante et cruelle à laquelle des réformateurs de nos jours ont emprunté quelques dogmes sur la communauté.

Ce petit vol. assez rare intéresse tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la religion et de la philosophie.

186 **Histoire** veritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Thoulouze en la mort de monsieur de Montmorency; ensemble les interrogations qui lui ont été faites, et les responses à icelles, 1642. — La Conspiration, Prison, Jugement et Mort du duc de Biron. 2 tomes en 1 vol. in-8, v. ant., avec le portrait du maréchal de Biron. 10— »

187 **Holbein**. La Danse des Morts, recueil de 53 gravures sur papier de Chine, avec l'explication en allemand. *Munchen*, 1832, 1 vol. in-16 de 78 pages, cartonné. . . 18— »

Les gravures en bois qui ornent ce joli vol. reproduisent absolument la vieille édition de Holbein.

188 **Journal** d'un Voyage en Italie et en Suisse pendant l'année 1828, par M. R. C. *Paris*, *Verdière*, 1833, 1 vol. in-8, br. . . . . 5— »

Voyageons un peu, nous ferons bien;
revenons vivre chez nous avec un peu
d'aisance, nous ferons encore mieux.
Duclos.

189 **La Plante humaine** sur le trespas du roi Henri le Grand,

où se traicte du rapport des hommes avec les plantes qui vivent et meurent de même façon, etc.; par Loys d'Orléans. *Paris, Fr. Huby*, 1602, in-8, v. f. 10— »

Rare. — Plus curieux par la singularité de la forme que par l'importance du fond. Ce Louis d'Orléans avait été un des plus furieux ligueurs, avant de devenir panégyriste de Henri IV.

190 LEGRAND D'AUSSY. Histoire de la Vie privée des François, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours, par Legrand d'Aussy. *Paris*, 3 vol. in-8, mar. r., dent., tr. dor., pap. vél. . . . . 36— »

Legrand d'Aussy n'a malheureusement pas publié la suite de cet ouvrage, qui ne traite que de la nourriture des François; il se proposoit d'y ajouter l'histoire des costumes, meubles, usages, etc. Ce projet, que J.-B. de Roquefort avoit repris après lui, n'a pas eu de suite, et il faut recourir au vol. que Contant d'Orville a incorporé dans les *Mélanges tirés d'une grande biblioth.* Ce vol., rédigé sur les notes de Legrand d'Aussy et de Sainte-Palaye, est un abrégé complet de l'histoire des mœurs françoises.

191 LES SEPT LIVRES DE LA DIANE DE GEORGE MONTEMAYOR, esquels, par plusieurs plaisantes histoires desguisées sous noms et stil de pasteurs et bergères, sont décrits les invariables et estranges effects de l'honnête amour; traduits de l'espagnol en françois. *Rheims*, 1578, in-12, mar. r., tr. dor. 24— »

192 LETTRES sur l'Éducation des Princes (par M. de Fontenay), avec une lettre de Milton, où il propose une nouvelle manière d'élever la jeunesse d'Angleterre. *Édimbourg* (c'est-à-dire *Londres*), 1746, in-8, v. br. 12— »

Toutes les lettres que ce recueil renferme sont vraies; elles ont été écrites à M. le duc de Chartres depuis duc d'Orléans régent, par M. Fontenay, qui a eu la plus grande part à son éducation. Le *Ms.* vient de M. de Noré, son fils, si connu par l'amitié dont M. le duc d'Orléans l'a honoré; elles sont précédées d'une préface de M. l'abbé le Blanc, qui met en même temps au fait des meilleurs ouvrages que nous ayons sur cette matière.

L'édition que nous indiquons a ceci de remarquable qu'elle est habilement contrefaite sur une de Paris, qui avait paru quelques mois auparavant sous le même titre; elle est de Brindley, imprimeur du prince des Halles, père du roi d'Angleterre régnant (1765).

Le prince, à qui l'imprimeur en porta le premier exemplaire, fut fort courroucé contre lui à cause d'une note qu'il y trouva (*page 78 de la préface*) au sujet de l'infortuné prince *Edouard* qui étoit alors en Écosse. L'imprimeur n'obtint sa grâce qu'en promettant de retirer, le plus qu'il lui seroit possible, tous les exemplaires sortis de son magasin et de mettre des cartons aux autres, ce qui fut exécuté de manière qu'il est actuellement difficile de trouver un exemplaire de ce recueil sans cartons.

(De Bure, *Bibl. inst.*, no 4156.)

Notre exemplaire contient la note relative au prétendant sans cartons.

193 **Lettres et Négociations** entre Jean de Witt, conseiller, pensionnaire et garde des sceaux des Provinces-Unies, et les plénipotentiaires des Provinces-Unies aux cours de France, d'Angleterre, de Suède, de Danemarc, etc. (Guill. Boreel, C. van Beuningen et P. de Groot), depuis 1652 jusqu'en 1669, traduites du hollandais. *Amsterdam, Janssons-Waesberge*, 1725, 4 vol. — Résolutions importantes des États de Hollande et de West-Frise pendant le ministère de Jean de Witt. *Ibid., Id.*, 1725. En tout 5 vol. in-12, v. r. 15— »

194 **Lettres** du cardinal Mazarin à la reine, à la princesse Palatine, etc., écrites, pendant sa retraite hors de France, en 1651-52, avec notes et explications par Ravenel. *Paris, J. Renouard*, 1836, gr. in-8, br. 9— »

Dans ces lettres, la liaison galante de Mazarin avec Anne d'Autriche, quoique exprimée par des chiffres, paroît clairement établie ; cependant l'on peut la révoquer en doute.

195 ——— **de Marion de Lorme** aux auteurs du Journal de Paris (par B. de la Borde). *Londres (Paris)*, 1780. — Procès du comte de Chalais. 1 vol. in-12, v. br., avec portr. 8— »

La *Lettre de Marion de Lorme* a été écrite pour soutenir l'étrange opinion qui fait vivre jusqu'en 1741 cette célèbre maîtresse de Cinq-Mars. M. Weiss, dans la *Biogr. universelle*, à l'art. de *Marion*, a examiné la valeur des assertions avancées par de la Borde, et depuis M. Ch. Nodier est allé en Bourgogne vérifier lui-même le fameux acte de naissance de *Marie-Anne-Oudette Grappin*, lequel a donné lieu à cette piquante controverse.

196 **Malcolm** (sir John). Histoire de la Perse depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque actuelle, suivie d'observations sur la religion, le gouvernement, les usages et les mœurs des habitans de cette contrée ; traduite de l'anglois. *Paris*, 1821, 4 vol. in-8, br. . . . . 18— »

197 **Marcel** (Guill.). Histoire de l'origine et des progrez de la Monarchie françoise suivant l'ordre des temps, par Guill. Marcel. *Paris*, 1686, 4 vol. pet. in-8, fig., v. br. 15— »

Cette excellente histoire, qui a fourni au prés. Hénault l'idée et le modèle de son *Abrégé chronologique*, est encore d'une grande utilité, puisque *tous les faits historiques y sont prouvez par les titres authentiques et par les auteurs contemporains*. Le prem. vol., conten. l'histoire et la géographie des Gaules, est estimé, même après les ouvrages des bénédictins et celui de M. Amédée Thierry, qui l'emporte sur tous.

198 **Mémoires** de l'Estat de la France sous Charles neufiesme, contenant les choses les plus notables faites et publiées tant par les catholiques que par ceux de la religion, depuis le troisiesme édit de pacification, fait au mois d'août 1570, jusques au règne de Henry troisiesme (recueillies par Simon Goulart). *Meidelbourg, Henrich Wolf*, 1576, 3 vol. in-8, v. 18— »

Le second volume contient la *France-Gaule* ou *Gaule françoise*, de F. Hotman, et le troisième, le *Discours de la Servitude volontaire*, par la Boëtie, publ. pour la première fois ; le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis*, par Henri Estienne, etc. La relation de la Saint-Barthélemy est la plus complète et la plus vraie qui existe. Cet excellent ouvrage n'a pas même été réimpr. par extraits dans les collect. de Mém.

199 **Mémoires** pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, contenant un journal de Paris sous les règnes de Charles VI et Charles VII (par un bourgeois de Paris), l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, avec les preuves, les états des maisons et officiers des ducs de Bourgogne ; enrichis de notes historiques et généalogiques, des lettres de Charles le

Hardy et plusieurs autres monumens très-utiles pour l'histoire des XIVe et XVe siècles (publ. par la Barre de Beaumarchais, sur les manuscrits de dom de Salle). *Paris*, *J.-M. Gandouin*, 1729, in-4, v. br. 10— »

Le *Journal du Bourgeois de Paris* n'a été réimprimé qu'une fois par M. Buchon et aussi fautivement que dans cette édition, qui se recommande surtout par les pièces qu'elle renferme, notamment par l'*Hist. du meurtre de Jean de Bourg*, et les *Estats* de la maison des ducs de Bourgogne.

200 NOTICES sur les Villes et les principales Communes du département de la Loire-Inférieure, et, en particulier, sur la ville de Nantes, avec une carte du département, sur laquelle est tracée une partie du canal de Bretagne, par J.-L.-B. *Nantes*, 1822, in-12, br. . . . . 2— »

201 PEIGNOT (GABRIEL). Histoire de la Fondation des Hôpitaux du Saint-Esprit, de Rome et de Dijon, représentée en vingt-deux sujets gravés d'après les miniatures d'un manuscrit de la bibliothèque de l'hôpital de la Charité de Dijon, accompagnée d'une description et d'un précis chronologique. *Dijon*, 1838, in-4, avec 22 facsimilés de *manuscrits*. 10— »

202 RIVES (L'ABBÉ). La Chasse aux Bibliographes et Antiquaires mal-advisés. *Londres* (*en France*), 1789, 2 vol. in-8 reliés en un. . . . . 12— »

Un exempl. en d.-rel., mar. r., n. rogn. 25— »

203 SERNA SANTANDER (C. DE LA). Mémoire sur l'Origine et le premier Usage des Signatures et des Chiffres dans l'art typographique, communiqué à un ami. *Bruxelles*, *an* IV, in-8, avec 6 planches représentant tous les chiffres des principales villes de France, d'Italie et d'Allemagne, des facsimilés des caractères anciens des manuscrits de la collection isidorienne.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

204 **Arbanère** (E.-G.). Analyse de l'histoire romaine. *Paris*, *Firmin Didot*, 1840, 4 vol. in-8. . . . . . . 25— »

Le premier volume contient une introduction dans laquelle l'auteur résume le système historique suivi par les auteurs modernes, c'est-à-dire la philosophie de l'histoire. Ce volume comprend encore l'histoire du gouvernement, de la religion et du système militaire.

Le second résume l'histoire des sciences et arts, des relations politiques, du commerce et de la navigation, de l'esprit public et de la littérature des Romains.

Le troisième contient la suite de la littérature, historiens, poëtes, décadence des mœurs, et l'histoire de Rome sous les empereurs.

Le quatrième analyse l'histoire de la philosophie, du système militaire sous l'empire, des beaux-arts et du christianisme.

M. Arbanère ne s'est point laissé séduire par le grand nom des Romains; il a examiné et écrit leur histoire en philosophe sans enthousiasme ni froideur; il a fait voir tous les défauts, tous les vices de leur état politique et moral; il a démontré victorieusement que leur système social, basé sur l'esclavage, ne pouvoit se soutenir en présence des doctrines et des principes libéraux du christianisme naissant.

205 **Browning** (W.-S.). A history of the Huguenots; a new edition, continued to the present time. *London*, 1840, 1 vol. in-8, gr. pap., à 2 colonnes, 2e édition. . . . 10— »

Une traduction françoise de ce livre excellent séroit un véritable service rendu à la science historique.

206 **Chanson des Saxons**, ou le roman de Widukind de Saxe, par Jean Bodel; publié, pour la première fois, par M. Francisque Michel. Tome II, pet. in-8, formant le tome VI de la collection du *Roman des douze Pairs*. . . . . 8— »

Ce roman est l'un des plus importans du cycle des douze pairs; il contient le récit poétique des expéditions de Charlemagne contre les Saxons.

207 **Correspondance diplomatique de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon**, ambassadeur de France en Angleterre, de 1568 à 1575, publiée pour la première fois sur les manuscrits conservés aux archives du royaume. Tomes III et IV, années 1570 et 1571, in-8. . . . . 16— »

Cette curieuse collection comprendra sept volumes in-8 composés de documens entièrement inédits sur la guerre civile, les batailles de Jarnac, de Moncontour, la pacification, la Saint-Barthélemy, le siége de la Rochelle, etc., etc., en France, la procédure contre Marie Stuart, la grande révolte de 1569, les démêlés avec l'Espagne, les projets de mariage d'Élisabeth avec les ducs d'Anjou et d'Alençon, le procès et l'exécution du duc de Norfolk, etc., en Angleterre, la guerre civile en Écosse et les guerres des protestans contre le duc d'Albe dans les Pays-Bas.

Entre autres documens de la plus haute importance, le septième volume renferme quatre lettres écrites par Charles IX à son ambassadeur les 24, 25, 26 et 27 août 1572. A cette dernière est joint un long mémoire justificatif de la Saint-Barthélemy, adressé à l'ambassadeur trois jours après l'exécution.

Les quatre volumes ont paru; ils comprennent l'histoire des années 1568, 1569, 1570, 1571 et des six premiers mois de 1572 : nous ne pouvons que les annoncer aujourd'hui : dans un prochain numéro nous essayerons de faire connoître à nos lecteurs l'importance, pour l'histoire du XVIe siècle, d'une publication qui ne se recommande pas moins par la nouveauté et l'intérêt des documens que par la science de l'éditeur.

208 Correspondance inédite de Henri IV, roi de France et de Navarre, avec Maurice le savant, landgrave de Hesse, accompagnée de notes et éclaircissemens historiques; publiée par M. de Rommel. *Paris*, 1840, in-8, br. . . 9— »

209 Davenne (H.-J.-B.). Régime administratif et financier des Communes, ou résumé pratique des règles de la législation et de la jurisprudence en matière d'administration communale, suivi du recueil des nouvelles instructions du ministre de l'intérieur sur la comptabilité et les autres parties de ce service. *Paris*, 1840, 1 vol. in-8. . . . . 6— »

210 Dopigez. Souvenirs de l'Algérie et de la France méridionale, par M. Dopigez, aumônier de l'armée d'Afrique. *Douay*, 1840, 1 vol. in-8. . . . . 6— »

Cette histoire anecdotique de la régence d'Alger, écrite par un homme témoin oculaire et acteur dans tous les faits qu'il rapporte, commence par la relation du blocus après le fameux coup d'éventail, et se termine par le récit du glorieux fait d'armes de Mazagran.

211 Dubois (Louis). Notice sur la ville de la Guerche. Brochure in-8. . . . . 1—50

212 **Géraud.** Essai sur les livres dans l'antiquité, particulièrement chez les Romains. *Paris*, 1840, 1 vol. in-8, avec un facsimilé. . . . . 3 — »

213 **Imberdis (André).** Histoire des Guerres religieuses en Auvergne, pendant les XVIe et XVIIe siècles. *Moulins*, 1840, in-8, tome Ier, 2 livraisons. . . . . 10— »

Cette histoire aura 2 forts volumes in-8 en 4 livraisons, avec une grande carte chorographique de l'Auvergne, le plan de la ville d'Issoire, d'Ambert, et beaucoup de lettres ornées.

214 **La Chasse du Cerf**, en rime françoise (poëme du XIIIe siècle, contenant 524 vers). *Paris*, 1840, pet. in-8 de deux feuilles et demie, pap. de Hollande, tiré à 50 exemplaires numérotés. Prix. . . . . 8— »

Et peau de vélin, un exemplaire au prix de. . 48— »

Publication faite avec tous les soins d'un amateur distingué et passionné pour les beaux livres. Voyez la note pag. 89 du Bulletin, qui rectifie le prix indiqué avant la fin de l'impression de l'ouvrage.

215 **Lenglet.** Histoire de l'Europe et des Colonies européennes, depuis la guerre de sept ans jusqu'à la révolution de 1830, par feu M. Lenglet, ex-législateur, président à la cour royale de Douay, etc. *Douay*, 1840, 6 vol. in-8. 24— »

216 **Leroi (Antoine).** Histoire de Notre-Dame de Boulogne, 9e édition, suivie de la continuation de cette histoire, depuis et y compris la fin du siècle de Louis XIV jusqu'en 1839. *Boulogne*, 1839, 1 vol. in-8. . . . . 7— »

Pièces historiques, chartes, documens et notes fort précieuses à l'appui du discours.

217 **Leroux de Lincy.** Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp, orné de 3 gravures. *Rouen*, 1840, 1 vol. in-8. 7— »

Très-bonne publication et sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

218 **Longpérier (Adrien de).** Essai sur les Médailles des rois perses de la dynastie Sassanide. *Paris*, *Firmin Didot*, 1840,

1 vol. gr. in-4, avec 22 planches représentant les empreintes des rois perses, et une planche pour l'alphabet hébraïque, zend, pehlvi, persan et françois. . . . . . .

Ce beau travail, pour lequel l'auteur a fait fondre exprès les caractères persans servant d'explication aux médailles, sera recherché par tous les numismates.

219 ———— Collection des Monnaies frappées, dans les provinces de France, pendant le moyen âge, avec indication de la rareté et du prix des monnoies.

Cet ouvrage paroîtra par livraisons de quatre feuilles de texte, grand in-4, et quatre planches sur cuivre.

Prix de la livraison. 3—25

Recherches sur les monnoies de Meaux. *Paris*, 1840, in-8, avec planches.

220 **Mathieu Paris.** Grande Chronique, traduite en françois, accompagnée de notes; par Huillard Brecholles. Tomes III et IV, in-8. . . . . 14— »

221 **Notices et Extraits** de quelques ouvrages écrits en patois du midi de la France. — Variétés bibliographiques. *Paris*, 1840, 1 vol. in-12, tiré à 100 exemplaires seulement. 3—50

Ce petit vol., recueilli par les soins d'un bibliophile érudit, contient un grand nombre d'extraits d'ouvrages en patois inconnus ou même inédits. Chaque page est remplie de notes bibliographiques et littéraires, qui dénotent, dans le collecteur, la plus profonde connoissance des livres auxquels il a voué son culte et sa prédilection. A la fin se trouve un travail sur les Elzévirs, indiquant les prix de ventes, depuis 20 ans, des principaux ouvrages imprimés par les Elzévirs.

222 **Pierquin de Gembloux.** Histoire de Jeanne de Valois, duchesse d'Orléans et de Berry, reine de France, fondatrice de l'ordre des Annonciades. *Paris*, 1840, 1 vol. in-4, br. 20— »

Portrait de Jeanne de Valois, de Louis XII, et 12 facsimilés. —»

223 **Quenson.** Gayant ou le Géant de Douay; sa famille, sa procession; notice historique suivie de pièces justificatives et ornée de dessins lithographiés. *Douay*, 1839, 1 vol. gr. in-8, br.

Dissertation parfaitement écrite, et que rendent intéressante des notes historiques sur le personnage populaire de Gayant. Le grand nombre de pièces justificatives en fera toujours un ouvrage précieux pour l'histoire des mœurs et usages de ce temps. 6— »

224 **Reiffenberg** (baron de). Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, par le conservateur. *Bruxelles et Leipsick*, 1re année, 1840, in-12. . . . . 6— »

Ce vol., imprimé avec une coquetterie et une élégance auxquelles ne nous ont pas habitués les presses belges, est l'exécution d'une idée très-heureuse, et que nous regrettons de ne pas voir adopter par la Bibliothèque royale de Paris ; excellent vade-mecum du bibliophile, ce livre sera indispensable à ceux qui voudront connoître les richesses bibliographiques de la bibliothèque royale belge.

225 **Roman** de Raoul Cambray et de Bernier, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque du roi, par Edward Leglay. *Paris*, 1840, 1 vol., pet. in-8 de pages. . . . . 8— »

N° VII de la collection des Douze pairs. — Collection composée comme il suit : N° 1. Berthe aus grand pié; n° 2, 3, Garhin le Loherain; n° 4, Parise la duchesse; n° 5-6, Widukin de Saxe; n° 7, Raoul de Cambray.

On peut ajouter à ces vol. les suivans imprimés sur le même papier et de même format : — l'hôtel de Cluny, au moyen âge, par madame de Saint-Surin. — Le Romancero françois, par MM. Paulin Paris. — Lais inédits par Francisque Michel.

226 **Schnakenburg** (J.-F.). Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France, contenant des notices sur la littérature des dialectes ; leur division territoriale, ainsi que celles de leurs sous-espèces ; des indications générales sur leurs articulations et sur leurs formes grammaticales, le tout composé d'après les meilleures sources et les observations faites sur les lieux, et accompagné de morceaux en vers et en prose dans les principales nuances de tous les dialectes ou patois de la France. *Berlin*, 1840, 1 vol. in-8. 10— »

L'auteur de cet ouvrage ne connoît probablement pas toute la finesse, et en même temps les difficultés de la langue provençale, car la partie grammaticale de son travail est pleine de fautes ; la prononciation surtout est très-défectueuse ; cependant nous devons lui savoir gré d'avoir entrepris une tâche si pénible et si difficile

en même temps pour un étranger non initié à toutes les beautés de l'admirable langue d'oc. Ce vol. contient un choix exquis des anciennes poésies patoises.

227 **Thierry (Amédée).** Histoire de la Gaule sous la domination romaine; tome 1er, in-8. *Paris*, 1840. . . . . 7—50

Cet ouvrage, qui fait suite à l'histoire des Gaulois, du même auteur, fera connoître les changemens survenus dans la Gaule pendant la domination des Romains; les événemens dont elle fut alors le théâtre; son action sur Rome, jusqu'à ce que, conquise par les peuples du Nord, elle représenta, entre les Pyrénées et le Rhin, l'élément romain et civilisé soumis à la barbarie germanique. L'introduction, qui remplit ce premier vol., est une esquisse parfaitement écrite de l'histoire de Rome, sous le point de vue social et philosophique; des citations sans nombre et puisées aux meilleures sources en font un livre recommandable à tous égards.

228 **Voltaire.** Neuf Lettres inédites, tirées à 40 exemplaires numérotés. . . . . 1—25

Ces lettres, adressées à M. Bergeret, directeur du théâtre de Bordeaux, contiennent des détails inconnus et très-intéressans sur quelques-unes des tragédies de Voltaire, et beaucoup de plaintes sur son état sanitaire.

229 **Voisin (A.).** Souvenirs de la Bibliothèque des princes de Ligne à Belœil; 2e édition. *Gand*, 1839, gr. in-8, br. 3— »

Tiré à 100 exempl., dont les 20 premiers avec le nom des destinataires.

230 **Wey (Francis).** Étude sur la langue françoise à propos de l'ouvrage posthume de Gustave Fallot. *Paris*, 1840, br. in-8 de 31 pag. . . . . 2—50

IMPRIMERIE DE I. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 6. — JUILLET.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1840.

Notices contenues dans le sixième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(2e ARTICLE.)

§ VI.

DIE KUNST CIROMANTIA,

Traduit en allemand par le docteur Jean Hartlieb.

Quelques passages de Job (1) et de Salomon (2) semblent indiquer que la chiromancie n'étoit pas inconnue des Hébreux : chez les Grecs, Aristote veut fixer la durée de la vie de l'homme selon la longueur de certaines lignes de la main (3) ; chez les Latins, Juvénal rapporte que les femmes alloient soumettre aux diseurs de bonne aventure les lignes de leur front et de leurs mains (4) ; mais l'époque où cette superstition fut la plus accréditée est sans contredit le xvie siècle.

(1) *Qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua.* Job., cap. XXXVII, v. 7.

(2) *Longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiæ et gloria.* Proverb., cap. III, v. 16.

(3) On a imprimé à Ulm, en 1490, un petit volume in-4, sous le titre de *Cyromancia Aristotilis* (sic) *cum figuris*. Cet ouvrage, que l'éditeur attribue faussement à Aristote, est une compilation des divers traités de chiromancie connus à cette époque.

(4) Si mediocris erit, spatium lustrabit utrinque
Metarum, et sortes ducet, frontemque *manum*que
Præbebit vati crebrum poppysma roganti.
(*Satyra* VI, v. 582-584).

Alexandre de Médicis, duc de Toscane, ayant montré sa main à un Grec, celui-ci lui prédit qu'il seroit assassiné; Alexandre fut tué dans un rendez-vous d'amour par son cousin Laurent. Le 24 septembre 1504, Barthélemi della Rocca, dit Coclès, célèbre chiromancien (1), tomba sous le fer d'un sbire d'Hermès Bentivoglio, fils de Jean II, tyran de Bologne: on raconte que Coclès avoit prévu sa fin tragique; quand il sortoit de sa maison, il prenoit une épée pour se défendre, et mettoit sur sa tête une calotte de fer pour amortir les coups; quelques jours avant le crime, il dit au sbire qu'il étoit à la veille de commettre un meurtre. Le même Coclès annonça à l'astrologue Luc Gauric une mort cruelle et injuste; en effet, Gauric expira dans les tourmens de l'estrapade. Adrien Sicler, autre chiromancien non moins renommé, rencontra à Nîmes un homme qui portoit sur le pouce un certain signe indiquant qu'il périroit sur la roue (2); cet homme ne peut échapper à la marque fatale, il est roué en 1659. Un marin, Jacquin Caumont, avoit une marque à peu près pareille, et il fut pendu. Ces faits, plus ou moins authentiques, rapportés par les chiromanciens, n'ont pas peu contribué à grossir la famille de leurs adeptes.

Si les chiromanciens sont rares aujourd'hui, ceux d'autrefois nous ont laissé de nombreux écrits: des médecins, des mathématiciens, des philosophes ont fait un art de cette vaine science; ils ont érigé en préceptes les rêveries d'esprits malades, crédules ou trompés; cependant ces sortes d'ouvrages ont été lus avec avidité, tant les hommes sont désireux de fouiller les mystères d'un avenir toujours incertain.

La Chiromance royale et nouvelle d'Adrien Sicler, *médecin spagyrique*, est un des livres de ce genre les plus singuliers que j'aie vus; chose bizarre, l'auteur a dédié son œuvre à Camille de Neuf-Ville, archevêque de Lyon et primat de France; Sicler a séparé l'art de la chiromancie en deux parties, celle des hommes et celle des femmes; distinction dont il fait sentir la nécessité, en

(1) L'ouvrage de Coclès est intitulé *Physionomiæ ac Chiromantiæ Anastasis, sive compendium ex pluribus et pene infinitis autoribus, cum approbatione Alexandri Achillini*. La première édition est de Bologne, 1504, in-fol.

(2) Un cercle double en dehors et simple en dedans qui tourne autour du pouce à la hauteur de la première phalange.

observant judicieusement qu'une marque qui « promettra la crosse à un homme fera connoître l'adresse d'une femme à filer. » Je laisse à penser combien l'ignorance de la découverte de Sicler a dû jeter de confusion dans les prédictions de ses devanciers. L'auteur du *Liber compoti cum commento*, Lyon, 1492 (1), est un des premiers qui aient tiré des horoscopes du revers de la main. Un ouvrage complet est celui de Jo. Indagine, imprimé à Strasbourg en 1534, in-folio, orné de figures cabalistiques assez bien gravées. Le fameux Taisnierius a copié Coclès. Un livre très-digne d'être remarqué est celui de Trichassio da Cerasari; il fut traduit en françois ; c'est là et dans Sicler que Salgues (2) et Collin de Plancy (3) ont puisé ; enfin le sieur de la Chambre, *conseiller du roi en ses conseils et son médecin ordinaire*, a traité le sujet ex professo ; il prétendoit deviner et guérir les infirmités de ses malades au moyen de la chiromancie, attendu, dit-il, « *que chaque partie noble a un certain endroit de la main qui lui est affecté et avec lequel elle a une liaison et une sympathie particulières* (4). »

Le savant docteur Mart.-Ant. Del Rio distingue deux espèces de chiromancie, la *chiromancie astrologique*, qui procède en constatant les rapports des planètes avec les différens signes de la main, et la *chiromancie physique*; celle-ci se contente de connoître les mœurs et la destinée des individus, sans l'intervention des astres ; c'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger l'ouvrage de Jean Hartlieb ; ce livre a été la source d'une foule de productions du même genre ; les chiromanciens des siècles suivans lui ont fait de nombreux emprunts, et cependant pas un d'entre eux ne l'a nommé.

Jean Saubert est le premier bibliographe qui cite la chiromancie de Hartlieb (5) ; l'illustre Leibnitz a publié un mémoire pour fixer l'époque de son impression ; Conrad de Uffenback est l'écrivain

(1) La première édition est de Rome, 1486.

(2) *Des Erreurs et des Préjugés*, etc., édit. de 1818, t. 2, p. 48 et suiv.

(3) *Dictionnaire infernal*, etc., édit. de 1825, t. 2, p. 169 et suiv.

(4) Les curieux de ces sortes d'écrits doivent consulter : Michel Scott, Albert le Grand, le cardinal d'Ailly, Avicenne, Agrippa, Savonarole, Albufarage, Isaac Kem-Ker, Melampus, Jean Cirus, Peruchio, Prætorius, Romphile, Chalchindus, Adamantius, Blaise de Parme, Antoine du Moulin, le père Niquet, le curé Jean Belot, etc., etc.

(5) *Historia bibliothecæ reip. noribergensis*, 1643, in-16, p. 116.

qui en a fait la meilleure description (1); vient ensuite Heinecken (2), son travail négligé est moins complet que celui de Uffenbach. Beaucoup d'autres auteurs ont parlé du livre du docteur Hartlieb : Maittaire (3), Leich (4), Schelhorn (5), de Murr (6), Schwartz (7), Steigenberger (8), Gemeiner (9), Panzer (10), la Serna Santander (11), Aretin (12), Jansen (13), M. Dibdin, qui a décrit l'exemplaire acheté 100 guinées par lord Spencer (14), Ebert (15), Heller (16), etc.

La chiromancie de Hartlieb est un petit in-folio contenant 24 feuillets avec signatures A.-C. et 2 feuillets de couverture; en tout 26 feuillets (17), sans chiffres ni réclames; en tête du feuillet 1, recto, on lit :

DIE KUNST CIROMANTIA.

Sous le titre, un ornement occupe la page entière (18), le verso

(1) *Zach. conr. von Uffenbach Merkwürdige Reisen durch Niedersachen Holland und Engelland*, 1753, t. 1, p. 309 et suiv. Uffenbach est mort en 1734 : c'est Schelhorn qui a publié la relation de ses voyages, 3 vol. in-8. Cet ouvrage est rempli de détails intéressans sur les arts et l'histoire littéraire.

(2) *Nachrichten von Künstlern und Kunst-Sachen*, t. 2, p. 238 et suiv. *Idée générale*, p. 479 et suiv.

(3) *Annales typographici*, 1719, t. 1, p. 16. Maittaire a copié Saubert.

(4) *De origine et incrementis typographiæ lipsiensis*, 1740, p. 121.

(5) *De antiq. latinor. biblior. edit. diatribe*, 1760, p. 13 et suiv.

(6) *Journal zur Kunstgeschichte*, 1776, t. 2, p. 108.

(7) *Index novus librorum sub incunabula typographiæ impressorum*, p. 17 et suiv.

(8) *Rede von Entstehung und Aufnahme der kurfürstl. Bibliothek in München*, p. 15.

(9) *Nachrichten von den in der Regensburgischen Stadtbibliothek befindlichen merkwürdigen und seltenen Büchern aus dem funfzehenden Jahrhundert*, 1785, p. 1 et suiv.

(10) *Annalen der ältern deutschen litteratur*, 1788, p. 5, n° 4.

(11) *Dictionnaire bibliogr.*, t. 3, p. 3, n° 692, a.

(12) *Beiträge zur Geschichte und literatur*. München, in-8, t. 5, p. 173.

(13) *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce*, 1808, t. 1, pag, 115 et suiv. Jansen a reproduit textuellement la traduction françoise de Heinecken.

(14) *The bibliographical Decameron*, 1817, t. 1, p. 143 et suiv.

(15) *Allgemeines bibliographisches Lexikon*, 1821, t. 1, n° 9309.

(16) *Geschichte der Holzschneidekunst*, 1823, p. 376, n° 92.

(17) Et non 25, comme le disent Gemeiner, l. c., p. 1, et Panzer, l. c., p. 5.

(18) Voy. dans Heinecken (*Idée générale*, n° 27. a.) un fac-simile de la partie supérieure de ce premier feuillet.

du feuillet 1 et le recto du feuillet 2 sont blancs ; l'ouvrage commence au feuillet 2, verso, ainsi :

> Das nach geschriben buch von der hannd halt zu teutsch gemacht Doctor hartlieb durch bett und hai sung der durchleichtigen hochgebornen furstin frow Anna geboren von praunschweigg gemahel dem tugēt. reichen hochgelopten fursten hertzog Albrech hertzog zu bairē und graff zu voburg : das ist geschehen am fritag nach ɔcepcionis maria virginis gloriosis 1448 (1).

Plus bas, et séparées par deux filets, se trouvent 7 autres lignes: *Item so wissz das du wirst finden*, etc. L'auteur explique qu'il prédit la destinée des hommes par la main droite et celle des femmes par la main gauche (2). Dans le bas de la page est une figure : Hartlieb, agenouillé, présente son livre à la princesse Anne, assise dans un grand fauteuil gothique ; cette gravure est bien exécutée, le personnage du docteur n'est pas sans expression ; M. Dibdin en a publié un fac-simile assez médiocre (3).

Sur le recto du feuillet 3, signé Aii, on lit 24 lignes de texte commençant par ces mots : *Wan dich die lini des lebens*, etc. Ici l'auteur indique quelques-uns des signes principaux qui révèlent au chiromancien le sort heureux ou funeste réservé à chaque individu. Au bas de la page est une nouvelle figure ; divers personnages y accomplissent leurs destinées selon les prédictions de l'auteur ; là un méchant meurt pendu, ici un mari est tué par sa femme ; d'autres sont plus heureux : le Père éternel, placé dans un nuage, fait tomber sur eux une pluie d'or. Cette gravure est inférieure à la précédente pour l'exécution et le dessin ; on en trouvera un fac-simile dans l'*Idée générale* de Heinecken (4) et dans le *Décaméron* de M. Dibdin (5).

A partir du verso du feuillet 3 jusqu'au recto du feuillet 25, chaque page représente l'intérieur d'une main ouverte, plus

(1) « Le livre ci-après, traitant de la main, a été écrit en allemand par le « docteur Hartlieb à la prière et selon le désir de la sérénissime princesse Anne « née de Brunswick, épouse du très-loyal, très-vertueux et très-honoré « prince duc Albert, duc de Bavière, et comte de Vohburg. Ceci s'est passé « le vendredi après la conception de la glorieuse Vierge Marie, 1448. »

(2) Depuis Hartlieb, les chiromanciens ont encore modifié leur système ; ils consultent la main gauche et jamais la droite.

(3) *Décaméron*, t. 1, p. 144.

(4) Planche 28.

(5) Tom. 1, p. 145. M. Dibdin n'a publié que la partie droite de cette figure.

grande que nature; ces mains, correctement dessinées, sont remplies de figures bizarres et de signes cabalistiques; c'est une multitude de lignes qui se croisent et se dispersent à l'infini. Chacun de ces signes est accompagné d'un petit texte explicatif qui apprend le sort de celui qui a sur la main un signe analogue; nous en citerons quelques exemples :

Main d'homme (feuillet 5, recto).

Un triangle sur une ligne allant obliquement de la base de la première phalange du pouce à la première phalange du doigt auriculaire. *Ce signe indique une grande sagesse; Salomon l'avoit.*

Main de femme (feuillet 7, verso).

Deux lignes qui partent de chaque côté du carpe et vont se rejoindre vers le milieu de la paume de la main. *Une demoiselle qui sera séduite par un étudiant.*

Main de femme (feuillet 11, verso).

Une croix sur une ligne qui traverse la main, en partant de la base du pouce jusqu'à la face interne du carpe. *Une femme qui sera enterrée vivante.*

Main d'homme (feuillet 17, recto.)

Un triangle sur l'éminence thénar. *Ce signe annonce un homme qui sera assassiné par sa propre femme.*

Les mains d'hommes sont placées sur le recto des feuillets, et les mains de femmes au verso. Au bas de la 42e et dernière main (feuillet 25, recto), on lit en dehors du filet d'encadrement :

IORG SCHAPFF ZU AUGSPURG (1).

Le verso du feuillet 25 et le recto du feuillet 26 sont blancs; sur le verso du 26e et dernier feuillet se trouve le titre déjà cité :

DIE KUNST CYROMANTIA.

(1) M. Dibdin a donné le fac-simile du pouce de la dernière main et du nom de l'imprimeur. (*Décaméron*, T. 1, p. 147.)

Un ornement analogue à celui du 1er feuillet occupe le bas de la page (1).

Le volume contient donc 2 feuillets de couverture, 2 figures, 3 paragraphes de texte et 42 mains; le tout a été gravé sur 48 planches de bois (2). Les caractères sont de deux grandeurs, ceux des pages 4 et 5 et ceux des *mains*, ces derniers sont plus petits; les trois paragraphes cités commencent chacun par une lettre ornée, gravée et imprimée avec la planche.

La chiromancie de Hartlieb se distingue des autres livres xylographiques par les signatures; nous verrons dans plusieurs de ces ouvrages l'ordre des feuillets indiqué par une lettre de l'alphabet placée indifféremment dans le haut ou le bas de la planche; mais, ici, comme dans nos livres d'aujourd'hui, les signatures sont au bas du recto du feuillet, en dehors du filet d'encadrement; la lettre est répétée sur les quatre premiers feuillets de chaque cahier, avec le numéro d'ordre: Bi. Bii. Biii. Biiii; en un mot, les signatures de ce volume telles qu'on les emploie dans l'imprimerie depuis l'année 1472 (3); ainsi la *Ciromantia* n'a pas paru avant cette époque.

Je ne connois que cette seule édition de l'ouvrage de Hartlieb (4); mais il faut remarquer qu'il existe deux sortes d'exemplaires; dans les uns on lit, au bas du feuillet 25, recto: *Iorg schapff zu augspurg*, et dans les autres: *Irog scapff zu augspurg*. Du reste, tous les exemplaires sont semblables; ils ont été évidemment imprimés avec les mêmes planches. Cette particularité, ignorée des bibliographes, a jeté quelque confusion dans leur description; Uffenbach, Schwartz, Schelhorn, Dibdin, Ebert appellent l'imprimeur de la *Ciromantia* Irog Scapff, parce qu'ils avoient sous les yeux l'exemplaire de Wolfenbüttel ou d'autres semblables; Gemeiner,

(1) Heinecken a publié le fac-simile de la partie supérieure du feuillet 26. (*Idée générale*, planche 27, b.)

(2) Et non 47, comme disent Heinecken (*Nachrichten von Künstlern*, etc., t. 2, p. 239) et de Murr (*Journal zur Kunstgeschichte*, t. 2, p. 108).

(3) Le premier livre daté ayant des signatures est intitulé *Johannis Nider preceptorium divine legis*. Coloniæ, Johannes Koelhof, 1472, in-fol. (*a*).

(4) Lambinet s'est trompé en disant que la chiromancie de Hartlieb avoit été traduite en latin et publiée à Venise en 1499 (*b*); l'ouvrage cité par Lambinet;

(*a*) *Mémoires sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres*, par de la Serna Santander, an IV, in-8.

(*b*) *Origine de l'imprimerie*, 1810, t. 1, p. 75.

Panzer, la Serna Santander, Jansen, etc., ont écrit Iorg Schapff; Heinecken, dans son ouvrage allemand, dit Irog Scapff, et, dans sa traduction françoise, Iorg Schapff. Malgré les recherches de Paul de Stetten (1), de Heller, etc., on ignore si Georg. Schapff étoit né à Augsbourg ou s'il habitoit cette ville; cet artiste est inconnu.

Nous avons remarqué, au commencement de la chiromancie de Hartlieb, ces mots : *Das ist geschehen am fritag nach conceptionis Mariæ Virginis gloriosissimæ* 1448. Quelques auteurs ont pris cette date de la composition du livre pour celle de l'impression. Leibnitz, sous le nom de son ami Georg. Eckard, a défendu cette opinion avec vivacité (2); ce génie universel, qui a embrassé dans ses écrits toutes les sciences humaines, avait aussi appelé à son tribunal les origines typographiques, il condamna les traditions de Harlem, et c'est contre les défenseurs de Laurent Coster qu'il prétendit qu'on imprimoit en Bavière en 1448. Le sentiment de Leibnitz est d'un grand poids, malheureusement il a choisi, pour combattre les écrivains hollandois, un monument typographique qui ne peut rien prouver contre eux. L'aspect du volume, les signatures, les feuillets imprimés des deux côtés, le style des figures, tout révèle une production bien postérieure à l'année 1448. Selon Leich, la *Ciromantia* a été publiée dans les premières années du XVIe siècle (3); il est impossible d'assigner à cet ouvrage une date précise, cependant je le crois antérieur à l'an 1500.

Jean Hartlieb n'est point l'auteur de la chiromancie qui porte son

intitulé *Opus pulcherrimum chiromantie cum multis additionibus*, est un traité de chiromancie sans nom d'auteur ni de traducteur, plusieurs fois réimprimé, et qui n'est point le livre de Hartlieb.

(1) *Kunst Gewerb-und Handwerks Geschichte der Reischs-Stadt Augsburg*, 1779, t. 1, p. 30-31.

(2) *Hannöverische Monatliche Auzüge*. Année 1700, avril, p. 122. Sans Uffenbach, nous n'aurions jamais connu l'illustre pseudonyme caché sous le nom modeste de Georg. Eckard; le spirituel voyageur, étant à Hanovre, reçut un jour la visite de Leibnitz; la conversation roula sur les arts et la littérature, et Leibnitz dit que l'auteur de l'article inséré dans les *Hannöverische Monatliche Auzüge*, c'étoit lui-même. Uffenback savoit bien que le livre de Hartlieb n'avoit pas été imprimé en 1448; cependant il n'osa pas contredire les opinions d'un si célèbre écrivain, il garda respectueusement le silence (*a*).

(3) *De origine et incrementis typographiæ lipsiensis*, p. 121.

(*a*) *Merkwürdige Reisen durch Holland und Engelland*, t. 1, p. 418.

nom, mais seulement le traducteur : c'est l'opinion de Uffenbach, de Schelhorn, de Panzer, de Gemeiner, etc. Hartlieb traduisit aussi en allemand deux ouvrages très populaires à cette époque (1). Médecin d'Albert Ier, surnommé le Pieux, duc de Bavière et comte de Vohburg, Hartlieb jouissoit d'une grande faveur près du duc et de sa femme Anne de Brunswick. En 1442, Albert ayant chassé les juifs de Munich, il donna à Hartlieb leur synagogue pour le récompenser de ses services. Celui-ci y bâtit une chapelle en l'honneur de saint Côme et saint Damien, patrons de l'art médical, et il y érigea un autel dédié à la Vierge Marie. Plus tard le pieux docteur remplaça la chapelle par une église dont la réputation s'est perpétuée jusqu'à nos jours (2).

On connoît de la chiromancie de Hartlieb les exemplaires suivans :

1. Dans la bibliothèque royale de Paris : cet exemplaire imparfait du feuillet 1 vient sans doute de la bibliothèque de Munich.

2. Dans la même biblioth. : exemplaire complet, acquis, dit-on, il y a une cinquantaine d'années, avec le *Décaméron* de 1471. Ces deux volumes ont coûté 3000 francs.

(1) Le premier est intitulé *Die Historie von den grossen Alexander, wie die Eusebius beschrieben hat*. Cette histoire d'Alexandre le Grand, attribuée à Eusèbe, est un recueil de fables composées en grec par Æsopus. On a cru d'abord cet ouvrage traduit du persan par Siméon Séthus, et on lui donnoit pour auteur Callisthenes ou Antisthenes; on a reconnu depuis la fausseté de cette opinion. Le livre fut traduit en latin par un certain Julius Valerius. C'est sur la version latine que Hartlieb fit la traduction allemande, aussi à la prière du duc Albert et de sa femme; la première édition est d'Augsbourg, 1472 (*a*). La seconde traduction de Hartlieb est intitulée *Hie hebt sich an das buch Ovidii von der liebe zu erweben, auch die liebe zeuerschmehē Als doctor Hartlieb von latein zeteutsch gepracht hat. durch bete und geschäffte eines fürsten von österreych*, etc. Hartlieb, après avoir mis ce livre sur le compte d'Ovide, dit, au deuxième feuillet, que l'auteur est Albertanus, ce qui n'est pas plus vrai de l'un que de l'autre : c'est la traduction littérale d'un ouvrage d'Andreas *Capellanus*, intitulé *Erotica seu amatoria*; la première édition allemande qui porte une date est d'Augsbourg, 1482 (*b*).

(2) Tam fuit (Albertus) ab omni avaritia injustisque quæstibus alienus, ut judæos, sordidum et usuris assuetum hominum genus, Monachio exterminavit anno quadragesimo secundo (1442). Ejusce rei monimentum extat in hy-

(*a*) *Voy*. Jo. Freinshemii *comment. in Q. Curtium*, cap. IV, au mot *Valerius*. Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. 1, p. 179. Panzer, *Annalen der ältern deutschen litteratur*, pag. 70, no 22, et pag. 106, no 96. Bayle, *Dictionn.*, 1820, t. 6, p. 289.

(*b*) Panzer, l. c., p. 131, no 163. *Allgemeines bibliographisches Lexikon*, t. 1, p. 607.

3. Chez lord Spencer : exemplaire complet qui était autrefois dans la bibliothèque impériale de Vienne (1).

4. Dans la bibliot. de Wolfenbuttel : exemplaire incomplet (2).

5. Dans la même bibliot. : autre exemplaire également incomplet (2).

6. Dans la biblioth. de Windhag (3).

7. Dans la biblioth. de Memmingen (4).

Un exemplaire complet se trouvoit en 1785 dans la biblioth. de Ratisbonne (5). Heller parle d'un exemplaire qui étoit autrefois au couvent de Tegernsee. Panzer de Nuremberg possédoit aussi les premiers feuillets d'un exemplaire imparfait (6).

pogæo Mariano Deiparæ cultu et populi pietate hodieque celebri. Judæis exactis, Albertus demum eorum conventiculis frequentatam, donavit Joanni Hartliebo medico, cujus ipse peritia in tuenda valetudine utebatur. Eam medicus vertit in ædem comprimis ornatam et accommodatam suis usibus. Adjecit oratorium, atque in eo altare ad honorem conceptæ Virginis et Divorum Cosmæ et Damiani. Cum succedente tempore, locus miraculorum et populi frequentia celebris evasisset, Hartliebus deo cedens ædificium, constructo sacello, dicavit Deiparæ Virgini, et hypogæum, quod cryptam hodie nuncupant, testudine induxit, adjectis ad priorem aram novis altaribus et sanctorum reliquiis. Propagata et ejusce loci religio ad nostra usque tempora, Deo sua beneficia piorum votis orationibusque reponente. (Joannis Adlzreitter et Andreæ Brunneri *Annales Boicæ gentis*, 1710, in-fol., part. 2, lib. VIII, col. 170).

(1) Dibdin, *Décaméron*, t. I, p. 143.

(2) Schelhorn, *De antiq. latinor. biblior. edit.*, p. 13. Uffenbach, *loc. cit.*, p. 318. Heinecken, *Idée générale*, 481. Heller, *loc. cit.*, p. 378.

(3) Heinecken, *loc. cit.* Gemeiner, *loc. cit.*, p. 3. Heller, *loc. cit.*

(4) Heinecken, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*

(5) Gemeiner, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*

(6) Gemeiner, *loc. cit.* Heller, *loc. cit.*

§ VII.

EXERCICIUM SUPER PATER NOSTER.

Exercice sur le *Pater noster*, ou paraphrase de l'*Oraison dominicale*, accompagné de figures. L'auteur, qui est inconnu, met en scène deux personnages : *Frater* et *Oratio ;* le moine *Frater* cherche la prière la plus agréable à Dieu, l'ange *Oratio* vient lui enseigner l'*Oraison dominicale*. *Oratio* a des ailes, symbole de la liberté spirituelle, une robe blanche, symbole de la pureté du cœur, et des tablettes à la ceinture, symbole de l'attention que doit avoir celui qui prie (1). Ce livre, ignoré jusqu'en 1806, a été décrit par la Serna Santander (2) ; l'article de Santander fut reproduit presque mot à mot dans le *Neuer literarischer Anzeiger* (3) ; l'*Exercicium super Pater noster* a échappé aux recherches de M. Heller.

Petit in-folio, 10 feuillets imprimés d'un seul côté du papier avec une encre grise ; chaque page est entourée d'un filet d'encadrement ; caractères gothiques : aucune ponctuation, excepté le point ; des accens sur les *i ;* sans chiffres, signatures ni réclames ; sans indication d'année, de ville ni d'imprimeur : en tête de chaque page est la citation du *Pater noster*, où le graveur a pris le sujet de la figure ; plus bas la paraphrase, qui occupe quatre lignes longues ; sous la paraphrase et séparée par un filet, est la figure sur laquelle on trouve aussi des *rouleaux* avec des textes explicatifs et les noms des personnages. Le premier feuillet sert de prologue.

Feuillet 1.

Exerciciū super Pater noster

Nota ꝙ tria pertinent ad orantē. scilz spiritalis libertas que per. alas.

(1) Voir le texte du feuillet 1 cité plus bas.

(2) *Dictionnaire bibliogr.*, tom. II, p. 402, n° 585.

(3) Année 1807 (*a*), p. 182.

(*a*) Et non 1806, comme le dit Ebert, *Allgemeines bibliog. Lexikon*, t. 1, n° 7229.

Cordis puritas. que per albas vestes. et attencionis actualitas que dicticam (1) significatur. Qui talis est. dignus est accipere librum cum septem seris. id est dominicam oracionem. et soluere signacula eius.

La figure représente à gauche un couvent, à droite une forêt; sur le premier plan *Frater* assis au pied d'un arbre; le moine dit: *Dn̄e doce me orare*; devant lui l'ange *Oratio* debout avec ces mots: *Veni docebo te pater noster.*

Feuillet 2.

Pater noster qui es

Hic nota tria Primo ꝙ dicens Pater, es ut filius in patris presencia Secundo ꝙ dicens noster. propter xp̄m fratrē tuū dabitur tibi audiencia Tercio ꝙ dicens qui es. captata est dei benevolencia. propter tytuli dignitatem. qui sibi est ꝑprius ab eterno die ergo secure. Pater noster qui es

La figure représente Dieu le père assis sur un trône; Jésus, *Frater* et *Oratio* sont à genoux devant lui.

Feuillet 3.

In celis sanctificetur nomen tuum.

**Hic nota in celo tres sanctorum affecciones. Primo beate marie ad nupciarū.
celebracionem. Secundo angelorum ad iherusalem ꝑfectam consummacionem.
Tercio aīarum ad corporū glorificā unionē propter que sīl (2) ter sancto clamant.
Ut igitur ip̄is in tua affeccione sis conformis. ora dicens. In celis ut supra scē.**

La figure représente Dieu le père au milieu des anges qui le glorifient, *Frater*, *Oratio*, Jésus et l'Église sous la forme d'une femme, sont à genoux; à droite l'*âme fidèle* et Marie tenant une couronne pour couronner l'Église.

(1) Dictica, pro *Diptyca*, pugillaris liber. (Du Cange, *Glossarium ad script. med. et inf. latinitatis.*)

(2) Lisez *sic*.

Feuillet 4.

Adveniat regnum tuum.

Hic nota in purgatorio très aīaz affliccioēs. Primo qz ī tetro carcere vinculantur. Secundo qz penis graviter cruciātur. Tertio qz a suis premiis elongantur. Et quia seipsos non possunt iuvare. pro eis roga ita dicens. Adveniat regnū tuū. captivis in purgatorio liberatis.

La figure représente le purgatoire ; sur le premier plan un lac où sont divers personnages : *Pagani*, *Judei*, et *Malus Christianus*; plus haut, les pécheurs, au milieu des flammes ; à gauche, Dieu le père ; *Frater* et *Oratio* à genoux.

Feuillet 5.

Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra

Hic nota in seculo tres virorum defecciones. Primo habencium voluntates adhuc
fractas quales sunt infideles. Secundo habencium perversas. quales sunt mali
xpristiani. Tertio habencium imperfectas quales sicut boni. Et quia voluntates
in celo sunt omnes integre. recte et pfecte ideo ut sic in terra fiat ora ut supra et cē.

Dans le haut de la figure Dieu le père ; plus bas *Frater* et *Oratio* à genoux ; à gauche le bon chrétien et un ange ; au centre, deux mauvais chrétiens avec ces paroles : *Ducamꝰ in bonis dies nostros*, sur le premier plan les juifs et les payens.

Feuillet 6.

Panem nostrum cotidianū da nobis hodie

Hic nota tres panes in via necessarios ad faciendū dei volūtatē. Primus est nature ad naturalē sustentiacionē. Secūdus est grē. ad spūalem profeccionē. Tercius
est glorie. ad anime cum deo unionem. Hic igitur ora cum filiis gracie dicens
ut supra. Panem nostrum cotidianum da nobis hodie.

Au centre de la figure, trois pains sur une table ; *Panis nature*,

Panis gracie et *Panis glorie;* autour de la table la *Charité* vêtue en reine, et trois autres personnages; sur le premier plan à gauche *Frater* et *Oratio* à genoux; à droite la *Crainte de Dieu*, sous la forme d'un chevalier armé de toutes pièces.

Feuillet 7.

Et dimitte nobis et debita nostra sicut et nos ꝛc̄

Hic nota triplex debitū filiorū gracie. in quod ip̄i cotidie cadūt. Primum est com-
missionis. quia deum non diligunt ex toto corde. Secundum est omis-sionis. quia
non ex tota anima. Tercium est remissionis quia non ex tota virtute. Pro quibus
debitis tibi et fratribus dimittendis. ora ut supra. Et dimitte nobis debita nra ꝛc̄

Jésus, debout, sur un autel, un jet de sang sort de son côté, et va remplir un bassin où puisent divers personnages avec des coupes; à droite, la *Charité* et la *Piété*. Sur le premier plan, *Frater* et *Oratio* à genoux.

Feuillet 8.

Et ne nos inducas in temptacionē,

Hic nota triplicē temptacionē. Prima est dyaboli. per vanitatē et superbiam
Secunda est mūdi per curiositatem et avariciā. Tertia est carnis per voluptatē
et luxuriam. quibus ne tu cum fratribus illiciaris in peccatum mortale. Ora
patrem ita dicens. Et ne nos inducas in temptacionem.

Au centre de la planche, une table et quatre personnages: *Inobedientia*, *Superbia*, *Gula* et *Avaricia*. La mort entraîne le *désobéissant*. Dans le haut, Dieu le père; dans le bas, *Frater* et *Oratio* à genoux.

Feuillet 9.

Sed libera nos a malo

Hic nota dampnandorum triplex malum. Primū est superius malum. a deo separi
Secundum est interius in consciencia fatigari. Tercium est exterius sensibiliter

cruciari. Pro quibus malis finaliter eucidendis (1). ora pro te et fratribus tuis filiis gracie ita dicens ut supra. Sed libera nos a malo.

Cette figure représente l'enfer. A gauche, Dieu le père; à ses pieds, *Frater* et *Oratio*. A droite, les supplices des damnés. Sur le premier plan, le *Désobéissant*, poussé par la *Mauvaise conscience* (*Mala consciencia*), est saisi par les démons qui l'entraînent.

Feuillet 10.

Amen.

Hic nota solvandorum triplex bonum Primum superius frui dei semper presencia. Secundum iocundari in consciencia. Et tercium cum sanctis letari
in sempiterna gloria. Quod ut tibi et fratribus tuis possit contingere eternaliter tuam oracionem sic conclude. Amen.

Cette dernière figure représente le paradis. Au centre, Jésus, entouré d'anges, reçoit l'*Obéissant* (*Obedientia*) conduit par la *Bonne conscience;* dans le haut, Dieu le père; dans le bas, *Frater* et *Oratio*.

La bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire de cette rare édition, c'est le seul que je connoisse; on y a joint 11 pages manuscrites qui contiennent une paraphrase latine du *Pater noster;* l'écriture paroît être de la seconde moitié du XVe siècle; la dernière page finit par ces mots : *Explicit expositio figuralis super orationem dominicam.*

La même bibliothèque possède aussi un *Exercicium super Pater noster* en 8 pages ou 8 feuillets, petit in-folio; les figures, gravées sur bois, sont accompagnées d'une paraphrase manuscrite en langue hollandoise; le volume est imparfait de la planche 1re, qui contient le prologue, et de la planche 9e, qui représente l'enfer; les figures sont coloriées; la paraphrase, plus étendue que celle qui est imprimée dans l'édition latine, se trouve au bas de chaque page, au nombre de 10, 11 ou 12 lignes; les textes des *rouleaux* sont latins ou hollandois, également manuscrits; les figures sont du même style que celles de l'édition latine, mais plus grossières et moins ornées. Koning (2) n'a pas compté

(1) Lisez *incidendis*.
(2) *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie*, 1819, p. 69.

l'édition latine au nombre des livres xylographiques d'origine hollandoise; cependant, s'il étoit permis de faire une conjecture, ce seroit en faveur de la Hollande, car les figures de l'édition latine ont été évidemment copiées sur celles de l'édition hollandoise. Les deux exemplaires de la bibliothèque de Paris ont appartenu à Joseph Ermens (1); on voit encore, en tête de l'exemplaire en 8 feuillets, une note de sa main.

Savonarole, Giambelli, Charles d'Argentré et une foule d'écrivains inconnus aujourd'hui ont expliqué, commenté, paraphrasé l'*Oraison dominicale;* leurs ouvrages, qui diffèrent tous les uns des autres, diffèrent également de l'*Exercicium super Pater noster.* En 1485, Raoul de Montfiquet publia un petit volume intitulé *Lexposicion de loraison dominicale* (2). La bibliothèque royale possède un exemplaire de l'édition de 1489 (3) qui finit ainsi :

> Cy finist lexposiciõ de la patenostre composee en latin 2 en francoys par maistre Raoul de mõtfiquet extraicte et recueillye de plusieurs et divers docteurs et expositeurs. Plaise au lecteur de ce liure lui dõner une patenostre. Imprime a la rue Saĩt iaquez au pres de petit pont par Pierre Levet. Lan Mil quatre cẽs quatre vingz et neuf. La vigille des Roys.

On diroit que, par *Expositeur*, Raoul de Montfiquet a voulu désigner ici l'auteur anonyme de l'*Exercicium super Pater noster,* ouvrage contemporain, analogue au sien, et contenant une suite de figures tirées de l'*Oraison dominicale.* Le passage doit être remarqué ; il nous apprend aussi qu'en France les écrivains qui publioient les livres xylographiques étoient appelés *Expositeurs*, probablement parce que plusieurs d'entre eux se bornoient à *exposer,* dans une série de petits tableaux, les histoires bibliques, si populaires à cette époque.

(1) *Description bibliographique de la bibliothèque de Joseph Ermens, imprimeur-libraire*, tom. 1, p. 126, nos 1284 et 1285.

(2) Un exemplaire de cette édition étoit chez Mac-Carthy ; voyez le catalogue de cette Bibliothèque, tom. 1, p. 121, no 747.

(3) L'édition de 1489 paroît peu connue des bibliographes ; Panzer, Hain et M. Brunet n'en font aucune mention.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

Sic transit gloria mundi.

PREMIÈRE PARTIE.

Les vieux livres, que le vulgaire traite dédaigneusement de *bouquins*, font vivre à Paris plusieurs espèces de bipèdes, dignes d'être observés et décrits dans leurs mœurs curieuses, exceptionnelles et fantastiques : on a bien fait l'histoire naturelle des moines lorsqu'il y avoit des moines !

Je n'entends pas prouver aussi que la race bouquinante appartienne à la grande famille des bêtes ; j'oublierai même l'analogie de l'odeur du bouquin avec celle de plusieurs animaux à pied fourchu, et je me bornerai à peindre d'après nature les originaux tels que je les ai étudiés en me promenant le long des quais et en pénétrant dans leurs repaires.

Si les vieux livres font vivre bien des gens, c'est non-seulement par le gain pécuniaire, mais encore par les jouissances qu'ils procurent : il y a, d'une part, les voluptueux, de l'autre, les marchands de volupté ; cette seconde classe, nombreuse et variée, comprend les *bouquinistes*, les *étalagistes* ; la première classe réunit une collection de types singuliers sous les dénominations de *bibliomanes*, *bibliophiles* et *bouquineurs*.

Certes, Coster et Guttemberg ignoroient, en inventant l'imprimerie, que leur art nourriroit tant de goûts et tant d'industries ; lorsque Faust vendoit ses premières bibles sous Louis XI, il ne soupçonnoit pas que le prix de sa marchandise devoit centupler avec les siècles.

Salut, vieux livres, quels que vous soyez, vous qui tapissez les parapets de la Seine, depuis la Grève jusqu'aux Tuileries, vous qui rivalisez avec les parfums du marché aux Fleurs, vous qui changez de couleurs et de formes sous l'influence humide des brouillards de la rivière et sous les ardeurs du soleil de midi; vous qui passez sans cesse de main en main avant de trouver un père adoptif; vous qui reviendrez tôt ou tard à votre station en plein air, jusqu'à ce que vos ruines tombent pièce à pièce dans la hotte du chiffonnier; salut, vieux livres, mes amis, mes consolateurs, mes plaisirs et mes espérances!

Vieux livres, vous êtes la dernière passion de l'être intelligent: le cœur qui a cessé de battre à tous les amours retrouve encore pour vous un battement, et le feu sacré de la bibliomanie ne meurt qu'avec le bibliomane; l'âge n'a pas de glaces capables de refroidir cette passion, qui a ses excès comme les autres, et qui n'encourt pourtant aucune censure civile ou ecclésiastique : ainsi un prêtre peut être entiché des vieux livres jusqu'au libertinage.

De même que les passions sensuelles, celle-ci jouit surtout par les yeux : ouvrage rare, bonne édition, bel exemplaire, riche reliure, ce sont autant de qualités matérielles que recherche l'amant des vieux livres, pour qui le bonheur est dans la contemplation et la possession. On diroit le véritable amant qui détaille les charmes de sa maîtresse avec une sorte d'orgueilleuse complaisance, en manière de catalogue de bibliothèque : une brune de vingt ans, de bonne famille, d'un esprit rare, d'une belle figure, de mise élégante; mais l'amant ne se contente pas de regarder.

Je voudrois avoir toutes les voix des presses qui gémissent à Paris, pour chanter l'épopée des vieux livres brillants de dorures et renfermés dans l'acajou, blancs de poussière et errans sur les étalages, vendus au poids et enfin roulés en cornet!

Que de destinées diverses, illustres ou obscures chez les vieux livres comme chez les hommes! que d'injustices et que de sottises!

I.

LES BOUQUINISTES.

On peut les diviser ainsi : *bouquinistes à la mode, bouquinistes de la vieille roche, bouquinistes avares.*

Le bouquiniste à la mode est au *bouquiniste de la vieille roche* ce que le coiffeur est au perruquier, et au cabaretier le restaurateur; il ne diffère du libraire que par le produit considérable et presque certain de son commerce : chez lui, pas de non-valeur, pas de ballots de papier imprimé, pas de vente subite, mais aussi pas de stagnation complète; il a toujours un bénéfice net de cent pour cent sur les livres qu'il achète, et ses rentrées sont au comptant comme ses déboursés : *O fortunati nimiùm!* le *bouquiniste à la mode* ne sait pas ce que c'est que les billets de librairie, les protêts, les faillites et les concordats!

Il a eu soin d'établir son dépôt dans un quartier honnête et fréquenté; il ne prend pas une enseigne peinte comme Nicolas Flamel avoit sa *fleur de lis*, Robert Étienne son *chêne* druidique, Elzevier sa *sphère*, et Didot sa *bible d'or*; il ne livre pas même ses volumes aux doigts fureteurs des passants : seulement aux vitres transparentes de sa boutique brillent les tranches dorées et les dos écussonnés d'une rangée de splendides volumes; quelques vieilles éditions bien conservées sont en montre, et quelques gravures sur bois d'Albert Durer appellent les regards et les désirs des bibliophobes : la police ne devroit-elle pas empêcher ces immorales tentations qui renouvellent le supplice de Tantale à chaque pas dans les rues de Paris?

L'intérieur de cette boutique, fraîchement décorée comme un appartement de garçon *à louer présentement*, est une vaste bibliothèque où chacun peut choisir la sienne. Ce sont des livres de condition, garantis complets et intacts, sans défectuosité notable : à coup sûr, ils n'ont jamais été lus; Desseuil, Pasdeloup, Derome y ont mis la main et leur cachet pour l'admiration, la jubilation et la délectation des amateurs.

Vous ne connaissez que Thouvenin, Simier, ou quelque habile relieur vivant, vous tous qui dirigez et ordonnez vous-mêmes l'habillement de vos livres comme la livrée de vos laquais! Mais les fidèles héritiers de la Vallière, de Coutard, de Gaignat et des fameuses bibliothèques n'estiment que ces solides et classiques reliures d'autrefois, en maroquin et en veau fauve, marquées au coin de l'artiste.

La reliure est chose indispensable chez le *bouquiniste à la mode*; mais ce n'est pas tout : il lui faut une multitude de ces raretés *uniques* ou *introuvables*, pièces détachées, de quelques pages d'im-

pression, sans date, sorties clandestinement d'une imprimerie de province, comme les chansons politiques et ordurières qui pullulent aujourd'hui parmi le peuple : ces niaiseries, qui n'ont souvent de remarquable que la valeur qu'on leur prête, se vendent mieux que de bons livres.

Ceux-ci ne paraissent souvent chez le *bouquiniste à la mode* que dans la mauvaise édition, qui est habituellement la plus estimée, à cause d'une ligne de plus ou de moins. Le censeur royal a, sans le vouloir, donné des prix fabuleux aux ouvrages où les cartons manquent.

Il y a différents genres de livres que recherche le *bouquiniste à la mode*, selon les fantaisies connues de ses cliens : tel rassemble les vieux romans de chevalerie comme les débris d'un navire après le naufrage; tel ne fait cas que des anciens livres brochés, par la seule raison qu'ils n'ont guère échappé à la reliure; celui-ci est friand d'exemplaires en grand papier, en papier vélin, en vélin; celui-là est en quête des *ex libris* d'hommes célèbres, comme s'il restoit quelque chose du mort dans le volume qu'il toucha. Un livre, en effet, vaut bien une plume, une canne, un encrier ou toute autre relique d'un savant : les déceptions sont moins fréquentes ici qu'ailleurs; car, si l'on connoît plusieurs poëtes latins annotés par Racine et Boileau, si l'on possède nombre de volumes portant la signature de Grosley ou de Baluze, on auroit de quoi faire un fonds de papeterie avec toutes les plumes qu'on assure avoir appartenu à Voltaire.

Le *bouquiniste à la mode* n'a pas l'insupportable distraction ni la superbe gravité du *bouquiniste de la vieille roche* : c'est, d'ordinaire, un jeune homme souriant et affable, ayant la barbe et les ongles faits, les cheveux en ordre et les mains blanches; rien de particulier dans son costume, toujours propre et soigné : s'il a une femme, elle est jolie, aimable; elle brode et cause avec grâce; s'il a des enfants, ils savent distinguer l'in-seize de l'in-folio au sein de leur nourrice, et le premier mot qu'ils bégayent est un titre de livre; s'il a des chiens, ils respectent la modeste basane et le fastueux cuir de Russie, à l'égal des mollets et de l'odorat des assistans.

Cette boutique est un salon d'académie où se tiennent les plus doctes conférences; on y rencontre, tant l'aimant des livres est puissant! les notabilités savantes du jour et même celles de la veille.

Le *bouquiniste à la mode* reçoit son monde avec toute la poli-

tesse de la haute société qu'il rallie autour de lui, s'exprimant bien, d'un air avenant, et répandant çà et là des bribes d'érudition ramassées sous les pieds de ses hôtes : chez lui on trouve des chaises pour s'asseoir, on a liberté entière de feuilleter tous les volumes les uns après les autres; chez lui on n'est jamais infecté de bouquins, ni aveuglé de poussière : on entre simple curieux, on sort bibliophile.

Maintenant cherchez quelque rue boueuse dans notre belle capitale, qui n'en manque pas, cherchez la maison la plus délabrée et la plus noire.

C'est là que le *bouquiniste de la vieille roche* réside avec ses bouquins depuis dix, vingt ans : on ne sait depuis quand, car le temps, qui n'épargne rien, même les livres, semble l'avoir oublié, tant celui-ci s'est caché au monde extérieur et retiré dans la muette compagnie des livres! Pendant des années il n'a touché et respiré que des livres, *plus et non mieux sentans que baume*, dit Rabelais. Ah! si la métempsycose n'est pas une chimère inventée pour la consolation des âmes tendres, le *bouquiniste de la vieille roche* passeroit, en mourant, dans le corps d'un de ses bouquins, dût-il animer le ver rongeur qui se creuse un tombeau dans les feuilles solitaires d'un saint Thomas ou d'un Cujas!

Vous avez l'adresse exacte de ce bouquiniste! cela ne suffit pas; il faut encore interroger la fruitière voisine, reconnaître la porte d'une allée semblable à un soupirail de l'enfer, pénétrer dans les ténèbres moites et putrides de ce labyrinthe fangeux, tâter le chemin avec le pied et la main, au risque de choir au fond d'une cave, découvrir enfin, à travers cette nuit froide et opaque, une faible lueur de jour, puis un escalier raboteux, puis une rampe à demi rompue, monter un étage à tâtons et frapper, monter un second étage et sonner, un troisième et crier, redescendre et resonner et refrapper jusqu'à ce qu'une voix, qui semble s'échapper de dessous terre, vous annonce la fin de vos recherches désespérées.

Ce n'est pas tout; le minotaure ne paroît pas : la voix s'approche et s'éloigne avec l'espérance; on entend un bruit de vaisselle qui tinte ou de volumes qui éroulent; on sent une affreuse odeur de choux, d'ail et d'oignon... Dieu soit loué! la clef est dans la serrure, et les verrous sont tirés : on diroit la clôture d'une prison; entrez et prenez garde aux taches de graisse, voici le maître du lieu, le grand prêtre de l'antre de Trophonius!

Ce vieillard-là ne ressemble pas à tous les vieillards : il porte bien son âge et son vin ; il grimpe comme un chat à l'échelle, et remue des montagnes de volumes, sans craindre les éboulements ; il a l'œil vif et perçant, quoique larmoyant et enflammé : à cette infirmité près, il n'a pas plus changé en cinquante ans qu'un cromlech de druides en dix-neuf siècles ; et, depuis qu'il n'est plus eune, il n'a pas encore commencé à être vieux : c'est toujours le bouquiniste d'avant la Révolution, avec les mêmes idées, la même existence, le même métier et le même habit.

Seulement, par forme de distraction, il se livre aux manipulations de la science culinaire ; il prépare lui-même ses ragoûts, dont son visage dartreux atteste le mérite relevé ; sa vie perpendiculaire est partagée entre deux occupations qu'il mène souvent de front : il vend des livres et mange, non sans boire. Vous le trouverez toujours la bouche pleine, la fourchette, le verre ou la lèchefrite à la main ; ses goûts sont tellement incorporés à son état, que sa cuisine est devenue sa bouquinerie, que les casseroles y sont mitoyennes des plus précieuses éditions, et que les souris ont assez de miettes à grignoter pour négliger le vieux papier jauni par la fumée et sans cesse menacé d'un baptême de friture.

La *gueule* n'est-elle pas antérieure à l'invention de l'imprimerie ? Ce bouquiniste affamé n'a d'ailleurs ni femme, ni enfants, ni chiens, ni chats pour charmer son désœuvrement : il n'a qu'un bon estomac et une cuisinière ; car, s'il appartient au public de dix heures à quatre, le reste du temps appartient à son estomac et à sa cuisinière : à quatre heures sonnant, il cesse d'être vendeur de livres, il soupe, resoupe, sursoupe et s'endort en rêvant à la composition de ses vingt repas du lendemain.

Quand un *bouquiniste de la vieille roche* ne mange pas toujours, il lit toujours, et on n'a pas moins de peine à rencontrer son esprit à jeun ; si c'est un liseur, au lieu d'un mangeur, il a une majesté doctorale qui dépend de sa queue et de sa tête poudrée, autant que du livre qu'il dévore incessamment avec un infatigable appétit ; on lui parle, il n'entend pas ; on élève la voix, il vous répond sans lever les yeux de la page où ils sont embourbés, puis il retombe dans sa lecture, dans son mutisme et son immobilité ; demandez-lui si la terre tourne, il vous dira : *C'est le juste prix*, ou bien : *Il n'est pas cher*.

Malgré ces défauts et d'autres, le *bouquiniste de la vieille roche*

est d'un commerce sûr et avantageux ; ses prix sont inamovibles comme sa boutique, et ne suivent pas la variation progressive du cours de l'ancienne librairie ; on ne le feroit pas dévier de ses us et coutumes dans le débit de sa marchandise, qui ne s'est pas ressentie des commotions politiques, car il ignore tout ce qui s'est passé autour de lui, excepté dans la littérature qui arrive à lui toute nouvelle, pour prendre place parmi les bouquins, avant même d'avoir vu le jour.

Vous qui aimez les livres d'autrefois pour ce qu'ils contiennent, fréquentez le *bouquiniste de la vieille roche*, bravez courageusement les miasmes de cuisine, la poussière, les taches, les réceptions brutales ou maussades, et surtout le préjugé qui, mieux qu'une ordonnance de police, défend le passage des rues mal famées ; mais ne rougissez pas, si quelqu'un s'enquiert d'où vous sortez !

Il est un de ces *bouquinistes de la vieille roche*, lequel a pris le monopole des livres dépareillés, et qui entasse Pélion sur Ossa en ouvrages incomplets : il y a presque du dévouement à rassembler dans un bercail toutes ces brebis égarées que le loup, c'est-à-dire l'épicier, auroit infailliblement déchirées, le barbare ! On diroit un de ces chiens intelligens qui veillent dans les neiges du Saint-Bernard, pour sauver quelque malheureux prêt à périr, que le froid a déjà privé d'un de ses membres : tel un livre veuf ou orphelin auquel manque un tome perdu, sali ou détruit. Heureux le possesseur qui peut recompléter son livre et ses plaisirs !

La vertu de ce bouquiniste unique en son espèce, c'est la patience, une patience éprouvée par soixante ans d'activité, ou plutôt d'attente : il ne spécule que sur les accidens qui résultent du prêt des livres : il répare l'étourderie d'une jeune fille, l'inexpérience d'un enfant, le malheur causé par l'eau ou le feu. On subit ses caprices, sa mauvaise humeur, ses éternels retards, pour obtenir de lui la résurrection d'un volume, d'une page, d'un titre, qu'il fera payer, il est vrai, autant que l'exemplaire entier ; mais n'importe, il rendra la santé à ce pauvre livre malade ou estropié, qui pourra ensuite courir de main en main, jusqu'à ce qu'il retombe dans celle du médecin des livres.

C'est un ange bienfaisant qui verse le baume sur les plaies et réconforte les affligés ; mais, au contraire, le *bouquiniste avare* est un diable ennemi du genre bibliophile, et tentateur damné de

tout ce qui lit ici-bas. Puisse-t-on, si jamais on l'écorche vif, en punition de ses iniquités, relier avec sa peau le catalogue de la bibliothèque du roi, afin que son supplice redouble à chaque livre prêté et perdu, jusqu'à ce que la bibliothèque n'existe plus qu'en catalogue pour l'admiration de nos neveux!

Le *bouquiniste avare* a son caractère écrit sur sa face parcheminée, et pour le déchiffrer il n'est pas besoin d'être de l'École des Chartes : l'avarice, cette passion sourde et honteuse qui survivroit à la ruine de toutes les sociétés, cet égoïsme de bronze sans oreilles et sans cœur, devient le fléau des lettres quand le bouquiniste en est atteint; le bouquiniste, qui doit se regarder comme le dépositaire du savoir de tous les siècles, comme la source généreuse de ces flots purs d'érudition qui coulent à plein lit, en roulant de l'or et des pierres précieuses.

Un trésor monnoyé qu'on enfouit et qu'on couve peut-il être comparé à un trésor imprimé, dont l'usage répandroit tant de joie et de richesses parmi les amis de la science, et qui se consume lentement dans l'oubli! La *Montjoie* de Charles le Téméraire, ensevelie jadis aux environs de Montlhéry, se retrouveroit aussi pesante et aussi riche qu'elle étoit le jour où elle fut cachée dans la terre; mais le plus précieux bouquin diffère à peine du plus misérable, après un abandon de plusieurs années à la merci de tous les ennemis dévorans qui ne pardonnent pas aux livres : le chancelier d'Orgemont et le capitaine d'Aumale furent mangés par les rats, l'un mort et l'autre tout vivant; un livre, faute d'air et de lumière, est bientôt cadavre, et les vers s'en emparent pour faire *chère lie*.

Le *bouquiniste avare* erre nuit et jour, comme l'ombre d'un auteur privé de sépulture ou d'impression, au milieu des édifices chancelans et poudreux de ses volumes accumulés en désordre, couchés ou debout, montrant le dos ou la tranche, moisis, vermoulus, ou putréfiés; ce bouquiniste ne les compte jamais; il leur rit, il leur soupire, il les touche, il les empile, tel qu'un enfant fait des châteaux de cartes, il les possède, il en jouit.

— J'ai bien l'ouvrage que vous désirez, répond-il en loup-garou à la plupart des demandes qu'on lui adresse; oui, certes, j'ai cela, deux ou trois exemplaires, mais je ne les vends pas; je les garde pour moi : on n'a jamais assez de bons livres.

Ah! vous n'êtes pas content du prix? dit-il avec colère, pour

peu qu'on se permette une observation sur la cherté extraordinaire d'un livre qu'il daigne vendre ; allez, je ne suis pas en peine de trouver un acquéreur : eh bien, vous ne l'aurez pas, ou vous le payerez double. En vérité, j'avois la complaisance de vous céder un auteur auquel je tiens infiniment, je croyois vous obliger ; mais vous marchandez cela comme une drogue d'apothicaire ; non, non, je ne m'en dessaisirai pour aucun prix : cherchez un autre marchand.

Là-dessus, le bourreau vous congédie en vous épiant d'un œil inquiet pour voir si vous n'emportez rien ; puis il rentre dans sa tanière et passe en revue son armée de bouquins : il s'endort en pensant à eux et rêve d'eux ; il ne s'éveille que pour vérifier si les voleurs n'ont pas enlevé ses chers joyaux ; mais il ne redoute pas moins les amateurs qui viendront lui envier et lui dérober, peut-être, au poids de l'or, un in-folio qu'on achète ailleurs au poids de la cassonade et de la chandelle : alors commencent ses tortures et ses craintes ; il n'est pas de lionne qui défende mieux ses petits, il n'est pas d'Harpagon qui regrette plus longtemps sa cassette ; il méprise trop l'argent, ou bien il estime trop les livres : on diroit que chaque volume qu'on parvient à lui arracher étoit inhérent aux fibres les plus sensibles de son cœur.

Cette avarice de livres n'est pas désintéressement de bourse : loin de là, le *bouquiniste avare*, dont l'esprit ne s'illumine plus au quinquet des ventes de l'hôtel Bullion, s'abuse lui-même sur la valeur des livres qu'il met aux enchères *in petto*, et qu'il pousse aux exagérations d'une hausse capricieuse, selon les besoins présumés d'un chaland, selon la saison, selon l'heure : un livre est sans prix au moment où ce *bon pasteur* enferme ses ouailles dans la bergerie ; un livre est bien près de quitter la boutique, lorsqu'on lui fait un pont d'or ou de flatterie ; car le *bouquiniste avare* aime un éloge sorti d'une bouche savante. Le sage Énée ne descendit aux enfers que muni d'une galette de farine et de miel pour assoupir Cerbère.

P.-L. Jacob, bibliophile.

(La suite au numéro prochain.)

Mélanges bibliographiques.

SOCIÉTÉ DU *Roxburghe-club.*

Le prix excessif auquel fut porté, à la vente de la bibliothèque du duc de Roxburghe, *le Décaméron* de Valdarfer (54, 240 f.) a donné naissance à une société de 31 bibliomanes anglais, qui prit le nom de Roxburghe-club. On se réunit tous les ans, le 17 juin, jour anniversaire de l'adjudication du *Décaméron;* au banquet on porte les toasts suivants :

1° A la cause de la bibliomanie dans le monde entier ;
2° A l'immortelle mémoire de Christophe Valdarfer ;
3° A William Caxton, premier imprimeur en Angleterre ;
4° A Wykyn de Worde ;
5° A Richard Pynson ;
6° A Julien Notary ;
7° A William Faques ;
8° A la famille des Manuces ;
9° A la famille des Étiennes ;
10° A John, duc de Roxburghe.

Chez les Anglois, qui sont nos maîtres en *bibliomanie,* comme en bien d'autres choses, la dénomination de *bibliomane* n'est point destinée, comme chez nous, à exprimer ce ridicule que se donnent beaucoup de personnes en se formant des bibliothèques par manie, par luxe, par vanité ou par ton. M. Constantin, dans son excellent traité spécial, qui deviendra le *vade-mecum* de tous les bibliophiles (1), a fort bien dit : « Le mot de bibliomanie, qui, autrefois, n'avoit qu'un sens défavorable, est maintenant chez eux (les Anglois) une qualification noble et honorable du goût des

(1) *Bibliothéconomie.* Instructions sur l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques, par L.-A. Constantin, avec six planches. *Paris, Techener,* 1839, in-12. 4— »

livres, et le bibliophile anglois qui est parvenu à être publiquement nommé bibliomane se trouve heureux et considéré. »

Les *Roxburghers* ne bornent pas leur amour des livres à un banquet et à des toasts : annuellement chaque membre de ce club est tenu, à son tour, de faire réimprimer, à ses frais, quelque opuscule devenu extrêmement rare, et d'offrir un exemplaire de cette réimpression à chacun de ses confrères. Le nombre d'exemplaires ne doit pas excéder 31. Cet opuscule est distribué dans le célèbre banquet anniversaire du 17 juin.

(Voisin, *Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Bel-OEil. In*-8, 1839.)

CURIOSITÉ DE BEL-ŒIL.

Il existe, dans la bibliothèque du prince de Ligne, à Bel-Œil, une curiosité bibliographique digne d'être mentionnée ici, et qui doit attirer l'attention des amateurs de livres singuliers. C'est un volume in-12, sur beau vélin, avec figures, qu'on *soupçonne* avoir été imprimé en Angleterre de 1485 à 1500. Son titre porte : *Liber Passionis, cum figuris et caracteribus ex nullâ materiâ compositis*; les figures et les caractères du livre ne seroient donc formés d'*aucune matière*, et c'est pour cela que nous disons qu'on *soupçonne* qu'il a été imprimé en Angleterre à la fin du XVe siècle.

Voici comment s'explique cette singulière inscription de titre : toutes les lettres du texte et tous les délinéamens des figures ont été délicatement découpés avec la pointe d'un canif. Chaque page, ainsi vidée, laisse apparoître ces lettres et ces figures à l'aide d'un papier bleu collé derrière le vélin. La netteté, le fini et la précision des découpures passent toute croyance : les vides sont plus purs que les caractères les plus beaux des Didot et des Bodoni.

L'intérieur du livre se compose de 24 feuillets, y compris neuf estampes. C'est un chef-d'œuvre de patience : le premier feuillet, qui sert de frontispice, est couvert d'H couronnées entremêlées de roses. C'est la marque du roi d'Angleterre, Henri VII, à qui l'ouvrage fut présenté. Le second feuillet contient les armoiries de ce monarque avec la devise : *Hony soit qui mal y pense*, et au-dessous son emblème favori : une rose entre deux herses. La Passion selon

saint Jean commence au 3e feuillet et continue jusqu'au 17e; les principaux mystères de la Passion occupent le reste de l'ouvrage.

L'empereur Rodolphe II voulut, dit-on, devenir possesseur de ce singulier monument de patience et d'adresse, et il en offrit inutilement jusqu'à 11,000 ducats. L'illustre maison de Ligne en devint propriétaire par une suite de successions détaillées dans les trois quatrains suivans écrits sur un feuillet de parchemin à la fin du volume :

« La comtesse *Isabeau* d'Hochstrate et Culembourg
« Tint ce chef-d'œuvre ancien entre son héritage;
« Depuis sa chere niepce *Anne* de Rennebourg,
« Succédant à ses biens, eut se livre en partage.

« Sa fille de *Lalaing Marie* l'hérita,
« De qui les quatre sœurs après le possédèrent,
« Dont ma mère eut un quart qu'elle me transporta;
« Les trois à ma faveur leur part me delaissèrent.
« Or maintenant j'ordonne et commande à mon filz
« De le guarder soingneux comme une œuvre très-digne,
« Et qu'à mes successeurs tousiours de père en filz,
« Ce livre soit au chef de ma maison de *Ligne*. »
Lamoral, prince de Ligne, 1609.

Charles, prince de *Ligne*, grand-père du possesseur actuel de la belle terre de Bel-Œil, déposa de nouveau, le 15 décembre 1773, dans sa bibliothèque de famille, ce curieux petit monument, qui en étoit sorti on ne sait trop comment. Il repose aujourd'hui au milieu d'autres curiosités dont la bibliothèque de Bel-Œil est richement fournie, grâce à l'esprit éclairé du possesseur actuel, qui non-seulement sait conserver les livres réunis par ses ancêtres, et surtout par son illustre aïeul, mais augmente encore tous les jours, avec discernement et goût, la collection qui lui est échue.

A.-D.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

Depuis quelque temps, il paraît à Tournay un journal de bibliographie intitulé *le Bibliologue de la Belgique*, dont l'idée est due au *Bulletin du Bibliophile*. Quatre numéros seulement sont parus, et contiennent des articles de bibliographie, littérature et critique. Ce recueil est publié sous la direction d'un homme savant et distingué, M. Fred. Hennebert, archiviste de Tournay.

A la fin de chaque numéro se trouve le catalogue de la librairie de MM. Hennebert frères, de Tournay, dans lequel nous remarquons assez souvent des livres rares et précieux.

Ce journal paroît tous les deux mois, par livraisons de 3 feuilles; le prix est de 6 fr. 50 c. Le *Bibliologue* s'échange contre les journaux quotidiens, recueils périodiques, et mémoires des sociétés savantes. On s'abonne à *Tournay*, chez MM. Hennebert frères, libraires, rue Saint-Piat, n. 8, et à Paris, au bureau du *Bulletin du Bibliophile*, place du Louvre, n. 12.

Il s'est formé, il y a peu de temps, en Angleterre, une Société à l'instar de la *Société de l'Histoire de France*, sous le titre de *Cambden Society*; elle a pour but la publication de tous les mémoires inédits, documents historiques, et anciens poëmes, relatifs à l'histoire ancienne, civile et religieuse de la Grande-Bretagne. Son premier objet est la publication des manuscrits; mais cependant elle n'exclut point la reproduction d'un ouvrage excessivement rare et d'une grande importance; nous extrayons quelques-uns des articles de ses statuts.

La souscription est d'une livre sterl., payable d'avance, et prise avant le 1er mars (1839).

L'administration est composée d'un président, d'un conseil composé de douze membres; d'un trésorier et d'un secrétaire, élus tous les ans, en assemblée générale, au 2 mai.

Le nom des membres proposés pour faire partie du conseil est transmis au secrétaire, et par lui envoyé à tous les autres membres.

Les fonds de la Société sont employés aux dépenses nécessaires à la publication des ouvrages qui lui paraissent de nature à intéresser le public.

Les comptes sont reçus, tous les ans, par trois censeurs, également élus en assemblée générale.

Tous les membres sont invités à contribuer, de tous leurs moyens, à la prospérité de la Société en lui donnant à publier leurs ouvrages, ou en faisant connoître ceux qu'elle publie.

L'auteur d'un ouvrage publié par la Société en reçoit douze exemplaires, les autres membres deux. Le conseil décide seul à combien d'exemplaires doit être tiré l'ouvrage que l'on se propose de publier, et le prix auquel il doit être vendu.

Chaque publication de la Société forme un tout complet et séparé.

Voici la liste de quelques-uns des ouvrages déjà publiés :

A contemporary Alliterative Poem on the Deposition of King Richard II. from an unique MS. at Cambridge. With the Latin Poem on the same subject by Richard de Maydestone, from a MS. at Oxford.

A contemporary Narrative (in English) of the Arrival of Edward IV. in England, A. D. 1471, and his final recovery of the Kingdom from Henry VI.

" Kyng Johan, " an English play in two Parts, by John Bale, Bishop of Ossory, probably written and acted in the reign of Edward VI., forming a connecting link, hitherto wanted, between Moralities and Historical Plays, from the Author's own MS. in the possession of the Duke of Devonshire.

Cette Société, qui compte parmi ses membres les hommes les plus éminents de l'Angleterre, et qui rivalise déjà de zèle avec la *Société de l'Histoire de France* de Paris, est destinée à imprimer un grand mouvement aux études historiques et littéraires dans la Grande-Bretagne.

J. H.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

Nº 12.

Nº 6. — Juillet 1840.

231 Annales indiques contenantes la vraye narration et advis de ce advenu et succédé au Japon, et aultres lieux voisins des Indes, envoyez par les pères de la société de Jésus, etc., nouvellement traduites en françois. *Anvers, en l'imprimerie Plantinienne*, 1590, 1 vol. in-12, d.-rel. . . . 12—»

232 Apologie des dominicains missionnaires de la Chine ou response au livre du père le Tellier, intitulé : *Défense des nouveaux chrestiens* et à l'*éclaircissement* du père le Gobien *sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts;* par un religieux docteur et professeur en théologie de l'ordre de St-Dominique. *Cologne*, 1700, 2 tom. en un vol. in-12. 3—»

Cette polémique entre les jésuites et les dominicains au sujet des honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts; savoir si ces honneurs peuvent être tolérés par la religion catholique; ne présente maintenant aucun intérêt, et ces deux volumes ne sont recherchés que parce qu'ils donnent des notions étendues sur les diverses sectes religieuses de la Chine. A la fin se trouvent les documens originaux de la controverse.

233 Bachevillé (les frères). Voyages en Europe et en Asie après leur condamnation par la cour prévôtale du Rhône,

en 1816. *Paris*, 1822, 1 vol. in-8, d.-rel. . . . . 7—»

A la fin se trouvent les pièces justificatives de leur procès.

234 Barbé-Marbois. Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis de l'Amérique septentrionale, précédée d'un discours sur la constitution et le gouvernement des États-Unis avec une carte relative à l'étendue des pays cédés. *Paris*, 1829, 1 vol. in-8, d.-rel. 8—»

235 Barrere (Pierre). Nouvelle relation de la France équinoxiale contenant la description des côtes de la Guiane, de l'isle de Cayenne, le commerce de cette colonie, les divers changements arrivés dans ce pays, les mœurs et le dénombrement des différens peuples sauvages qui l'habitent; ornée de beaucoup de figures. *Paris*, 1743, 1 vol. in-12. 3—50

236 — — — Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale ou dénombrement des plantes, des animaux et des minéraux qui se trouvent dans l'île de Cayenne, les isles de Remire, sur les côtes de la mer et dans le continent de la Guyane, avec leurs noms différens, latins, françois et indiens et quelques observations sur leur usage dans la médecine et dans les arts. . . . . 3—50

Complément indispensable de l'ouvrage précédent.

237 Barrow (John). Travels in China, id. a voyage to Cochinchina in the years 1792 and 1793. *London*, 1806, 2 vol. in-4 cart., n. rel., planches coloriées. . . . . 38—»

— Travels in southern Africa. *Lond.*, 1806, 2 vol. in-4. 38— »

Chacun de ces ouvrages a été publié à plus de 100 fr.

238 Bartelemy de las Casas. Tyrannies et crvavtez des Espagnols perpetrées és Indes occidentales qu'on dit le nouveau monde; briévement descrites en langue castillane par l'évesque don frère Bartelemy de las Casas ou Casares, Espagnol de l'ordre de St-Dominique, fidèlement traduictes par Jaques de Miggrode, pour servir d'avertissement et d'exemple aux xvii provinces des Païs-Bas. *Anvers*, 1579, 1 vol. in-8, rel. 8—»

Ouvrage très-rare et fort curieux sur les premiers établissemens des Espagnols en Amérique, et sur les crimes qu'ils commirent pour y établir leur puissance fanatique.

239 Baudelot de Dairval. De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des antiquitez procure aux sçavans, avec beaucoup de fig. *Rouen*, 1727, 2 vol. in-12. 10—»

Cet ouvrage, aussi savant qu'utile, est indispensable pour bien connoître tout le fruit qu'on peut retirer des voyages, sous le rapport archéologique et littéraire ; écrit pour la jeunesse, il peut être d'un grand secours aux antiquaires et aux numismates ; la partie des médailles anciennes, traitée avec une profonde érudition, en occupe une grande partie.

240 Beauplan. Description d'Ukranie qui sont plusieurs provinces du royaume de Pologne, contenues depuis les confins de la Moscovie jusques aux limites de la Transilvanie, ensemble les mœurs, façons de vivre et de faire la guerre. *Rouen*, 1660, avec une carte de la Moskovie. 1 vol. in-4, vélin. (*Rare*.) 6—»

241 Benjamini Tudelensis Itinerarivm in quo res memorabiles, quas ante quadringentos annos totum fere terrarum orbem notatis itineribus dimensus vel ipse vidit vel a fide dignis suæ ætatis hominibus accepit, breviter atque dilucide describuntur, ex hebraico latinum factum, Bened. Aria Montano interprete. *Antverpiæ, ex officina Christ. Plantini*, 1575, 1 vol. in-8, m. r., fil., tr. d. . . . . 6—»

Première édition latine de ce voyage, imprimé pour la première fois en hébreu à Constantinople, en 1543, réimprimé avec le texte hébreu et des notes par les Elzeviers, en 1633, in-32, et enfin traduit en françois par J.-B. Baratier. *Amsterdam*, 1734, 2 vol. in-12.

Les trois éditions en hébreu et en latin que nous avons citées sont très-rares, celle de Constantinople surtout.

242 Berchtold (Léopold). Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie, avec des observations sur les moyens de préserver la vie, la santé et les effets dans les voyages par terre et par mer, pour les personnes qui n'ont pas acquis l'expérience des voyages, etc. ; traduit de l'anglais par C.-P. de Lasteyrie. *Paris*, 1797, 1 vol. in-8, v. fauve. . . . . . 4—»

243 **Bernier (François).** Voyage contenant la description des États du Grand Mogol, de l'Hindoustan, du royaume de Kachemire, où il est traité des richesses, des forces, de la justice et des causes principales de la décadence des États de l'Asie et de plusieurs événemens considérables, et où l'on voit comment l'or et l'argent, après avoir circulé dans le monde, passent dans l'Hindoustan d'où ils ne reviennent plus, le tout enrichi de cartes et fig. *Amsterdam*, 1709, 2 vol. in-12. 15—»

Au mois d'août 1830, le gouvernement en a fait faire, à ses frais, une nouvelle édition, pour procurer du travail aux ouvriers typographes.

244 **Biervillas (don Innigo de).** Voyage à la côte de Malabar, Goa, Batavia et autres lieux des Indes orientales, contenant une description des mœurs, coutumes et religion des Indiens; les différens établissemens de plusieurs nations de l'Europe, et un détail exact du commerce de Batavia avec plusieurs aventures et singularités curieuses. *Paris*, 1736, 2 parties en un vol. in-12, rel. . . . . 6—»

245 **Biet (Antoine).** Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne, entrepris par les François en l'année 1652, divisé en trois livres : le 1er contient l'établissement de la colonie ; le second, ce qui s'est passé pendant quinze mois que l'on a demeuré dans le païs ; le troisième traite du tempérament du païs, de la fertilité de la terre, des mœurs et coutumes des sauvages, et un dictionnaire de la langue du même païs. *Paris*, 1664, 1 vol. in-4, rel. en vél. . . . . . . 10—»

246 **Bizardière (M. de la).** Histoire de la scission ou division arrivée en Pologne le 27 juin 1697 au sujet de l'élection d'un roy. *Paris*, 1799, 1 vol. in-12. . . . . 3—»

247 **Bory de Saint-Vincent.** Essais sur les isles Fortunées et l'antique Atlantide, ou précis de l'histoire générale de l'archipel des Canaries. *Paris*, germinal an XI, 1 vol. in-4 avec beaucoup de cartes, d.-rel. . . . . 7—»

248 **Bossu.** Nouveaux voyages aux Indes occidentales, contenant une relation des différens peuples qui habitent les environs

du grand fleuve St-Louis, appelé vulgairement le Mississipi; leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs guerres et leur commerce. 2e édition. *Paris*, 1768, 2 vol. in-12, v. gr. 6—»

249 **Boulaye (Legouz).** Voyages et observations où se trouvent décrites les religions, gouvernemens et situations des estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karamanie, Kaldée, Assyrie, Grandmogol, Bijapour, Indes orientales des Portugais, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Danemarck, Pologne et autres lieux d'Europe, Asie et Afrique où il a séjourné : le tout enrichy de figures en bois, etc. *Paris*, 1657, 1 vol. in-4. 10—»

250 **Brown (Edouard).** Relation de plusieurs voyages faits en Hongrie, Servie, Bulgarie, Macédoine, Thessalie, Austriche, Styrie, Carinthie, Carniole et Friuli; enrichie de plusieurs observations sur les mines d'or, d'argent, de cuivre et de vif-argent; que bains et eaux minéralles qui sont dans ce païs, avec les figures de quelques habits et des places les plus considérables. *Paris*, 1674, 1 vol. in-4, bel ex. 10— »

251 **Busnot (Dominique).** Histoire du règne de Mouley-Ismaël, roy de Maroc, Fez, Tafilet, Souz; de la révolte et fin tragique de plusieurs de ses enfans et de ses femmes; des affreux supplices de plusieurs de ses officiers et sujets; de son génie, de sa politique et de la manière dont il gouverne son empire, etc. *Rouen*, 1714, 1 vol. in-12 avec deux gravures sur cuivre. . . . . 6— »

— Le même. *Rouen*, 1731, 1 vol. in-12. . .

252 **Castera.** Relation de l'ambassade anglaise envoyée en 1795 dans le royaume d'Ava ou l'empire des Birmans; par le major Michel Symes, chargé de cette ambassade; suivie d'un voyage fait en 1798 à Colombo, dans l'île de Ceylan, et à la baie de Da Lagoa, sur la côte orientale de l'Afrique; de la description de l'île de Carnicobar et des ruines de Mavalipouram; traduite de l'anglais, avec une collection de 30 pl. in-4 grav. en taille-douce. *Paris*, 1800, 3 vol. in-8, rel. 10—»

253 CHARLEVOIX (PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE). Histoire de l'isle espagnole ou de Saint-Domingue, écrite particulièrement sur les mémoires manuscrits du P. J. B. le Pers, jésuite, missionnaire à Saint-Domingue, et sur les pièces originales qui se conservent au dépôt de la marine. *Paris*, 1731, 2 vol. in-4, rel. . . . . 18—»

254 CHARLEVOIX. Histoire et description générale du Japon où l'on trouvera tout ce qu'on a pu apprendre de la nature et des productions du pays, du caractère et des coutumes des habitans, du gouvernement et du commerce, des révolutions arrivées dans l'empire et dans la religion et l'examen de tous les auteurs qui ont écrit sur le même sujet, avec les fastes chronologiques de la découverte du nouveau monde; enrichies de fig. *Paris*, 1730, 9 vol. in-12, rel. 30— »

255 CHOISY (L'ABBÉ DE). Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686 par M. l'abbé de Choisy; seconde édition. *Paris*, 1687, 1 vol. in-12, rel. . . . . 4—»

Ces lettres, écrites à un ami, ne devoient point être imprimées; mais, craignant de les voir tronquées par leur dispersion, M. l'abbé de Choisy permit à cet ami de les publier.

256 COOK, BYRON, CARTERETS. Relation des voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique actuellement régnante pour faire des découvertes dans l'hémisphère méridional et successivement exécutés par le commodore Byron, les capitaines Carterets, Wallis et Cook; rédigée d'après les journaux tenus par les différens commandans et les papiers de M. Banks; par J. Kawkesworth, et enrichie de figures et d'un grand nombre de plans et de cartes relatives aux pays qui ont été nouvellement découverts ou qui n'étoient qu'imparfaitement connus; traduite de l'anglois. *Paris*, 1774, 12 vol. très-bien reliés. . . . . 45—»

Quoique sous un titre générique, cette collection est entièrement composée des trois voyages du cap. Cook. Le 1[er] vol. contient les voyages de Byron et de Carterets.

257 **Coronelli.** Description géographique et historique de la Morée, reconquise par les Vénitiens du royaume de Négrepont, des lieux circonvoisins et de ceux qu'ils ont soumis dans la Dalmatie, etc. *Paris*, 1687, in-fol., avec beaucoup de planches. . . . . 15—»

258 **Die Newe Welt Landschaften** un Insulen so bis hieker allen alten Weltbeschreibern unbekandt, y yüngst aber von den Portugalesern und Hispaniern, in Niedergenglichen Meer erfunden. *Strasburg*, *G. Ulricher*, *V. Andla*, 1534, in-fol., d.-rel. en cuir de Russie, à deux col. . .

Cette traduction allemande du *Il mondo nuovo*, etc., etc., premier recueil des voyages qui ait jamais été imprimé, contient un grand nombre de voyages très-rares, entre autres : le voyage de Cadamosto, en Éthiopie ; de Christophe Colomb, de Pierre Alonso, de Vincent Pinçon, d'Americ Vespucc, de Pierre Aliares à Calicut ; de Marc Paul, de Mathis, aux pays des Sarmates ; de Paul Jove, en Moscovie ; la décade de Pierre Martyr, etc., etc.

259 **Dellon.** Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant la description des îles Bourbon et de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Calicut Taner, de Goa, etc. *Amsterdam*, 1699, 1 vol. in-12, rel. 4— »

260 **De Ora antarctica** per regem Portugalie pridem inventa (au dernier feuillet), impressum Argentine per Mathiam Bupfuff, *m.v.v.*, 1505, in-4 de 6 feuillets non chiffrés ; *le titre est orné d'une planche sur bois divisée en deux parties : le haut représente des sauvages nus, et le bas l'arrivée de la flotte en Amérique.* . . . . 100—»

Première lettre d'Americ Vespuce à Laurent de Médicis, très-rare.

261 **De rebus japonicis**, indicis et pervanis Epistolæ recentiores à Joanne Hasso Dalgattiensi Scoto, societatis Jesu in librum unum coacervatæ. *Antverpiæ*, *ex off. Martini Nutij*, aux deux cigognes, 1605, 1 gros vol. in-8, rel. en vél. . 18—»

Ce vol. très-rare contient les pièces suivantes : Brevis Japoniæ insule descriptio. — Litterarum ex litteris Roma missis Kal. aprilis 1585. —Narrationes rerum indicarum. — Literæ annuæ ja-

ponenses annorum 1591-1592. — Historica relatio de omnibus Japoniæ regnis. — Relatio historica de statu Japoniæ. — De morte Quabacondoni, historica relatio de morte XXVI crucifixorum. — De legatione regis Cinensium ad Taicosaneam. — De rebus à P. P. societatis Jesu gestis durante persecutione. — Litteræ japonicæ, 1622. — Japoniæ commutatio. — Litteræ japonicæ. — Narrationes rerum indicarum. — De regno magui regis Mogor. — De India orientali. — De statu rei christianæ India orientali, anno 1600. — Amplissimi Sinarum regni descriptio. — Missio peruana. — Litteræ annuæ insularum Philippinarum, 1601. — Index rerum et verborum.

262 **Des Marchais (le chevalier des).** Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, isles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 26-27, contenant une description très-exacte et très-étendue de ce païs, et du commerce qui s'y fait; enrichi d'un grand nombre de cartes et de figures en tailles-douces; par le R. P. Labat, de l'ordre des frères prêcheurs. *Paris*, 1730, 4 vol. in-12. . . . . 12—»

263 **Du Tertre.** Histoire générale des isles de Saint-Cristophe, de la Gvadelovpe, de la Martiniqve et avtres dans l'Amérique, où l'on verra l'establissement des colonies françoises dans ces isles, leurs guerres civiles et estrangères et tout ce qui se passe dans les voyages et retours des Indes, etc., etc. *Paris*, 1654, 1 vol. in-4. . . . . 12—»

264 **Eggede.** Description et histoire naturelle du Groenland; traduites en françois par M. D. R. D. P. (Desroches de Parthenay). *Copenhague*, 1763, 1 vol. in-8, rel., pl. . . 8—»

265 **Ellis (Henry).** Voy. à la baye de Hudson en 1746 et 1747. *Paris*, 1749, 2 vol. in-12, rel. en un. . . . . 4—»

Description exacte des côtes et histoire naturelle du pays. — Relation historique de toutes les expéditions faites jusqu'ici pour la découverte d'un passage plus court aux Indes orientales. — Réalité de ce passage, etc.

266 **Essai** sur cette question : *Quand et comment* l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux? par E. B. d'E. *Amsterdam*, 1767, 1 vol. in-4, rel. . . . . . 9—»
Ou 4 vol. in-12. . . . . 9—»

Ce travail très-important traite des questions suivantes : — Examen de divers systèmes sur l'origine des Américains. — Exposition du système de l'auteur. — Preuves de ce système. — Sur la prétendue universalité du déluge. — Divers systèmes du déluge. — Origine des pétrifications. — Preuves de la non-universalité du déluge. — Examen de la chronologie du texte hébreu, du code samaritain et de la préférence que mérite le premier. — Histoire des Chinois, des Scythes, des Celtes, des Thraces, etc., etc.

267 **Estat présent de l'empire de Maroc** (par Pidon de Saint-Olon). *Paris*, 1694, 1 vol. in-12, avec beaucoup de gravures. 3— »

268 **Etat** des royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger ; contenant l'histoire naturelle et politique de ces païs, la manière dont les Turcs y traitent les esclaves, comme on les rachète, et diverses aventures curieuses (par Godefroy et autres). *La Haye*, 1704, 1 vol. in-12, rel. . . . 5— »

269 **Flacourt.** Histoire de la grande isle de Madagascar, avec une relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657. *Paris*, 1661, 1 vol. in-4, rel., avec des cartes géograph. 9— »

270 **Flavigny.** Correspondance de Fernand Cortez avec l'empereur Charles Quint sur la conquête du Mexique. *Paris*, 1778, 1 vol. in-12. . . . . 4— »

Recueil de trois lettres traduites pour la première fois en françois d'après les manuscrits, et du plus grand intérêt.

271 **Fleurieu.** Découvertes des François en 1768 et 1769 dans le sud-est de la nouvelle Guinée et reconnaissances postérieures des mêmes terres par des navigateurs anglois qui leur ont imposé de nouveaux noms ; précédées de l'abrégé historique des navigations et des découvertes des Espagnols dans les mêmes parages. *Paris*, 1750, 1 vol. in-4, rel., avec douze cartes. . . . . 9— »

272 **Fleurieu.** Voyage fait par ordre du roi en 1768 et 1769 à dif-

férentes parties du monde pour éprouver en mer les horloges marines inventées par Ferdinand Berthoud; contenant le journal des horloges marines, le journal de la navigation, etc. *Paris, impr. roy.*, 1773, 2 vol. in-4, mar. r., fil., t. d. 16— »

273 FLOTTE (M. DE LA). Essais historiques sur l'Inde, précédés d'un journal de voyages et d'une description géographique de la côte de Coromandel. *Paris*, 1769, 1 vol. in-12. 3—»

274 GAUDIN. Voyage en Corse et vues politiques sur l'amélioration de cette isle; suivis de quelques pièces relatives à la Corse et de plusieurs anecdotes sur le caractère et les vertus de ses habitans; ornés d'une carte géographique. *Paris*, 1787, 1 vol. in-8, rel. . . . . 3—»

275 GAUTHIER SCHOUTEN. Voyage aux Indes orientales, commencé l'an 1658 et fini l'an 1665; traduit du hollandois, où l'on voit plusieurs descriptions de païs, roïaumes, isles et villes, siéges, combats sur terre et sur mer, coutumes, manières, religion de divers peuples, animaux, plantes, fruits et autres curiositez naturelles. Nouvelle édition, revuë par l'auteur et considérablement augmentée; enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce. *Rouen*, 1725, 2 vol. in-12. 10— »

276 GERVAISE (NICOLAS). Histoire naturelle et politique du royaume de Siam, divisée en 4 parties : la 1re contenant la situation et la nature du pays; la 2e, les mœurs des habitans, leurs loix et leurs coutumes; la 3e, leur religion; et la 4e, ce qui regarde le roi qui règne à présent et ce qu'il y a de plus particulier dans la cour de ce royaume. *Paris*, 1688, 1 vol. in-4, rel. . . . . 9—»

277 GMELIN. Voyage en Sibérie, contenant la description des mœurs et usages des peuples de ce pays, le cours des rivières considérables, la situation des chaînes de montagnes, des grandes forêts, des mines, avec tous les faits d'histoire naturelle qui sont particuliers à cette contrée; traduit de l'allemand par M. de Keralio. *Paris*, 1767, 2 vol. in-12, avec cartes. 6— »

278 **Godefroy et autres.** Etat des royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger. *Rouen*, 1731, 1 vol. in-12, rel. 5— »

Contient l'hist. nat. et polit. du pays, la manière dont les Turcs traitent les esclaves, comment on les rachète.

279 **Goyer (Pierre) et Jacob de Keyser.** Ambassade de la compagnie orientale des provinces unies vers l'empereur de la Chine ou grand cam de Tartarie. Recueilli par Jean Nieuhoff et mis en françois par Jean le Carpentier; enrichi d'un grand nombre de tailles-douces. *Leyde*, 1665, 2 parties en un vol. in-fol., rel. . . . . 15—»

280 **Guer.** Mœurs et usages des Turcs, leur religion, leur gouvernement civil, militaire et politique, avec un abrégé de l'histoire ottomane. *Paris*, 1746, 2 vol. in-4, rel., avec des planches et des cartes. . . . . 12—»

281 **Herbert (Thomas).** Relation du voyage de Perse et des Indes orientales; traduite de l'anglois, avec les révolutions arrivées au royaume de Siam l'an 1647; traduite du flamand de J. van Vliet. *Paris*, *Jean Dupuis*, 1663, 1 vol. in-4, rel. 9— »

282 **Histoire** de la Jamaïque; traduite de l'anglois par M., ancien officier de dragons. *Londres* (*Paris*), 1751, 2 vol. in-12, avec 6 planches. . . . . 8—»

283 ——— de la Virginie, contenant l'histoire du 1er établissement, les productions naturelles, la religion, les lois, coutumes, etc., et l'état présent du païs; traduite de l'anglois, enrichie de fig. *Amsterdam*, 1707, 1 vol. in-12, rel., v. f. 5—»

284 **Histoire** de l'origine du royaume de Sicile et Naples, contenant les avantures et les conquestes des princes normands qui l'ont établi. *Paris*, 1701, 2 parties en un vol. in-12. 5— »

285 ——— des deux conquestes d'Espagne par les Mores: la première, faite par Tarif et Mussa sur les Crestiens; la seconde, par Abdalasis sur les Mores révoltez, et des révolu-

tions arrivées dans l'empire des Califes pendant près de cinquante ans par Abulcacius Tarif Abeutarrique, l'un de ceux qui ont eu part à la première conqueste, avec la description de l'Espagne par le même, la vie du grand Almanzor par Ali Abeususian et quelques lettres et pièces originales; traduite de l'arabe, en 1589, par Mignel de Luna, et mise en françois par D. G. (dom Lobineau). *Paris*, *Muguet*, 1707, 1 vol. in-12. 5 – »

286 ——— des révolutions de l'empire de Maroc, depuis la mort du dernier empereur Muley Ismaël, qui contient une relation exacte de ce qui s'est passé dans cette contrée pendant l'année 1727 et une partie 1728, avec des observations naturelles, morales et politiques sur le pays et les habitans; traduite du journal anglois écrit par le capitaine Braithwaite, qui a accompagné M. Jean Russel, consul général de Sa M. Brit. en Barbarie, et qui a été témoin oculaire des plus remarquables événemens mentionnés dans cet ouvrage; avec une carte de l'Afrique. *Amsterdam*, 1731, 1 vol. in-12. .

287 Howel (Thomas). Voyage en retour de l'Inde par terre et par une route en partie inconnue jusqu'ici; suivi d'observations sur le passage dans l'Inde par l'Egypte et le grand désert par James Capper; traduit de l'anglois par Théophile Mandar. *Paris*, an v, 1 vol. in-4, rel. . . . . 10 — »

288 Hvgves (Jean). Histoire de la navigation de Jean Hvgves de l'Inschot, Hollandois, aux Indes orientales, contenant diverses descriptions des lieux jusques à présent découverts par les Portugais, observations des coustumes et singularitez de delà et autres déclarations, avec annotations de B. Paludanus sur la matière des plantes et épiceries. Item quelques cartes géographiques et autres figures; troisième édition. *Amsterdam*, 1638, 1 vol. in-fol. . . . . 30 – »

289 Itinerarium Antonini Augustini, et burdigalense quorum hoc nunc primum est editum : illud ad diversos manusc. codices et impressos comparatum emendatum; et Hiero-

nimi Suritæ Cæsaraugustani doctissimo commentario explicatum ad Cl. V. Abraham ortelium. *Antverp., geog. reg., Coloniae-Agrippinae, in off. Birckmanica*, 1600, 1 vol. pet. in-8, vélin. . . . . 10—»

290 **Jarric (Pierre du).** Histoire des choses plus mémorables advenves tant ez Indes orientales, que autres païs de la descouverte des Portugais en l'establissement, et progrez de la foy chrestienne et catholique et principalement de ce que les religions de la compagnie de Jésus y ont fait et enduré pour la mesme fin depuis qu'ils y sont entrés jusques à l'an 1600. *Bovrdeavx*, 1608, 3 vol. in-4, rel. . . . .

Voyez sur ce livre curieux la note insérée au Bulletin du Bibliophile, page , deuxième série.

291 **Jordan.** Voyages historiques de l'Europe, contenant l'origine, la religion, les mœurs, coutumes et forces de tous les peuples qui l'habitent et une relation exacte de tout ce que chaque païs renferme de plus digne de la curiosité d'un voïageur. *Paris*, 1643, in-12, rel., avec beaucoup de cartes. . . . . 4— »

292 **Journal du voyage du roi a Rheims**, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable à la cérémonie de son sacre, etc. *La Haye*, 1723, 2 tom. en 1 vol. in-8, vél. 4—»

293 **Kemis Laurent.** A relation of thé second voyage to Guiana perfourmed and written in the yeare 1596, by Lawrence Kemis, Gent. *London, Thomas Dawson*, 1596, 1 vol. in-4, mar. violet, fil., t. d. 75— »

Bel exempl. d'un livre très-rare.

294 **Klimii Nicolai** iter subterraneum novam telluris theoriam ac historiam quintæ monarchiæ adhuc nobis incognitæ exhibens e bibliotheca B. Abelini. *Hafniæ et Lipsiæ*, 1745, 1 vol. in-12, rel. v. . . . . 5— »

Ouvrage fort singulier.

295 Kaempfer Engelbert. Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon, composée en allemand et traduite en françois sur la version angloise de Jean-Gaspar Scheuchzer, ouvrage enrichi de quantité de figures dessinées d'après le naturel par l'auteur même. *La Haye*, 1729, 2 vol. in-fol., rel. . . . 25— »

Le même. *Amsterdam*, 1732, 2 vol. in-12. 7— »

296 Kolbe (Pierre). Description du cap de Bonne-Espérance, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays, la religion, les mœurs et les usages des Hottentots, et l'établissement des Hollandois. *Amsterdam*, 1742, 3 vol. in-12, avec beaucoup de planches et de cartes. . . . 10— »

297 Labat. Relation historique de l'Éthiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angolle et Matamba, traduite de l'italien du P. Cavazzi et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec des notes, des cartes géographiques et un grand nombre de figures en taille-douce. *Paris*, 1732, 5 vol. in-12, rel. 18— »

298 Lacaille (l'abbé de). Journal historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance, précédé d'un discours sur la vie de l'auteur, suivi de remarques et de réflexions sur les coutumes des Hottentots et des habitants du cap, avec figures. *Paris*, 1776, 1 vol. in-12, rel. . . . . 4— »

299 Lacroix. État général de l'empire ottoman depuis sa fondation jusqu'à présent, et l'abrégé des vies des empereurs par un solitaire turc, traduit, avec une instruction et recueil de mots et noms turcs utiles aux voyageurs. *Paris*, 1695, 3 vol. in-12, mar. r. f., tr. dor. aux armes. . . 14— »

300 Lafitau (Joseph-François). Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le Nouveau-Monde, avec des figures en taille-douce, et des cartes et des portraits des anciens capitaines portugais. 4 vol. in-12, rel. v. . . . 12— »

301 **Lafitau.** Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps. *Paris*, *Saugrain*, 1734, 4 vol. in-12, avec 32 figures en taille-douce et un frontispice.

Le père Lafitau, jésuite, s'est attaché surtout à faire connoître les rapports qu'il peut y avoir entre les religions des sauvages et celles des peuples païens, les vestiges de judaïsme et de christianisme qu'ont remarqués les premiers navigateurs en Amérique; il a donné des détails très-étendus et très-curieux sur le gouvernement politique, les mariages, l'éducation, les mœurs civiles et guerrières de ces sauvages. Dans son ardeur de prosélytisme, l'auteur a bien commis des erreurs en voulant trouver des ressemblances et faire des rapprochemens là où le hasard seul avoit présidé; cependant ce travail mérite d'être lu avec fruit et plaisir par ceux qui veulent connoître les coutumes des premiers peuples.

302 **Lafond (le capit. Gabriel).** Quinze ans de voyages autour du monde. 2 vol. avec de grands dessins en couleurs. . . 15— »

303 **La Hontan (le baron de).** Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, qui contiennent une relation des différens peuples qui y habitent, la nature de leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion et leur manière de faire la guerre; avec des cartes et figures. *La Haye*, 1703, 2 vol. in-12. . . . . 6—»

Ces récits de voyage en forme de lettres font connoître surtout les mœurs civiles et guerrières des Américains et ne sont pas remplis de détails de conversions, de messes, etc., détails qui rendent si fastidieux à lire les voyages des missionnaires. L'auteur écrivoit à un ami les événemens tels qu'ils se passoient, sans rien déguiser ni exagérer, et son ouvrage, écrit sans prétention, a l'avantage d'être véridique.

304 **La Loubère.** Du royaume de Siam; par M. la Loubère, envoyé extraordinaire du roy auprès du roy de Siam en 1687 et 1688. *Paris*, 1691, 2 vol. in-12, rel. . . . . 5—»

305 **Langle (le marquis de).** Voyage en Espagne; 2 parties en un vol. in-12, rel. . . . . 4—»

Voyageur à la manière de Sterne, l'auteur n'a fait que raconter les sensations à mesure que les événemens ou les hommes se présentoient à lui et le faisoient réfléchir.

306 **Laroque**. Voyage en Syrie et au mont Liban, contenant la description de tout le pays compris sous le nom de Liban et d'Anti-Liban, Kesroan, etc., ce qui concerne l'origine, la créance et les mœurs des peuples qui habitent ce pays, la description des ruines d'Héliopolis, aujourd'hui Balbek, et une dissertation historique sur cette ville; avec un abrégé de la vie de M. de Chasteuil, etc. *Paris*, 1722, 2 vol. in-12, rel., avec des cartes et plans. . . . . 5—»

307. **Laujon** (A. de). Souvenirs et voyages. *Paris*, 1835, 2 vol. in-8, v. g. . . . . 9—»

308 **Lédyard et Lucas**. Voyages en Afrique, entrepris et publiés par ordre de la société angloise d'Afrique, avec le plan de la fondation de cette société, et une carte du nord de l'Afrique, par le major Rennel, etc.; traduits de l'anglois par G.-N. Lallemand. *Paris*, 1804, 1 vol. in-8, rel. . . . 6—»

309 **Legrand**. Relation historique d'Abissinie du P. J. Lobo; traduite du portugois, continuée et augmentée de plusieurs dissertations, lettres et mémoires. *Paris*, 1728, 1 vol. in-4, rel., avec une carte. . . . . 12—»

310 **Leguat** (François). Voyages et aventures en deux isles désertes des Indes orientales; avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'isle Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'isle Sainte-Hélène et en d'autres endroits de leur route, etc.; enrichis de cartes et figures. *Londres*, 1721, 2 t. en un vol. in-12. 6—»

——— Le même. *Amsterdam*, 1708, 2 vol. in-12, édition moins recherchée et cependant plus complète pour les planches qui sont sur une plus grande échelle. . . . 6—»

311 **Lesseps**. Journal historique du voyage de M. de Lesseps, consul de France employé dans l'expédition de la Pérouse en qualité d'interprète du roi, depuis l'instant où il a quitté les

frégates françoises au port Saint-Pierre-et-Saint-Paul, du Kamtschatka jusqu'à son arrivée en France, le 17 octobre 1788. *Paris, impr. roy.*, 1790, in-8, rel., avec plusieurs cartes et planches. . . . . 15—»

312 Lettera annale scritta di novo dal Giapone delle cose iui successe l'anno 1582. *In Venetia*, 1585, 1 vol. in-8.

Lettres annales dv Japon, envoyées par le R. P. François Pasio, nouvellement traduites de l'italien en françois. *Lyon*, 1609, 1 vol. in-8, rel. 6— »

313 Lettere dell' India orientale, scritte da reuerendi padri della compagnia di Giesu, nelle quali si stopre la grande arte usata da gli istessi, per liberar l'anime de gli infideli indiana d'alla potesta del nimico infernale, et ridurle alla nostra sancta fede, novamente stampate et ampliate in molti luoghi et ricorretti con diligenza. *In Vinetia, Antonio Ferrari*, 1580, 1 vol. in-8. . . . . 6—»

Lettera del P. Nicolo Pimenta (sur les affaires catholiques en Chine). *Venetia*, 1605. 6— »

Lettera annua della vice provincia delle Filippine scritta dal P. de Ribara. *In Venetia*, 1505. 6— »

314 Lettres d'un missionnaire à Pekin ; contenant diverses questions sur la Chine pour servir de supplément aux mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages de la Chine ; par les missionnaires de Pekin. *Paris*, 1782, 1 vol. in-8. . . . . 5—»

Ce vol. contient trois lettres, plusieurs extraits des mémoires de l'Académie sur l'origine de la fable de l'Olympe, sur la balance des peintres par M. de Piles, sur les monstres, sur l'horoscope d'Auguste et sur la roue d'Aristote.

315 Lettres édifiantes et curieuses concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ; avec quelques relations nouvelles des missions et des notes géographiques et historiques, publiées sous la direction de M. Aimé Martin. *Paris, Desrez*, 1838, 2 vol. grand in-8, à deux col., br. . . . . . 15—»

316 **Lopez de Gomara**, Francesco. Historia delle nvove Indie occidentali, con tutti i discoprimenti et cose notabili auuenute, dopo l'acquisto di esse; tradotta nella italiana per Agostino du Craualie. *In Venetia*, 1576, 1 vol. in-8. 5— »

317 **Lopez de Gomara**. Histoire générale des Indes occidentales et terres neuves, qui jusqués à présent ont été descouvertes, augmentée en cette cinquième édition de la description de la nouvelle Espagne et de la grande ville de Mexique, autrement nommée *Teñuctilan;* composée en espagnol par François Lopez de Gomara, et traduite en françois par le s. de Genille Mart. Fumée. *Paris*, 1506, 1 vol. in-8, vél. (*Taché*.) 8— »

318 **Lobo** (le p. Jérome). Voyage historique d'Abissinie; traduit du portugais, continué et augmenté de plusieurs dissertations, lettres et mémoires, par M. Legrand. *Paris*, 1728, 1 vol. in-4, rel., avec cartes. . . . . 15— »

319 **Lomonii** (Ludovici Henrici Briennæ comitis regi à consiliis, actis et epistolis) Itinerarium, editio altera auctior et emendatior, curante Car. Hatin, D. M. P. *Parisiis*, 1662, 1 vol. in-8. . . . . 4— »

Cette seconde édition est moins complète que la première, par les suppressions qu'y fit l'auteur dans sa vieillesse; il en résulte que la narration de ce voyage dans toute l'Europe est sèche, sans agrément et sans intérêt, et ne mérite certainement pas toutes les platitudes poétiques que firent les courtisans de l'époque. Parmi les nombreuses pièces de vers qui commencent ce volume, nous en remarquons une, en latin, signée *Fléchier*.

320 **Lucas**. Troisième voyage du sieur Paul Lucas, fait en 1714 par ordre de Louis XIV, dans la Turquie, l'Asie, la Sourie, la Palestine, la haute et la basse Égypte. *Rouen*, 1719, 3 vol. in-12. 6— »

321 **Lucas** (Paul). Voyage au Levant, contenant la description de la haute Égypte suivant le cours du Nil depuis le Caire jusqu'aux Cataractes, avec une carte exacte de ce fleuve, que

personne n'avoit donnée. Nouvelle édition revue et corrigée. *Paris*, 1714, 2 t. en un vol. in-12, rel. . . . . . 4— »

322 **Maffée (Jean-Pierre)**. L'histoire des Indes orientales et occidentales; traduite du latin par MM. D. P., avec deux tables, l'une des chapitres et l'autre des matières, etc. *Paris*, 1665, 1 vol. in-4. . . . . 15— »

323 **Mann**. Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs, avec la description de ce qui s'y trouve de plus remarquable, et deux plans de la ville de Bruxelles et du parc. *Bruxelles*, 1785, 2 parties en un vol., br. . . . . 3— »

324 **Marigny**. Histoire des Arabes sous le gouvernement des califes. 4 vol. in-12. . . . . 10— »

Excellent ouvrage.

325 **Marion**. Nouveau voyage à la mer du Sud, commencé sous les ordres de M. Marion, etc. Cette relation a été rédigée d'après les plans et journaux de Crozet; on a joint à ce voyage un extrait de celui de M. Surville dans les mêmes parages. *Paris*, 1783, 1 vol. in-8. . . . . 4— »

326 **Martin Martini**. Histoire de la Chine, traduite du latin du père Martin par l'abbé le Peletier. *Paris*, 1692, 2 vol. in-12, mar. r., fil., t. d. . . . . 9— »

327 **Martyris (Petri)** denuper sub D. Carolo repertis insulis, simulatq. incolarum moribus, enchiridion dominæ Margaritæ, diui Max. Cæs. filiæ dicatum. *Basileae, anno* 1521, 1 vol. p. in-8, rel. . . . . 30— »

Relation originale de toute rareté.

328 **Maundrell (Henri)**. Voyage d'Alep à Jérusalem, à Pâques, en l'année 1697; traduit de l'anglois. *Utrecht*, 1705, 1 vol. in-12, rel. . . . . 3— »

329 **Mauro** (**Lucio**). La terza parte delle historie dell' Indie nella quale particolarmente si tratta dello scoprimento della provincia di *incatan*, detta *nuoua Spagna*, et delle cose degne di memoria fatte da spagnouli nella conquista della grande et marauigliosa citta di Messico, et delle altre prouincie ad essa sottoposte, nouuamente tradotta di lingua spagnuola *In Venetia*, *Giordano Ziletti*, 1566, 1 vol. in-8, rel. 10—»

Vol. donnant beaucoup de détails sur l'expédition de Fernand Cortez.

330 **Mémoires** et observations géographiques et critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amérique, d'après les relations les plus récentes, auxquelles on a joint un essai sur la route aux Indes par le nord et sur un commerce très-vaste et très-riche à établir dans la mer du Sud; avec deux nouvelles cartes dressées conformément à ce système par M...... *Lausanne*, 1765, 1 vol. in-4, rel. 10— »

331 **Mémoires d'un Américain**, avec une description de la Prusse et des îles Saint-Domingue; par l'auteur des Lettres d'Affi à Zurac, et de celles d'un philosophe sensible. *Lausanne*, 1771, 2 vol. in-12, br. . . . . 4—50

332 ——— ou Relation militaire contenant tout ce qui s'est passé de plus considérable dans les attaques et dans la deffence de la ville de Candie depuis l'année 1645, qu'elle fut bloquée des Turcs, jusques au jour de sa réduction, etc. *Paris*, 1670, 1 vol. in-12, m. r. (*Anc. rel.*). . . 9— »

333 **Mercure** (**le**) indien ou Tresor des Indes, par P. D. R. (Pierre de Rosnel). *Paris*, 1667, gr. in-8, m. r. à comp., t. d. (*Anc. rel.*). . . . . 9— »

334 **Mésange** (**Pierre de**). La vie, les avantures et le voyage de Groenland, du R. P. cordelier Pierre de Mésange, avec une relation bien circonstanciée de l'origine, de l'histoire des mœurs et du paradis des habitants du pole arctique. *Amsterdam*, 1720, 2 t. en 1 vol. in-12, v. f., fil. (*Bel ex.*). 9— »

335 **Millin**. Voyage dans les départements du midi de la France.

Paris, imp. impériale, 1807, 5 vol. in-8, d.-rel. avec un atlas in-4. . . . . 25— »

336 **Misson (Maximilien).** Voyage d'Italie, édition augmentée de remarques nouvelles. *Amsterdam*, 1743, 4 vol. in-12, br. 15— »

337 **Montaigne (Michel de).** Journal du voyage de Michel Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne. 1580 et 1581, avec des notes par M. de Guerlon. *Rome*, 1774, 2 vol. in-12. 4— »

338 **Montirat.** Les voyages de Lionnel Waffer, contenant une description très-exacte de l'isthme de l'Amérique et de toute la Nouvelle-Espagne, traduits de l'anglais, avec beaucoup de cartes géographiques très-exactes et très-curieuses. *Paris*, 1706, 1 vol. in-12, rel. . . . . 3— »

339 **Newe** unbekanthe Landte und ein newe Weldte in kurz vergangener zeithe erfunden. Un durch mich Georgen Stüchssen. Zu *Nureinberg Gedrucht*, anno christi MCCCCCVIII (1508), in-fol.

Traduction allemande de Cadamasto. Très-rare.

340 **Nicolas de Nicolay.** Discours et histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie par Nicolas de Nicolay Daulphinois, seigneur d'Arfeuille, valet de chambre et géographe ordinaire du roy de France, avec plusieurs lettres et mémorables histoires advenues en nostre temps, plus les figures au naturel, tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations : leurs port, maintien, habits, loys, religions et façons de vivre tant en temps de paix que de guerre. *Anvers, Arnould Coninx*, 1586, 1 vol. in-4, rel., fig. en bois. . . . . 16— »

341 **Niebuhr.** Description de l'Arabie d'après les observations et recherches faites dans le pays même, nouvelle édition revue

et corrigée. *Paris*, 1779, 2 tomes en 1 vol. in-4, relié en v. mar. . . . . 16— »

342 **Nouveaux** Voyages aux côtes de Guinée et en Amérique, avec des avantures curieuses arrivées dans différens pays, avec figures (par. xx). *Amsterdam*, 1739, 1 vol. in-12. . 5— »

343 **Otter**. Voyage en Turquie et en Perse, avec une relation des expéditions de Thamas Kouli-Kan. 2 vol. in-12. *Paris*, 1748. 6— »

344 **Pelleprat (Pierre)**. Relation des missions des P. P. de la compagnie de Jésus dans les isles et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale, divisée en deux parties, avec une introduction à la langue des Galibis sauuages de la terre ferme de l'Amérique. *Paris*, 1655, 1 vol. in-12, br. 6— »

345 **Pernetty**. Histoire d'un voyage aux isles Malouines, fait en 1763 et 1764; avec des observations sur le détroit de Magellan et sur les Patagons. Nouvelle édition. *Paris*, 1770, 2 vol. in-8, rel. . . . . 10— »

346 **Pichot (Amédée)**. Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse. *Paris*, 1825, 2 vol. in-8, 1/2 rel., d. v., fig. 18— »

347 **Pluche**. Concordance de la géographie des différens âges; par l'abbé Pluche. *Paris*, 1764, 1 vol. in-8, avec des cartes, m. r. 5— »

Au commencement se trouvent quelques pièces de vers composées par M. Pluche dans sa jeunesse; la table qui termine ce vol. peut servir de dictionnaire géographique.

348 **Pyrard (François)**. Voyage contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil; les divers accidens, adventures et dangers qui lui sont arrivés en ce voyage, tant en allant et retournant que pendant son séjour de dix ans en ce pays-là; avec la description des pays, mœurs, loix, façons de faire, police et gouvernement, du trafic et commerce qui s'y fait, des animaux, arbres, fruicts et autres singularitez; divisé en deux parties; troisième édition, revue,

corrigée et augmentée de beaucoup entre les précédentes; avec un petit dictionnaire de la langue des Maldives. *Paris*, 1619, 2 vol. in-8, rel. . . . . 15— »

— Le même. *Paris*, 1679, 1 vol. in-4. . . 15— »

Cette édition, divisée en trois parties, contient, de plus que la précédente, plusieurs traités sur la manière de voyager dans les pays éloignés, et des observations sur les voyages de Girard; mais le dictionnaire de la langue maldive y manque.

349 **Pythagore**. Voyage en Égypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, en Sicile, à Rome, à Carthage, à Marseille et dans les Gaules; suivi de ses lois politiques et morales (par Silvain Maréchal). *Paris*, an VII, 6 vol. in-8, rel. 40— »

350 **Raynal**. Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Indes. Nouvelle édition corrigée et augmentée, etc. *Paris*, *Costes*, 1820, 10 vol. in-8, rel., v. v., et atlas in-4, même rel. . . . 45— »

351 **Recueil** des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes orientales, formée dans les provinces unies des Païs-Bas. Nouvelle édition revue par l'auteur et considérablement augmentée, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce. *Rouen*, 1725, 10 vol. in-12, rel., v. f. . . . . 24— »

352 **Relation** de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la nouvelle France ès années 1662-1663, envoyée au R. P. André Castillon. *Paris*, 1664, 1 vol. in-12, vél. . . . . . 5— »

353 ——— des États de Fez et de Maroc, écrite par un Anglois qui y a été longtemps esclave, et traduite de l'anglois, publiée par M. Simon Ockley, professeur. *Paris*, 1726, 1 vol. in-12. 4— »

354 ——— de la Louisiane et du fleuve Missisipi, où l'on voit l'état de ce grand païs et les avantages qu'il peut produire. *Amsterdam*, 1720, 1 vol. in-12, avec cartes et figures. 4— »

355 RELATION d'un voyage du pôle arctique au pôle antarctique par le centre du monde, avec la description de ce périlleux passage et des choses merveilleuses et étonnantes qu'on a découvertes sous le pôle antarctique, avec 5 planches. *Paris*, 1743, 1 vol. in-12. . . . . 4— »

356 ——— nouvelle d'un voyage de Constantinople, enrichie de plans levez par l'auteur sur les lieux, et des figures (au nombre de 14) de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville. *Paris*, 1680, 1 vol. in-4, rel. . . . 9— »

357 RIBEYRO (JEAN). Histoire de l'isle de Ceylan, traduite du portugais en françois. *Trévous*, 1701, 1 vol. in-12, avec beaucoup de fig. . . . . 4— »

358 RICHELET. Histoire de la Floride ou relation de ce qui s'est passé au voyage de Ferdinand de Soto pour la conqueste de ce pays; composée en espagñol par l'inca Garcilasso de la Vega. *Paris*, 1670, 2 t. en 1 vol. in-12. . . . . 4— »

359 ROBERT TOWNSON. Voyage en Hongrie, précédé d'une description de la ville de Vienne et des jardins impériaux de Schoenbrunn; publié à Londres en 1797, traduit de l'anglois par le C. Cantwel, enrichi de la carte générale de Hongrie et de 18 planches. *Paris*, *an* VII, 2 vol. in-8, d.-rel. 8—»

360 ROCHEFORT. Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique, enrichie d'un grand nombre de figures, etc., avec un vocabulaire caraïbe. Deuxième édition. *Rotterdam*, 1665, 1 vol. in-4, mar. r. à comp., t. d. . . . 10— »

361 ROYER (EUGÈNE). La Terre Sainte ou description topographique très-particulière des saints lieux et de la terre de promission, avec un traité de quatorze nations de différente religion qui l'habitent; leurs mœurs, croyances, cérémonies et police, un discours des principaux poincts de l'Alcoran et ce que les Santons leur preschent dans les mosquées, l'histoire de la vie et de la mort de l'émir Fechrreddin, prince des Drus, et une

relation véritable de Zaga-Christ, prince d'Éthiopie, qui mourut à Rueil, près Paris, en 1638; le tout enrichi de fig. *Paris*, 1664, 1 vol. in-4, rel. . . . . 12— »

362. SADEUR (JACQUES). Ses aventures dans la découverte et le voyage de la terre australe, contenant les coutumes, mœurs, religion, exercices, études, guerres, animaux et raretés curieuses qui s'y trouvent, etc. *Amsterdam*, 1732, 1 vol. in-12, rel. . . . . 3—50

363 STATISTIQUE générale et particulière de la France et de ses colonies, avec une nouvelle description topographique, physique, agricole, politique, industrielle et commerciale de cet État; par une société de gens de lettres et de savans. *Paris*, 1804, 7 vol. in-8, rel., et un atlas in-4. . 20— »

364 STRUYS (JEAN). Voyages en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes et en plusieurs autres païs étrangers; accompagnez de remarques particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutûmes et le négoce des lieux qu'il a vûs; avec quantité de figures en taille-douce, dessinées par lui-même, et deux lettres qui traitent à fond des malheurs d'Astracan, par M. Glanius. *Paris*, 1719, 3 vol. in-12.

— Le même. *Amsterdam*, 1681, in-4, m. v., comp., f., t. d., pl. . . . . 15— »

365 TAVERNIER (JEAN-BAPTISTE). Les six voyages de J.-B. Tavernier, écuyer d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes pendant l'espace de quarante ans, et par toutes les routes que l'on peut tenir; accompagnez d'observations particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coûtumes et le commerce de chaque païs; avec les figures, les poids et la valeur des monnoyes qui y ont cours. *Suivant la copie imprimée à Paris*; 1679, 3 vol. in-12, rel., avec beaucoup de cartes. (*Légèrement piqué.*) . . . . 15— »

Édition recherchée à cause de sa correction et de la beauté de son exécution typographique.

366 USSIEUX (D'). Histoire abrégée de la découverte et de la conqueste des Indes par les Portugais. *Bouillon*, 1770, 1 vol. in-12. 3— »

17

367 **Vancouver.** Voyages et découvertes à l'océan Pacifique du nord et autour du monde, entrepris par ordre de S. M. Britannique, exécutés pendant les années 1790-91-92-93-94 et 1795; traduits de l'anglois par M. F. Henry; accompagnés d'un atlas composé de diverses planches et cartes géographiques. *Paris, Didot jeune, an* x, 5 vol. in-8, d.-rel., v. et pl. . . . . 18— »

368 **Vansleb (le p.).** Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte. *Paris*, 1648, 1 vol. in-12. 3—50
——— Le même. *Paris*, 1677, rel. . . . . 3—50

369 **Verdun de la Crenne, Borda et Pingré.** Voyage fait par ordre du roy en 1771 et 1772 en diverses parties de l'Europe, l'Afrique et de l'Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instrumens servant à determiner la latitude et la longitude, tant du vaisseau que des côtes, isles et écueils qu'on reconnoît, suivi de recherches pour rectifier les cartes hydrographiques. *Paris, imp. roy.*, 2 vol. in-4, avec beaucoup de planches. . . . . 14— »

370 **Vespuccio.** S'ensuit le nouueau monde & nauigations faictes par Émeric de Vespuce, Florentin, des pays & isles nouuellement trouvez auparauant à nos incongneuz, tant en l'ethiope q̃ Arrabie, Calichut & aultres plusieurs regiõs estrãges xxj : trãslate de ytalie en langue francoyse par Mathurin du Redouer licencie es loix. *Paris, on les vend en la rue neufue-nostre-dame, à lenseigne sainct Jehan Baptiste, par Denis Janot*, in-4, goth. de LXXXIII feuillets, v. br., t. d. au dernier feuillet. (*Cy finist le liure intitule le nouveau monde & nauigations de Almeric de Vespuce : des nauigations faictes par le roy de portugal es pays des mores & autres regions & diuers pays, imprime nouuellement à Paris.*). . 180— »

Très-bel exemplaire d'un ouvrage de toute rareté.

371 **Wicqfort.** L'ambassade de D. Garcias de Silva Figveroa en Perse, contenant la politique de ce grand empire, les mœurs du roy Schab Abbas, et une relation exacte de tous les lieux de Perse et des Indes ou cet ambassadeur a esté l'espace de

huit années qu'il y a demeuré. *Paris*, 1667, 1 vol. in-4, rel. 12— »

372 VILLAMONT. Voyages du seigneur de Villamont, divisez en trois livres. Dernière édition, reuuë et augmentée en la fin de chacun livre, d'un guide des divers chemins par lesquels l'on va en Hierusalem, Rome, Venise, Naples, Lorette et Égypte et de plusieurs choses belles et rares qui s'y voyent. *Rouen*, 1607, 1 vol. p. in-12, vél. . . . . 8— »

Le premier livre contient la description de l'Italie; le deuxième, celle de la Sclavonie, de la Grèce, Turquie et terre sainte; le troisième, celle de la Syrie, Damas, Phénicie, etc.; à la fin se trouvent les ordonnances des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

373 VOYAGE AUTOUR DU MONDE, fait en 1764 et 1765 sur le vaisseau de guerre anglois le Dauphin, commandé par le chef d'escadre Byron; traduit de l'anglois par M. R. (Suard). *Paris*, 1767, 1 vol. in-12. . . . . 4— »

On trouve dans ce voyage une description exacte du détroit de Magellan et des géans appelés Patagons, ainsi que des sept îles nouvellement découvertes dans la mer du Sud.

374 VOYAGE AUTOUR DU MONDE, par Jacques Arago, ou Souvenirs d'un aveugle. *Paris*, 1839, 4 vol. in-8 br., avec beaucoup de figures. . . . . 25— »

Ce voyage est l'un des plus amusans et des plus anciens qu'on ait publiés depuis longtemps.

375 VOYAGE fait au camp devant Fribourg, en Brisgaw, par MM... (de Saint-Denys). 1re édition enrichie de cartes, plans et estampes. *La Haye*, 1745, 1 vol. in-8.

Recueil amusant de neuf lettres écrites pendant un voyage de Paris à Fribourg, lors du siége de 1744.

Quoique le titre indique des cartes, nous n'en trouvons aucune dans notre volume; il doit cependant y en avoir cinq.

376 VOYAGES IMAGINAIRES. Songes, visions et romans cabalistiques (recueillis par Garnier), ornés de figures. *Amsterdam*, 1787, 39 vol. in-8, rel. . . . . 75— »

377 WHELER (GEORGE). Voyage de Dalmatie, de Grèce et du

Levant, enrichi de médailles et de figures des principales antiquitez qui se trouvent dans ces lieux ; avec la description des coutumes, des villes, etc. ; traduit de l'anglois. *Amster-dam*, 1689, 2 vol. in-12, mar. r., fil., t. d. (*Anc. rel.*) 15 —

——— Le même ; par Jacob Spon et Wheler. *Amst-dam*, 1679, 2 vol. pet. in-12, fig. (*Bel ex.*). . . . 18 —

378 Witfliet (Cornille). Histoire universelle des Indes orie... s et occidentales, divisée en deux livres : le premier par Cornille Witfliet et le second par Ant. M., et autres histo... s. *Douay*, 1605, 1 vol. in-fol., avec 19 cartes détaillées d... diverses provinces de l'Amérique. . . . . 10 »

379 Zarate (Augustin de). Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou ; traduite de l'espagnol par S. D. C. *Pa...* 1786, vol. in-12, avec beaucoup de figures et de cartes. 5 —

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Éperon, 7.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 7. — AOUT.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1840.

Notices contenues dans le septième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(3e ARTICLE.)

§ VIII.

FRAGMENT DE LA GENÈSE (*germanice*).

Conrad de Uffenbach possédoit une planche de bois de format in-4, sur laquelle étoient gravées 13 lignes de texte, tirées du premier chapitre de la *Genèse*, en allemand. Les caractères imitent l'écriture courante; on ne voit aucune trace de signature de chiffre ni de réclame, aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur; la première ligne commence à la fin du verset 20, et la dernière finit au commencement du verset 24. En voici la copie exacte:

Thieren unnd mit Gevögel, das auff Er
den unter der Feste des Himmels flieget.
Unnd Gott schüff grosse Walfische und aller
ley Thier das da lebt unnd webt und vom
wasser erreget wardt ein jglichs nach sei
ner art. unnd allerley gefiedertes gevogel
ein jglichs nach seiner art. unnd Gott sahe
das s güt war. Unnd Gott segnete sie und
sprach seid früchtbar unnd mehret euch
unnd erfullet das wasser im Meer unnd
das gevögel mehre sich auff Erden. Da
wardt aus abend und Morgen der
fünffte Tag Unnd Gott sparch die

Uffenbach assignoit à ce monument xylographique une date très-ancienne, le milieu du xve siècle. La forme des caractères annonce cependant une production beaucoup plus récente; on a remarqué de plus que les quatre versets de la planche de Uffenbach avoient été copiés littéralement dans la Bible allemande de Luther (1). Cette planche, dont j'ai vu une épreuve à Paris, peut être regardée comme une des dernières publications de l'imprimerie xylographique; elle n'est certainement pas antérieure à la seconde moitié du xvie siècle.

La Bible est un ouvrage trop volumineux pour avoir jamais été publié au moyen de la xylographie. Le fragment de Uffenbach appartenoit sans doute à quelque histoire abrégée de la création du monde, extraite des premiers livres de Moïse.

§ IX.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX (*batave*), in-8.

Traité sur les sept péchés capitaux: la *Luxure*, la *Gourmandise*, l'*Orgueil*, la *Colère*, l'*Avarice*, la *Paresse* et l'*Envie*. 8 feuillets opisthographes, caractères gothiques, aucune indication de lieu, d'année, d'imprimeur ni d'auteur. Voici la disposition de ce petit volume, d'après Koning: une figure allégorique tirée de la passion de Jésus, deux vers en hollandois et une femme agenouillée sont gravés sur les verso des feuillets 1-7. Les recto des feuillets 2-8 contiennent chacun une méditation adressée à Marie, et qui correspond au sujet représenté sur le verso du feuillet précédent. Le recto du premier feuillet et le verso du dernier contiennent une figure sans texte. Le papier a pour filigrane un P gothique.

Koning possédoit un exemplaire de cet ouvrage. Le bibliographe hollandois, qui attribue, sans difficulté, la plupart des livres xylographiques publiés dans le xve siècle à Laurent Coster de Harlem,

(1) Meerman, *Origines typographicæ*, 1765, 2 vol. in-4, tom. 1, p. 248.

paroît très-disposé à compter celui-ci au nombre des productions de son artiste favori (1).

§ X.

HORARIUM, in-12.

Koning (2) intitule ainsi un petit livre de prières dont il ne reste qu'une planche de bois qui contient le cantique de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum*, etc., et l'*Ave salus mundi*, gravés en caractères gothiques. Koning a publié un fac-simile de ce fragment xylographique (3) ; on y lit les 15 lignes suivantes :

verbū tuum in pace. Quia
viderunt oculi mei salutare
tuū. Quod parasti ante fa
ciem omniū populorū Lu-
men ad revelationē gentiu'
a gloriam plebis tue israel
Gloria patri. Sicut erat.
Ave salus mūdi ver-
bum patris hostia
sacra vera viva caro dei-
tas integra verus homo.
Corpus a sanguis domini
nostri iesu christi custodiat
animā meam a corpus me-
um in vitam eternā.

Selon Meerman (4), l'*Horarium* dont les caractères ont quelque

(1) *Verhandeling over den oorsprong, de uitvinding, verbetering en volmaking der boekdrukkunst door* Jacobus Koning. Haarlem, 1816, in-8, pag. 116-118, et *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie par* Jacques Koning (traduction de l'ouvrage précédent). Amsterdam, 1819, in-8, pag. 59-60.

(2) Koning, *Verhandeling*, pag. 112-116. *Dissertation*, pag. 55-57.

(3) Planche IV, n° 2.

(4) Meerman, *Origines typogr.*, tom. 1, pag. 248-249.

ressemblance avec ceux de Guillaume Vorstermann d'Anvers est une production trop moderne pour être attribuée à Laurent Coster. Koning prétend, au contraire, que le livre a été publié dans l'atelier de Laurent; il rapporte qu'Adrien Roman (imprimeur à Harlem pendant le XVIIe siècle), qui possédoit la planche de l'*Horarium*, la tenoit directement d'un des descendans de Coster : cette filiation douteuse n'est pas une preuve; rien n'indique que l'*Horarium* ait été gravé par Laurent ou ses successeurs. Ce petit ouvrage est plus ancien que ne le dit Meerman, autant que j'en puis juger par le fac-simile, il me paroît antérieur à l'an 1480.

§ XI.

ALEXANDRI DE VILLA DEI DOCTRINALE.

Alexandre de Villedieu, qui vivoit dans les premières années du XIIIe siècle, est auteur d'une grammaire latine en vers léonins appelée *Doctrinale*, dont la bibliothèque Laurentienne, à Florence, possède un manuscrit daté de 1259 (1). Dans les *Mémoriaux* de Jean le Robert, abbé de Saint-Aubert de Cambray, mort en 1471, on lit les deux articles suivans :

fol. 158.

« Item pour un doctrinal getté en molle (moulé) (2), envoyet
« querir à Brug (Bruges) par Marqt (Marquet 1 (un) escripvant
« de Vallenc (Valenciennes) au mois de jenvier XLV (1445) pour
« jacqt (jaquet) XX s. t. (20 sous tournois) sen heult sandrins (en
« eût sandrin) 1 pareil que léglise paya.

(1) Ang. Mar. Bandini, *Catalogus codicum Latinorum bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*. Florentiæ, 1774-1778, in-fol., tom. 2, col. 164.

(2) *Getté en molle*, c'est-à-dire, *imprimé*. Dans les lettres de naturalisation accordées en février 1474, par Louis XI, à Ulric Géring, Martin Crantz et Michel Friburger, premiers imprimeurs de la ville de Paris, on lit ces mots : « Pour lexercice de leurs ars et mestiers de faire livres de plusieurs « manieres descriptures en *mosle* et autrement et de les vendre en ceste nostre « ville de Paris, etc. (a). » Dans le *Livret des consolacions contre toutes tribulacions*, Paris, 1499, on lit que Guy Marchant, l'imprimeur, a *fait mettre en molle* ce petit ouvrage pour le salut des âmes.

(a) *Catalogue des livres du duc de la Vallière*, Paris, 1783, tom. 3, 144.

fol. 161.

« Item envouet a Arras 1 doctrinal pour apprendre led. (le dit) « D. gerard qui fut acatez a Vallen et estoit jettez en molle et « coustra XXIIII gr. (gros) se me renvoya ledit doctrinal le 1er jour « de Toussains l'an 51 (1451) disant qu'il ne valoit rien et estoit « tout faux sen avoit acate 1. x Pat. (patards) en papier. »

Le savant bibliographe van Praët, auquel nous empruntons cet article, fait remarquer que par *jetté en molle*, le rédacteur des *Mémoriaux* veut dire *imprimé;* il ajoute : « A l'époque de 1448, ce *Doctrinale*, qui, sans doute, étoit celui d'Alexandre de Villedieu, ne pouvoit être imprimé qu'en planches de bois et non en lettres mobiles (1). »

Les imprimeurs yxlographiques éditèrent plusieurs fois le petit traité d'Aelius Donat : *De octo partibus orationis;* ils publièrent sans doute aussi le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu ; ces deux grammaires furent en usage dans les écoles jusqu'au XVIe siècle. Cependant on n'a découvert jusqu'ici aucune édition xylographique du *Doctrinale*, et les *Mémoriaux* de Jean le Robert, signalés par van Praët, sont les seuls renseignemens parvenus à la connoissance des bibliographes.

(1) *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques tant publiques que particulières.* Paris, 1824, tom. 2, p. 7, no 17.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

SUR L'EXTINCTION

DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ALEXANDRIE.

On me pardonnera aisément si j'ai touché un point historique aussi important que l'est celui de l'extinction de la bibliothèque d'Alexandrie; mais les événemens qui ont lieu actuellement en Orient ont tellement rendu familiers quelques noms, que tout ce qui s'y rattache est sûr de trouver une certaine sympathie chez des lecteurs intelligens. J'ajouterai même que je me sens encouragé en voyant l'accueil si bienveillant que le public a fait à quelques hommes éminens dans la science, et qui, chaque jour, écrivent sur l'histoire orientale. Ce n'est pas que j'ose prétendre aux mêmes succès qu'eux; tout ce que je désire, c'est que le public pardonne à un jeune homme d'émettre quelques idées que je dois, si elles sont bonnes, à d'autres que moi, et qui sont miennes si elles sont mauvaises.

Les auteurs qui ont parlé d'Alexandrie ont, pour la plupart, rapporté sa fondation à Alexandre le Grand. Un seul passage que je sache tendroit à arracher cet honneur à ce conquérant, c'est celui de Cédrène, auteur ecclésiastique grec qui vivoit au siècle de l'ère chrétienne (1). Le but de cet article n'est point de disputer à Alexandre la gloire d'avoir été fondateur d'une grande et célèbre ville; nous nous contenterons de rappeler qu'après ce partage de l'empire, Ptolémée Lagus, auquel étoit échu le lot de l'Égypte, laissa, après un règne de quelques années, le gouvernement de cet état à son fils Ptolémée Philadelphe : ce dernier entreprit de former une grande collection de livres, entreprise qu'il confia principalement à Démétrius de Phalère, selon Diodore de Sicile, Strabon, Joseph, Cédrène et tous les anciens, à l'exception, toutefois, de

(1) Mais Cédrène rapporte d'une façon si extraordinaire la plupart des actions d'Alexandre, que nous devons faire peu de cas des paroles dont il se sert pour Alexandrie. De plus, Strabon, dans sa description d'Alexandrie, peut servir à faire reconnoître la source de l'erreur.

Cosmas (1) qui défigure le nom de Démétrius en celui de Tryphon. Est-ce une erreur de copiste ou un *lapsus memoriæ?* c'est ce que je n'ose décider; mais, quant à la valeur d'un pareil témoignage, elle est tout à fait nulle, démentie qu'elle est par toute l'antiquité.

Par les soins de Démétrius, la bibliothèque acquit en peu de temps un très-grand accroissement. Cependant il ne faut pas se faire illusion : les anciens n'entendoient pas parler de l'un de nos volumes, comme le remarque M. Schœll (*Histoire de la littérature grecque*, tom. 3, p. 39, note), mais d'un livre, d'un chapitre à peu près. Ainsi les œuvres de Virgile, qui sont contenues dans un de nos volumes, et même des plus petits, formoient, chez les anciens, ce que l'on appeloit dix-sept livres ; de plus, il ne devoit plus rester d'ouvrages très-importans parmi ceux d'une antiquité reculée : puisque Cambyse, lors de son expédition en Égypte, avoit eu la barbarie de dépouiller, de détruire la bibliothèque sacrée de Thèbes, à laquelle les prêtres d'Isis avoient imposé le nom fastueux de trésor des remèdes de l'âme!

Je sais bien que l'on m'objectera que quelques livres revinrent, suivant l'inscription rapportée par Cosmas (dans Eusèbe), aussi ne chercherai-je pas à annihiler ce témoignage; j'admets donc qu'un petit nombre d'ouvrages, plus ou moins complets, revinrent en Égypte ; mais comme la renommée a beaucoup exagéré en parlant de cette fameuse bibliothèque, les lecteurs me permettront d'examiner avec eux cette question.

Les auteurs anciens racontent que Ptolémée Philadelphe vit croître sa bibliothèque avec tant de bonheur, que cent mille livres se trouvoient dans son palais, métamorphosé dès lors en académie. Les auteurs qui nous parlent sont des Orientaux ou tiennent le fait d'écrivains de l'Orient, par conséquent il y a exagération manifeste au moins de moitié ; réduisons donc ce nombre à cinquante mille, et nous serons plus près de la vérité. Voilà sans doute, auprès de notre bibliothèque royale, une très-mince bibliothèque; mais poursuivons : il n'est pas d'ouvrage ancien, à quelques rares exceptions, qui ne soit composé au moins de douze livres ; en faveur des exceptions, réduisons à dix : la dixième partie de cinquante est de cinq ; donc la bibliothèque d'Alexandrie, au temps de Ptolémée II,

(1) *Cosmæ indicopleustæ christiania opinio*, apud Euseb. ; *De præp. evangel.*, lib. XII.

se bornoit tout au plus à cinq mille volumes. On s'indignera peut-être après ce calcul, on fera retentir bien haut les louanges des savans anciens; mais malheureusement nous savons trop bien à quel prix elles étoient faites.

Le palais des Lagydes renfermait cinq mille volumes, et encore la presque totalité des ouvrages se trouvoit être composée d'auteurs grecs, chaldéens, perses et indiens! La littérature égyptienne devoit être bien pauvre, pour ne donner, avec une compagnie extrêmement nombreuse, que cinq mille volumes! Cependant il ne faut pas s'en étonner; les Égyptiens n'étoient, à proprement parler, que des laboureurs ou des maçons; et il est rare que ces deux branches de l'industrie humaine concourent d'une manière satisfaisante au développement scientifique.

Sous les règnes suivans, le nombre, si restreint déjà, des volumes rassemblés à grands frais par le fils de Lagus, dut peu s'accroître. Nous ne suivrons pas, par conséquent, le développement successif qu'il dut subir; nous nous arrêterons sur un point important pour l'histoire, c'est celui de l'incendie de la ville d'Alexandrie, dont César, comme s'exprime M. Schœll, fut la cause involontaire.

César, après la bataille qui le rendit maître de l'empire du monde, poursuivit son ennemi jusqu'en Égypte; mais là il trouva que ses desseins secrets avoient été prévenus : la tête de Pompée lui fut présentée, et la colère du vainqueur fut ainsi détournée de ce malheureux pays. Dion Cassius nous rapporte quelle fut la source de l'inimitié qui surgit tout à coup entre le frère de Cléopâtre et César, cause très-peu morale, qu'il importe peu de remettre en mémoire. Ce qu'il importe de savoir, c'est qu'un certain Achillas profita de sa position pour susciter au prince la pensée d'une guerre civile. Afin de mettre à exécution ses projets, cet Achillas envahit la ville à la tête de vingt-deux mille hommes. César, de plus en plus pressé, se trouve forcé, pour écarter un ennemi acharné, de mettre le feu à quelques maisons voisines; et la bibliothèque périt dans cet incendie à peu près général. C'est ainsi que le raconte Nauclerus, ci-dessus cité; nous devons dire, cependant, que cette version n'est pas générale, puisque les commentaires de César et Paul Orose rapportent que ce fut en incendiant les vaisseaux capturés que survint cette catastrophe.

D'après ce récit, il est rationnel d'établir que les livres des anciens Égyptiens durent être anéantis pour la plupart; il ne dut

rester que ceux que l'on trouva au moyen âge, et ces débris informes que nous devons aux soins éclairés de savans illustres. Quant à ceux du moyen âge, nous savons trop quels en furent les véritables meurtriers : le père Sicard, à lui seul, a peut-être été plus Vandale que tous les barbares réunis, mais n'anticipons pas.

Les événemens fréquens et funestes qui, sous le règne des empereurs romains, ébranlèrent tous les ressorts de la société, durent être bien peu favorables au développement de la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, qui venoit de devoir sa résurrection à Marc-Antoine, et un nouvel accroissement à l'époux de Messaline : nous la voyons même s'éteindre dans les guerres d'Aurélien. M. Schœll, dans son histoire de la littérature grecque, adopte comme vrai, comme constant cette dernière dévastation ; mais il se refuse à recevoir de même celle du Sérapion, espèce de succursale de la grande bibliothèque établie au Brouchion, nom corrompu d'un mot grec signifiant magasin de blé. Sans doute cette autorité est grave dans un fait de cette nature, cependant nous n'hésitons pas un instant à adopter d'une manière absolue les paroles si précieuses d'Ammien Marcellin, auteur du temps de Julien, qui dit, en décrivant le Sérapion: *In bibliothecæ fuerint inestimabiles*; nous n'hésitons pas à adopter la pensée du savant allemand (*Jenaische*, allg. Lit. Zeit. 1820. v. IV. p. 126), que M. Schœll croit devoir réfuter. D'ailleurs le moyen dont se sert ce dernier écrivain pour annihiler le témoignage d'Ammien Marcellin ne nous semble pas irrécusable, et c'est une doctrine trop inadmissible que celle qui permettroit de récuser le témoignage d'un auteur, sur une question littéraire, parce qu'il auroit été militaire.

Cependant nous sommes loin de vouloir en conclure que la bibliothèque et sa succursale dans la suite ne furent plus rétablies; mais depuis longtemps les ouvrages anciens de l'Égypte n'existoient plus, ou s'ils existoient, ce n'étoit que dans quelques mains demeurées rebelles au christianisme. La bibliothèque devoit, par conséquent, se trouver remplie spécialement de livres théologiques; et je crois même avoir lu qu'à une certaine époque il ne se trouvoit plus de véritables manuscrits d'Aristote, à l'exception d'un seul. Je ne garantis pas l'authenticité du fait; mais ce que je crois, et ce que je m'efforce de faire croire, c'est que les ouvrages que possédoit Alexandrie étoient, dès cette époque, très-peu utiles à l'histoire ou au développement de l'intelligence humaine.

Un arsenal théologique venoit de se former dans Alexandrie ; tout paroissoit concourir à son accroissement, lorsqu'un évêque de cette ville, le patriarche Théophile, inquiet de cette résurrection, sollicite et obtient de Théodose la permission de la dévaster. On voit par la narration de tous ces faits qu'il étoit écrit que l'Égypte ne devoit point avoir de bibliothèque.

Nous ne suivrons pas la nouvelle enfance et l'agrandissement successif de la nouvelle collection, nous ne ferons que rapporter une page de l'histoire qui servira, mieux que tous les autres faits, à démontrer d'une manière claire, précise, irrécusable, qu'il est impossible de considérer les Arabes comme les destructeurs de la bibliothèque.

Après la mort de Maurice, empereur d'Orient, les Perses, contenus par sa valeur, reprirent leurs anciennes habitudes d'invasions ; elles éclatèrent sur Héraclius, second successeur de Maurice : nous les voyons, à cette époque (commencement du VIIe siècle de l'ère chrétienne), envahir l'Égypte, l'Afrique, assiéger Carthage, et de là menacer les deux empires d'Orient et d'Occident. Cette invasion, toutefois, ne dut être que temporaire, et fut plutôt une œuvre comme en faisoient et en font encore les peuples belliqueux de l'Orient, puisque presque aussitôt les armes musulmanes arrachèrent cette faible province aux souvenirs plus faibles encore de Constantinople qui venoient d'y rétablir des gouverneurs. Ici remarquons ce langage des auteurs du temps : « La sixième année « du règne d'Héraclius, dit Cédrène (Cedreni ; *Hist.*, p. 335), « les Perses envahirent l'Égypte entière, Alexandrie, l'Afrique et « tout le territoire qui s'étend jusqu'à l'Éthiopie ; ils ne revinrent « dans leur patrie que chargés de butin, de dépouilles, de captifs, et « qu'après avoir laissé un corps de troupes pour assiéger Carthage, « qui, jusque-là, avoit trompé leurs efforts. » Ces paroles sont précieuses pour l'histoire, car elles n'ont pas besoin de commentaire. Les Perses vainement détruisent tout sur leur passage, ravagent et pillent complétement l'Égypte ; et l'on voudroit que la bibliothèque survécût seule à tant de désastres ?

Le petit aperçu que je viens de tracer et qui doit être considéré comme introduction n'étoit point destiné primitivement à voir le jour ; c'est un honneur dont se passeroit assurément sa faiblesse, s'il étoit possible d'entrer sur-le-champ en matière ; s'il étoit possible de parler de l'expédition arabe sans avoir préalablement fait

connaître l'origine d'une collection de livres dont la perte a tant exercé les savans. Plus tard, nous exposerons l'histoire de l'expédition d'Omrou, suivant Sayouti, Makrizi, ebn sayd el macin et tous les témoignages réunis démontreront que l'accusation que l'on a fait peser sur eux est tout à fait gratuite.

LATAPIE.

REMARQUE

AU SUJET D'UN DES COROLLAIRES DE L'HISTOIRE.

Il nous a semblé que, dans un recueil spécial comme le *Bulletin du bibliophile*, on pourroit faire apercevoir, d'un point de vue plus élevé que celui de l'esprit de parti ou des préventions du moment, tel sujet qui, pour n'être pas à l'ordre du jour, tant s'en faut, n'en a pas moins, avec toute notre histoire, des liens indissolubles. Le passé ne se peut comprendre et justement apprécier qu'en ne négligeant aucune de ses traces. Que la science héraldique soit aujourd'hui en France sans application, l'on ne peut empêcher qu'elle ne tienne une notable place dans l'histoire; mais ce qui est malheureusement d'une application actuelle, c'est l'exemple des erreurs dans lesquelles peut faire tomber le dédain irréfléchi d'un corollaire indispensable pour compléter les études historiques. Deux faits, bien peu importans sans doute, mais qui nous semblent assez caractéristiques, vaudront probablement à cette remarque l'assentiment des esprits sérieux et impartiaux.

Les lampadaires en fonte pour le gaz, placés récemment à Paris dans plusieurs endroits du faubourg Saint-Germain, comme à la place Saint-Sulpice, devant le pont des Arts et l'Institut, sur le quai Conti, ne sont pas tout à fait semblables à ceux du boulevard. Les armes de la ville de Paris, gravées sur le socle, au lieu d'être tout unies, comme aux candélabres des boulevards, sont striées, dans le champ de l'écu, de ces traits parallèles ordinairement destinés à figurer, selon leur direction convenue, la couleur des différens émaux du blason, pour les armoiries représentées sur une surface monochrome. Mais au lieu de placer ces traits verticalement pour figurer *le gueules* ou la couleur rouge, on les a superposés horizontalement, ce qui donne l'*azur*. Par ce contre-sens, l'écusson ne représente plus les armes de la ville de Paris, mais il représente celles de quelque famille, qui, comme les Passemat de Saint-André, par

exemple, porteroit un vaisseau et des ondes d'argent sur un champ d'azur. Quant aux armes de la ville de Paris, elles ont toujours été : *De gueules au navire équippé, d'argent, flottant sur des ondes du même, au chef cousu semé de France.*

Puisqu'il paroît convenu qu'on doit enlever aujourd'hui de ce chef les fleurs de lis, il faudroit au moins, pour altérer le moins possible l'écusson, y garder, comme on a fait à Rouen, un chef d'azur, ce qui, sur le métal, se représenteroit par la gravure de lignes horizontales, à la partie supérieure de l'eau; et au-dessous, le champ de gueules doit être figuré par des lignes verticales gravées sur tout l'espace que ne remplissent pas le vaisseau et les flots. Alors on pourra retrouver ce qui reste encore des armes de la ville de Paris après la mutilation du chef de l'écu.

Qu'on nous permette ici, dans l'intérêt de l'histoire et de notre dignité de peuple, quelques observations sur l'acte d'ignorance et de déraison qui a fait répudier l'emblème national des fleurs de lis. C'est pire que du vandalisme; car les barbares Vandales détruisoient les monumens des nations vaincues, pour eux étrangères et ennemies; mais en nous vantant de notre civilisation, nous détruisons les signes glorieux de notre propre nationalité.

C'est une ancienne doctrine, dans les auteurs héraldiques, que la distinction entre les armes d'États et les armes de familles. Dans les premières ont toujours été placées les fleurs de lis, si bien qu'en style de blason trois fleurs de lis d'or en champ d'azur se sont toujours appelées *de France,* de même qu'on désigne par l'expression *semé de France* un champ d'azur chargé d'un nombre illimité de fleurs de lis. Comme membres puissans du grand corps national, beaucoup de nos principales villes portoient *de France* ou *semé de France* au chef de leur écu. Ainsi celui de la ville de Lyon étoit de gueules, au lion d'argent, au chef cousu de France; celui de Rouen, de gueules, à l'agneau paschal d'argent, la tête contournée, au chef cousu de France : la ville de Carcassonne avoit les mêmes armes, mais avec une bordure semée de France, au lieu du chef de France, etc.

Les quatre nations des arts, dans l'université de Paris, portoient pour armoiries, savoir : l'allemande, l'aigle éployé de l'empire; la françoise, les trois fleurs de lys; la normande, les deux léopards; et la picarde, les trois lionceaux. Le chancelier de la nation de France, dans l'université de Paris, avoit autant de droit à porter

les trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, qu'en avoit le roi de France lui-même, parce que ces deux personnages, si inégaux, représentoient, chacun dans sa sphère, la nationalité françoise.

Les rois d'Angleterre, en ajoutant les fleurs de lis à leur écu, déclarèrent la prétention, non pas d'être Capétiens, mais d'être rois de France.

Il y a plus, les fleurs de lis étoient si réellement en principe les armes de la couronne de France et non celles de la famille royale, que, jusqu'à saint Louis, le roi seul eut exclusivement le droit de les porter. Ses fils même n'avoient d'autres armes que celles de leurs apanages. Robert de France, fils de Louis le Gros, portoit les armes de Dreux, son comté, qui sont un échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules; et Pierre de France, son frère, porta les armes de Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueules. Même depuis que saint Louis eut accordé à tous les princes du sang royal les fleurs de lis, le roi seul continua à porter l'écu de France pur et sans aucun des signes de modification qu'on appelle *brisures*, dont chaque prince du sang admit quelqu'une dans son écu, pour être distingué du roi. Celui-ci semoit son écu d'azur, de fleurs de lis d'or, sans autre mélange; il n'y reçut que trois fleurs de lis, lorsque ce nombre fut fixé pour l'écu de France. Alors les princes de la famille et du sang continuèrent un certain temps à les porter sans nombre, jusqu'à ce que les trois leur ayant été accordées, ils les reçurent chacun avec une modification, à commencer par le Dauphin, qui écarteloit ses armes de France et de Dauphiné. De même le frère de Louis XIV et tous les descendans de ce duc d'Orléans, branche aujourd'hui sur le trône, ont *brisé* l'écu de France d'un lambel d'argent de trois pendans.

Dans l'ancienne monarchie, les rois étoient tellement identifiés avec l'État, que ceux qui voulurent qu'un signe particulier distinguât leur individu au milieu de la royale continuité où ils occupoient une place, adoptèrent un emblème personnel et non transmissible : ce fut la devise. Celle de Louis XII étoit un porc-épic avec les mots *cominus et eminus*. François Ier prit la salamandre au milieu des flammes avec les mots *nutrisco et extinguo*. Henri II adopta, en l'honneur de Diane de Poitiers, le croissant avec les mots *donec totum impleat orbem*. Le chancelier de l'Hospital composa ainsi la devise de Charles IX : deux colonnes avec les mots *pietate et justitia ;* mais l'auteur de la Saint-Barthélemy, dit un

écrivain protestant, n'en fit qu'une sanglante imposture. Son frère Henri III, ayant réuni les couronnes de France et de Pologne, mit dans sa devise trois couronnes, avec les mots *manet ultima cœlo*, que la ligue parodia ainsi, par allusion à la tonsure des moines : *manet ultima claustro.* Quant aux devises des trois premiers rois de la maison de Bourbon, elles furent plus ambitieuses. Henri IV avoit un hercule dompteur de monstres avec les mots *invidiæ virtuti nulla est via.* Son fils, faisant allusion à cette devise, prit pour la sienne une massue, avec les mots *erit hæc quoque cognita monstris* ; enfin la plus célèbre fut celle de Louis XIV : un soleil rayonnant avec ces mots, *nec pluribus impar.*

D'après ces explications, il sera facile de distinguer ce qui appartient à la personne de ce qui appartient au roi, lorsqu'on verra dans quelqu'une des belles compositions héraldiques des armes de Louis XIV, au-dessus de l'écu de France, accompagné de tous les accessoires de la royauté et de ces deux légendes *lilia non laborant neque nent* et *Montjoye Saint-Denis!* un soleil avec les mots *nec pluribus impar.* Cette partie-ci est la devise personnelle de Louis XIV ; — les autres sont les armes de France, la devise royale de la succession salique et le cri de guerre de nos rois.

On apercevra par là qu'il y a quelque intérêt à ce que des études, sans doute d'une rare application, mais pourtant annexe nécessaire de l'histoire, n'arrivent pas à être tout à fait négligées, surtout ne soient pas l'objet d'un dédain, source d'erreurs assez fortes pour nous faire peu d'honneur auprès des étrangers.

Lorsque, il y a cinquante ans, à cette époque d'effervescence sans analogue, une révolution sociale, voulant faire table rase, renversa tout, rompit, violemment et sans distinction aucune, les liens qui rattachaient le présent au passé, on renonça, de gaîté de cœur, aux traditions nationales, même les plus belles, pour que l'influence d'aucun souvenir ne fît obstacle à la voie toute d'avenir où l'on se précipitait. Des temps meilleurs finirent par ramener au respect de ces traditions ; le retour à l'étude impartiale de l'histoire fit apprécier leur valeur. Mais les fruits de cette étude ne seront complets que lorsque l'idée de la solidarité avec notre passé deviendra assez générale pour rendre nos monumens inviolables, même devant le tumulte des passions populaires. Ce serait aux magistrats de la cité à augmenter ces salutaires dispositions par leurs

soins et leur respect intelligent pour toutes les traces matérielles des traditions historiques.

L'autre fait, qui nous a paru témoigner de la négligence des mêmes traditions, est l'interprétation que proposoit, il y a quelque temps, un des journaux du Midi, le *Courrier du Gard*, au sujet de certaines médailles anciennes trouvées près de Maguelonne : il croyait y distinguer la réunion d'une croix et d'un croissant, regardant l'un de ces signes comme l'emblème de notre religion et l'autre comme celui de l'islamisme, et voyant dans cet assemblage une allusion au traité qu'un évêque de Maguelonne fit au VIIIe siècle avec des chefs sarrasins, traité pour lequel cet évêque fut censuré par l'Église.

Sans doute, il n'est guère possible d'aborder l'explication d'une médaille qu'on n'a pas sous les yeux ; mais on peut, même de loin, signaler dans une interprétation numismatique des invraisemblances résultant de certaines contradictions et d'allégations historiques inexactes. Voici les défauts de ce genre que nous remarquons dans l'explication proposée :

D'abord le croissant n'est pas l'emblème des mahométans comme la croix est l'emblème universel des chrétiens. Le croissant sert d'armoiries à l'empire turc, mais ce signe est absolument étranger aux autres États musulmans, par exemple à la Perse, qui conserve toujours ses antiques emblèmes du lion et du soleil, qu'elle portoit dès une époque fort ancienne, lorsqu'il n'y avoit pas encore de Turcs sur la scène du monde. — Quant à l'Egypte, nous voyons, par exemple, que le sultan Saladin portoit des pommes d'or. — Et spécialement les kalifes de Cordoue, dont les États fournissoient ces forbans sarrasins qui venoient faire des incursions sur les côtes de Provence, avoient comme seul emblème la couleur noire unie, soit pour leurs enseignes, soit pour leur costume de cérémonie.

Le signe du croissant n'ayant donc pas la signification qu'on lui avoit donnée par supposition, il devient inutile d'examiner si l'évêque de Maguelonne, qui, comme seigneur féodal, put faire une alliance avec les infidèles et mériter par là les censures de l'Église, auroit porté l'oubli de son caractère et méconnu l'esprit de son temps jusqu'à consacrer cet acte par une représentation sacrilége qui auroit soulevé son peuple contre lui.

Le seul fait qui pourroit avoir quelque rapport avec cette supposition erronée se présente au XIIIe siècle, où saint Louis rendit une ordonnance très-sévère contre des seigneurs provençaux qui firent frapper de fausse monnoie sarrasine pour s'enrichir aux dépens des infidèles par l'émission et l'exportation de ces pièces. M. Reinaud, de l'Institut, de qui nous tenons plusieurs de ces éclaircissemens, a eu entre les mains l'une de ces pièces, où était imitée avec beaucoup de barbarie la formule arabe sacramentelle : *Mahomet est l'envoyé de Dieu.*

L'explication proposée par le *Courrier du Gard* est donc inadmissible : que faudrait-il y substituer ? c'est ce que nous ne pouvons dire, n'ayant pas le monument sous les yeux ; mais nous pourrions rappeler aux savans de la province une source de renseignemens qu'ils paroissent n'avoir point consultée, et qui pourroit leur fournir l'explication véritable : c'est le blason. Quelques-unes des formes de croix admises par l'art héraldique, comme la croix ancrée, la croix recercelée, la croix tréflée, la croix anillée, la croix recroisettée, la croix gringolée ou autres, pourroient être reconnues par eux dans la configuration où l'on avoit cru voir la réunion d'une croix et d'un croissant. Alors les médailles qui portent ce signe auroient quatre ou cinq siècles de moins qu'on ne leur avoit donné d'abord, et la tête, frappée au droit de la médaille, seroit celle de quelque haut baron provençal jouissant, au XIIe, au XIIIe ou au XIVe siècle, du droit de battre monnoie, droit constaté sur ses pièces par son effigie et par ses armes. Si l'on reconnoissoit pour celle-ci l'une des croix que nous venons d'indiquer, l'armorial de Provence feroit remonter à la noble maison qui portoit une telle croix sur son écu. Ainsi une notion fondée sur les données réelles de l'ancienne institution du blason mettroit sur la voie d'une interprétation véritable, dont l'on s'écarte assez étrangement, nous venons de le voir, par des suppositions gratuites.

B. DE XIVREY.

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

(Suite.)

II.

LES ÉTALAGISTES.

Il est beaucoup de métiers en plein vent et en pleine rue; mais le plus pénible et le plus ingrat est certainement celui des *étalagistes,* qui n'ont pas les bénéfices des marchands de melons ni les chances des chiffonniers.

L'*étalagiste*, de même que les industriels des petits métiers, peut établir son commerce sans grosse mise de fonds, puisqu'il se passe de boutique, de commis, de prospectus et d'éclairage : il choisit d'abord une place vide sur le parapet d'un pont, d'un quai, dans l'angle le moins inodore d'une rue; il se précautionne d'une patente, de quelques cases de bois, de quelques lots de livres qu'il expertise d'après le poids et la couverture; puis il étale ses denrées que chaque passant vient flairer; et, comme il y a autant de goûts que d'espèces de livres, la vente journalière est à peu près égale, et suffit pour nourrir un ivrogne ou bien une pauvre famille, pourvu, toutefois, que la pluie, le vent ou le froid ne conspirent pas contre l'espoir d'un pot-au-feu ou d'une bouteille de vin.

Combien cet humble et chétif commerce est intéressé à la tiédeur et au repos de l'atmosphère! L'étalagiste, qui habite sous les toits ou chez le marchand de vin, prévoit les orages de plus loin qu'un vieux pilote, et prédit le beau temps avec plus d'assurance que le bureau des longitudes; voyez-le consulter la marche des nuages et les viremens de la girouette, il branle la tête et rentre dans le port avec le vaisseau qui porte sa fortune, ou bien il se frotte les mains et déploie en chantonnant toute sa cargaison sans crainte des avaries.

Souvent un novice, qui ne connoît pas les oracles secrets du ba-

romètre et qui se fie à un ciel bleu, à un soleil trompeur, voit les élémens se jouer de sa fragile fortune; l'ouragan, éclos tout à coup, chasser en l'air les brochures échevelées; la pluie à larges gouttes marqueter une tranche vierge encore, ruisseler de feuille en feuille et submerger la Bible elle-même dans ce nouveau déluge. Ainsi le laboureur de Virgile, de Delille, de Thompson et de Saint-Lambert pleure ses moissons, l'ouvrage d'une année perdu en un jour.

L'*étalagiste* est, d'ordinaire, Normand; comme le vendeur de salade, il connoît mieux le prix des pommes que celui des livres; il ne juge guère sa marchandise que d'après le premier venu qui la marchande; il surprend dans vos yeux l'envie qui vous émeut à la vue de ce livre, et il le taxe à proportion de cette envie qu'il démêle dans un geste d'empressement, même dans une indifférence composée : le seul *Manuel du libraire* qu'il étudie, c'est la physionomie des acheteurs : l'un sourit, l'autre soupire, celui-ci fronce les sourcils, celui-là pince les lèvres, un cinquième plus exercé touchera vingt volumes avant de mettre la main sur le volume qu'il lorgne; tous enfin se trahissent d'une façon particulière qui n'échappe pas à l'*étalagiste*, aussi fin, aussi astucieux qu'un diplomate du cabinet de Saint-James.

Quant au personnage de l'étalagiste, il partage ordinairement la condition de ses livres soumis aux vicissitudes atmosphériques, gercés et racornis par le hâle, maculés et jaunis par la pluie, battus et desséchés par le vent.

Tantôt c'est une vieille femme, pareille aux sorcières de Macbeth, contemporaine de ses bouquins; la lecture des romans dans sa jeunesse l'a peut-être conduite à en vendre, ou à se faire fripière de la librairie moderne.

Tantôt c'est un jeune garçon, causant et riant avec la bouquetière ou l'écaillère voisine, lorgnant les badauds, regardant les femmes et attaquant les chiens : dans un mois il vendra des contremarques à la porte d'un théâtre.

Ici c'est un ménage qui se relaye pour faire sentinelle, comme aux portes du Louvre, auprès des plus méchans écrivains. Une destitution, une réforme administrative quelquefois, ne laisse que cette ressource à des commis qui étoient plus chaudement dans un bureau que sur le trottoir d'un quai : il n'y a qu'un pas au décrottoir.

Là enfin c'est un ancien libraire, un ancien homme de lettres, qui se consolent de leur décadence en vivant encore avec des livres, malgré le tort que les livres leur ont fait. Ne voit-on pas d'anciens militaires cochers de cabriolets?

Pour les uns, l'étalage est le piédestal de la librairie; pour les autres, c'en est le dernier échelon. Beaucoup de libraires sont partis de là, beaucoup sont arrivés là.

Les livres qui subissent le pilori de l'étalage sont de deux espèces, les jeunes et les vieux : ceux-ci, chassés honteusement des bibliothèques, classiques usés sur toutes les coutures et fatigués à toutes les pages, toute la basse littérature du dix-huitième siècle, poésies d'Almanach des muses, répertoire du Théâtre-Italien et de l'Opéra-Comique, histoires philosophiques et romans érotiques; ceux-là mis à flot hors de la librairie par la faillite ou le rabais, immondices de nos égouts littéraires, ou malheureux naufragés cherchant un port, chefs-d'œuvre de l'empire et tristes débris des gloires d'académie!

III.

LES ÉPICIERS.

Cette classe honorable et utile, qui a sa place dans les fastes de l'Almanach du commerce, est assez connue, surtout depuis la création de la garde nationale; nous n'avons qu'un trait à ajouter au type immortel et tout moderne de l'épicier, qui mérite d'être observé dans ses rapports peu délicats avec les livres.

De tout temps il a fallu des cornets à l'épicier, de tout temps il a fallu des livres à rouler en cornets; qui sait si les histoires de Tite-Live et de Tacite, les oraisons de Cicéron, les tragédies d'Ovide et tous les ouvrages dont nous déplorons la perte, n'ont pas été la proie des épiciers du barbare moyen âge?

L'épicier du dix-neuvième siècle a déclaré une guerre à mort aux parchemins, sans doute en haine de la noblesse. L'âge d'or de l'épicerie date de la révolution française, car la docte congrégation de Saint-Maur et la confrérie des épiciers ne pouvant subsister ensemble, l'une a tué l'autre : *ah! doit-on hériter de ceux qu'on as-*

sassine! Le bénédictin faisoit des livres, maintenant l'épicier en défait.

Le voici sur le seuil de son temple, entre deux colonnes d'in-quarto et d'in-folio, ainsi que Thémis, pesant dans ses balances le fort et le faible : impassible et aveugle comme la déesse de la justice, coiffé de sa casquette de loutre comme d'une barrette de magistrat, enjuponné d'un tablier vert comme d'une robe curiale, il contemple avec une dignité paternelle le plateau s'abaissant sous le poids des travaux écrits du passé; il calcule les différences du papier et du sucre, il rêve au produit de la vente en détail des vieux fonds de librairie; il voit d'un seul coup d'œil la basane et le veau destinés au savetier, le carton promis au relieur, le papier consacré aux enveloppes... Un équarrisseur ne tire pas mieux parti du cheval fourbu qu'il assomme : la chair, à la ménagerie du jardin des plantes; les os, à la fabrique de boutons; le cuir, au cordonnier; le crin, au matelassier, et le reste!...

L'épicier n'estime les livres qu'en raison de leur taille et de leur grosseur : à tant l'in-folio; l'in-quarto à tant, avec ou sans couverture : combien de victimes il déshabille avant de les mettre en pièces, et, s'il en épargne quelqu'une, c'est par respect pour un habit plus neuf et mieux doré. La bande noire des monumens n'étoit pas plus impitoyable; souvent l'épicier massacre en un seul jour l'œuvre de plusieurs siècles; il semble avoir pour mission d'effacer la trace de l'ordre illustre de Saint-Benoît : il ne lit que le *Constitutionnel.*

Hélas! pendant la république, toutes les bibliothèques religieuses et aristocrates, mises hors de la loi, n'ont point été décimées en cartouches : les épiciers de Paris se sont faits les bourreaux des livres, des manuscrits, des chartes et des titres de noblesse de notre histoire.

Savans martyrs, Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Lobineau, Clément, Calmet, et vous tous qui avez été livrés aux bêtes, pesez à jamais sur la conscience de vos persécuteurs!

(*La suite au numéro prochain.*)

Mélanges bibliographiques.

Théatre d'histoires, ou les grandes prouesses et adventures étrangères du chevalier Polimantes. *Bruxelles*, 1610 ou 1613, in-4. Cet ouvrage est de Phil. de Belleville, écrivain assez peu célèbre, et qui n'a point eu les honneurs d'un article dans la Biographie universelle; c'est un article de 8 feuillets liminaires, 588 p. et 2 feuillets; il est divisé en 17 chapitres; en tête de chacun est une vignette en taille-douce qui occupe la moitié de la page (1).

Les critiques ont presque tous passé ce roman sous silence, afin, sans doute, de se dispenser de le lire. En effet, ce n'est pas chose amusante; il nous intéresse peu de savoir comment Polimantes, fils d'Olinthe, roi de Clarce, arrache des mains d'une bande de pirates la princesse Galarande; nous ne nous soucions guère de savoir qu'il court le monde; il devient amoureux de la princesse Florisenne, nièce de la reine de Méoce, assiste à une foule de tournois et de fêtes, reçoit une blessure grave dans un combat naval, et finit, en épousant Florisenne, par monter sur le trône, tandis que Galarande, forcée, bien malgré elle, d'entrer dans un couvent, en a été délivrée par le chevalier Esclarides.

Ce que l'on ignore généralement, c'est que le fond de ce lourd roman est une allusion continuelle aux événemens politiques de la seconde moitié du xvie siècle; il est d'ailleurs aisé de s'assurer, en dégageant, dans le récit, les faits principaux des épisodes où les a noyés l'imagination peu brillante de l'auteur. Sur les marges de l'exemplaire que je possède, une main contemporaine a indiqué les noms réels des héros du livre et des lieux où se passe l'action. César Carlipenle, c'est Charles-Quint; son fils, Régimond, Philippe II; le duc de Mornice, c'est le connétable de Montmorency; le duc d'Aurore, c'est le duc d'Albe; le roi Arcigerion deviendra Henri II. Il vous faut reconnoître Bruxelles dans Paludine, les Pays-Bas dans le pays de Cisrhene, la Flandre dans la Pleumosie; le combat de Veromande devient la bataille de Saint-Quentin. On voit que le mystère n'étoit pas toujours bien difficile à découvrir.

(1) Un ex. annoncé dans le Bulletin, rel. en mar. ancien, mais un peu taché. Prix, 30 fr.

Le sorti di F. Marcolini da Forli, 1540 fr. Tout bibliographe sait que cet ouvrage est vivement recherché à cause des belles figures en bois qu'il renferme ; il nous sera permis d'en dire quelques mots, car il est bien peu connu.

Dans un *proemio* ou préface, l'auteur indique les moyens de faire application convenable d'une *piacevole inventione* de sa façon ; elle consiste à trouver réponse à une foule de demandes, ce que l'on obtient en combinant de diverses manières des cartes à jouer. Les cent sept premières pages sont remplies de détails sur cet objet-là, et les quarante-six gravures qu'elles renferment sont d'un mérite supérieur, sous le rapport du dessin et sous celui de l'exécution. A partir de la page 108, les figures servent à *illustrer* un choix de sentences ou de belles actions d'anciens sages, de respectables moralistes ; une ou deux des planches reviennent plus d'une fois, et le bas de chaque page est occupé par un tercet. On doit une attention particulière au frontispice, qui est une très-belle copie renversée d'une étude de Raphaël pour sa célèbre fresque, l'école d'Athènes ; la planche de la page 35, représentant une vieille femme, tenant à la main un fouet formidable, est d'un dessin aussi correct qu'animé ; l'arrangement des draperies est admirable ; la figure de la page 81 est un avis adressé aux célibataires qui vont cesser de l'être. Au milieu d'un vaste paysage, un jeune homme considère un anneau qu'il tient entre ses doigts ; une forte corde, solidement nouée, attache ses jambes ; et il voudroit marcher qu'il ne le pourroit ; cependant il réfléchit profondément ; il est aisé de voir combien il est *perturbé, fasché et perplex*.

Je ne crois pas que, depuis la vente Mac-Carthy, il se soit montré, à nos enchères de Paris, un exempl. de cette édition ; en 1829 il s'en vendit un à Londres 6 liv. st. 15 sch. (Catalogue Hébert, nº 5219.)

Histoire de l'Irlande ancienne et moderne, par l'abbé Mac-Geoghegan. Cet ouvrage n'est pas fort commun ; il est surtout recherché en Angleterre, où tout ce qui a rapport à l'histoire de la verte Erin (the Emerald isle) se paye fort cher. Il a été payé jusqu'à 50 fr. (rel. en veau) à la vente Morel-Vindé (nº 3460) ; ordinairement il s'adjuge pour une trentaine de francs. L'auteur a peu de cri-

tique, ses vues sont étroites; mais on trouve chez lui beaucoup de faits, beaucoup de documens qu'il est malaisé de rencontrer ailleurs. Ce que je tiens à signaler, c'est qu'il existe des traces des changemens que la censure fit éprouver au texte original : les deux premiers volumes, munis d'approbation et privilége royal, parurent à Paris, chez Ant. Boudet, en 1758 et 1762; le troisième (dont la pagination est une suite de celle du second) porte la rubrique d'Amsterdam, 1763; la guerre de sept ans venoit de finir, et le gouvernement françois ne voulut pas avoir l'air de sanctionner un ouvrage des plus hostiles à l'Angleterre, et rédigé dans un esprit jacobite exalté. Je crois que les exempl. où l'on retrouve les feuillets supprimés sont extrêmement rares; il suffira de donner un échantillon de ces mutilations; au commencement du chap. 31, chacun peut s'assurer qu'il y est sèchement raconté comment, après la mort de la reine Marie, Élisabeth fut déclarée, en parlement, héritière du trône. On a remplacé par un carton les réflexions qu'inspiroit à l'auteur cet événement. Il est bien étrange, écrivoit-il, de voir les catholiques, qui étoient, sans contredit, en plus grand nombre, et qui tenoient les rênes du gouvernement, se choisir pour reine Élisabeth, fille de l'adultère de Henri VIII avec Anne de Bolein, déclarée illégitime par deux actes du parlement, et plus que soupçonnée d'erreur dans sa foi, etc.

NÉCROLOGIE.

HÉRISSON (Charles-Claude-François), ancien avocat, juge au tribunal civil de Chartres, membre correspondant des sociétés des antiquaires en France et en Normandie, de l'athénée de Niort, de la société de l'histoire de France, l'un des conservateurs de la bibliothèque de Chartres, né à Chartres, le 26 octobre 1762, y est décédé le 27 juillet 1840.

On connoît de lui :

1. Éloge de Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux, auquel l'athénée de Niort a décerné la médaille en sa séance publique du 27 juin 1811, br. in-8 de 40 pages. Paris, 1811, imprim. de Couturier.
2. Notice historique sur S. Piat, apôtre de Tournay et martyr, enterré depuis près de 1000 ans en l'église cathédrale de Chartres, inhumé en 1793 et exhumé en 1816, suivie d'un extrait

du catalogue des reliques de cette église, des procès-verbaux qui ont été rédigés au mois d'août 1816, et autres pièces justificatives, br. in-8 de 85 pag. Chartres, 1836, imprim. de Durand Letellier.

3. Notice sur Daganon-Vetus, cartulaire du XIe siècle, in-8 de 8 pag. Chartres, 1836, impr. de Garnier.

4. Dissertations et notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimées que manuscrites, de Chartres et du pays chartrain, auxquelles sont jointes quelques pièces historiques inédites.

D'abord imprimées dans le tome 2 de l'histoire du pays chartrain, par Ozeray, puis tirées à part à 30 exemplaires. Chartres, broch. in-8 de 142 pag., 1836, impr. de Garnier.

5. Notices diverses.

1° Sur Collin d'Harleville (feuille de Chartres du 13 mars 1806.)

2° Sur la notice sur M. Doublet, professeur à l'école de médecine de Paris, lue par M. Doublet de Boisthibault, son neveu (feuille d'annonce d'Eure-et-Loir du 23 mars 1826.)

3° Sur le passage de madame la dauphine dans la ville de Chartres, le 19 mai 1827 (même feuille du 24 mai).

4° Sur Collin d'Harleville (*Glaneur d'Eure-et-Loir*, du 22 février 1838).

6. Réimpression.

1° Le Testament dvng amovrevx qui movrt par amovr, composé novvellement auec le de profundis des amoureux; tiré à 50 exempl. Chartres, impr. de Garnier fils, 10 octobre 1832, in-16.

2° Les Commandemens de Dieu et du Dyable, auec la remembrance de la mort. Garnier, Chartres, 1831, in-8 tiré à 76 exempl.

3° Tortvra et crux fidei a Lutherianis sub Germania. Garnier, Chartres, 20 août 1832, tiré à 50 exempl.

4° Le Blason des hérétiques, in-8. Chartres, impr. de Garnier, 24 décembre 1832, tiré à 66 exempl.

Hérisson a fourni, à la bibliographie de Michaud, les articles Reneaulmi (Paul-Alexandre), Souchet, Saint-Yves, Thiers (Jean-Bap-

tiste), de Thou (Nicolas); — à la vie des saints de Bretagne, publiée par l'abbé Tresvaux, les articles Gilduin et de Lubersac.

Nous connoissons en manuscrits les ouvrages suivans :

1° Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Chartres, 1816, in-fol. de 204 pag.

2° Mémoire historique sur la bibliothèque publique de la ville de Chartres, les anciennes écoles et l'établissement de l'imprimerie dans cette ville.

3° Notice manuscrite sur l'église collégiale et paroissiale de Saint-André de Chartres.

4° Biographie chartraine, 2 vol. in-4.

La biographie universelle, v° Pinaigrier, parle d'une *Histoire de Chartres* dont s'occupoit Hérisson; Gilbert (description de l'église de Chartres), p. 124, lui attribue une nouvelle histoire de cette église.

5° Notice sur Villebon (Eure-et-Loir).

D. B., avocat.

VENTES PUBLIQUES.

AUTOGRAPHES DE M. DE PIXERÉCOURT (1),

dont la vente aura lieu le 4 novembre prochain.

Les autographes n'étoient point réunis en collection il y a quarante ans; on rencontroit quelquefois, dans les ventes de livres, un ou deux volumes dans lesquels le propriétaire avoit rassemblé pêle-mêle une centaine de lettres plus ou moins curieuses et fort étonnées le plus souvent de se trouver ensemble.

C'est à la vente de l'abbé de Tersan que j'ai vu pour la première fois un casier assez étendu, rempli de cartons qui contenoient des lettres autographes; c'est là aussi que j'ai eu l'avantage de connoître l'aimable et spirituel Villenave, dont je conserverai toute ma vie le doux souvenir, avec d'autant plus de plaisir que nos liaisons n'ont jamais été interrompues : seulement l'énorme distance qui nous séparoit ne nous a pas toujours permis de nous rencontrer aussi souvent que nous l'aurions désiré.

Déjà M. Villenave possédoit une immense collection d'autographes : c'est la première et la plus nombreuse que j'aie vue.

C'est aussi dès cette époque (vers 1805) que j'ai conçu pour la première fois la pensée d'ajouter des lettres autographes à mes livres. Et, que l'on ne s'y trompe pas, ceci n'est point une fantaisie comme celle des gravures ou toute autre, c'est, selon moi, une idée grande, noble, à la fois sentimentale et de bon goût. En effet, qu'est-ce qu'un portrait, une gravure? c'est la représentation d'un objet plus ou moins beau, plus ou moins ressemblant; mais enfin c'est l'œuvre d'un autre, d'un artiste, souvent d'un ouvrier, tandis que la lettre autographe *signée* émane de l'*auteur lui-même*. Non-seulement il a pensé cette lettre, mais sa main l'a écrite, signée, pliée, cachetée; elle est une partie intégrante de sa personne. Quelquefois

(1) Le catalogue se distribue au bureau du Bulletin du bibliophile.

il suffit d'une seule lettre pour peindre toute une vie et tout un personnage.

Dans une lettre autographe, l'auteur se montre à nu, sans entraves, sans réserve, sans corrections, tandis qu'il en est tout autrement d'un livre dont le style est châtié; point d'élan, point de laisser-aller. Le public est là qui juge tout à son aise. Je vais plus loin. Dans un livre, les caractères sont les mêmes pour tout le monde; seuls ils dépendent de la volonté de l'imprimeur. Dans l'autographe, il n'en est pas de même : on peut deviner et saisir, jusqu'à un certain point, l'esprit et les sentimens de l'auteur, par le caractère et les contours de sa plume. Ainsi, par exemple, en examinant attentivement l'écriture de deux femmes célèbres que je désigne ici, je parie, à coup sûr, que l'une est *Marie Stuart* et l'autre *Catherine de Médicis;* je le devine par la flexibilité, le moelleux de l'une, et par l'âpreté, le rocailleux, l'incisif de l'autre : j'en dirais autant de Racine comparé à Napoléon, et de Florian en parallèle avec Sylvain Maréchal.

On peut assurer avec certitude que les pièces qui forment la nombreuse collection que nous offrons au public ont été examinées, critiquées, changées et rechangées plusieurs fois, jusqu'à ce que le propriétaire ait réussi à les remplacer convenablement. Enfin, toujours scrupuleux dans ses choix, il n'a pas manqué de s'assurer de l'authenticité et de l'exactitude des lettres qu'il a achetées à tout prix, quand il était certain que son but pouvait être atteint.

Cette réunion de 1,000 lettres, presque toutes curieuses ou intéressantes, ou historiques, se recommande par le choix minutieux du collecteur, par le soin avec lequel il a su rassembler tant de pièces rares, toutes les fois qu'elles se sont présentées à lui pendant une période de trente-cinq ans.

La correspondance amoureuse de madame la marquise du Châtelet, en 127 lettres (n° 211 du présent catalogue), a été achetée 1,200 francs par M. le marquis de Chalabre, il y a douze ou quinze ans.

Généralement, les lettres isolées et rares s'élèvent souvent à 100 francs et au delà.

Celles de Racine, de Boileau, de la Fontaine vont jusqu'à 3, 4 et 500 francs.

Enfin une lettre de *Montaigne,* de deux pages et signée, a été adjugée à 800 francs, il y a cinq ans. Mais on a conçu des doutes

sur l'authenticité de cette pièce ; elle a été soumise à un nouvel examen, et on est tombé d'accord qu'elle ne pouvoit soutenir l'enchère.

Le même esprit qui a présidé à la formation de la belle bibliothèque de M. de Pixerécourt l'a guidé aussi dans le choix des autographes qu'il avoit rassemblés pour illustrer les exemplaires magnifiques qui composoient son précieux cabinet.

Nota. S'il se présentoit un amateur qui voulût acquérir la totalité de la collection, le propriétaire est disposé à en traiter à l'amiable.

La deuxième partie du catalogue de la bibliothèque de M. le comte de Boutourlin vient de paroître ; quoique moins intéressante que la première, une collection aldine, une collection bodonienne la feront cependant rechercher des amateurs. La vente aura lieu le 16 novembre.

La troisième partie du catalogue de la bibliothèque de feu M. Constant Lammens, dont la vente aura lieu à Gand le 26 octobre prochain, est parue ; elle forme un gros vol. in-8 de 400 pages, et se vend 2 fr. 75 c. : nous y remarquons un grand nombre de manuscrits très-curieux.

Sous presse, pour paroître fin octobre, le catalogue de la bibliothèque de feu M. Daunou (Pierre-Claude-François), membre de l'Institut, conservateur aux archives du royaume, etc., dont la vente aura lieu le 12 janvier prochain. Cette collection est surtout remarquable par le grand nombre et le choix des articles de l'histoire littéraire.

LIVRES IMPRIMÉS SUR DES FEUILLES DE BOIS.

Une foule de matières subjectives ont servi à l'impression des livres : le vélin, le parchemin et le papier d'abord ; puis, comme

objet de fantaisie, les papiers-porcelaine, le satin, le tabis, la percaline, voire même la *peau de promérops*, comme l'exemplaire UNIQUE du voyage de Caoutchouc. Voici maintenant un livre imprimé sur des feuilles de bois d'érable tellement minces, tellement flexibles, tellement bien polies, qu'on les prendrait pour du beau vélin. Ce papier-bois a été confectionné par la machine à scier le placage de M. Ch. Picot, à Châlons-sur-Marne, et sans doute comme un spécimen de la perfection de cette machine. Il paroît se prêter très-bien à l'impression, qui est nette et bien noire, au moins dans le seul volume que j'aie jamais vu et qui fait partie de ma bibliothèque. Ce volume est intitulé : *Par brevets d'invention* (1834) *et de perfectionnement* (1835); *Produits d'une nouvelle machine inventée par Ch. Picot. Châlons-sur-Marne, imprimerie de Bonniez-Lambert.* Il contient la narration d'un voyage en Belgique et dans le département du Nord, intitulé *Souvenirs d'un voyage en* 1835, 30 pages; plus, 138 pages blanches. Le volume entier, de 84 feuillets, n'a que douze millimètres d'épaisseur.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 7. — Aout 1840.

380 **Advis** fidèle aux véritables Hollandois touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et de Swammerdam, et les cruautés inouies que les François y ont exercées, etc. (Hollande.) 1673, in-12, v. f., avec témoins. . . 12— »

381 **Amadis Jamyn.** OEuvres poétiques; édition revue et corrigée. *Paris*, *Robert le Mangnier*, 1579-1684, 2 vol. pet. in-12, m. r., fil., imitation des anciennes rel. de Duseuil. 60— »

Le second volume, qui est fort rare, est divisé en deux parties, l'une en vers et l'autre en prose, laquelle prose est composée de discours philosophiques, discours académiques, etc.

382 **Anselme de Sainte-Marie** (le P.). Histoire généalogique de la maison de France. *Paris*, 1726 et suiv., 9 vol. in-fol., grand papier, rel. en cuir de Russie. 260— »

Très-bel exemplaire.

383 **Art** de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monumens, depuis la naissance de Notre-Seigneur, etc.; 3e édition; par un religieux de Saint-Maur. *Paris*, 1783, 3 gros vol. in-fol., broch. en cart. 210— »

Un ex. rel. neuf. 218— »

384 **Baif (Jan-Ant.).** Mîmes, Enseignemens et Proverbes. *Paris, Mamert-Patisson,* 1597, pet. in-12, mar. r., tr. d. (*Jolie reliure et imitation ancienne*). . . . . 18— »

385 **Baluzius (Stephanus).** Vitæ paparum avenionensium, hoc est *historia* pontificum romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCCV usque ad annum MCCCXCIV. *Parisiis,* 1693, apud Franciscum Muguet, 2 vol. in-4, rel. 12— »

386 **Beneton de Morange de Peyrins.** Traité des marques nationales. — Histoire de la guerre, avec des réflexions sur l'origine et les progrès sur cet art. *Paris, Lemercier,* 1741, in-12, m. v. du Levant, n. r. . . . . 16— »

387 **Boccace (Jean).** La Fiammette amoureuse, contenant d'une invention gentile toutes les plainctes et passions d'amour, etc.; en italien et en françois. *Paris, Abel l'Angelier,* 1585, pet. in-8, m. r., tr. d.; belle et élégante rel. de Duru. 27— »

388 **Boccalini (Trajano).** Pietra del paragone politico. *Cosmopoli* (*Elz.*), 1671, in-32, dos de mar., non rog. 15— »

389 **Brantome.** Œuvres du seigneur de Brantôme; nouvelle édition. *La Haye,* 1740, 15 vol. pet. in-12, m. rouge, f., tr. d., aux armes. . . . . 145— »

Ex. du duc d'Aumont, ancienne reliure.

390 **Claw le jeune.** Mélanges de musique. *Paris, Ballard,* 1607, 4 vol. in-8 oblong, mar. vert à comp. *Ancienne reliure.* 40— »

Ces 4 vol. sont divisés comme il suit :
Tom. 1, Tailles, Mélanges, 1 vol., 58 feuillets.
Tom. 2, Dessus, Mélanges, 1 vol., 59 feuillets, plus la table.
Tom. 3, Haute-Contre, Mélanges, 1 vol., 60 feuillets, plus la table, et un feuillet sur lequel se trouve la devise.
Tom. 4, 6, Mélanges, 1 vol., 18 feuillets.

391 **Codicille d'or,** ou petit Recueil tiré de l'institution du prince Chrestien d'Érasme; mis en françois sous François Ier, et à présent pour seconde fois. (*Holl., à la Sphère*), 1665, pet.

in-12, mar. r., tr. d., charmante reliure à la janséniste, très-grand de marge avec témoins. . . . . 20— »

Voici le contenu de ce petit livre. Préface, — Épître d'Érasme à Charles-Quint. — Codicille d'or. — Épithètes du bon et mauvais roy de Julien Pollux, 18e chapitre de Philippe de Comines.

392 CELESTINA, tragi-comedia de Calisto y Melibea. *En la officina Plantiniana,* 1599, pet. in-8, v. f., fil. . . . . . 15— »

393 CHASSE (LA) royale, composée par le roy Charles IX et dédiée au roy très chrestien de France et de Navarre Louis XIII. *Paris, Rousset,* 1625, pet. in-4, v. ant., fil., tr. d., avec le titre gravé. . . . . 45— »

394 CHEVALIER DE SAINT-GEORGE (LE) réhabilité dans sa qualité de Jaques III par de nouvelles preuves, avec un escrit qui a pour titre : Qui complote le mieux des whigs ou des torys? Traduit de l'anglois. *White-Hall,* 1713, in-12, dos de v. f. 4— »

395 CICERONIS (MARCI-TULLII). Opera omnia. *Lugd.-Batav., ex offic. Elzeviriana,* 1642, 10 vol. pet. in-12, rel. en vélin, haut de 4 p. 10 lignes. . . . . 275— »

Ex. relié en vélin de Hollande uniforme, ayant des témoins à plusieurs vol. Le tom. 9, *de Officiis,* contient 301 pages.

396 CL. CLAUDIANI quæ exstant. Nic. Heinsius Dan. E. recensuit ac notas addidit. *Lugd.-Bat., ex offic. Elzeviriana,* 1650, in-12, rel. en vél. ; 5 pouces de haut, 2 p. 9 l. de large. . 15— »

397 COLLECTION de petits classiques françois édités par M. Nodier. *Paris, Delangle,* 1826, 8 vol. in-12, dos de m., non rog. ; belle, élégante reliure. . . . . 40— »

398 CONCIONES et Orationes ex historicis latinis excerptæ, etc. *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium,* 1672, in-12, m. viol., fil., tr. d. . . . . 12— »

399 COOMANS. Histoire de la Belgique, avec 52 grav. *Gand,* 1836, in-8. . . . . 6— »

400 **Dance aux Aveugles** (par Michel Taillevent), et autres poésies du xve siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (publiées par Lambert Doux fils). *Lille, Panckoucke*, 1748, pet. in-8, mar. r. . . . . 18— »

401 **De l'Art de parler** (Hollande), suiv. la copie imprimée *à Paris, André Pralard (Holl. Elzev.)*, 1679, dos de m. v., non rog. . . . . 25— »

402 **Des Bons mots et des Bons contes**, de leur usage; de la raillerie des anciens, de la raillerie et des railleurs de notre temps (par de Cailliere); 2e édition. *Paris, Claude Barbin*, 1699, in-12, v. ant. 12— »

403 **Description** philosophale de la nature et condition des oyseaux, et de l'inclination et propriété d'iceux, avec la figure et pourtraict au naturel; le tout moralisé de nouveau. *Paris, Ruelle*, 1560, in-12, v. ant., fil, tr. d., fig. en bois. 25— »

404 **Destruction (la)** de Hierusalem, faicte par Vaspasien, empereur de Rome, et Titus son fils, et comme Pilate mourut à Vienne, par le jugement et décret de l'empereur et des sénateurs de Rome. *Paris, Nicolas Bonfons*, à l'enseigne de saint Nicolas, in-4, caractères goth., à deux col., 16 feuillets, m. bleu, fil., à compart., tr. d. (*Bel exempl.*) 120—»

405 **Discours** merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Medicis, royne mere. 1650, pet. in-8, mar. r., tr. d. (*Belle rel.*). . . . . 25— »

406 **Dictionnaire** françois-caraïbe et caraïbe-françois, composé par le R. P. Raymond Breton. *Auxerre, Gilles Bouquet*, 1666, 2 vol. in-8, m. rouge, tr. d. . . . . . 75—»

Bel ex., charmante reliure de Duru, élève de M. Beauzonnet. A la fin du Dictionnaire françois-caraïbe se trouve le *Petit catechisme*, ou *Sommaire des trois premières parties de la doctrine chrestienne*, trad. du françois en langue caraïbe, par le même. *Auxerre*, 1684, 10 pages à 2 colonnes.

407 **Différens (les)** caractères des femmes du siècle, avec la Description de l'amour-propre, contenant six caractères et six perfections. *Sur l'imprimé à Paris* (*Holl.*), 1694, in-12, dos de m. bl., n. r. . . . . 12— »

408 **Disdier.** Histoire des négociations de Nimègue. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1680, in-12, rel. en vél. . . 10— »

409 **Doux Entretien (le)** des bonnes compagnies, ou Recueil des plus beaux airs à danser. *Paris, Jean Guignard*, 1634, pet. in-12 de 210 pages, plus la table, mar. rouge, tr. d., jolie rel. à la janséniste. . . . . 36— »

A la fin de ce rare recueil de chansons se trouvent *les Chants de joye des enfans de Bacchus*, petit traité de 48 pages, un peu piqué de vers.

410 **Dv Bvys (Gvill.).** Ses Œuvres (poétique), contenant plusieurs et divers traictez, etc. *Paris, Jean Fevrier*, 1583, 2 vol. in-12, rel. . . . . 10— »

411 **Dygbeius (Everardus).** De arte natandi libri duo, quorum prior regulas ipsius artis, posterior vero praxis demonstrationemque continet. *Londini*, 1587, in-4, mar. rouge, fil., tr. d. (*Koehler*), avec beaucoup de figures sur bois. 40— »

Très-rare.

412 **Eschole de Salerne**, en vers burlesques, et duo poemata macaronica de bello huguenotico. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1651, in-12, mar. citron, fil., tr. d. . . . 40— »

413 **Expilly.** Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France. *Amsterdam*, 1766, 6 vol. in-fol., demi-rel. . . . . 68— »

Une septième partie, formant une addition au tome 3, est jointe à cet exempl.

414 **Fabricii (Joannis-Alberti)** Bibliotheca græca. *Hambergi*, 1809, 12 vol. in-4, br. . . . . 135— »

415 **Florigénie** ou l'Illustre victorieuse, par M. de la Motte du Broyvart. *Paris*, 1647, in-12, m. v., f., tr. d., aux armes de la comtesse de Verrus. . . . . 10— »

Roman historique bien écrit pour son temps, et dédié à la duchesse de Rohan, qui en est l'héroïne sous le nom de Florigénie.

416 GARNIER (ROB.). Ses tragédies. *Paris, Mamert-Patisson*, 1580, pet. in-12, mar. rouge, charmante rel. à la janséniste et fort bel ex. . . . . 27— »

Autre édition. *Rouen*, 1605, 1 vol. pet. in-12, mar. roug., *à la janséniste*. 30— »

417 GUARINI (BATTISTA). Il Pastor fido, tragi-comedia pastorale. *Amsterdamo*, in-18, dos de mar., n. r., s. d. (*vers* 1680).

418 GUISE. Mémoires de feu monsieur le duc de Guise. *Cologne, Pierre de la Place* (*Elz.*), 1668, 2 vol. in-12, v. f., fil., tr. m. (*Muller*). . . . . 16— »
10— »

419 HISTOIRE abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie, par feu M. de Koch; refondue, augmentée, etc., par F. Schoell. *Paris, Gide*, 1817, 15 vol. in-8, *pap. vél., brochés*. . . . . 190— »

Devenue rare, surtout en pap. vélin.

420 HISTOIRE (L') des imaginations extravagantes de M. Oufle, causées par la lecture des livres qui traitent de magie, du grimoire, etc., etc.; le tout enrichi de figures. *Amsterdam*, 1710, 2 tom. en 1 vol., m. bl., fil., *rel. à la Desseuil par Closs*, non rogn. . . . . 20— »

421 ——— des plus illustres favoris anciens et modernes, recueillie par feu M. P. D. P., avec un journal de ce qui s'est passé à la mort du mareschal d'Ancre. *Sur l'imprimé à Leyde, Jean Elzevier*, 1659, in-12, v. f., fil. (*Koehler*). . . 12— »

422 HOBBES (TH.) Le Corps politique, ou Elements de la loy morale et civile. *Leide, Dan. Elz.*, 1653, pet. in-12, mar. r., jolie rel. à la janseniste, très-grande marge (4 p. 10 l. 1/2). 35— »

423 Iliade (l') d'Homère; nouvell. trad. (par de la Valterie, en prose). *Suivant la copie imprimée à Paris*, chez Cl. Barbin (*Holl.*), 1682, 2 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d., fig. de Schoonbeck. . . . . 16— »

424 Imitatione Christi (de), libri iv. *Paris*, *Jehan Petit*, 1507, pet. in-8 goth., mar. n., fil., tr. d., goth.

425 Inauguration de Pharamond, ou Exposition des lois fondamentales de la monarchie françoise, avec les preuves de leur exécution. *S. ind. de l.*, 1772, in-12, v. m. (*Rare.*) 7— »

Écrit fameux; chef-d'œuvre de Morizot, avocat sans cliens, mais non pas sans talent, qui avoit consacré sa plume à la défense des droits du peuple, et qui mourut à l'hôpital. Cette dissertation, pleine de recherches et rapprochemens curieux, est sans doute fort remarquable, mais elle porte sur une chimère; elle a pour base une prétendue médaille de Pharamond, que l'auteur feint de considérer comme le plus ancien monument de notre droit public, et qui n'est évidemment qu'une supposition du xvie siècle. (*Note du catalogue de M. Leber*, tom. 3, p. 20, n° 5183.)

426 Infamie des yvrognes, ou Recueil des plus beaux traits des saints pères et des anciens autheurs grecs et latins contre l'yvrognerie. *Liége*, 1684, in-12, v. f., fil. . . . . 8— »

427 Jardin (le) d'honneur, contenant en soy plusieurs apologies, proverbes et dictz moraulx, avec les hystoires et figures; aussi y sont adjoustez plusieurs ballades, rondeaulz, etc. *On les vend à Rouen*, *chez Robert Dugont*, 1545, in-18, m., v. f., tr. d., avec beaucoup de grav. sur bois. . . . . 30— »

428 Le Noble. Les Avantures provinciales, ou la Fausse comtesse d'Isamberg; nouvelle. *La Haye*, *Jean Swart*, 1710, in-12, v. f., fil., n. r. (*Koehler*). . . . . 10— »

429 Le Petit. Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule. *Cologne*, *Pierre de la Place* (Elz.), 1668, in-12, v. f., fil., tr. d. 40— »

430 Louvet de Couvray (J.-B.). Les Amours du chevalier de

Faublas; 3e édition. *Paris*, an VI, 4 vol. in-8, dos de mar. r., non rog. . . . . 75— »

Bel exempl. en pap. vélin, avec figures avant la lettre et eaux-fortes.

431 LYCORIS ou la Courtisanne grecque. *Amsterdam*, 1746, 2 parties en 1 vol. in-12, m. citron, fil., tr. d. . . . 8— »

Roman écrit avec élégance et pureté, quoique d'un style assez libre.

432 MARC PAULE, Venetien. La Description géographique des provinces et villes les plus fameuses de l'Inde orientale, meurs, loix et coustumes des habitans d'icelles, etc. *Paris, Jehan Longis*, 1556, v., fil., tr. d., f. . . . . . . 36— »

433 MEUSEL (JOAN.-GEORG.). Bibliotheca historica, instructa à Burcardo Gotthelf Struvio, aucta à Christ. Gottlieb Budero, nunc vero à Meuselio, ita digesta, amplificata et emendata ut pænè novum opus videri possit. *Lipsiæ, Weidmann*, 1782-1804, 11 tomes en 22 vol. in-8, br. . . . . 60— »

Pour donner une idée de l'importance de ce savant travail, jusqu'ici peu connu en France, nous allons citer le titre de quelques-uns de ses chapitres les plus marquans.

T. 1. De historia historiæ, historiomathia de vitis historicorum celebriorum, de scriptoribus historiæ, de historiæ universalis miscellaneis scriptores Babyloniorum, scriptores de Palestina, Hebræorum, etc.

T. 2. Scriptores de rebus Phœniciis, Caricis, Arabicis, Osmanicis, Indicis, Sinensibus, Japonicis, Tataricis.

T. 3. Scriptores de rebus Ægyptiorum, Græcorum, de rebus Algericis, scriptores de Senegambia, de America, de Christophoro Columbo, Americo Vespuccio, etc.

T. 4. Scriptores de rebus veteris Italiæ, de urbe, legibus, re militari, re vestiaria, luxu, nuptiis, ludis, ædificiis, etc., etc., veterum Romanorum.

T. 5. Continuatio ejusdem capitis, scriptores de rebus Byzantinis, Slavicis, Gothicis, Lusitanicis, etc., etc.

T. 6. Scriptores de rebus Hispanicis, de rebus Franco-Gallicis.

T. 7. Continuatio ejusdem capitis usque ad Henricum III.

T. 8. Continuatio ab Henrico III ad Ludovicum XIV. (La liste des historiens de Louis XIV occupe tout un vol.)

T. 9. Scriptores regni Ludovici XV et XVI, reipublicæ, scriptores de

genealogia familiarum e regio sanguine, scriptores de dignitatibus de provinciis Galliæ, etc., etc.

T. 10. Continuatio ejusdem, scriptores de re mercatoria, analecta.

T. 11. Index auctorum et rerum.

434 **Montesquieu.** OEuvres complètes; nouvelle édition, avec des notes d'Helvétius. *Paris, Pierre Didot*, 1795, 9 vol. in-12, m. citron, fil., tr. d., doublés de tabis. . . . . . 48— »

435 **Morelliani thesaurus**, sive familiarum romanarum numismata omnia, etc., et juxta ordinem Fulvii Ursini et Caroli Patini disposita, a celeberrimo antiquario Andrea Morellio, et commentario perpetuo illustrata a Sigeberto Havercampo. *Amstelodami*, 1734-52, 5 vol. in-fol., br. . . . 95— »

Le tom. 1 contient Familiarum romanarum numismata, texte.

T. 2. Texte et planches.

T. 3 et 4. Commentaria in XII priorum imperatorum romanorum numismata aurea, argentea et aerea. Texte et planches.

Thesaurus Morellianus, sive familiarum roman. 1734, 2 vol. Séparément. . . . . 58— »

436 **Occasion (l') et le moment**, ou les Petits riens, par un amateur sans prétention (Merard Saint-Just). *La Haye* (*Paris, Didot*), 1787, 2 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Derome*). Tiré à très-petit nombre. . . . . 25— »

437 **Oracles (les) divertissans**, où l'on trouve la décision des questions les plus curieuses pour se réjouir dans les compagnies, avec un Traité très-récréatif des couleurs, etc.; par M. W.-D.-L. C... *Goude*, 1649, pet. in-8, mar. cit., tr. d. 15— »

438 **Orlando de Lassus.** Mélanges contenant plusieurs chansons avec musique à 4, 5, 6, 7, 8, 10 parties. *Paris, Adrien Leroy et Robert Ballard*, 1576, 2 vol. in-4, m. r. à comp., tr. d., *ancienne rel.* Rare. . . . . 70— »

Cette édition n'a pas été exactement indiquée dans la notice biographique sur Rolland De Lattre, par M. Delmotte, page 99, indiquée seulement d'après M. Fetis, qui n'avoit pas l'ouvrage sous les yeux.

Voici la composition de cet ouvrage :

Le tome 1er commence le titre; portrait gravé en bois au verso, dédicace à monseigneur le grand prieur, en prose et en vers; 1re partie : Superius, 2e ténor, 2e contra, 87 feuillets.

2e partie : Chansons nouvelles en 5 parties, dédicace à Charles IX, 20 feuillets.

3e partie : Sonnet de Ronsard, mis en musique par Philippe de Monté, maître de la chapelle de l'empereur (superius), 18 feuillets.

4e partie : Sonnets de Ronsard, mis en musique à 4 parties, par Boni de Saint-Flour en Auvergne (superius); 2 parties de 24 feuillets chaque.

5e partie : Les amours de Ronsard, mis en musique en 4 parties par Bertrand, natif de Fontanges en Auvergne (superius), 30 feuillets.

6e partie : Chansons à 3 parties, nouvellement composées par M. Io Castro.

Ce vol. se termine par 11 feuillets manuscrits du temps, contenant poésies et musique.

Tome 2 : Mélanges, dédicace à monseigneur le grand prieur, 87 feuillets et table (ténor).

2e partie : Chansons nouvelles à 5 parties, avec deux dialogues à 8 parties, par Orlando Lassus (ténor), 20 feuillets.

3e partie : Sonnets de Ronsard, à 5, 6 parties, par Philippe de Monté (ténor), 20 feuillets.

4e partie : Sonnets de Ronsard, à 4 parties, par Boni de Saint-Flour; 2 livres (ténor), 24 feuillets.

5e partie : Les mêmes, par Bertrand.

6e partie : Les mêmes, par Castro.

Le vol. se termine aussi par 13 feuillets *Mss* du temps, musique et poésies.

439 Paquot. Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége et de quelques contrées voisines. *Louvain*, 1768, 3 vol. in-fol., br. 36— »

Un exempl. en 18 vol. pet. in-8. . . . . 28— »

440 Petit (le) Paris ridicule, où il y a 120 six-dixains. 1,260 vers. Piece satyrique, *s. l.*, 1672, pet. in-12, mar. bl., tr. d. 27— »

Autre édition que la précédente (nº 429), en plus gros caractère; la table, en tête du volume, commence par le Louvre, la Courtisane, les Chevaliers, etc., le tout divisé en 62 versets... : l'autre édition ne commence pas ainsi.

441 Pielat. Le Secrétaire incognu, contenant des lettres sur di-

verses sortes de matières. Livre au profit et au divertissement de toute sorte d'esprit. *Amsterdam*, 1671, in-12, v. ant., tr. d., jolie rel. . . . . 12— »

442 Pievse (la) alovette, avec son tirelire. *Valenciennes*, 1638, 2 tom. en 1 vol. in-8, rel. en mar. r., fil., imitation des anciennes reliures. (*Bel ex.*) 42— »

443 Plutarque. Les Vies des hommes illustres, nouvellement traduites par M. l'abbé Tallemant. 1681, 9 vol. pet. in-12, riche rel. en mar. r., fil., tr. dor. à la Duseuil. 150— »

Cette jolie édition, en petit format, est la seule que l'on puisse faire entrer dans une bibliothèque elzevirienne; elle est fort rare.

444 Prechac. L'Héroïne mousquetaire; histoire véritable. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Holl.*), 1677, in-12, v. f., fil., (*Koehler*). 4 parties. Un vol. . . . . 12— »

445 Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté (par Gilles Corrozet). *Rouen*, *Mallart*, *sans date*, pet. in-12, v. ant., fil., tr. d. . . . . 12— »

446 Rabelais. Ses OEuvres; édition variorum, augmentée de pièces inédites, des songes drolatiques de Pantagruel, etc., etc., avec un nouveau commentaire historique et philologique, par Esmangart et Éloi Johanneau. *Paris*, *Dalibon*, 1823, 9 vol. in-8, v. ant., belle rel. . . . . 68— »

447 ——— Les mêmes. *Paris*, *Desoer*, 1820, 3 vol. in-12, m. viol., fil., tr. d., à comp., fig. . . . . 36— »

Jolie édition devenue rare.

448 Raepsaet (J.-J.). OEuvres complètes, revues et corrigées, suivies de ses œuvres posthumes. *Mons*, 1838, 6 vol. grand in-8, br. . . . . 42— »

449 Recueil A B C D, etc. (publié par Pérau, de Querlon, Mercier de Saint-Léger, de la Porte, Barbazan et Gouville). *Fontenoy*, *Bruxelles* (*Paris*), 1744-72, 24 tomes en 12 vol. in-12, v. m. . . . . 24— »

La plupart des pièces publiées pour la première fois ou réimprimées dans cette collection regardent la ligue, la régence de Marie de Médicis et le règne de Louis XIII. Ce très-bon recueil dispense de rechercher une foule de pamphlets et de relations rares et chers.

450 Recueil de Contes du sieur de la Fontaine, les Satyres de Boileav et autres pièces curieuses. *Amst.*, *Jean Verhoeven*, 1669 (*Elz.*), in-12, mar. v., fil., tr. d. (*Koehler*). Rare. 30— »

451 ——— d'Écrits, en vers et en prose, des Jésuites contre les Jansénistes, et surtout contre M. de Paris (par le père Bougeant). 1730-1731, 2 vol. in-12, v. br. . 15— »

Le tome 1er contient : Apologie de Cartouche ou le Scélérat sans reproche, par le père Quesnel. *La Haye.*

La Femme docteur, ou la Philosophie tombée en quenouille, 1731 ; — Suite de la Femme docteur.

Relation des miracles de saint Paris, avec un Abrégé de la vie du saint et un Dialogue sur les neuvaines. *Bruxelles*, 1731. — Les Miracles entiers de M. l'évesque d'Utrecht, proposés par souscription.

Le tome 2 contient : Examen des vertus de M. Paris ;

Le Saint déniché, ou la Banqueroute des marchands de miracles, comédie, 1732 ;

Arlequin esprit follet, comédie, 1732 ; — Les Quakers français, ou les Nouveaux Trembleurs, comédie, 1732 ;

Le Nouveau Tarquin, comédie (très-rare) ; — Entretiens de madame la comtesse, au sujet des affaires présentes, par rapport à la religion, 1734.

452 ——— de diverses Poésies, tant du sieur de Sponde que des sieurs du Perron, de Bertrand, de Porcherese, recueillies par Raphaël Petit-Duval. *Rouen*, 1598, pet. in-12, m. v., jolie imitation de Duseuil. . . . . 24— »

453 ——— des Factums et des Mémoires concernant l'assassinat commis en la personne du sieur de la Pivardière, etc. *Sur l'imprimé à Paris*, *Bordeaux*, 1698, in-12, m. citron, fil., tr. d., rare. . . . . 15— »

454 ——— de Pièces du régiment de la Calotte (en prose et en vers). *Paris*, *Colombat* (*Holl.*), 1726, in-12, mar. gr., fil., tr. d. (Joli exempl., rel. de Thouvenin.). . . . 15— »

455 **Recueil de quelques Vers**, dédié à Adélaïde (par M. de la Borde). *Paris, Didot l'aîné*, 1784, pet. in-12, m. r., fil., tr. d. (*Derome*). . . . . 14— »

Ce recueil, tiré à petit nombre et non destiné au commerce, est imprimé avec beaucoup de soin et d'élégance.

456 **Récréations (les) françoises**, ou Recueil nouveau de contes à rire, pour servir de divertissement aux mélancholiques, etc. *Utopie* (*Hollande*), 1705, in-12, v. m., fil., tr. d. 15— »

457 **Relation** de la conduite présente de la cour de France, adressée à un cardinal de Rome, etc. *Leyde* (*Elz.*), 1665, pet. in-12, mar. bl., tr. d., fort joli exempl. . . . 15— »

458 **Saix (Ant. du)**. Petitz fatras d'vng apprentis, svrnomme l'esperonnier de discipline. *S. l. n. d.* (Paris, vers 1545), pet. in-8 de 40 f. non chiffrés. A la fin se trouve la devise de Grouleau et D. Jeannot : *Nul ne s'y frotte, avec un vase rempli de chardons*. Rel. en m. vert, dent., tr. d. . . 38— »

459 **Satires du sieur D...** (Despreaux). *Paris, Leonard*, 1666, m. r., fil., tr. d. (*Thouvenin*). . . . . 12 — »

Édition originale contenant 7 satyres.

460 **Sauval (Henri)**. Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris. *Paris*, 1724, 3 vol. in-fol., grand papier, v. br.

461 **Scherer (Jean-Benoit)**. Annales de la petite Russie, ou histoire des Cosaques-Saporogues et des Cosaques de l'Ukraine, ou de la petite Russie, depuis leur origine jusqu'à nos jours, suivie d'un abrégé de l'histoire des Hettmans, des Cosaques, et des pièces justificatives ; traduite d'après les manuscrits conservés à Kiow ; enrichie de notes. 1788, 2 vol. in-8. 4— »

462 **Schoenemann (Car.-Traugott-Gottlob)**. Bibliotheca historica litteraria patrvm latinorum a Tertulliano principe usque ad Gregorivm M. et Isidorvm Hispalensem, ad bibliothecam

Fabricii latinam accommodata. *Lipsiæ, Weidmann*, 1792-94, 2 forts vol. in-8, br. . . . . 16— »

462 *bis*. SCHURMANN (ANNE-MARIE). Opuscula. *Lugd.-Batav.*, *Elzev.*, 1650, in-12, v. f., t. d. (*Derome*). . . . . 15— »

463 S'ENSUYT LE LIURE DU ROY MODUS ET DE LA ROYNE RACIO, qui ple du deduyt de la chasse à toutes bestes sauuaiges, etc., etc. *On les vẽd à Paris, chez Jehan Jannot, à l'eseigne sainct Jehan Baptiste* (1526), in-4, v. ant., fil., tr. d. . 120— »

Exemplaire court de marge, mais d'une grande rareté.

464 SERRE (S. DE LA). Les douces Pensées de la mort. *Paris*, *Cochart*, 1670, in-12, v. b., fil., fig. . . . . 10— »

465 SPECIMEN Bibliothecæ hispano-majansianæ sive idea novi catalogi critici operum scriptorum hispanorum quæ habet in sua bibliotheca, Gregorius Majansivs, generosus Valentinus ex museo Davidis Clementis. *Hannoveræ*, 1743, in-4, rel. ant. . . . . 5— »

466 TABLEAU des piperies des femmes mondaines. *Cologne*, *à la sphère*, 1685, pet. in-12, mar. bl., rel. à la janséniste, tr. d. *Bel ex.* . . . . 48— »

467 TESTAMENTUM NOVUM; editio nova, studio et labore Stephani Curcellæi. *Amstelodami*, *ex officicina Elzeviriana*, 1658, in-12, v. f., fil. (*Koehler*). Bel ex. . . . . . . 18— »

468 THIELRODE (JEAN DE). Chronique de saint Bavon, à Gand (1298), d'après le *Mss* original appartenant à M. Lammens. *Gand*, 1835, in-8. . . . . 5— »

469 TOILETTE DE L'ARCHEVESQUE DE SENS, ov réponse av factvm des filles Sainte-Catherine-lès-Provins contre les pères cordeliers. (*Sans lieu d'impr.*), 1669, in-12 de 80 pages, m. viol., fil., tr. d., non r. . . . . 12— »

470 Véritables (les) et principales circonstances de la mort déplorable de madame la marquise de Ganges, empoisonnée et massacrée par l'abbé et le chevalier de Ganges, ses beaux-frères, mai 1667. *Rouen*, 1667, *suivant la copie imprimée à Arles*, in-12, d. de mar. Rare. . . . . 12— »

471 Vie du roy Almanzor, écrite par le vertueux capitaine Alyabençufian. *Amsterdam, Daniel Elzevier*, 1671, mar. v., fil., tr. d. (*Koehler*). . . . . 18 »

472 Warnkoenig (L.-A.). Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques, jusqu'à l'année 1305; traduite de l'allemand par A.-E. Gheldoff. *Bruxelles*, 1835, 2 vol. in-8, avec cartes et facsimilés. . . . . 15— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

473 Beau Traicté de la diversité de nature des fiefs en Flandres. *Gand*, 1839, grand in-8. . . . . 5— »

474 Calmet (Dom.-Aug.). Notice de la Lorraine, qui comprend les duchés de Bar et de Luxembourg, l'électorat de Trèves, etc., etc.; 2e édition. *Lunéville*, 1840, 2 vol. grand in-8 à deux colonnes. . . . . 12— »

475 Catalogue des autographes et manuscrits de M. Guilbert de Pixerécourt, dont la vente aura lieu le 4 novembre prochain. *Paris*, 1840, in-8. Se distribue.

Prix des livres de la bibliothèque du même, papier ord. . . . . 1— »

grand papier. . . . . 2— »

476 ——— des livres et manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du *bibliophile Jacob*. *Paris*, 1839-40, in-8. . . . . 5— »

On a joint à tous les exempl. le catalogue, avec prix, des autographes du bibliophile Jacob.

477 Chotin (A.-C.-G.) Histoire de Tournai et du Tournèsis, depuis

les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, tome 1er. *Tournay*, 1840, in-8. . . . . 6— »

478 **Delepierre** (**Octave**). Précis analytique des documens que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale, à Bruges, tome 1er. *Bruges*, 1840, in-8. . . . . . 8— »

479 **Floquet**. Histoire du parlement de Normandie, tome 1er. *Rouen*, 1840, in-8.

L'ouvrage aura 8 vol. : le premier contient l'histoire de l'échiquier jusqu'à Louis XII, et celle du parlement sous Louis XII et François Ier.

480 **Marnier** (**A.-J.**). Ancien coutumier inédit de Picardie, contenant les coutumes notoires, arrêts et ordonnances, etc., de 1300 à 1325, publié d'après le *Ms*. de la bibliothèque royale. *Paris*, 1840, in-8, br. . . . . 4— »

481 **Mémoires** et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. *Mons*, 1840, gr. in-8, année 1839. 11— »

Ce vol. contient l'histoire des faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche (années 1476-1477).

482 **Paris** (**Paulin**). Les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols, de la même collection, etc. *Paris*, 1840, tome III, in-8, br. . . . . 9— »

Ce vol. contient l'histoire et la description de 128 manuscrits *in-fol. mag. et in-fol. mediocri*, parmi lesquels on remarque la Chanson de geste d'Alexandre (inédit), Roman d'Amaldas et Idoine (*id.*), au seg^r de Carthage (*id.*), Architecture françoise du sixième ordre (*id.*), poëme d'Athènes (*id.*), la Chasse au cerf privé (*id.*), le Roman de Cliges (*id.*), Discours et dessins pour la conduite de l'artillerie (*id.*), le Roman de Flore et Blancheflor (*id.*), la Chanson de geste de Guitoclin de Sassoigne (imprimée), Roman du duc de Lyon de Bourges (inédit), Noms et armes de tous les princes et seigneurs choisis par S. M. pour le carrousel de 1662 (*id.*), le Dit de la Trémontaine (imprimé), le Fabliau de la Villiete (*id.*).

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 8. AOUT ET SEPTEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans le huitième numéro du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

RECHERCHES

SUR

LES LIVRES XYLOGRAPHIQUES.

(4e ARTICLE.)

§ XII.

ARS MORIENDI.

A aucune époque l'histoire littéraire ne présente plus de difficultés de toutes sortes que pendant le moyen âge; aussi, jusqu'à ce jour, la critique a-t-elle pour ainsi dire reculé devant des confusions qui semblent inextricables. Tantôt le même livre reparoît sous un autre titre et sous le nom d'un auteur nouveau; tantôt plusieurs écrivains traitent le même sujet à l'imitation les uns des autres, et on est surpris de trouver dans des ouvrages, en apparence très-divers, des rapports et des liaisons qui les rattachent à la même famille, à une source unique : l'*Ars moriendi*, qui fait le sujet de cet article, est de ce nombre. Chaque éditeur, chaque traducteur, et ils sont nombreux, ont apporté à leur rédaction de notables changemens : les uns ont développé et ajouté; les autres, retranché ou amoindri; presque tous ont altéré considérablement l'œuvre première : de là une longue série d'erreurs dans les nomenclatures des bibliographes. Je serai le plus bref possible; cependant, avant de parler des éditions xylographiques de l'*Ars moriendi*, il faut indiquer sommairement les particularités qui distinguent chacune des principales transformations de ce livre, et examiner avec les critiques quel est l'auteur de l'ouvrage original.

La rédaction que je regarde comme la plus ancienne est celle dont la première édition latine, qui porte une date, parut à Venise en 1478, sous le titre de *Tractatus brevis ac valde utilis de arte et scientia bene moriendi* (1). La préface commence ainsi : *Cum de presentis seculi miseria : mortis transitus propter moriendi imperitiam multis non solum laicis verum etiam religiosis atque devotis difficilis nimis multumque periculosus immo etiam terribilis valde videatur plurimumque horribilis : Idcirco in presenti materia que de arte moriendi est*, etc. L'ouvrage est divisé en six parties (*particulas*) : la première est intitulée : *De laude mortis;* la seconde : *De quinque generibus tentationum* (les tentations sont rangées dans l'ordre suivant : *Fides, Desperatio, Impatientia, Complacentia sui ipsius, Dilectio rerum temporalium*). La troisième partie est intitulée : *De interrogationibus fiendis a morituris;* la quatrième : *De instructione morituri et obsecrationibus ejus;* la cinquième : *De exhortationibus morituri ;* et la sixième : *De orationibus dicendis quando quis moritur.* L'ouvrage finit par ces mots : *Unde unicuique certe et secure mori volenti super omnia est necesse ut hec prius antequam eum mors occupet discat.*

Les critiques sont loin d'être d'accord sur l'auteur de cet *Ars moriendi;* les uns indiquent le cardinal Matthieu de Cracovie, évêque de Worms (2), et les autres le cardinal Dominique Capranica, évêque de Firmo (3). Deux éditions portent le nom du prélat allemand (4); quatre manuscrits et diverses éditions italiennes

(1) In-4, 20 feuillets imprimés à longues lignes au nombre de 24 ou de 25 sur les pages entières, caractères romains, avec initiales et signatures a-b, sans chiffres ni réclames; sur le verso du feuillet 20 on lit la souscription suivante : *Impressum est hoc opusculum Venetiis per Bernardū pictorē et Erhardū ratdolt de Augusta una cū Petro loslein de langencen correctore ac socio.* M.CCCC.LXXVIII.

(2) Le cardinal Matthieu de Krokov, plus connu sous le nom de Matthieu de Cracovie, n'est pas né dans cette ville, comme l'ont rapporté plusieurs biographes, mais à Krokov, château situé en Poméranie; il professa la théologie à l'université de Prague, à Paris et à Heidelberg. Matthieu de Cracovie fut nommé évêque de Worms en 1405; dans un voyage qu'il fit à Rome en qualité d'ambassadeur de l'empereur Robert, comte Palatin, il reçut le chapeau de cardinal; ce célèbre théologien mourut le 5 mars 1410.

(3) Le cardinal Dominique Capranica (et non Jean de Capranica, comme disent Panzer et d'autres bibliographes), évêque de Firmo, est né en 1400 dans le territoire de Palestrine; il mourut le 1[er] septembre 1458.

(4) La première de ces éditions est latine; elle contient 17 feuillets in-4 imprimés à longues lignes au nombre de 27 sur les pages entières sans

nomment le prélat italien (1). La plupart des bibliographes (2) ont fait d'un seul et même livre deux ouvrages différens qu'ils attribuent tantôt à l'évêque de Firmo, tantôt à l'évêque de Worms. Essayons de découvrir auquel des deux théologiens appartient la rédaction originale.

chiffres, signatures, réclames, initiales ni figures; aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur; l'ouvrage commence, feuillet 1 recto, ainsi :

Incipit plogus in librum de arte moriē
dī magistri mathei de Cracovia sacre the
ologie professoris.

Um de p̄sētis exilii miseria mor
tis transitꝰ propter moriendi impe
riciam multis : non solum laicis.
verum etiam religiosis atqz devo-
tìs difficilis nimis. multumqz pe
periculosus ymmo etiam terribilis et horribilis.

Le volume finit au feuillet 17 verso par la souscription suivante :

Explicit liber utilis de arte mori
endi Mgr̄i Mathei de Cracovia.

Un exemplaire de cette édition est décrit dans le *Catalogue de la bibliothèque de Gaignat* (t. 1, p. 66, n° 237) ainsi : *Editio vetus et primaria, typis moguntinensibus excusa absque ulla indicatione anni, sed circa ann.* 1470, *in lucem mandata*; le volume n'a pas été publié à Mayence, mais à Cologne; il est imprimé avec les caractères d'Ulric Zell. La seconde édition, où se trouve le nom de Matthieu de Cracovie, est allemande; elle a été signalée par Denis (a), Panzer (b) et Hain (c); elle ne contient aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur.

(1) Hain indique six éditions italiennes qui portent le nom de Dominique Capranica (d); la première est de Florence 1477, elle commence ainsi : *Incomincia el phemio del arte del bene morire cioe : in gratia di dio : compilato et composto per lo venerando padre monsignore Cardinale di Fermo anno domini* M.CCCC:LII. M. Dibdin a décrit l'édition sans date attribuée à Ant. Miscomini de Florence (e).

(2) Panzer, Hain, etc.

(a) *Annalium typographicorum Mich. Maittaire supplement. adornavit* Michael Denis, part. II, pag. 548, n° 4748. L'auteur ajoute : page 1, manu antiqua adscriptum : *Dis ist von den alerersten getrukten büchlen eins* M.CCCC.XXXXXV, in-12.

(b) *Zusätze zu den Annalen der ültern deutschen Litteratur*. Leipzig, 1802, in-4, pag. 10, n° 45. c.

(c) *Repertorium bibliographicum*, 1826-1838, in-8, vol. 1, part. II, pag. 208, n° 5802.

(d) *Repert. bibliogr.*, vol. 1, part. II, n° 4394-4396, 400-4402.

(e) *The bibliographical decameron*. London, 1817, in-8, t. 1, pag. 138-142.

Les traductions italiennes de l'*Ars moriendi*, publiées depuis l'année 1477, rapportent que le livre fut composé (*compilato et composto*) en 1452 par Dominique Capranica. Ce fait, quoique répété dans plusieurs éditions successives, est entièrement inexact : l'*Ars moriendi*, écrit premièrement en latin, existoit avant l'année 1452. Il nous sera facile de démontrer cette double assertion. Un manuscrit italien de la bibliothèque Riccardi, à Florence, est terminé par la souscription suivante : *Finito è il libro chiamato* ARTE BENE MORIENDI *composto dal Remo Monsignore di Fermo, Messer Domenico Prete Cardinale volgarmente chiamato Monsignore di Capranica, fatto nelli anni del Signore* MCCCCLII. *nella città di Roma, nel tempo di Nicola Papa nell' anno* VI. *del suo Papato.* TRADOTTO DI LATINO IN VOLGARE *a onore di Dio e maggiore utile delle anime. Scritto per messer Pietro di Francesco Capellano a Fagna, formato a di* XIII. *Luglio* MCCCCLXXV, etc. (1). Nous citerons encore un manuscrit latin de la bibliothèque de Gotha, qui commence et finit comme l'édition de Venise 1478; au bas de la dernière page on lit ces mots : *Explicit libelus* (sic) *de* ARTE MORIENDI *scriptus feria quinta proxima ante festum petri et pauli apostolorum. Anno dom. a nativitate eiusdem* MILLESIMO QUADRINGENTESIMO TRICESIMO SEPTIMO. *hora vesperorum vl qua*[d] *per me Johannem de Widenberga* (2). Ainsi l'*Ars moriendi* n'a pas été composé, mais traduit en italien (*tradotto di latino in volgare*), et le manuscrit de la Bibliothèque de Gotha, daté de l'an 1437, prouve évidemment que l'ouvrage existoit avant 1452.

Michel Catalani prétend que Dominique Capranica est l'auteur de l'*Ars moriendi* (3), le savant biographe cite à l'appui de son opinion le manuscrit italien de 1475, deux manuscrits latins (n[os] 3771 et 3772) de la bibliothèque royale de Paris (4), et un autre de la bibliothèque Ambroisienne à Milan (5), qui, tous les

(1) *De vita et scriptis Dominici Capranicæ cardinalis antistitis Firmani commentarius* (auctore Michaele Catalano), 1793, in-4, p. 150-151.

(2) Le manuscrit de Gotha a été décrit par M. Fr. Jacobs dans les : *Beiträge zur ältern Litteratur oder Merkwürdigkeiten der Herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha. Herausgegeben von* Fr. Jacobs *und* F.-A. Ukert. *Ersten Bandes erstes Heft.* Leipzig, 1835, p. 75-76.

(3) *De vita et scriptis Domin. Capranicæ*, p. 147-151.

(4) *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ*. Pars tertia, tomus tertius, p. 456.

(5) Lit. C. num. 81 (Catalani, *loc. cit.*, p. 244).

quatre, portent le nom de l'évêque de Firmo (1). Malgré ces autorités, Dominique Capranica n'est point, à mes yeux, l'auteur de l'ouvrage; les éditions italiennes et les manuscrits signalés par Catalani font remonter l'*Ars moriendi* à l'année 1452; or les scribes et les éditeurs ont évidemment confondu l'auteur et le traducteur du livre, car ils assignent à la composition de l'ouvrage latin la date de la traduction italienne; le manuscrit de Gotha démontre la fausseté de ces assertions; et puisque Jean de Widenberga transcrivoit l'*Ars moriendi* en 1437, l'évêque de Firmo ne peut être considéré en 1452 que comme le traducteur de l'ouvrage latin.

Les éditions de l'*Ars moriendi* viennent aussi à l'appui de notre opinion : l'édition de Venise 1478 ne dit pas un mot de l'évêque de Firmo, et cependant la traduction italienne, qui attribue l'ouvrage à ce prélat, avoit paru à Florence en 1477. Aucune édition, ni celles qui furent publiées en Italie (les traductions italiennes exceptées), ni celles qui furent publiées en Allemagne, en France, en Espagne ou en Angleterre, ne nomme Dominique Capranica; tandis que l'édition latine de Cologne, qui vraisemblablement a été faite sur un manuscrit, et l'édition allemande indiquée plus haut, signalent Matthieu de Cracovie comme l'auteur de l'*Ars moriendi* : nous nous rangeons entièrement à ces dernières autorités (2).

Un ouvrage qui ne doit pas être confondu avec le précédent est l'*Ars moriendi* publié par les imprimeurs-xylographes du xv[e] siècle;

(1) Le manuscrit 3771 de la Bibliothèque royale commence ainsi (feuillet 1, recto) : *Incipit prohemium de arte moriendi. editum per reverendissimum dominicum dominum presbiterum cardinalem firmanū anno dō M.CCCC.LII.* Quant aux deux manuscrits (*Biblioth. roy.* 3772 et *Ambrois.* C. 81), ils ne portent aucune date; je n'ai pas vu celui de Milan; celui de Paris est du xvi[e] siècle.

(2) L'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie a eu de nombreuses éditions; quelques-unes sont intitulées : *Ars bene moriendi*; d'autres : *De arte bene vivendi beneque moriendi tractatus*, ou : *Speculum artis bene moriendi de temptationibus, penis infernalibus, interrogationibus agonisantium et variis orationibus pro illorum salute faciendis*; plusieurs se font remarquer par des augmentations; elles contiennent, de plus que l'édition de Venise, 1478, des oraisons nouvelles et les opuscules suivans : 1° *De penis infernalibus*; 2° une pièce de vers adressée *ad omnes angelos et precipue ad sanctum Michaelem*; 3° deux méditations sur la mort, l'une en prose et l'autre en vers; 4° *Bernardus de contemptu mundi.* Quelques éditeurs ont ajouté à ces divers opus-

il contient, 1° une préface commençant par ces mots : *Quamvis, secundum philosophum tertio Ethicorum, omnium terribilium mors corporis sit terribilissima ; morti tamen anime nullatenus est comparanda; teste Augustino qui ait : majus est dampnum in amissione unius anime*, etc.; 2° cinq tentations du diable et cinq bonnes inspirations de l'ange, dans l'ordre suivant : *de fide, de desperatione, de impatientia, de vana gloria, de avaritia*; 3° enfin un dernier paragraphe qui finit ainsi : *Sed heu pauci sunt qui in morte proximis suis fideliter assistunt, interrogando, monendo, et pro ipsis orando; presertim cum ipsi morientes non dum mori velint et anime morientium sepe miserabiliter periclitantur.* Le volume est accompagné de onze figures gravées sur bois.

Les rédacteurs du catalogue du duc de la Vallière, la Serna Santander (1), Barbier (2) et plusieurs bibliographes, attribuent l'*Ars moriendi* des éditions xylographiques à Matthieu de Cracovie; mais ces critiques n'ont pas remarqué que l'*Ars moriendi* composé par l'évêque de Worms et l'*Ars moriendi* publié par les imprimeurs-xylographes étoient deux livres tout à fait différens. L'auteur de ce dernier traité n'a emprunté à Matthieu de Cracovie que les *cinq tentations* (*De quinque generibus tentationum particula secunda*); disposée sur un autre plan, agrandie et développée, cette seconde partie de l'*Ars moriendi* de l'évêque de Worms est devenue dans les éditions xylographiques un ouvrage complet et nouveau. L'auteur est le premier qui ait séparé les tentations du diable et les bonnes inspirations de l'ange; il a retranché les oraisons, les méditations et les nombreuses pièces qui se trouvent dans le livre

cules le *speculum peccatoris*. Une édition sans date intitulée : *Artis bene moriendi perutilis tractatus*, et publiée par Antoine Caillaut, imprimeur de Paris, a été oubliée par les bibliographes; la bibliothèque royale de Paris en possède un exemplaire. Les éditions angloises imprimées par Guillaume Caxton, Richard Pinson et Wynkyn de Worde sont la traduction littérale de l'*Ars moriendi* de l'évêque de Worms. Le livre intitulé : *Nobilissimus liber de arte moriendi*, imprimé à Augsbourg par Gunther Zeiner, n'est point celui de Matthieu de Cracovie; c'est à tort que Née de la Rochelle attribue cet ouvrage, dont l'auteur est inconnu, à l'évêque de Worms (a).

(1) *Dictionnaire bibliographique choisi du* XVe *siècle*. 1805-1807, 3 vol. in-8, t. 2, p. 102, n° 150.

(2) *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Paris, 1822-1827, t. 3, p. 478, n° 19782.

(a) *Bibliographie instructive, tome dixième*. Paris, chez Gogué et Née de la Rochelle, 1782, in-8, pag. 12.

de Matthieu de Cracovie; il se borne, dans la préface et le dernier paragraphe, à donner quelques instructions aux malades et aux personnes qui les assistent à leurs derniers momens; il cite le docteur Jean Gerson (*Cancellarium Parisiensem*). Gerson ne fut chancelier de l'église et de l'université de Paris qu'en 1395 (1); or il est douteux qu'à l'époque où Matthieu de Cracovie écrivit son traité, Gerson ait été désigné par ces mots : *Cancellarium Parisiensem ;* dans tous les cas, le célèbre docteur n'est pas nommé parmi les nombreux écrivains que l'évêque de Worms a cités. L'auteur inconnu de cette seconde rédaction de l'*Ars moriendi* dit à la fin de la préface : *Sed ut omnibus ista materia sit fructuosa et nullus ab ipsius speculatione secludantur, sed inde mori salubriter discant tam litteris tantum litterato deservientibus quam imaginibus laico et litterato simul deservientibus cunctorum oculis obicitur, que duo se mutuo correspondentes habent se tanquam speculum in quo preterita et futura tanquam presentia speculantur.* Ces figures, qui paroissent pour la première fois dans les éditions xylographiques, me font supposer que l'ouvrage, dont il n'existe aucun manuscrit, fut composé et arrangé pour les imprimeurs-xylographes; en effet, ces artistes ne publioient que de petits livres et choisissoient ordinairement ceux qui étoient ornés de figures.

Une traduction hollandoise de l'*Ars moriendi* fut imprimée à Delff en 1488, à Zwoll en 1488 et 1491 : cette nouvelle version diffère essentiellement de l'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie. Le traducteur paroît avoir pris pour guide une édition xylographique; mais il a sensiblement augmenté et développé l'ouvrage latin. L'édition in-folio de 1491, dont la bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire, contient 84 feuillets opisthographes imprimés à deux colonnes; on y retrouve les onze figures des éditions xylographiques; les tentations et les bonnes inspirations sont dans l'ordre suivant : la foi, le désespoir, l'avarice, l'impatience et la vaine gloire; l'auteur est inconnu.

La traduction françoise de l'*Ars moriendi*, par Guillaume Tardif (2), imprimée à Paris en 1492, diffère également des éditions

(1) *Histoire de l'université de Paris*, par Crévier, 1761, t. 3, p. 193.

(2) Dans une dédicace de Guillaume Tardif au roi Charles VIII (*Apologues de Laurentius Valla*. Paris, Verard. fol. 1 verso, colonne 2), on lit : *Vous ay aussi translate lart de bien mourir. Auquel sil vous plaist penser et entendre comme mortel que vous estes. Dieu vous aidera*, etc. Cette traduc-

hollandoises et de l'ouvrage de Matthieu de Cracovie. L'auteur a fait sa traduction d'après une édition xylographique (1); cependant l'ouvrage françois est plutôt une paraphrase qu'une reproduction littérale de l'ouvrage latin (2).

Rodericus Fernandez de Santa-Ella, archidiacre de Reyna, aumônier de la reine Isabelle, chanoine de Séville, est auteur d'un

tion de l'*Ars moriendi* ne peut être que celle qui fut publiée pour la première fois, en 1492, par Verard, et quoique le nom du traducteur n'y soit pas mentionné, le savant van Praët n'a fait aucune difficulté d'attribuer cet ouvrage au lecteur de Charles VIII (a).

(1) On lit dans la préface (feuillet 4 verso, colonne 2): *Ont compille plusieurs traitez de contemplacion iouxte les consideracions de la mort. Et specialement ung duquel ie ignore le nom mais ay trouve son liure intitule* Ars moriendi *commencant.* Quamvis secundum philosophum tercio ethicorum omnium terribilium 2c. *Cestuy liure iay regarde et considerant que a toutes gens de bien il est utille et conuenable pour ce que tous ne entendent pas completement le latin lay voulu translater de latin en françois*, etc.

(2) L'*Ars moriendi* de Guillaume Tardif (édition de 1492) contient 24 feuillets opisthographes imprimés à deux colonnes et ornés de 11 figures gravées sur bois, semblables à celles des éditions xylographiques et des éditions hollandoises. Les tentations et les bonnes inspirations sont rangées ainsi : la foi, le désespoir, l'avarice, l'impatience et la vaine gloire. L'ouvrage commence par une méditation sur la mort, suivie de plusieurs oraisons et de la préface du traducteur. Ce petit volume fait partie d'un recueil de divers ouvrages publié par Antoine Verard, et qui porte le titre suivant : *Le liure intitule lart de bien viure et de bien mourir :* la première édition est de l'année 1492, la seconde de 1496, et la troisième de 1498 (b); l'ouvrage intitulé : *The book intytulyd the art of good lywyng and good deyng*, Paris, Verard, 1503 (c), traduction angloise du même recueil, est probablement le premier livre anglois imprimé à Paris. La bibliothèque royale de Paris possède un exemplaire de l'*Ars moriendi* de Guillaume Tardif, imprimé sur vélin, à la fin duquel on voit le monogramme de Pierre Lerouge; c'est un exemplaire de l'édition de Verard, 1492, où Pierre Lerouge a mis son chiffre et son nom. M. Brunet indique quatre éditions françoises de l'*Art de bien vivre et de bien mourir* (d) (1° Henry Pacquot; 2° veuve de Jehan Treppetel; 3° Nicolas Bonfons; et la quatrième datée du 12 février 1493). J'ignore si ces diverses éditions que je n'ai pas vues sont des réimpressions de celles de Verard ou des ouvrages différens. Michel le Noir a inséré deux figures de l'*Art de mourir*,

(a) *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi*, tom. 1, pag. 333.

(b) Ces diverses éditions ont été décrites par le savant bibliographe van Praët dans le *catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi*, t. 1, pag. 331-335, nos 448-450, tom. 5, pag. 173, et t. 6, p. 44.

(c) Et non 1504, comme dit Panzer (*Annales typographici*, tom. VII, p. 511, n° 92).

(d) *Nouvelles recherches bibliographiques*, t. 1, pag. 99, col. 1.

Ars moriendi, en espagnol. Antonio cite un manuscrit de cet ouvrage, sans indiquer aucune édition imprimée (1). La bibliothèque royale de Paris possède de ce livre une édition qui paroît avoir échappé aux recherches des bibliographes, et qui sans doute est la seule que l'imprimerie ait produite. Cette traduction espagnole est encore une nouvelle version de l'*Ars moriendi* qui diffère des précédentes (2). Santa-Ella mourut en 1509.

d'Antoine Verard, dans *les regnars traversans les perilleuses voyes des folles fiances du monde*, Paris, 1504, in-folio, poëme de Jean Bouchet; Heinecken, ayant remarqué ces deux figures, ajoute : « Peut-être qu'on découvrira un jour la traduction françoise de l'ouvrage en question (*Ars moriendi*), complète de toutes ses planches (a) ». Heinecken ne connoissoit aucune des éditions françoises.

(1) *Bibliotheca hispana nova. Auctore* Nicol. Antonio. Matriti, 1788, t. 2, p. 267.

(2) In-4, 32 feuillets imprimés à longues lignes, au nombre de 34 ou de 35 sur les pages entières, sans chiffres ni réclames, avec signatures a-d. Une figure gravée sur bois et le titre : *Arte de biẽ morir*, etc., occupent le recto du premier feuillet. Au verso on lit : *Arte de bien morir copilada por maestro rodrigo d'sctã ella ptonotario apostolico 2 arcediano de reyna 2 canonigo ẽla santa yglesia d' Seuilla.* Aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur. L'auteur donne au feuillet 2 recto une table du contenu de l'ouvrage, qui est divisé en onze parties : « La pmera como seha d'elegir « ante toda ; las cosas buẽ cõfessor. La segunda como el confessor ha de vi- « sitar el enfermo. La tercera como lo ha de exortar a recebir los sacramẽ- « tos. La quarta es q̃ prouechos trae la memoria de la muerte. La quinta d'l « biẽ d'la muerte. La sexta cinco maneras en que suelẽ ser tẽtados los que « estan ala muerte. La septima d'las cosas necessarias para bien morir : 2 « primero dela devota confession que el ẽfermo deue hazer. La octava q̃ « despues d' cõfessado resciba la absolucion 2 luego faga su testamẽnt. » Eluego la sacrosanta comunion. La nona de las interrogaciones que se « han de hazer al enfermo quãdo esta cerca de la muerte. La d'cima de las « plegarias q̃ deue dezir el enfermo o si no puede otro porel. La undecima de « las oraciones que al punto d'la muerte se deuẽ d'zir sobre el enfermo. » Il ne faut pas confondre l'ouvrage de Santa-Ella avec un livre espagnol intitulé : *Art de bien morir ;* ce dernier est une traduction littérale de l'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie, à la fin de laquelle on a ajouté un *breve confessionario*. Cette édition, inconnue aux bibliographes, et dont M. Ternaux-Compans a eu l'obligeance de me communiquer un exemplaire, contient 48 feuillets in-4, imprimés à longues lignes, sans chiffres, réclames ni initiales, avec figures et signatures a-g : aucune indication d'année, de ville ni d'imprimeur ; sur le recto du feuillet 1, on lit : *Art de bien morir*. Le verso

(a) *Idée générale d'une collection complète d'estampes*, 1771, in-8, pag. 428.

Quoique chacun des ouvrages que je viens d'indiquer appartienne à un auteur particulier, quoique la rédaction de chacun d'eux offre des variantes considérables, cependant on ne peut nier leur origine commune : l'*Ars moriendi* de Matthieu de Cracovie. Des transformations si nombreuses et si variées trahissent la popularité d'un livre, mais elles semblent aussi accuser de stérilité les écrivains d'une époque ; en effet, jamais peut-être l'invention littéraire ne fut plus rare que pendant le xve siècle.

L'*Ars moriendi* de l'évêque de Worms se compose, comme je l'ai dit, de plusieurs parties distinctes ; c'est un recueil de prières et de méditations plus ou moins liées entre elles, et qui ne forment pas un tout homogène. Ainsi des éditeurs ont retranché quelques pièces ; d'autres ont ajouté des opuscules ou des oraisons, et cela sans changer sensiblement la physionomie de l'œuvre première : il n'en est pas de même de l'*Ars moriendi* des éditions xylographiques, ouvrage conçu sur un plan nouveau et dont toutes les parties s'enchaînent nécessairement les unes dans les autres.

Un chrétien est sur le point de rendre le dernier soupir ; ses parens et ses amis sont autour de lui. Satan arrive à ce moment suprême, et essaye d'ébranler la foi du malade par ses artifices ; il appelle à son aide les tentations les plus séduisantes et s'efforce d'entraîner dans l'abîme une âme criminelle ; mais un ange, envoyé du ciel, suggère au malade de bonnes inspirations et raffermit sa foi ébranlée, par de pieuses exhortations. L'ennemi du genre humain et le messager céleste discutent tour à tour sur la foi, l'espérance, la patience, l'orgueil et l'amour des richesses. Lorsque Satan a exposé sa doctrine, l'ange prend la parole et s'applique à réfuter les sophismes de son adversaire. Les deux interlocuteurs citent à l'envi la Bible, les Pères et les philosophes ; le malade garde le silence. L'*Ars moriendi* des imprimeurs-xylographes rappelle,

du feuillet 1 est blanc ; l'ouvrage commence sur le recto du feuillet 2 ainsi :

EN NOMBRE DELA SANCTA TRINIDAT
comiença el prologo del libro intitulado ar
te de bien morir.

Omo el passar de esta misera vida :
z destierro por no saber morir pare-
sca muy trabaioso : z peligroso : z ha
un spātable : no solamēte a los legos
mas haū a los religiosos : z devotos. por tanto

par sa forme littéraire, les Moralités et les Mystères des XIVe et XVe siècles, alors que le poëte personnifioit dans ses récits les vertus, les vices, les passions de l'âme et jusqu'aux choses purement matérielles. Cependant l'*Ars moriendi* n'est ni un drame, ni un poëme : c'est un dialogue où l'auteur, laissant de côté les argumens métaphysiques de l'école, a développé avec simplicité et méthode quelques-unes des vérités principales de la religion chrétienne.

L'*Ars moriendi* est un des premiers livres xylographiques qui aient fixé l'attention des bibliographes érudits. Jean Saubert cite un *Speculum morientium* (*librum ligno incisum*) parmi les livres de la bibliothèque de Nuremberg (1). Ce volume, qui étoit sans doute un *Ars moriendi*, a disparu depuis longtemps (2). Maittaire regardoit l'*Ars moriendi* de la Bibliothèque du comte de Pembroke, comme un des plus anciens monumens de l'art de l'imprimerie (3). Selon Palmer, autre bibliographe anglois, l'*Ars moriendi*, ouvrage antérieur à l'*Historia Sancti Joannis Evangelistæ*, à la *Biblia pauperum* et au *Speculum humanæ salvationis*, a été publié par Jean Fust de Mayence (4). Clément soupçonne, d'après la forme des filigranes du papier, que l'*Ars moriendi* de la bibliothèque de Hanovre a été imprimé par Guillaume Caxton (5). Meerman, qui attribue à Laurent Coster de Harlem la plupart des livres xylographiques, entre autres l'*Historia seu providentia Virginis Mariæ* et l'*Ars moriendi*, reconnoît cependant que les figures de ces deux ouvrages ont été dessinées par des artistes différens : L'*Ars moriendi*, dit-il, n'a pas été gravé par Coster, mais il a été imprimé par lui (6). Koning adopte entièrement les opinions de Meerman ; il rapporte que sur l'exemplaire de Harlem on lit une note manuscrite ainsi conçue : *Dit is een druck van de eerste drucker doen de druckery't eerste tot Harelem wert gevonden of begonnen* (7). Ces notes, écrites souvent par des propriétaires ignorans ou des fripons

(1) *Historia bibliothecæ Reip. noribergensis*, 1643, pag. 116.
(2) *Idée générale*, etc, p. 424.
(3) *Annales typographici*, 1719, t. 1, p. 19 et suiv.
(4) *General History of Printing*, 1733, in-4, p. 52-53.
(5) *Bibliothèque curieuse, historique et critique*, t. 2, p. 146.
(6) *Origines typographicæ*, t. 1, § VI, pag. 231-234.
(7) « Ceci est une impression du premier imprimeur, lorsque l'imprimerie

qui cherchent des dupes, ne peuvent servir de guide à la critique que lorsque leur authenticité et leur date sont parfaitement démontrées.

Une édition xylographique de l'*Ars moriendi* porte la date de 1473; une autre est signée : *Ludwig ze Ulm*, et une troisième nous a paru appartenir à ce même imprimeur : quant aux autres, elles furent publiées par des artistes dont les noms sont depuis longtemps perdus. Nous allons décrire successivement ces diverses éditions : nous commençons par les latines.

fut trouvée et commencée à Harlem. » *Verhandeling over den oorsprong, de uitvinding, verbetering en volmaking der boekdrukkunst door* Jacobus Koning. Haarlem, 1816, in-8, pag. 102, et *Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie*, par Jacques Koning (traduction de l'ouvrage précédent). » Amsterdam, 1819, in-8, p. 48.

MARIE GUICHARD.

(*La suite au numéro prochain.*)

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

(Suite.)

Les bouquinistes à la mode sont en quelque sorte patentés par les bibliomanes, qu'on auroit tort de confondre avec les bibliophiles et les bouquineurs. On pourroit distinguer plusieurs espèces de bliomanes : les *exclusifs*, les *fantasques*, les *envieux*, les *vaniteux* et les *thésauriseurs*.

Le bibliomane thésauriseur est heureux de posséder ses livres, parce qu'il les aime avec jalousie : sa bibliothèque est un sérail où les eunuques mêmes n'entrent pas ; ses plaisirs sont discrets, silencieux et ignorés : il ne permet pas à un ami la vue d'une des maîtresses, souvent fort peu dignes d'exciter l'envie, qu'il parcourt des yeux et de la main avec délices ; il se persuade que nul rival ne lui dispute les attraits d'impression et de reliure desquels il est épris ; il jouit solitairement ; il nie ses richesses comme s'il craignoit les voleurs, il en rougit comme s'il les avoit mal acquises ; il se fâche quand on le presse de questions à ce sujet, et il mentira plutôt que de s'avouer propriétaire d'un volume qu'il a légitimement acheté.

Ses livres gisent enfermés à triple serrure, cachés derrière un rideau opaque, semblable au voile de l'arche sainte ; encore ces précautions sont-elles rarement justifiées par la nature même des ouvrages, qui ne franchissent guère la rigoureuse catégorie de la morale et de la religion. Il y a chez ces bibliomanes une passion concentrée purement égoïste et nourrie de son propre aliment, passion qui se croiroit profanée si l'objet n'étoit pas un mystère au monde.

Le bibliomane vaniteux a de belles éditions, de splendides reliures, une bibliothèque bien choisie et bien rangée : il dépense des sommes immenses pour la compléter ; c'est un soin dont il se remet entièrement à un bouquiniste intelligent, à un bibliographe

officieux ; du reste il ne lit pas, et souvent il n'a jamais lu ; il collectionne des livres, comme il feroit des tableaux , des coquilles , des minéraux, des herbiers. Sa bibliothèque est une curiosité qu'il montre à tous , au premier venu , à des femmes , à des agens de change, à des enfans, peu lui importe que les gens sachent ce que c'est qu'un livre et qui plus est un beau livre ! *margaritas ante porcos.*

Il dit à qui veut l'entendre : J'ai pour cent mille écus de livres ! et il se rengorge, et il s'enfle et il se sourit en répétant : Cent mille écus. Voilà tout, cette armoire contient cent mille écus en valeurs. Un autre s'engoue de peinture, un autre de jardins anglois , un autre de chevaux, un autre de chiens : le bibliomane vaniteux a placé ses capitaux en *Elzevier*, en *facéties*, en grand papier, en vélin et en maroquin ; c'est de l'ostentation presque littéraire, c'est du luxe presque estimable.

Le bibliomane envieux désire tout ce qu'il ne possède pas , et, dès qu'il possède , son désir change de but ; sait-il que tel livre existe chez un amateur avec lequel il rivalise, aussitôt sa quiétude est aux abois, il ne mange plus, il ne dort plus, il ne vit plus que pour la conquête du bienheureux livre qu'il convoite ; il emploie tout , jusqu'à l'intrigue et la séduction , pour attirer à lui le bien d'autrui ; les refus , les difficultés augmentent , irritent sa concupiscence ; bientôt il sacrifieroit sa fortune entière à un seul instant de possession ; mais un rien, la découverte d'un second exemplaire du même livre, une critique en l'air, une réimpression, voilà cette impatience qui s'abaisse et cette ardeur qui se glace : tout à l'heure l'envieux souhaitoit la mort du maître de ce cher livre afin de s'enrichir aux dépens du défunt ! Ce bibliomane est malheureux , comme tout envieux doit l'être , et son malheur recommence à chaque nouveau désir : c'est le Lovelace des livres , il en devient amoureux, et il le poursuit avec acharnement jusqu'à ce qu'il les ait entre les mains ; alors il les dédaigne, il les oublie, et il cherche une autre victime.

Dernièrement un célèbre maniaque , ayant ouï parler d'un livre imaginaire, se mit en quête pour le découvrir , et mourut de chagrin de ne l'avoir pas trouvé, avec la croyance qu'un rival gardoit ce trésor contre lequel il eût échangé la pierre philosophale.

Le bibliomane fantastique n'adore ses livres que pour un temps; il les recueille avec curiosité , il les habille avec générosité , il les

installe avec honneur, il les entretient avec faveur; tout à coup l'amour se lasse, se refroidit, s'éteint : le dégoût a commencé! adieu, gentes damoiselles! le Grand Seigneur réforme son harem : aux Circassiennes succéderont les Espagnoles, aux blanches Angloises les négresses du Congo; le Grand Seigneur vend ses femmes à l'encan, mais demain il en achètera de moins jolies, qui auront pour lui le charme du caprice et de la nouveauté.

Le bibliomane exclusif ne fait cas que d'un certain ordre de livres, et ne courtise ni les plus rares ni les plus singuliers; il a une collection, c'est là son Dieu et son âme; tout ce qui est en dehors de sa collection ne l'intéresse pas; mais il ne néglige aucune recherche, aucuns frais pour étendre cette collection, pareille à ces immenses et informes monumens orientaux élevés sur le bord des chemins, avec les pierres que chaque voyageur y dépose en passant. Le bibliomane exclusif consacrera son temps, son argent et sa santé à l'entassement d'une bibliothèque toujours curieuse, mais aussi toujours monotone : ici Pétrarque se multiplie en douze cents volumes; là ce sera Voltaire en dix mille pièces réunies une à une; ou bien le théâtre seul fournira des milliers de brochures, ou bien la révolution françoise régnera paisiblement sur des cimetières de paperasses.

En un mot, la bibliomanie la plus relevée et la plus illustre n'est pas exempte de manie, et dans chaque manie on aperçoit aisément un grain de folie : or Paris est, à coup sûr, le paradis des fous et des bibliomanes.

II.

LES BIBLIOPHILES.

Est-ce vous? est-ce moi? je ne sais; mais toujours faut-il dire : Heureux les bibliophiles! dans un autre sens que la parole évangélique : Heureux les pauvres d'esprit! les bibliophiles trouvent du bonheur partout où l'on trouve des livres.

Le bibliophile n'a que faire d'avoir des livres à soi, puisqu'il les aime pour eux-mêmes, avec dévouement, avec sympathie, avec calcul; tout beau et bon livre a des droits infaillibles à son usage, à son admiration; il les connoît par leurs qualités et par leurs dé-

fauts; il ne se contente pas de les juger à l'extérieur, de faire sonner le papier sous ses doigts, de détailler les perfections de la reliure en connoisseur, d'examiner le titre, la date, en prenant un avis dans *Brunet*, enfin d'ensevelir dans un coin ce diamant inutile; non, il creuse jusqu'au fond d'un ouvrage, il en exprime le suc, il le loge dans sa mémoire plus volontiers que sur les rayons de sa bibliothèque.

Certes il estime, il respecte ces bijoux typographiques qui, quoique surpassés par les prodiges de l'imprimerie moderne, ne restent pas moins en honneur comme premiers essais de l'art de Fauste; il n'est pas de bronze pour les gravures avant la lettre, pour les exemplaires en vélin, pour les éditions rares, pour les arabesques des anciennes reliures, pour les simples et nobles vêtemens des nouvelles; il ne foule pas aux pieds ces brimborions de prose et de vers aussi mauvais que mal imprimés, mais recommandés dans tous les catalogues : le bibliophile est indulgent aux foiblesses de ses semblables.

Mais, pour s'extasier devant une faute d'impression qui distingue une édition d'une autre, crier merveille à la conservation de quelques passages supprimés dans la plupart des exemplaires, se désoler pour une piqûre de vers, une tache d'eau, un vice dans la pâte du papier, ce n'est pas affaire à un véritable bibliophile qui ne fonde guère la gloire de sa bibliothèque sur l'ignorance d'un prote, sur l'imprévoyance d'un censeur royal ou sur l'heur d'un hasard extraordinaire.

Tout le monde peut être bibliomane, mais n'est pas bibliophile qui veut. En général, les bibliomanes le sont devenus par ennui, et sur le tard, lorsque l'âge a moissonné les passions qui ont leur racine dans le cœur et semé des goûts dans l'esprit le moins cultivé; mais le bibliophile naît et grandit avec son amour des livres, amour fougueux et sage, éclairé et constant, insatiable et patient, amour aussi varié et aussi nombreux que la bibliographie.

III.

LES BOUQUINEURS.

Quelle âme de bibliophile ne s'émeut à votre aspect quelquefois

grotesque et repoussant, honnêtes juifs errans de la bouquinerie!

Arbres rabougris, à l'écorce sauvage et rude, à la sève bouillonnante et forte, immeubles de nos promenades, vous dont l'ombre rafraîchit les parapets brûlés par la canicule, vous paroissez, en hiver, participer à la congélation de la rivière; puissiez-vous, pendant cent saisons, braver les injures de l'air et les intempéries des vieux livres!

Oui, il faut avoir goûté le plaisir de bouquiner pour le connoître, pour lui rendre grâce comme à un génie bienfaisant et consolateur; si ce plaisir n'étoit pas plus doux et plus fidèle que tous les autres, plus fort de ses émotions diverses, plus favorable aux organisations tendres et passives, plus réel, plus vrai, plus matériel, verroit-on des jeunes gens s'y livrer avec emportement, des hommes de talent et d'esprit s'y plaire sans cesse, des riches et des puissans s'y délecter de préférence à tous les jeux de la puissance et à tous les hochets de la richesse!

Verroit-on des mains blanches et parfumées, étincelantes de bagues et accoutumées à frémir sur l'agrafe d'or d'un portefeuille de ministre, palper ces misérables livres enduits de poussière et pourris d'humidité qui couvrent les ponts, tels que des gueux ramassés au coin des bornes, et à qui la charité chrétienne lave les plaies? Verroit-on des Sybarites, esclaves de leurs sens et des impressions extérieures, quitter le coin du feu en hiver et le frais ombrage des tilleuls en été, pour aller par le chaud ou par le froid, par la bise ou par le brouillard, aspirer des odeurs nauséabondes de bouquins et reposer les yeux sur des pages crasseuses, enfumées, infectées de tabac et pestilentielles?

C'est qu'il y a une félicité incomparable à chercher, à trouver; c'est que l'homme le moins superstitieux et le plus positif a besoin de se faire des croyances vagues et des jouissances idéales; c'est que l'alchimie remplissoit un peu le grand vide qui s'ouvre au fond des imaginations les plus fécondes, et que l'alchimie nous échappant, il a fallu changer de route et chercher ailleurs les trésors qu'il n'étoit plus permis d'espérer dans un terrain remué en vain durant des siècles, et toujours stérile.

Combien de rapports, en effet, entre l'alchimiste et le bouquiniste, outre la rime! L'alchimiste fouille sans cesse dans les arcanes de la nature, interroge toutes les formes de la matière, lit dans tous les grimoires, consulte tous les maîtres de l'art, se recommande à

tous les diables ou à tous les saints, expose tous les jours sa santé et sa vie, passe en un moment de l'extrême joie à l'extrême découragement, trouve çà et là quelques étincelles hermétiques, souffle, sue, s'épuise encore et meurt avant d'avoir vu s'évanouir en fumée ses chères illusions.

Le bouquiniste, ou bouquineur, ou bouquinier, visite avec zèle les mystérieux magasins de vieux papier, l'arrière-boutique des épiciers, la chambre infecte de l'étalagiste où la table est calée avec un livre, le pot à l'eau coiffé d'un livre, et le linge blanc, s'il en est, serré dans des livres; le bouquineur apprend par cœur le *Manuel de Brunet*, au lieu des *Clavicules de Salomon* et de la *Transmutation des métaux* de Nicolas Flamel; il se lève le matin avec l'espoir de trouver ce jour-là quelques-uns de ses *desiderata;* le soir, il se couche avec l'espoir d'être le lendemain mieux favorisé par le sort; il brave les injures des saisons et le danger des rhumes, sciatiques et coups de soleil : il braveroit la peste pour inventorier les livres d'un pestiféré; il plonge la main dans les tas d'ordures imprimées qu'on vend pêle-mêle avec la vieille ferraille; il approche de son nez les bouquins abandonnés aux mites et à la pourriture; il ne se décourage jamais, il ne se lasse pas; car, de temps à autre, la découverte d'un Elzevier non rogné, d'un volume à la signature de Grosley, Guyet ou de Thou, d'un mystère à personnages ou d'une sotie de Gringoire entretient sa confiance en l'avenir, et il se flatte de trouver enfin le grand œuvre, c'est-à-dire un autographe de Molière, un Antoine Vérard en vélin, un manuscrit à miniatures! Je ne parle pas de la Bible du feu marquis de Chalabre, *considérablement augmentée* de billets de banque, laquelle est échue par héritage à mademoiselle Mars, qui n'est pas bibliophile!

Que si l'on me demande quel est l'homme le plus heureux, je répondrai : un bibliophile, en admettant que ce soit un homme; d'où il résulte que le bonheur, c'est un bouquin.

P.-L. Jacob, bibliophile.

PSAUTIER DE THOMAS MORE.

La bibliothèque publique de Douay renferme un bon nombre de curiosités bibliographiques qui n'ont point encore été décrites, et qui, par suite, sont peu connues. Nous nous proposons de révéler leur existence; et c'est afin de commencer cette œuvre que nous publions la présente notice sur le Psautier de Thomas More ou Morus, grand chancelier d'Angleterre, décapité sous le règne de Charles VIII, monument curieux et que nos voisins d'outre-Manche convoitent avec un amour bien digne du sujet.

Thomas More, quoique fils d'un simple juge à la cour du banc du roi, avoit su parvenir à la dignité éminente de grand chancelier d'Angleterre. Henri VIII goûtoit beaucoup sa conversation, se plaisoit dans son intimité et l'admettoit à ses conférences les plus secrètes. More désiroit la réforme des abus que l'on reprochoit avec justice au gouvernement de l'Église; mais il prévoyoit que les changemens projetés et entrepris par Henri VIII briseroient tous liens avec le saint-siége. Il se démit donc des fonctions élevées qu'il exerçoit, et, à cause de cet acte de généreuse abnégation, il devint l'objet des plus grandes et des plus injustes persécutions. Le roi le fit enfermer à la tour de Londres, le priva même de ses livres, qui étoient sa seule consolation. Traduit devant un tribunal inquisitorial, on le condamna à être décapité. Il eut la tête tranchée sur la plate-forme de la tour le 6 juillet 1535. « More passoit, dit un de ses « nombreux biographes, pour un des hommes les plus aimables de « son temps, et un des meilleurs littérateurs dans un siècle très- « fertile en gens de lettres. Il s'exprimoit *naturellement;* son style « est élégant, d'une latinité pure. Il avoit l'art de présenter les ob- « jets sous le côté le plus avantageux; il avoit cultivé la poésie avec « succès; il connoissoit parfaitement les lois, l'histoire sacrée et « profane. Ses talens en politique brillèrent dans les négociations « dont il fut chargé auprès de l'empereur et du roi de France. « Son attachement à l'Église catholique ne se démentit jamais. »

More avoit vécu dans une grande conformité de sentimens poli-

tiques et religieux avec Jean Fissher, évêque de Rochester, mort cardinal, qui, comme lui, fut victime de sa foi et de son attachement à l'Église catholique. Jean Fissher avoit précédé son ami de quatorze jours à l'échafaud, car il fut décapité le 22 juin 1535.

Le Psautier dont nous parlons avoit été donné par Jean Fissher à Thomas More; en voici le texte :

> This treatise concernynge the fruytfull saynges of Davyd the kinge and prophete in the seven penytency all psalmes. Devided in ten sermons was made and compiled by the ryght reverente fader in god Johan Fissher, doctour of Dyvynyte and bisshop of Rochester at the exortacion and sterynge of the moost excellente pryncesse Margarete countesse of Rychemont and Derby, and moder to our souverayne lorde kinge Hēry the VII.

In-8 imprimé sur vélin, en beaux caractères gothiques, lignes longues, sans pagination, sans réclames, 145 ff. avec signatures de A à ⁊ (cr.), *chez Winkin de Worde.*

On lit au *recto* du dernier feuillet :

> Here endeth the exposycion of ỷ VII psalmes Enpryntted at London in the flete Strete at the Sygne of ỷ sonne by Winkin de Worde. In tho yere of oure Lorde MCCCCCVIII et VI day of ỷ moneth of Juyn the X et III yere of ỷ reygne of our souverayne lorde kinge Hery the Seventh.

Ce livre n'est cité par aucun de nos bibliographes; seulement on trouve, dans Maittaire, une note sur une édition *des Psaumes de Fissher*, imprimée à Londres chez Richard Pynson, en 1510 (1).

Winkin de Worde, l'imprimeur du livre curieux qui nous occupe, artiste célèbre de son temps, étoit né en Lorraine; il fut le successeur de William Caxton, le premier des imprimeurs qui s'établirent à Westminster, et ensuite à Londres. Winkin de Worde avoit conservé la marche primitive de W. Caxton, et nous la retrouvons au dernier feuillet de notre volume. Sur le premier feuil-

(1) Annalium typographicorum, t. v, p. 401.

Richard Pinson ou Pynson, né en Normandie, exerça la profession d'imprimeur à Londres, de 1493 à 1531.

lot on remarque la herse couronnée avec la devise *Dieu et mon droit*.

Ce qui surtout accroît la valeur de ce précieux monument, c'est la garde qui se voit en tête du livre sur laquelle se lisent, écrites de la main de Jean Fissher, les doctrines ecclésiastiques de ces deux illustres amis, qui ont scellé leur foi profonde de leur propre sang. Elles sont ainsi formulées :

The surest meanes for to attaine
The perfect waye to endlesse blisse
Are happie lief and to remaine
Wth in y churche where vertue is :
And if thy conscience be sæ sounde
To thinte thy faith is truth indeede,
Beware in thee noe schisme be founde
That unitie may have her meed :
If unitie thow doe embrace
In heaven envoy, possesse thy place.

Qui non recte vivit in unitate Ecclesiæ catholicæ salvus esse non posset.

Thomas Morus dn̄s cancellarius Angliæ Jōhes *Fissher* epūs Roffensis (1).

(1) Traduction.
Le moyen le plus sûr de parvenir directement à la félicité éternelle, c'est d'avoir une ferme croyance et de rester dans le sein de l'Église, séjour de la vertu. Et si ta croyance est assez calme pour te faire croire que ta foi repose, en effet, sur la vérité, prends bien garde qu'il ne s'élève quelque doute en toi qui vienne t'empêcher de rendre à la religion ce que tu lui dois.
Si tu admets l'unité des trois personnes,
tu jouis à l'avance du bonheur céleste qui t'attend.

Celui qui ne vit pas droitement dans l'unité de l'Église catholique ne peut être sauvé.

Thomas Morus, seigneur chancelier d'Angleterre; Jean Fissher, évêque de Rochester.

Ce livre curieux fut apporté en France lors des persécutions religieuses qui eurent lieu en Angleterre au VIe siècle, et qui forcèrent Guillaume Allain et ses coreligionnaires à chercher un refuge en France. Le premier établissement qu'ils formèrent sur le continent fut à Douay, sous le nom *Collége anglois*, ou *Collége du pape*. C'est ainsi que ce livre et d'autres ouvrages précieux sont venus à la bibliothèque publique de Douay; entre autres le beau Psautier d'Élisabeth que Douay possède encore, et celui non moins curieux de Marie Stuart, que des événemens politiques ont emporté à Kirchberg, et que nous pouvons considérer comme perdu à toujours pour la bibliographie.

R. D.

PALÉOGRAPHIE.

LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE SIGEBERT DE GEMBLOURS,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG,

L'un des vingt-quatre de la Société des *bibliophiles françois*, du club de Cambden, des bibliophiles de Stuttgard, de Mons et de Belgique, etc.

M. l'abbé Des Roches vient d'enrichir les *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie* (1), toujours si riches de recherches intéressantes, d'une notice sur les *Manuscrits de la bibliothèque d'Avranches*, petite ville à laquelle se rattache le grand nom d'un des érudits les plus illustres de la France. Un extrait de cette notice, reproduit dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France* (2), signale un volume in-fol., sur parchemin, coté n° 186, composé et transcrit en partie par Robert, abbé du mont Saint-Michel, qui florissoit en 1183. Ce volume contient, après la chronique de Prosper, celle de Sigebert de Gemblours, avec cette désignation : *Sequitur ex inde cronographia Sigiberti Gemblacensis monachi quam incipit a CCCLXXXI et perduxit usque ad MC.* Sur quoi M. l'abbé Des Roches remarque qu'on ne trouvera nulle part les chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Prosper, ni de *Sigebert* plus correctes et plus soignées que dans ce savant manuscrit de Robert, qui a corrigé et continué l'œuvre du docte moine de Gemblours.

Nous croyons cependant posséder quelque chose de mieux relativement à celui-ci. On formeroit une petite bibliothèque de tous les manuscrits de sa chronographie : un grand nombre est signalé dans les archives de l'association pour l'ancienne histoire d'Allemagne (*Archiv der Gesellschaft fuer aeltere deutsche Geschichtkunde*) ; la Bibliothèque royale, avant l'inappréciable acquisition qu'elle vient de conclure, en comptoit elle-même trois exemplaires

(1) 2e série, 1er vol. (IIe de la collection).
(2) Du 10 juillet 1840.

qui ont de la valeur, et qui sont marqués dans l'inventaire sous les nos 9073, 9074, 14782, 14857.

Toutefois ces manuscrits, quelque part qu'ils se trouvent, quelles que soient leur date et leur origine, doivent incontestablement céder la préséance à celui que cette bibliothèque vient d'acheter au prix de 1,900 fr. à M. l'avocat A. Baude.

Car notre manuscrit n'est pas seulement l'un des *plus anciens*, comme il est dit dans le *Répertoire* imprimé (p. 235), il est, sans réplique, le plus ancien.

Il n'est pas seulement le plus ancien, il est l'original.

Que dis-je? il n'est pas seulement l'original, il est l'autographe, oui, messieurs, l'autographe *en personne*.

Les autographes, vous le savez, sont en vogue (1); c'est une mode de bon goût qui fait, tous les jours, des adeptes et qu'approuvent le savoir et la critique; en Allemagne, MM. le comte Maurice de Dietrichstein et C.-T. de Murr; en France, MM. Villenave, de Chassiron, Bérard, de Châteaugiron; en Hollande, M. G.-J. Beeldsnyder, et naguère M. de Sypestein (2); en Belgique, MM. le baron de Stassart, Polain, F. Hennebert, ont réuni, en ce genre, les raretés les plus piquantes et les plus instructives.

N'y a-t-il pas, en effet, un attrait bien vif à voir la pensée d'un auteur tracée de sa propre main, à s'assurer de l'identité de son texte, à chercher, dans son écriture, les secrets de sa composition, les procédés de son intelligence, les révélations de son âme! Les protubérances du cerveau, l'angle facial ne nous apprennent pas tout: le caractère des hommes ressort aussi de leur écriture. Cette étude morale, quoique appliquée à un petit objet, n'est pas sans charme ni même sans utilité. On aime à considérer les signes formés par une main qui ébranla le monde, ou qui se contenta de l'instruire; on cherche, dans les traits jetés impatiemment sur le papier, dessinés, léchés avec soin ou surchargés d'ornemens parasites, la manifestation du génie, de la justice ou de la frivolité.

Il est tout simple, par exemple, que l'écriture de Louis XIV affecte des formes gigantesques comme son orgueil; les mots ébauchés avec âpreté par la plume inflexible et pressée de Napoléon

(1) Voy. G. Peignot, *Recherches historiques et bibliographiques sur les autographes et sur l'autographie*. Dijon, 1836, in-8.

(2) *Archiv. philolog.*, I, 195.

semblent annoncer son esprit indomptable et la hâte de son ambition. Mais on a peine à s'expliquer comment la prose brûlante de Rousseau ne s'est point refroidie sous la plume lente et minutieuse de cet auteur.

Au siècle où vivoit Sigebert, il est vrai, ce mérite individuel manque aux autographes; il y avoit alors une écriture d'époque, comme il y a en Angleterre et en Hollande des écritures nationales, qui, sans exclure totalement la personnalité, lui enlèvent néanmoins ce qu'elle a de plus frappant et de plus original.

Mais qui nous donne le droit d'affirmer que le manuscrit autographe de Sigebert est maintenant en notre possession?

Voici les motifs de cet allégué, conforme à celui d'Aubert le Mire (1).

Sigebert, né vers l'an 1030, avoit pris très-jeune l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Gemblours. Ses talens le firent appeler à l'abbaye de Saint-Vincent de Metz, où il professa longtemps; mais Gemblours lui tenoit au cœur, il y revint et y mourut le 5 octobre 1112. La tradition constante de la maison faisoit considérer notre manuscrit comme l'autographe, et quand Nelis et Schoepflin y vinrent et qu'on le leur montra en cette qualité, Schoepflin, frappé de vénération pour une pareille relique, tomba à genoux.

Ce noble fanatisme de savant pourra paroître peu raisonnable aux esprits solides et positifs de nos jours. S'agenouiller devant un manuscrit! Ils trouveront, je l'espère, la chose moins ridicule, en considérant que les manuscrits se vendent cher sur la place, eux qui n'ont de considération que pour les billets de banque, et de culte que pour l'or.

Indépendamment du témoignage non interrompu du passé, l'examen du manuscrit en lui-même confirme ce que nous avons dit.

L'écriture, demandez-le plutôt à MM. Pertz, de Wailly, Sylvestre, Champollion, est du XIe siècle; les 42 feuillets de la chronique même ne contiennent pas plus de huit fautes d'orthographe, chose étonnante et qu'on ne rencontre pas dans la plupart des manuscrits originaux dont l'authenticité est avouée. Il y a toujours dans les meilleures copies de ces distractions qui rappellent le mot spirituel d'un vaudevilliste, à propos d'une pièce de vers: *Je l'ai*

(1) *Chronica Sigeberti, ad fidem* AUTOGRAPHI *a me comparato.* Miræus, *Bibliotheca ecclesiast.* Antv., 1639, in-fol., p. 158.

copiée, mais je ne l'ai pas lue. Au lieu de cela, on remarque, dans notre volume, des ratures, des corrections et des additions marginales ou interlinéaires de la même main, mais exécutées à différentes reprises, par suite de nouvelles recherches ou de réflexions ultérieures ; il y a même, entre le 13e et le 14e feuillet, un de ces lemnisques additionnels que M. Bethmann considère comme une preuve d'autographie dans le *Radulfi Tancredus* qui provient également de Gemblours (1).

Les nuances multipliées de l'encre et la structure mobile des lettres, soit dans le texte primitif, soit dans les corrections et additions, nous font assister au travail intime de Sigebert, et, avec un peu d'attention, on pourroit dire à point nommé combien de fois il est revenu à cette occupation. Ceux qui ont l'habitude des vieux manuscrits ornés de miniatures, ou qui se ressouviennent du saint Jérôme, gravé par Albert Durer, se représenteront ce moine d'une érudition prodigieuse pour le temps où il vivoit, et auquel M. Sigfr. Hirsch a tout récemment consacré une dissertation (2), enfermé dans sa cellule devant un pupitre massif et entouré de quelques-uns de ces volumes pour lesquels un savant vendoit son patrimoine, un monarque engageoit sa couronne ; son attitude est celle de la méditation et de la modestie ; plein de foi et de candeur, religieux et véridique, il cherche moins, en écrivant, une satisfaction d'amour-propre qu'un moyen de se conformer à sa règle. Il n'écrit ni pour le journal, ni pour la coterie du moment ; c'est un labeur d'humilité et d'obéissance qu'il accomplit. Quelle eût été sa surprise, si on lui avoit prédit que, huit siècles plus tard, il jouiroit d'une grande renommée !

La suite de la chronique de Sigebert, par Anselme et d'autres continuateurs anonymes, corrobore ce que j'ai avancé. Je suis heureux de partager l'opinion de M. Bethmann, qui, à la vue du manuscrit, a failli imiter Schoepflin et me rendre complice de son paganisme littéraire. Cette suite est certainement autographiée. Sigebert travailloit encore à sa chronique l'année qu'il mourut, et Anselme commençoit sa continuation, cette même année, dans le même volume. Il étoit impossible que l'original, qui se trou-

(1) *Annuaire de la bibl. roy. pour* 1840, pp. 71-75.

(2) *Commentatio historico-litteraria de Sigeberti Gemblacensis vita et scriptis.* Berol. Reimer, 1841, in-8. Cf. *Sigebertus Gembl. de script. eccl. ed. Miraei*, pp. 167-168. *Histoire littéraire de la France*, tom. IX.

voit à Gemblours, se fût perdu au moment du décès de l'auteur, et il n'est pas vraisemblable qu'Anselme ait choisi, pour y inscrire son supplément, un autre exemplaire, quand il pouvoit avoir l'original. Voici comment Anselme annonce le trépas de son prédécesseur : « Domnus Gisbertus, venerabilis monachus Gemblacensis « cenobii, vir in omni scientia litterarum incomparabilis ingenii, « *descriptor præcedentium* IN HOC LIBRO temporum, III non. Octobris « obiit... » Les mots IN HOC LIBRO ne me paroissent pas équivoques.

Le caractère, dans ces appendices, ne se modifie, en général, d'une manière sensible que trois fois, en 1136, à la mort d'Anselme, en 1137 et en 1145 : on est donc autorisé à admettre trois continuateurs distincts. Mais la couleur de l'encre, qui varie jusqu'à trois fois dans une seule année, la dimension et l'attitude non moins variable des lettres, toujours un peu chancelantes avec le changement d'encre, comme procédant d'une main qui s'essaye et n'a pas pris encore son aplomb, prouvent assez que les annotations, loin d'être copiées, ont été écrites à mesure que les événemens ont été connus à Gemblours; on s'aperçoit même plusieurs fois (1113, *coll.* 1115, 1117, *coll.* 1123, 1143, *coll.* 1144) que les auteurs, en consignant ce qui s'étoit passé actuellement, ajoutoient, de la même encre, des notices à des années déjà rédigées. Qui a jamais vu, d'ailleurs, qu'un copiste ait copié trois lignes à trois reprises consécutives (1135)?

Notre manuscrit, texte et continuation, est donc de tous points autographe; des lignes effacées y ont été repassées, quelques autres grattées, et puis les observateurs remarqueront, en passant, de larges taches de vin et deux autres taches peut-être moins innocentes, qui n'ont pas fait moins de bruit que celles du manuscrit de Longus, quoiqu'elles n'aient pas trouvé un historien aussi spirituel que le canonnier à cheval et vigneron Paul-Louis Courier de caustique mémoire (1).

Reste une question : comment ce manuscrit est-il parvenu jusqu'à nous?

M. A. Baude, fils du dernier propriétaire, s'est chargé d'y répondre par une lettre adressée à *l'Émancipation*, et insérée dans la feuille du 7 juillet dernier.

Les armées françoises avoient envahi la Belgique. Les commis-

(1) *Bulletin de la commission royale d'histoire*, II, 134-135.

saires du pouvoir exécutif pour la suppression des monastères étoient venus à Gemblours, et avoient rempli leur mission avec cette acerbité révolutionnaire dont se faisoient un mérite les philosophes à bonnet rouge de ce temps-là, devenus depuis (je parle de quelques-uns) des croyans non moins rigides. Chassé de son paisible séjour, dom Romuald Ypersiel, *liseur* de l'abbaye (on appeloit ainsi le bibliothécaire), crut qu'il lui étoit permis d'emprunter quelques-uns des trésors confiés à sa garde, et qui, depuis longtemps, il faut le dire, étoient presque oubliés.

Parmi les manuscrits qu'il avoit dérobés à la rapacité républicaine, se trouvoit la chronique de Sigebert. Devenu curé à Tongrinnes, dom Ypersiel y mourut longtemps après. Ses héritiers naturels, bons paysans, qui ne se doutoient point de la valeur de tout ce parchemin jauni, noirci, racorni, en firent des paquets, et vendirent pêle-mêle, et par sacs, aux boutiquiers des environs, ces précieux restes d'une des plus belles bibliothèques de la Belgique, que Sanderus a cependant passée sous silence dans sa *Bibliotheca manuscripta Belgii*. Les autres volumes furent jetés dans le dépôt central du département, véritable charnier de la science; ils sont actuellement à la bibliothèque royale.

Entre autres acquéreurs, les sieurs Gilles et Pierart, marchands de tabac à Gemblours, achetèrent assez de manuscrits pour en charger une charrette. Ces honnêtes gens n'avoient, à cet égard, aucune arrière-pensée littéraire, vous pouvez m'en croire; ils étoient marchands de tabac corps et âme, et marchands de tabac ils restèrent. Avant de lacérer les volumes qu'ils avoient achetés au poids, pour en faire des cornets, ils furent visités par le médecin du lieu, à qui ils permirent de choisir, dans ce tas et au prix courant, les objets à sa convenance.

M. le docteur Baude, palpitant de crainte et d'espérance, se mit à remuer ces ruines : il trouva quantité d'ouvrages rares, mais tronqués, mais il se consola de toutes ces profanations en découvrant la chronique de Sigebert; on la lui céda pour une couronne.

C'est de son fils, M. l'avocat Baude, que le tient la bibliothèque royale. Déjà, en 1827, il avoit été question de cette magnifique emplette; en 1829, un bibliophile anglois offrit au propriétaire un prix très-élevé; on auroit pu craindre que ce monument ne fût à jamais perdu pour nous; heureusement M. le docteur Baude répondit qu'il n'abandonneroit son manuscrit qu'avec la certitude de

le voir placé dans le seul dépôt qui lui convînt, c'est-à-dire dans le lieu où sont recueillies les curiosités littéraires de l'ancienne Belgique, et où il est actuellement, au milieu de ceux qui ont, ainsi que lui, échappé au ravage du temps et à la folie des hommes.

Là il occupe un des premiers rangs parmi les manuscrits de Gemblours, qui, séparés par l'ordre des matières dans le catalogue, sont réunis dans la disposition matérielle comme devroient l'être tous les livres de nos maisons religieuses, dont ils retraceroient ainsi l'histoire littéraire par leur ensemble et par leur succession.

Après l'inventaire, suivant l'ordre chronologique d'acquisition, après le répertoire, selon l'ordre prescrit par l'esprit de système et de méthode, et avant la table générale alphabétique, une dernière division par *groupes monastiques* et par fonds seroit le complément d'un bon catalogue.

UNE LETTRE AUTOGRAPHE DE GALILÉE.

Monsieur,

La lettre de votre seigneurie m'a été d'une grande consolation, car j'y ai vu la promptitude de notre maître sérénissime pour soulager les maux qui, depuis deux mois, ont opprimé ma vieillesse. Le secours de M. Peri me conduira au port où je reposerai ma vie, non pas dans l'oisiveté, mais dans des travaux moins graves et plus délectables. Je reçois aujourd'hui de Venise l'avis que la première feuille imprimée est en vente; ce sont des arrhes qui prouvent que ces Elzeviers, qui sont les plus célèbres imprimeurs de l'Europe, travaillent à Leyde pour moi : ce sont les mêmes qui imprimèrent mon dialogue, qui a produit tant de scandale, et que M. Beruyger avoit traduit en latin; ils ont dernièrement imprimé aussi ma lettre à madame sérénissime de glorieuse mémoire. Cette lettre a été traduite en latin et imprimée en latin et en italien: j'en attends quelques exemplaires. En parlant avec le prince G. C, je compris que le sérénissime grand-duc recevroit ma visite; j'avoue que cela ne dut pas m'être nuisible. Comme je désire beaucoup d'avoir cet honneur, j'ai pensé qu'en envoyant de bonne heure une voiture à la *Pace*, je pourrois m'y enfermer et aller à la Petraja sans que personne me vît, et revenir le soir tard de même. Je vous laisse juge de l'opportunité de ma supposition, et je vous prie de remercier S. A. S. de l'assistance que je reçois de M. Peri.

Je baise affectueusement les mains à V. S., et je salue Tordo.

D'Arcetri, le 9 mai 1537.

Très-obligé serviteur,
GALILEO GALILÉE.

N. B. Aucune lettre de Galilée n'a encore paru dans les ventes. Le morceau incomplet de son écriture, qui a été présenté à la vente Chalabre, s'est vendu 50 fr.; on raconte, sur la perte du papier de Galilée, quelques faits qui seront rapportés dans un prochain numéro.

Mélanges bibliographiques.

Il faut avouer qu'en Angleterre, depuis la mort des membres les plus ardens du Roxburghe club, et depuis la question de la réforme, la bibliomanie a vu son existence menacée; sa cause paroissoit liée à celle du torysme. C'est ce qui arrache à Dibdin des plaintes si douloureuses dans sa Bibliophobia (1832), ses Réminiscences (1836), son Voyage au nord de l'Angleterre (1838). On a pourtant vu achever, en 1834, le *Bibliographer's manual* de Lowndes, livre intéressant et rédigé avec soin; il y avoit longtemps que la nécessité d'un pareil ouvrage étoit vivement sentie; mais celui-ci s'occupe exclusivement de l'Angleterre. On consultera avec fruit quelques livres qui se bornent à un sujet particulier, la Bibliographia poetica de Ritson, le Catalogue of a collection of the best works on natural history de Wood, la Bibliotheca heraldica de Moules, la Bibliotheca scoto-celtica de Reid (Glascow, 1832), le Manual of select medical bibliography de Forbes (1835). L'ouvrage de Mendham sur l'index de la cour de Rome indique une instruction et une patience qui s'appliqueront une autre fois, il faut l'espérer, à des sujets moins restreints. Rendons justice au zèle que l'on apporte à faire connoître les trésors enfouis dans les bibliothèques si opulentes des trois royaumes. Ce ne fut qu'après la mort de George III que l'on mit sous presse le catalogue de la superbe collection qu'il avoit formée (Londres, 1826-29, 6 vol.); les administrateurs de bon nombre de dépôts publics ou appartenant à des corporations ont, de leur côté, fait imprimer leurs inventaires.

Depuis peu de temps les conservateurs du Musée britannique manifestent l'intention de révéler, au grand jour et d'une façon éclatante, ce qu'ils possèdent; ils ont commencé par publier, en 1834, un volume sur les manuscrits Arundel, et il s'est mis au premier rang des ouvrages de ce genre par l'importance de la collection qu'il décrit, et par d'admirables facsimilés de miniatures et d'écritures anciennes. Le catalogue (en latin) des manuscrits

orientaux de la bibliothèque bodleyenne, commencé par Nicol et achevé par Pusey (*part.* II, *cod. arabicos complectens. Oxon*, 1835, in-fol.), mérite une mention honorable, ainsi que l'ouvrage de Wilson Mackensie, Collection a cat. of oriental Mss., 1828, 2 vol. in-8). N'oublions ni le Repertorium bibliographicum de Clarke (1819, in-8), où l'on rencontre des documens fort curieux, ni une grande quantité de catalogues de vente, parmi lesquels figurent au premier rang ceux d'Hibbert, de Kloss, de Parr, de Hanrott, et surtout l'interminable Bibliotheca heberiana, où se trouvent souvent des notes curieuses, seul monument qui reste d'une collection incomparable; quelques siècles se passeront peut-être avant que l'on ne revoie une seconde fois une preuve aussi éclatante de ce que peut faire un simple particulier qui n'avoit pas de modèles et qui restera probablement sans imitateur. L'ouvrage d'Hartshorne (Book rarities of the university of Cambridge, 1829) doit être indiqué ici; avouons cependant que, si nous rendons justice à sa belle exécution typographique, nous blâmerons des énonciations peu exactes et un manque de discernement dans le choix des matériaux qu'il met en œuvre. Il faut lire le dernier chapitre des Réminiscences de Dibdin (pag. 909 à 982) pour y puiser de curieux détails sur les collections de plusieurs amateurs distingués, tels que Freeling, Grenville, Butler, Tobin, etc. Quant aux imprimeries particulières que la fantaisie a multipliées en Angleterre, quant aux ouvrages que le caprice d'un auteur opulent (et quelquefois pauvre d'idées) a fait paroître en petit nombre d'exemplaires exemptés d'entrer dans le commerce, on peut consulter le bel ouvrage de Martin (catalogue of books privately printed; Lond., 1834). Le *Typographical gazetteer* de Cotton (Oxf., 1831, 2ᵉ édit.) est utile, quoiqu'il y ait bien des lacunes et que l'on pût sans doute y découvrir plus d'une inexactitude. Le *Biographical dictionary of persons connected with the art of typography* de Timperley donne des notices intéressantes sur tous ceux qui se sont occupés de l'imprimerie. Parry et Arnett ont pris l'histoire de la reliure pour le but de leurs recherches. La presse angloise continue d'enfanter des productions splendides, des ouvrages de luxe que nous autres François, moins riches ou plus économes, ne pouvons imiter; mais elle s'y livre moins que par le passé; elle ne trouve plus le même appui chez l'aristocratie distraite par de menaçantes circonstances. La bibliomanie ne peut se passer d'ordre public, de sécurité; et, sous certain rapport, le prix

des livres rares est un thermomètre aussi sûr que le cours de la vente.

Depuis la Biblioteca mexicana d'Eguiara (Mexico, 1755, in-fol., t. Ier et unique) nous ne savons trop que citer parmi les ouvrages enfantés en Amérique; l'History of printing in America, par Is. Thomas (Worcester, 1810, 2 vol.), est bien loin d'être un livre satisfaisant. La Bibliotheca americana (Paris, 1831), les deux ouvrages de Rich (Lond., 1832 et 35), relatifs l'un aux livres concernant l'Amérique, imprimés depuis 1700, l'autre à ceux publiés pendant les XVIe et XVIIe siècles; la Bibliothèque américaine de M. Ternaux (Paris, 1837); tout cela est utile, mais a vu le jour en Europe. Ne passons pas sous silence le catalogue Raetzel (Silvestre, 1836), où se trouve méthodiquement classée une collection remarquable d'ouvrages ayant rapport au monde. On trouvera, dans la General View of the United States of America (Lond., 1833), et dans l'America Almanac and repository of useful Knowledge, des renseignemens intéressans sur la statistique littéraire et sur les bibliothèques des États-Unis.

Les Pays-Bas ne montrent pas beaucoup d'activité. On a publié à Amsterdam une liste des ouvrages imprimés en Hollande depuis 1790 jusqu'à 1832; elle se continue, ainsi que la Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas et de l'étranger, que l'on rédige à Bruxelles. On connoît les savans travaux du baron de Reiffenberg, et il ne faut passer sous silence ni le rapport sur les recherches à l'invention et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie stéréotype du baron Westreenen van Tiellandt (la Haye, 1833), ni quelques opuscules hollandois voulant enlever à Mayence le mérite d'avoir inventé l'imprimerie. On doit encore mentionner avec éloge le *Catalogus bibliothecæ rheno-trajectinæ* de Van Heusde (Utrecht, 1833, 2 vol. in-fol.), précédé d'une histoire de cette académie; le médiocre *Manuel du Bibliothécaire* de Namur (Bruxelles, 1834), qui s'est beaucoup servi des travaux d'Ébert; la *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique générale*, du même auteur (ouvrage qui auroit pu être utile : le 1er tome a paru à Liége en 1838). Quant aux incunables qui ont vu le jour en Hollande, on estime les *Recherches bibliographiques* de Puy de Montbrun (Leyde, 1834), et le *Catalog d. Letterkundige nalatenschap* de Jacques Koning (Amst., 1833-34, 2 vol.).

La Suède et le Danemark ne nous offriront pas grand'chose. L'ouvrage de Winther (*Enchiridion litt. scientiæ rerum natura-*

lium. Copenhague, 1829), celui de Wickstrom (*Conspectus litteraturæ in Suecia ad finem anni* 1831, Stock, 1831), donnent ce que promettent leurs titres. Wieselgreen et Oseen ont, depuis 1830, entrepris la publication d'un *Catalogus manuscriptorum bibliothecæ acad. lundensis*; on ne peut regarder comme important le *Catalog over Islands stifts bibl.* (Copen., 1828). Les publications nouvelles sont enregistrées dans le *Svensk bibliographi*, qui se continue sans interruption depuis 1829.

En Russie, depuis le livre de Reuss (*Ordo biblioth. univ. Cæs. Mosquensis. Moscow*, 1826, in-4) nous ne connoissons rien qui se rapporte à la bibliographie.

En Pologne, Muczowski s'occupe d'un Manuel du libraire en polonois conforme au plan de l'admirable ouvrage françois. On doit déjà à cet auteur un livre qui intéresse la typographie, Paulus Paulirinus (Cracovie, 1835). Lelewel a donné un catalogue des incunables polonois; Bandtke a écrit l'histoire de l'imprimerie à Cracovie, et plus tard celle de ce bel art dans la Pologne entière.

Un ouvrage de Sandar indique tous les livres imprimés en Hongrie depuis les temps les plus reculés; il est à peine connu, et cependant il mérite de l'être.

Si ce n'est *les Imprimeries de la Suisse*, livre publié à Saint-Gall en 1836, à l'occasion d'un jubilé, et qui mérite des éloges, nous ne voyons, en Suisse, que des catalogues de bibliothèques publiques, tels que ceux rédigés à Genève par Vaucher et à Lucerne par Keller.

L'Allemagne, qui cultive avec tant d'assiduité toutes les branches des connoissances humaines, ne devoit pas négliger la bibliographie : Ersch en a établi solidement les bases dans son Répertoire de littérature et dans son Manuel de la littérature allemande; Ébert lui a rendu de grands services par son Lexique bibliographique, où il a réuni le fruit de ses recherches consciencieuses et bien dirigées; peut-être faut-il convenir que depuis sa mort, arrivée le 13 novembre 1834, il n'a rien paru qui puisse se placer à côté de ses travaux; et l'on ne rencontre pas, dans tous les ouvrages que la science des livres a inspirés outre Rhin, cette connoissance préliminaire et approfondie de son sujet, cette critique éclairée, cette maturité, cet ordre irréprochable, cette exactitude que l'on pourroit qualifier d'infaillibles qualités qui ont placé au premier

rang les écrits de MM. Brunet et Renouard. Il y a cependant bien des ouvrages estimables à citer, en attendant qu'il en vienne un qui embrasse la science dans son ensemble et la fasse avancer. Le but du Dictionnaire universel d'Heinsius, continué par Schulz, avec beaucoup de soin et de peine (Leipz., 1836-38, in-4), est de faire exactement et complétement, mais surtout pour être utile au commerce, l'inventaire de l'Allemagne intellectuelle. Sous ce rapport, la distribution des livres relatifs à chaque science, par ordre alphabétique, la minutieuse fidélité avec laquelle les titres sont transcrits, le soin apporté à relever les anonymes et les pseudonymes, l'attention d'indiquer, dans les ouvrages de longue haleine, le contenu de chaque volume, tout cela forme un guide que l'on consultera sans cesse.

Kayser, dans son *Vollstandigen Bucher lexikon* (Leipz., 1834-37), s'est également occupé de rassembler tout ce qu'a produit l'Allemagne depuis 1750 jusqu'à la fin de 1832; de bonnes tables ajoutent à l'utilité de son travail.

Le Manuel de la bibliographie classique de Schweiger (1830-34, 3 vol.), et le Lexicon bibliographicum de J.-A. Hoffmann (1832-36, 3 vol.), conservé aux auteurs grecs, montrent que l'on s'occupe encore des écrivains de l'antiquité. La seconde section de l'ouvrage de H. Hoffmann, sur la philologie allemande (Breslau, 1836), est consacrée à la bibliographie. Ici il faut indiquer le Manuel de littérature théologique de Fuhrmann (1836), le Manuel de littérature chronologique de Zimmermann (t. I à IV, 1832-36), la nouvelle édition de la Bibliotheca patristica de Walch, revue par Danz (1834); l'ouvrage de Stenzel, sur l'histoire du droit public de l'Allemagne (1832); les Recherches d'Homeyer, sur les jurisconsultes du moyen âge (1836); la Literatura medica externa recentior de Sprengel (1829); la Bibliotheca medico-chirurgica d'Engelmann (1837); le Repertorim botanicum de Dierbuch (Lemya, 1831); la Littérature de Démosthène, de Becker (1830); le Cours de littérature musicale de Besker (1836); le Manuel littéraire du Chasseur et du Forestier, de Laurop (1830). On ne consultera pas sans fruit ces divers ouvrages, mais on auroit tort de s'attendre à trouver, dans toutes ces connoissances étendues et positives, cette précision, ces qualités précieuses qui font surgir un livre du milieu d'une foule de compilations plus ou moins bien digérées.

Les revues et journaux littéraires abondent; dans le nombre, on

doit distinguer le *Répertoire général de la littérature allemande*, dirigé par E.-G. Gersdorf, qui, depuis 1834, ne laisse passer aucun ouvrage, aucun écrit sans en indiquer le contenu et en caractériser le mérite au moment de la publication. La Bibliographie universelle de l'Allemagne est venue, en 1836, contenter un besoin que les grands journaux littéraires laissoient sans remèdes; son plan est conforme à celui du journal que dirige chez nous M. Beuchot; elle indique toutes les publications nouvelles de l'Allemagne, et de plus les ouvrages principaux que produisent les pays étrangers; elle contient nombre d'annonces de librairie, signale les ventes, etc. Enfin le bibliographe rencontrera d'importans matériaux dans les archives de la philologie de Jahn, dans les archives générales d'histoire naturelle de Wiegmann, dans les archives d'anatomie et de physiologie de Muller; il seroit impossible de tout nommer.

Le *Repertorium bibliographicum* de L. Hain (Stuttgard, 1826-38, 4 vol.) se recommande, sous tous les rapports, de la façon la plus particulière. Il contient un relevé aussi complet que possible de tous les ouvrages imprimés dans le xve siècle, à l'exception des productions xylographiques; et il en donne une description exacte. Se bornant scrupuleusement à un but qu'il atteint de manière à ne rien laisser à désirer, il rend à la bibliographie un service immense.

Merkel, dans ses mémoires critiques sur de très-rares incunables, conservés à Aschaffenburg (1832), tout en se resserrant dans un cercle écrit, a fait preuve d'exactitude. J. Jacob a rédigé, avec autant de soin que de zèle, la description des curiosités de la bibliothèque publique de Gotha (vol. I et II, Leipz., 1835-37). On trouve des choses intéressantes dans les matériaux bibliographiques de Dranke (1er cahier. Coblentz, 1837).

S. Fanti. *Triompho di Fortuna*. Venegia, 1527, in-fol. Ce volume rare est relatif à l'art de dire la bonne aventure et de répondre à toutes les questions concernant les événemens qu'amène l'avenir. Il paroît muni d'un privilége du pape Clément VII, et il est orné d'un grand

nombre de figures sur bois(1). Les unes sont au-dessous du médiocre, les autres sont tracées d'une main ferme et hardie; il y en a plusieurs d'une assez grande dimension dont le travail, roide et sec, révèle un artiste moins habile. Au feuillet 38, on trouve un dessin d'une énergie remarquable représentant Michel-Ange à l'œuvre. Le corps nu, les cheveux hérissés, il tient sous lui un bloc de marbre qu'il attaque avec toute la vigueur, la hardiesse qui lui étoient habituelles. Il faut observer que, dans la suite du livre, cette planche est reproduite sept fois, et chaque fois elle porte un nouveau nom, elle désigne un nouveau sculpteur.

Voici quelques-uns des problèmes que Fanti indique les moyens de résoudre : Vaut-il mieux épouser une femme belle ou une laide? le domestique sera-t-il fidèle à son maître? est-il bon d'entreprendre un voyage, et à quel moment faut-il se mettre en route? le rêve qu'on vient de faire se réalisera-t-il? aura-t-on une bonne mort? y aura-t-il, cette année, abondance ou disette? combien de fois se remariera-t-on? madame est enceinte, accouchera-t-elle d'un garçon ou d'une fille?

Je ne crois pas que, depuis la vente Haillet de Couronne (en 1812), cet ouvrage ait paru dans les enchères de Paris; à Londres il s'est payé 1 liv. st. 13 sch. en 1791 (catalogue Paris, n° 309), et en 1829, 3 liv. 4 *mar.* (Hibbert, n° 2927).

Les mœurs et fachons de faire des Turcz au vif contrefactez par Pierre Coecq d'Alost, 1553.

C'est un volume oblong in-folio, contenant sept planches gravées sur bois, destinées à être jointes ensemble et à ne former qu'une très-grande pièce. Le dessin est hardi, mais l'exécution est grossière; on voudroit plus de relief. Ces figures ont été plus d'une fois mises à contribution par de modernes artistes. Parmi les usages que présente la troisième planche, il en est un dont certain écri-

(1) Le frontispice est décoré d'une figure sur bois représentant le pontife avec la vertu d'un côté et le vice de l'autre; il est assis au-dessus du globe terrestre, que soutient Atlas, et il tient une hache; un diable, un ange, une figure nue tenant un dé, et un astrologue occupé de ses observations, complètent ce groupe singulier.

vain écossois (1) a signalé, de son côté, la bizarrerie; mais Coeck est, je pense, le seul dessinateur dont le crayon ait retracé (parlons latin) *quomodo Turci mingunt* (*sedentes*).

Horace s'est laissé aller à une singulière allusion à un *rébus* dans la 5e satyre de son Ier livre (vers 88), et ce passage n'est, je crois, éclairci dans aucun des volumineux commentaires sous lesquels on a enterré le poëte romain :

> Quatuor hinc rapimur viginti et millia rhedis,
> Mansuri oppidulo, quod versu dicere non est
> Signis perfacile est.

Cet endroit, qu'il ne juge plus convenable de nommer, est sans doute *Asculum*, et la distance indiquée s'accorde exactement avec celle qui sépare cette petite ville de *Trivicum*, où Horace avoit couché.

Puisque nous parlons de *rébus figuratifs*, j'observerai que M. Brunet leur a consacré une note curieuse dans la préface de son édition des poésies d'Alione d'Asti, et que, dans l'ouvrage de Palatino sur l'art de l'écriture (plusieurs fois réimprimé dans le XVIe siècle), il y a un *sonetto figurato*. Jackson en a reproduit les quatre premiers vers (Histoire de la gravure sur bois, Londres, 1839, p. 473). En 1782, il parut en Angleterre une Bible en hiéroglyphes conçue sur un plan analogue; elle a eu plus d'une édition, et elle a été, il n'y a pas longtemps, imitée à Paris.

(1) John Maclaurin de Dreyhorn. *Voir* ses œuvres. Édimbourg, 1798, 2 vol. in-8.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 8. — Octobre 1840.

483 Alexandri Patricii Armacani (Corn. Jansenii) theologi, Mars gallicus, seu de Justiciâ armorum et fœderum regis Galliæ libri II. *Absq. l. n.* (*Holl.*), 1637, in-12, mar. 10—»

Cet écrit du trop fameux Jansénius, dirigé contre la France dans l'intérêt de l'Espagne, parut à l'occasion des alliances de Louis XIII avec la Suède, la Hollande et les princes protestans de l'Allemagne. Ce fut, dit-on, la cause première de la haine que le cardinal de Richelieu porta aux Jansénistes, et d'abord à leur chef; mais celui-ci en fut dédommagé par l'évêché d'Ypres, dont Philippe IV paya son dévouement à la maison d'Autriche. (*Note du cat. de M. Leber, t.* 3, *n*o 5180.)

484 Brougham. Précis historique du partage de la Pologne, trad. de l'anglais, avec une introd., par Clapier. *Marseille*, 1831, in-8, br. . . . . 6—»

485 Catalogue analytique des Archives de M. le baron de Joursanvault, contenant une précieuse (et nombreuse) collection de Manuscrits, Chartes et documents originaux relatifs à l'histoire de France. *Paris*, *Techener*, :838, 2 vol. in-8, br. 10 fr., net. . . . . 6—»

Cet ouvrage, rédigé avec beaucoup d'ordre et d'exactitude, sera

souvent et utilement consulté dans l'étude de notre moyen âge. Les analyses des chartes les plus curieuses y sont assez étendues pour donner une connoissance suffisante des faits qu'elles constatent, et tenir lieu, jusqu'à un certain point, de la possession des originaux : c'est un avantage propre aux bons catalogues de cette nature; mais il en est peu que la presse ait mis à la portée des travailleurs, du moins en ce qui concerne les collections particulières. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 273.)

486 Crévier. Histoire de l'université de Paris, depuis son origine jusqu'à l'an 1600, par Crevier. *Paris, Desaint et Saillant*, 1761, 7 vol. in-12, v. éc. . . . . 27—»

487 Daniel. Histoire de la milice (suivie de l'Histoire de la marine françoise, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand, par le P. Daniel. *Amst.*, 1729, 2 v. in-4, gr. pap., v. br., fig. . . . . . . 30—»

Il est assez singulier qu'une aussi bonne histoire des armes et des armées soit sortie de la plume d'un moine du temps de Feuquière et de Vauban. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5438.)

488 ——— Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules. *Paris*, 1729, 9 vol. in-4, v. f. ant. (*Très-bel exemplaire*.). . . . . 38— »

489 Détail de la France sous le règne présent (de Louis XIV), augmenté de plusieurs mémoires et traités sur la même matière, par de Bois-Guilbert. *Bruxelles, G. de Backer*, 1712, 2 vol. in-8, v. fil. . . . . 12—»

Un petit livret intitulé *la France ruinée sous Louis XIV. Cologne, P. Marteau*, 1696, in-12, a été porté quelquefois à un prix assez élevé dans les ventes publiques. Ignoreroit-on que ce mince volume ne représente pas le quart de l'ouvrage dont il fait partie, qu'il n'en forme que la tête, et qu'on le retrouve mot pour mot, avec sa suite, dans un livre bien moins cher et beaucoup plus commun, sans doute, mais d'ailleurs bien préférable, puisqu'il est plus complet? C'est l'ouvrage ci-dessus, qui parut sous le titre de *Détail de la France*, et dont la meilleure édition est celle de *Bruxelles*, 1712. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, p. 63, n° 5398.)

490 Dulaure. Histoire civile, physique et morale de Paris. *Paris, Baudouin*, 1825-26, 8 vol. in-8, v. fil., fig. . 36—»

Si quelqu'un disoit, parlant d'un roi dont la mémoire lui seroit importune : Ce prince étoit avare, ingrat, jaloux, libertin, mauvais joueur, adultère, apostat, feroit-il le portrait de Henri le Grand, qu'il prétendrait dépeindre ? Non, sans doute ; et, cependant, il ne diroit rien que de vrai ; mais il dissimuleroit une moitié de la vérité qui change la face de l'autre ; il mentiroit à sa conscience, il tromperoit ses auditeurs : voilà l'*Histoire de Paris* à la fois amplifiée et mutilée par Dulaure. Il n'y a pas une sottise, un scandale, une turpitude, une bassesse, un crime, à la charge des premières classes de la *nation*, qui ait échappé à la plume *patriotique* de l'historien, et pas un fait honorable dont ces classes puissent se glorifier. Cet affligeant répertoire des vices et des infirmités de l'ancienne société françoise n'est certainement pas dépourvu de toute utilité, ni même de cet intérêt de détail qui n'appartient à aucun système. On n'a jamais réuni plus de documens propres à piquer la curiosité du commun des lecteurs ; mais on n'a jamais fait un livre plus propre à dégrader une nation aux yeux d'elle-même. (*Leber*, t. 3, n° 5524.)

491 DISCOURS non plus mélancolique que divers, de choses mesmement qui appartiennent à notre France ; et, à la fin, la manière de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes. *Poictiers, Enguilbert de Marnef*, 1557, pet. in-4, d.-rel. 36—»

Livre *rare* et des plus remarquables comme type littéraire du XVIe siècle. Une critique à la fois judicieuse et maligne de nos vieilles traditions fabuleuses, un style vif, pittoresque, souvent libre, mais toujours spirituel et piquant, impriment à ces causeries un caractère d'originalité qu'on croit reconnoître, et qui porte à rechercher le nom de l'auteur. Quel est-il ? Je n'affirmerais point, d'après le témoignage *du Catalogue des livres de Gluc*, rapporté par M. Barbier, que l'ouvrage est de JACQUES PELETIER, du Mans ; mais rien ne ressemble plus, quant au style, aux *joyeux Devis* donnés sous le nom de Bonaventure des Periers, que les formes du *Discours non plus mélancolique que divers* ; et l'on sait que des contemporains, notamment la Croix-du-Maine, désignent Jacques Peletier au nombre des auteurs du Recueil de des Periers, dont il fut certainement le premier éditeur. Le rédacteur du Catalogue de Gluc pourroit donc bien avoir raison en ce qui concerne PELETIER, auquel il associe VINET. (*Leber*, t. 3, n° 5610.)

492 DISCOURS sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'huy en France, et sur les moyens d'y remédier. *Paris, à l'Olivier de Pierre l'Huilier*, 1574, pet. in-8, v. br.

Autre livre *rare* et des plus utiles à l'étude de l'histoire écono-

mique du xvi[e] siècle. L'auteur, tendant à prouver l'excessive augmentation du prix des choses depuis le commencement du siècle, donne les prix, comparés aux deux époques, d'un grand nombre d'objets de commerce de toute nature, principalement des produits du sol et de l'industrie les plus nécessaires ; et, à cette ocasion, il entre dans des détails de mœurs et de vie privée non moins précieux que ses chiffres. Je ne sais où nous trouverions les noms *imprimés* des plus fameux restaurateurs de Paris sous Charles IX, si ce n'est dans le passage suivant : « Nous voyons qu'on ne se contente « pas en vn disner ordinaire d'auoir trois seruices ordinaires; le « premier de bouilly, le second de rosty, et troisième de fruict : « et encore il faut d'vne viande en auoir cinq ou six façons, « avec tant de saulses, de hachis, de pasticeries, de toutes sortes de « salmigondis, et d'autres diuersitez de bigarrures, qu'il s'en fait « vne grande dissipation..... : chacun aujourd'huy se mesle de « faire festins, et vn festin n'est pas bien fait, s'il n'y a vne infinité « de viandes sophistiques, pour aiguiser l'apetit et irriter la nature : « chacun auiourd'huy veut aller disner chez le More, chez Sanson, « chez Innocent et chez Hauart, ministres de volupté et despense, « qui en une chose publique bien policée et réglée seroient bannis « et chassez comme corrupteurs de mœurs. » (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5238.)

493 Froumenteau Le secret des finances de France descouvert et departi en trois livres, par le même. *S. ind. de l.*, 1581, 3 part. en 1 fort vol. in-8, v. . . . . 12—»

Ces états des recettes et dépenses du royaume, pendant trente années consécutives, seroient bien précieux s'ils étoient exacts; mais Froumenteau pensoit en réformateur, et il travailloit en poste. On doute, au surplus, que Froumenteau soit le vrai nom de l'auteur. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, p. 61, n° 5393.)

494 Histoire littéraire des troubadours, par de Sainte-Palaye, revue et publiée par l'abbé Millot. *Paris, Durand*, 3 vol. in-12, v. m. . . . . 10— »

495 Journal historique du voyage et des aventures singulières de l'ambassadeur de Perse en France (Mehemet Riza Beg), au mois de mars 1715, par le Fèvre de Fontenay. *Paris, Jollet*, 1715, pet. in-12, v. porph., fil. (*Rare.*). . . . . 20—»

La relation du séjour de Mehemet Riza Beg à la cour de France est, en effet, une des plus curieuses qu'on puisse se figurer, parce qu'elle peint un caractère dont on n'avoit point encore d'exemple; elle est honorable parce qu'elle est vraie. Montesquieu avoit répandu

des doutes sur la réalité de cette ambassade fameuse. On a prétendu depuis, et bien des personnes croient encore, que ce ne fut qu'une comédie composée par madame de Maintenon, pour amuser la vieillesse de Louis XIV en flattant son orgueil. Mais Montesquieu n'a pas été compris dans ce début de la *Lettre d'Usbek à Rustan* : « Il paroît ici un personnage travesti en ambassadeur de Perse, qui « se joue insolemment des deux plus grands rois du monde « (*lettre* XCI). » Par ce mot *travesti*, l'auteur des *Lettres persanes* fait allusion aux dehors de l'homme dont l'humeur bizarre et la conduite vraiment étrange paroissoient démentir sa qualité de représentant d'un grand roi. Assurément, la relation imprimée ne prouveroit rien contre le sentiment de la supposition, appuyé sur ce passage de Montesquieu; mais on a pu voir, dans l'article MEHEMET RIZA BEG de la *Biographie universelle*, que des recherches faites aux archives avoient dissipé les doutes du biographe sur l'existence diplomatique de ce personnage, et, dès lors, plus de question. Cependant, si quelque écrivain intéressé à vérifier le fait désiroit s'en assurer par lui-même, j'offre bien volontiers de lui en mettre sous les yeux la preuve la plus convaincante qu'on puisse opposer à une simple opinion : elle résulte des *Mémoires originaux*, *inédits*, du baron de Breteuil, qui sont en ma possession, et dans lesquels ont été enregistrées, jour par jour, toutes les particularités, même les plus secrètes, de l'ambassade persane de 1715, depuis le départ jusqu'au retour. Le témoignage écrit et signé d'un *introducteur des ambassadeurs* doit être décisif en pareille matière, ou il faudra contester jusqu'à la certitude des monumens les plus authentiques de l'histoire. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5463.)

496 LEBEUF (l'abbé). Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, *Prault*, 1754-58, 15 vol. in-12, v. m. . . . . 36—»

Fruit d'un travail consciencieux et d'un grand dévouement à la science. Comme marchandise, c'est un bouquin, et ce bouquin est un des livres les plus précieux pour les recherches et l'étude des détails historiques. Peu de pages, dans ces 15 vol., qui n'aient été écrites sur les lieux et en présence des faits rapportés par l'auteur. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 5322.)

497 LOUVET (PIERRE). Le trésor inconnu des grandeurs du Languedoc découvert, par Me Pierre Louvet. *Tolose et Paris*, *Soly*, 1662, in-4, vél. . . . . 6—»

Histoire du Languedoc et des ducs et comtes qui ont gouverné cette province jusqu'à son entière réunion à la couronne.

498 **Meslanges historiques**, ou Recueil d'Actes, Traitez, Lettres et autres mémoires, pour servir à l'histoire depuis l'an 1390 jusqu'à 1580 (pub. par Camusat). *Troyes*, *Noel Moreau*, 1619, in-8, vél. . . . . 12—»

Entre un grand nombre de pièces plus ou moins utiles ou curieuses que renferme ce recueil, on remarque : — les Obsèques de Charles VI ; — l'Emprunt fait par François Ier pour payer sa rançon, après le traité de Madrid ; — le Divorce et le Mariage de Henri VIII ; — la Cérémonie du couronnement d'Anne de Boulen ; —les Mémoires de Mergey, de 1554 à la fin du règne de Charles IX ; — les États de Blois de 1576 ; — un Formulaire du xve siècle ; — l'Institution des Notaires, etc. (*Note du catal. de M. Leber.*)

499 **Menestrier.** Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens et modernes de littérature et des Arts, par le P. Menestrier. *Trévoux*, *Estienne Ganeau*, 1704, 2 t. en 1 vol. in-12, v. br.. . . . . 10—»

Curieuse et instructive : jamais ces épithètes, dont il est si facile d'abuser, n'ont été plus exactement appliquées. C'est ici que se trouvent, entre autres documens intéressans pour l'histoire, l'annonce de l'article du peintre *Gringonneur*, extrait d'un compte de l'argentier de *Charles VI*, année 1392, et la Dissertation de Menestrier sur les *Cartes à jouer* (t. II, p. 275). La *Lettre de trois gentilshommes aux roynes de France et de Cécile*, *touchant le sacre de Charles VII*, pièce inédite que les Godefroy n'avoient pas connue, est aussi une des parties remarquables du même tome, p. 90. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 6493.)

500 **Nodier (Ch.).** Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Ch. Nodier. *Paris*, *Crapelet*, 1829, in-8, br. (*Exemplaire sur grand papier.*) (*Rare.*). . . . . 15—»

Il n'y a qu'un mot fâcheux dans cet ouvrage ; c'est le mot PETITE. Sans cette épithète malencontreuse, mais inévitable, que de rapprochemens curieux, d'ingénieuses hypothèses, d'aperçus neufs et piquans ; et, aussi, combien d'éloquentes et lumineuses *disquisitions* auroient encore ajouté à l'intérêt, déjà si vif, de ces Mélanges ! *Picciol' è il quadro, ma gran il Pittore.* (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, n° 6512.)

501 **Querelles littéraires**, ou mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours, par Irail. *Paris*, *Durand*, 1761, 4 vol. in-12, v. m. . . . . 12—»

502 RECHERCHES HISTORIQUES sur l'ancienne gendarmerie française, par M*** (le vicomte d'Alès de Corbet). *Avignon*, *Girard*, 1759, in-12, v. m. . . . . 11 — »

503 ROQUE (ANDRÉ DE LA). Traité de la noblesse, de son origine et de ses différentes espèces. *Rouen*, *P. le Boucher*, 1734, 2 part. en 1 vol. in-4. . . . . 24 — »

Bonne édition, comprenant les ouvrages spéciaux de l'auteur, relatifs à l'histoire héraldique, qui avoient paru successivement dans le siècle précédent : ce sont, outre la partie principale sur la noblesse, les traités — du Blason (des armes de France), — de l'Origine des Noms, — du Ban et Arrière-ban. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, nº 6348.)

504 SAINTE-MARTHE. Traité historique des armes de France et de Navarre, et de leur origne. *Paris*, *Lambert Roulland*, 1673, in-12, rel. . . . . 7 — »

Deux sceaux, l'un de Philippe le Bel, cité par du Cange, l'autre de Philippe de Valois, cité par de Sainte-Marthe, sont les monumens les plus anciens de la *réduction des Fleurs de Lis à trois*, dont il soit fait mention dans les auteurs des deux derniers siècles.

505 SAINCT-JULIEN (PIERRE DE). Meslanges historiques et Recueils de diverses matières pour la pluspart paradoxalles et néantmoins vrayes (relatives à l'hist. de France), par Pierre de Sainct-Julien. *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1589, in-8, v. fauve, fil., fig. . . . . 10 — »

Recherches, observations et souvenirs plus ou moins curieux ; notamment sur l'hist. de Bourgogne, les anciens rois, comtes, ducs, les généalogies, armoiries et fiefs des principales familles de cette province. On y retrouve le discours de l'origine de Hugues Capet, qui avoit paru en 1585. (*Note du catal. de M. Leber*, t. 3, nº 5604.)

506 TASSO TORQUATO, trattato della dignita ed altri inediti scritti promessa una notizia intorno ai codici manoscritti, etc., ed un cenno sulle antichita di Francia del cavaliere Constanzo Gazzera. *Torino*, *stamp. reale*, 1838, in-8, pap. de Holl., br. 7 — »

507 VALORI (LE COMTE DE). Journal militaire de Henri IV, depuis son départ de la Navarre, rédigé et collationné sur les

manuscrits originaux, précédé d'un discours sur l'art militaire du temps, avec dessins et facsimilés. *Paris, Didot*, in-8, br. . . . . 6— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

508 CHRONIQUES ANGLO-NORMANDES, recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre pendant les XIe et XIIe siècles, publié, pour la première fois, d'après les *manuscrits*, par M. Francisque Michel. *Rouen*, 1840, t. 3, in-8, br. . . . . 6— »

Le troisième vol. contient le *Widonis carmen de Hastingæ prælio*, d'après le *Ms.* de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles; — *du roi Guillaume d'Angleterre*, par Chrestien de Troyes, d'après le *Ms.* 6987 de la bibliothèque du roi, à Paris; — *le Dit de Guillaume d'Angleterre*, par un anonyme, d'après le *Ms.* 198, fonds Notre Dame, de la bibliothèque du roi, à Paris.

509 FLOQUET, histoire du parlement de Normandie; tome 1er. *Rouen*, 1840, in-8.

L'ouvrage aura huit volumes : le premier contient l'histoire de l'Echiquier jusqu'à Louis XII, et celle du Parlement sous Louis XII et François Ier.

510 GODARD, FAULTIER ET HAWKE. L'Anjou et ses monuments. *Angers*, 1839-40, 2 vol. grand in-8, avec 1 atlas de 10 planches. . . . . 30— »

Cette publication, la meilleure sur l'Anjou, a été accueillie favorablement par les savans et les gens du monde; ce n'est pas seulement l'histoire monumentale de l'Anjou, c'est aussi de l'histoire de France *locale*, appuyée sur les titres et les preuves les plus recommandables; les monuments y sont dessinés avec la plus grande fidélité.

511 LA GROSSE ENWARAYE MESSINE. Br. in-8 tirée à 70 exemp. numérotés. . . . . 4— »

Voici une mince brochure qui n'est pas sans intérêt, c'est la réimpression d'un vieux morceau de poésie en patois messin, curieux à plus d'un titre et devenu introuvable. M. G. B., qui a déjà

reproduit et qui compte reproduire encore plusieurs de ces antiques débris d'idiomes expirans, a rendu un vrai service aux bibliophiles et aux philologues en mettant au jour une réimpression textuelle de cet opuscule, réimpression qui ne peut tarder à devenir rare; car elle n'a été imprimée qu'à 70 exemplaires numérotés, dont la majeure partie n'est point destinée au commerce.

L'éditeur a joint une courte indication des principaux ouvrages relatifs aux idiomes de la Lorraine, et plusieurs notes où il effleure, en passant, quelques coins du vaste terrain de la bibliographie. Les détails qu'il donne sont piquans; insérons ici certaines remarques sans conséquence que notre mémoire nous a offertes en le suivant dans ses excursions.

En mentionnant les *Recherches* de Fallot sur le *patois de Franche-Comté*, M. G. B. auroit pu dire que, dans l'*Universel* des 14 et 21 février 1829, il y a, sur cet ouvrage, deux articles aussi savans que bien écrits, et dont on devineroit facilement l'auteur, ne fussent-ils pas signés C. N.

Quant aux cent fables qui doivent une certaine célébrité à l'avis qui les précède, je ferai observer que, suivant une note du catalogue Pixerécourt, nº 809, il n'en a été imprimé que 17 exemplaires soigneusement retirés du commerce toutes les fois qu'ils s'y sont présentés; il s'en est vendu de beaux à 27, 50 Châteaugiron, 14, 60 Labédoyère et 10 Pixerécourt.

A propos du grand nombre de sorciers exécutés à Metz, jusque dans le XVIIe siècle, je voudrois que l'on me dise au juste la date de la dernière condamnation à mort prononcée en Europe pour ce prétendu crime. Je crois que, de 1660 à 1670, l'inquisiteur Simard fit périr, dans la Bourgogne et la Franche-Comté, maint allié du prince des ténèbres; je n'ignore pas qu'en 1818 l'assemblée de la Barade, revisant son code pénal, y a soigneusement inscrit la peine de mort en faveur des noirs qui se livroient à l'*obeah* ou magie; j'ai lu, dans le voyage de Delangle en Espagne (très-suspecte autorité, j'en conviens), qu'en 1780 on grilla une magicienne à Séville; mais l'indication précise, réelle du jour où s'est éteint, jusqu'à nouvel ordre, le dernier bûcher allumé, c'est ce qu'il ne seroit point indifférent de savoir.

Enfin j'indiquerai, à propos du chant des oiseaux, un passage d'un poëte patois qui se joint naturellement aux citations qu'a réunies M. G. B. C'est d'Astros qui, dans *lou Triumfe de la lengouo gascouno* (édit. de Toulouse, 1762, p. 4), parle de l'Anjouler :

Que dab soureil é més dab luo
En canta tuo, tuo, tuo,
Auci, auci, auci, auci,
E dab soun cacho, cacho, cacho.

Il ajoute :

La lauzeto per lauza Diou

Dab soun tiro liro piou piou,
Debes lou ceou dret coum vo biro
En bét tiro lira se tiro,
E quan nou pot mes haut tira
En bat tourno tiro lira.
La meilhengueto meilhenguejo,
La cardineto cardinejo
En boula lis comô lou liô
Tirou, birou crido lauriô.
Per las coumos lou merlo eychioulo,
Et lou gay nilho, pioulo é mioulo,
Lou carrit charrito peous prats,
La perdits coudousquo peous blats.

Je me ferai pardonner cette citation, et je recommanderai assez les divers ouvrages que nous devons au zèle de M. G. B., en répétant ce qu'écrivoit M. Nodier (p. 325 de la 2e série du *Bulletin du Bibliophile*) : « Il n'y a rien de plus piquant dans la bibliographie « que les recherches sur les patois. » D. P.

512 GUICHARD. Notice sur le Speculum humanæ salvationis; par J.-Marie Guichard. *Paris*, 1840, in-8, br., fig. . . . 3—»

Le *Speculum humanæ salvationis*, poëme latin du xve siècle, contient une histoire moralisée de la rédemption du genre humain. L'auteur, dont le nom est resté inconnu, a puisé tout à la fois dans les littératures grecque et latine, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans les légendes, et, ce qui a un intérêt particulier pour nous, dans les traditions populaires de son temps. Dans la première partie de sa notice, M. Guichard examine le poëme et cherche à quelle époque il a été composé, question restée fort douteuse jusqu'ici. Un manuscrit latin de la bibliothèque du roi (supplément n° 1041), et un autre de la bibliothèque de l'Arsenal (théologie in-fol.), fournissent la preuve que le *Speculum humanæ salvationis* a été composé en 1324. Ce qui démontre en même temps qu'on ne sauroit l'attribuer, comme l'ont fait quelques auteurs, à Vincent de Beauvais, mort au plus tard en 1264. M. Guichard donne ensuite un catalogue détaillé des diverses éditions et traductions de l'ouvrage : dans cette seconde partie de sa notice, il cherche à découvrir quelle est la plus ancienne édition du *Speculum*, que certains bibliographes attribuent à Laurent Coster de Harlem, d'autres à Jean Guttenberg de Mayence. Cette question intéressante pour l'histoire de l'origine de l'imprimerie est traitée, par l'auteur, avec un soin et une méthode qui indiquent une critique déjà exercée et des connoissances bibliographiques toutes spéciales. (*Journal des Savans.*)

512 *bis*. HISTOIRE DE L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE PAR LES MONUMENS (par M. Duverger). *Paris, de l'imprimerie rue de Verneuil*, n° 4, 1840, in-4. Chaque liv. . . . . 12— »

En grand papier, pet. in-fol. cart., avec impression en couleur et médaillon peint. . . . . 60— »

Parmi tous les beaux livres que la typographie a produits dans ce siècle de progrès, où l'on dit que toutes choses sont arrivées à leur apogée, il n'y en a point de plus remarquable que celui dont voici le titre : *Histoire de l'invention de l'imprimerie par les monumens*.

Cet ouvrage est lui-même un admirable monument de l'admirable invention de Guttenberg, et le quatrième jubilé séculaire de cette grande découverte ne pouvoit pas être signalé par un chef-d'œuvre plus achevé. J'obéis, en lui rendant ce témoignage, à l'impression que je viens d'éprouver à sa vue.

Le livre dont je parle n'est pas seulement, comme son titre paroît l'annoncer, une histoire écrite et savamment étudiée des faits qu'il consacre à la mémoire et à la reconnoissance des hommes. C'est bien mieux que cela ; c'est une histoire vivante, une histoire qui s'adresse aux yeux, une histoire qui fait voir et toucher ce qu'elle enseigne. Vous savez sans doute que la typographie est, ainsi que tout ce qu'on appelle une idée neuve dans la civilisation progressive des sociétés, l'heureuse combinaison de certaines idées établies et de certains faits acquis. Remontons au commencement : voilà la vis du pressoir ; voilà le moule du fondeur ; voilà la taille de bois du graveur ; voilà la planche de l'imagiste. Prenez les caractères un à un, comme vous les donne l'alphabet ; taillez-les dans le métal ; jetez-les dans le moule, imprégnez-les de l'encre ou des couleurs du *gringonneur*, et soumettez le papier ou le vélin qui va en recevoir l'empreinte à l'action de la presse ; voilà l'imprimerie. Je n'ai pas besoin de vous décrire tout cela ; je vous le montre. Et maintenant, ces premiers essais, les voilà ; voici le poinçon, voici la matrice, voici le moule, voici le type arrivés à leur plus haut degré de perfectionnement possible, car on a voulu vous faire participer à toute l'œuvre de l'inventeur, en vous épargnant seulement ses sollicitudes, ses doutes, ses découragemens, ses désespoirs. Tournez encore un feuillet, et vous avez sous les

yeux les premières pages du premier chef-d'œuvre d'un art qui est parvenu à son chef-d'œuvre, comme tous les autres, et peut-être plus promptement que tous les autres, dès le jour où il s'est révélé au monde. Le progrès aura beau faire, le génie qui invente l'avoit deviné.

Cette *exhibition* réelle des procédés de Guttenberg et de leurs résultats ne laisse presque rien à désirer à l'intelligence; tout y est représenté tout y est sensible, si ce n'est l'opération intime du génie de l'artiste qui cherche et qui apprend. L'éditeur de ce magnifique *spécimen* n'a pas été arrêté par une difficulté qui peut paroître invincible; il a voulu vous faire entrer dans la confidence de son maître, et il a jugé à propos, pour cela, de le faire parler lui-même dans des lettres inédites à frère André, cordelier. Je déclare, pour l'acquit de mon érudition bibliographique, qu'il me paroît fort douteux que cette merveilleuse correspondance ait jamais existé en original; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit impossible de se placer avec plus d'habileté au point de vue de Guttenberg et de s'associer plus étroitement à sa pensée. Il faut quelque chose de plus que la science de Masinkrot, de Meermann et de Schoëpffin, pour pénétrer à ce point dans les secrets d'un grand homme, et pour le suivre avec cette assurance dans la marche de ses découvertes. Il faut participer aux avantages de son organisation; il faut n'avoir à envier à sa puissance que le bonheur de l'invention et le bénéfice du temps.

Le beau livre que je recommande à toutes les bibliothèques est, pour l'art sublime de Guttenberg, un monument aussi imposant que les solennités, et, j'aime à le croire, aussi durable que les statues. C'est cependant un homme tout seul qui a soutenu cette haute concurrence avec les nations, et si vous me demandez le nom de cet homme, il faudra presque que je le devine. Vous trouverez ici, en effet, le nom de tous les artistes habiles, de tous les honorables ouvriers qui ont concouru à cette œuvre, le dessinateur, le graveur, l'enlumineur, le fondeur de caractères, le compositeur, le pressier. Vous découvrirez même, avec un peu d'attention, que cet *album*, unique dans son espèce, est sorti d'une imprimerie de la rue de Verneuil, n° 4. Quant à l'auteur, à l'éditeur, à l'imprimeur, pas un mot. Il convenoit sans doute à l'ingénieux savant qui a si bien

apprécié Guttenberg de l'imiter jusque dans sa modestie, et de léguer, comme lui, une énigme embarrassante aux siècles à venir, mais je n'ai pas tout à fait les mêmes raisons d'en dérober le mot à personne. L'auteur, l'éditeur, l'imprimeur de cet inappréciable volume est notre excellent typographe M. Duverger. Honneur lui en soit rendu par tous les amis de la bonne littérature et de la bonne presse !

CH. NODIER.

513 HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE et des rois d'Angleterre, publiée, pour la première fois, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi, suivie de la relation du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIII[e] siècle, et précédée d'une introduction, par Francisque Michel. *Paris*, *Renouard* et compagnie, 1840, in-8, br. . . . . 9— »

514 INVENTAIRE des manuscrits de l'ancienne bibliothèque royale des ducs de Bourgogne, publié par ordre du gouvernement. *Bruxelles*, 1840, grand in-fol., br. . . . . . . 30— »

Cet inventaire, dressé sur un plan tout nouveau et très-clair, quoique très-abrégé, sera d'une grande utilité pour les *catalo-guistes* : les recherches y sont de la plus grande facilité, chaque manuscrit est désigné sur une ligne aussi bien qu'il pourroit l'être dans une page, et chaque page contient 50 numéros par nombre rond. Il résulte de cette méthode que ce vol., de 360 pages, a pu contenir 1800 articles. Dans la notice qui précède l'inventaire, MM. les rédacteurs ont exposé les motifs qui les ont portés à adopter un nouveau système de classification ; après avoir blâmé et fait sentir tout ce qu'a de vicieux l'ancien mode, qui remonte à Sidoine Apollinaire, ils continuent en ces mots : « Tel est le motif « qui nous porte à présenter ici un nouveau système de classifica- « tion; les savans de Belgique, de France et d'Allemagne et d'autres « contrées, qui ont visité la bibliothèque de Bourgogne depuis « 1832, ne l'ont pas désapprouvé; plusieurs d'entre eux ont « daigné rapporter dans leurs pays les formules imprimées de ce « système. Nous ajouterons que l'invention de mots chyrotype et « autres ; l'application du mot provenance, qui présente une idée « plus exacte que celle du mot origine; l'inventaire séparé du « répertoire ; enfin d'autres innovations ont été reçues avec indul- « gence. »

Ce système se divise en quatre classes : 1° LA POLYGRAPHIE ; elle renferme les ouvrages qui traitent de plusieurs objets très-différens, par exemple les voyages, car le voyageur décrit tout ce qu'il a vu ;

2° L'HISTOIRE, qui est la collection de tout ce qui est récit d'événemens ou pièces justificatives tirées de ces récits;

3° LA SOCIABILITÉ, qui réunit tous les principes constitutifs du faisceau des connoissances humaines, que nous avons classée le plus systématiquement qu'il nous a été possible;

4° LES RELIGIONS : cette dernière classe est le recueil de tous les ouvrages qui établissent les rapports entre l'homme et Dieu.

Après cette classification suit le développement de la subdivision de chaque classe en sections.

Ce système, que quelques savans, entre autres feu M. Daunou, ont adopté avec quelques variantes, offre, dans sa nouveauté, quelques difficultés pratiques, et sera certainement critiqué tant que l'expérience n'aura pas démontré son utilité.

514 *bis*. LE LIVRE DES SINGULARITEZ, par H.-P. Philomneste (G. Peignot), auteur des Amusemens philologiques. *Dijon*, 1840, in-8, br. . . . . 6— »

Cet ouvrage, du savant philologue, étoit attendu avec impatience, et justifie complétement son titre de *Singularitez*. Voici le titre de quelques-uns des principaux articles :

1. Antégénésie, ou quelles étoient les occupations de Dieu avant la création.
2. Création de l'homme, poëme.
3. Onomatographie amusante.
4. Rêveries renouvelées des Grecs, ou Symboles et Préceptes de Pythagore.
5. Singularités numériques.
6. De la Gastronomie.
7. Quelques lettres singulières écrites par des papes, des rois, des princes, etc.
8. Quelques documens singuliers empruntés aux Anglais.
9. Variétés.
10. Le chant du rossignol.
11. Variétés bibliographiques.
12. Pièces religieuses.

Dans notre prochain numéro nous reviendrons sur ce livre en publiant le onzième *objet* ou variétés bibliographiques. Nous laissons, du reste, l'auteur expliquer son titre dans son introduction, dont voici quelques passages.

Le Livre des Singularités, que nous offrons au public, ne justifieroit nullement son titre, si, comme les livres ordinaires, il com-

mençoit par le commencement, c'est-à-dire par quelque chose qui tînt aux origines et même aux origines les plus reculées, telles que la recréation, par exemple; car, en fait d'événemens, on n'est guère dans l'usage de remonter plus haut. Eh bien! nous déclarons que, dans la circonstance présente, rien ne seroit plus commun, plus vulgaire et même plus trivial que de commencer ainsi. C'est pourquoi, voulant donner à notre recueil une physionomie particulière, originale, singulière, nous avons décidé, dans notre haute sagesse, qu'il ne commenceroit point par le commencement, mais que, sortant de l'ornière de la routine, il commenceroit avant le commencement. — Voilà du nouveau, dira-t-on, et même de l'absurde. — Du nouveau, oui; mais de l'absurde, non. — Dites-nous donc comment un livre peut commencer avant le commencement? — Le voici, messieurs; et notre démonstration ne sera pas longue : Convenez-vous que la création, dont nous avons eu l'honneur de vous parler plus haut, est le commencement de toutes choses? — Oui, sans doute. — Or, si, dans notre livre, plaçant en seconde ligne ladite création, nous vous présentons de prime abord l'histoire détaillée de ce qui l'a précédée, qu'en conclurez-vous? — Ah! ah! c'est différent. — Vous en conclurez nécessairement que notre livre commence avant le commencement, puisqu'il commence avant la création. C'est donc cette histoire que vous allez trouver dans le joli petit chapitre suivant, chapitre passablement sérieux, encore plus ennuyeux, mais indispensable en tête d'un livre de singularités, créé et mis au monde simplement pour votre amusement, instruction et jubilation. Vous remarquerez que nous avons baptisé ce beau nom d'ANTÉGÉNÉSIE, mot sublime qui exprime bien l'état des choses tel qu'il étoit quand rien n'étoit, hors DIEU, dont l'immensité est le mobile de l'histoire en question.

En définitive, nous croyons avoir prouvé victorieusement que le LIVRE DES SINGULARITÉS ne commence point PAR le commencement, mais qu'il commence AVANT le commencement, *Quod erat demonstrandum* pour son honneur et gloire. Entrons en matière, et prenons le ton sérieux qui convient à la gravité du sujet.

515 LETTRE A UN ARCHÉOLOGUE sur les hiéroglyphes égyptiens, par M. le Bailli, inspecteur de l'académie de Douay. *Douay*, 1840, in-8, br. 2 50

516 **Notice sur Philippe le Bon**, duc de Bourgogne et comte de Flandre, par Pilate Prevôt, suivie de strophes et notes sur le programme de la deuxième fête historique, et ornée de lithographies représentant tous les personnages du cortége rangés suivant leur marche, par Félix Roubaux, dessinateur. *Douay*, *Roubaut*, 1840, in-4 oblong, br., avec un grand rouleau de plus de 32 pieds représentant le cortége. 3—50

517 **Quelques recherches** sur le tombeau de Virgile, par Gab. Peignot. *Dijon*, 1840, in-8. . . . . 1—50

518 **Poeme de Roncevaux**, trad. du roman en françois, par Jean-Louis Bourdillon. *Dijon*, 1840, in-12, br. . . . 6— »

M. Bourdillon se propose de publier, sous peu de temps, le texte même de ce poëme, qui peut passer pour le plus beau du genre ; en attendant, les amateurs de notre vieille histoire chevaleresque liront avec beaucoup d'intérêt cette traduction faite avec un soin et une fidélité la plus scrupuleuse.

519 **Rochefoucauld-Liancourt** (le marquis de la). Examen de la théorie et de la pratique du système pénitentiaire. *Paris*, 1840, in-8, br. . . . . 5— »

520 **Tallemant des Reaux.** Les historiettes, ou mémoires pour servir à l'histoire du XVIIe siècle, publiés sur le manuscrit autog. de l'auteur, 2e édition précédée d'une notice sur l'auteur, etc., par M. Monmerqué. *Paris*, *Delloye*, 1840, 10 vol. in-12, br., *avec portraits*. 17 50

Édition qui ne laisse rien à désirer, quant au texte, mais qui laisse du regret qu'un tirage à part sur pap. de Hollande n'ait pas été fait.

521 **Théatre-François** au moyen âge, publié, d'après les *Mss* de la Bibliothèque du roi, par MM. L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel. XIe, XIVe siècles. *Paris*, 1839, 1 volume in-8, grand pap. vél. fort. (*Tiré à petit nombre*). . . 18— »

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PAR MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 9 ET 10. OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1840.

Notices contenues dans les neuvième et dixième numéros du Bulletin du Bibliophile, 4e série.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

DU MOUVEMENT

SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

EN EUROPE

PENDANT L'ANNÉE 1840 (1).

Ainsi que nous l'annoncions, la Revue de Bibliographie analytique est destinée à former un vaste répertoire des connaissances humaines. En effet, suivant attentivement toutes les branches de la publication littéraire en Europe, elle seule peut en constater avec exactitude les mouvemens, les variations et les progrès. Réduit à ses propres ressources, il n'est personne qui puisse réunir les élémens d'un pareil travail; mais ce qu'un seul ne sauroit faire, une société a pu l'entreprendre, et une rédaction multiple par le genre de talent et la nationalité de ses écrivains a pu seule imprimer à ses travaux analytiques cette couleur de spécialité qui leur donne de la précision et de la valeur.

C'est sous l'empire de ces idées que nous avons fondé la Revue de Bibliographie analytique. Elle s'annonçoit pour répondre à un besoin; aussi a-t-elle été bien accueillie. Le succès est pour elle le

(1) Nous ne saurions nous abstenir de rappeler quelques publications étrangères parues en 1839, surtout lorsqu'elles se lient à des travaux dont la présente année nous a apporté la suite et la fin. Nous citerons aussi quelques ouvrages très-récens dont nous soumettrons bientôt l'analyse à nos lecteurs.

meilleur des encouragemens ; et ses rédacteurs s'en réjouissent moins parce qu'ils y voient la récompense de leurs efforts que parce qu'ils y trouvent la garantie de la durée d'une œuvre où ils n'ont eu en vue que les progrès de la science.

L'utilité de notre Recueil est donc indiquée par cela seul qu'en faisant la revue des matières qui le composent, nous allons présenter l'inventaire exact et raisonné des productions intellectuelles qui ont signalé, en Europe, l'année 1840. En nous livrant à ce coup d'œil rétrospectif, nous voulons fournir à nos abonnés l'ensemble d'un tableau dont nous leur avons présenté minutieusement les détails, et nous tenons à montrer au reste du public quelle est la portée d'une publication périodique qui, sur son terrain exclusif, sans rien emprunter au dehors, peut offrir de pareils résultats. Nous suivrons dans cette revue annuelle les grandes divisions bibliographiques adoptées dans notre recueil, et nous rattacherons à chacune d'elles les ouvrages qui s'y rapportent, toutefois sans un classement strict de langue et de nationalité. En effet, ce que nous désirons faire ici, et ce qui est l'objet de la Revue de Bibliographie, ce n'est point une analyse étroite et partiale des travaux d'esprit, sacrifiant tout à un sentiment de patriotisme mal entendu, et dépréciant systématiquement les œuvres de ses voisins. Pour nous, l'intelligence n'est pas seulement françoise, mais européenne : nous ne connoissons point de frontières en fait de science. Et ce que nous nous proposons surtout, c'est de recueillir des matériaux pour l'histoire de l'esprit humain et de la civilisation en général.

Théologie. — Les deux grandes publications religieuses qui dominent l'année qui vient de s'écouler appartiennent l'une à la France, l'autre à l'Allemagne. Ce sont : la Grande Bibliothèque des Pères, publiée à Paris par MM. Gaume frères, et la Bibliothèque ecclésiastique, éditée à Berlin par les soins de M. Théodore Bruns. Les treize volumes publiés par MM. Gaume comprennent les œuvres complètes de saint Jean Chrysostôme, le plus fécond et le plus éloquent des orateurs chrétiens. Les éditeurs avaient pris l'engagement de reproduire l'œuvre des Bénédictins, en améliorant partout la ponctuation du texte grec; de corriger la traduction latine de Montfaucon; de vérifier toutes les citations bibliques, et enfin de fournir de nouvelles tables des matières et des passages de l'Écriture. Grâce aux soins et aux lumières de MM. Fix, Dübner et de Sinner, il a été permis aux éditeurs de

remplir, et au delà, toutes leurs promesses. La partie de la Bibliothèque ecclésiastique de M. Bruns, qui a vu récemment le jour, est consacrée à la reproduction des Canons des Apôtres et des Conciles du IVe au VIIe siècle. Cette collection des Conciles, faite d'après les grands récueils de Madrid, de Mansi, des Bénédictins de Saint-Maur et de David Wilkins, est constamment enrichie de variantes provenant des précieux manuscrits que l'éditeur a pu consulter. A côté de cette entreprise, il faut mettre la Bibliothèque choisie des Pères ecclésiastiques latins, confiée aux soins de M. Gersdorf de Leipsick, qui vient de faire paroître le second volume des œuvres de Tertullien, augmentées de variantes et de citations des passages de la Bible employés par l'auteur, et la suite de la traduction des Pères, dont M. de Genoude a aussi enrichi la théologie françoise. Saint Jean Chrysostôme s'est montré doué d'une telle fécondité, que, malgré les grands travaux dont il a été l'objet, il est probable qu'il excitera longtemps encore le zèle des éditeurs et des commentateurs. A la même époque, il est devenu le but des recherches de MM. Frédéric Field de Cambridge et Becher de Leipsick. Le premier s'est attaché à réunir les homélies de ce Père sur saint Matthieu, et les a fait suivre de quatre tables qui donnent à son édition un grand prix. Afin d'arriver à la plus grande pureté de son texte, cet éditeur a consulté une grande quantité de manuscrits, à la liste desquels nous avons ajouté, dans notre analyse critique de ce travail, l'indication de plusieurs monumens non consultés et appartenant à la Bibliothèque royale. M. Becher n'a publié que cinq homélies attribuées à saint Chrysostôme; mais elles sont complétement inédites, et, quoique ces homélies ne nous paroissent pas être de l'éloquent archevêque de Constantinople, elles n'en appartiennent pas moins à une bonne époque, et sont écrites dans un style assez élégant. L'Angleterre, de son côté, outre le travail de M. Field, s'est signalée par deux publications théologiques, mais en même temps d'un haut prix philologique, et dues l'une et l'autre à l'université d'Oxford : ce sont l'édition des œuvres de Théodoret, par M. Gaisford, doyen de cette université, et une Chaîne des Pères sur les Épîtres catholiques mise au jour pour la première fois par M. Cramer. Nous avons fourni à cette occasion le tribut des richesses que possède la Bibliothèque royale, et indiqué dans notre Revue tous les manuscrits qui peuvent prouver l'excellence de l'édition du docteur Gaisford.

Puisque nous en sommes sur la théologie angloise, nous mentionnerons encore ici l'Histoire du Christianisme, par M. Milman, depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à la destruction du paganisme dans l'empire romain, et les Recherches de Sir Richard Graves sur le Pentateuque et l'authenticité et la vérité de l'histoire des Juifs.

Quant à l'Allemagne, nous serions fort embarrassés si nous voulions citer tous les travaux critiques, toutes les recherches de détail qu'elle publie sur la théologie. Chaque point de doctrine, chaque problème d'histoire ecclésiastique, chaque ouvrage, chacun des livres sacrés, et dans ceux-ci chaque passage, sont l'objet de dissertations minutieuses, mais savantes et approfondies. Nous nous contenterons d'indiquer les travaux de M. Auguste Fritzsche sur l'Épître de saint Paul aux Romains, considérée sous le triple rapport théologique, historique et philologique; les recherches de M. Lützelberger, destinées à combattre les traditions de l'Église au sujet de l'apôtre saint Jean et de ses écrits; l'excellente monographie de saint Justin le martyr, publiée tout récemment à Breslau, par M. Carle Semisch, et qui ouvre une série promise de recherches sur des objets intéressant l'histoire des premiers temps de l'Église et du dogme.

Mais, au milieu de tous ces travaux de détail, a paru un ouvrage véritablement important par le retentissement qu'il a obtenu, sinon par l'esprit qui l'a dicté : c'est la Vie de Jésus-Christ par le docteur Strauss, à la connaissance duquel a aussi contribué la science françoise par l'excellente traduction de M. Littré. On connoît les idées hardies du docteur allemand : suivant lui, Jésus-Christ est un mythe; les circonstances de sa vie, racontées dans les Évangiles, sont purement mythologiques, et représentent des traditions, des idées, et non des faits et des réalités. Pour prouver la vérité de sa doctrine, l'auteur se livre à un examen critique des plus minutieux sur chaque évangéliste, sur chaque passage et même sur chaque mot de leur texte. C'est l'excès et l'abus de l'érudition allemande; ce n'est plus de la critique, même exigeante et sévère, c'est de la chicane, et, s'il nous répugne de prononcer le mot de mauvaise foi, au moins nous permettra-t-on de dire que c'est de la prévention obstinée, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, une clairvoyance essentiellement aveugle. Cet ouvrage a cependant un très-grand mérite, celui de reproduire, soit pour se les approprier, soit pour les réfuter, tous les argumens et les opinions des

deux écoles surnaturaliste et rationaliste, qui se sont partagé jusqu'ici le terrain évangélique, et de former ainsi un répertoire de la discussion qui se poursuit à ce sujet depuis si longtemps. Nous avons réfuté l'ouvrage du docteur Strauss, et, indépendamment de toute argumentation religieuse, nous nous sommes attachés à montrer qu'aucune certitude humaine, même celle des histoires contemporaines, ne pourroit résister au procédé d'une pareille critique qui, entre les Évangiles, néglige les ressemblances pour exagérer les différences au delà de toute mesure. Mais la Vie de Jésus-Christ a inspiré dans l'Allemagne même de nombreuses réfutations. La plus distinguée est sans contredit celle de M. Hug. Fort d'une connoissance intime de l'histoire de l'Orient, et surtout de celle du premier siècle, il montre, par le tableau de la culture de la Palestine à cette époque, que l'idée du mythe n'a pu s'y former alors; il prouve ensuite, par un travail analogue, que l'intervalle écoulé entre la mort de Jésus-Christ et le temps où les Évangiles ont été reconnus par l'Église n'étoit nullement propre à produire un développement mythique; et il ressort de sa discussion que le docteur Strauss a imaginé, pour ces temps, un état de chose fictif et purement arbitraire. Afin d'épuiser le contingent théologique de l'Allemagne, nous joindrons ici quelques-uns des travaux d'histoire religieuse qu'elle a produits dans cette dernière année; ce sont : l'ouvrage de M. Meier sur l'histoire du Dogme, considérée par lui comme l'histoire du christianisme en tant que doctrine, et le tableau scientifique de la foi chrétienne se complétant dans l'histoire; le grand travail, en quatre volumes, de M. Wessenberg sur les trois conciles de Constance, de Bâle et de Trente, dans lequel il retrace les causes qui en ont amené la convocation, les ressorts qui en ont été l'âme, les obstacles qui en ont entravé l'action, enfin les résultats, c'est-à-dire l'influence de ces conciles sur la morale religieuse; l'Histoire du concile de Trente, par Gœschl, qui a cherché à maintenir son travail dans une voie impartiale, à égale distance du panégyrique de Pallavicini et des attaques de Sarpi; et la collection des Confessions publiées dans les églises réformées, due aux soins de M. Niémeyer.

L'Allemagne, on le voit, est riche en publications théologiques : c'est qu'elles vont à son esprit patient et investigateur, et qu'elles sont favorisées par sa liberté de discussion, aussi dégagée d'entraves sur ce terrain qu'elle est enchaînée dans les matières politiques.

La France est loin de pouvoir lutter avec elle, à ce sujet, de science et de fécondité : nous le disons avec une franchise inspirée par le désir de voir notre clergé reprendre dans la science théologique cette première place que lui avaient assignée les Pascal, les Bossuet, les Arnauld, les Fénelon et les Malebranche. Cependant, outre les ouvrages que nous avons déjà cités, quelques bons travaux ont marqué l'année 1840. L'un des plus importans est l'ouvrage publié sous le titre d'Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. Glaire, professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris. L'auteur y soutient avec un grand talent que l'un et l'autre sont divinement inspirés, même pour les choses qui ne concernent ni la foi ni la morale. Cet ouvrage se distingue, en outre, par les développemens les plus savans sur les antiquités domestiques, politiques et sacrées des Hébreux, dont l'auteur paraît avoir la plus profonde intelligence. M. l'abbé Gerbet, dans des considérations sur le Dogme générateur de la piété catholique, a tiré un grand parti du côté moral et social de l'Eucharistie, et a écrit un livre qui, sans être un traité dogmatique ni un ouvrage de religion, participe de l'un et de l'autre. M. Boyer, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, a entrepris la défense de l'Église catholique contre ce qu'il appelle l'hérésie constitutionnelle par laquelle la religion est soumise au magistrat. L'auteur entend par là la doctrine qui prétendroit asservir l'Église au pouvoir temporel pour les choses spirituelles et divines, et il a surtout en vue les démêlés du clergé catholique avec certains gouvernemens du Nord. La logique bien éprouvée de M. Boyer se trouve là résumée dans toute sa force : c'est un ardent et habile plaidoyer en faveur de la suprématie spirituelle du saint-siége. Enfin nous aurons la liste à peu près complète des ouvrages de théologie françoise de quelque valeur, si nous y ajoutons le savant et éloquent mémoire de M. l'abbé Lacordaire pour le rétablissement en France des frères prêcheurs. Il falloit tout le talent de l'écrivain pour lutter contre les souvenirs d'inquisition qui se dressent au nom de cet ordre fameux ; mais il a si bien fait valoir ses vertus et ses services, qu'aujourd'hui que le retour de l'inquisition est impossible, on se sent envie de joindre sa voix à celle de l'illustre prédicateur pour réclamer le rétablissement de ces soldats de la foi et de la charité.

Jurisprudence. — L'étude du droit en Allemagne est divisée en

deux grandes écoles : l'école philosophique historique et l'école philologique. Cette dernière s'occupe presque exclusivement du droit romain, et ne donne qu'une faible attention au droit prussien, dernière transformation du droit allemand, et au droit germanique qui a modifié le droit romain, M. de Savigny est l'illustre chef des juristes philologues. L'école philosophique, au contraire, veut faire marcher de front l'étude du droit prussien et germanique avec le droit romain. L'un des plus savans représentans de la philosophie du droit est M. Frédéric Stahl, qui a publié, sur les principes de son école, un ouvrage remarquable et trop peu connu parmi nous. Malgré la science et la considération éminente de son chef, l'école philologique perd du terrain. Comme tout système, celui de M. de Savigny étoit allé trop loin : le système contraire nous paroît aussi poursuivre une réaction trop exclusive. Sans doute, et le moment n'en est pas éloigné, il viendra une troisième école, qui, prenant à chacune de ses devancières ce qu'elle a de bon, de vrai et de constaté, formera un nouveau système qui sera la conclusion définitive de toutes les prémisses posées jusqu'ici. Nous voudrions que la France s'attachât à clore ce débat : ce rôle nous semble convenir à son esprit en même temps philosophique et pratique. Mais hélas ! avec nos étouffantes préoccupations politiques, qui s'attache chez nous à des questions aussi spéculatives et aussi désintéressées? Nous le disons avec douleur, si l'esprit françois est éminemment apte à résoudre de tels problèmes, l'état de la science n'y est pas encore suffisamment préparé. Nos historiens ne sont pas assez juristes, et nos hommes de loi ne connoissent pas assez l'histoire. Néanmoins les traductions des œuvres de M. de Savigny ont fait faire un grand pas chez nous à l'intelligence du droit romain ; si l'on y ajoutoit la connoissance des œuvres de Hugo, Eichhorn, Mittermaier, prenant alors l'étude historique du droit au point où l'Allemagne l'a poussée, la France, par la force de son espoir généralisateur et synthétique, lui auroit bientôt fait parcourir la distance qui la sépare encore du but.

Nous avons porté à la connoissance de nos lectures plusieurs ouvrages nouveaux destinés à hâter cette solution si désirée : tels que celui de M. Warnkœnig, qui traite la Philosophie du droit physiologiquement comme physiologie du droit, théorie que l'on peut regarder avec raison comme l'héritière de tous les principaux

systèmes de droit naturel depuis Grotius, et qui pose une base philosophique satisfaisante à la fois pour le juriste, l'historien, le praticien et le philosophe; le travail du même auteur destiné à servir d'introduction à l'étude des Institutes et des Pandectes, dont il fait connoître surtout le côté historique; la réfutation du Traité du droit de propriété de M. de Savigny, par un juriste prussien, travail remarquable où l'auteur a voulu établir que l'étude de la jurisprudence ne prospéreroit que quand les professeurs de droit seroient à la fois philosophes et praticiens, à la différence des philologues, qui méprisent la philosophie et s'inquiètent peu de la pratique; l'ouvrage du docteur Stahl, sur la Constitution de l'Église protestante, auquel il a été amené par ses travaux approfondis sur le droit ecclésiastique : d'un autre côté, nous avons signalé l'Histoire du droit gréco-romain de M. Zachariæ d'Heidelberg, qui prend cette législation mixte à Justinien, et la poursuit jusque sous le règne du roi actuel de la Grèce, Othon Ier; l'ouvrage distingué de M. Kausler, ayant pour objet la Théorie de la séparation des pouvoirs judiciaire et administratif, question majeure examinée sous le double rapport de la science du droit en général et du droit allemand en particulier; et l'ouvrage de M. Mittermaier sur la procédure allemande, édition récente et renouvelée presque en entier, dans laquelle une grande place a été réservée au parallèle des procédures françoise, angloise, américaine, avec la procédure allemande. Tous ces travaux, et bien d'autres encore, indiquent une variété, une solidité de recherches qui semblent constituer l'essence même du génie allemand. Il seroit ensuite trop long de citer tous les ouvrages périodiques, toutes les Revues consacrées en Allemagne à l'étude du droit; le recueil fondé par MM. de Savigny et Eichhorn, et celui du docteur Elvers, contribuent le plus à populariser la théorie et la pratique du droit romain. Il n'est pas enfin jusqu'aux thèses soutenues dans les universités qui ne présentent une richesse de documents et une allure scientifique qui doivent vivement piquer notre émulation. . . . .

En France, l'étude du droit s'est signalée aussi par de nombreux et importans travaux, presque tous cependant ouvrages purement pratiques; commentaires qui éclairent la législation des leçons de l'expérience courante, ou de l'érudition moderne, mais qui trop rarement s'élèvent, par des données de l'histoire

et de la philosophie, au-dessus du sentier étroit tracé par la codification et les textes. Néanmoins nous avons hâte d'excepter de ce jugement plusieurs noms qui maintiennent à un haut degré l'importance de la jurisprudence françoise, ceux de MM. Duvergier, Troplong, Faustin-Hélie et Adolphe Chauveau. Les ouvrages des deux premiers sur le Code civil, quoique avec des qualités différentes et un système distinct, sont, avec justice, regardés comme des sources aussi pures qu'abondantes, comme la réunion de la science, de la logique, de la pratique et de la théorie. Ils fécondent par l'esprit la lettre du Code, et élèvent constamment le commentaire à la hauteur du traité. MM. Hélie et Chauveau, prenant leur sujet de plus loin, et éclairant notre législation pénale de toutes les lumières de l'histoire et du droit international, ramènent les faits à des principes dominans, principes de droit naturel et de morale qui précèdent tous les codes et sont le fondement de toute législation. Bien instruits de toutes les modifications modernes, ils donnent toutes les explications qui conviennent au temps et au lieu. Ils sont animés de l'esprit du Code pénal; la Théorie est en eux. Mais, comme elle a été nourrie de faits et d'étude, elle parle juste, parce qu'elle s'est formée de vérité. Nous tenons également beaucoup de compte des ouvrages et du cours de M. Ortolan sur la législation pénale. Plus que ses devanciers, il a voulu y faire intervenir l'élément moral et religieux. La dépravation sans cesse croissante en fait sentir, en effet, plus que jamais le besoin : il est des immoralités qui sont hors de la portée du législateur.

Après ces ouvrages, qui occupent le premier rang, nous mentionnerons quelques travaux plus généraux sur le droit françois, et d'abord le début d'un jeune savant jusqu'alors ignoré, et qui a été justement l'objet d'une distinction de la part de l'Institut : c'est l'Histoire de la Propriété foncière en Occident, par M. Édouard Laboulaye, véritable œuvre de publiciste dans laquelle la théorie et les faits, la philosophie et l'érudition se marient d'une manière habile et féconde. En fait de travaux généraux sur le droit françois, nous avons eu la suite du Droit public et administratif de M. Bouchené-Lefèr, les Élémens fort complets du même droit par M. Foucard, une publication importante de M. Grün; mais aucun travail plus spécial et plus profond sur le droit administratif n'a été publié que celui de M. Macarel, qui a

porté à l'École de Droit de Paris les résultats de son expérience et de ses profondes recherches.

Les différentes parties de nos codes ont fourni aussi des publications estimables que nous pouvons à peine indiquer : les recherches collatérales de MM. Odier et Colas sur la matière si difficile et si importante des hypothèques ; l'excellent Traité de l'Usure de M. Petit, président de la Cour royale de Douay ; les recherches toutes nouvelles de M. Massol, professeur à la Faculté de Toulouse, sur la Séparation de corps ; le Traité si lumineux et si approfondi de M. Mangin sur les Procès-verbaux, dont la mise en lumière a été un nouveau service rendu par M. Hélie à la jurisprudence criminelle : dans la législation commerciale, les deux volumes pleins de faits et de consciencieuses recherches de M. Louis Nouguier sur la Lettre de change et les Effets à ordre ; l'explication du nouveau Code des faillites de M. Thierriet, professeur de droit à Strasbourg, où l'on trouve le résumé de tous les travaux de préparation de cette législation nouvelle. Le droit maritime, cette grande moitié du droit commercial, a eu aussi des représentans : M. Pardessus en première ligne, qui poursuit avec un courage de bénédictin sa collection de toutes nos lois maritimes, monument d'histoire, de politique et de législation ; à côté de ce vaste recueil, l'ouvrage plus pratique et plus actuel de M. Beaussant, et les Recherches de M. Hautefeuille sur la législation criminelle qui régit les choses de mer.

Enfin il n'est pas jusqu'à l'ancien droit françois qui n'ait excité le zèle des éditeurs et des commentateurs. Une fois les Codes arrêtés et la législation fixée dans un texte précis et d'une date certaine, les partisans absolus de la codification ont pu croire que la lettre moderne s'élèveroit comme un mur, interceptant tout regard rétrospectif, et même qu'il étoit bon, pour la stabilité, pour la force morale de la législation, que l'on se tînt en deçà, discutant les conséquences, mais n'allant jamais sonder les prémisses et les origines. C'est mal connoître l'esprit humain. Quelque bien liée que soit une législation, quelque harmonie qu'il y ait entre ses dispositions et les besoins du jour, l'esprit humain, ne seroit-ce que par curiosité, veut aller voir au delà. Ensuite ce n'est pas seulement une curiosité vaine qui lui fait remonter le cours des âges ; il désire connoître le droit ancien pour mieux comprendre l'histoire d'abord, et ensuite pour voir si telle amélioration que la théorie de-

mande en vain à un avenir obscur ne lui est pas pratiquement démontrée dans un passé certain. Le commun des hommes ne voit que le présent, le grand nombre croit deviner l'avenir ; très-peu connoissent les véritables possibilités de l'avenir et les besoins réels du présent. Cette connoissance est réservée à ceux qui ont sondé l'histoire et les institutions du passé. C'est à ce sentiment d'investigation historique qu'il faut attribuer la simultanéité de trois publications du même monument du droit françois au moyen âge, les Assises de Jérusalem, éditées au même instant, à Rennes par M. Victor Fouchet, à Paris par M. Beugnot, et en Allemagne par M. Kausler de Stuttgard. Il en est de même des Olim du parlement de Paris, dont nous parlerons mieux dans la section historique, et enfin de l'impression de quelques coutumes, telles que celles d'Amiens, de la Normandie, etc. Dans les progrès de l'étude du droit en France, il faut aussi faire une part aux recueils spéciaux qui se sont établis dans ces derniers temps, et notamment à la Revue étrangère et françoise de législation, dirigée par MM. Fœlix, fondateur, Duvergier et Valette, terrain commun où se rencontre le droit des diverses nations de l'Europe, échange continuel de lumières entre des législations qui doivent s'améliorer par cette connoissance réciproque. . . . .

Sciences et arts. — Sous ce titre nous avons classé tout ce qui concerne la philosophie, la morale, l'économie politique et toutes les branches des sciences matérielles. Ici les rôles sont bien dessinés en Europe, et chacune des nations les plus importantes par leur culture intellectuelle revendique la primauté dans l'une de ces grandes divisions. A la France une prééminence incontestée pour tout ce qui est du domaine de la science, chimie, physique, mathématiques, médecine, etc., à l'Allemagne la supériorité pour les systèmes et les discussions philosophiques ; les sciences morales occupent le premier rang dans l'Italie, qui ne peut s'occuper ni de politique ni de philosophie ; et l'Angleterre conserve le pas pour l'économie politique, science qu'elle a créée la première et qu'elle cultive avec toute la supériorité que lui donne son esprit froid, exact et essentiellement pratique. Sans trop entrer dans le détail infini des ouvrages qui ont été publiés sur ces quatre grandes branches de la science, nous allons tâcher d'apprécier ici l'état intellectuel et les tendances diverses des nations qui occupent, en Europe, le premier rang dans la production littéraire. C'est sur-

tout lorsqu'il s'agit de la philosophie, cette expression la plus générale des sentiments, des idées et de l'aptitude d'un peuple que ces aperçus peuvent être bien placés.

Et d'abord commençons par l'Allemagne. Dans l'état actuel de la civilisation allemande se présente un phénomène particulier à cette contrée. La nature des gouvernemens, la marche qu'elle imprime aux diverses classes de la société se reflètent dans la littérature avec une entière fidélité. Renfermé dans un étroit espace pour tout ce qui concerne les faits, l'Allemand a pour lui l'empire des idées, empire sans limites, et qu'il peut explorer aussi loin que le comporte la force ou la hardiesse de son esprit, pourvu que toutefois il ne se rattache point de trop près, pour l'application, au domaine des choses ayant une existence réelle et politique. Qui ne seroit pénétré de cette vérité en voyant l'essor qu'a pris la philosophie depuis la fin du dernier siècle? Quatre novateurs ont prétendu à l'empire de cette science, mère de la science, et tous quatre ont vu recevoir avec enthousiasme leurs théories qui n'embrassoient rien moins que l'ensemble de tout ce qui occupe l'esprit humain. Il n'entre point dans notre plan d'exposer leur plus ou moins de titres à une puissance durable: dire ce que sont devenus aujourd'hui leurs systèmes, c'est tout ce que nous voulons indiquer, et le sort qu'ils ont subi sera pour nous une nouvelle preuve de cette liberté illimitée qui règne dans l'empire des idées en Allemagne. Si donc nous considérons leur influence actuelle d'après les travaux qui s'y rattachent, nous n'hésiterons point à le dire, ils ont presque déjà passé dans le domaine de l'histoire, non qu'ils n'aient encore de zélés partisans et des disciples sincères; mais ces partisans, ces disciples, il seroit facile de les compter, tandis que l'immense majorité des écrivains philosophes offre à nos regards des juges plutôt que des continuateurs. La raison de ce changement est à chercher dans la nouvelle direction qu'a prise la science en ces derniers temps. De rationnelle, de théorique, elle est devenue, si l'on peut s'exprimer ainsi, pragmatique. Hier on partoit de l'idée pour atteindre le fait, aujourd'hui c'est sur le fait que l'on s'appuie pour édifier l'idée. De là vient que, malgré ces chaires destinées à répandre les principes des premiers maîtres, chacun se fait maintenant un système de philosophie qui lui est propre et sur lequel il base ses travaux dans la branche des connoissances à laquelle il s'est attaché. De là vient que le juriste,

abandonnant les théories professées, compose de lui-même avec le passé une théorie nouvelle ; que le théologien compulse laborieusement les annales des premiers âges de l'église pour y trouver la base d'une organisation religieuse, franche des idées qui l'ont dominée dans les siècles passés ; que le naturaliste, repoussant tout système, rappelle et réduit à l'observation des phénomènes et des lois qu'ils représentent quiconque aspire à étudier la nature ; que le géographe proclame indigne de ce nom celui qui n'aura point pour but de reproduire la face de la terre comme dans un vaste tableau où nul détail ne soit omis, tandis que lui, premier ouvrier de cette mine féconde, il s'efforce de mettre au jour les trésors qu'elle contient. Et dans l'histoire, surtout, éclate cette application du fait matériel. L'histoire, aujourd'hui toute de documens, tantôt élevée jusqu'à la forme régulière, tantôt offrant un immense recueil de matériaux destinés à reproduire toutes les phases de la vie des peuples, est le plus frappant exemple de cette marche nouvelle que nous exposons. Et certes, il faut le dire, si jamais peuple a réuni toutes les qualités nécessaires à ce qu'on appelle recherche, assemblage de matériaux, c'est le peuple allemand. Patient, laborieux, dévoué sans réserve à la ligne de travaux qu'il s'est tracée, le savant allemand ne voit dans le monde que le côté qu'il étudie ; tout ce qu'il lui sera possible de réunir de richesses pour augmenter ce fonds à l'accroissement duquel il a voué sa vie, il cherchera à l'acquérir ; tout ce qui s'y rapportera, de près ou de loin, il tâchera de l'y joindre, autant que ses forces s'y prêteront. Son but est de pouvoir se dire un jour : Moi aussi ! j'ai apporté ma pierre au grand édifice.

Que l'on nous permette d'épuiser ici ce qui concerne le caractère littéraire de l'Allemagne. Pour qui considère l'ensemble de ses publications, il est un fait qui frappe d'abord, c'est que, dans ce mouvement intellectuel, la part du nord est de beaucoup la plus importante. C'est au nord qu'appartient presque en totalité l'immense quantité des ouvrages sur la théologie et l'histoire religieuse. Le midi, la Suisse exceptée, s'en préoccupe incomparablement moins. Le nord est encore en première ligne pour les travaux de législation et de jurisprudence, quoique, dans cette partie, le midi présente des résultats importans en ce qui concerne la partie documentaire. Mais au nord appartient la discussion des grandes questions de droit naturel et politique.

Pour l'histoire, le mouvement est général. Pas un gouvernement qui ne donne l'impulsion aux recherches historiques, pas une province qui n'ait une société vouée à la réunion et à l'étude des monuments. Du reste, la prospérité dont jouit uniformément cette portion de la littérature dans toute l'Allemagne s'explique d'elle-même par l'absence d'une grande capitale, dont l'un des effets serait de nuire, avec son influence absorbante, au développement de l'individualité provinciale. Les anciennes capitales, centres d'États distincts ou incorporés aux grands États, ont toutes conservé leur importance et leur rang. Ajoutez à cela les formes administratives, qui ont pris dans chaque pays le caractère de ses mœurs et de ses institutions; et vous expliquerez facilement pourquoi chaque province se trouve naturellement en possession de matériaux qu'aucune grande secousse n'a déplacés ou anéantis. La Prusse est peut-être, à cet égard, le pays où la centralisation acquiert, chaque jour, le plus d'empire; mais elle est encore bien loin d'avoir effacé la personnalité originaire de chacune de ses provinces.

Dans les sciences, la production littéraire, bien que très-féconde en matériaux, a une physionomie particulière à l'Allemagne. On a résumé beaucoup dans ces derniers temps, on s'est efforcé de constituer chaque science en un corps un et homogène, et, sans parler des travaux des grandes académies que nous avons à mettre au premier rang, nous trouvons dans chaque branche spéciale un ou plusieurs historiens, un ou plusieurs systématiseurs; c'est surtout en cela que l'Allemagne a rendu au reste du monde de réels et d'importans services. Parlerons-nous de la géographie? la géographie en Allemagne, c'est Charles Ritter : de l'histoire naturelle? l'Allemagne offre des matériaux recueillis dans toutes les contrées du monde; des livres classiques? quel pays peut en produire autant que cette partie qui, à partir de la Silésie, embrasse tout le nord et l'ouest de la Germanie? Certes, dans cette partie, le nord peut revendiquer comme un titre incontestable sa supériorité, que, du reste, l'existence des universités explique fort naturellement.

Au nord encore la prééminence pour l'histoire et la littérature anciennes, qui viennent de s'enrichir de nouveaux documens de Boeckh sur la marine athénienne, des travaux de Bode sur la comédie grecque, faisant suite à son histoire de la poésie hellénique.

Pour la littérature orientale, les titres de l'Allemagne sont d'un grand poids. Sans compter les deux volumes de M. de Humboldt qui viennent d'être publiés par l'Académie de Berlin, et les travaux nombreux du fécond M. de Hammer à Vienne, il n'est aucune partie de cette littérature qui ait échappé à la studieuse Allemagne, depuis les vieilles langues sacrées de l'Asie jusqu'aux idiomes des peuples du pôle. Aussi, nous n'hésitons pas à le dire, la philologie est un des plus beaux fleurons de sa couronne scientifique. Eh! quelle étude, en effet, mieux appropriée au génie allemand? On connaît aussi ses précieux travaux relatifs à la littérature des langues romanes.

Sur les antiquités, les travaux les plus nombreux et les plus importans se rattachent à ceux de l'Académie des sciences de Berlin. Cette ville est presque le centre de tout ce qu'on a produit en Allemagne dans cette partie de la science, et c'est encore là qu'on retrouve la supériorité du nord sur le midi. Mais il faut restituer à Vienne les publications en grec moderne, et nombre de productions se rattachant aux littératures germanico-slaves des nations si diverses des parties intégrantes ou limitrophes de l'empire autrichien.

Quant aux voyages, dans le nombre des voyageurs allemands, les deux grands tiers ont tout à fait ce caractère que nous avons fait observer. La plupart d'entre eux ne sont pas, comme cela est fréquent parmi les voyageurs anglois, de simples promeneurs ayant pour but d'observer tout à peu près : loin de là, chaque Allemand, nous l'avons dit, a dans ses observations un point de vue dont il ne se départ point. Le militaire voyage pour observer les institutions militaires, le théologien pour compulser des documens de théologie, et chacun d'eux, recueillant les faits spéciaux qui se rattachent à l'objet de ses études, laisse une fort petite place aux observations générales et aux anecdotes romanesques.

Du reste, si l'on pouvoit donner des limites précises à la production littéraire en Allemagne, on attribueroit au nord la science; à l'ouest, et particulièrement à la Bavière (1), les travaux où l'art domine; au midi, c'est-à-dire à l'Autriche, le mélange des genres,

(1) La Bavière participe au mouvement général, surtout pour ce qui regarde les sciences historiques; mais le caractère de la civilisation de ce pays le porte plus que les autres vers les arts plastiques et la poésie : presque tous les membres de la famille royale y sont poëtes.

sans que l'une des branches littéraires s'élève trop au-dessus des autres, et toutes bien moins développées que dans le nord. Cependant on ne sauroit prendre ce partage trop au pied de la lettre; c'est plutôt un indice de l'impulsion imprimée à la production.

Il est un dernier fait de la littérature allemande digne d'attention, et qui semble caractériser le mieux son esprit : c'est le penchant à la controverse, à la polémique. Cela vient, comme nous l'avons fait remarquer, du besoin de donner issue, sur un terrain neutre, à une activité à laquelle les gouvernemens défendent toute direction politique. Chassée du domaine des faits, elle se précipite entière dans la spéculation. Cependant la philosophie est loin aujourd'hui d'exciter les anciens débats. La philosophie d'Hegel est la seule où la polémique ait encore quelque vivacité; encore n'est-ce qu'à de longs intervalles et sans un bien grand retentissement. De temps à autre les vues de Bolzano sur l'ensemble des connoissances humaines donnent aussi naissance à quelques écrits de controverse. Mais c'est la théologie, ainsi que nous l'avons observé, qui occupe le premier rang comme aliment de discussion. Nous avons aussi signalé, dans l'étude du droit, les débats des deux écoles philologique et philosophique. Enfin il n'est pas jusqu'à la pédagogique ou théorie de l'instruction primaire qui n'ait été l'objet des discussions les plus emportées entre MM. Thiersch, Diesterweg, Meyer, etc. Quant à la philologie, à l'histoire et à l'archéologie, sources de disputes en tout pays, elles n'ont cessé d'en inspirer en Allemagne d'aussi vives qu'interminables. Comme nous l'avons dit, cela tient essentiellement au caractère allemand. Dès qu'il s'est attaché à une idée, à une manière de voir, il l'embrasse étroitement, se l'incorpore pour ainsi dire, et une fois identifié avec elle, fort de la conscience intime qu'il a de ses convictions, il en poursuit imperturbablement les résultats jusque dans leurs dernières conséquences. Comme son opinion est devenue sa propre substance, en la défendant avec passion, il combat pour ses propres foyers.

En France, l'ardeur de la polémique est presque toute portée dans le domaine politique; et c'est un triste et douloureux spectacle, quoi qu'en disent ceux qui trouvent là une preuve de force, de voir tout ce qui s'y dépense d'énergie, tout ce qui s'y use de caractères et de talens. En effet, comment jeter sans tristesse les yeux sur cette mêlée horrible au-dessus de laquelle plane un long retentissement d'insultes et de calomnies réciproques, où l'on trouve

cent lâches poignards pour une épée loyale, où pas un coup n'est frappé qui ne soit fratricide, et où, en se déchirant les uns et les autres sans pitié et sans trêve, on abaisse le pays de tout ce qu'on enlève d'honneur et de considération aux hommes qui ont un nom? Ensuite qui dira tout ce que ces débats forcenés ont ravi à la science d'esprits élevés, de vastes systèmes et de chefs-d'œuvre éminens! La philosophie surtout souffre d'un pareil état de choses. La pratique si hâtive, si renouvelée chez nous, étouffe la spéculation : nous réalisons une institution aussi vite que nos pères formulaient une théorie. On dirait que nous avons assez pensé dans le dernier siècle; nous ne voulons plus qu'agir. Aussi nos plus récens ouvrages philosophiques sont plutôt de la philosophie politique que de la philosophie pure, notamment le dernier et vaste travail de M. de Lamennais, que nous nous réservons de juger, le livre de M. Pierre Leroux sur la perfectibilité indéfinie de l'humanité, sorte de dogme pour lui, défendu avec plus de chaleur que de justesse, et qui porte le vice de tous les systèmes d'exagération.

C'est ici peut-être le lieu de rappeler l'excellent ouvrage de M. de Tocqueville sur la Démocratie, qui accompagne ce numéro et qui est l'œuvre d'un grand esprit et d'un grand écrivain. Cependant la philosophie pure n'a pas été sans fécondité en France : les œuvres de MM. Victor Cousin et Jouffroy sont connues; les cours de la Sorbonne et du collége de France, s'ils ne rappèllent plus les beaux jours d'autrefois, tiennent cependant le public au courant de la science. Nous avons signalé l'ouvrage de M. Rogniat, intitulé Philosophie sans système; les travaux de M. Azaïs; la traduction, par M. Peisse, des Fragmens de la Philosophie d'Hamilton, l'antagoniste de M. Cousin. Il faut y joindre les excellentes recherches de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur Aristote, et les travaux de M. Ravaisson, qui promettoit, fort jeune, un philosophe distingué à la France, et qui a tenu une partie de ses promesses.

L'économie politique a été signalée par plusieurs grands travaux. En tête, les recherches si profondes et si complètes de M. Dureau de la Malle sur l'économie politique des Romains, dont il fait connaître successivement les systèmes de poids et mesures, les monnoies et leurs valeurs comparées aux nôtres, le prix des salaires, les revenus des terres, celui de l'impôt, le taux de la population, dans laquelle il retrouve moins d'esclaves qu'on n'en a compté jusqu'ici, ajoutant les indications les plus minutieuses et les plus précises

sur les lois, les formes du gouvernement, les mœurs des différentes classes des citoyens, et enfin tout ce qui a composé la société romaine. A côté de ce travail, il faut placer la savante Histoire italienne de l'économie politique au moyen âge, par le chevalier Cibrario, où l'on trouve, entre autres aperçus curieux, le prix des grains de 1289 à 1397. Pour l'économie politique moderne, il faut citer les beaux travaux statistiques des différentes administrations de la France, et ceux publiés par la savante commission piémontaise, sous les auspices du roi Charles Albert, qui trouve des hommes du plus vrai mérite pour réaliser toutes ses idées de progrès intellectuel et moral. Dans cette science, l'Angleterre a produit aussi un grand nombre d'ouvrages dont les titres seuls seroient trop longs à rapporter. Nous en avons analysé plusieurs. Cependant, l'année qui vient de s'écouler ne s'est signalée par aucun grand travail; mais cette absence de tout monument important de la science a été compensée par la multitude des publications de détail sur l'économie politique, la statistique industrielle, commerciale et financière. Les finances et le crédit sont parfaitement étudiés et compris par nos voisins. Leurs systèmes comme leurs écrits sont des modèles dans ce genre, qui commence aussi à former école parmi nous. Nous avons signalé, en effet, les recherches de MM. Pecqueur, de Ripert-Montclart, Courtet de Lisle, Gastaldi, Courcelles-Seneuil sur les Banques et le crédit, ainsi que les travaux étrangers de MM. Tucker et Chitti sur le même objet. On s'est fort occupé aussi des chemins de fer, et, si la France ne met pas à exécution quelque grand projet à ce sujet, ce n'est pas faute d'enquêtes et d'études préalables. Ce culte des intérêts matériels, comme on les appelle, qui domine depuis plusieurs années, n'empêche pas quelques esprits moins préoccupés de leur importance de se rejeter sur le côté moral de la société, et de tenter de louables efforts pour faire pénétrer là des améliorations si nécessaires. C'est en étudiant toute la profondeur des plaies morales que l'on pourra découvrir sûrement le remède qui doit les guérir. Tel est le but que se sont proposé M. de la Farelle, dans ses Études sur l'amélioration du plus grand nombre, où il pèse les réformateurs et les institutions de bienfaisance modernes; M. Frégier, dans son livre remarquable sur l'amélioration des classes ouvrières, dont il ne se contente pas d'étudier les besoins et les vices, soigneux qu'il est d'indiquer le remède à côté du mal; les observations de M. Vil-

fermé, qui a parcouru la France pour étudier sur les lieux l'état physique et moral des ouvriers, et s'est attaché à en tracer le portrait dans les principales industries.

La géologie et l'agriculture sont aujourd'hui cultivées avec plus de succès que jamais en Europe. L'application de la géologie à l'agriculture a fait de cette dernière une véritable science, ayant maintenant ses systèmes, ses règles et ses lois. L'agriculture appliquée à l'industrie, et principalement à l'industrie séricicole, jouit aussi d'une véritable faveur ; le succès des leçons de MM. Beauvais, d'Arcet et Dumas l'indique en France ; et la réputation européenne de M. Bonafous, sans contredit le plus habile des agronomes de l'Italie, prouve que les populations savent reconnaître ce que l'on fait pour leur richesse et leur prospérité.

L'histoire naturelle a fourni récemment quelques ouvrages dignes de remarque. En France, rien ne donne mieux l'idée de l'état de nos sciences chimiques et physiques, que les travaux et les publications de l'Académie des sciences, vraiment sans rivale en Europe, foyer où s'élaborent tant de découvertes remarquables, et qui s'est honorée naguère, par son discernement et son empressement, à doter le monde savant de la brillante invention de M. Daguerre. L'éclat et la popularité des travaux de l'Académie des sciences nous dispensent de les rappeler, et chacun juge par là de la position scientifique de la France en Europe. Ce n'est pas à dire que les autres nations n'aient produit aucune œuvre digne d'éloges dans ces diverses branches que nous avons signalées : nous avons appelé l'attention publique sur plusieurs ouvrages allemands d'une haute portée. Nous rappelons surtout à nos lecteurs l'histoire et la bibliographie de la Géognosie, par M. Keferstein, que distinguent tant de précieux renseignements sur l'art des métaux dans les contrées septentrionales de l'Europe, depuis le sixième siècle jusqu'à ce jour. Quant à l'étude de la médecine en France, elle a toutes les allures de la science la plus relevée. Sans entrer dans aucun détail sur les publications de la médecine pratique, nous nous contenterons de signaler le beau travail de M. Littré sur les OEuvres d'Hippocrate dont il a entrepris la traduction, et où il a déployé toute la science du philologue et toutes les connoissances de l'art (1).

(1) La Revue de Bibliographie analytique nous semble destinée à fournir

Philologie et littérature ancienne.—L'époque où l'on a commencé à exhumer les restes de l'antiquité classique enfouis dans la poudre des siècles exerça une si grande influence sur les esprits de l'Europe, qu'elle a reçu le nom de *renaissance.* Cette résurrection des temps anciens se poursuit depuis quatre siècles. Mais, malgré les efforts des savants les plus habiles et les plus profonds pour mettre à jour l'antiquité grecque et romaine, ils n'ont pu parvenir encore à épuiser cette mine sans cesse exploitée et toujours féconde. Notre siècle cependant, il faut l'avouer, a beaucoup fait dans cette voie, et les travaux les plus récens témoignent du progrès de la science philologique et de la critique en Europe. Nous allons indiquer rapidement quelques-uns des principaux résultats obtenus.

La poésie grecque a été, cette année, l'objet de quelques publications importantes. On a reçu, entre autres, la première collection des fragmens des poëtes épiques qui ont vécu entre Homère et Alexandre, par M. Duntzer; les restes de quatre de ces poëtes ont été traités plus philologiquement par M. Dübner, qui a fait entrer son travail dans la collection Didot. La connoissance de la Théogonie d'Hésiode a été avancée par les notes posthumes de Wolf et les recherches de M. Ranke; Quintus de Smyrne, négligé depuis longtemps, a été fort amélioré dans un grand nombre de passages par les publications de M. Spitzner et par l'édition que M. Lhers

tous les élémens d'une statistique littéraire et industrielle en même temps; elle peut servir à montrer dans quelles proportions la librairie de chaque nation entre dans la publication générale, et quelles sont encore les proportions particulières dans les différentes divisions bibliographiques.

Nous n'aurions pas fait sur notre Recueil les calculs suivans qui en démontrent l'importance; mais nous les devons à l'un de nos abonnés, M. Poisson, sous-préfet de Reims, économiste distingué, qui nous a fourni à ce sujet un travail que nous aurions bien voulu insérer textuellement. M. Poisson a calculé que, dans les dix premiers mois de l'année, la Revue de Bibliographie avoit analysé, dans sa seule division des sciences et arts, 112 ouvrages, 80 françois, 13 latins, 9 allemands, 6 italiens, 3 anglois, 1 espagnol; que les ouvrages françois avoient donné 29,087 pages d'imprimerie; les ouvrages latins, 2,995 p.; les ouvrages allemands, 1,818 p., etc.; que le total des pages d'impression analysées dans cette seule série étoit de 40,134. Dans ce nombre, la philosophie y entre pour 5,210 p.; la philosophie politique, pour 8,491 p.; l'histoire naturelle, pour 1,648 p.; la médecine, pour 5,942 p.; l'économie politique et la statistique, pour 7,716 p., etc. Dans le total des pages imprimées, 23,674 sont sorties des presses de Paris. Les villes qui viennent après sont Berlin, Leipsick, Amsterdam, Bruxelles, etc.

ça a donnée dans la collection Didot. Dans la poésie dramatique, une grande lacune a été comblée par un ouvrage longtemps attendu, le Recueil des restes de la littérature comique perdue. M. Meineke, qui s'y est préparé pendant plus de trente ans, a commencé à faire imprimer ce Recueil, qui s'étend déjà jusqu'à la fin de la comédie dite ancienne. L'éditeur l'a fait précéder d'un excellent traité littéraire, où, sous le titre d'*Historia comicorum*, il examine l'histoire de la comédie grecque. La connoissance des pièces perdues d'Aristophane a fait, à cette occasion, un pas immense, grâce à l'ouvrage de M. Bergk, qui fait partie du précédent recueil. Ces découvertes ont été complétées par celle d'une pièce fort remarquable sur l'histoire de la comédie, retrouvée dans la bibliothèque royale et imprimée par M. Cramer dans ses *Anecdota parisiensia*. Nous terminerons cette énumération poétique par la mention du travail de M. Letronne sur Scymnus, qui appartient à la poésie didactique, et par celle des travaux de MM. Sander, Welcker, Schneider, Richter et Apitzius sur les tragiques grecs.

En fait d'histoire, nous avons eu les *Fasti hellenici*, de Clinton, les fragmens historiques de Manethon et de Sanchoniathon ; les extraits importans d'Eusèbe, dont Scaliger s'est servi et qui ont été publiés intégralement dans les *Anecdota parisiensia*, de même qu'un Extrait d'histoires perdues, qui sera d'une grande utilité aux éditeurs futurs de Polybe, de Dion Cassius et autres, et le *Præmium* de Denys d'Halicarnasse, considérablement amélioré d'après le manuscrit du Vatican, par Tieschl, dont il ne faut pas oublier de mentionner les profondes recherches sur les bibliothèques et les bibliothécaires d'Alexandrie.

La géographie ancienne s'est enrichie de la découverte si précieuse du manuscrit original des Petits géographes, que M. Miller a fait connoître au monde savant, par une nouvelle édition de Marcien d'Héraclée et par des recherches sur d'autres géographes grecs. Ce manuscrit a été encore l'objet d'une savante publication due à M. Letronne, dont les réflexions ont confirmé plusieurs des résultats critiques acquis par M. Miller. C'est ici que nous devons rappeler avec éloge le Pausanias de M. Walz, le Ptolémée de M. Wilberg, les Dèmes attiques de Leake, traduits en allemand par M. Westermann ; la savante édition d'Aboulféda, par MM. Reinaud et de Slane, et les travaux de M. Tafel, sur Thessalonique, et de M. Bobrik sur Sicyone. Mais une place à part est due au grand

ouvrage de M. Walckenaer sur la géographie ancienne de la Gaule, l'un de nos monumens géographiques les plus importans depuis les travaux de d'Anville.

Les philosophes anciens forment une partie très-importante de la littérature ancienne, et des hommes éminens dirigent de ce côté leurs investigations : témoin le recueil récent des fragmens de toute la philosophie antiplatonicienne, par Kurstow; les recherches si lumineuses de M. Stallbaum sur le dialogue le plus difficile de Platon, le Parménide; les travaux sur Aristote, poursuivis en France par M. Barthélemy Saint-Hilaire, et en Allemagne par Ritter, travaux d'un mérite inégal, et dans lesquels notre compatriote a de beaucoup le dessus; et, pour achever d'établir l'importance de notre contingent philosophique, n'oublions pas de rappeler l'édition si considérablement augmentée par nos manuscrits des Morales de Plutarque, et due à MM. Didot. A cette partie de la littérature grecque il faut rattacher la publication de l'Éloge de la Chevelure, par Dion Chrysostôme, réfuté par Synésius, auquel il fut fait une réponse pareillement en grec, que M. Miller a été assez heureux pour découvrir, et qu'il a publiée avec une introduction, dans laquelle il réunit toutes les données qui peuvent fixer sur l'époque où ce morceau a été écrit et sur l'auteur qui l'a composé.

Les grammairiens n'ont point fait défaut à l'antiquité grecque. Cette année, on a reçu le texte authentique des riches scolies sur Aristophane. Les anciennes éditions étaient interpolées par quelques grammairiens; celle de Bekker, faite sur de meilleurs documens, portoit trop de traces de légèreté et d'arbitraire : M. Dindorf, pour arriver au but qu'il s'étoit proposé, a eu les copies les plus exactes des meilleurs manuscrits, et a montré, soit par la disposition du texte, soit dans ses notes savantes, ce qui provient d'une bonne et ancienne source, et ce qui doit être rejeté comme venant des grammairiens bysantins ou de plus récents encore. Un service rendu à l'antiquité grecque est aussi le commencement d'une véritable édition critique des parœmiographes; car M. Gaisford lui-même ne regardoit la sienne que comme un recueil de nouveaux matériaux, ayant négligé entièrement Apostolius, Arsenius, et surtout les notices anciennes et précieuses qui se trouvent dans les scoliastes, celui de Platon entre autres. Le Suidas de M. Bernhardy contient beaucoup d'observations neuves et qui ont

échappé à tous les éditeurs précédens. M. Petzholdt a publié un opuscule inédit de Grégoire de Corinthe sur le dialecte de Sappho, et M. Jahn un ouvrage grammatical de Jean Glycas, avec des notes et une introduction très-judicieuses. On doit enfin à M. Cramer les pièces grammaticales publiées dans ses *Anecdota*, et à M. Kaycer les fragmens d'un ouvrage curieux de Philostrate *de Gymnastica*.

La littérature épigraphique s'est enrichie d'une foule de travaux dont nous n'indiquerons que trois tout à fait hors ligne. Celui de Boeckh, Pièces diplomatiques sur la marine d'Athènes; ouvrage volumineux, où l'on trouve la rectification d'une infinité de noms propres employés dans Démosthènes et autres auteurs, et corrompus par les copistes; les Lettres archéologiques, si savantes et si fortes de critique, de M. Raoul-Rochette sur la peinture des anciens, et l'Epigraphie de Frank. Quant à la littérature chrétienne grecque, nous en avons déjà dit quelque chose en parlant des productions théologiques. Nous considérons surtout ici les ouvrages qui s'en sont occupés sous le rapport philologique. A la grande édition du Nouveau Testament, par Scholz, a succédé celle de M. Tischendorf, qui, dans une longue discussion, a signalé plusieurs erreurs fondamentales de Scholz, et a posé des principes sur la critique du Nouveau Testament, qui donnent à croire qu'il aura avancé cette grande entreprise. Il a émis des idées fort saines sur les recensions du Nouveau Testament, qui porteront probablement leurs fruits. Cette année a vu de plus l'achèvement de l'édition de saint Jean Chrysostôme, améliorée et augmentée d'après les mss.; le Théodorète, déjà cité, de M. Gaisford; la *Catena Patrum*, sur les Épîtres catholiques et l'Apocalypse, par M. Cramer; les poésies de Grégoire de Nazianze, par l'abbé Caillau; le *Basilius Plotinizans*, de Jahn, remarquable en ce qu'il prouve que saint Basile a copié un grand morceau de Plotin; ce qui porte à croire que dans ce Père on peut rencontrer parfois des fragmens d'une plus ancienne origine; les sermons inédits attribués à saint Jean Chrysostôme, par Becher, et, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, sont remarquables par la diction et par une manière assez philosophique, et bien supérieure, dans tous les cas, à la presque totalité des *Spuria* contenus dans l'édition de Montfaucon. Nous mentionnerons enfin avec de grands éloges les notes de M. Dübner sur la Cité de Dieu,

de saint Augustin, et la révision qu'il en a faite sur huit manuscrits des plus anciens. Il y a beaucoup de choses nouvelles dans ce volume.

La littérature grecque et latine a aussi fourni plusieurs ouvrages généraux, tels que l'Histoire de la Poésie grecque, par Bode, ouvrage très-savant et très-complet, quoique l'auteur manque du talent nécessaire pour bien tracer les caractères des grands auteurs ; mais l'indication des sources et leur historique y sont rappelés avec exactitude (il a paru les quatre volumes qui terminent la poésie dramatique) ; deux forts volumes de Welcker, qui traitent des fragmens des tragédies perdues de Sophocle et d'Euripide, et qui, par un vaste savoir et un grand talent de combinaison, en montrent les sujets et l'économie présumable ; la Chronologie des pièces d'Euripide, publiée par M. Zirndorfer, ouvrage très-bien fait et contenant beaucoup de choses neuves, entre autres les allusions politiques d'Euripide ; l'ouvrage d'Ulrich sur les anciens historiens de la Grèce, qui paraît plus brillant que profond, mais qui, du reste, fait preuve de talent, et l'excellent travail de Granest sur la poésie épique des Romains.

La littérature latine, quoique moins cultivée que les lettres grecques, ne laisse pas d'avoir aussi provoqué la critique des philologues. M. Alschefski a contribué à avancer la correction critique de Tite-Live, qui est loin d'être achevée. Pour chaque décade, les sources sont différentes, et on fera bien d'achever d'abord le travail sur la troisième, d'après le manuscrit en onciales de la bibliothèque du roi, les documens pour les autres n'étant pas aussi anciens. Boetticher a traité les passages de Tite-Live qui se rapportent à l'histoire de Syracuse, avec une critique et un savoir bien rares. Si nous ajoutons à tout ce qui précède l'indication de quelques travaux sur les grammairiens latins, nous aurons un tableau à peu près complet de toutes les richesses philologiques que l'année a vues paraître. M. Gaisford a publié les *Scriptores rei mettricæ latini*, inédits. De la collection de Lindemann, il a paru le *Charisius*, bien amélioré d'après la collation que Niebuhr a faite à Naples. Le *Festus* a de même été revu sur le fragment de Naples, par O. Müller, qui y a ajouté un commentaire plein de résultats nouveaux. Celui de M. Egger contient aussi de bonnes choses. Enfin on doit à M. Osann l'éclaircissement de beaucoup de points de l'histoire littéraire des grammairiens latins, qu'il a insérés dans le second vo-

lume de ses *Analecta*. N'oublions pas une publication récente qui fait tant d'honneur à la science françoise, la Vie d'Horace, par M. le baron Walckenaer, déjà célèbre par un travail du même genre sur notre illustre fabuliste, et qui, par la sûreté de sa critique et la profondeur de son érudition, semble éminemment destiné à ce rôle d'historien littéraire.

Littérature moderne. — Nous ne désirons donner à ce titre que la signification qu'il a reçue dans notre Revue. Nous en avons restreint le sens, en retranchant de notre cadre les romans, les poésies et les productions dramatiques, non pas, répétons-nous avec empressement, que nous voulions formuler des jugemens et des exclusions défavorables; mais nous avons pensé que cette partie si féconde de la littérature obtenoit dans toutes les voies de la publicité un accueil et une attention qui pouvoient nous permettre de diriger exclusivement la nôtre vers des genres trop négligés juqu'ici. Sous ce titre de *Littérature moderne*, nous allons donc dire quelques mots des matières et des ouvrages qui nous ont surtout préoccupés. Réglons promptement ce qui concerne la littérature étrangère; car la plus grande importance appartient ici, sans conteste, à notre pays. Il a pour lui le plus grand nombre des productions et les ouvrages les plus considérables. En Allemagne, nous avons distingué l'Histoire de sa Littérature poétique nationale, depuis les premières traces jusqu'au treizième siècle, par M. Gervinus; le Recueil des Proverbes et Sentences du peuple allemand des temps anciens et modernes; le Recueil des poésies populaires des Grecs modernes comparées aux chants populaires des anciens Grecs, par M. Firmenich; l'Essai de physiologie du langage, avec développement historique des idiomes occidentaux, d'après des principes physiologiques, par le docteur Rapp, et une remarquable suite de travaux de tout genre sur la constitution et les caractères particuliers des principales langues de l'Europe. L'Italie s'est signalée par l'apparition de l'ouvrage de M. le comte Balbe, consacré à l'examen de la littérature, pendant les onze premiers siècles de l'ère chrétienne : ce n'est point une histoire de cette littérature, mais une manière nouvelle et féconde de la considérer. L'ouvrage a été traduit en françois par M. l'abbé Martigny. Nous avons remarqué encore la bibliographie des romans et des poëmes de chevalerie italiens, de M. Melzi, guide assuré pour tous ceux qui veulent être initiés aux trésors de la littérature italienne. M. Bonafous, qui

honore à tant de titres sa patrie, a su rendre en vers gracieux et exacts le remarquable poëme latin de Vida, sur la soie. Nous ne comptons pas toutes les éditions nouvelles et nombreuses des littérateurs dont l'Italie s'enorgueillit; elle possède une réunion d'écrivains dont elle a certes le droit d'être fière. Comme tant d'autres nations, sa gloire littéraire peut sembler aujourd'hui déchue, mais elle montre qu'elle a toujours au même degré le goût du noble et du beau, par l'ardeur pieuse avec laquelle elle étudie ses modèles.

L'Angleterre a peu de choses à nous offrir; toutefois elle aussi porte à ses modèles un culte qui n'est point dans l'essence de notre esprit, car nous sommes impatiens de tout joug, même de celui de l'intelligence et du génie, mais qui sied éminemment à son caractère régulier, hiérarchique et fanatique de ses gloires nationales. Milton, Shakspeare, Pope, Dryden, sont constamment l'objet de dissertations et de commentaires intéressans. Quant aux productions originales, depuis Walter Scott, qui avoit élevé le roman à la dignité de l'histoire, la littérature semble être retombée dans les plus infimes degrés du roman. Il s'en faut toutefois que ce jugement soit sans exception, et nous pourrions citer des productions inspirées par l'imagination ou l'érudition modernes, qui protestent, avec d'autant plus d'évidence qu'elles sont rares, contre cette torpeur : nos lecteurs se les représentent suffisamment. Dans les langues du Nord, il commence à se faire quelques travaux qui bientôt nous permettront de juger, en plus entière connoissance de cause, l'état et la valeur de leur littérature. Un ouvrage qui ne contribuera pas peu à amener ce précieux résultat est l'Histoire de la poésie scandinave, par M. Edelestand du Méril, qui nous a donné la poétique de ce peuple, la traduction et l'explication de ses principaux chants. Le plus naturel et le plus juste rapprochement amène ici le nom de notre courageux et savant compatriote M. Marmier, qui semble s'être voué à la découverte intellectuelle de l'Islande, et qui nous a déjà donné de si précieux travaux sur la littérature et l'histoire de cette contrée.

Les belles-lettres françoises ont partagé, depuis vingt ans, cette recrudescence que l'on a remarquée dans les recherches historiques; et, en effet, c'est à ce goût pour les manuscrits anciens que l'on a dû une branche nouvelle de littérature : nous voulons parler de cette poésie du moyen âge, longtemps dédaignée et ignorée,

mais littérairement réhabilitée aujourd'hui par les travaux critiques et les savantes éditions des Raynouard, des Paris, des Michel, et de tant d'autres érudits, leurs élèves et quelquefois leurs émules. Nous ne pouvons entrer ici dans des discussions sur le plus ou moins de valeur réelle de cette littérature. La question qui la concerne n'a pas encore été examinée d'une manière générale et complète, sans enthousiasme comme sans dénigrement. On préfère, pour le moment, mettre les monumens en lumière. L'ensemble de l'histoire critique et littéraire ne peut venir qu'après ce dépouillement préparatoire ; mais, une fois les matériaux bien connus, nous sommes sûrs que l'historien ne manquera pas à la mission qui l'attend. Un savant entre tous, par son goût inné et ses connoissances spéciales, nous semble destiné à remplir ce rôle. On pense que nous voulons désigner M. Paulin Paris ; et nous ne cesserons de lui rappeler que ses succès dans cette voie sont un engagement pour lui de doter la littérature du moyen âge de cette histoire qu'elle réclame impérieusement. En attendant, M. P. Paris poursuit la publication de son ouvrage sur les Manuscrits françois de la bibliothèque du roi ; et, par des notices toujours exactes, savantes, souvent développées en forme de dissertations, il fait bien connoître la plupart de ces précieux monumens littéraires, qui ne sont consultés que d'un petit nombre d'érudits. Son dernier volume est surtout remarquable par l'analyse de plusieurs romans ou chansons de geste, aussi curieuses que peu connues ; il en donne beaucoup d'extraits, mais aucune en entier. M. Edward le Glay a voulu publier d'une manière complète le roman de Raoul de Cambray, l'un des plus anciens du cycle carlovingien, et il l'a fait avec toute la critique et l'érudition d'un homme déjà exercé.

Le savant et infatigable M. Francisque Michel a ajouté à ses nombreux travaux la publication de la Manekine et du tournoi de Ham. On doit à M. Bourdillon la traduction du poëme de Roncevaux, et M. de Martonne, connu par son édition de Parise la duchesse, a jeté une analyse préparatoire d'un autre roman des Douze Pairs, Aye d'Avignon, dont il prépare la publication. On se souvient de celle qui a été faite de la Nancéide par M. Schütz. Ce poëme latin, de Pierre de Blarru, donne sur la guerre de Nancy et la mort de Charles le Téméraire des détails d'un haut intérêt. Des études qui méritent encore tout l'accueil des amateurs de notre ancienne littérature sont celles de M. Gustave Brunet, sur les patois

de la France, dont il met en lumière les monumens avec autant de zèle que de science, pendant qu'en Allemagne un philologue, également patient et pénétré de l'utilité de la connoissance des patois pour celle de la littérature nationale, M. Schnakenburg, dresse le tableau synoptique et comparatif de nos idiomes populaires. Ces travaux sur l'ancien langage de la France nous rappellent une perte bien douloureuse pour la philologie françoise, et un ouvrage destiné à lui faire faire de grands progrès : nous voulons parler de M. Fallot et de ses Recherches sur les formes grammaticales de la langue françoise et de ses dialectes au XIIIe siècle, dont M. Guérard a compris et signalé toute l'importance. L'étude de la langue, qui a fait de notables progrès depuis peu, est appelée à de grands développemens. C'est pour parer à ce besoin qu'ont été entreprises une réimpression et une refonte du Glossaire de du Cange, vaste monument élevé à la science par le dévouement bien connu de MM. Didot frères.

Mais les belles-lettres françoises ne se sont point contentées de ces travaux spécialement d'érudition. Des ouvrages de première main, tels que l'Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle, de M. Ampère ; les Essais de M. Géruzez et de M. Patin, sur des époques diverses de notre littérature, ont montré que l'on pouvoit élever la critique littéraire à la hauteur de l'histoire, en étudiant les œuvres de l'esprit non-seulement au point de vue de la composition littéraire, mais des idées, des mœurs, des croyances dont elles sont le produit et l'expression. La littérature, telle que l'a considérée M. Ampère, est l'histoire de l'esprit humain, de la civilisation dans sa plus haute appréciation. Son ouvrage a été l'objet d'une récompense flatteuse de la part de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui lui a décerné le prix Gobert. Les critiques et les éloges dont il a été l'objet à cette époque nous dispensent d'entrer dans plus de détails sur un ouvrage suffisamment connu et jugé.

Géographie et Voyages. — L'Angleterre, à elle seule, publie autant d'ouvrages sur la géographie et les voyages que tous les autres États de l'Europe. Cela se conçoit : son immense navigation et l'étendue comme la distance de ses possessions d'outre-mer lui procurent la nécessité et les moyens de connoître les autres nations. Elle écrit beaucoup parce qu'elle voyage beaucoup ; et il faut le reconnoître, soit habitude, soit aptitude nationale, les meilleurs re-

lations de voyages, les ouvrages de navigation les plus distingués et les plus nouveaux, sont produits par l'Angleterre. Immédiatement après vient la France, non moins hardie dans ses explorations lointaines, plus savante même dans l'histoire de la géographie, plus habile à observer et à décrire les mœurs. L'Allemagne dispute à la France cette prééminence pour les questions de géographie ancienne; et, quoique peu voyageuse, elle ne laisse pas de produire, dans cette littérature spéciale des voyages, quelques ouvrages dignes de remarque. Les États-Unis, voyageurs commerciaux à la manière des Anglois, promènent aussi leur observation sur tous les points du globe, et en publient fréquemment les résultats politiques et pratiques. Enfin le Portugal et la Hollande, ces deux anciennes reines de la mer, prennent part, mais dans de moindres proportions, à ce mouvement vers lequel le sentiment de leur vocation ancienne les pousse toujours, malgré leur décadence politique.

Les productions publiées sur la géographie ont été si nombreuses, qu'il ne nous est point permis d'entrer dans des détails qui prolongeroient notre examen hors de toute mesure. Qu'il nous suffise de rappeler, en Allemagne, les travaux de M. de Humboldt sur la découverte de l'Amérique, ceux de M. Kriegk sur l'histoire de la géographie générale, de M. Reingaaum sur l'histoire des cartes anciennes. En Angleterre, les ouvrages de MM. Massie, Johnson, Bell, Dillon, sur l'Inde, l'Australie, la Circassie, l'Arménie, l'Islande, la Russie, etc.; en France, le savant ouvrage de M. le marquis de Fortia d'Urban sur la Chine, dont il poursuit parallèlement la description géographique et l'histoire antédiluvienne; les travaux de M. Jomard sur l'Arabie; et sur l'Orient la série des travaux distingués, à des titres si divers, de MM. Boué, Boré, Letellier, Poujoulat, Tamisier, Clot-Bey, Caldavenne, Barrau, etc.; les relations de *la Bonite*, de M. Freycinet, de M. Dumont-Durville; les publications de documents sur l'histoire de l'Amérique, dus à M. Ternaux-Compans, et les travaux si utiles de la Société de géographie. Nous ne devons pas oublier non plus la part apportée aux études géographiques par le représentant de la science portugaise parmi nous, M. le vicomte de Santarem, auquel il a été donné d'avoir raison contre M. de Humboldt, dans cette question si importante de l'antériorité de la découverte de l'Amérique.

Histoire. — C'est ici une des divisions sous laquelle nous avons compris le plus grand nombre d'ouvrages, et c'est ici surtout que brillent la science et l'érudition françoises.

Nos productions historiques se divisent en documents et ouvrages de première main. En tête des publications de documens historiques, il convient, sous tous les rapports, de placer les deux monumens dont les bénédictins ont jeté les larges bases et que l'Institut poursuit d'une manière digne de ses devanciers : nous voulons parler de la collection des Historiens originaux de la France et du Recueil des ordonnances de nos rois. Ce sont là les deux solides colonnes de tout notre édifice historique. Voilà quels documens sont réellement utiles, et c'est ainsi qu'ils doivent être produits avec une critique intelligente et féconde pour rapporter tous leurs fruits. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a publié, cette année, le tome vingtième de chacune des deux collections. Le premier comprend les historiens de la France depuis saint Louis jusqu'à Charles IV, et le second les ordonnances rendues de 1486 à 1497. Rapprochement douloureux ! MM. Daunou et de Pastoret, éditeurs de ces deux beaux travaux, ont été l'un et l'autre ravis à la scienee depuis leur apparition, couronnant ainsi, par une œuvre éminente, une vie toute dévouée à la science et au culte de notre histoire. A côté de ces deux grandes entreprises, il faut placer la collection des documens inédits publiée par les soins du ministre de l'instruction publique, et dont les livraisons les plus récentes comprennent la correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, par M. Eugène Sue; la chronique de Bertrand Duguesclin de Cuvelier, par M. Charrière; les archives administratives de la ville de Reims, par M. Pierre Varin; la chronique d'un religieux de Saint-Denis, comprenant le règne de Charles VI, par M. Bellaguet; un choix de lettres des rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, par M. Champollion Figeac, et enfin les Olim ou registres des arrêts rendus par la cour du roi, de saint Louis à Philippe le Long. M. Paulin Paris, par son excellente édition des Chroniques de Saint-Denis, et M. de Luynes, par sa publication de Mathieu Paris, ont rendu aussi un véritable service à l'histoire, et l'on doit louer encore, quoiqu'en se réservant de faire un choix, les publications de la Société de l'Histoire de France. Au nombre des publications particulières qui méritent d'être distinguées, nous placerons l'Histoire des ducs de Norman-

die et des rois d'Angleterre dont la connoissance est due à M. Francisque Michel; la correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche, sa fille, recueillie par le savant M. le Glay; les lettres de Marie Stuart, publiées par la piété du prince de Labanoff; la correspondance de Henri IV et de Maurice le savant, due aux soins de M. de Rommel. Parmi les ouvrages consacrés à des règnes ou à des personnages spéciaux, nous avons cité avec éloge l'histoire de saint Louis, par M. de Villeneuve Trans, cette vie qui fait aimer et admirer celui qui en est le héros, car elle a été faite avec admiration et amour; l'histoire de Louis XIII, par M. Bazin, œuvre de sagesse et d'exactitude où l'auteur se contente d'être vrai, dédaignant d'être brillant: l'histoire du règne de Louis le Pieux, par M. Frantin, et la biographie de Jacques Cœur, par M. le baron Trouvé.

Mais, pendant que la masse des esprits semble préoccupée du soin et du besoin exclusif de recueillir les faits et les documens historiques, quelques-uns restent fidèles à cette école de philosophie historique qui, estimant assez avancée l'investigation des faits, se croit autorisée à tirer des conséquences et à formuler des systèmes. Il y a une expression de cette tendance synthétique dans le succès toujours grandissant et la réimpression de l'ouvrage si éminent de M. Guizot sur l'histoire de la civilisation. Nous avons mentionné avec distinction l'ouvrage écrit par M. Hello sous le titre de Philosophie de l'histoire de France. Il faut y joindre celui de M. Dumolard, honoré des éloges de l'Académie lors du concours récent pour le prix institué par M. le baron Gobert, et qui a produit les idées les plus hardies et les plus systématiques sur le moyen âge et la féodalité.

Ce concours que nous venons de nommer appartient au mouvement des études historiques. Nous ne voulons pas en juger l'influence salutaire ou nuisible sur la science: nous constaterons seulement qu'il est devenu un stimulant de plus pour cette ardeur historique qui nous domine. L'affluence a été grande et deviendra de plus en plus pressée aux abords de l'Académie, et celle-ci auroit eu, au plus haut degré, l'embarras du choix, si la qualité des œuvres avoit égalé la quantité. Mais, il faut le dire, sans vouloir préjuger en rien l'action future de ce concours, jusqu'ici les récompenses du baron Gobert ont provoqué et mis en relief peu de talens ignorés et encore moins de chefs-d'œuvre inconnus. L'ouvrage que

M. Augustin Thierry a publié sous le titre de Récits des temps mérovingiens étoit, par le mérite de ce travail et le nom de l'auteur, parfaitement hors ligne. Combattre, pour lui, c'étoit vaincre; aussi c'est un succès qui, en contentant tout le monde, n'a surpris personne. Nos lecteurs se souviennent que nous avons analysé cet ouvrage avec toute l'importance qu'il mérite. Tout est dit pareillement sur la valeur des savans ouvrages de MM. Michelet, Monteil et Sismondi. A ces noms on joint, sans trop de désavantage, ceux de MM. Burette, Henri Martin, etc.

Mais toute science est loin d'être concentrée à Paris, et, sans croire à cet avenir si désiré par les provinces de la décentralisation intellectuelle, il faut rendre justice à la saine érudition, à la science véritable dont quelques-uns de leurs savans font preuve fort souvent dans d'importans travaux. Analyser nous seroit impossible, qu'il nous suffise de rappeler les excellentes recherches de M. de Courson sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine; l'histoire du Béarn, par M. Mazure; celle du Roussillon, par M. Henry; de l'Aunis, par M. Massiou; du Poitou, par M. de Saint-Hermine; celle des Vigueries de cette province, par M. de la Fontenelle de Vaudoré, et surtout l'histoire du parlement de Normandie, ouvrage vraiment remarquable et qui honore beaucoup son auteur, M. Floquet. Sur tous les points de la France, non-seulement les provinces, mais les villes, les bourgs, les châteaux même sont l'objet de publications historiques : cela est louable et cela est utile. L'histoire provinciale a été réellement négligée, et ce n'est que lorsque nous aurons la collection de ces histoires particulières que nous pourrons entreprendre avec des chances de succès notre histoire générale. L'une des plus intéressantes monographies qui ont marqué cette année est l'histoire du château de Blois, par M. de la Saussaye, à côté de laquelle on place, sans trop de défaveur, l'histoire de l'abbaye de Fécamp, par M. Leroux de Lincy, et celle du château d'Arques, par M. Deville. Nous terminerons enfin l'inventaire de cette année *historique*, si nous mentionnons les services rendus par une publication toute spéciale, la Bibliothèque de l'École des Chartes, actif et irréfutable plaidoyer en faveur de l'utilité de cette institution.

Cette ardeur pour l'histoire nationale nous fait négliger celle des autres peuples, et c'est à tort, car il y a tout un avenir scientifique

dans l'étude de l'histoire internationale, comme dans celle déjà recommandée du droit et des constitutions étrangères. Il a paru cependant deux ouvrages appartenant tous les deux à l'histoire moderne; ils sont tous deux également du domaine de la biographie, et ont pris un sujet étranger : ce sont la vie de Washington, par M. Guizot, et celle de Pie VII, par M. Artaud; l'une, profonde étude politique et sociale; l'autre, biographie intéressante et vraie. Quant à l'histoire des anciens peuples, deux seuls ouvrages encore, mais bien réellement remarquables, sont venus représenter la science françoise dans cette voie trop négligée. Le premier est l'Histoire antédiluvienne de la Chine, par M. le marquis de Fortia, précieux résultat de toute une vie d'études et de recherches, où l'antiquité de la Chine est établie par des preuves irréfragables, de même que la puissance de cette monarchie contre laquelle quarante siècles n'ont rien pu, et que cependant une poignée d'Anglais prétendent renverser sans efforts! Le second ouvrage est l'Histoire de la domination romaine dans les Gaules, de M. Amédée Thierry, travail neuf, et cependant vrai, où le respect des faits n'a nullement nui à la largeur et à la hardiesse des inductions.

Si une nation élevoit quelques prétentions contre la supériorité de la France pour les études historiques, ce seroit peut-être l'Allemagne; mais le rôle d'historien exige un ensemble de vues, une hauteur et une hardiesse de coup d'œil qui semblent peu propres au caractère allemand. Aussi les travaux généraux d'histoire sont rares en Allemagne, et les historiens, dans la large acception de ce mot, s'y montrent peu souvent. Mais les questions de détail y sont étudiées et traitées avec cette patiente et sûre méthode qui creuse beaucoup, affirme peu, et, si elle ne façonne pas le minerai, sait du moins l'extraire parfois à de très-grandes profondeurs. Toutefois il faut faire une réserve pour l'histoire ancienne : les Allemands s'en occupent plus que nous; témoin, entre autres ouvrages d'une haute importance, l'Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs, par Van Limburg Brouwer; l'Histoire de la Grèce depuis la fin de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la bataille de Mantinée, par G. R. Sievers; l'Histoire de la constitution de la république romaine, par M. Gœttling, et surtout le *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, imprimé à Bonn. En pénétrant dans l'histoire spéciale de l'Allemagne, on trouve au début une question qui a été longtemps agitée sans qu'on puisse se promettre encore une solution

définitive : c'est celle de l'origine des Francs. Tout récemment encore elle vient d'exciter l'attention d'un écrivain distingué, M. Ferdinand Huschberg, qui, en réunissant tout ce qui concerne les commencemens des Allemands et des Francs, a voulu faire connoître réciproquement aux deux pays la partie de ce passé qu'ils ignorent le plus. Quant aux publications de matériaux, elles sont nombreuses et quelques-unes importantes : de ce nombre, citons le grand ouvrage de M. Pertz, *Monumenta Germaniæ*, contenant les monumens originaux de l'histoire nationale. Vienne surtout et l'Autriche mettent au dehors leurs archives et leurs documens. Quant à l'histoire moderne, on distingue l'Histoire de la guerre de Trente ans, par Daniel Richter, qui, après dix ans de travail, vient nous donner la vérité technique, et non une relation littéraire et artistement défigurée de ce grand événement; l'Histoire suédoise de Charles XII, de M. Lundblad, traduite en allemand par M. Janssen, et où Voltaire est fort attaqué comme infidèle, partial, et ayant écrit pour la vogue et non pour la vérité. Les principautés allemandes travaillent aussi à cette résurrection historique, poursuivie par les grands États. Cette année a vu l'Histoire du Luxembourg, par le docteur Paquet; celle du Limbourg, de P. Ernst, publiée par M. Édouard Lavallene; et l'Histoire d'Aix-la-Chapelle, de M. Christian Quix.

La Belgique, si voisine de la France, ne pouvoit s'empêcher de partager notre goût pour les recherches historiques; elle y étoit d'ailleurs préparée par les tentatives de plusieurs esprits éminens, qui, depuis la formation du royaume des Pays-Bas, avoient senti le besoin de reconstruire dans l'histoire cette nationalité belge et hollandoise qu'avoient renversée un instant les événemens politiques. A l'imitation de nos comités historiques, S. M. le roi Léopold a créé une commission d'histoire, chargée de retrouver et de faire connoître tous les monumens nationaux. La publication de Philippe Mousk a été l'un des fruits de cette création à laquelle on doit une foule de précieux travaux de détail. L'Académie de Bruxelles ne cesse aussi de rendre des services à l'histoire et à la littérature. La Belgique peut lutter avec des États bien plus considérables sous le rapport politique; et avec des hommes tels que MM. les barons de Stassart et de Reiffenberg, de Gerlache, Quetelet, etc., sa position intellectuelle peut se promettre tous les développemens.

Antiquités. — Quant aux antiquités, leur étude est toujours en

proportion de l'ardeur pour les recherches historiques. En effet, l'étude des monumens doit toujours marcher avec celle des textes; elles se fécondent mutuellement, en se servant de preuves l'une à l'autre. Aussi, pendant qu'en France on organise à l'envi des sociétés destinées à mettre en lumière les documens historiques, il s'établit, chaque jour, quelque nouvelle académie vouée aux recherches archéologiques. La première en date et en importance, la Société royale des Antiquaires de France, vient de réparer, par la publication d'un savant et volumineux recueil de Mémoires, le retard qu'elle avoit mis, en 1839, à continuer la série annuelle de ses publications. Après elle, et en tête des sociétés laborieuses et fécondes en résultats scientifiques, il convient de nommer les Sociétés des Antiquaires de Normandie, de la Picardie, de l'Ouest, du Midi. Chacune de ces académies publie des Mémoires où l'on trouve, sur l'histoire et sur les antiquités locales, les renseignemens les plus curieux et les moins connus. Nous ne devons point oublier non plus les services déjà rendus à la science par la commission récemment formée pour nous faire connoître l'archéologie de l'Afrique.

Parmi les travaux particuliers, nous avons signalé déjà les lettres si savantes et si probantes de M. Raoul-Rochette, sur la peinture des anciens. Nous rappellerons les explications de l'inscription de Rosette, données par MM. Letronne et Lenormant; le livre tout nouveau et si digne d'éloges de M. Mauduit, contenant ses découvertes dans la Troade; mais surtout le beau travail patiemment et savamment édifié par M. Jal, sous le titre d'Archéologie navale; les savantes recherches de M. Géraud, sur les livres dans l'antiquité, et le grand monument littéraire élevé par MM. Champollion Figeac, père et fils, à la paléographie grecque et latine.

En Allemagne, on connoît les beaux travaux d'Otf. Müller; et ce nom rappelle une des pertes les plus regrettables de la science archéologique. Nous avons cité son ouvrage sur la description des antiquités d'Antioche, et l'Histoire du temple de Salomon, de M. Keil.

La Société archéologique de Londres ne cesse, par ses publications, de bien mériter du monde savant. A côté de ses travaux, il faut ranger l'ouvrage sur les Marbres anglois, le Dictionnaire archéologique de l'antiquité, de M. Nuttall, et l'Histoire des antiquités de Winchester.

Tel est le tableau du mouvement intellectuel pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous avons omis, et à dessein, beaucoup de choses; car, même en donnant à cet article des dimensions sans doute trop étendues, il est difficile d'indiquer seulement les matières principales. Nous avons voulu jeter un coup d'œil général sur les progrès de l'Europe savante. Les matériaux fournis par notre recueil nous rendoient cette tâche facile; nous n'avons point voulu y manquer. Nous nous estimerons heureux si nous avons pu signaler à nos lecteurs le trait particulier à la culture littéraire de chacune des nations de l'Europe, et leur indiquer tout ce que l'habitude de cette littérature internationale doit amener de résultats féconds pour les savans de tous les pays. Quoique cet article soit bien long, nous demandons la permission d'y ajouter un mot sur le fait dominant du mouvement intellectuel de la France; nous voulons parler de cette ardeur inouïe qui pousse tous les esprits vers l'histoire.

Mises en honneur par un historien éminent, devenu ministre, et depuis constamment favorisées par ses successeurs, les études historiques ont eu parfois le rare privilége de faire trêve à nos préoccupations politiques; elles sont devenues le sujet d'investigations sérieuses et même un objet de mode : grande preuve et puissante garantie de succès en France. Les résultats obtenus ont-ils été en proportion de la passion apportée aux recherches? nous n'oserions le dire. Au zèle véritable se sont ajoutées bien des passions factices. Quand tout le monde s'en mêle, il est bien difficile qu'il n'y ait pas beaucoup à blâmer, et l'on ne sauroit dire tout ce qui s'est produit de fausse science et de faux savans. Quoique bonne en soi, cette ardeur de l'inédit, qui semble s'être emparée de tout le monde, a bien des inconvéniens. Rien n'est facile comme d'amonceler les documens; la Bibliothèque du Roi et les Archives du royaume, sans compter tous les autres dépôts publics, ont largement de quoi défrayer, pendant de longues années, toutes les presses de la France. Mais à cette publication en bloc, à cette émission matérielle de documens, la science véritable, l'histoire digne de ce nom ont-elles beaucoup à gagner? On nous accusera peut-être de vouloir refroidir une ferveur destinée, ainsi qu'on l'affirme, à faire luire enfin la lumière sur nos origines, sur nos institutions et nos mœurs. Mais ne diroit-on pas que nos origines ont été jusqu'ici impénétrables, que les sources

de nos institutions n'ont jamais été fouillées, que nos mœurs, nos arts, nos habitudes sont toujours demeurés lettres closes? Oui, il y a des parties de détail à améliorer, quelques questions bien rares, mais importantes, à résoudre, quelques points obscurs de certains règnes à éclaircir, et des esprits éminens s'attachent avec raison à la solution de ces quelques problèmes que tout le monde connoît et qui de tout temps ont été indiqués à la critique des vrais savans. Mais de croire que tout est à faire, que tout est à découvrir, que jusqu'ici l'histoire n'a été qu'une confusion, un mensonge, un chaos ; voilà qui est parfaitement absurde, et voilà cependant ce qu'on a écrit : voilà de ces préjugés qui ne dominent le commun des *érudits* que parce que certains esprits éminens leur ont donné créance. Non certes, en histoire tout n'est pas à découvrir ; et réciproquement il s'en faut que, dans tout ce qui a été mis au jour en ces derniers temps, il n'y ait que des découvertes. Les hommes qui, jusqu'à présent, avoient compulsé notre histoire savoient aussi lire les manuscrits qui en sont la source ; ils savoient où aller trouver les documens qui en éclairent l'ensemble et les détails : s'ils ont refusé d'en publier les textes, c'est qu'ils avoient su en prendre la substance. Et aujourd'hui, quand la foule des savans novices pénétrant dans nos dépôts, à la vue d'un monument dont ils ne soupçonnoient pas l'existence, s'écrient avec un enthousiasme tout colombien : Terre, terre! ils imitent Améric Vespuce donnant son nom à la découverte des navigateurs espagnols, ou mieux encore ce villageois casanier qui prend pour un autre monde la contrée la plus voisine.

Il va donc sans dire qu'en applaudissant au goût si puissamment éveillé des études historiques, nous entendons blâmer toutes ces publications hâtives et indigestes, choisies sans utilité et sans à-propos, disposées sans critique, et auxquelles on ne trouve qu'un seul mérite, celui d'être inédites. Le temps et l'argent qui se dépensent dans de tels travaux pourroient être bien mieux employés à élever avec les matériaux acquis quelque monument historique véritablement utile, savant et glorieux pour ceux qui en seroient les ouvriers et pour le temps qui le verroit naître. Faisons une halte, sans quoi, comme ces mineurs trop avides, nous allons nous trouver ensevelis sous le monceau de nos découvertes. Nous avons assez travaillé dans la carrière ; il est temps de jeter les fondemens du temple. (*Revue de Bibliographie.*)

CHAPITRE EXTRAIT

D'UN TRAVAIL SUR LE ROMAN DU RENART.

Le *Roman du Renart* est un des monumens les plus curieux et les plus anciens de la littérature du moyen âge; il a été, dans ces derniers temps, l'objet de quelques travaux fort recommandables en France et à l'étranger. M. Mone a publié, en 1832, le texte en vers latins qui remontent au IXe siècle; en 1835, M. Jacob Grimm, l'un des premiers philologues de la savante Allemagne, a donné de la vieille composition tudesque une édition où brille la critique la plus judicieuse appuyée sur un immense savoir; M. Chabaille a mis au jour, dans l'année 1835, un volume de supplément et de variantes pour l'incorrecte édition de 1826, travail que recommande son exactitude scrupuleuse et qui a exigé de longues et pénibles veilles.

Après tous les jugemens portés sur l'importance et le mérite de ce vieux poëme par des écrivains distingués, tels que MM. Rainouard, Daunou, Saint-Marc Girardin et autres, nous nous garderons bien de rentrer dans le cercle d'une question déjà débattue; nous ferons seulement remarquer que M. Grimm a démontré jusqu'à l'évidence le peu de fondement de l'opinion qui voit dans les faits et gestes du renard une allusion à je ne sais quel duc d'Austrasie ou à tout autre grand seigneur de ces temps reculés. On est allé jusqu'à désigner quels étoient les rois, les évêques, les seigneurs qu'il nous faut reconnaître sous les traits du loup, du lion, de l'âne, de l'ours, du chat, etc. Rien de plus faux que ce système d'interprétation régulier et suivi, rêverie de commentateurs qui veulent trouver à tout une signification historique, précise, perdant ainsi beaucoup de temps, dépensant souvent beaucoup d'instruction, quelquefois même de l'esprit à *calefreter des allégories qui ne furent oncques songées.*

Ces légendes populaires, où les animaux jouent un rôle si actif, tirent leur origine d'une époque où le vassal révolté ne songeoit

guère à forcer son suzerain d'une épigramme plus ou moins obscure, où il n'existoit pas un rimeur offrant le moindre trait de ressemblance avec le malin abbé italien dont la plume leste et facile a écrit *gli Animali parlanti ;* l'homme était alors en contact presque continuel avec les animaux, soit que, réunis en troupeaux, ils constituassent la majeure partie de ses richesses; soit qu'il leur donnât la chasse au fond d'immenses forêts. On observa leurs mœurs, leurs façons d'agir ; on voulut en retracer l'histoire ; ainsi furent peu à peu composés ces récits singuliers où règne un amalgame bizarre d'habitudes animales et de circonstances empruntées à la civilisation humaine. C'est ainsi qu'une poule assassinée est portée, au milieu de cris qui demandent vengeance, devant le roi et que le monarque ordonne de réciter le service des morts et de placer une longue épitaphe sur la tombe de l'infortunée. Le loup parle le langage des hommes ; on le reconnoît à sa tonsure, et l'on trouve tout simple qu'il demande à être admis dans un monastère. Au lieu de vouloir placer sous les débiles successeurs de Charlemagne le moment où sont advenus tous les événemens racontés dans ces vieux écrits, nous croyons beaucoup plus rationnel de leur assigner pour date exacte *ce tans que les bestes parloient,* comme disoit le vénérable chroniqueur de Saint-Denys ; ajoutons avec le joyeux curé de Meudon ; *il n'y a pas troys iours.*

Notre but est seulement de donner une idée d'un petit poëme en grec moderne où le renard, le loup et l'âne sont les principaux acteurs, et ce n'est pas, d'ailleurs, la seule composition de ce genre qu'offre l'idiome en question. Du Cange, dans son *Glossaire de la grécité corrompue*, Lyon, 1688, a rapporté vingt-six vers d'un petit poëme dont l'auteur, demeuré anonyme, avoit pris pour héros le mulet, le loup et le renard. Quant à l'opuscule que nous avons sous les yeux, il est fort répandu en Grèce parmi le peuple, et à Venise, en 1832, il en a été donné une édition d'après laquelle Grimm l'a fait réimprimer. On y compte cinq cent quarante vers politiques, et, comme dans la poésie populaire des Hellènes, les lois de la rime n'y sont pas toujours observées. A ce sujet nous remarquerons que jusqu'au XIVe siècle les poëtes grecs ne font pas usage de la rime et que les poésies sérieuses des XVe, XVIe et XVIIe siècles procèdent toujours par distiques qui riment ensemble et qui forment presque constamment un sens complet. Ceci posé, indiquons le sujet de cet opuscule.

Un âne, malheureux autant qu'il est donné à un âne de l'être, sert, bien malgré lui, un maître rigoureux; lui faut, chaque jour, porter d'accablants fardeaux; il ne reçoit de nourriture que tout juste ce qu'il faut pour ne pas mourir tout à fait de faim; en revanche, on ne lui épargne pas les coups de bâton. A l'époque de Pâques, il obtient cependant quelques instans de répit; on l'envoie paître dans une prairie voisine. Non loin de là est une forêt; le loup et le renard, tous deux en quête de quelque proie, ne tardent pas à en sortir. Fort satisfaits de trouver l'âne et comptant bien le croquer, ils l'accostent poliment et l'engagent à venir avec eux au fond du bois, lui promettant bonne chère et bon lit. Le pauvre diable se défie d'eux, il leur dit qu'il n'ose pas à cause de son maître, que c'est un chasseur redoutable, toujours accompagné d'une meute d'excellens chiens et il leur conseille d'être prudens et de se retirer. Trop adroit pour être aussi facilement dupé, le renard se donne pour le conseiller, le devin, l'homme (je veux dire le quadrupède) de confiance du roi lion; il exhorte chaudement l'âne à venir avec eux, à étudier avec lui, à se faire ordonner prêtre. Une fois l'âne devenu savant, les trois amis s'embarqueront, ils iront dans un pays éloigné où ils sont bien sûrs de gagner beaucoup d'argent qu'ils partageront.

Le malheureux baudet, victime des liaisons dangereuses qu'il vient de contracter et ne pouvant s'éloigner d'amis aussi zélés, se résigne; il les accompagne au bois et jusque sur le bord de la mer. Un petit navire tout gréé, tout équipé, s'y rencontre. On s'embarque, on part; vogue la galère.

C'est le loup qui se charge de ramer, l'âne tient la barre du gouvernail, le renard ne fait rien et se repose; bientôt il donne des éloges à l'activité du loup, il gourmande l'impéritie de l'âne qui pourroit les exposer aux plus grands périls. Cependant le vent est bon et tout va bien.

Renard raconte un songe qu'il a fait; il a rêvé éclairs, tonnerre, tempête, naufrage, noyés. C'est un mauvais augure; l'équipage a peur et croit devoir faire la confession de ses péchés.

Le loup commence. Il avoue que, toutes les fois qu'il a trouvé moutons, chèvres ou pourceaux, il les a tués, les a dévorés, et que ce qu'il n'a pu manger de suite il l'a gardé pour un autre moment et n'en a jamais rien donné à personne. Il promet de rendre sa peau noire dès qu'il sera débarqué et d'entrer dans un couvent.

Le renard écoute ces aveux, blâme mollement, console et absout sans délai. Il se met ensuite à faire au loup le récit de ses fautes ; il s'est constamment glissé dans les villages pour dévaster tous les poulaillers. Voler, c'est sa vie ; c'est une habitude insurmontable qu'il tient de ses parents. Sa mère lui a enseigné toutes les ruses du larcin ; son père lui a donné des leçons de sang-froid, de dextérité, de malices. Un jour il s'est introduit chez une pauvre vieille presque aveugle ; elle n'avoit qu'une poule, sa joie, son bonheur, sa seule ressource ; la malheureuse bête pondoit deux œufs par jour. Renard a pris l'allure du chat de la maison ; il s'est couché à côté de la vieille, il s'est laissé caresser, puis, quand il l'a vue sans défiance, il a guetté la poule, et, saisissant le premier instant favorable, il s'est jeté dessus, a disparu avec elle et n'en a bientôt laissé que les os. Il ne peut songer sans componction aux cris de la bête, aux plaintes de sa maîtresse ; il veut se retirer sur une montagne sainte, se faire raser, devenir ermite.

Le confesseur fond en larmes, ouvre ses bras au pécheur repentant, le loue et l'absout de tous ses crimes.

C'est au tour de l'âne à venir au tribunal de la pénitence. Le loup veut que les choses se passent en règle ; il prend une plume et du papier pour enregistrer les méfaits du malheureux baudet. Celui-ci voit bien qu'on en veut à sa vie. Mon maître, dit-il, me traitoit sans nul ménagement ; jusqu'au milieu de la nuit, il me faisoit porter d'accablants fardeaux de légumes ; poussé par la faim qui me minoit, je détournai un jour la tête pour saisir une feuille de chou ; il s'en aperçut, me cribla de coups les mieux assenés. C'est pourtant tout ce que j'ai fait de mal.

Le renard secoue la tête ; le loup, plus impétueux, s'écrie : Eh ! malheureux, incorrigible larron, c'est précisément parce que tu as dérobé cette feuille de chou (est-ce qu'elle t'appartenait, brigand ?), c'est justement pour cela que le ciel, irrité contre nous, menace de nous faire périr. Vois nos lois, le chapitre 7 te condamne à avoir les pieds coupés et les yeux crevés, le chapitre 12 te voue à la potence.

L'âne demande grâce, c'est en vain ; alors il dit au loup : Laisse-moi te révéler un secret ; mes pieds de derrière sont doués d'une propriété surnaturelle ; celui qui s'y frotte y gagne d'entendre, de voir tout ce qui se dit ou se fait dans un espace égal à quatorze

jours de marche ; il n'a plus rien à craindre de ses ennemis, qui prennent toujours la fuite devant lui.

Le loup se hâte de répéter cette confidence au renard ; celui-ci ne se doute de rien et lui conseille de se mettre en possession d'un secret aussi important. Ils disent à l'âne qu'il n'a rien à craindre et que, s'il veut leur communiquer de si beaux talens, il obtiendra grâce entière et pleine rémission de tous ses délits.

Les coquins ont l'intention, aussitôt qu'ils seront propriétaires du secret convoité, d'attacher à l'âne une pierre au cou, de le jeter à l'eau, de le noyer et de ramener son cadavre à terre ; là ils l'écorcheront, le feront cuire et le mangeront gaiement. Tant de perversité entre-t-elle même dans l'âme d'un quadrupède !

Pendant trois heures l'âne se laisse conjurer à genoux par le loup de révéler son secret ; enfin il feint de consentir. Le renard s'approche pour voir comment la chose se passe ; le loup se met dans la posture convenable ; l'âne lui lance tout à coup sur le museau deux ou trois ruades des plus vigoureuses, le loup tombe à la mer, le renard crie au secours ; l'âne crie de son côté, frappe du pied, agite la queue, avance le talon levé ; renard voit le péril, il saute à l'eau.

Les deux coquins ne se noient pas comme bien le méritoient ; les flots les poussent à terre ; une fois là, ils commencent à s'entre-consoler, à discuter ce qui leur est advenu. Je ne sais comment cela s'est fait, dit renard, j'ai vu sortir de son corps un grand, long, rouge poignard ; sa pointe m'effleuroit déjà, je n'ai eu d'autre ressource que de me précipiter à la mer. Je n'ai point vu de poignard, répond loup. — Moi, réplique renard, je l'ai parfaitement aperçu ; cet animal-là a tout un arsenal dans le ventre. — Ce que je sais, fait alors maître loup, c'est que j'ai toutes les dents brisées, un œil crevé, l'autre bien malade ; lorsqu'il m'a lancé son pied au milieu du front, il m'a semblé entendre le tonnerre, sentir trembler la terre.

Le loup reproche au renard de n'avoir rien su deviner, d'avoir laissé mettre si cruellement en défaut sa prétendue finesse ; le renard donne des éloges à la décision, à l'habileté dont l'âne vient de donner des preuves, — et le poëme finit.

Quoique bien dénuée d'art, cette composition n'est pas sans intérêt ; on y retrouve des incidents que tout le monde sait par cœur pour les avoir lus dans notre la Fontaine ; mais il ne faudroit pas

croire cependant que le versificateur grec en ait puisé l'idée dans notre fabuliste françois. Nous ne pouvons tout au plus que hasarder quelques conjectures sur la date de la rédaction du petit poëme que nous venons d'analyser; mais la rudesse, la barbarie du style démontrent, à tout lecteur attentif et un peu familier avec le grec moderne, qu'il a dû être écrit il y a déjà plusieurs siècles. Nous y reconnaissons la traduction ou imitation plus ou moins exacte d'un ouvrage italien perdu de nos jours; c'est ce qui démontre la mention faite, au vers 86, des chiens de chasse de la Lombardie. σκύλου χοντρούο λαγονικὰ ἀπὸ τὴν Λομπαρδία et la foule de mots italiens grécisés, tels que *barlotta*, *bocione*, *bossola*, *calamaro*, *fortuna*, *macellare*, *munico*, *ospizio*, *podoto*, *rapano*, *sigura*, *timone*, *verga*, *zampognare*, etc. Les recherches que font des littérateurs italiens sur leurs écrivains oubliés du moyen âge feront peut-être découvrir un jour l'original dont nous ne possédons plus que la copie en vers grecs et encore quel grec!

G. B.

Mélanges bibliographiques.

MYSTIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE.

Au mois de juillet dernier, quelques amateurs de livres reçurent par la poste, et sous bande, un catalogue d'une feuille, sortant des presses du sieur Hoyois, de Mons, et annonçant la *vente d'une très-riche, mais peu nombreuse collection de livres, provenant de la bibliothèque de feu M. le comte J.-N.-A. de Fortsas,* vente qui devoit se faire à *Binche, le* 10 *août* 1840, *à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de Maître Mourlon, notaire, rue de l'Église, n°* 9. — Ce catalogue étoit précédé d'une notice biographique sur *Jean-Népomucène-Auguste* Pichauld, comte de Fortsas, né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche, en Hainaut. On y lisoit que ce personnage, bibliomane excentrique, à qui convenoit la devise que j'ai donnée à M. N. (1), n'admettoit sur ses tablettes que des ouvrages inconnus à tous les bibliographes, à tous les catalogistes. C'étoit sa règle invariable. Sitôt qu'il apprenoit qu'un ouvrage jusqu'alors ignoré avoit été signalé quelque part, l'eût-il acheté au poids de l'or, il l'expulsoit impitoyablement de ses rayons.

Je laisse à penser l'effet que produisit un pareil avis sur les personnes à qui il avoit été envoyé. Aussi avec quelle émotion elles s'arrêtèrent sur chacun des 52 numéros du merveilleux catalogue, car la bibliothèque de M. de Fortsas ne contenoit que 52 numéros (2) sous lesquels étoient décrits à peu près autant de volumes, mais quels volumes? des choses inouïes, de véritables trésors...

(1) *Vitam impendere libris.*

(2) Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces 52 numéros ne forment pas une série régulière ; elle commence par le chiffre 3 et finit au chiffre 222. Il y a donc de nombreuses lacunes attribuables à l'expulsion d'autant d'ouvrages *vendus, donnés* ou *détruits* par le comte de Fortsas.

Chacun de ces étonnans numéros alloit à l'adresse de quelqu'un; il lui alloit droit au cœur :

Une *Histoire des Antiquités et prérogatives de la ville de Bruges, par l'abbé Moussi* (nº 11), tiroit à bout portant sur le respectable abbé Carton et sur le laborieux M. Delepierre ;

L'*Assiette et description de la terre et seigneurie de Rummen* (nº 23) étoit un appât pour M. Serrure ;

Un *Promptuarium antiquitatum trevirensium.... auctore Willelmo comite ab Reiffenberg* (nº 158) causoit de cruelles insomnies à quelqu'un de vos amis ;

Les *Specimens of early flemish songs of the fourteenth century...., by Georg. Ellis, esq.* (nº 197), tournoient la tête à M. Willems, le placide historien de la *chanson thioise ;*

La *Fauvette virginale...... par le P. Eustache*, imprimée à *Valenciennes en* 1625 (nº 71), faisoit venir l'eau à la bouche à M. Arthur Dinaux.

Un *Vijf bouken Boceij, de consolatione philosophie*, des presses d'*Arend de Keyser* d'Audenarde (nº 79), absorboit l'attention de M. Ketele.

Ajoutez que des notes traîtresses, des détails de la plus perfide vraisemblance aiguisoient la curiosité, aiguillonnoient le désir, incendioient la manie (1).

Aussitôt le conservateur de la bibliothèque royale de Bruxelles de solliciter du gouvernement un large crédit, et les bibliophiles de prendre leurs mesures pour avoir la meilleure part dans cette distribution de curiosités fabuleuses, dans cette mirifique et mirobolante bibliothèque, aussi stupéfiante pour le moins que celle de Saint-Victor inventoriée par notre ami Rabelais.

Il falloit se hâter : semblable bonne fortune ne se retrouveroit plus, et la parcimonie n'étoit pas de saison. MM. Techener, Nodier,

(1) Exemple : A la suite du numéro 172 (Mémoires de l'abbé D. M. (de Mouson) à Reims, 1645, in-12, en 2 parties) on lit... « M. W. m'ayant dit que « M. Polain, à Liége, possédoit un exemplaire des mémoires de de Mouson, je « suis allé de suite (janvier 1832) vérifier par moi-même l'existence de ce se- « cond exemplaire. Je puis certifier que M. Polain n'a de ces mémoires que « la première partie de 115 pages. Je conserve donc mon exemplaire unique. » — On comprend avec quelle ardeur M. Polain a saisi l'espoir d'acquérir *complet* un livre dont il n'a qu'un exemplaire imparfait... s'il l'a.

Merlin, Crozet, Duplessis, Leber, le Glay, le bibliophile Jacob, les *bibliophiles françois*, M. le marquis de Château-Giron en tête, tout le club de Roxburgh, et la *Camden-society* conduite en masse par sir Philips de Middlehill, étoient attendus à Binche. Cette petite ville, d'une complexion fort peu littéraire, soit dit sans l'offenser, alloit être envahie par des rivaux acharnés à se disputer le triomphe ; plusieurs même y coururent (1). Sir Richard Heber et Charles Van Hultem se retournèrent dans leurs cercueils et furent sur le point de ressusciter.

On ne parloit que du comte de Fortsas et de ses livres uniques, quand, deux jours avant la vente, l'*Émancipation* publia ces lignes, répétées sur un feuillet imprimé, distribué également par la poste :

« Le public est informé que la belle bibliothèque de M. le comte « de Fortsas ne sera pas vendue aux enchères. Messieurs les ama- « teurs l'apprendront sans doute à regret, mais cette précieuse col- « lection ne sera pas perdue pour le pays : elle a été acquise par la « ville de Binche, pour sa bibliothèque publique. »

La bibliothèque publique de Binche!

Et nous qui espérions.... nous qui... — Consolez-vous en conservant précieusement le catalogue de M. de Fortsas ; il est à lui seul une jolie friandise de bibliophile (2). Heureux, trois fois heureux le possesseur d'un des CINQ exemplaires tirés sur papier de couleur! L'exemplaire sur peau de vélin est un fief inaliénable dans la maison des René de Chalon.

« Mais, après tout, qui est ce comte de Fortsas, disoit-on dernièrement devant moi ; jamais gentilhomme belge a-t-il porté ce nom? c'est sans doute encore un *comte* des barricades, un anobli de la banque ou du comptoir?

— Du tout, mon cher, du tout, reprit une figure pâle encadrée dans une barbe touffue et hérissée d'une moustache teinte et cirée dans le style de la renaissance, le comte de Fortsas appartenoit à une ancienne et excellente maison ; je suis même un peu de ses

(1) L'un d'eux, le plus avide sans contredit, vouloit acquérir en masse. Un libraire, curieux de notre connoissance, bornoit ses désirs à jouir de la vue du *Corpus juris*, Elzévir, imprimé sur peau de vélin.

(2) Ledit catalogue n'a été imprimé qu'à une centaine d'exemplaires sur papier ordinaire.

cousins, et je passai naguère une partie de l'été dans ses terres... »

— Voulez-vous savoir maintenant la vérité sur ce point? je vous la dirai à l'oreille, attendu que je crains d'être indiscret :

Le comte de Fortsas et sa bibliothèque...

— Eh! bien...

— Vous avez souvent visité la capitale du Hainaut, cette cité des gens d'esprit et des mystificateurs?

— Sans doute...

— Vous y avez rencontré l'ami et le collaborateur de M. Delmotte, l'ingénieux président de la *Société des Bibliophiles de Mons*...

— Après...

— Apprenez donc un secret que je ne confie qu'à vous seul :

Le comte de Fortsas est le fils naturel de Mr R. C., et la bibliothèque du comte, c'est lui qui l'a acquise pour la détruire immédiatement par des scrupules de conscience, car il tourne au séminaire. — *Mirabilia judicia tua, domine* (1)!

LE BARON F. DE REIFFENBERG.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES.

La *Biographie des Hommes vivants*, qui parut chez Michaud, en 5 volumes in-8° (1816-1818), étoit un ouvrage utile et assez bien conçu, quoique loin d'être à l'abri de tout reproche ; qu'on le refasse avec exactitude, avec un soin consciencieux, sans esprit de parti, et il recevra un bon accueil ; mais il est à croire qu'on ne l'entreprendra pas, et, pour donner un spécimen de quelques recherches que nous avions faites sans savoir si nous pourrions les utiliser, nous insérerons ici les articles que nous avions consacrés à

(1) Voici un fait que nous donnons comme vrai, laissant au lecteur la liberté d'en tirer telle induction que bon lui semblera. Nous avons vu, nous avons tenu, nous avons feuilleté, il n'y a pas plus de 15 jours, un joli volume in-8°, papier jaune, imprimé en 1840, à Gand, sur l'un des liminaires duquel nous avons lu imprimé en toutes lettres l'envoi suivant : *A M. le comte de Fortsas, par un ami qui n'est pas l'auteur de ce livre*. Ce volume est visible à Bruxelles, non loin de la porte de Flandre, chez un amateur célèbre.

quatre *érudits d'outre-Rhin. Peut-être ces ébauches ne seront-elles pas* dépourvues de tout intérêt aux yeux d'un bibliographe.

Endlicher (Etienne Ladislas), conservateur du cabinet impérial d'histoire naturelle à Vienne, est né le 24 juin 1804, à Presbourg, où son père exerçoit la médecine avec distinction. En 1823 il fut promu au doctorat; il se destinoit à l'état ecclésiastique, mais des motifs de famille l'en écartèrent. En 1828 il fut placé à la bibliothèque publique à Vienne, et, entouré de tous les trésors qu'elle renferme, possesseur d'une fortune indépendante, il put se vouer à ses études favorites. Déjà il s'étoit occupé avec succès de philologie; depuis 1827 il se consacra avec ardeur aux sciences naturelles, à la botanique surtout, faisant marcher de front des études sérieuses sur les langues de l'Asie et spécialement sur le chinois. En 1836, la garde du cabinet d'histoire naturelle lui fut confiée. La seule énumération de ses ouvrages suffit pour démontrer la variété de ses connoissances et son infatigable activité. Nous citerons de lui : *Examen criticum codicis IV Evangeliorum Byzantino-Corviniani* (Leipz., 1825); *Anonymi Belæ regis notarii de gestis Hungarorum liber* (Vienne, 1827); *Prisciani de laude imperatoris Anastasii et de ponderibus et mensuris carmina* (Vienne, 1828); *Flora posoniensis* (Pesth, 1830); *Ceratotheca* (Berlin, 1832); *Meletemata botanica*, ouvrage imprimé à 60 exemplaires et qu'il rédigea de concert avec le jardinier de la cour, H. Schott (Vienne, 1832); *Atakta botanica* (première livraison, Vienne, 1833, avec 50 planches); *Prodromus floræ norfolkicæ* (Vienne, 1833); *Fragmenta theotisca versionis antiquissimæ Evangelii S. Matthæi et aliquot homeliarum* (Vienne, 1834), livre qui n'a été tiré qu'à petit nombre et auquel Hoffmann de Jallersleben prit part; *Vom Bruoder Rauschen*, etc., à 50 exemplaires. F. Wolf l'a aidé dans cette publication. *De Ulpiani institutionum fragmento* (Vienne, 1835); *Analecta grammatica maximam partem inedita* (Vienne, 1836, en collaboration avec J. von Eichenfeldt); *Sertum cabalicum* (Vienne, 1836, avec le docteur Fenzl.); *Catalogus codd. mss. biblioth. palat. Vindob.* (Pars I Cod. philolog. lat. Vienne, 1836); *Notice* (en allemand) *des médailles chinoises et japonoises du cabinet de Vienne* (1837). Il a pris part à l'édition qu'a donnée Nees d'Esembeck des

œuvres diverses de Robert Brown; aux *Nova genera et species plantarum* de Poppig, à l'*Enumeratio plantarum quas in Nova Hollandia collegit C. L. B. de Hügel.* Il est un des collaborateurs les plus laborieux des Annales d'histoire naturelle de Vienne. Tant d'ouvrages, imprimés pour la plupart à ses frais, témoignent assez de son zèle et de ses connoissances non moins solides que variées; encore n'avons-nous pas fait mention de ses *Genera plantarum secundum ordines generales disposita* (Vienne, 1837), ouvrage qui lui assure à jamais un rang des plus honorables parmi les botanistes.

Haënel (G.-F.), professeur de droit à Leipzig, y est né le 5 octobre 1793. Il étudia la jurisprudence à Gottingue, sous Haubold et sous Hugo, et, de retour dans sa patrie, il soutint, en 1815, avec distinction une thèse *de testamento militari*, et il commença à donner des leçons sur le droit romain, qui fut son étude de prédilection, et ses cours furent très-suivis. Une nouvelle chaire lui fut confiée, et en 1821 il entreprit un voyage scientifique qui dura sept ans. Il visita les bibliothèques de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre, des Pays-Bas, compulsant tout ce qu'elles pouvoient avoir en fait de manuscrits, s'attachant, par-dessus tout, à ceux qui avoient rapport au droit antérieur à Justinien. L'ouvrage qu'il publia en 1829 (*Catalogus libror. manuscript. Lipsiæ*, in-4°) mit sous les yeux du public le résultat de ses recherches. Il rendit un service signalé à l'érudition en publiant les *Dissensiones dominorum, sive controversia veterum juris romani interpretum qui glossatores vocantur* (Leipz., 1834); c'est un travail indispensable à l'étude sérieuse de l'histoire du droit romain et qui lui coûta les plus minutieuses investigations. On lui doit encore le recueil des variantes de l'édition de Paulus donnée par Arndt (Bonn, 1833), les *Antiqua Summaria codicis Theodosiani* (Leipz., 1834), les *Codicis Gregoriani et codicis Hermogeniani fragmenta* (Leipz., 1835); en 1837 il fit paroître à Bonn le code théodosien, sous le titre de *Corpus juris romani ante-justiniani.* Ce dernier ouvrage n'est point terminé; il fait le plus grand honneur à la critique judicieuse et aux connoissances approfondies de l'éditeur. Haënel vint à Paris, lors de la vente de la collection du château de Rosny, acheter, pour la bibliothèque de Berlin, quelques manu-

scrits importans. Il a inséré des morceaux remarquables dans les *Annales critiques* de Richter; en 1838 il a adressé à Hugo un petit ouvrage, *Legis romanæ Visigothorum particula*, et il a édité l'ouvrage connu sous le titre de *Ulpianus de edendo*. Depuis il s'est occupé de publier le bréviaire visigoth et le recueil des Novelles de Julièn. M. Haënel a pris une part plus ou moins directe à de grands ouvrages publiés en Allemagne, sur le droit romain, et dont les auteurs ou éditeurs ont reçu de lui des communications précieuses; c'est ainsi qu'il a contribué à la publication des *Opuscula* d'Haubold, et à celle des *Basilica* d'Heimbach, ainsi qu'à l'histoire du droit romain de Savigny.

Hermann (C.-F.), professeur de philologie à Marbourg, occupe un rang distingué parmi les érudits de l'Allemagne. Né à Francfort-sur-Mein, le 4 août 1804, il étudia dans plusieurs universités, et en 1824 celle d'Heidelberg lui conféra le bonnet de docteur ès philosophie. Sa dissertation inaugurale fut remarquée; elle avoit pour titre : *Specimen commentarii critici ad Plutarchi de superstitione libellum*. Il consacra une année à un voyage littéraire en Italie et à Vienne, et il alla s'établir à Heidelberg, où il donna des leçons avec succès. Bientôt il mit au jour une édition du traité de Lucien, *De conscribenda historia* (Francfort, 1827), et un tableau de la constitution de l'ancienne Grèce (1831; seconde édition, 1836); ce dernier ouvrage, rempli d'érudition, a reçu le meilleur accueil. L'université d'Heidelberg se trouvoit dans une position critique sous le rapport financier; elle ne pouvoit donner à Hermann une place assurée, il la quitta et se rendit à Marbourg où, nommé directeur du séminaire philologique et sous-bibliothécaire de l'université, il se distingua par sa profonde connoissance de l'antiquité, la justesse de sa critique et la facilité de son élocution. L'étude de la philosophie chez les Hellènes l'a vivement préoccupé, ainsi que le démontre son *Histoire et système de la philosophie platonicienne* (en allemand) dont le tome premier a paru en 1838; dans cet ouvrage éclatent une parfaite connoissance de l'antiquité, beaucoup de pénétration et de lucidité, jointes à l'irréprochable intelligence d'un sujet obscur. Hermann fait d'ailleurs preuve d'autant de facilité que d'érudition dans ses petits écrits académiques; il en publie

quatre par an. Quelques-uns concernent Platon ; c'est ainsi qu'il a consacré des dissertations spéciales au Banquet (1834), au Phædon (1835), au Menon (1837); il a jeté du jour sur l'histoire de Socrate dans ses recherches sur les opinions de ce philosophe et sur les allusions que renferment à son égard les Nuées d'Aristophane (1837). Ses écrits *de sacris Coloni et religionibus cum OEdipi fabula conjunctis* (1837) sur l'époque de la représentation de l'*OEdipus tyrannus* (1834), sur la manière dont les tragiques grecs présentent les légendes relatives à OEdipe (1836), une dissertation sur Nicias (1835) et un portrait de Cléon (1835), tous ces écrits, dis-je, montrent avec quel succès il s'est occupé de Sophocle et d'Aristophane. Plusieurs points obscurs de l'état politique de la Grèce antique se trouvent éclaircis dans ses mémoires : *De causis turbatæ apud Lacedæmonios agrorum æqualitatis* (1834), *de equitibus atticis* (1835), *de jure et auctoritate magistratuum apud Athenienses* (1839). Indiquons encore une dissertation relative à Plutarque (1836) et celles qui concernent Horace (1832), les Adelphes de Térence (1838) et Juvénal (1839). Ce laborieux écrivain, non moins recommandable par ses qualités personnelles que par son instruction, a de plus fourni un grand nombre d'articles à divers journaux littéraires ; il a publié en 1838 la correspondance inédite de Wyttenbach et le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Marbourg.

Lobeck (C.-A.), professeur de littérature ancienne à l'université de Konigsberg, est né le 5 juin 1781 à Naumbourg. Après avoir étudié à Jena et à Leipzig, il se rendit à Wittenberg, où il justifia son adjonction à la faculté de philosophie en donnant deux dissertations : *De veterum adspectu corporum exanimium non prohibiti* et *de sublimitate tragœdiæ græcæ propria.* Il professa avec distinction la philologie, publiant diverses brochures académiques parmi lesquelles on remarqua les *Initia doctrinæ de usu apostrophi.* En 1809 il fut nommé recteur du lycée de Wittenberg ; en 1810 son édition de l'Ajax de Sophocle étendit sa réputation d'helléniste consommé et de critique habile ; il écrivit, la même année, deux mémoires remplis de sagacité et de recherches *de morte Bacchi.* Appelé à Kœnigsberg, il s'y rendit en 1814 comme directeur du

séminaire philologique et comme professeur de littérature et d'éloquence anciennes. Il s'acquitta constamment de ces fonctions de la manière la plus honorable, donna aux études une forte impulsion et reçut du roi de Prusse l'ordre de l'Aigle rouge et des titres honorifiques. Les ouvrages de cet érudit sont plus importans que nombreux ; en 1820 parut son édition de *Phrynicus ;* c'est un des travaux les plus remarquables de la philologie au XIXe siècle ; Lobeck y fait preuve, non moins que dans ses *Paralipomena grammaticæ græcæ* (Leipzig, 1837, 2 vol.), de la connoissance la plus intime des écrivains de l'antiquité et du tact le plus sûr. En 1835, il a mis au jour une deuxième édition de l'Ajax ; elle atteste d'immenses recherches. Plus d'une fois Lobeck avoit pris pour sujet de ses recherches les mystères chez les Hellènes ; il développa son travail et l'exposa avec talent dans son *Aglaophamus seu de theologiæ mystycæ græcorum causis* (Konigsb., 1829, 2 vol.). Ce livre fit sensation ; les idées de Creuzer y sont combattues avec habileté et avec un peu trop de véhémence ; il s'ensuivit une controverse à laquelle prirent part Boettiger, Otfried, Muller et G. Bernhardy.

SYSTÈME BIBLIOGRAPHIQUE DE M. DAUNOU.

A une époque où des chaires de bibliographie devoient être créées aux Écoles centrales, M. Daunou lut à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut (1) un *Mémoire sur la classification des livres d'une grande bibliothèque*. Il a développé plus au long ses principes sur la science bibliographique dans un cours qui est resté inédit. Il avoit distribué les livres de sa bibliothèque d'après son propre système, exposé dans ces deux ouvrages, mais avec certaines modifications. Nous allons extraire du Mémoire dont nous venons de parler tout ce qui peut être nécessaire pour l'intelligence de ce nouveau système de bibliographie.

M. Daunou commence par établir que la classification des livres pourroit sembler fort étrangère aux études philosophiques s'il ne

(1) Séance du 22 brumaire an IX (13 novembre 1800).

s'agissoit que de faciliter l'usage des bibliothèques, d'y rendre les recherches promptes, sûres et commodes, mais que cette fin, qui sans doute est la première, n'est du moins pas la seule ; qu'on se propose encore ordinairement d'établir entre les livres une distribution systématique, propre à représenter les relations qu'ils ont entre eux ; de rassembler des individus pour faire une espèce, des espèces pour former un genre, des genres pour avoir une classe. Or ce travail est philosophique par sa nature autant que par son objet : par sa nature, puisque c'est une analyse ; par son objet, puisque ce sont des travaux de l'esprit humain qu'il faut classifier.

M. Daunou examine ensuite tous les systèmes bibliographiques suivis jusqu'ici ; depuis ceux qui reposent sur l'ordre alphabétique et sur la classification par langues, jusqu'à ceux qui ont pour base la classification des connoissances humaines. Il leur préfère celui qui est généralement adopté dans nos vastes bibliothèques, et qui consiste en cinq dénominations générales : *Histoire*, *Belles-Lettres*, *Sciences et Arts*, *Jurisprudence et Théologie*. Sans doute ces cinq divisions sont loin d'offrir une classification tolérable de l'instruction considérée en elle-même, mais il pense qu'aucune autre division ne se prête autant que celle-là aux classifications les plus véritables des livres existans, surtout lorsque chacune de ces dénominations est déterminée par l'énumération des genres que l'on y rattache, c'est-à-dire lorsqu'il est entendu que l'histoire comprend la géographie et la chronologie comme préliminaire, les annales civiles et religieuses des peuples anciens et modernes comme objet principal ; que les belles-lettres embrassent la grammaire, l'éloquence, etc. Ce système n'a pris toute sa consistance qu'au commencement du XVIII[e] siècle ; mais il existoit du moins dans les deux siècles précédens. Depuis qu'il est généralement connu et adopté, plusieurs de ceux qui ont cru en inventer d'autres n'ont fait que modifier ses formes les moins essentielles.

Du reste, l'ordre à fixer entre les cinq classes est assez indifférent, et l'on ne peut plus être tenté, comme on l'a fait dans l'origine, de se déterminer sur ce point par de vaines idées de prééminence d'une partie sur l'autre. Il faut néanmoins rechercher quel est l'ordre logique le moins défectueux. Cet ordre paroît à M. Daunou devoir être établi ainsi : *Belles-Lettres*, *Histoire*, *Sciences et Arts*, *Jurisprudence et Théologie*. Il lui semble que c'est celui qui a le

plus d'enchaînement d'une partie à celle qui la précède, le moins de renvoi à ce qui ne vient qu'après. « Le seul mérite que je prétende attribuer à cette disposition, dit-il, est d'être celle qui a régné dans les études durant les siècles où l'on a fait le plus de livres. En effet, l'on commençoit par la grammaire, on poursuivoit un cours de littérature qu'accompagnoient quelques leçons de géographie et d'histoire. Un cours de philosophie terminoit l'enseignement général après lequel on se livroit à l'étude spéciale ou de la médecine, ou du droit, ou de la théologie, selon la profession à laquelle on avoit été destiné. »

M. Daunou se livre ensuite à l'examen des classes et détermine les élémens dont elles se composent.

La première classe, celle des Belles-Lettres, se compose des *grammairiens, rhéteurs, orateurs, poëtes, critiques* et *mélanges littéraires*. Le point de vue qui les rassemble consiste en ce qu'ils ont tous pour objet l'art de communiquer ses pensées et ses affections par le discours. Parmi les livres de cette classe, les uns enseignent ou discutent l'art qui la détermine; les autres en sont les produits. Les premiers se sous-divisent en trois branches, selon qu'ils offrent ou les règles générales du discours, comme les grammaires, ou les règles relatives à certaines de ses qualités ou de ses formes, comme les rhétoriques et les poétiques, ou enfin des observations critiques, tant sur les diverses règles que sur la manière dont elles ont été observées. Les seconds, savoir les produits des arts littéraires, présentent à leur tour deux espèces, selon qu'ils sont écrits en vers ou en prose.

La distribution de l'Histoire admet une méthode plus rigoureuse. Ses préliminaires sont la *géographie*, qui entraîne avec elle les *voyages*, et la *chronologie*, qui amène l'*histoire universelle*. Elle se compose ensuite des *histoires particulières des peuples anciens et modernes*, des *histoires spéciales*, *ecclésiastiques* et *littéraires*, et se termine par des accessoires, tels que les *monumens antiques*, *généalogiques, héraldiques*, et quelques *vies* particulières.

Quant à l'*histoire littéraire*, M. Daunou la comprenoit alors dans la catégorie générale de l'Histoire qu'elle sembloit couronner; mais dans son catalogue il la classoit dans les Préliminaires à la suite de la *bibliographie*.

La troisième classe, celle des Sciences et Arts, offre une dénomination beaucoup trop vague. Elle comprend des notions

qui n'ont souvent aucun rapport les unes avec les autres. C'est ici surtout que le système bibliographique en usage doit être modifié.

M. Daunou, en conséquence, forme la troisième section de la Philosophie, qui comprend, dans une première catégorie, la *philosophie* proprement dite; les *sciences morales et politiques*, embrassant les *écoles philosophiques* anciennes et modernes, la *métaphysique*, l'*idéologie*, la *logique*, la *morale*, la *politique*, la *science sociale*, l'*économie publique*.

Suivent les applications de la pensée aux relations soit morales, soit physiques des êtres. Sous ce rapport, les *sciences physiques*, *mathématiques* même, rentrent dans la section de Philosophie, sous la deuxième catégorie, avec la *chimie*, l'*histoire naturelle*, etc. Il n'y a pas là, du reste, innovation, car Leibnitz applique aussi la qualification de *philosophie* à l'histoire naturelle et à la médecine. M. Daunou, toutefois, a modifié, sous ce dernier rapport, son plan de bibliographie, tel qu'il l'avoit développé en 1800.

En effet, son catalogue offre quatre autres classes qui embrassent, savoir : la *quatrième classe*, sous la dénomination générale d'Arts, l'*agriculture*, les *arts mécaniques*, les *arts du dessin*, la *musique*.

La *cinquième classe* comprend la médecine, la sixième la jurisprudence, et la septième la théologie, embrassant la *théologie chrétienne* (orthodoxe et hétérodoxe); puis les théologies *judaïque*, *musulmane*, *païenne*, *naturelle* et *sceptique*.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces sept classes sont précédées de *Préliminaires* qui comprennent la *bibliographie* et l'*histoire littéraire*. Du reste, il ne veut pas qu'on donne au mot *bibliographie* plus d'étendue qu'il ne lui semble en comporter. « La connoissance des livres, dit-il, en tant qu'elle renferme l'analyse et l'examen de ce qu'ils contiennent, et qu'elle s'étend même à l'histoire de la vie et des opinions de leurs auteurs, excède de beaucoup la bibliographie, qui s'arrête aux seules circonstances typographiques, techniques et commerciales des livres ; à ce qui concerne leurs éditions, leurs conditions, leurs distributions et leurs catalogues. »

Les sept classes, si elles sont ouvertes par des *Préliminaires*, se trouvent suivies de Supplémens subdivisés en quatre genres, embrassant les collections *encyclopédiques*, *académiques* et *classiques*.

Tel est l'aperçu général du système bibliographique de M. Daunou ; nous croyons que l'on y reconnaîtra la rectitude de jugement

qui le caractérisoit. Nous ajouterons cependant qu'il ne faudroit pas juger exclusivement ce système d'après le catalogue de sa bibliothèque. Voici un aperçu de cette *classification*.

PRÉLIMINAIRES.

Bibliographie. Histoire littéraire	A

Ire CLASSE : Belles-lettres.

I. Langues. — Dictionnaires et grammaires des langues anciennes et modernes	B
II. Prose. — 1° Littérature didactique ; cours d'études ; cours de littérature ; rhétorique, poétique, etc. 2° Orateurs. 3° Epistolaires. 4° Romans, contes et nouvelles (en prose)	C
III. Poésie orientale, grecque, latine, italienne. Poésie françoise, angloise et allemande. Poésie dramatique : théâtres anciens et modernes	D
IV. Mélanges littéraires. Polygraphes ; collections ; littérature critique et satirique. Pensées ; ana, etc.	E

IIe CLASSE : Histoire.

I. Préliminaires de l'histoire ; dictionnaires historiques ; études de l'histoire. Géographie et voyages. Chronologie et histoire universelle	F
II. Histoire des peuples anciens et modernes.	
1° Histoire ancienne : asiatique, grecque, romaine (république, empire)	G
2° Histoire du Bas-Empire ; histoire du moyen âge ; histoire générale des peuples modernes	H
3° Histoire d'Italie, d'Espagne, de Portugal	I
4° Histoire de France avant 1789	K
5° Histoire de France depuis 1789	L
6° Histoire d'Angleterre, d'Allemagne, du nord de l'Europe, de l'Asie, d'Afrique, de l'Amérique	M
III. Histoires spéciales ; histoire ecclésiastique	N
IV. Supplémens historiques : 1° Archéologie. 2° Numismatique et inscriptions. 3° Diplomatique. 4° Biographie ; extraits	O

IIIe CLASSE : PHILOSOPHIE.

I. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE ; SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1o Écoles philosophiques anciennes et modernes.......... 2o Métaphysique, idéologie, logique ; mélanges de philosophie générale.......... 3o Morale..........	P

II. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

1° Physique, chimie, histoire naturelle.......... 2° Mathématiques pures, appliquées ; mécanique ; optique ; astronomie..........	Q

IVe CLASSE : ARTS.

Agriculture.—Arts mécaniques.—Arts du dessin.—Musique.......... R

Ve CLASSE : MÉDECINE.

Médecine.......... S

VIe CLASSE : JURISPRUDENCE.

Jurisprudence.......... T

VIIe CLASSE : THÉOLOGIE.

Théologie chrétienne (orthodoxe et hétérodoxe).......... Théologie judaïque, musulmane, païenne, naturelle, sceptique....	V

SUPPLÉMENS OU COLLECTIONS.

1. Collections encyclopédiques. 2. Collections académiques.......... X
3. Collections périodiques : journaux littéraires et politiques.......... Y

4. Collections classiques : Éditions variorum d'auteurs grecs.......... —— Éditions de Deux-Ponts d'auteurs latins...	Z

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le rédacteur du Bulletin du Bibliophile.

Gap, 16 décembre 1840.

Monsieur,

Permettez-moi d'avoir recours à votre excellent *Bulletin*, pour signaler à M. Gabriel Peignot quelques omissions que j'ai remarquées dans la *Liste chronologique* incluse dans le *Prospectus* de l'ouvrage qu'il doit publier prochainement sous le titre de *Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries*

particulières et clandestines qui ont existé tant en France qu'à l'étranger, depuis le XV[e] *siècle jusqu'à nos jours* (1).

Ces omissions sont au nombre de trois :

I. Imprimerie particulière, établie dans la Chartreuse de Ferrare, au commencement du XVI[e] siècle.

Voici le texte d'un ouvrage sorti des presses de cette imprimerie :

Missale secundū ordinem Carthusiensium.

Volume in-folio, caractères gothiques, à deux colonnes, 34 lignes à la page par chaque colonne, avec titres et lettres capitales en rouge et grandes lettres ornées. Signatures, Aiiij—Biij=aiiij—zv; la dernière signature a 5 feuillets. On trouve au-dessous du titre une gravure sur bois surmontée du mot *S. Cristophorus*. Le volume se compose de 14 folios préliminaires, non chiffrés, contenant le titre, un calendrier et un *Exorcismus salis et aque* (sic), puis de cxciiij folios de texte. On lit à la fin du dernier dont le verso est blanc :

Explicit Missale s'm ordinem Carthusiēsiū. Impressum in Monasterio Carthusie ferrarie Diligenter emendatum per Monachos eiusdez Domus. Regnante excellētissimo. D. D. Duce Hercule Estēn. Anno a natiuitate domini. M. cccccij. Die. x. Aprilis.

II. Imprimerie particulière établie dans la Chartreuse de Pavie, vers le milieu du XVI[e] siècle.

Elle a produit l'ouvrage suivant :

Missale secvndvm ordinem Cartvsiensivm.

Volume in-folio, caractères gothiques, à deux colonnes, 36 lignes à la page par chaque colonne, avec titres et lettres capitales en rouge et grandes lettres ornées; 25 feuillets sont entourés d'encadrement, y compris celui du titre; on trouve de plus, entre les folios 108-109, une gravure sur bois représentant J.-C. crucifié, et de la musique notée en divers endroits. On remarque encore, sur le recto du feuillet du titre, une autre gravure allégorique sur bois, et au verso dudit feuillet le privi-

(1) Cet ouvrage, qui ne sera tiré qu'à un très-petit nombre, et pour les souscripteurs seulement, formera un vol. in-8° de 400 à 500 pages, sur beau papier vélin collé.

lége de l'ouvrage daté de la Chartreuse, le 28 août 1560. Signatures, +v— ++iiij=Aiiij—Ziiij=Aaiiij—Ffij. Le volume se compose de 18 folios préliminaires non chiffrés, renfermant le titre, un calendrier, et *De ordine missarum*, puis de 228 feuillets de texte. On lit sur le verso du dernier :

In cartusia Papie Monachorum cura. die 1561. *vigesimo octavo septembris* (1).

III. Imprimerie particulière de la Chartreuse de l'Échelle de Dieu, en Espagne, vers 1586.

Je connois l'ouvrage suivant sorti de ses presses :

Commentaria in Ieremiam prophetam qvibus latina vvlgata Editio dilucidatur, et cum Hebraico fonte et septuag. Editione et Paraphrasi Chaldaica confertur. Auctore F. Andrea Capella Valentino Cartusiano Theologiæ Doctore Cartusiæ Scalæ Dei Priore. Cvm licentia.

Excvdebat Hubertus Gotardus in Cartusia Scalæ Dei. Anno M. D. Lxxxvj, petit in-4° de 4 folios préliminaires, 786 pages de texte, plus 9 folios d'errata et d'index.

Les trois ouvrages que je viens de citer se trouvent à la bibliothèque publique de Grenoble (*Catalogue* imprimé, t. 1, n°s 1217, 1218 et 519).

N° 39 de sa *Liste chronologique*, M. Peignot indique l'imprimerie particulière établie vers 1680, à la Correrie, ferme dépendante du monastère de la Grande Chartreuse. Le premier ouvrage sorti de ses presses, que je connoisse, porte la date de 1681 ; c'est la *Nova collatio Statvtorum Ordinis Cartusiensis.... Correriæ, per Laurentium Gilibert, typographum juratum, apud Gratianopolim.* 1681, in-8°. Mais il paroît qu'antérieurement il existoit dans les bâtimens mêmes de la Grande Chartreuse une imprimerie particulière dirigée par un imprimeur de Lyon, du moins le titre de l'ouvrage suivant sembleroit le prouver.

Hymni per totivs anni circvlvm dicendi. Cum nota primi cuiusq ; versus. Ivxta reformationem Breviarii sacri Ordinis Cartvsiensis. In

(1) Depuis l'envoi de cet article, j'ai retrouvé, à la Bibliothèque publique de Grenoble, un autre ouvrage imprimé dans le monastère de la Chartreuse de Pavie. (*Note ajoutée en corrigeant de mémoire les épreuves de cet article.*)

maiori Cart, cura et expensis dictæ domus: Per Theobal. Ancelinum typographum et civem Lugdun. 1588, *gr. in-fol. de* IV *et* 78 *p. plus un supplementum de* 8 *pag.*

Édition avec titre gravé et lettres ornées. La préface, datée du 12 avril 1588, est signée F. H. Lignanus, P. Cart.

Theobald Ancelin n'a-t-il fait que prêter son nom aux chartreux, ou, malgré l'indication de *In maiori Cart.*, l'ouvrage est-il sorti de son officine Lyonnoise ; c'est une question pour la solution de laquelle je renverrai au savant bibliographe Lyonnois, M. Pericaud, qui, mieux que tout autre, est capable de la résoudre.

Je m'estimerai heureux, monsieur, si ces quelques documens peuvent être de quelque utilité à votre collaborateur Bourguignon ; veuillez bien agréer avec cette assurance celle de ma parfaite considération.

COLOMB DE BATINES.

Monsieur l'éditeur,

Dans un amas de vieux journaux, j'ai déterré une anecdote assez plaisante ; insérée dans le *Bulletin du bibliophile*, elle aura, ce semble, un mérite devenu fort rare, celui d'être à sa place. Voici l'historiette, prenez-la pour ce qu'elle vaut :

Z.

Il existe *de la Règle des Prémontrés* quelques exemplaires peu connus, remplis de fautes d'impression ridicules corrigées après coup d'une manière on ne peut plus bizarre. Par exemple, on lit dans le texte : *Et seront lesdits pères habillés de noir*, et, par erratum, au bas de la page : *c'est-à-dire de blanc*. Un amateur de province apprend, certain jour, qu'il doit en paroître un exemplaire dans une vente ; il se hâte d'écrire à l'un de ses amis, et lui donne commission de pousser le bienheureux bouquin jusqu'à huit louis. S'avisant quelques jours après de réfléchir que son correspondant peut être négligent, qu'il n'auroit qu'à ne pas se rendre à la vente, voici mon bibliophile effrayé qui écrit à une autre personne, donnant à celle-ci carte blanche jusqu'à dix louis. La vente a lieu ; le tour du volume arrive ; les deux chargés de pouvoirs, qui ne se connoissent pas, d'enchérir à qui mieux mieux ;

celui qui étoit limité à huit louis est vaincu (1); il demande à son compétiteur l'explication de cet amour excessif pour un bouquin enfumé; la chose s'éclaircit; il se trouve que l'amateur provincial paye deux cents francs ce livre mis à prix pour quinze sous; on l'auroit adjugé pour seize.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

Propos rustiques de maistre Leon Ladulphi (Noël du Fail). *Orléans, Eloi Gibier*, sans date (vers 1580), in-16, 127 pages.

Cette édition est rare sans doute, car je ne connois jusqu'à présent aucun bibliographe qui en ait fait mention; la *Biographie universelle* n'en dit rien; elle ne figure sur aucun des catalogues les plus riches en vieilles facéties, et vous la chercheriez en vain dans l'inventaire de l'immense bibliothèque la Vallière. Je ne la mentionne, cependant, que pour faire observer qu'elle présente des différences assez sensibles avec le texte adopté dans l'édition de Paris, 1732. Des traits assez heureux, des saillies naïves ont disparu dans la réimpression moderne; en voici un exemple pris à l'ouverture du livre : « Le bon homme Robin Cheuet commençoit « un beau conte du temps que les bestes parloyent (il n'y a pas « deux heures). » Telle est la leçon ancienne; la nouvelle édition porte : « Le bon homme Robin le Clerc commençoit le conte de la « Cigoigne du temps que les bestes parloyent. » Je regrette les deux heures qui me rappellent les trois jours que, dans la même circonstance, indique Rabelais, liv. II, ch. 15 (2). La liste des noms injurieux dont se gratifient naturellement les Vindeloises et les

(1) En général, les commissions envoyées à quelqu'un qui ne connoît pas le prix des livres peuvent très-souvent donner ce résultat.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) Avant Rabelais, Aimoin avait dit : *Eo in tempore, quo humana copia eloquentiæ cunctis inerat animantibus terræ* (historia Francorum, I, 10). On trouve dans les Chroniques de Saint-Denis, *en ce tans que les bestes parloient*, et dans Bertoldo (p. 39), *quando le bestie parlavano*. Straparole a dit de même : *Au temps passé, que les bestes parloient* (édit. de Lyon, 1611, II, 412).

Au temps que les bestes parloient,
C'étoit, il m'en souvient, la semaine dernière. (Lemonnier.)

Au temps que les bestes parloient
Non pas hier, pourtant. (Arnault.)

Flamiennes a subi de notables retranchements dans l'édition moderne.

L'édition d'Orléans se termine à la chanson de maistre Huguet; elle ne contient donc rien de ce qui remplit les pages 155-174 de l'édition de 1732.

Je m'abstiens d'autres détails minutieux et qui seroient d'un bien faible intérêt; j'ai eu pour but de noter que lorsqu'on réimprimera (et il est surprenant que déjà l'on n'y ait pas songé) Noël du Fail, Bouchet, Cholières, Desperriers et autres piquants et ingénieux écrivains, lorsqu'on fera, de ces amusants récits aussi précieux pour l'étude de la langue que pour celle des mœurs, un volume dont la place est d'avance retenue dans toutes les bonnes bibliothèques à côté de Rabelais, il faudra bien se garder de reproduire servilement et sans examen le texte des réimpressions données dans la première moitié du siècle dernier; il faudra comparer avec soin les éditions originales, les collationner avec celles qui les ont suivies de près; alors, d'un examen attentif de ce qu'on auroit pu prendre pour d'inutiles bouquins, il résultera une foule d'heureuses corrections, de variantes délicieuses.

Histoire générale de l'Europe, durant les années 1527, 1528, 1529, *composée par* Robert Macquériau, *de Valenciennes, sous le titre de :* Ce est la maison de Bourgogne pour trois ans. *Publiée pour la première fois, et sur le manuscrit autographe, par M.* J. Barrois (1).

Nous empruntons à l'*Écho de la frontière*, journal de Valenciennes, l'article suivant sur cet ouvrage :

Notre contrée a de tout temps fourni d'excellens chroniqueurs ayant eu le haut privilége d'être les témoins oculaires de ce qu'ils écrivoient : c'est qu'aussi les habitans de la *noble et franke ville* de Valenciennes, comme dit Froissart, les chevaliers du Hainaut et les hauts barons de la Flandre, se trouvoient partout où il y avoit quelque bon coup de lance à donner, quelque belle fête à voir, quelque aventureuse entreprise à mener à fin : et ce fut toujours la

(1) Paris, Techener, place du Louvre, 12. 1841, 1 vol. in-4 avec fac-simile. Prix, 15 fr.

prérogative de ceux qui firent bien de pouvoir bien raconter, témoins les Commentaires de César.

Henri de Valenciennes, continuateur de Villehardouin, est le premier en date de nos chroniqueurs naïfs qui consignèrent par écrit ce qu'ils virent eux-mêmes. C'est lui qui dit si bien : « Henri « vit œll à œll tous les fais qui là furent, et sot (sut) tous les con- « saus (projets) des haus hommes et des barons. »

Après lui vint le Valenciennois Froissart, dont la réputation est européenne; puis Enguerrand de Monstrelet, prevôt de Cambray; Philippe de Comines et Olivier de la Marche, attachés aux ducs de Bourgogne; Georges Chastelelain et Jehan Molinet, tous deux *Indiciaires* (historiographes) de cette illustre maison, tous deux enterrés à la Salle-le-Comte de Valenciennes; enfin se présente, pour clore cette série d'historiens naïfs, exacts et colorés, le trop longtemps oublié Robert Macquériau, appelé aussi *Robin de l'Hôtellerie*. Ce vieux chroniqueur prend nos annales à la naissance de Charles-Quint, petit-fils de l'héritière de Bourgogne, et les continue dans une première partie jusqu'en 1527. Cette partie étoit la seule connue jusqu'ici; publiée en 1765 par l'ordre du comte de Cobenzl et les soins de l'abbé Paquot, sur une informe copie trouvée à Vienne, on en croyoit la suite perdue depuis longtemps. Néanmoins on sut que l'historien valenciennois avoit dédié son œuvre à Philippe de Croy, prince de Chimay, son protecteur, lequel la laissa à Charles de Croy, possesseur d'une bibliothèque renfermant des richesses inappréciables. Ce dernier donna le manuscrit de Robert Macquériau au chapitre de Tournay, dont la collection se fondit à la révolution dans la bibliothèque de la ville.

C'est ici que le sort de ces annales, échappées à la tourmente révolutionnaire, devint tout à fait fatal. Un malencontreux bibliothécaire proposa à des magistrats ignorans d'échanger les manuscrits, qu'aucun d'eux ne savoit lire, contre un peu d'argent destiné à des acquisitions modernes, suivant eux plus amusantes, mais assurément moins historiques : l'impéritie et le manque de savoir firent écarter d'un dépôt public un ouvrage curieux pour la littérature et le pays. Heureusement qu'il se trouve encore quelques hommes attachés à la science et aux lettres, agissant précisément dans un sens contraire à celui si sottement adopté, il y a un quart de siècle, par le bibliothécaire et les échevins de Tournay, et qui ramassent toutes les perles que des malavisés laissent per-

dre. M. J. Barrois, de Lille, ancien député du Nord, est au premier rang de ces amateurs intrépides et heureux; il prend plaisir à sauver, chaque jour, du naufrage les vieux produits de l'intelligence qui vont se perdant dans l'océan des âges. C'est lui qui recueillit à titre onéreux les reliques littéraires du chroniqueur valenciennois, quelque temps après leur expulsion honteuse (pour ceux qui s'en rendirent coupables) de la bibliothèque de Tournay.

M. J. Barrois, à qui l'on doit déjà la publication de la *Bibliothèque protypographique des ducs de Bourgogne*, et celle du *Roman du chevalereux comte d'Artois*, vient de livrer à la lumière la seconde partie des chroniques de Robert Macquériau, dont nous venons de raconter la singulière destinée. Le savant éditeur l'a fait imprimer de format, de justification et de caractères semblables à ceux de la première partie, afin que les propriétaires de cette partie puissent la compléter facilement à l'aide de la nouvelle publication; il a éclairci le texte de notules essentielles, et il l'a fait précéder d'une préface n'ayant pas moins de trente-quatre pages in-4°, qui révèle à la fois le soin d'un éditeur consciencieux et l'érudition d'un bibliognoste consommé.

L'apparition du second tome des chroniques du Valenciennois Robert Macquériau est un véritable événement littéraire pour la contrée où cet historien vit le jour; la bonne foi qu'il met dans ses récits, le soin qu'il prend de détailler *de visu et auditu* tous les faits remarquables déroulés devant lui, le vieux langage wallon dont il se sert, tout rend ses mémoriaux précieux pour les amis de l'histoire et les rechercheurs des mœurs antiques du pays. Cette dernière partie s'étend sur les années 1527, 1528 et 1529, et elle embrasse des circonstances mémorables pour un si court espace de temps; on y trouve des renseignemens piquans sur la répudiation de la reine d'Angleterre, des particularités curieuses sur le grand et interminable débat des deux colosses de la chrétienté, Charles-Quint et François Ier, débat qui se fit si souvent sentir aux peuples et aux villes des Pays-Bas; on y lit de naïfs et dramatiques détails sur les premiers commencemens de la Réforme et sur les prédications luthériennes qui affectèrent Valenciennes bien avant les autres villes voisines; enfin nulle part on ne trouve des investigations plus minutieuses et plus remplies de charmes sur le fameux traité de Cambray, appelé la *Paix des dames*, parce qu'à défaut de diplomates, deux princesses y stipulèrent pour l'Europe fatiguée.

Nous devons de la gratitude à M. J. Barrois, qui, repoussant cet égoïsme étroit qu'on ne rencontre, hélas! que trop souvent chez les heureux propriétaires de trésors littéraires, a bien voulu, à ses risques et dépens, faire jouir le public d'une découverte utile aux lettres, aux mœurs et à l'histoire : nous l'en remercions au nom d'une ville qui s'enorgueillit d'avoir produit un historien dont lui-même va compléter et populariser la réputation et la gloire.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

On annonce comme devant paraître prochainement un livre curieux de Théophile le prêtre, intitulé *Diversarum artium schedula*, publié par M. de l'Escalopier, membre de la Société royale des antiquaires de France. Le texte, revu sur les manuscrits, sera accompagné de notes et d'une traduction. Cet ouvrage, qui est un véritable manuel des arts au x[e] siècle, est de nature à intéresser les amis de l'archéologie du moyen âge.

On écrit de Vienne (Autriche), le 4 avril :

« Notre célèbre orientaliste, M. le baron Hammer de Purgstall, vient de publier trois manuscrits fort curieux, relatifs à l'art de la fauconnerie, et qui sont restés tout à fait inconnus jusqu'à présent. L'un de ces manuscrits est en langue turque, et remonte à l'époque des Seldschuks ; c'est le livre le plus ancien qui existe dans l'idiome parlé par les Osmanlis ; le second est en allemand, et a été écrit de la propre main de Maximilien I[er], empereur d'Allemagne ; le troisième, qui porte le titre de *Hieraskaphion* (la cage d'autour), est rédigé en grec du moyen âge et d'un auteur inconnu. Le premier de ces manuscrits se trouve à la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; les deux autres dans celle de la cour de l'empereur d'Autriche, à Vienne.

« Le volume qui les contient a été imprimé à l'imprimerie impériale et royale de Vienne ; c'est un véritable chef-d'œuvre de typographie, et il n'a été tiré qu'à trois cents exemplaires : M. Hammer de Purgstall l'a dédié à S. M. Louis-Philippe.

« Sire, dit cet illustre savant, déjà bien avant votre avénement

« au trône, vous étiez ami et protecteur de toutes les sciences et « des belles-lettres, mais vous avez toujours favorisé et encouragé « avec une prédilection particulière l'étude des littératures orien- « tales, et c'est sous vos auspices et avec votre auguste coopéra- « tion que l'illustre Silvestre de Sacy a fondé la Société asiatique « de Paris.

« Comme roi, vous ne vous intéressez pas moins à tous les pro- « grès de l'esprit humain et aux études qui ont pour objet la con- « noissance du monde oriental. Des chaires de langues asiatiques « s'élèvent dans votre capitale; les étrangers de toutes les parties « du globe affluent à l'école de la bibliothèque royale; et par vos « ordres les chefs-d'œuvre du génie oriental sortent splendide- « ment des presses de l'imprimerie royale pour se répandre dans « l'univers entier. Votre protection et votre bienfaisance ne s'é- « tendent pas seulement aux savans françois, mais elles embras- « sent aussi ceux des autres pays qui travaillent consciencieuse- « ment à faire marcher la civilisation. »

La vente de la riche et belle collection de livres manuscrits sur peau vélin et sceaux, de MM. W. et A., annoncée pour le 11 mars (1) fait sensation dans le monde bibliographique, tant par le nombre de livres rares et curieux qui la composent que par la beauté des reliures : les bibliophiles les plus distingués se sont déjà donné rendez-vous à cette époque pour réchauffer leur ardeur, un peu refroidie par le défaut de belles ventes depuis quelque temps.

(1) Le catalogue se distribue au bureau du *Bibliophile*.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, Nº 12.

Nos 9 ET 10. — OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1840.

522 **ANTICOTON**, ou réfutation de la lettre du père Coton, livre où est prouvé que les jésuites sont coupables du parricide de Henri IV (par César de Plaix). *(Sans lieu)*, 1610, in-8.

Rel. dans le même vol. : Instruction sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix, par G. Naudé. *Paris*, 1623. . 4— »

523 **ANTONINI** Liberalis transformationum congeries, gr. et lat., interprete Guil. Xylandro; cum notis Th. Munckeri et H. Verheyk. *Lugd.-Bat.*, 1774, in-8, mar. r., dent., tr. d., *ancienne reliure*. . . . . 12— »

524 **ANVILLE** (d'). États formés en Europe après la chute de l'empire romain. *Paris*, 1771, in-4, demi-rel., non rogné. 12— »

525 **ARISTOTELIS** opera; Theophrasti de historia plantarum libri x, et de causis plantarum libri VI, græce. *Impressum Venetiis in ædibus Aldi Manutii*, 1495-1498, 5 tom. en 6 vol. in-fol., mar. r. *Editio princeps*. . . . . 180— »

526 **ASTRONOMI** veteres, scilicet : J. Firmici astronomicorum libri VIII; M. Manilii astronomiæ libri V; Arati phænomena, gr. et lat.; Petri Diaochi sphæra, gr. et lat. A la fin : *Im-*

pressum Venetiis, in ædibus Aldi, 1499, 1 tome en 2 vol. in-fol., mar. r. . . . . 40— »

Édition rare et recherchée.

527 **Athenæus**, græce, recensione Marci Musuri. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1514, pet. in-fol., mar. r. *Editio princeps.* (*Bel exemplaire.*). . . . . 35— »

528 **Ausonius**, cura Hier. Avaneii. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1517, in-8 de 107 feuillets chiffrés, vélin. . . . . . . 8— »

529 **Aviani** (Flavii) fabulæ, cum commentariis selectis Albini, Is. Nic. Neveleti et aliorum. Accedit dissertatio H. Cannegieteri de ætate et stilo Flavii Aviani. *Amst.*, 1731, in-8, vél. . . . . 12— »

530 **Beau traité** de la diversité de nature des fiefs en Flandres. *Gand*, 1839, gr. in-8 de 96 pages. . . . . . 3— »

Ce traité paraît avoir été écrit vers le milieu du XVI[e] siècle.

531 **Bellay** (Joach. du). La Défense et Illustration de la langue françoise, avec l'Olive de nouveau augmentée. La Musagnœomachie. L'Anterotique de la vieille et de la jeune amie. Vers lyriques, etc. *Paris, Fréd. Morel*, 1561. — La Monomachie de David et de Goliath. Ensemble plusieurs autres œuvres de Joach. du Bellay. *Paris, le même*, 1560. — Discours au roy sur la trève de l'an M. D. LV. *Paris, le même*, 1559. 1 vol. in-4, mar., dent., tr. d. (*Belle reliure de Duru.*) . . . . 36— »

532 **Bérenger de la Tour.** Le Siècle d'or et autres vers divers (par Bérenger de la Tour). *Lyon, J. de Tournes*, 1551, in-8, dem.-rel. . . . . 27— »

Ce volume, peu commun, contient : le Siècle d'or, traductions de Jérémie, chants royaux, cantiques, épistres, chansons, élégies, épigrammes, marques de fol amour, marques d'amour honneste, marques d'amour divin, blason du miroir, épitaphes, énigmes.

533 **Berthod** (dom Anselme), bénédictin. Relation d'un voyage littéraire dans les Pays-Bas français et autrichiens, avec une préface par M. A. Voisin. *Gand*, 1838, in-8. . . 3— »

534 **Bussy-Rabutin**. Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin (*sans lieu ni date*). Pet. in-12, mar. *Bel exemplaire*. . . . . 20 — »

Bonne édition pour la collection des Elzéviers, avec le cantique d'Estat.

535 **Carré** (dom Remi). Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'Église, avec les cérémonies de leur bénédiction, à l'occasion de celle qui fut faite à Paris le jeudi 3 juin 1756, à l'abbaye de Penthemont. *Cologne*, 1757, in-12, v. m. 4— »

536 **Carton**. Notice biographique sur le père F. Verbiest, missionnaire à la Chine. *Bruges*, 1839, in-8, avec portrait et fac-simile. . . . . 3— »
— *Le même, grand papier*. . . . . 6— »

537 **Catonis** (Dionysii) disticha de moribus ad filium, cum notis variorum, quibus accedunt Boxhornii dissertatio et H. Cannegieteri descripta de Catone. *Amst.*, 1754, in-8, vél. de Holl. . . . . 12— »

538 **Censorini** liber de die natali, cum notis variorum; ex recensione Havercampi. *Lugd.-Batav.*, 1743, in-8, vél. de Holl. . . . . 8— »

539 **Chronicon** cœnobii Montis Francorum Goslariæ, ejusdem origines, progressum, fata, seriem præpositorum enumerans, privilegia, diplomata, tabulas et litteras recensens, etc. *Francofurti*, 1698, in-4, non rogné. . . . . . 10— »

540 **Clé d'or** (la), histoire merveilleuse du quinzième siècle, trad. d'un manuscrit flamand de 1457, avec une préface du traducteur. *Gand*, 1837, in-8 de 48 pages. . . . . 2— »

541 **Coomans aîné**. Histoire de la Belgique, par Coomans aîné,

avocat, avec 52 gravures composées et exécutées par Jos. Coomans. *Gand,* 1836, in-8. . . . . 6— »

542 Cotovicus (Joa.). Itinerarium hierosolymitanum et syriacum, in quo variarum gentium mores et instituta insularum, regionum, urbium situs, una ex prisci recentiorique sæculi usu : unà cum eventis, quæ auctori terra marique acciderunt, dilucide recensentur. Accessit synopsis reipublicæ Venetæ, autore Joa. Cotovico. *Antuerpiæ, apud Hier. Verdussium,* 1619, in-4, fig. en bois, vél. . . . . . 18— »

543 Curtius (Quintus). De rebus Alexandri Magni, cum notis variorum, edente Sam. Pitisco. *Ultrajecti*, 1685, in-8, fig., vél. de Holl. . . . . 12— »

544 Défense de messire Antoine de Lalaing; augmentée de la correspondance inédite du comte de Hoochstraeten avec Marguerite de Parme, lors de sa mission à Anvers, et d'une notice biographique sur ce seigneur. *Mons,* 1838, in-8. 15 — »

N° 6 des publications des Bibliophiles de Mons.
Tiré à très-petit nombre.

545 Delepierre. Chronique de l'abbaye de Saint-André, d'après un manuscrit inédit, suivie de mélanges historiques et littéraires sur Bruges. *Bruges*, 1839, in-8. . . . . 8— »

546 ——— Vision de Tondalus; récit mystique du 12e siècle, mis en français pour la première fois par M. Octave Delepierre. *Mons,* 1837, in-8. . . . . 7—50

Imprimé en caractères noirs, rouges, verts et bleus.
N° 5 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, et tiré à très-petit nombre.

547 Demosthenis orationes, græce (ad editionem J.-B. Feliciani), corrigente Paulo Manutio. *Venetiis*, *in ædibus Pauli Manutii*, 1554, 3 vol. in-8. . . . . 18— »

548 Discours de ce qui s'est passé en Poictou sur la deffaicte du vicomte de la Guyerche et de toutes ses trouppes durant le

mois de février 1592. *Tours, Mettayer*, 1592. — Advis certain de ce qui s'est passé à Paris à l'arrivée du duc de Mayenne, le 26 oct. jusques au 5 novembre 1592. *Tours, le même*, 1592. — Discours véritable de la victoire qu'il a pleu à Dieu donner au roy en ses pays de Provence, contre le duc de Savoye, sur la fin du mois de décembre 1591. *Tours, le même*, 1592. — Un vol. petit in-12 (*rare*). 18— »

549 **Duodus** (And.). De habitibus intellectus libri VI, universæ philosophiæ principia et fundamenta eleganter et compendiose detegentes, autore And. Duodo. *Basileæ*, 1603, petit in-8, v. f., aux armes de Thou. . . . . 15— »

550 **Du Ryer.** L'Alcoran de Mahomet, translaté d'arabe en françois, par le sieur du Ryer. *Anvers, J.-Fr. Lucas*, 1719, pet. in-8, v. m. . . . . 4— »

551 **Echantillons**, projets d'éditions des fables de la Fontaine; de Télémaque, de Racine, etc., etc. *Bodoni, à Parme*, 1 vol. gr. in-4, dem.-rel., dos de mar. r. . . . . 10— »

552 **Epicteti** Enchiridium, una cum Cebetis Thebani tabula, gr. et lat., cum notis Wolfii et aliorum. Abr. Berkelius recensuit. *Delphis-Batav.*, 1683, in-8, vél. . . . . . 10— »

553 **Eusebii** libri de preparatione evangelica, lat., Trapezuntio interprete. *Venetiis, Nic. Jensonius*, 1470, in-fol., mar. r., en lettres rondes. . . . . 36— »

1re édition de cette version. Ex. très-bien conservé.

554 **Eutropii** breviarium historiæ romanæ, cum notis variorum. Accedit Rufus Festus, cum notis Sylburgii, Cellarii et aliorum. *Lugd.-Bat.*, 1762, in-8, vél. de Holl. 10— »

555 **Frontini** (Julii) libri quatuor Stratagematicon, cum notis variorum, curante Fr. Oudendorpio. *Lugd.-Bat.*, 1769, in-8, vél. de Holl. . . . . 10— »

556 Gazæ (Theodori) introductivæ grammatices libri IV ; ejusdem de mensibus opusculum ; Apollonii grammatici de constructione libri IV ; Herodianus de numeris, græce. *Impressum Venetiis, in ædibus Aldi*, 1495, in-fol. de 198 feuillets, vél. *Editio princeps rarissima*. . . . . 60— »

557 Genois (Jules de Saint-). Le faux Baudouin, *Flandre et Hainaut*, 1225, 2 vol. in-12. . . . . 7— »

558 Gérard, Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, aux nom et armes des ducs de la maison de Bourgogne, comte de Flandre. *Gand*, 1838, in-8 de 24 pages. . . . . 1—25

559 Grave (Ch.-Jos. de). République des Champs-Élysées, ou Monde ancien. *Gand*, 1806, 3 vol. in-8. . . . 12— »

Ouvrage dans lequel on démontre que les Champs-Élysées et l'Enfer des anciens sont le nom d'une ancienne république d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule, que l'aigle céleste est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise, et surtout dans les îles du bas Rhin, que les poëtes Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique, etc. *Gand*, 1806, 3 vol. in-8.

560 Grille (E.). Coup d'œil sur la vie de Jeanne de Laval, seconde femme du roi René d'Anjou. *Angers*, 1839, in-8, tiré à petit nombre. . . . . 2—50

561 — Le jeune romantique, ou la Bascule littéraire, tableau satirique en cinq parties et en vers. *Paris*, 1830, in-8. 2— »

Les ouvrages de M. Grille n'ont été mis dans le commerce qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

562 Herodoti libri IX, quibus musarum indita sunt nomina, græce. *Venetiis, Aldus*, 1502, in-fol., mar. r., dent. *Editio princeps*. (*Bel exemplaire*.). . . . . 75— »

563 **Histoire** politique et amoureuse du cardinal Louis Portocarrero, archevêque de Tolède. Nouvelle édition augmentée et continuée jusqu'à la mort de ce fameux cardinal. *Imprimé chez Jeune le Sincère.* 1710, pet. in-12, v. éc. . . 7— »

564 **Hoyois** (P.-J.). Musée bibliographique : collection d'ouvrages imprimés et manuscrits, dont le moindre prix est 1000 francs. *Mons*, 1837, in-8. . . . . 6— »

565 **Huet** (Fr.). Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand, surnommé le docteur solennel. *Gand*, 1838, in-8, avec portrait. . 4— »

566 **Hygini** Poeticon astronomicon opus. *Venetiis, Erhardus Ratdolt*, 1482, in-4, fig. en bois, demi-rel. . . . . 9— »

Livre très-curieux pour les figures grotesques.

567 **Joannes Chrysostomus**, super miserere mei Deus (*Coloniæ, per Ulricum Zel*, circa 1467), in-4, mar. violet. . 15— »

568 **Jornandes.** Histoire générale des Goths, trad. du latin de Jornandès, archevêque de Ravenne. *Paris, Cl. Barbin*, 1603, in-12, v. (*Rare.*). . . . . 9— »

569 **Justini** historiæ philippicæ, cum notis variorum, curante Ab. Gronovio. *Lugd.-Bat.*, 1719, in-8, vél. . . . 12— »

570 **Ketele** (Jules). Recherches historiques sur l'abbaye de Sainte-Claire de Beaulieu à Peteghem, près Audenarde. *Gand*, 1838, in-8 de 20 pages. . . . . 1—50

571 **Laboulinière.** Histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises, dans laquelle on présente la série chronologique des événemens militaires, politiques et civils, avec des remarques suivies sur l'état de la législation, de l'administration publique, des croyances, des mœurs, des institutions et établissemens de touts genres, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des lettres et des beaux-arts

dans chaque siècle, par P. Laboulinière. *Paris, Léopold Collin*, 1808, 3 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 15— »

572 Langlois (Hyach). Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers, etc.; orné de sept planches. *Rouen*, 1832, in-8, br. 9—50

573 Lascaris Constantini Byzantini, de octo partibus orationis, liber primus, etc. *Venetiis, Aldus* (*sine anno*), in-4, 240 feuillets non chiffrés, mar. r. . . . . 38— »

574 Leglay. Note pour servir à une biographie tournaisienne. *Tournay*, 1839, in-8 de 8 pages. . . . . »—75

575 Lenz. Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon, esquisse biographique. *Gand*, 1839, in-8, avec une gravure. . . . . 3—50

576 Longus. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, écrites par Longus et traduites en françois par Amyot. *Paris, chez les héritiers de Cramoisy*, 1716, in-12, figures, v. f. 10— »

577 Malvoisine (F.-C.). Philosophie de la guerre avec les François en Catalogne sous le règne de l'empereur Napoléon. *Angers*, 1839, in-8. . . . . »— »

578 Martialis epigrammata. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1517, in-8, vél., 190 feuillets chiffrés. . . . . 12— »

579 Martialis epigrammata. *Mediolani, Phil. de Lavagnia*, 1478, in-fol., mar. r., dent. . . . . 50— »

580 Microscomos parvus mundi. *Mechliniæ*, 1579, in-4, vél. 10— »

Emblèmes représentés en 71 gravures, dont les sujets sont pris dans la Bible, avec l'explication en vers latins.

581 Minucii Felicis, Octavius, cum notis variorum, ex recensione

Jac. Gronovii. Acced. Cæcilii Cypriani de Idolorum vanitate et Jul. Firmici Materni de errore profanarum religionum. *Lugd.-Bat.*, 1709, in-8, vél. . . . . 8— »

582 **Mongez** (A.). Histoire de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, par A. Mongez. *Paris*, *Ruault*, 1777, in-8, v. m. . . . . 4— »

583 **Moreau**. Principes de morale, de politique et de droit public, puisés dans l'histoire de notre monarchie, ou discours sur l'histoire de France, par Moreau, historiographe. *Paris*, *impr. roy.*, 1778-89, 21 vol. in-8, mar. r., fil., tr. d., *armes*. 145— »

Bel exemplaire aux armes d'Amelot.

384 **Motteville** (mad. de). Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche. *Amsterdam*, 1750, 6 vol. in-12, cartes, br. . . . . 12— »

Très-bien rel. en v., fil. . . . . 36— »

585 **Moulinet des thuilleries** (l'abbé Cl. du). Dissertations sur la mouvance de la Bretagne par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendoient, sur quelques points de l'histoire de Normandie, sur l'histoire du retour du corps de saint Martin, et sur l'origine des rois de France de la troisième race (par l'abbé Cl. du Moulinet des Thuilleries). *Paris*, *Fr. Fournier*, 1711. — Défense des dissertations sur l'origine de la maison de France et sur la mouvance de la Bretagne. *Paris*, *Mishel Guignard*, 1713. — Lettre à l'abbé de Vertot, touchant les réponses d'un ami du R. P. Lobineau sur la mouvance de la Bretagne, et au traité sur le même sujet. *Paris*, 1713, 1 vol. in-12, v. . . . . . . 8— »

586 **Musæus**. Opusculum de Herone et Leandro, gr. et lat. — Orphei Argonautica, hymni et de lapidibus libellus, gr. *Venetiis*, *in ædibus Aldi*, 1517, in-8, vél., dent., 80 feuillets non chiffrés. . . . . 15— »

587 **Nicander**. Theriaca ejusdem alexipharmaca interpretatio innominati authoris in theriaca. — Expositio ponderum, mensurarum, signorum et characterum, græce. *Venetiis*,

in ædibus Aldi, 1522, 2 tom. en 1 vol. in-4, mar. bleu, lavé, réglé. . . . . 16— »

588 **Novus** orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum (sine tabula cosmographica), cum aliis consimilis argumenti libellis (collegit J. Huttich, edidit S. Grynæo). *Basileæ*, 1536, in-fol., p. de T. . . . . 32— »

Continens : Navigationes Aloysii Cadamusti, Chr. Columbi, P. Alonsi, Pinzoni, Alb. Vesputii, P. Aliaris, Josephi Indi, Amer. Vesputii, Ludovici rom. patr., Epistolam Emmanuelis reg. Portug. de victoriis habitis in India, etc., Brocardi descriptionem terræ sanctæ, Pauli Veneti de regionibus oriental. libros, Haithoni Arm. de tartaris librum, Mathiæ à Michou de Sarmatia libros, P. Jovii de moscovitarum legatione librum, Petri martyris de insulis nuper repertis librum, et Er. Stellæ de Borussiæ antiquitatibus libros.

589 **Observationes** selectæ ad rem litterariam spectantes. *Halæ Magdeburgicæ*, 1700-1705, 11 vol. petit in-8, vél. 34— »

Une note de Hayet de Couronne, relative à ce recueil, se trouve au tome premier. La reliure de cet exemplaire est une des plus jolies reliures en vélin.

590 **Opuscula** mythologica, physica et ethica, gr. et lat., cum notis variorum (ex recensione Th. Gale). *Amst.*, 1688, in-8, vél. . . . . 12— »

591 **Oratores** græci. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1513, 3 tom. en 2 vol. in-fol., mar. r. (*Bel exemplaire.*) . . . . 45— »

592 **Ordonnances**, édits et autres pièces relatifs aux monnoies des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, savoir : 25— »

Ordonnances de Henri III sur le faict des monnoyes, juillet et octobre, 1574. — Idem, sur le règlement des orfévres, 1576. — Idem, sur le rétablissement des générauix subsidiaires des monnoyes, 1578. — Lettres patentes du roy pour vérifier le restablissement des généraulx subsidiaires, prevosts et officiers des monnoyes, 1578. — Edict du roy sur la réformation du règlement des orfévres, 1580. — Edict sur la suppression des prevosts des monnoyes, 1581. — Edict sur la création des gardes essayeurs et taillcurs de ses monnoyes, 1582. — Deffense de ne transporter or ni argent monnoyé hors ce royaume, 1587. — Lettres patentes du roy pour l'observation des monnoyes, 1577.

Ordonnances de Henri IV. Arrest de la cour du parlement de Bretagne, deffendant de transporter les réalles d'Espagne, or et argent cassé et billon hors la dite province, 1600. — Edict du roy contenant la suppression des changeurs ez villes de ce royaume, où il y a monnoye établie, 1602. — Idem, sur le règlement général de ses monnoyes, 1602. — Rétablissement d'un procureur du roy, un greffier et deux sergents ez prevostez des monnoyes, 1605. — Idem, pour le rétablissement des changeurs héréditaires par toutes les villes de ce royaume, 1607. — Discours de la perte que les François reçoivent en la permission d'exposer les monnoyes étrangères, par Nic. de Coquerel, 1608.

Ordonnance de Louis XIII sur le règlement général de ses monnoyes, 1615. — Raisons et motifs de l'édict du règlement général des monnoyes, en décembre 1614, par l'advocat général des monnoyes, 1615. — Arrest de la cour du parlement, pour l'observation de l'édict des monnoyes, 1617. — Conférence des monnoyes de France à celles d'Espagne et Angleterre, par Nic. de Coquerel, 1619. — Suite des rencontres de M. Guillaume en l'autre monde. *Paris, chez P. Ramier*, 1609. — Un vol. in-8, avec les fig. des monnaies françaises et étrangères, vélin.

Collection rare et instructive, avec les empreintes des monnaies.

593 **Panckoucke** (Jos.). Dictionnaire des proverbes françois et des façons de parler comiques, burlesques et familières, etc.; avec l'explication et les étymologies les plus avérées, par Jos. Panckoucke. *Paris*, 1749, petit in-8, bas. . 4— »

594 **Particularités** curieuses sur Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut. *Mons*, 1838, in-8, avec fac-simile, vignettes et un glossaire. . . . . 9— »

N° 7 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, tiré à très-petit nombre.

595 **Pauwels**. Passio, mors et resurrectio Jesu Christi, viginti iconibus æneis ob oculos positæ, necnon carmine elegiaco ob excitandos in animis commiserationis effectus descriptæ per J.-A.-F. Pauwels. *Antuerpiæ, de Cont.*, 1775, gr. in-4, rel. 20 — »

Les figures sont dessinées par J. Stradan et gravées par J. Galle.

596 **Paterculi** (C. Velleii) quæ supersunt ex historiæ romanæ

voluminibus duobus, cum notis variorum, curante P. Burmanno. *Lugd.-Bat.*, *Luchtmans*, 1710, in-8, vél. 8— »

597 **Pétrone.** La Guerre civile, poëme, traduction libre (en vers) de Pétrone, ornée du texte latin et suivie de recherches sceptiques tant sur la satyre de Pétrone que sur son auteur; par M. J.-Nic.-Marie Deguerle. *Paris*, an VII (1799), in-8, dem.-rel. . . . . 3— »

598 **Polain (Alph.).** Assassinat de Charles Lebon. *Liége*, 1837, in-8 de 24 pages. . . . . 2—50

599 ——— L'Inquisiteur, histoire liégeoise du XVIe siècle. *Liége*, 1839, in-8. . . . . 5— »

600 ——— De la souveraineté indivise des évêques de Liége et états généraux sur Maestricht. *Liége*, 1831, in-8 de 40 pages. 2— »

601 **Poliphilus.** Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia nonnisi somnium esse docet, atque obiter plurima scitu sane quam digna commemorat. *Venetiis, in ædibus Aldi Manutii*, M. ID, in-fol. . . . . 135— »

Nombreuses figures sur bois très-curieuses, vélin. *Ouvrage rare.* Peu de personnes ignorent aujourd'hui que l'auteur de l'Hypnerotomachia était un religieux appelé, non pas Pierre, comme l'a cru Rabelais dans son quatrième livre, mais François Colonne. N'ayant osé déclarer son nom ouvertement à cause de sa profession, il s'avisa de cacher l'un et l'autre dans les lettres initiales de chaque chapitre, lesquelles, étant assemblées, forment ces mots : Poliam frater Franciscus Columna peramavit. (Renouard, Annales des Aldes, 3e édit., pag. 21.)

602 **Pomponii Melæ** de situ orbis liber III, cum notis variorum, curante Ab. Gronovio. *Lugd.-Bat.*, 1748, vél. (*Bel exempl.*) 12— »

603 **Pontis.** Mémoires du sieur de Pontis, officier des armées du roi; contenant plusieurs circonstances des guerres et du gouvernement sous les règnes des rois Henri IV, Louis XIII

et Louis XIV. (*A la Sphère*), *Amst.*, *André de Hoogenhuysen*, 1694, 2 vol. petit in-12. . . . . 5— »

604 PRINCIPES sur la fidélité due aux rois, extraits de Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, par l'abbé de Villiers. *Paris*, *d'Houry*, 1771. — Fragment des instructions pour le prince royal de *** (par Voltaire). *Berlin*, 1768. — Discours sur les avantages de l'étude, par Éthis. *Besançon*, 1769. — Essai sur les hommes illustres de Plutarque, par le même. *Besançon*, 1772. — 1 vol. in-12, dem.-r. 3— »

605 QUINTI CALABRI prætermissorum ab Homero libri XIV, græce, cum versione latina et integris emendationibus L. Rhodomanni, etc., curante Joa. Corn. de Pauw. *Lugd.-Batav.*, 1734, in-8, vél. . . . . 10— »

606 RADZIVILUS (NIC.-CHRIST.). Jerosolymitana peregrinatio principis Nicolai-Christophori Radzivili, ducis Olivæ et Niesuisti, palatini vilnensis, etc., a Th. Tretero ex polonico sermone in latinum translata. *Antuerpiæ, ex officina plantiniana, apud viduam et filios Moreti*, 1614, in-fol., v. à comp. (*anc. rel.*) . . . . 24— »

Ouvrage curieux et rare.

607 RAEPSAET (J.-J.). Défense de Charles Martel contre l'imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques, et nommément les dîmes, avec un précis de l'origine des dîmes ecclésiastiques et laïcales, propre à résoudre cette question : Comment peut-on distinguer les dîmes laïcales abolies en France, d'avec celles qui ne le sont pas? *Gand*, 1806, in-8. 1—50

608 RECUEIL de pièces en vers latins et flamands, dont :

Regni Turcarum tristis ruina aquilæ data unguibus, sub auspiciis Ludovici badensis. *Gandavi*, 1691. — Applausus imperatori Leopoldo-Ignatio et principi Josepho Hungariæ regi post plurimas urbes et arces debellatas Turcisque ereptas. *Gandavi*, 1688, etc. Un vol. in-4. . . . . 12— »

609 RELATION des fêtes qui ont eu lieu à Gand à l'occasion de l'ouverture du chemin de fer. *Gand*, octobre 1837, in-8 de 56 pages, avec une planche lithographiée. . . 2— »

610 RELATIONS des voyages de Guillaume de Rubruk, Bernard le Sage et Sæwulf, publiées en entier pour la première fois d'après les manuscrits de Cambridge, de Leyde et de Londres, par MM. Francisque Michel et Th. Wright. *Paris*, 1839, in-4, br. . . . . 15— »

Publications de la Société de géographie.

611 RÉVOLUTIONS de Liége sous Louis de Bourbon (XVe siècle). *Bruxelles*, 1831, in-8. . . . . 3— »

612 RICHA. Notizie istoriche delle chiese fiorentine, raccolte da Gius. Richa. *Firenze*, 1754-62, 2 vol. in-4, fig. en grand nombre, demi-reliure, non rognés . . . . . . 24— »

613 RONSARD. Recueil de ses hymnes. *Paris*, 1604, in-12, mar. bl. 12— »

614 SAAS (l'abbé). Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen (par l'abbé Saas). *Rouen*, 1746, petit in-8. . . . . 6— »

Ce vol. contient, outre la notice des manuscrits, une Notice sur les manuscrits de Simon, un Traité des plus belles bibliothèques du monde, par le P. Jacob, des Remarques critiques sur le catalogue imprimé de la bibliothèque du roi, etc.

615 SALLUSTIUS. *Venetiis, per Baptistam de Tortis*, 1481, in-fol., mar. r. . . . . 12— »

Quelques feuillets sont raccommodés.

616 Idem : cum notis var., ex recensione Jos. Woss. *Cantab.*, 1710, in-4, v. f. . . . . 15— »

617 SERRURE (O.-P.). Notice sur les anciens registres des monnoies de Belgique. *Gand*, 1839, in-8 de 12 pages. 1—50

618 TAILLEMONT (C. DE). Discours (deux) des champs faez à l'hon-

neur et exaltation de l'amour et des dames, par C. de Taillemont, Lyonnois. *Paris, pour Galliot du Pré*, 1571, in-16, v. m. . . . . 10— »

(Un feuillet ms.)

619 **Thielrode (Jean de)**. Chronique de S. Bavon, à Gand. *Gand*, 1835, in-8. . . . . 3— »

620 **Thiers (J.-B.)**. Dissertation sur les porches des églises, dans laquelle on fait voir les divers usages auxquels ils sont destinez : que ce sont des lieux saints et dignes de la vénération des fidèles; et qu'il n'est pas permis d'y vendre aucunes marchandises, non pas mesme celles qui peuvent servir à la piété; par J.-B. Thiers. *Orléans, Fr. Hotot*, 1679, in-12, v. 6— »

621 **Turlerus (Hier.)**. De migrationibus populorum septentrionalium, post devictos a Mario Cimbros, et de ruina imperii romani liber, factus ex italico sermone latinus per Hier. Turlerum. *Francofurti*, 1564, pet. in-8. (*Rare et cur.*) 10— »

622 **Valerius Maximus**. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1514, in-8, vél., 216 ff. chiffrés. . . . . 10— »

623 **Van C...** Recherches sur la peinture en verre. *Gand*, 1839, in-8, brochure de 24 pages. . . . . 3— »

624 **Vision de Tondalus**. Récit mystique du XIIe siècle. *Mons*, 1837, in-8. . . . . 7— »

N° 5 des publications de la Société des bibliophiles de Mons.

625 **Voeu (le) du héron**, poëme publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, avec les variantes d'un autre manuscrit de la même bibliothèque et celles du texte, donné par la Curne de Sainte-Palaye. *Mons*, 1839, in-8. 5—»

N° 8 des publications de la Société des bibliophiles de Mons. Tiré à 100 exempl.

626 **Voisin**. Notice sur la bataille de Courtray ou des Éperons,

avec le plan de la bataille ; publiée d'après les documents de M. Goetals Vercruyssen. *Bruxelles*, 1836, in-8, avec 2 pl. 5— »

627 ——— La bataille de Woëringen, récit historique, avec le dessin du tableau de M. de Keyser, gravé par H. Brown, 3e édit. *Bruxelles*, 1839, in-8, avec 2 grav. . . 2—50

628 ——— Notice biographique et littéraire sur J. Goethals Dercruyssen. *Bruxelles*, 1839, in-12. . . . . 2— »

629 ——— Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Belœil. *Gand*, 1839, in-8. . . . . 5— »

630 WALSINGHAM (TH. DE). Ypodigma Neustriæ, vel Normanniæ, per Th. de Walsingham : ab irruptione Normannorum usque ad annum VI regni Henrici quinti. *Londini, in ædibus Joh. Daii*, 1574, in-fol. (*Très-rare.*). . . . . . 75— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

631 ANNALES de la société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale, publiées par les soins du comité directeur. *Bruges*, 1840, in-8, tome 2, en 3 livraisons avec gravures au trait. . . . . 12— »

632 BOILLEAU (L.). Notice sur les objets gallo-romains trouvés dans les fondations du nouveau palais de justice de Tours, recueillis et offerts au musée de cette ville. *Tours*, 1840, in-8, avec planches coloriées. . . . . 2—50

633 CHOTIN (A.-B). Histoire de Tournay et du Tournésis, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. *Tournay*, 1840, in-8. . . . . 7— »

634 CHRONIQUE du bon chevalier messire Gilles de Chin, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. *Mons*, 1837, in-8.

N° 4 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, tiré à 100 exempl. seulement. . . . . 20— »

635 COMINES. Mémoires de Philippe de Comines. Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la bibliothèque royale, et publiée avec annotations et éclaircissements ; par Mlle Dupont. *Paris*, 1840, in-8. . . . . 9— »

Ouvrage publié par la Société de l'histoire de France.

636 DELEPIERRE (OCTAVE). Aventures de Tiel Ulenspiegel, illustrées par Lauters. *Bruxelles*, 1840, pet. in-8, br., avec de très-jolies vignettes. . . . . 8— »

637 ——— La Belgique illustrée par les sciences, les arts et les lettres. *Bruxelles*, 1840, in-8.

Joli volume très-bien exécuté, avec vignettes. Chaque page est encadrée. . . . . 8— »

638 ——— De l'origine du flamand, avec une esquisse de la littérature flamande et hollandoise, d'après l'anglois de Bosworth, avec des additions et des annotations. *Tournay*, 1840, in-8. . . . . 5— »

Tiré à 100 exempl.

639 ——— Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges. *Bruges*, 1840, in-8, tom. 1er. . . . . 9— »

640 DELMOTTE (H.). Notice sur l'abbé Jos.-Hip. Duvivier, ancien secrétaire du cardinal archevêque de Malines, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, vicaire général du diocèse, né à Mons le 20 avril 1752, mort à Tournay, le 25 janvier 1834. *Tournay*, 1840, in-8 de 24 p., avec portrait. 1—50

641 EGINHARD. Œuvres complètes, réunies pour la première fois et traduites en françois avec les notes nécessaires à l'intelligence du texte, les variantes des différents manuscrits et une table générale des matières, par M. A. Teulet. *Paris*, 1840, 2 vol. in-8. . . . . 18— »

Ouvrage publié par la Société de l'histoire de France.

642 **Floquet** (V.). Histoire du parlement de Normandie. *Rouen*, 1840, in-8, t. 1 et 2. . . . . 16— »

Cette histoire, intéressante pour la Normandie, est aussi très-utile pour l'histoire de France, par les faits généraux qui s'y trouvent.— La condamnation de Jean sans Terre par la cour des pairs. — Charles VIII, désirant voir la procession de la fierté, cette procession change son itinéraire. — Renaissance des lettres en Normandie. — Louis XII vient à Rouen siéger à l'échiquier de Normandie, en octobre 1508. — Le premier condamné, qui, à Rouen, fut rompu vif, demeure en vie sur la roue pendant trois jours et cinq heures, etc., etc.

643 **Fontanelle de Vaudoré** (A.-D. de la). Chroniques Fontenaisiennes, contenant, 1° la chronique d'une commune rurale de la Vendée (le Langou, près Fontenay-le-Comte); 2° la chronique des guerres civiles en Poitou, Aunis, Xaintonge et Angoumois, de 1574 à 1576; 3° et la chronique de la guerre des trois Henri, en bas Poitou, où se trouvent des détails curieux sur les desséchements des marais et sur les guerres de religion : publiées et annotées par M. A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré. *Fontenay-le-Comte*, 1841, in-8, br. 6—»

644 **Français** (les) peints par eux-mêmes. *Paris, Curmer*, 1840, 3 vol. gr. in-8, pap. vél., avec vignettes et portraits en couleur, cart., non rognés. . . . . 60— »

645 **Génois** (le baron Jules de Saint-). Les dragons du moyen âge. *Gand*, 1840, in-8, avec 1 gravure. . . . . . 2—50

646 ——— Le Faux Baudouin (Flandre et Hainaut), 1225. *Bruxelles et Gand*, 1840, 2 vol. gr. in-18. . . . 8— »

647 **Grille** (F.). L'émigration angevine. *Angers*, 1840, in-8. 2—»

648 ——— Trois lettres sur Napoléon, ses campagnes d'Italie, ses cendres. *Angers*, 1840, in-8. . . . . 1—50

Voyez la note n°

649 **Henaux** (Ferd.). Esquisse d'une géographie du pays de Liége. *Gand*, 1840, in-8 de 27 pages. . . . . . . 1—50

650 LABORDE (LÉON DE). Recherches sur ce qui s'est conservé dans l'Égypte moderne de la science des anciens magiciens. *Paris*, *Jules Renouard*, 1841, gr. in-4.

Il n'a été tiré que vingt-cinq exemplaires de ces Recherches.

651 LENS (F.-A.). Le traité des vingt-quatre articles, dit traité d'iniquité de l'an cinq. *Gand*, in-8 de 52 pages. . . 3—50

652 MACQUÉRIAU (ROBERT). Histoire générale de l'Europe, durant les années MDXXVII, XXVIII, XXIX, composée par Robert Macquériau, de Valenciennes, sous le titre de CE EST LA MAISON DE BOURGOGNE, pour trois ans. Publiée pour la première fois et sur le manuscrit autographe, par M. Barrois. *Paris, Techener*, 1841, 2 vol. in-4, br., avec fig. et fac-simile. 24—»

Le premier volume de cet ouvrage a été imprimé. . . 16—»

La table est très-détaillée et contient l'abrégé des deux ouvrages, qui est pourtant développé, en ce qui concerne Charles-Quint, François Ier, le traité de Francfort, le duc de Gueldre, Henri VIII, etc. Voyez page 412 du présent Bulletin.

653 MÉMOIRES du comte de Mérode d'Ongnies, avec une introduction et des notes, 1665. *Mons*, 1840, gr. in-8. 15— »

N° 9 des publications de la Société des bibliophiles de Mons, tiré à petit nombre. . . . . 15— »

654 MICHEL (FRANCISQUE). Chronique des abbés de Saint-Ouen de Rouen, publiée pour la première fois, d'après un manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque du roi. *Rouen*, 1840, petit in-4, avec une gravure. . . . . 15— »

Tiré à petit nombre.

655 PHILOMNESTE (G.-PEIGNOT). Le livre des singularités. *Dijon*, *Lagier*, 1841, in-8, br. . . . . 6— »
— Le même, papier vélin fort. . . . . 7— »

656 RÉVELLIÈRE-LEPEAUX. Essai sur sa vie et ses œuvres. *Angers*, 1840, in-8. . . . . 3— »

657 REVUE nationale de Belgique. *Bruxelles*, 1839 et 1840, 2 vol. in-8. . . . . 22— »

Cette Revue contient des articles très-intéressans sur la politique, l'industrie, le commerce, les beaux-arts, l'histoire, la littérature, etc.

658 **Ring (de).** Notice sur les tombes celtiques de la Souabe et de l'Allemanie. *Gand*, 1840, in-8 de 24 pages avec 3 pl. 2—50

659 **Taillandier (M.-A.-H.).** Documents biographiques sur P.-C.-F. Daunou. *Paris*, 1841, in-8. . . . . . 4— »

Ce volume se termine par la monographie très-détaillée des ouvrages de M. Daunou.

660 **Voisin (A.).** Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique, et de leurs principales curiosités littéraires. *Gand*, 1840, in-8, br., avec une gravure au trait. . 7— »

661 ——— Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans l'ancienne Belgique. In-8 de 10 pages. . . . . 2— »

662 ——— Notice sur le seul exemplaire connu d'un livre intitulé : Die wouderlicke oorloghen van den doorlaehtighen hooghgheborm primie, keyser Maximiliaen, hoe, hy hier arst int laudt quam, aude hoe hy vrou marien Trouwde. In-8, brochure de 12 pages. . . . . 2— »

Tiré à très-petit nombre.

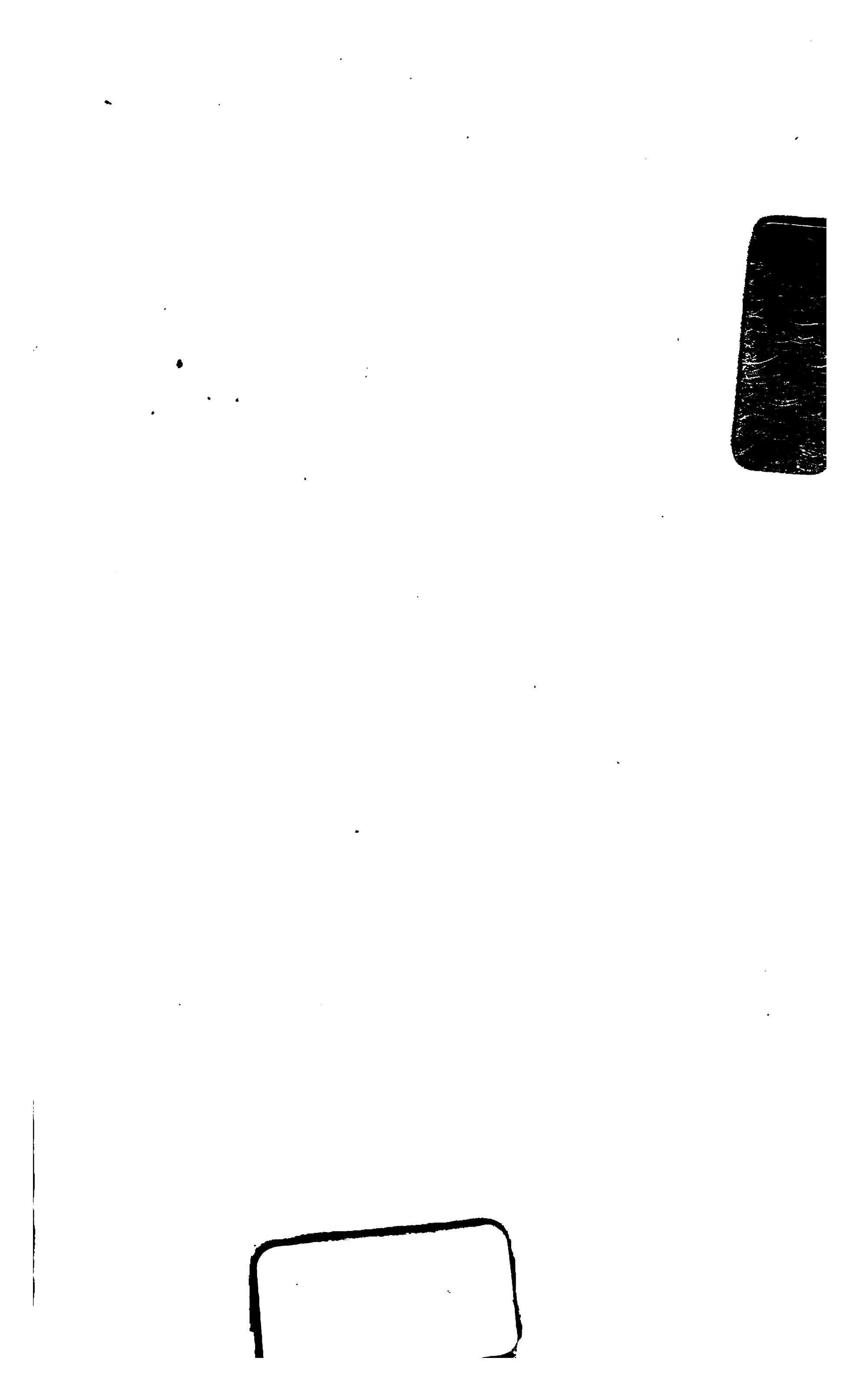
663 ——— Histoire nationale, examen critique des censures qu'ont subies les annales de Flandre de Jacques Meyer. In-8 de 12 pages. . . . . 1—50

664 ——— Notice sur la bibliothèque d'Anvers. In-8 de 8 pages. 0—75

665 **De Tristibus** Galliæ carmen, ex codice lugdunensis bibliothecæ edidit L. Cailhava. Un vol. in-4 orné de 39 fig. représentant diverses scènes des guerres de religion, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de la ville de Lyon.

Nous reviendrons sur cette précieuse publication.

13
25



13
25

